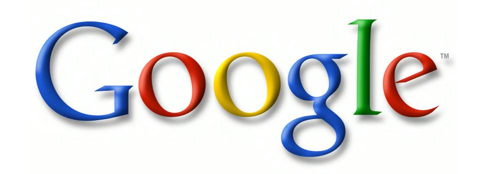
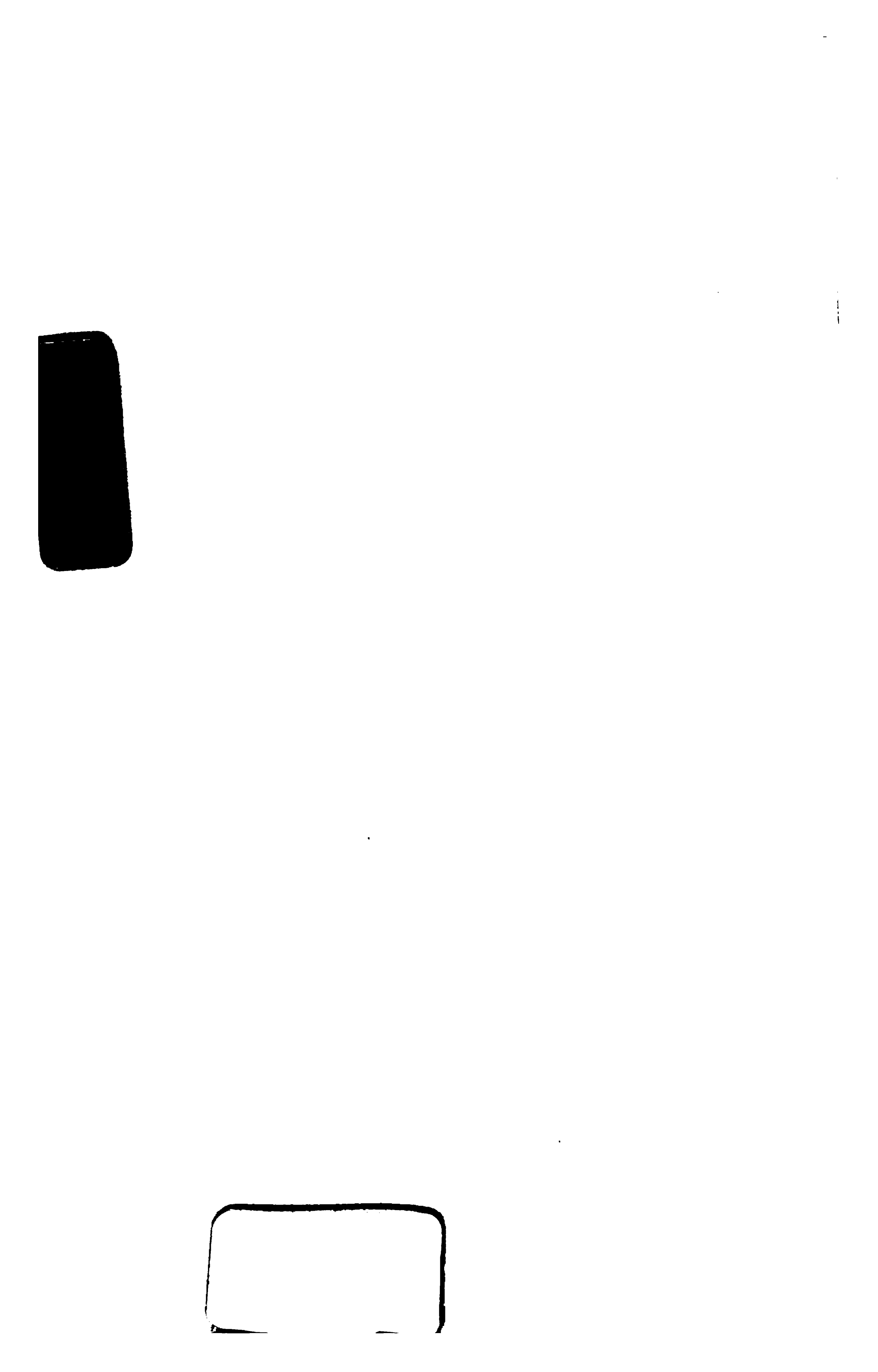




JOURNAL

DU MARÉCHAL

DE CASTELLANE

1804-1862

TOME DEUXIÈME

1823-1831

Avec une héliogravure

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

—

1895

JOURNAL

DU

MARÉCHAL DE CASTELLANE

Cet ouvrage a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en octobre 1895.

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE.



Héliog. Fillon et Heuse — E. Plon Nourrit & Cie édit — Imp. Ch. Wittmann

*Le Colonel de Castellane
et les Officiers du 5e housards
(Moulins 1821)*

JOURNAL

DU MARÉCHAL

DE CASTELLANE

1804-1862

TOME DEUXIÈME

1823-1831

Avec une héliogravure

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1895

JOURNAL

DU

MARÉCHAL DE CASTELLANE

CHAPITRE PREMIER

Je mets aux arrêts quatorze lieutenants pour avoir offert une sabretache à M. le duc de Bordeaux, sans mon autorisation. — Bal chez la vicomtesse de Gontaut, où je soutiens un assaut à ce sujet. — Anecdotes sur Mme de Talaru. — Puissance de Mme du Cayla. — Fêtes données par la ville de Paris au duc d'Angoulême. — Conduite politique de ce dernier. — Réflexions sur la campagne d'Espagne de 1823. — Aventure de Mme du Cayla avec le Roi. — Nomination de vingt-sept pairs. — Le vicomte Talon étant nommé commandant de la 2e brigade de cavalerie légère de la garde, je demande à entrer dans le cadre de disponibilité des maréchaux de camp. — Ma dernière garde au château. — Le prince de Léon me remplace au commandement des housards de la garde. — MM. de Chateaubriand, de Doudeauville, de Damas ont le cordon bleu. — Scène du duc de Maillé à cette occasion. — La baronne de Crussol et M. de Blaire. — Mariage de M. Talon avec Mlle de Beauvau. — Je prends congé des housards de la garde, le 25 janvier 1824. — Achat de journaux par le vicomte de La Rochefoucauld. — Le marquis d'Avaray nommé lieutenant général. — Mlle du Cayla. — Soupers du marquis de Sémonville. — La princesse Louise de Condé et le docteur Portal. — La duchesse d'Escars et son cordon d'Espagne. — Fraudes électorales. — Mort du prince Eugène de Beauharnais et de Cambacérès. — Je suis nommé le 10 mars 1824 au commandement de la brigade de cavalerie de la division de Catalogne. — Je demande mes audiences de congé.

1823

3 décembre. — M. le duc d'Angoulême a été ce matin à Notre-Dame entendre la messe sans cérémonie, puis il a reçu tous les corps civils et militaires.

Quatorze lieutenants et sous-lieutenants de mon régiment ont offert à M. le duc de Bordeaux un sabre et une sabretache. En sortant de la visite de M. le duc d'Angoulême, j'ai fait former le cercle aux officiers des housards de la garde, sous le grand péristyle des Tuileries, et je leur ai parlé en ces termes :

« Quelques officiers, non seulement sans l'autorisation de « leur chef, mais encore sans prévenir leurs camarades, et « oubliant ce qu'ils leur devaient, se sont réunis, ce qui est « contraire à toute discipline, pour offrir à M. le duc de Bor« deaux un sabre et une sabretache. La bonté du motif « n'excuse en rien cette action antimilitaire, je suis étonné « que pareille chose ait pu arriver dans un corps aussi disci« pliné que celui des housards de la garde. Je sais MM. les « capitaines trop pénétrés de leur devoir pour y avoir pris « part. Je veux éviter aux officiers d'avoir à se nommer.

« MM. les chefs d'escadron vont, en conséquence, demander « à ceux de leurs escadrons, sur leur parole d'honneur, s'ils « sont, oui ou non, souscripteurs. Les coupables garderont les « arrêts pendant huit jours ; le plus ancien lieutenant et le « plus ancien sous-lieutenant de ceux-là, les arrêts de rigueur, « pendant le même temps. »

La chose est d'autant plus ridicule qu'aucun des officiers sortis des sous-officiers n'a été admis à la souscription ; cette belle équipée est bien propre à établir la zizanie dans le régiment, si elle n'est pas réprimée.

Le sous-lieutenant Soye a répondu à son chef d'escadron, lorsqu'il l'a questionné : « Ces messieurs ne m'ont pas fait « l'honneur de me le proposer ; je n'ai donc pas eu la peine « de les refuser. »

4. — J'ai eu soin de prévenir le général Digeon, commandant ma division ; il a informé le duc de Raguse de mon intention de sévir dans cette occasion. Je sais d'avance que, les familles de ces officiers tenant à la Cour, cela fera une affaire d'État au château des Tuileries, mais je tiendrai ferme.

Ces officiers ont mis dans la sabretache de M. le duc de

Bordeaux leurs quatorze noms; ils ont, en conséquence, été priés à un bal chez la vicomtesse de Gontaut, gouvernante des Enfants de France. Ce bal aura lieu demain; ils lui ont écrit qu'étant aux arrêts, ils ne pourront se rendre à son bal. Mme de Gontaut est allée chez Monsieur, demander la levée des arrêts, ajoutant que Son Altesse Royale l'a autorisée à recevoir la sabretache. Mme de Sainte-Maure, de son côté, dont les deux fils sont souscripteurs, a eu l'agrément de Mme la duchesse d'Angoulême; elle jette feu et flamme.

Monsieur a dit à Mme la vicomtesse de Gontaut de s'adresser au général Digeon; ce dernier a cru faire un acte vigoureux, au lieu de refuser net, en répondant d'une manière évasive : « Je lèverai les arrêts plus tard. »

5. — J'ai dîné chez M. de Villèle avec tous les ministres; il y avait beaucoup de monde.

Je suis arrivé à neuf heures du soir au bal de Mme de Gontaut; il était fort en train. Les capitaines Turckeim et Thévenot sont venus à ma rencontre, effarés, me disant que tout le monde était furieux contre moi; j'ai eu à soutenir les assauts de toutes les femmes sur les arrêts des danseurs; cela m'a assez diverti.

La laide et contrefaite petite duchesse de Narbonne m'a fait une mercuriale sur ma sévérité; je l'ai laissée aller jusqu'au bout, puis je lui ai répondu froidement : « Madame la « duchesse, vous avez le plus joli petit toquet jaune du « monde. » (Son bonnet était ridicule.) Tout le monde s'est mis à rire, puis après une profonde révérence, je lui ai tourné le dos.

Monsieur a été très bon pour moi. Il jouait au whist dans un cabinet, je suis entré; après l'avoir salué, je suis sorti; il m'a fait rappeler par M. de Montdragon, chambellan. Monsieur m'a dit : « Bonjour, Boni, attendez que le coup soit fini »; puis il m'a fait approcher, m'a pris la main avec affection et m'a dit : « Boni, mon cher Boni, j'ai aussi des torts dans cette affaire, vous avez toute raison; loin de vous gronder, je vous remercie beaucoup; je ferai venir chez moi les deux plus anciens pour les gronder. » Il paraît qu'on lèvera

les arrêts des officiers aujourd'hui ou demain, moyennant la semonce que Monsieur leur fera.

A ma sortie de ce cabinet, M. de Montdragon est venu m'expliquer sa désolation de la commission qu'il avait eue; il croyait que je venais d'être malmené. « Calmez-vous, lui ai-je dit, c'était pour me faire un compliment. »

Madame, que Mme de Gontaut avait excitée contre moi, était furieuse et ne m'a pas parlé; Mgr le duc d'Angoulême était sorti quand je suis arrivé, mais je sais que Son Altesse Royale a dit que j'avais toute raison.

Mme de Gontaut, qui était très montée, a fini par être obligée de filer doux. Pour tout arranger, elle m'a demandé que le corps entier des officiers des housards de la garde offrît à M. le duc de Bordeaux un colback, un plumet et une giberne; je lui ai dit que j'en demanderais l'autorisation à mes généraux. Je me suis approché du duc de Raguse, major général de service, et je lui ai dit : « Monsieur le maréchal, « ces dames, loin d'être furieuses contre moi, devraient être « pénétrées de reconnaissance; si je n'avais pas puni ces « étourdis, plus d'une d'elles aurait en ce moment son frère « ou son amant blessé ou tué, car les autres officiers ne sont « pas d'humeur à souffrir cette gentillesse de leur part. » Le maréchal Marmont a répété ces paroles à Mme de Gontaut; Mme la duchesse d'Angoulême les a entendues et a repris : « Vous entendez, madame, ne nous mêlons plus de cette « affaire. » La petite bossue Jumilhac a voulu élever la voix, parlant de ma cruauté de priver le bal de danseurs. « Depuis « quand et pourquoi, madame, lui ai-je répliqué, prenez-vous « un si tendre intérêt à la danse? Si Mme de Gontaut avait « voulu des danseurs, je lui en aurais fourni; j'ai quarante-« cinq officiers qui ne sont pas priés; ils auraient été charmés « de venir. » Cela a mis fin à tout. Mme Franck de La Rochefoucauld écoutait ce colloque; elle m'a dit : « Vous êtes très « amusant; vous avez raison, vous vous en êtes bien tiré. » M. le maréchal duc de Raguse, les autres officiers généraux et officiers qui se trouvaient là ont pris fortement mon parti.

Le duc de Bellune accepte décidément l'ambassade de

Vienne, le Roi lui ayant écrit de sa main propre pour l'y engager. Mme la maréchale y a consenti. Il devait prendre son service comme major général au 1er janvier; on a pensé qu'étant mal avec le duc d'Angoulême, il était difficile qu'ils se rencontrassent fréquemment au Château.

Une grande affaire qui donne presque autant de peine qu'un traité, c'est un dîner que doit donner M. de Chateaubriand au prince de Carignan, où assisteraient les ambassadeurs étrangers. Ceux-ci ne veulent pas céder le pas au prince; je pense que cette discussion se terminera à l'amiable.

6. — Le général Digeon, qui n'a pas osé venir hier au bal, a eu la faiblesse, par courtisanerie, de lever les arrêts des officiers punis; il était épuisé par l'effort de les avoir empêchés d'aller au bal.

Le prince de Carignan assistait à cette soirée; il est très grand, a des pieds énormes. On vante son courage parce qu'il a marché avec les grenadiers à l'affaire du Trocadéro. On prétend qu'il a de l'esprit; il n'est ni beau ni gracieux dans sa tournure.

M. le duc d'Angoulême voudrait être généralissime. Le Roi a trouvé que ce serait se départir de son autorité. Sa Majesté a décidé d'accorder à ce prince beaucoup d'honneurs, mais point de pouvoir. Lorsque le ministre de la guerre baron de Damas a été prendre ses ordres, Son Altesse Royale lui a répondu : « Je n'ai pas à vous en donner; je veux m'occuper « de chasse seulement. »

La faction du Cayla pousse toujours M. le duc de Doudeauville au ministère de la marine. M. de Villèle le soutient, M. de Chateaubriand s'y oppose vivement, en disant qu'il donnera sa démission si cela arrive.

Voilà le duc de Bellune colloqué à Vienne, le général Guilleminot à Constantinople; il est vraiment comique maintenant de voir nommer les gens aux ambassades, uniquement parce qu'ils sont incommodes pour une raison ou pour une autre à garder ici; on envoie un homme à Vienne, par exemple, sans s'embarrasser de sa capacité ou de son incapacité comme ambassadeur.

J'ai assisté à la signature du contrat de mariage de M. d'Anthist, major des housards de la garde, avec Mlle Boisson. Je me suis aperçu que la vue du Roi baisse beaucoup; il s'y est pris à deux fois pour signer. Au lieu d'une L, Sa Majesté en a fait deux, dont une toute grignotée. Les autres signes tracés par la main du Roi ne ressemblent en rien à une lettre et sont indéchiffrables. Cela a frappé le notaire; car, avant, la signature du Roi était très belle et fort lisible. Il y avait un autre contrat, et le notaire a demandé à son confrère de lui laisser voir l'autre signature du Roi; elle était de même; de plus, le Roi avait signé dans l'écriture.

8. — J'ai fait ma cour à Mgr le duc d'Angoulême; il y avait beaucoup de monde, et c'était à la fin de la réception. Son Altesse Royale m'a dit avec bienveillance : « Bonjour, Castellane. » Madame ne m'a point parlé et m'a fait la révérence. C'est la revanche de Mme de Gontaut. Monsieur a été très aimable pour moi, suivant son usage.

J'ai été chez la vicomtesse de Gontaut, que depuis longtemps je trouve désagréable pour moi; elle a voulu recommencer sur les officiers punis, je lui ai répondu que, du moment que les femmes voulaient faire la police intérieure des régiments, je ne voyais rien de mieux pour les colonels que de se livrer à l'étude de la tapisserie.

10. — L'ambassadeur de France en Espagne, Talaru, a écrit qu'il est ennuyé de jouer le rôle d'huissier près la cour de Madrid, et que si cette manière ne cesse pas, il demandera son rappel. Mme de Talaru est fort bizarre; elle a commandé trois cents robes pour Madrid, mais elle ne se dispose pas à partir; son mari lui a écrit qu'il ne pouvait se passer d'elle, et que si elle ne le rejoignait pas, il reviendrait.

La marquise de Talaru a plus de cinquante ans; elle croit avoir besoin pour sa santé d'avoir un homme couché à côté d'elle; en conséquence, quand M. de Talaru est absent, elle fait mettre dans un sac M. de Courtivron, son parent, ou M. de Chavagnac, un de ses amis, et elle les fait porter dans son lit, en ayant soin de faire constater le lendemain, par ses gens ou par sa femme de chambre, que le sac n'a pas été

décousu. Actuellement MM. de Chavagnac et de Courtivron sont à Madrid, attachés à l'ambassade de M. de Talaru, et c'est M. Boirot, médecin des eaux de Néris, qui exerce pour le quart d'heure l'honneur de cette charge. Ceci n'est en aucune façon une plaisanterie; mon secrétaire est parent du docteur, qui positivement est enfermé dans le sac tous les jours (1).

11. — J'ai été au Théâtre-Français, à la représentation où les princes assistaient; elle avait lieu à l'occasion du retour de M. le duc d'Angoulême.

La santé du Roi ne lui a pas permis d'y assister. On a construit une immense loge à la hauteur des premières. On a donné le *Cid;* on a applaudi ce vers :

« Mes coups d'essai valent des coups de maître. »

On a crié : « Vive M. le duc d'Angoulême! » Puis il y a eu une pièce de circonstance; l'auteur avait fait peu de frais d'esprit; l'idée d'avoir mis cinq ou six actrices en officiers de lanciers n'a amené aucune scène de gaieté. Le trait le plus heureux de la pièce a été de faire défiler un peloton de la garde royale, musique en tête, tambour battant. Un couplet dont le sens était : « Les Français, entrés sans peur en Espagne, en sont sortis sans reproches », a été vivement applaudi.

Au théâtre Feydeau, la pièce de circonstance est spirituelle, par exception. Il y a eu une représentation en cérémonie, à chaque théâtre royal.

12. — Chez M. de Chateaubriand, il y avait beaucoup de monde, on y chuchotait du prochain changement de ministre de la marine. Il est toujours question de donner ce portefeuille à M. le duc de Doudeauville et les postes à son fils Sosthènes de La Rochefoucauld; Mme du Cayla le veut absolument.

Il paraîtrait que les ministres résistent et sont décidés à donner leur démission; j'ai peine à le croire; ils garderont

(1) On racontait bien d'autres histoires de la marquise de Talaru dont les excentricités étaient célèbres, mais dont la réputation ne fut jamais attaquée.

leurs ministères, à l'exception de celui qui fera place à M. de Doudeauville. Mme du Cayla est trop maîtresse du Roi pour qu'aucun ministre résiste à sa volonté.

Le service de cour, s'il n'apprend rien militairement, donne probablement aux yeux des princes la science infuse, puisque cela motive des avancements ridicules, hors ligne. On croirait que les suivre à la messe est un plus grand mérite à leurs yeux, que d'avoir vécu avec les soldats.

Le maréchal de camp Quinsonas, qui a fait sa carrière militaire dans l'armée russe, a eu la 1re brigade d'infanterie de la garde; une autre a été donnée au général Saint-Hilaire. C'est encore Mme du Cayla qui a fait nommer le général Saint-Hilaire. Il est assez comique en soi de voir le baron de Damas, ministre dévot et consciencieux, obligé par un vieux roi podagre de se soumettre aux volontés d'une maîtresse qui n'en a que le nom. Il se plie aux caprices de Mme du Cayla qu'il ne voit pas, mais qui lui fait signifier ses ordres; il les reçoit avec autant de soumission que ceux de M. de Villèle.

16. — La ville de Paris a donné hier des fêtes pour le triomphe de M. le duc d'Angoulême. M. le duc d'Angoulême et Monsieur ont dîné à l'Hôtel de ville et pris le café dans une salle où l'on avait placé des tableaux représentant les hauts faits de la dernière campagne.

On a joué dans la salle du Trône un intermède de M. Chazet, faible de composition; il y avait une phrase lumineuse sur le prince de Carignan, qui s'est naturalisé Français en portant les épaulettes de laine que les grenadiers de la garde lui ont données à l'attaque du Trocadéro.

Cet héritier de la couronne de Sardaigne n'en est pas moins un pauvre homme; il a abandonné, lors de la révolte du Piémont, les conjurés, avec lesquels il avait comploté pour être mis sur le trône.

Le bal a été ouvert dans la première salle de l'Hôtel de ville, parfaitement décorée, par Mme la duchesse de Berry; la seconde salle, entièrement bâtie sur pilotis au-dessus du jardin, était magnifique. Au souper, cinq cents femmes étaient assises;

les ambassadeurs, même celui d'Angleterre, sir Charles Stuart, y étaient. M. Canning lui a levé la défense qu'il lui avait faite d'assister aux réjouissances pour la campagne d'Espagne.

17. — Il y a eu un spectacle à la cour. Je n'avais point demandé de billet, pensant qu'un colonel de la garde était invité de droit; mais je me suis trompé. On ne nous considère pas, apparemment, comme des gens de cour, mais des gens de la cour des Tuileries, où nous montons la garde. Ma femme m'a raconté que le spectacle était fort beau, les femmes très parées. *Polichinelle vampire* a beaucoup diverti le Roi, qui a ri aux éclats.

20. — Hier le dîner dont la ville fait les frais pour les corps de la garnison de Paris a été donné aux housards de la garde. La ville accorde 3 francs par soldat, 3 fr. 50 par brigadier, 4 francs par sous-officier.

M. Lebrun, maire du IV[e] arrondissement, est venu, avec quatre adjoints, porter dans chaque salle la santé du Roi; le lieutenant général Digeon lui a répondu. On a chanté différents couplets, en général assez bien faits. Les housards ont, après le départ de la municipalité, porté ma santé; j'ai trinqué avec eux.

21. — Les housards de la garde et le 1[er] grenadiers à cheval ont été en corps au Cirque Olympique voir la *Prise du Trocadéro,* exécutée par les écuyers de Franconi. Tous les officiers généraux de la division s'y trouvaient, ainsi que tous les officiers du régiment. La ville de Paris régale successivement de ce spectacle toutes les troupes de la garnison.

22.—Le duc d'Angoulême montre une grande partialité pour les troupes qui ont servi en Espagne; il dit ouvertement qu'il est simple à lui d'employer son crédit de préférence pour ceux qu'il a commandés. M. Budan, capitaine aux housards de la garde, lui ayant demandé une audience afin qu'il s'intéresse à lui pour l'emploi de major du régiment, qui va être vacant, Son Altesse Royale lui a répondu : « Je ne me mêle de rien, et vous sentez bien que si je m'en occupais, ce serait pour mes Espagnols. »

Les bulletins de cette campagne d'Espagne, comparés à ceux de la Grande Armée, sont curieux; il y a toujours, à la fin, une demi-page de noms de gens qui se sont distingués. Un revenant d'Espagne n'ayant pas obtenu au moins un grade, un avancement dans la Légion d'honneur, un ordre d'Espagne, se plaint : il faut avoir un rude talent de tout galvauder pour en être arrivé là. Un maréchal de camp, peu ancien, me disait : « Voyez comme j'ai été traité! » Je lui ai répondu : « Vous avez eu la plaque de grand officier de la Légion d'honneur. — Belle chose! a-t-il repris; je ne suis pas lieutenant général. » Sous l'Empereur, un lieutenant général, après les plus rudes combats de sa division, se trouvait largement récompensé par la croix de grand officier. Il n'y a pas eu de tués, il n'y a pas de vacances pour donner de l'avancement; M. le duc d'Angoulême a été obligé de créer des officiers généraux à l'infini.

La mémoire de nos vieilles expéditions d'Italie, de Prusse, d'Autriche, d'Espagne, de Russie, n'est point perdue; la prise du Trocadéro, où l'on a eu quelques tués, peut être assimilée à une affaire de prise de poste de nos dernières guerres; on en aurait à peine parlé au milieu de tant de glorieux et sanglants combats.

Mme de Castellane a eu une audience du Roi pour sa quête. Sa Majesté est bien portante; elle a causé longuement et fort gaiement.

Le Roi voit Mme du Cayla tous les mercredis, à l'issue du Conseil; il y a les ordres les plus sévères de ne point entrer chez le Roi quand Mme du Cayla y est, quelque chose qu'il arrive ou qu'on entende, à moins qu'on ne sonne. Mercredi dernier, Louis XVIII, poussé par je ne sais quel désir ou quelle volonté, a fait un mouvement qui l'a conduit à terre. Mme du Cayla a voulu le relever; le corps de Sa Majesté est retombé sur le bras de Mme du Cayla, qui a poussé des cris horribles. Sa Majesté hurlait de son côté. Aucun des huissiers, fidèles à leur défense, n'est entré : « Pas si bête! se « disaient-ils entre eux; c'est une malice du Roi pour nous « éprouver, mais nous prouverons à Sa Majesté que nous

« savons exécuter ses ordres à la lettre. » Enfin, à force d'efforts, Mme du Cayla est parvenue, de concert avec le Roi, à retirer son bras ; elle a sonné, les huissiers sont entrés et ont reçu un déluge d'injures du Roi, qui était encore à terre et qu'ils ont remis dans son fauteuil. Mme du Cayla est au désespoir de cette aventure.

23. — M. le duc d'Angoulême est très mal avec le ministère, il ne tient que des propos d'opposition ; je crois que le ministère est fort ennuyé. Le prince affecte de dire qu'il ne se mêle et ne veut se mêler de rien ; par humeur, il caresse les libéraux. Les ministres ont proposé au Roi de le faire voyager en Piémont ou en Italie. Le Roi ne s'est décidé à rien, a répondu qu'il faudrait voir. Monsieur et Madame sont du bord des ministres, c'est un état de crise.

24. — Hier a eu lieu à l'Hôtel de ville un grand dîner offert à Mgr le duc d'Angoulême. Il y avait trois cent quatre-vingts personnes à table ; outre messieurs du corps municipal, il n'y avait que des militaires : six officiers de tous grades de chaque régiment, une foule d'officiers généraux et autres revenants d'Espagne, les maréchaux. Chacun a trouvé sous sa serviette une médaille du Roi, une de M. le duc d'Angoulême et une petite boîte en cuivre renfermant les nombreux noms de tous ceux qui ont été cités dans les bulletins. Je me trouvais assis entre le général Lauriston et un « ambulant » des gardes du corps. Cette dernière fonction est très recherchée ; elle exempte du service de garde et d'escorte pendant qu'on en est pourvu.

Je n'ai pas le *Moniteur*, de sorte que ce n'est qu'en allant au Château que j'ai appris la nomination de vingt-sept pairs. Le baron de Glandevès est en tête. Bon gentilhomme provençal, courtisan adroit, il est parvenu, grâce aux circonstances et sans avoir tiré un coup de fusil, ni même servi, au grade de maréchal de camp, à avoir le cordon rouge et à être major des gardes du corps, place qui a été classée jusque-là comme inférieure, mais qui mène maintenant à la pairie. Le baron de Glandevès était dans les bonnes grâces de M. Decazes dans son beau temps ; aujourd'hui, c'est Mme du Cayla, dont il est

le très humble serviteur, qui l'a fait nommer. Parmi les vingt-sept pairs nommés, se trouvent le comte de Mesnars, premier écuyer de Mme la duchesse de Berry, son favori, et le comte de Bourbon-Busset, maréchal de camp. C'est un beau nom; il est gendre de la gouvernante des Enfants de France, Mme la vicomtesse de Gontaut.

27. — Bal chez Mme de Cossé. Mme la duchesse de Berry y était; Mme du Cayla s'y trouvait avec sa fille, qui n'est point agréable; le bal a été fort joli.

On vient de mettre à l'ordre de la garde M. de Saint-Chamans, comme commandant de la 1re brigade de cavalerie légère de la garde, et le vicomte Talon, comme commandant de la 2e brigade, qui est la nôtre.

Voici comment s'est faite cette promotion. Mme du Cayla a dit au Roi qu'il fallait que son frère, le général Talon, eût la brigade des lanciers et housards de la garde. Le Roi a signifié alors au ministre de la guerre qu'il voulait qu'on donnât tout de suite le commandement de cette brigade au général Talon. Il avait été établi qu'un colonel de la garde ne pouvait y rentrer pour commander une brigade, qu'après deux ans d'exercice du grade de maréchal de camp dans la ligne; on ne s'en était écarté que pour le général Digeon, après cependant qu'il eut fait une inspection. Les généraux Saint-Chamans et La Rochejaquelein n'y ont été placés qu'après avoir commandé des brigades à la dernière guerre.

La deuxième brigade de cavalerie de la garde n'était point vacante; pour y placer le général Talon, le ministre de la guerre n'avait d'autre moyen que de faire le duc de Guiche lieutenant général. Celui-ci a dit qu'il ne pouvait l'être, si on ne nommait également les généraux d'Ambrugeac et d'Escars, ses anciens. Ces trois messieurs ont fait, ils peuvent s'en flatter, un bel avancement. D'Ambrugeac était lieutenant-colonel au premier retour du Roi, c'est-à-dire un peu moins que je n'étais alors, puisque j'étais colonel-major de la garde, ce que je suis encore.

M. le duc de Guiche est un fort brave garçon. Il était lieutenant de housards dans l'armée anglaise; revenu avec M. le

duc d'Angoulême, dont il est premier écuyer, il fut fait colonel et puis maréchal de camp.

Le comte d'Escars, gentilhomme d'honneur de Mgr le duc d'Angoulême, a trente-quatre ans; il était dans un grade inférieur dans l'armée anglaise; il fut nommé colonel au premier retour du Roi, puis maréchal de camp en 1815.

Il m'a été bien pénible de demander à quitter le commandant des housards de la garde, pour entrer dans le cadre de disponibilité des maréchaux de camp; mais le grand nombre de mes cadets, maintenant officiers généraux, qui avaient un grade inférieur au mien, lorsque j'étais déjà colonel, comme M. Talon, par exemple, rend indispensable cette démarche de ma part.

31. — J'ai monté la garde au Château; ce sera probablement la dernière. On ne disait aucune nouvelle. Mme du Cayla est venue faire sa visite au Roi à la suite du conseil de mardi, au lieu de mercredi; je l'ignorais, mais en recevant le soir pour mot d'ordre « Sainte-Victoire » et « Rouen », j'en ai acquis la certitude. Dans cette visite, Mme du Cayla a fait donner le cordon bleu à M. de Villèle. Elle a peint au Roi le désespoir de M. de Villèle, lors de l'envoi par l'empereur de Russie à MM. de Chateaubriand et de Montmorency du grand cordon de Saint-André.

A la sortie de Mme du Cayla, le Roi a prescrit à M. de Blacas de faire venir immédiatement le chancelier de France, qui est aussi celui de l'ordre du Saint-Esprit, pour lui signifier cette nomination.

1824

1er janvier. — J'ai dîné hier chez M. de Corbière; la chère n'y est pas très bonne.

Quelqu'un m'a assuré que l'Empereur de Russie a écrit à Pozzo, que, lorsque M. de Chateaubriand lui demandait quelque chose, il n'avait pas besoin de lui envoyer de courrier pour avoir son consentement, qu'il le donnait d'avance, attendu

qu'il connaissait assez la loyauté de M. de Chateaubriand pour savoir qu'il ne lui ferait jamais rien signer que de convenable.

4. — Le baron de Querhoent, capitaine aux housards du Bas-Rhin, a rapporté à ma femme un étendard pris par lui au régiment espagnol de Calatrava; à chaque affaire, le 5e régiment exprimait ses regrets de ne m'avoir plus à sa tête. C'est très aimable à cet officier d'avoir apporté cet étendard à Mme de Castellane.

5. — On ne disait pas grand'chose chez M. de Chateaubriand, dont c'etait le jour de réception; il est profondément choqué et se plaint vivement du cordon bleu donné à M. de Villèle, sans qu'on le lui ait accordé. Il avait son grand cordon de Russie, qui ressemble au cordon bleu du Saint-Esprit comme deux gouttes d'eau.

6.— J'ai appris, chez le garde des sceaux, que M. de Chateaubriand aurait, mercredi prochain, le cordon du Saint-Esprit.

7. — Dîner chez le baron de Damas. Il paraît définitivement que c'est le prince de Léon qui me remplacera; la vicomtesse de Gontaut l'a obtenu par le crédit de Monsieur.

J'ai été chez M. de Chateaubriand; il était en tête-à-tête avec M. Frizel; il a parlé de la nécessité que la France prît une marche plus ferme vis-à-vis de l'Espagne, pour lui faire suivre ses volontés.

A dater du 1er février, on fera partir les prisonniers espagnols par colonnes, pour qu'ils retournent dans leur patrie, les soldats d'abord, les officiers suivront. On n'en a pas fait part à l'Espagne, mais la France ne peut plus les conserver; ils lui coûtent 500,000 francs par mois.

8. — Le Roi a accordé le cordon bleu à M. le vicomte de Chateaubriand, au duc de Doudeauville, à M. de Damas; le Roi l'a envoyé au grand-duc Constantin, au comte de Nesselrode, à l'archiduc d'Autriche François et au prince héréditaire de Prusse.

9. — Il y avait, chez M. de Villèle, grande foule pour lui faire compliment sur son cordon bleu.

Au Conseil de mercredi, le marquis de Lauriston, ministre de la Maison du Roi, et M. de Corbière, ministre de l'inté-

rieur, ont été de l'avis de la suppression du Gymnase. MM. de Chateaubriand et de Villèle ont demandé, au contraire, que le théâtre fût conservé. Le Roi a dit qu'il était si content de voir ces deux ministres d'accord, ce qui apparemment leur arrive rarement, qu'il accordait six mois de plus de prolongation d'existence à ce théâtre. Je ne comprends pas pourquoi on veut le supprimer; c'est sûrement le meilleur des trois de son ordre; c'est, dit-on, parce qu'il fait tort à ses anciens, les Variétés et le Vaudeville. On pouvait ne pas l'établir; mais puisqu'il l'a été, qu'il a réussi à plaire au public, pourquoi le supprimerait-on maintenant?

10. — On m'a assuré que l'on proposerait à la Chambre une indemnité de quatorze millions de rentes pour les émigrés et trois millions pour les colons de Saint-Domingue; ces rentes ne seront pas transférables pendant cinq ans.

La veille du jour où le Roi a nommé les cordons bleus, Monsieur jouait au whist avec M. de Maillé, son premier gentilhomme de la chambre. Son Altesse Royale dit : « Demain, il y aura dans le *Moniteur* des cordons bleus : le vicomte de Chateaubriand, le duc de Doudeauville, le duc de Damas... — Et puis? reprend le duc de Maillé. — Voilà tout », répond Monsieur. Là-dessus, le duc de Maillé, entrant dans une fureur effroyable, jette ses cartes et s'écrie : « On ne peut servir un « prince aussi ingrat, qui ne s'occupe pas davantage de ceux « qui le servent. » Monsieur jette également ses cartes, se lève, se promène à grands pas dans la chambre, puis dit à l'aide de camp suisse : « Prenez la place de M. de Maillé; il la trouve trop mauvaise. » Le duc de Maillé est parti pour la campagne. Le lendemain de cette scène, Monsieur a été chez les Enfants de France et a dit au duc de Bordeaux : « Viens, « mon ami, tu seras ma consolation, toi, tu n'as rien à me « demander. — Non, a repris la vicomtesse de Gontaut, il est « trop bien pourvu pour cela. »

14. — Par ordonnance du 14 janvier 1824, contrairement à celle qui exige quatre ans de grade de colonel dans un régiment de ligne pour entrer dans la garde, le prince de Léon a été nommé colonel des housards de la garde pour me rempla-

cer. J'ai pris rang dans le cadre de disponibilité des maréchaux de camp du 14 août 1822, date de ma nomination dans le grade, conformément aux règlements.

Louis XVIII vieillit; il ne relève presque plus la tête et la laisse tomber sur sa poitrine.

La baronne de Crussol est parfaite observatrice des convenances; elle loge avec M. de Blaire, conseiller d'État, qui a comme elle de soixante à soixante-dix ans; ils arrivent toujours ensemble dans la même voiture, mais M. de Blaire reste cinq minutes dans l'antichambre, afin de ne point entrer en même temps qu'elle. Elle estropie tous les noms; jamais elle n'a pu dire autrement pour le général Clarke et le cardinal Fesch que le général Claque et le cardinal Flèche.

16. — J'ai été ce matin à la chapelle des pairs, assister au mariage de M. le vicomte Talon, frère de Mme du Cayla, avec Mlle de Beauvau. La messe devait avoir lieu avant midi, mais elle n'a commencé qu'à une heure et demie, la noce n'étant arrivée qu'à cette heure-là, en voici la raison : Le bon M. du Cayla, qui a soixante-dix-sept ans, a épousé la querelle de sa belle-fille contre son fils, et il loge avec elle; il était témoin. En sortant de chez lui, ses chevaux ayant glissé, son cocher a jugé à propos de les mener chez un maréchal pour leur faire mettre des clous à glace : premier retard. M. du Cayla avait oublié de demander à quelle municipalité se faisait le mariage; il s'est fait conduire à l'arrondissement de la rue de Verneuil. N'y trouvant personne, il est allé au IIe arrondissement, rue d'Antin; il y avait un autre mariage où on attendait le maréchal Moncey. En voyant M. du Cayla dans son grand uniforme de gentilhomme de la chambre, son cordon rouge par-dessus, toute la mairie l'a appelé « M. le maréchal », ce dont il a été très flatté, et il s'y est établi; il était même fort disposé à signer comme témoin, la noce est arrivée et on lui a demandé ce qu'il voulait. S'apercevant alors de son erreur, il s'est dirigé à tout hasard à la mairie du Ier arrondissement, où toute sa famille l'attendait depuis une heure et demie. M. Talon, en bon courtisan, s'est marié en habit de gentilhomme de la chambre.

Le Roi a beaucoup de mémoire; il s'est conduit pour les présents et les galanteries vis-à-vis de Mlle de Beauvau, précisément de la manière qu'il l'a fait à l'égard de Mlle de Sainte-Aulaire, lors de son mariage avec M. Decazes, alors le favori.

18. — Lundi dernier, le Roi a dit à Mme la princesse de Beauvau, lorsqu'elle est passée devant lui : « Je vous remer« cie bien du cadeau que vous faites à M. Talon, qui connaît « toute mon affection. J'ai su que j'avais fait une indiscré« tion en annonçant trop tôt ce mariage; je vous en demande « pardon, madame; mais quand le cœur est content, on ne « retient pas ses paroles. »

20. — Chez la baronne de Crussol, grand bal-raout. Il y avait une telle foule qu'on ne pouvait se remuer; il n'y a eu cependant personne d'étouffé. M. de Blaire a conservé son chapeau à la main tout le temps; c'est une délicatesse pour la réputation de la baronne de Crussol : il n'est pas d'usage de garder son chapeau à la main lorsqu'on est chez soi.

24.—Le prince de Bauffremont et le comte de Maillé, chefs d'escadron, aides de camp de M. le duc de Bordeaux, ont été nommés lieutenants-colonels. Cela prouve qu'à l'abri des langes de M. le duc de Bordeaux, et en suivant Mme la gouvernante, on fait son chemin dans le militaire aussi bien et plus vite qu'en servant réellement. M. le comte de Brissac, autre aide de camp de M. le duc de Bordeaux, a été nommé lieutenant-colonel peu de temps auparavant. Ces trois messieurs étaient lieutenants à la Restauration; ils ont depuis appartenu à M. le duc de Berry, puis à M. le duc de Bordeaux; ils n'ont pas vu un soldat depuis dix ans. Certainement il serait beaucoup plus avantageux à l'État d'avoir quelques hommes et quelques chevaux de plus que de solder inutilement ces messieurs. Le ministre de la guerre est fort embarrassé pour l'argent. M. de Villèle ne veut pas lui laisser dépasser son budget, et la campagne d'Espagne lui a procuré une surcharge considérable d'officiers généraux et d'officiers à la suite.

Je suis parti de Paris pour aller à Melun prendre congé des housards de la garde. J'ai dîné à Montgeron à la fameuse

auberge de Mme Lombard; cette hôtellerie a de la réputation dans le pays, puis il y a l'illustration de Mme Lombard. Lorsque Bernadotte était maréchal de France, il avait une terre auprès de Montgeron; il se prit d'une belle passion pour cette jeune personne, qui n'y fut pas insensible. Devenu roi de Suède, il la fit épouser à un homme de sa suite et l'emmena à Stockholm. Le mari, ennuyé de son sot rôle, est revenu en France; sa moitié est restée avec Charles-Jean, auprès duquel elle jouit de la plus grande faveur.

Je suis arrivé à Melun à huit heures du soir; la plupart des officiers se sont rendus chez moi.

25. — J'ai travaillé toute la matinée avec le trésorier, puis j'ai passé la revue de cent recrues magnifiques que je m'étais procurées avec soin; c'est un beau cadeau que je fais à mon successeur. J'ai fait donner des gratifications aux instructeurs; j'ai été à cheval mettre des cartes chez tous les officiers, qui sont ensuite venus me chercher pour la messe. Le régiment était superbe; j'en ai passé l'inspection sur la place Saint-Jean. J'ai fait à chaque capitaine des compliments et des remerciements, puis j'ai commandé au régiment l'exercice à pied pour la dernière fois. Les housards ont fait une grande attention et se sont surpassés. Je leur ai adressé une petite allocution, et j'ai dit adieu à la sabretache. J'ai donné l'ordre de faire rentrer le régiment au quartier. Tous les officiers sont venus chez moi; j'ai parlé à chacun en particulier de leurs intérêts et de mon chagrin de les quitter. J'ai exhorté les lieutenants, leur exposant qu'il est de leur intérêt à tous de faire cesser la désunion qui règne entre eux, depuis le sabre offert au duc de Bordeaux. « Je pars, leur ai-je dit; il n'y a donc rien de « personnel dans le conseil que vous donne un vieux housard, « votre ami. Les uns ne doivent pas se prévaloir de leur for- « tune, vis-à-vis d'autres qui mettent aussi trop de raideur à « cause de leurs services. Quand on est sous le harnais, il n'y « a de différence que celle des grades. » J'ai été enfin à l'hôpital faire mes adieux aux housards qui s'y trouvaient.

Les officiers m'ont donné un repas; cette journée a été pénible pour moi, mais en même temps douce pour mon

cœur. Les regrets des vieux soldats, des bons serviteurs, sont une belle récompense du bien qu'on a voulu leur faire.

29. — Ce n'est point le ministère, comme on le pensait, qui a acheté les *Tablettes universelles*, c'est Sosthène de la Rochefoucauld, l'ami de Mme du Cayla; elles lui coûtent 180,000 fr. C'est le même Sosthène de la Rochefoucauld qui a fait l'acquisition de la *Quotidienne*, de la *Gazette de France*, de l'*Oriflamme* et du *Drapeau blanc*. C'est dans l'intérêt de M. de Villèle que la faction du Cayla a agi : tous ces journaux ont été payés avec l'argent de la cassette du Roi.

31. — Le marquis d'Avaray, maréchal de camp du 4 juin 1814, de cette promotion composée de débutants dans le militaire, a, depuis, commandé des départements sans passer pour un grand soldat; récemment nommé chambellan de la garde-robe du Roi, il a été promu hier au grade de lieutenant général. C'est encore une de ces nominations de cour du baron de Damas qui chargent le budget sans donner à l'armée un commandant de division. Le marquis d'Avaray compte pour tous services deux mois de sous-lieutenance pendant l'émigration, au régiment de Mortemart, à l'île de Jersey; s'y étant ennuyé, il était retourné en Angleterre. Il est entré dans la Maison Rouge, le 4 juin 1814, avec rang de maréchal de camp; le voilà maintenant apte à diriger une division, sauf à lui à être et à la mettre dans l'embarras.

1er février. — Monsieur et M. le duc d'Angoulême sont fraîchement ensemble; ils ne chassent plus de concert; quand l'un se rend à Vincennes, l'autre va à Marly. M. le duc d'Angoulême se rapproche des libéraux; il parle beaucoup contre la septennalité que veulent les ministres.

Le Roi appelle Mlle du Cayla sa troisième fille; cela déplaît à Mme la duchesse de Berry, qui a répondu au Roi que sa troisième fille était fort laide. Cette princesse a Mme du Cayla en horreur; en conséquence, elle passe presque tout son temps à Rosny.

10. — On a remarqué hier, à la réception du Roi, que Sa Majesté était très affaissée. C'est une nouvelle attaque d'érysipèle. Sa Majesté n'en a pas moins le soir reçu les dames.

12. — Le Roi est mieux. Dîner chez M. de Girardin. J'y ai beaucoup causé du Mexique avec le fameux voyageur, le baron de Humboldt, qui est au moment d'entreprendre un nouveau voyage aux îles Philippines. C'est un homme de beaucoup d'esprit et infatigable.

13. — Aujourd'hui, anniversaire de l'assassinat de M. le duc de Berry, les spectacles ont été fermés, et, chose singulière, M. le comte de Nantouillet, son premier écuyer, depuis premier gentilhomme de M. le duc de Bordeaux, a été enterré le même jour. Il n'avait pas quitté le duc de Berry pendant l'émigration; c'était un vieillard de mœurs douces, un brave homme de fort peu d'esprit.

16. — M. de Talaru, notre ambassadeur à Madrid, a le cordon bleu. M. de Chateaubriand qui le déteste, ne l'en ménage pas moins.

20. — La princesse Louise de Condé, supérieure du couvent du Temple, est tombée malade; le duc de Bourbon est venu la voir. Les journaux assurent que la présence de son frère a ranimé la princesse. Le vieux médecin Portal raconte fort drôlement que les sinapismes qu'il a mis ont produit cet effet. On n'a pas voulu lui laisser voir les jambes de Madame Louise, sous le prétexte que le médecin de la maison, le docteur Bailly, avait seul ce droit. M. Portal, à son arrivée, a trouvé ce médecin en prière avec les religieuses et ne faisant rien à la malade.

21. — M. le marquis de Dreux-Brézé, grand maître des cérémonies, qui avait été nommé maréchal de camp le 1er janvier 1816, et qui touchait depuis cette époque 8,000 francs comme maréchal de camp en disponibilité, vient d'être nommé lieutenant général. Il n'a jamais servi et n'a jamais vu un soldat; il va avoir 12,000 francs d'appointements. M. le baron de Damas charge encore là bien inutilement son budget; c'est le comble de l'absurde. M. le duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre, est également nommé lieutenant général, sans doute honoraire, car je ne le trouve pas dans l'almanach comme maréchal de camp dans le cadre de disponibilité.

Le lieutenant général Coutard a fait mettre à l'Abbaye le

baron Lainé, lieutenant-colonel de gendarmerie en non-activité, prévenu de porter la croix du Saint-Sépulcre sans autorisation, et, de plus, d'en délivrer pour de l'argent. Il est héraut d'armes et appartient en cette qualité aux cérémonies de France. Le maréchal Lauriston a écrit au général Coutard pour le réclamer; celui-ci lui a répondu qu'il ne le lâcherait pas. Là-dessus lettre à cheval du ministre de la Maison du Roi au commandant de la division, lui exposant qu'un maréchal de France, ministre, lui offrait assez de garanties pour mettre en liberté le lieutenant-colonel Lainé, et que lui, Coutard, y perdrait sa division, ou lui, Lauriston, son ministère. Comme résultat, ils ont conservé tous deux leurs places; ils y tiennent respectivement trop pour s'en séparer volontairement.

24. — On a apporté, il y a quelque temps, à la duchesse d'Escars le grand cordon de Marie-Louise d'Espagne; se persuadant que c'était une récompense du roi Ferdinand pour ses bons sentiments royalistes, elle n'a pas perdu un moment pour demander au maréchal Macdonald, grand chancelier de la Légion d'honneur, l'autorisation de la porter; elle l'a obtenue et s'en pavane. Ce cordon était pour une dame d'un nom à peu près pareil qui habite les environs de Valençay et qui a rendu des services au roi Ferdinand pendant sa captivité. Elle est venue à Paris et a réclamé son cordon à l'ambassadeur, duc de San Carlos. Celui-ci lui a assuré qu'il le lui avait envoyé. Vérification faite, il a été prouvé que la personne chargée de le remettre s'était trompée et avait été chez la duchesse d'Escars, à laquelle l'ambassadeur embarrassé l'a fait redemander. Mme d'Escars a tenu bon et n'a pas voulu le rendre, soutenant que les rois ne pouvaient faillir. Ferdinand a été obligé de le lui accorder pour arranger l'affaire. Elle m'a raconté que cet ordre magnifique, d'après ses statuts, ne pouvait jamais se quitter. Elle se dispose à faire faire une petite croix pour l'attacher à son épaule, apparemment sur sa camisole de nuit.

26. — Magnifique bal chez le duc d'Havré pour le mariage du jeune prince de Ligne, qui est fort bien tourné, avec Mlle de Conflans, qui est fort laide. Le bal était parfaitement éclairé

en bougies; les appartements de l'hôtel d'Havré sont superbes.

27. — On s'occupe beaucoup des élections. Il s'est commis à Paris des infractions positives à la loi : des gens qui ne payaient point les impositions nécessaires ont reçu des cartes d'électeurs; d'autres, qui réunissaient toutes les qualités requises, ont été écartés sous des prétextes absurdes; des gendarmes déguisés ont même été introduits dans les collèges; des électeurs ont été envoyés dans des arrondissements où ils ne devaient pas être, afin d'être sûr, de cette manière, de ne pas avoir de députés de l'opposition. Le ministère a fait une faute immense; il valait mieux avoir vingt députés de plus dans l'opposition et ne point faire usage des moyens illicites et coupables qui ont été employés pour avoir une majorité. MM. de Peyronnet, de Corbière et le baron Capelle sont entièrement perdus dans l'opinion; il me paraît difficile qu'ils conservent leurs emplois, à cause du scandale que cela produirait à la Chambre, quoique je ne doute pas que la majorité ministérielle ne soit immense. L'adroit M. de Villèle n'a point fait de circulaire, afin de ne pas se compromettre; il a seulement fait agir ses collègues. La loyauté de M. de Chateaubriand est révoltée de tout ce qui vient de se passer en ce genre. Le ministère est dans la joie d'avoir évité M. de La Fayette au collège de Meaux.

Le ministre de la guerre m'a fait venir pour m'annoncer que je vais recevoir l'ordre de me rendre à Barcelone, où je vais commander une brigade.

1er mars. — Le prince Eugène de Beauharnais, prince d'Eichstædt, duc de Leuchtenberg, est mort à Munich d'une attaque d'apoplexie; il n'avait pas quarante-quatre ans; issu du premier mariage de l'impératrice Joséphine, Napoléon l'avait adopté et lui avait fait épouser la princesse Auguste-Amélie, fille du roi de Bavière; il a suivi Bonaparte en Égypte, et il a fait depuis toutes les campagnes. Le prince Eugène fut longtemps vice-roi d'Italie; il y fit de grandes choses. Il s'était concilié l'estime des Italiens, qui le pleurèrent. La princesse sa femme, belle et agréable, était également aimée dans le pays. Le prince Eugène était d'une intré-

pidité rare. Il déploya de grands talents à la guerre; l'armée l'aimait et l'estimait. C'était un honnête et loyal homme; au milieu du pillage des autres corps d'armée, celui du prince Eugène se fit toujours remarquer par la discipline qu'il y maintenait. Le prince Eugène, s'il eût prêté serment aux Bourbons, leur eût été fidèle. Sa position ne le lui permettait pas; il était par là dans l'impossibilité de jamais commander nos armées; s'il l'avait pu, sa mort serait une perte irréparable pour la France.

10. — Jean-Régis Cambacérès, né à Montpellier en 1743, est mort hier. Jurisconsulte célèbre, il a été successivement second consul, puis prince archichancelier de l'Empire, duc de Parme; il avait voté la mort de Louis XVI, conditionnellement cependant. Nommé ministre de la justice pendant les Cent-jours, il a été, comme régicide ayant accepté des places, obligé de sortir de France; il a obtenu du Roi de revenir à Paris, où il a vécu depuis dans la retraite et la dévotion. Il avait pris le titre de duc Cambacérès. Si sa fortune était immense, son avarice était encore plus grande; ses économies sur ses revenus depuis la Restauration se montent à une somme considérable.

Le duc Cambacérès était un très habile et savant légiste, d'un caractère doux; son vote à la Convention ne fut que le produit de sa faiblesse. On eut généralement à s'en louer dans les hauts emplois qu'il occupa. Il aimait le faste, avec économie toutefois; sous l'Empereur, il ne se promenait qu'en habit habillé, accompagné de deux personnes également habillées à la française. On se moquait de l'étiquette qu'il faisait observer chez lui; au fond, cela n'était pas si bête : occupant alors la première place de l'État, mais sans autorité aucune, c'est au soin qu'il mettait qu'on rendît honneur à sa dignité qu'il dut une partie de la haute considération dont il jouissait sous le régime impérial.

Au raout chez l'ambassadeur d'Angleterre, on gelait au début; sir Charles Stuart est toujours dans la première pièce, faisant la révérence et n'ouvrant pas la bouche; malgré sa grossière écorce, il passe pour un retors diplomate, ce que je

me persuade difficilement. Lady Élisabeth Stuart, sa femme, est très polie; on ne s'ennuie pas moins à ses assemblées : en arrivant, on se plaint d'avoir été longtemps à la file; un instant après, on demande sa voiture.

Mme Davidoff, en quêtant, demandait l'autre jour à M. de Montrond pour les filles repenties; il lui a répondu : « Madame, si elles sont repenties, je ne leur donnerai pas; si elles ne le sont pas, je ferai mes charités moi-même. »

Raout chez la comtesse Just de Noailles. La duchesse d'Escars avait son grand cordon de Marie-Louise d'Espagne par-dessous sa veste. Il me semble qu'un raout, c'est pour une femme comme une revue pour un militaire, et qu'elle devrait le porter dans ces occasions-là par-dessus son fichu.

Le Roi m'a nommé, du 10 mars, commandant de la brigade de cavalerie de la division de Catalogne.

21. — J'ai été reçu en audience particulière par le Roi; je l'ai remercié de mon commandement et j'ai pris ses ordres. Louis XVIII m'a dit : « Vous y ferez bien, j'en suis sûr. » Puis il m'a congédié par un signe de tête; je le trouve vieilli et maigri.

Mme la duchesse d'Angoulême m'a reçu poliment et sèchement; cette princesse a de l'humeur de ce que je quitte la garde. M. le duc d'Angoulême m'a dit : « Je ne vous donne pas d'ordres, parce que je n'en donne plus; j'ai appris par la *Gazette*, ne me mêlant de rien, que le général d'Arbaud Mison va aussi à Barcelone. » Il m'a souhaité un bon voyage avec bienveillance.

Monsieur m'a dit : « Vous allez à Barcelone, vous y ferez bien, comme tout ce que vous faites. » Il a causé avec moi de mes services de soldat, de ce que j'ai fait un dur apprentissage, et il a ajouté : « Tout est tranquille en Espagne, mais il est fâcheux que le roi d'Espagne n'ait pas voulu ou n'ait pas pu donner une amnistie. » Je lui ai répliqué : « L'Espagne ne peut pas se comparer à la France; les partis y sont exaspérés les uns contre les autres. » Son Altesse Royale a repris : « En 1814 et 1815, en France, la Révolution était usée, mais en Espagne nous sommes arrivés pour

« l'apaiser au moment de sa fureur; les soldats constitution- « nels et les soldats royalistes licenciés sont en opposition. » Je lui ai observé qu'il y avait une grande différence entre le soldat français, dont la majorité est propriétaire et qui rentre par conséquent, au licenciement, paisiblement dans sa famille, et le soldat espagnol qui, ne tenant à rien, est disposé à infester les grandes routes. Monsieur m'a serré la main avec affection en me quittant et m'a souhaité toutes sortes de bonheurs.

24. — La santé du Roi n'est pas bonne, elle va en déclinant; je le tiens d'une personne qui le sait parfaitement.

Aujourd'hui, au Louvre, a eu lieu la séance royale pour l'ouverture de la session des Chambres. Le Roi a prononcé distinctement la première phrase de son discours, puis il a ânonné, sa voix s'est affaiblie. Sa Majesté avait à la main un cahier avec d'énormes lettres; elle n'y voit presque plus. Cela n'a pas suffi; sa mémoire manquant, le duc de Blacas, son premier gentilhomme, avec un autre discours à la main, lui soufflait continuellement à l'oreille. Le Roi est parvenu à la fin à grand'peine; il est dans un état qui fait vraiment pitié.

CHAPITRE II

Je pars pour Barcelone. — Mon passage à Lyon, à Nîmes, à Montpellier, à Béziers. — Le marquis de Beausset. — Arrivée à Barcelone. — Visite du marquis de Campo Sagrado. — État de ma brigade. — MM. de Chambrun et de Faudoas. — Surexcitation des esprits en Espagne. — Réaction contre les constitutionnels. — Deux mille assassinats en Catalogne dans l'espace de quatre mois. — Je suis logé chez le comte de Santa Coloma. — Fêtes de Pâques. — Société de Barcelone. — Le marquis de Bassecourt, l'intendant Frigolas, etc. — Dîners espagnols. — Affaires de contrebande. — Processions de la Fête-Dieu. — Le roi Ferdinand accorde une amnistie en termes fort vagues. — Misère des Espagnols. — Société de l'Ange exterminateur. — Blancos et negros. — Le comte Pène de Villemur et sa généalogie. — Nouvelles de Paris. — Mort de Louis XVIII. — Rappel du général Maringoné. — Arrivée du général Reiset. — Usages singuliers à Barcelone. — Je suis nommé au commandement de la brigade de cavalerie légère de la division de Cadix. — Anecdote sur le maréchal Lauriston. — Exécution capitale à Barcelone. — Je pars pour Paris avant de rejoindre la division de Cadix. — On m'entoure, à la Cour, par curiosité sur les affaires d'Espagne.

28 mars. — Je pars demain pour prendre le commandement de la brigade de cavalerie de la division de Catalogne.

2 avril. — Arrivé le soir à Lyon, je me suis empressé de faire une visite au général Paultre de La Motte, qui commande la division, et au général La Loyère, qui commande le département. Celui-ci est un de mes anciens camarades; il a voulu me faire rester un jour de plus pour me donner à dîner.

3. — Les généraux Paultre et La Loyère m'ont mené au spectacle. Nous avons été aux Célestins, dans la loge du préfet. Il y avait plusieurs personnes dans cette loge, entre autres deux dames, dont l'une fort belle, des environs de Grenoble : c'est le général Paultre qui leur avait obtenu d'aller dans la loge du préfet qui est absent. Le général La

Loyère a la disposition de cette loge, et pour s'assurer que nous aurions des places, il voulait toujours, pendant le dîner, envoyer chercher la clef de la loge. Le général Paultre était dans un état violent et lui disait toujours que c'était inutile; à cause de Mme Paultre, qui, dit-on, est fort jalouse, il ne voulait point articuler qu'il avait dit à des dames d'y aller. Après le dîner, il a confié au général La Loyère son embarras et m'a raconté à moi que nous trouverions une très belle femme dans la loge. Il m'a placé à côté d'elle au spectacle : c'est une bourgeoise que le seul nom de général transporte; il n'est pas douteux que le général Paultre n'en fasse tout ce qu'il voudra. Après le spectacle, nous avons laissé le général Paultre avec sa belle à son grand plaisir; je crois qu'il aura été charmé de la reconduire.

4. — J'ai quitté Lyon ce matin. Nous avons traversé Vienne : c'est une mauvaise garnison de cavalerie. Avant d'arriver à Valence, on passe l'Isère dans un bac. Nous avons soupé dans cette dernière ville, à onze heures du soir.

5. — Je suis arrivé à Nîmes, à deux heures de l'après-midi; je n'étais pas passé dans cette ville depuis dix-sept ans, j'ai été frappé des embellissements qu'on y a faits : le cirque est déblayé des maisons qui l'encombraient tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; la Maison Carrée est entièrement réparée, on a enlevé toutes les terres qui cachaient sa base.

6. — Mon secrétaire et mon valet de chambre courent tour à tour la poste; l'un a été roulé par son bidet hier, l'autre l'a été aujourd'hui, sans se faire de mal; ils rient chacun respectivement de la chute de l'autre.

Près de Montpellier, à Mèze, j'ai trouvé une colonne de deux cents prisonniers espagnols; l'officier du 16e de ligne qui était chargé de leur conduite me connaissait. Être reconnu n'est pas pour moi chose rare; j'ai été dans une foule de positions diverses, et il n'y a pas de ville un peu honnête en France où je ne trouve des connaissances; même à l'étranger, je n'en chôme pas. Ce lieutenant m'a raconté que ces prisonniers sont libéraux dans l'âme; ils chantent en route *Los milicianos* et autres chansons constitutionnelles; à part cela, leur con-

duite est parfaite, et ils sont satisfaits de rentrer dans leur pays; ils s'attendent à être licenciés.

Je suis descendu à Béziers chez le marquis de Beausset, mon parent et mon vieil ami, qui m'a reçu à merveille. Je n'avais pas vu cet ex-préfet du palais de l'Empereur depuis dix ans. A la Restauration, il a suivi l'impératrice Marie-Louise à Vienne, comme grand maître de sa Maison. Il fait peu d'éloges du caractère de cette princesse; pourvu qu'elle monte à cheval et qu'elle fasse trois ou quatre toilettes par jour, la grande-duchesse de Parme est très heureuse. M. de Beausset est toujours son grand maître honoraire; il est, de plus, membre du Conseil général de l'Hérault.

M. de Beausset sait beaucoup d'anecdotes de la Cour de Napoléon; il m'en a raconté, ce soir, une fort curieuse : c'est la manière dont l'Empereur apprit à l'impératrice Joséphine qu'il allait divorcer (1).

Il m'a dit que l'Empereur l'avait tutoyé une seule fois pendant le temps de son service auprès de lui; il lui donnait quelquefois de petits soufflets, qui étaient sa caresse habituelle et une marque de faveur parmi ses familiers.

Il est impossible d'être mieux reçu que je l'ai été par mon cousin Beausset, qui a une fort belle maison et un fort bon cuisinier; il a tout à fait l'air d'être l'obligé en me recevant chez lui.

7. — Je suis arrivé à Perpignan à six heures du soir; j'y ai dîné chez M. de Rocheplate, receveur général, qui m'a témoigné beaucoup de reconnaissance du service que mon père lui a rendu en le faisant nommer receveur général par M. Roy. M. de Rocheplate était secrétaire du duc Mathieu de Montmorency.

9. — La route est magnifique de Perpignan à Figuières; nous sommes partis de cette ville à midi et nous sommes arrivés à Girone à cinq heures et demie du soir. Les fortifications de Girone ont été en grande partie détruites, après la prise de cette ville, par les troupes françaises en 1811. Cette

(1) Cette anecdote est racontée en détail dans les *Mémoires* du marquis de Beausset.

place, où il y a quatre compagnies du 40e, est commandée par M. Lenormand de Kergré, lieutenant-colonel. Il y a environ quinze jours qu'à Lérida les paysans des campagnes sont entrés dans cette ville et ont demandé au gouverneur les têtes des constitutionnels; il les leur a refusées et est parvenu à les faire sortir de la place; ils sont rentrés le lendemain, demandant la tête du gouverneur lui-même. Cependant, après s'être contentés de quelques assassinats, les paysans se sont retirés.

10. — Nous sommes arrivés à Barcelone, belle et grande ville, à sept heures et demie du soir; j'ai été de suite chez le général Maringoné, commandant la division.

11. — J'ai fait des visites aux généraux Fernig, gouverneur de la place, et Rapatel. J'ai vu le marquis de Campo Sagrado, capitaine général espagnol. On est généralement satisfait de son arrivée en Catalogne; il voudrait la réconciliation de tous les partis. J'ai vu le lieutenant général Bassecourt, Français d'origine, gouverneur de Barcelone pour le roi d'Espagne, l'évêque, vieillard respectable. Je suis déjà l'ami du grand vicaire, qui parle français; il paraît homme d'esprit et gouverne le diocèse.

On m'a établi dans un beau logement, dans l'étroite rue de la Barre de Fer. Le marquis de Campo Sagrado ne m'ayant pas trouvé lorsqu'il est venu me rendre ma visite, sa voiture n'a pu tourner; le capitaine général, avec son flegme et sa patience espagnole, a mis vingt-cinq minutes à reculer; les deux gardes à cheval placés en avant de sa voiture suivaient pas à pas son mouvement.

Je remplace le baron Nicolas, vieux et brave militaire. Son rappel et celui du maréchal de camp Achard ont été provoqués par de prétendus propos tenus sur le vicomte de Maringoné, pitoyable officier général sous tous les rapports. Les généraux Achard et Nicolas ont fait au général Maringoné, devant le corps d'officiers, une scène sur leur rappel; il s'est troublé, leur a donné faussement sa parole d'honneur qu'il n'est pour rien dans leur changement. Ils l'ont forcé de plus à le leur écrire. Le général Fernig est gouverneur de la place;

le maréchal de camp Rapatel (Paul) a une brigade d'infanterie.

12. — J'ai reçu les visites de corps des officiers des 19e léger, 10e, 16e et 41e de ligne, de l'artillerie, du génie de la division, de ceux de ma brigade, composée du 3e de housards de la Moselle, colonel Chambrun, et du 3e de chasseurs des Ardennes, colonel Faudoas. Elle est en mauvais état; je la remettrai en ordre. Les troupes m'ont témoigné de la satisfaction de voir arriver un officier général, honnête homme, aimant son métier.

M. de Chambrun, très faible colonel, père du laisser-aller, a, entre autres gentillesses, exempté les officiers de semaine du pansage du matin, prétendant que cela donne de l'émulation aux sous-officiers; son prédécesseur était sévère, il devait naturellement, lui, être trop doux; son caractère le sert à souhait sous ce rapport; il y avait heureusement un si bon fonds de discipline dans ce régiment qu'il n'a pas pu le détruire (1).

Je lui ai parlé d'amitié; il a été capitaine sous mes ordres dans les gardes d'honneur; je lui ai dit que je lui donnerais des conseils, mais qu'il agirait comme de lui-même, que je lui attribuerais toutes les améliorations que je crois devoir être faites dans son corps, et que je ne donnerais des ordres ostensibles à cet égard que dans le cas où la non-exécution de mes conseils me mettrait dans la nécessité de le faire.

Le marquis de Faudoas a été neuf ans en non-activité et s'est rouillé; l'habillement de son régiment, faute de soins, est dans un triste état. Je lui ai parlé sérieusement, lui annonçant qu'il pouvait espérer devenir maréchal de camp, mais seulement en servant bien. Je lui ai parlé à la fois avec fermeté et intérêt; il l'a senti, et il a paru touché en me remerciant.

13. — Comme j'ai reçu hier la visite de corps des officiers de ma brigade, j'ai rendu une partie de celles que je devais,

(1) Ce drôle de petit colonel, toujours sautillant, laissait passer audessus de son col de grands morceaux de chemise; je le priai de rentrer ces langues de chat. Pour se consoler, il ouvrit son dolman, me montra

en allant chez les officiers supérieurs et le plus ancien de chaque grade des régiments qui sont ici.

14. — J'ai passé la revue du 3e chasseurs et du 3e housards. J'ai fait quelques observations nécessaires, et les colonels m'ont promis que, sous peu de jours, ce que je prescrivais serait exécuté. J'ai dit quelques mots aux officiers; il y a de beaux fonds de régiments, je suis persuadé que dans un mois ma brigade sera mieux.

16. — J'ai dîné hier chez M. Tourton, qui, en sa qualité de fournisseur de la haute volée, comme de raison, fait bonne chère et a de bon vin. Je crois que la Compagnie Ouvrard, dont il est associé, ne se contentera pas de ses vingt-cinq millions de gain sur les fournitures des vivres de l'armée; ils se proposent d'exploiter l'Espagne.

Le marquis de Campo Sagrado, nommé récemment capitaine général de Catalogne, homme estimé et fort estimable, voudrait concilier tous les partis. Le nombre des assassinats, qui s'était monté à plus de deux mille en Catalogne dans les derniers quatre mois, a considérablement diminué depuis son arrivée. Il est parfaitement secondé par l'intendant de police Ortiz, homme capable, de la classe des Espagnols appelés *Afrancesados*, parmi lesquels on trouve des gens d'un grand mérite. Le nombre des partisans riches et éclairés de la Constitution existant en Catalogne fait que les royalistes pourvus de sens commun voient la nécessité d'agir dans le sens d'une réconciliation. Ce n'est pas en laissant les constitutionnels à la merci du peuple qu'on pourra y parvenir.

La considération des Français à Barcelone serait plus grande, si, malheureusement, la conduite de quelques personnes marquantes ici, officiers généraux et intendants, ne l'avait pas diminuée. Les maréchaux de camp, ceux qui partent comme ceux qui restent, n'y ont pris aucune part; les

un grand jabot; je lui fis l'observation qu'il n'était plus au siècle de Louis XV, qu'il fallait s'agrafer; alors il laissa sortir de la manche de son habit les manchettes de sa chemise, prétendant que c'était pour montrer qu'il avait du linge blanc.

Je le prévins de mon intention de le mettre aux arrêts si ces plaisanteries-là continuaient; il se le tint pour dit.

affaires se sont faites sans eux, ils sont exempts de tout reproche à cet égard. En attendant, le soldat couche sur des paillasses au lieu de matelas; les généraux sont sans force vis-à-vis des autorités espagnoles pour réclamer.

17. — J'ai quitté mon logement de la rue de la Barre de Fer et j'ai remplacé le général Nicolas chez le comte de Santa Coloma, grand d'Espagne, qui possède plus d'un million de rente. Il y a chaque soir chez lui une assemblée (tertulia); les costumes n'y sont pas recherchés; la mise des femmes est, pour la plupart, celle des petites marchandes de nos bourgades.

18. — Messe et grande parade, ensuite grand dîner chez le général Fernig, gouverneur de Barcelone; il y avait le marquis de Campo Sagrado, le marquis de Bassecourt, gouverneur de la place pour le roi d'Espagne, le général et Mme de Maringoné, Mme Prunières, femme à la suite de M. Tourton, qui fait les honneurs de chez lui, M. Tourton, etc.

19. — Le lundi de Pâques, on va en pèlerinage au joli village de Gracia, à une lieue de Barcelone. Nous y avons vu des troupes de la Foi, encore vêtues de mauvais habits dûs à la munificence française. Des tartanes, charrettes couvertes, portaient les personnes riches; les coucous des environs de Paris auraient paru d'un luxe sans exemple à côté de ces espèces de pataches.

20. — Messe et parade pour la troisième fête de Pâques. J'ai donné un dîner en échange de ceux que j'avais reçus. Nous sommes tout à fait sur le pied de guerre, de sorte que c'était chose simple d'avoir deux tables de hauteur différente, à la suite l'une de l'autre. Mes camarades font si mauvaise chère qu'ils ont trouvé la mienne bonne.

Un prêtre passe dans les maisons de Barcelone, après la quinzaine de Pâques, muni de l'état de ceux qui y logent, maîtres et valets; il exige qu'on lui remette les billets de confession de chacun. Autrefois, on affichait dans l'église les noms des personnes qui n'en avaient pas présenté; maintenant les choses se passent d'une manière encore plus fâcheuse.

22. — Soirée chez le général Maringoné. On dansait dans

les ténèbres; sur les observations que j'ai faites à un colonel qui se mêle des cérémonies, on a allumé quatre lustres, de six bougies chacun, dans une autre pièce où s'est transportée la danse. Il y avait beaucoup de femmes espagnoles; cette nation est fort disposée à recevoir de nous des fêtes si on lui en donne, mais pas du tout, il me semble, à en offrir.

23. — J'ai causé longtemps avec M. Frigolas, intendant des finances; c'est un « exaltado » qui fait toujours le signe de couper le cou quand il parle d'un constitutionnel; rien ne lui fait autant de peine que les signatures des ordonnances de payement qui les concernent.

24. — Le 19 avril, jour de la deuxième fête de Pâques, à Benicarlo, petite ville du royaume de Valence, un officier de la marine royale en retraite, qui n'avait pas servi dans les troupes constitutionnelles, se maria, et, en conséquence, donna un bal. Les volontaires royalistes se trouvèrent à la porte de sa maison, et, prétendant que c'était une réunion de « negros », ils conduisirent en prison toutes les pauvres dames, couvertes de fleurs et de plumes, malgré les remontrances et l'opposition de l'alcade, dont ils méprisèrent l'autorité.

25. — Aujourd'hui a eu lieu une procession à Barcelone dans chaque paroisse, pour porter la communion aux malades qui n'ont pu aller à Pâques la chercher à l'église. Le marquis de Campo Sagrado, capitaine général, portait la bannière. Je tenais un des cordons : marque de distinction un peu fatigante; j'ai cru néanmoins devoir accepter pour ne pas choquer les mœurs du pays.

27. — Le marquis de Bassecourt, lourde bête française, lieutenant général espagnol, gouverneur de Barcelone, s'était fourré dans la tête de ne pas rendre aux maréchaux de camp français, comme étant d'un grade inférieur au sien, les visites qu'ils lui ont faites. Le capitaine général, les autres autorités se sont empressés de venir chez moi, M. de Bassecourt excepté. Je lui ai écrit le billet ci-après. Je l'ai communiqué d'abord à mes camarades maréchaux de camp; ils m'ont conseillé de le lui lire, mais de ne pas le lui laisser, pour

que cela ne dégénérât pas en une querelle de gouvernement gouvernement.

« Le comte de Castellane, maréchal de camp, s'est présenté « chez Monsieur le marquis de Bassecourt; il a eu l'honneur « de le rencontrer; MM. les généraux d'Arbaud et Rapatel se « sont également empressés d'aller chez Monsieur de Basse« court. Ces visites devraient être rendues dans les vingt-quatre « heures. Ces officiers généraux ont attendu plusieurs jours, « et ce n'est guère qu'après s'être convaincus que Monsieur le « marquis de Bassecourt était déterminé à oublier ce qu'il doit « aux officiers généraux de S. M. le roi de France, que le « comte de Castellane, en sa qualité de plus ancien commandant « de brigade de cette division, se voit forcé de prier Monsieur le « marquis de Bassecourt de s'expliquer catégoriquement. Dans « le cas où il persévérerait dans son manque d'égards vis« à-vis de ces officiers généraux, le général comte de Castel« lane espère que le général marquis de Bassecourt voudra « bien lui accorder la satisfaction convenable. Ceci est une « affaire entièrement particulière à Monsieur de Bassecourt, « car MM. les officiers généraux français ont eu à se louer de « la politesse de S. Exc. M. le marquis de Campo Sagrado, « son supérieur, et de MM. les officiers généraux espagnols. « Le général comte de Castellane est aux ordres de Monsieur « de Bassecourt, au lieu et à l'heure qui lui seront le plus « agréables; il le prie d'agréer l'assurance de sa haute consi« dération. »

J'ai communiqué ce billet à un adjudant de M. de Bassecourt, nommé Catalani, le priant de le prévenir que, le lendemain, à midi, mon billet lui serait porté par un officier pour lui être communiqué. M. de Bassecourt lui a demandé de longs détails à ce sujet et lui a dit qu'il voulait faire ses visites. En effet, à onze heures, il était chez moi; il a été dans la journée chez tous les maréchaux de camp. Les autorités espagnoles, déjà bien pour moi, me traitent encore avec plus de distinction depuis cette aventure.

28. — M. Tourton vient de partir pour Madrid par Perpignan; il va de là à Paris et reviendra, je crois, à Barcelone.

Ses deux calèches étaient attelées chacune de quatre chevaux du train d'artillerie, un maréchal des logis à cheval en avant, un officier d'état-major sur le devant. Il a prêté assez souvent ses chevaux à M. et Mme de Maringoné pour qu'il soit simple qu'à son tour, le lieutenant général lui fournisse des relais du train d'artillerie.

29. — On m'avait promis à mon départ un régiment d'infanterie légère dans ma brigade, mais jusqu'ici il n'est pas entré de nouvelles troupes; il est temps cependant qu'on nous envoie des renforts; les soldats sont très fatigués du service, quoique les remparts ne soient pas garnis de la moitié des factionnaires nécessaires; ils n'ont qu'une nuit sur deux. Les chaleurs vont nécessairement mettre beaucoup de monde à l'hôpital, et l'on ne saura comment garder les postes les plus importants.

Je suis content de M. de Sérionne, qui commande le 3e chasseurs; il fait tous ses efforts pour remettre ce régiment, qui était dans l'état le plus déplorable. Je me suis fait remettre l'état des bottes manquantes; sur cinq cents hommes, deux cents n'en ont qu'une paire, au lieu de deux qu'ils doivent avoir; il en est de même des pantalons, tout cela par défaut de sévérité du chef. Le meilleur capitaine de ce régiment, M. Icard, vieux militaire, est venu chez moi, y a dîné et m'a dit : « Soyez persuadé, mon général, que nous ferons tous nos « efforts pour mériter votre confiance. » Je lui ai répondu : « J'en suis certain, capitaine; vous voyez que j'agis avec beau- « coup de douceur, car je n'ai puni personne; je ne veux « même pas vous voir en détail avant un mois. »

Je n'ai point encore donné d'ordres, mais seulement des conseils aux chefs de corps; j'ai trouvé cette forme plus polie pour eux. Je pense que je serai utile à cette brigade; je ne doute pas que, dans deux mois, elle ne soit très bien tenue; on remarque déjà une amélioration sensible.

1er mai. — Spectacle espagnol : suivant l'usage, c'était une méchante farce qui se passait dans une auberge espagnole où l'on ne trouvait rien, ce qui n'est pas rare en ce pays. L'aubergiste n'avait qu'un pauvre lapin pour rassasier toute une

société; un officier arrive, contrefait l'enragé, met en fuite les dîneurs et mange le lapin; voilà toute la pièce.

3. — Le capitaine général a donné hier un repas de gala; nous étions cinquante, officiers généraux français et autorités espagnoles; nous sommes restés quatre heures à table. La salle du festin était magnifique; plus de quatre cents plats; s'il y a six perdrix, on en fait six plats, et ainsi de suite. Il y a eu quatre services.

Le trait du dîner a été des oiseaux qui se sont envolés de douze pâtés, au moment où on les a ouverts, de sorte que nous nous sommes trouvés dans une volière. Les figures des Espagnols se sont déridées à l'aspect de ces moineaux qui voltigeaient autour des bougies pendant le reste du dîner.

On devrait bien donner la Légion d'honneur à M. le marquis de Campo Sagrado, qui est si fier de l'ordre du Lys qu'il le cite dans le long énuméré qui précède toutes ses ordonnances.

J'avais à côté de moi le doux Frigolas; il m'a raconté, entre autres tendresses, qu'il désirait avoir, pendant vingt-quatre heures, à sa disposition soixante-huit transfuges piémontais et italiens au service de l'Espagne, qui sont arrivés de France à Barcelone; il ajoutait : « On en serait bientôt débarrassé. » Il s'écriait, en levant les yeux au ciel avec dévotion, qu'il ne pouvait pas croire que Dieu ne lui sût pas un gré infini s'il tuait cent constitutionnels. Vous pourriez croire que M. Frigolas est un homme mal élevé. Pas du tout; c'est un chevalier de Malte. Il était tout aussi éclatant dans son habit rouge que le commandeur de Ferrette dans les grands jours. Il est trésorier de la société de la Purissima Concepcion, qui se compose des royalistes qui veulent que tous les constitutionnels périssent et que les choses soient remises sur le pied où elles étaient avant l'invasion de 1808. Je lui ai observé que les constitutionnels se conduisaient bien à Barcelone. « Oui, m'a-t-il répondu, mais c'est déjà trop qu'ils vivent. » Et il accompagnait toujours le mot « constitutionnel » du geste de les tuer.

5. — Le lieutenant de Castellane a été, avec un détache-

ment du 3e de chasseurs, escorter des prisonniers espagnols à Molins del Rey, où on les remet aux troupes de leur nation. Il a rapporté que les soldats du régiment de l'infant don Carlos en avaient jeté deux par-dessus le pont, dans la rivière.

Il y a, à Barcelone, une goélette espagnole de la marine royale; il est dû aux officiers de ce port quatre-vingt-dix mois de traitement; il revient à un simple enseigne à bord de la goélette 10,000 francs d'arriéré.

10. — Grand dîner de gala chez le marquis de Bassecourt. Quatre heures à table! Il faut un grand fonds de patience pour résister à un pareil ennui; des services et des petits plats à n'en plus finir. J'ai profité de cela pour causer longuement avec l'abbé Avella, qui était à côté de moi; il est très fâché de ce que le gouvernement espagnol ne prenne aucune mesure pour empêcher les assassinats; les partis, suivant lui, loin de se calmer, ne font que s'aigrir : les meurtres ne feront qu'augmenter; telle est l'opinion de l'abbé Avella, qui est un prêtre influent et de beaucoup d'esprit; il a été de l'ancienne Junte et ensuite persécuté sous la Constitution; il n'en est pas moins modéré.

Notre commandant, le général Maringoné, avec de gros appointements et représentant l'armée française, n'avait pas de voiture; il vient d'en acheter une d'un oculiste de passage. Quand ce général passe dans les rangs de l'infanterie, il demande à la troupe si on ne la chagrine pas trop. N'ayant pas la confiance de l'officier, il croit par là s'attirer celle du soldat. Il se trompe entièrement; les soldats se moquent de lui et l'appellent « Maringouin, gouin ».

11. — J'ai commencé hier une revue de détail du 3e housards, par peloton; c'est une besogne longue, ennuyeuse, mais très utile. J'ai mis quatre heures pour trente hommes. De cette manière, on les voit tous successivement sans les fatiguer, et dans le plus grand détail. Ce peloton aurait pu être plus propre; cependant, il était moins mal tenu que je ne m'y attendais, et je n'ai puni personne, voulant que cette revue-ci soit encore une espèce d'avertissement. Le fait est que tous les officiers paraissent avoir un vif désir de bien faire.

12. — Grand concert chez le comte de Santa Coloma. La toilette des Espagnols, hommes et femmes, était un peu plus soignée que dans les « Tertulias » ordinaires. On aurait presque pu se croire dans une société de petits bourgeois d'une petite ville de France. Deux domestiques en galons tournaient des glaces, cinq ou six autres, en gilets ronds, qui avaient l'air d'être dans la misère, leur étaient adjoints. Le comte de Santa Coloma n'en est pas moins un des plus grands seigneurs d'Espagne, et des plus riches.

14. — Le baron Fernig vient de donner un ordre pour défendre d'aller au galop dans les rues. Cet ordre paraissant fait pour moi, j'ai été trouver le général Fernig, qui m'a dit qu'il en était désespéré et que c'est le général Maringoné qui l'a forcé. Les postes ont ordre d'arrêter et de conduire à la place, sans distinction, tous les officiers qui iront à cette allure. Le général Maringoné n'a qu'un seul cheval, qui a vingt-huit ans et une tournure unique; il ne craint pas ce désagrément. J'exécute, au reste, l'ordre à la lettre, et je vais au plus petit pas, quoique cela me contrarie beaucoup.

16. — Le général Maringoné, lorsque j'ai été avec les officiers le prendre pour la messe, m'a fait entrer dans son cabinet, pour me témoigner son chagrin de ce que j'avais pris pour moi la défense d'aller au galop. Je lui ai répondu que je n'étais pas le seul qui eût commis cette erreur. Il m'a dit que c'était le général Fernig qui avait donné cet ordre; je lui ai dit que j'avais été le trouver et qu'il m'avait assuré le contraire. Enfin, par arrangement et confrontation, le lieutenant général a avoué qu'il avait donné l'ordre, mais que le gouverneur l'avait mal libellé. Celui-ci a répondu en riant : « Je ne « tiens pas à ma rédaction, et demain, on va donner un ordre « interprétatif, d'après lequel l'allure des maréchaux de camp « ne sera plus réglée à la promenade, et ils ne risqueront « plus, si leurs chevaux s'emportent, d'être conduits au vio- « lon. » Le fait est que le général Maringoné tient beaucoup à ce que je traverse les rues à cheval à côté de lui, pour que le public voie bien que je ne suis plus fâché.

23. — Le spirituel marquis de Bassecourt, chef de la muni-

cipalité, a manqué de mettre en révolution la halle de Barcelone. Il défend par un « bando » d'appeler les fèves et les sardines du même nom que sous le régime de la Constitution, puis il veut que les harengères ne fassent pas usage de gros mots. Ce trop drôle de décret a disparu.

26. — J'ai donné à dîner aux officiers de la division et à plusieurs habitants. Le colonel espagnol royaliste Ramon m'a raconté, en sortant de table, qu'il avait reçu deux blessures à la bataille de Rio Seco. J'étais de cette charge; le piquant est que nous avons ramené vigoureusement ces gardes du corps, après un moment de résistance où il y a eu bien des coups de sabre donnés.

En sortant de table, don Ramon n'a rien eu de plus pressé que de tirer plusieurs cigares de sa poche et d'en offrir à la société; comme il avait affaire à tous officiers français, il n'a éprouvé que des refus; mais, pour répondre à sa politesse, je lui ai fait apporter du feu. Voilà que le colonel Chambrun, du 3e housards, auquel le tabac fait mal, commence à avoir des haut-le-cœur; alors l'Espagnol passe avec chagrin son cigare sous son pied pour l'éteindre, s'écriant : « C'est le roi Ferdi- « nand qui nous a donné cette mauvaise habitude. Sa Majesté « fume toujours six ou sept cigares après son dîner, une tren- « taine dans sa journée. »

28. — Le roi d'Espagne a accordé une amnistie. Les exceptions sont si étendues que le doux Frigolas la trouve excellente; il prétend qu'avec elle on peut arrêter qui on veut.

29. — Hier, le général Fernig est venu dans la loge où j'étais au spectacle; il avait l'air renversé. Il m'a pris à part et m'a dit qu'on lui mandait qu'il y avait ici un officier général chargé de faire une enquête; je lui ai donné ma parole d'honneur que je n'avais reçu aucun ordre à cet égard, et il a paru satisfait. Il m'a annoncé qu'il ferait la même question au général d'Arbaud Mison, et que c'était le baron de Vitrolles qui le lui mandait confidentiellement.

30. — L'amnistie a été publiée aujourd'hui, jour de la Saint-Ferdinand; il y a eu un *Te Deum* auquel ont assisté les autorités espagnoles et françaises, puis une grande parade

que j'ai commandée sur la Rambla. J'avais fait monter à cheval mon aide de camp, M. Patau, pour la revue; comme il ne se souciait pas de prendre un de mes chevaux, qu'il trouve trop vifs, il en avait emprunté un sur lequel il avait la figure de Sancho Pança, avec ses jambes courtes; cramponné sur le haut de son cheval, son schako en arrière, la visière au ciel, toujours emporté, il a laissé la moitié d'une fesse à cette affaire-là.

2 juin. — La contrebande en Catalogne est très considérable : à Villasar de Arriba, vingt-cinq bâtiments de grains et de marchandises ont été déchargés; dix-sept chaloupes montées par des gens armés ont forcé les douaniers à rester tranquilles spectateurs de l'événement.

Une goélette armée de douze canons, montée par cent hommes d'équipage de différentes nations, mouille depuis plusieurs jours devant le port de Masnau; les bâtiments contrebandiers de France et d'Italie déposent à son bord leurs marchandises, des barques de la côte viennent ensuite les prendre.

L'Espagne n'a pas dans ces parages un bâtiment capable de donner la chasse à cette goélette. Le commerce de Barcelone a consenti à armer cinq bâtiments pour la répression de la contrebande, mais à la condition *sine quâ non* que l'équipage serait fourni et les officiers nommés en entier par les négociants, sans qu'il y eût à bord un seul employé du gouvernement.

4. — Je me suis occupé beaucoup, depuis un mois, de ma brigade; j'en ai passé des revues de détail sévères, je l'ai exercée, j'en ai fait de la cavalerie légère. Le 3e de housards, bon régiment, a une belle espèce d'hommes, beaucoup d'Alsaciens; ils sont nés militaires.

Les allures, la position des cavaliers laissent à désirer dans le 3e de chasseurs; il est composé de Gascons tenant à cheval tout de même; leurs charges sont bonnes, il y a de l'ensemble dans leurs mouvements par pelotons, seulement les chevaux galopent quand ils doivent trotter; les tirailleurs montrent de l'intelligence.

8. — Hier soir, quel est mon étonnement de rencontrer, dans le corridor du spectacle, le capitaine Patau en frac ! Moi, observateur si strict de l'uniforme, je n'ai pu lui dire autre chose : « Vous, monsieur, mon aide de camp, en bourgeois? « Rendez-vous aux arrêts ! » Je l'y ai mis pour quinze jours, de plus à l'ordre de ma brigade.

M. de Kerret, sous-lieutenant au 5e housards, mon officier d'ordonnance, est arrivé hier; c'est un joli officier, leste, bien tourné, plein de bonne volonté et de dévouement.

11. — Le général Monck d'User est venu ici passer quelques jours; c'est un officier général de mérite et fort intègre : il s'est opposé, à Figuières et dans les autres places de son gouvernement, à ce que les officiers français louassent les fossés des fortifications à leur profit; il a voulu que le lieutenant du roi d'Espagne touchât ces revenus.

14. — Il y a quelques jours, M. Edmond de Bellejame, capitaine au 3e de chasseurs, vint réclamer chez moi contre une place que lui avait assignée son colonel pour la revue du lieutenant général, ce dont le colonel avait tout à fait le droit. Son ton et ses manières étaient tout à fait déplacés de la part d'un capitaine vis-à-vis de son colonel. Je dis à cet officier que, dans l'intérêt de la discipline, je ne pouvais faire autrement que le mettre aux arrêts, qu'on m'avait prévenu, qu'au lieu de bien servir, il avait l'habitude de faire des observations, et que j'étais bien fâché qu'il m'apportât lui-même la preuve de sa tendance à l'insubordination. Comme son colonel avait eu le tort de ne pas le punir sur la manière irrespectueuse avec laquelle il lui avait parlé, je me contentai de le mettre aux arrêts pour huit jours. Loin de sentir ses torts, M. de Bellejame vient d'écrire une lettre fort inconvenante à son colonel, dans laquelle il motive une demande de changement de corps; je vais le mettre aux arrêts de rigueur. Cet officier est fils d'un maître d'hôtel ordinaire du Roi qui n'est pas sans crédit, puisque ses deux fils, sans être sur le tableau d'avancement de leurs corps, l'un dans le 6e housards, l'autre dans le 3e chasseurs, ont été nommés tous deux capitaines au 3e de chasseurs; ce sont les deux plus faibles de ce corps.

17. — Mme la vicomtesse de Gasville, femme du consul de France, mort il y a six semaines, est partie hier avec sa famille. C'est une véritable perte pour moi, surtout à Barcelone, où il est si difficile de trouver des maisons où l'on parle français. Cette famille est très regrettée et très regrettable. Je lui dois beaucoup de remerciements pour la bienveillance avec laquelle j'y ai été accueilli. Me trouvant aussi isolé, je sentais très bien le prix de cette société sûre et aimable où je pouvais dire tout ce que je pensais, sans inconvénient.

24. — C'est aujourd'hui que finit l'octave de la Fête-Dieu et que se font les dernières processions; il y en a eu deux ou trois par jour dans différentes paroisses, pendant toute la semaine. C'est une chose assez curieuse : marchent d'abord en avant deux géants, homme et femme, vêtus à la turque; leur buste est en cire et planté sur des bâtons de quinze à vingt pieds de haut; des hommes cachés sous les jupons de ces deux énormes figures les font danser au bruit que font deux timbaliers montés sur des mulets. Ces deux timbaliers ont de grandes robes de damas vert et de grands chapeaux recouverts également de damas vert à fleurs; une foule de peuple les entoure en criant : « Vivat! » Ils tendent leurs longs bonnets rouges pour recevoir de l'argent. Voilà pour l'avant-garde. Vient ensuite un bedeau dont le costume est de damas rouge; il est chargé de diriger la marche de plus de deux cents enfants de chœur, qui portent des cierges allumés et qui chantent des cantiques. Au milieu des rangs, de jeunes prêtres portent les étendards de la croix, surmontés des divers attributs de la Passion; des prêtres et des moines de toutes les couleurs marchent derrière eux. La musique française vient ensuite, et puis encore une longue file de prêtres, enfin les autorités espagnoles civiles et militaires, tout le monde un cierge à la main; au milieu, le capitaine général porte un drapeau tout chamarré de broderies; les cordons sont tenus par des officiers supérieurs. Immédiatement après, s'avancent six aveugles jouant du violon et tous les chanoines de la cathédrale escortant la châsse, qui est portée par quatre prêtres pris parmi les plus âgés. Le dais est porté par six

officiers espagnols. Les autorités françaises viennent ensuite; une compagnie d'infanterie et un peloton de cavalerie ferment la marche. L'affluence du peuple qui suit cette procession est considérable. Cette cérémonie est la plus belle de celles qui se sont faites pendant cette octave.

2 juillet. — C'était hier courrier de Madrid, le capitaine général m'a dit qu'on lui mandait que M. de Talaru et les autres ministres étrangers avaient fait des représentations sur la non-exécution de l'amnistie. Une grande mobilité existe toujours dans les actes du gouvernement espagnol.

Le capitaine général d'Aragon, comte d'Espagne, donne pour l'exécution de l'amnistie, tant elle est peu claire, des ordres différents de ceux du marquis de Campo Sagrado pour la Catalogne; il en est ainsi dans les diverses provinces du royaume. La seule chose sur laquelle *blancos* et *negros* (blancs et noirs) sont d'accord, c'est leur désir de ne pas payer les contributions. Les abus dans l'administration sont tels, que la septième partie de l'impôt ne rentre pas dans le Trésor royal. La quantité de mendiants rencontrés en Espagne est étonnante. La misère des malheureux officiers est au comble; il n'y a pas de jour où il ne se présente chez moi des officiers supérieurs, des capitaines, des femmes d'officiers pour demander la charité. Ils se contentent de peu, il est vrai, mais leur nombre est si considérable que je ne pourrais y suffire. J'ai été obligé de leur fermer ma porte; malgré cela, quelques-uns trouvent le moyen de parvenir jusqu'à moi.

L'habitude de désobéir impunément aux autorités supérieures est enracinée en Catalogne; beaucoup d'individus ont pris les armes pendant la dernière guerre et se sont corrompus dans le métier de soldat indiscipliné. Rentrés chez eux, ils ne veulent pas travailler et sont réduits à la misère; les licenciés de l'armée constitutionnelle, comme ceux de l'armée royaliste, sont dans le même cas. Bon nombre de ces derniers ont des prétentions exagérées, même sur les biens des constitutionnels; leurs espérances sont frustrées, ils expriment hautement leur mécontentement.

3. — J'ai fait manœuvrer hier soir la brigade que j'ai l'hon-

neur de commander; il y avait cinq escadrons, dont trois du 3e de chasseurs, commandés par le colonel Faudoas, qui conduit très bien son régiment, et deux du 3e de housards, colonel Chambrun. La brigade a d'abord fort bien exécuté les évolutions de ligne à mon commandement; ensuite j'ai donné à M. de Chambrun cinq pelotons qui ont figuré l'ennemi. On a fait des manœuvres avec beaucoup d'ordre. C'est une belle et bonne brigade de guerre; il est dommage qu'elle soit aussi faible.

16. — Le marquis de Bassecourt vient d'être nommé capitaine général à Valence; les Valenciens n'auront pas en lui un grand génie pour les gouverner.

La police de Barcelone a assigné aux hommes et aux femmes des portions différentes pour se baigner; tous les soirs, on commande un brigadier et quatre housards pour protéger la partie affectée à ces dames; cela est assez drôle.

25. — Il existe une société de l' « Ange exterminateur », dont presque tout le haut clergé fait partie. Cette association a des ramifications secrètes non seulement en Espagne, mais encore en Portugal. Le gouvernement étant peu stable, les fonctionnaires qui ont besoin de leurs places craignent et ménagent cette société; ils ne rendent pas compte de ses menées. Il y a une autre association secrète royaliste, peu nombreuse, appelée « société de l'Ancre »; elle ne veut point le rétablissement de l'Inquisition, elle est sur beaucoup de points en opposition avec la société de l'Ange exterminateur.

5 août. — L'officier général le mieux vu par le roi d'Espagne est le partisan Bessières, ancien domestique, déserteur de l'armée française à la suite d'un crime pendant la campagne de 1808. Sa Majesté ne peut faire un pas sans lui et proclame que son trône serait à jamais en sûreté, s'il avait dans son royaume cinq cents hommes de sa trempe.

9. — Le comte Pène de Villemur, Français et émigré en 1792, lieutenant général nommé gouverneur civil et militaire de Barcelone, en remplacement du marquis de Bassecourt, est arrivé dans cette ville. Les gouverneurs de places en Espagne remplissent les mêmes fonctions que nos maires en France; ils rendent des ordonnances de police municipale.

Le comte Pène de Villemur est un homme de soixante et onze ans, très vert; il était officier de housards au commencement de la Révolution. Il émigra, passa au service de l'Autriche, y était major en 1809; il obtint de cette puissance l'autorisation d'aller servir en Espagne et y parvint au grade de lieutenant général; il est commandeur de l'ordre de Saint-Louis. Je suis devenu en peu de temps son ami et son parent, car il prétend que j'ai dû trouver une Marguerite de Villemur dans ma généalogie; je n'ai pas osé lui confier que je ne l'avais jamais lue.

Mme de Castellane m'a écrit de Paris que M. le duc de Doudeauville a laissé les postes pour remplacer le maréchal de Lauriston au ministère de la Maison du Roi; c'est un grand seigneur d'un caractère doux. On voit avec plaisir cette nomination. Il a fallu cette combinaison pour que le Pavillon Marsan, scandalisé des amours du maréchal de Lauriston avec les danseuses de l'Opéra, obtienne son renvoi. Le Roi a créé le marquis de Lauriston grand veneur pour le dédommager; c'est un tollé général.

Le Roi étant à Saint-Cloud, le comte Charles de Damas entra dans ses appartements. Sa Majesté dormait profondément; la terreur s'empara du premier gentilhomme de la chambre. Il l'appela, le tira par le bras; pas de réponse. L'alarme se répandit dans le château; on fut chercher Monsieur. Madame, qui s'habillait, accourut si vite que sa robe n'était passée que dans un bras. Les médecins de service ne sentirent point le pouls. Monsieur disait : « Mais l'émétique ou la saignée ! » C'est ce que le Roi exécrait le plus; ces mots le réveillèrent; il sortit de cet accident pour se mettre dans une grande fureur. A une bordée de jurements succédèrent ces mots : « Ah ! ah ! Monsieur, vous avez cru être roi ? » Depuis ce temps, Sa Majesté garde beaucoup d'humeur, et cette grâce de M. de Lauriston en est le résultat; le Roi a voulu ôter à la nomination de Monsieur, lors de son avènement, une des grandes charges de la couronne.

Le Roi s'est affaibli beaucoup, mais il a beaucoup de courage; on l'a supplié de ne pas recevoir : « Non, a-t-il répondu; « un roi peut mourir, mais ne doit pas être malade. » Ce

pauvre prince n'en parle pas moins à toutes les femmes; la mienne a été à une réception, elle est rentrée fort attristée. La tête du Roi est devenue de la grosseur de celle d'un petit enfant, et elle est ployée au point de toucher presque à ses cuisses; il parle de là. Malgré l'attention la plus soutenue, Mme de Castellane a eu une excessive difficulté à l'entendre.

Le vicomte de La Rochefoucauld a été créé directeur des spectacles et des arts; ce département a été distrait du ministère de monsieur son père. Sosthène ne peut pas dire une phrase qui ne commence par *Dieu, le Roi et les dames*; on prétend qu'il lui deviendra impossible de ne pas y substituer *Dieu, le Roi et les demoiselles*. On se moque de son discours aux danseuses de l'Opéra : « *Voulez-vous me plaire? Des pantalons larges et des* « *mœurs!* »

15. — Hier, à l'occasion de la fête de Mme de Maringoné, nous avons eu une danse à bord de la goélette *la Mésange*, stationnée dans cette rade. C'est M. de Cormier, colonel du 41e de ligne, fort occupé de Mme de Maringoné, qui a eu l'idée de cette soirée; sa musique a fait danser, les rafraîchissements et le souper ont été payés par lui, de moitié avec M. de Chambrun, colonel du 3e de housards. En sa qualité d'ami, il a cru devoir l'engager à payer la moitié des frais. Cela a fait sourire un chacun. Ce pauvre petit M. de Chambrun n'était guère fait pour être housard; j'ai souffert pour la sabretache de le voir ainsi « mettre dedans », ce qu'on appelle vulgairement dans notre état « faire aller », par l'infanterie.

20. — M. Patau, capitaine d'état-major, qui m'était attaché depuis quatre mois comme aide de camp, est parti, ce matin, pour la division du Haut-Èbre; c'est un bon officier; il a de l'esprit et il rédige bien, mais il ne sait pas monter à cheval.

22. — Les pouvoirs du marquis de Campo Sagrado, capitaine général, ont encore été augmentés il y a quinze jours; le roi Ferdinand l'a autorisé à destituer tout fonctionnaire civil et militaire, quel qu'il fût, et à le remplacer par intérim. Sa Majesté Catholique ordonne que tous les révoltés pris les armes à la main seront fusillés sans jugement. On s'assurera seulement de leur nom et du lieu de leur naissance.

21 septembre. — A deux heures et demie, le 20 septembre, est arrivé un courrier à Barcelone, venant de Paris, annonçant la mort de Louis XVIII. Ce prince a montré un grand courage; il est resté roi jusqu'au dernier moment, malgré les souffrances dont il était accablé.

Au milieu de cruels maux physiques, le Roi eut le grand mérite de contenir les partis; il frappait à droite et à gauche, suivant qu'il jugeait que les uns ou les autres déviaient de la ligne raisonnable. Sous son règne, la France a prospéré et a joui d'une grande liberté (1).

La lettre du ministre de la guerre qui annonce cet événement a été lue aux troupes dans les casernes, comme il était ordonné. Cela s'est passé simplement et bien.

Le courrier de Madrid a apporté du quartier général l'ordre

(1) Le comte de Bruges m'a raconté depuis à quel point Louis XVIII conserva un étonnant caractère jusqu'à la fin. L'autopsie du cadavre de Louis XVIII prouva qu'il avait une jambe presque cariée, l'autre pleine de plaies; il avait aussi quelque chose au cerveau. Jamais il ne voulut consentir à se confesser. Mme du Cayla lui fut députée pour cela deux jours avant sa mort. Il reçut fort mal la favorite, qui s'excusait de lui parler de choses qui ne la regardaient pas. Cette démarche fut le motif, de la part de Mme la Dauphine et de la famille royale, de leur constant bon accueil à Mme du Cayla. L'abbé Frayssinous, premier aumônier, avait été, sans succès, prier le Roi, de la part de sa famille, pour qu'il se confessât. On lui apporta le viatique deux heures avant sa mort. En écoutant l'archevêque qui récitait la prière des agonisants, il souleva sa tête moribonde et lui dit : « Monsieur l'archevêque, vous passez un verset. » Le fait était exact. La famille se retira après qu'il eut reçu l'extrême-onction. Le comte Charles de Damas, son premier gentilhomme, lui ayant observé que sa famille était affligée et qu'il ne lui avait pas parlé, le Roi lui répondit : « Faites-les entrer. » Ils s'approchèrent, et Sa Majesté prononça ces paroles : « Je vous donne ma bénédiction. »

M. de Bruges passa, une heure après la mort de Louis XVIII, dans la chambre du Roi. Il trouva les valets qui balayaient et roulaient pour le ranger le lit vert dans lequel couchait Sa Majesté; les rideaux étaient fermés, il les ouvrit et vit le Roi. On remuait son corps sans façon pour balayer plus à son aise.

Charles X succéda à Louis XVIII sans la moindre difficulté. Il y eut une grande revue au Champ de Mars; l'enthousiasme fut au comble, lorsque Charles X voulut être au milieu du peuple et sans garde. Voir un roi à cheval était une chose qui transportait les Parisiens; on en avait perdu l'habitude depuis si longtemps! Charles X s'entretenant avec le comte de Bruges du libéralisme du duc d'Orléans, l'excusait ainsi : « Il faut bien « qu'il cherche à plaire. Il n'y a qu'un enfant entre le trône et lui; s'il « venait à être appelé à y monter, il pourrait s'élever des difficultés. » (*Note du maréchal.*)

au général de Fernig de rentrer en France, le gouvernement de Barcelone étant supprimé. Le général en chef a désigné pour remplir les fonctions de commandant supérieur de Barcelone, en conservant celui de sa brigade, le général d'Arbaud Mison. Je me trouve maintenant le plus ancien maréchal de camp de la division de Catalogne; j'ai cru devoir écrire au chef d'état-major général de l'armée pour le prier de le rappeler à Son Excellence le général en chef.

27. — Le général Pène de Villemur, gouverneur espagnol de Barcelone, qu'on prétend ne pas être Villemur du tout, vient de m'envoyer un extrait de sa généalogie pour me prouver qu'il est mon cousin. Il m'écrit là-dessus une belle lettre, probablement dans la vue d'en recevoir une de moi qui constate sa parenté; mais j'aurai la cruauté de ne pas lui donner cette satisfaction. Il ne pense qu'à sa noblesse; c'est là sa plus douce occupation. Certainement, en l'appelant « mon cousin », il n'y a pas de chose que je ne lui fasse faire.

5 octobre. — Le brave général Ordonneau m'a écrit de Madrid qu'aussitôt la réception de ma lettre, il s'était rendu chez le général en chef, qui lui avait dit que je n'avais pas été nommé commandant supérieur de Barcelone, à cause de ma qualité de général d'avant-garde; que cependant, sur son observation que j'étais le plus ancien maréchal de camp, le général en chef avait dit qu'il soumettrait ma réclamation au ministre si je le voulais.

16. — J'étais hier du festin donné par le capitaine général Campo Sagrado pour l'anniversaire de la naissance du roi Ferdinand. J'étais placé entre les lieutenants généraux Grimarest et Villemur. On a porté la santé du Roi; le premier a ajouté d'une voix de stentor : « Absoluto. » Il m'a parlé continuellement de la nécessité de couper promptement quatre ou cinq dizaines de têtes de constitutionnels les plus marquants. Je lui ai fait l'observation qu'on en fusillait beaucoup journellement à Madrid et dans les provinces; cela ne l'a pas calmé. J'étais bien aise, je l'avoue, du titre d'*amigo* dont il me gratifiait. Mon autre voisin m'entretenait des belles archives de parchemin de sa généalogie et de la bibliothèque de Barcelone, où il

avait retrouvé des titres très importants pour les Villemur.

18. — Le lieutenant général Maringené a reçu sa lettre officielle de rappel; cela a été pour lui un coup de foudre; il doit attendre, à Barcelone, le lieutenant général Reiset, qui va le remplacer. Dans une belle lettre d'adieu que le général Maringené a adressée à la municipalité, il y parle de son zèle pour empêcher la contrebande, ce qui est une nouvelle preuve que le papier souffre tout. Français et Espagnols se réjouissent de son départ.

Barcelone continue à être très tranquille. Un bon opera buffa trois fois la semaine, et les autres jours comédie espagnole : ce sont, à peu près, les seuls divertissements de cette grande cité. On ne doit pas, au reste, se figurer qu'on sait en Espagne manger, se chauffer, se coucher, voyager et se procurer toutes les aisances de la vie comme en France. Les gens les plus riches font une chère détestable, ont de mauvais lits, des braseros au lieu de cheminées; il n'y a pas longtemps que des diligences ont été établies sur les principales routes, et encore, ce n'est pas sans peine. Saez a même voulu dernièrement les supprimer sous son ministère; ce à quoi le roi Ferdinand s'est opposé, se souvenant qu'à Valençay, pendant son exil, la diligence lui avait été commode. Auparavant les seules voitures publiques étaient des *galères,* charrettes non suspendues, à quatre roues, couvertes, et des *tartanes,* charrettes à deux roues, couvertes, attelées de mules et allant à petites journées. C'est encore ainsi que voyagent la majorité des Espagnols. Il n'y a de diligences établies que d'Irun à Cadix par Madrid, et de Barcelone à Madrid par Valence; celle de Barcelone à Perpignan a commencé son service au 1er janvier de cette année.

25. — Hier, à cinq heures, une ordonnance est venue dire que, dans une demi-heure, le lieutenant général Reiset allait arriver. J'allais me mettre à table, je suis monté à cheval pour aller au-devant de lui et lui proposer de venir dîner chez moi. J'ai été toujours galopant jusqu'à trois lieues de la place, où j'ai rencontré la diligence qui m'a annoncé que le lieutenant général n'arrivait que demain, qu'on s'était trompé. En revenant, je galopais au devant de mes ordonnances et de mon

aide de camp; un homme m'a crié : « Halte-là! » Je me suis arrêté pour voir ce que c'était et me suis porté avec mon aide de camp dans le champ d'où était parti le cri. Je trouvai un Espagnol avec un fusil sur l'épaule, fort étonné de se trouver au milieu de Français. Il nous dit qu'il avait crié parce qu'il croyait que nous étions de ses camarades et qu'il était de la *resguarda* (gendarmerie). Comme ils sont sans uniforme, cela se peut, mais je ne le crois pas; je pense plutôt que c'était quelque contrebandier. Nous aurions dû l'emmener pour éclaircir l'affaire, mais j'ai préféré revenir au galop; nous étions pressés de dîner; mes convives m'attendaient depuis deux heures.

26. — Le lieutenant général Reiset est arrivé à Barcelone. Les troupes bordaient la haie sur son passage; on lui a rendu les honneurs dus à son rang.

31. — M. et Mme de Maringoné sont partis hier; ils laissent ici plus d'ennemis que d'amis et une foule d'histoires assez divertissantes, mais qui perdent une partie de leur mérite quand on ne connaît pas les individus. Le général Maringoné n'a jamais pu appeler les officiers de garde autrement qu' « officier de garde », et Mme de Maringoné suivait son exemple. Cela choquait les officiers; aussi il n'y avait sorte d'histoires qu'ils ne se racontassent sur les festins du général. Celle du café, qui se répétait, dit-on, tous les jours, est assez drôle : « Officier de garde, prenez-vous du café? — Oui, mon général. — Je t'avais bien dit, Poulotte, de faire faire du café pour deux, et que l'officier de garde en prendrait. — Je ne le savais pas, mon ami. » Le général prend sa tasse, l'avance, et on lui verse le contenu de la cafetière; l'officier de garde le considère, et le général dit à sa femme, avec sa petite voix doucereuse : « Demain, ma bonne amie, il faudra que tu fasses faire du café pour l'officier de garde. »

2 novembre. — Mme de Castellane est accouchée à Paris, le 25 octobre, d'un garçon; on l'a appelé Louis-Charles-Pierre. Je regrette l'omission du nom de Boniface; comme Castellane, il ne devait pas lui échapper.

4. — J'ai arrangé un festin en l'honneur de notre nouveau

commandant le général Reiset. La conduite politique de celui-ci vis-à-vis des Espagnols est très sage; il ne prend pas, comme le général Maringoné, parti pour les exagérés, et la division a beaucoup gagné au change.

5. — Le général du Coëtlosquet, directeur du personnel au ministère de la guerre, m'a proposé, de la part du ministre de la guerre, d'aller à Cadix prendre un commandement plus considérable. Le tout est accompagné d'éloges de ma conduite, de confiance en moi; j'ai accepté.

6. — M. Ortis, intendant général de police de Catalogne, a été destitué; c'était un homme d'esprit et modéré; il s'était même laissé aller dans ces derniers temps, pour conserver sa place, à satisfaire les exagérés et à faire trop d'arrestations. Les concessions de cette nature ne mènent pas loin; il a eu seulement quelques jours de grâce. Les membres de la société de la *Purissima Concepcion* ou de l'*Ange exterminateur* font ordinairement suivre de près la destitution par l'arrestation. L'exagération des royalistes de ces contrées n'est comparable à rien; un de nos ultras de 1815 y passerait pour un jacobin.

8. — La société de l'*Ange exterminateur* tient de fréquents comités à Barcelone, dans le couvent de Sainte-Catherine; plusieurs moines ont été envoyés dans les montagnes afin de soulever le peuple et de l'animer contre les Français.

L'alcade de Figuières a fait entrer des gendarmes dans le salon d'une maison dont la société lui déplaisait; ils ont défendu à ceux qui s'y trouvaient de bouger; une heure après, est arrivé un alguazil pour prendre les noms des personnes de l'assemblée, puis il s'est retiré, laissant les assistants, effrayés de son apparition, continuer leurs divertissements.

Il y a à Barcelone, actuellement, quatre cent seize individus dans les prisons; c'est pourtant, grâce à notre occupation, une des villes d'Espagne où il y en a le moins, eu égard à la population. Les exécutions à Madrid deviennent chaque jour plus fréquentes; il y en a eu huit cents dans cette capitale depuis le retour du Roi de Cadix. Les officiers espagnols de l'armée constitutionnelle sont dans la misère; leur faible demi-solde ne leur est pas payée.

9. — Il existe ici un usage assez singulier au théâtre : lorsque le Saint Sacrement passe dans une rue voisine du spectacle, la représentation cesse, les acteurs et les spectateurs se jettent à genoux, ce qui est arrivé hier; les Français ne savaient pas ce que cela voulait dire; de plus, quand la garde est espagnole, elle prend les armes, et l'on bat aux champs tant que le Saint Sacrement se trouve dans les rues attenantes au théâtre; le moment où le tambour cesse est pour les spectateurs le signal de se relever et pour les acteurs celui de continuer la « fonction », car tout en Espagne s'appelle fonction, cérémonie religieuse comme spectacle.

Ici nous avons des nouvelles de Madrid du 3; tout y était sens dessus dessous, à cause de l'effroi du départ des Français. On dit que le roi Ferdinand a fait passer une note au roi de France, dans laquelle il demande qu'on fasse avec lui un nouveau traité d'occupation. Les préparatifs de la division de Madrid pour se rendre à Burgos continuent. On a décidé qu'une partie de l'armée d'occupation rentrerait en France.

17. — Un chanoine disait hier, et cela chez M. de la Roche Saint-André, consul de France, qu'il fallait tuer tous les constitutionnels, et chasser les Français, qui corrompaient l'esprit des Espagnols. On ne peut se dissimuler que, depuis que le projet d'évacuation de l'intérieur de l'Espagne par les Français est connu, le clergé se montre hostile contre nous.

19. — De nouvelles lettres de service sont arrivées pour les officiers généraux. La division de Barcelone est commandée par le vicomte Reiset, qui a sous lui les maréchaux de camp d'Arbaud Mizon et Monck d'Uzer. La division de Cadix et de l'île de Léon sera commandée par le lieutenant général vicomte Gudin, qui aura sous ses ordres trois maréchaux de camp : de Castellane, Mouton; j'ignore le nom du troisième.

24. — Parmi mes dîneurs d'hier se trouvait le capitaine Oudinot, du 10e de ligne; il n'est point parent du maréchal; il a de l'esprit naturel et est grand faiseur de caricatures. Il m'a mis sur son calepin avec les autres; je l'ai appris et, loin de m'en fâcher, je l'ai prié à dîner.

4 décembre. — Les cruautés du roi Ferdinand augmentent

à mesure que le départ des Français approche; on lui accorde pour sa garde, à sa grande satisfaction, les 1[er] et 2[e] régiments suisses au service de la France, sous les ordres du maréchal de camp comte La Loyère. Le quartier général de l'armée française a quitté Madrid, le 1[er] décembre.

5. — A Barcelone, un capitaine espagnol nommé Quimbert a été condamné à mort par la commission militaire de Catalogne pour le crime d'avoir crié : « Vive la Constitution! » Lorsque son défenseur a voulu exposer aux juges que ce cri de : « Vive la Constitution! » avait plus d'un an de date, et que, par conséquent, il était bien antérieur au décret portant peine de mort, le président a interdit la parole à l'avocat. Les détails de l'exécution de cet infortuné sont d'une cruauté inouïe. Il laisse une femme et cinq enfants. Ce malheureux était depuis vingt-quatre heures dans une chapelle ardente, chargé de chaînes, avec trois prêtres, d'après l'usage du pays. Au moment où il est arrivé au pied de l'échafaud, le moine qui l'assistait s'est assis sur un fauteuil, l'a fait mettre à genoux, l'a couvert de sa robe et confessé; on lui a fait faire ensuite deux adorations, l'une devant la croix de la procession qui l'avait amené, l'autre devant une chapelle qu'on avait dressée. Après qu'on l'a eu pendu, le bourreau lui a sauté sur les épaules, suivant la coutume. La division française est indignée que pareille chose se passe sous ses yeux (1).

8. — Il y a eu messe et parade et des salves d'artillerie, à l'occasion de la fête de la Conception; le peuple a été se promener à la citadelle de Montjouy, dont les portes lui sont ouvertes ce jour-là. Le soir, a eu lieu le premier bal masqué qui se donne au profit de la maison de charité; c'est un privilège de Barcelone, où l'on n'ose pas défendre les mascarades, comme dans le reste de l'Espagne. Là se trouvent mêlées les femmes de la lie du peuple avec celles de la haute société; les unes sont couvertes de diamants, les autres de haillons. Le capitaine général était dans une loge drapée, en

(1) Je ne fus pas un des moins vifs à insister auprès des ministres, à mon retour à Paris, pour que nous tinssions à l'exécution de nos capitulations, au moins dans les lieux occupés par nous. (*Note du maréchal.*)

grand uniforme; lui et le commandant de la place pouvaient seuls y être en uniforme.

10. — Dîner chez le duc et la duchesse de Frias; le repas n'était ni tout à fait à la française, ni tout à fait à l'espagnole. La duchesse de Frias, femme de quarante ans, a été belle; elle est très recherchée dans sa parure; elle fait au moins trois toilettes par jour et tient beaucoup à n'avoir que des chapeaux et des robes venus de Paris; elle parle bien français et a de l'instruction. Le duc de Frias, son mari, est distrait et singulier; parmi les grands d'Espagne, c'est encore un homme distingué. Il y avait à ce festin le comte et la comtesse de Santa Coloma, le marquis et la marquise d'Ayerbe. Le marquis d'Ayerbe est horrible; comme presque tous les grands, il a quitté le service; mais comme il a été exempt des gardes du corps, il en porte l'uniforme les jours de gala; il avait un habit galonné sur toutes les coutures, sans épaulettes, avec des petites bottes à revers. Il ressemblait à un vilain petit laquais de premier président, en grande livrée.

15. — La gabare *la Panthère* est arrivée hier à Barcelone pour me conduire à Cadix; j'étais encore indécis si je m'embarquerais ou si j'irais à Paris; j'ai pris ce dernier parti. J'ai reçu la visite des officiers des corps et de l'administration de la division de Catalogne; tous m'ont témoigné les plus aimables regrets de mon départ.

J'ai été au spectacle faire mes adieux dans les vingt-deux loges de ma connaissance; chacun s'est informé de quel côté j'irais; les habitants m'ont donné beaucoup de témoignages d'attachement. Le capitaine de gendarmerie, François, m'a dit qu'il savait par ses rapports que les habitants me regrettaient beaucoup.

16. — Il m'aurait fallu quatre jours pour faire arriver une calèche à Perpignan; je pars par la diligence avec Ayhartz, mon valet de chambre.

25. — Je suis arrivé à Paris à six heures du soir, heureux de revoir ma famille, après neuf mois d'absence. J'ai remis immédiatement mes dépêches au ministre de la guerre, M. de Clermont-Tonnerre, qui m'a accueilli à merveille et m'a ques-

tionné beaucoup. Un arrivant d'Espagne, où il se passe de si étranges choses, est toujours bon à entendre.

26. — C'est justement dimanche. J'ai été à la Cour; le Roi m'a bien accueilli. M. le Dauphin m'a parlé pendant un quart d'heure. On m'a entouré au Château, probablement par curiosité sur les affaires d'Espagne.

CHAPITRE III

Anecdotes sur le baron Rothschild. — Mme de Marcellus et Mme Gabriel Delessert. — La princesse Bagration. — Le prince Tufiakin. — M. Poter et la société des vieilles joueuses chez la duchesse de Luynes. — Concerts chez M. Roy, chez la duchesse de Raguse, etc. — Mauvaise chère des ministres. — Fêtes pour le mariage de M. d'Avaray avec Mlle de Mortemart. — Le prince Léopold de Saxe-Cobourg. — Je pars pour Cadix. — Séjour à Toulouse. — Anecdote sur le général Domon et le port de l'uniforme. — Je m'embarque à Barcelone sur l'*Amphitrite*. — Le comte d'Oysonville. — Remarques sur les marins. — J'arrive à Cadix après quatorze jours de traversée. — Je suis bien accueilli par le général Gudin. — Mon quartier général à Puerto Santa Maria. — Détails sur les cantonnements de Xérès, Chiclana, San Lucar de Barameda, etc. — Service de ma brigade. — Triste situation de l'Andalousie. — Invalides espagnols. — Les fonctionnaires espagnols ne reçoivent jamais ce qui leur est dû. — Procession curieuse à Xérès; je visite la Cartuja. — Description de Puerto Santa Maria. — Je donne des soirées et je mets mes officiers en relation avec les habitants. — Établissement du service sanitaire sur vingt-quatre lieues de côtes. — Vols continuels sur les routes. — Les corsaires colombiens croisent dans le détroit et capturent les bâtiments espagnols. — Position fausse de la France en Espagne. — Nouvelles de Paris. — Sacre de Charles X. — Je visite souvent à l'improviste les postes du cordon sanitaire. — Courses de taureaux. — Mes discussions avec le sieur Belaustequi. — Je fais observer la plus exacte discipline aux régiments qui passent successivement sous mes ordres. — Voyage de ma famille en Italie. — Sa visite à Marie-Louise. — Prises d'armes fréquentes au Puerto Santa Maria.

1825

2 janvier. — On raconte que le baron Rothschild a été à Neuilly, chez M. le duc d'Orléans, avec sa femme, qui est de plus sa nièce; elle est jolie pour compenser la laideur du baron; il vient de l'épouser. Comme le prince entrait dans le salon, il a été droit à lui : « Monseigneur, connaissez-vous « Mme de Rothschild? — Non. » Alors se tournant vers elle :

« Madame de Rothschild, je vous présente Monseigneur le duc « d'Orléans. »

3. — Le comte Potocki, ennuyé d'être toujours appelé par Rothschild « Stanislas » tout court, lui a dit : « Apprenez-« moi donc votre *nom de baptême*, monsieur de Rothschild; je « voudrais savoir aussi comment vous appeler. »

5. — M. de Villèle a beaucoup d'ennemis; la majorité lui échapperait certainement, si le Roi ne le soutenait pas franchement. La loi sur le sacrilège, qui l'assimile pour la peine au parricide et qui est présentée à la Chambre des pairs, n'a pas de succès.

J'ai eu une audience du Roi, toujours bon et aimable; je lui ai parlé franchement sur l'Espagne. Sa Majesté m'a écouté avec bienveillance.

8. — J'ai dîné chez le grand Rothschild. Sa femme est fort bien; il y avait à ce festin le baron de Humboldt et M. Alexandre de Laborde, qui sont gens instruits et d'esprit.

9. — Le dimanche, on fait sa cour; Sa Majesté s'arrête et parle à presque tout le monde; elle m'a demandé si c'était une visite d'adieu; je lui ai dit que non; à quoi il a repris avec une grande obligeance : « Je ne vous presse pas du tout. »

L'ouvrage de M. Philippe de Ségur sur la campagne de Russie a du succès.

11. — Les deux nouvelles mariées à la mode cet hiver sont : Mme de Marcellus, née Forbin, fort belle personne, et Mme Gabriel Delessert, née Alexandre de Laborde, très gracieuse, jolie et très spirituelle; sa mère est encore superbe.

15. — L'opera buffa italien est fort couru à Paris depuis deux ans; cela est reçu, il faut y avoir une loge.

20. — La loi sur les émigrés est trouvée si mauvaise que les ministres ont pris le parti de dire eux-mêmes qu'elle ne vaut rien, mais qu'on ne peut pas en faire une meilleure.

On demandait à M. Béraud, député de l'Allier, si toutes les lois passeraient. « Mon opinion, répondit-il, est que la « Chambre est telle qu'on y ferait passer la Seine, malgré « l'exhaussement des quais, si on le voulait. »

24. — Le baron Hyde de Neuville, notre ambassadeur en

Portugal, est arrivé à Paris; il a quitté Lisbonne sans ordre, en voyant que la France perdait son influence et que l'Angleterre s'en emparait. Le ministère, qui ne se soucie pas de sa présence à la Chambre des députés, est fort mécontent de son retour. La France est en délicatesse avec les différentes puissances. L'Angleterre est maîtresse du Portugal; nous l'aurions été, nous, de l'Espagne, si nous avions eu la force de le vouloir.

26. — La princesse Bagration donne des raouts. Elle est à Paris, en mission de l'empereur de Russie, auquel elle écrit chaque jour; elle ne manque pas une séance de la Chambre des députés, y reste du commencement à la fin, dans la tribune des ambassadeurs. Elle a au moins cinquante ans, est parfaitement conservée, fort spirituelle, encore belle. J'ai remarqué chez elle un singulier whist. Le maréchal Soult avait pour partner le maréchal Beresford, vis-à-vis duquel il s'est trouvé en Portugal. Lord Granville, ambassadeur d'Angleterre, et le duc de Duras complétaient la partie. Je vais noter ces jours-ci sur mon journal les principales assemblées; on y verra que ce sont les étrangers qui font presque exclusivement les honneurs de Paris. On ne conçoit pas, par exemple, que le prince et la princesse de Chalais, qui sont accablés de richesses, chez lesquels les successions, les plus inattendues même, abondent, ne donnent jamais un verre d'eau. Leur fils, le comte Élie de Périgord, et sa femme Mlle de Choiseul, ont une fortune énorme; eh bien! ils vont partout, recevant de tout le monde bals et festins, et n'inventent pas de rendre la moindre chose à qui que ce soit.

27. — Le prince Tufiakin donne des soirées et de fort jolis bals. Ce Russe a le cou de travers et pour maîtresse une actrice de l'Ambigu. Il a inventé l'année dernière d'arranger un bal pour les actrices; les principales n'y étant pas venues, il a été forcé cette année de se rabattre sur les femmes de bonne compagnie. Il m'a dit, à cette occasion : « Les femmes de théâtre sont des bégueules; elles auraient voulu avoir leurs messieurs avec elles. » Celles de la société ne l'ont pas été; elles viennent à ses jolis bals.

Il y a une société de vieilles joueuses : la duchesse de Luynes, la comtesse Tyskiewiez, Mme Dumesnil, etc. Elles se réunissent le mercredi à l'hôtel de Luynes; M. Poter, Anglais, gendre de M. de Vaublanc, fait le banquier et gagne beaucoup d'argent. L'écarté a lieu en sortant de table. M. Poter se place dans une encoignure, de manière à cacher son jeu. M. de Montrond prétend qu'il ne peut manquer de gagner, que les vieilles femmes ont tellement peur qu'elles écartent toujours, eussent-elles même trois rois et deux atouts. Après l'écarté vient le creps, où M. Poter est banquier, jouant pour ou contre, avec les avantages des tripots. Cela dure quelquefois jusqu'au lendemain à midi. Le dernier mercredi, Poter, ayant eu un besoin, est sorti dans la cour, puis rentrant en se frottant les mains dans le salon : « Mesdames, a-t-il dit, je suis maintenant tout à vous. »

28. — Concert chez le comte Roy; excellente musique. Ces réunions sont nombreuses : la meilleure compagnie de Paris, avec un fonds d'avocats; il y a foule. Le comte Roy possède une immense fortune en terres, qu'il a acquise honnêtement; ce n'est pas maladroit, car il était à ses débuts avocat sans fortune. Il est pair; malgré son énorme richesse, il ne se console pas de ne plus être ministre; il lui en est resté de se faire appeler Monseigneur par ses laquais, dans son intérieur.

La duchesse de Raguse a aussi des concerts; Mme Pasta, Mlle Cinti, la fleur des pois des cantatrices, une société mélangée de l'ancienne et de la nouvelle cour s'y réunissent. La duchesse de Raguse vise à une grande élégance; elle se méprend en se persuadant qu'elle la trouvera à force d'argent. Cette marchandise ne s'acquiert pas avec de l'argent seul; il faut, outre cela, une délicatesse de tact qu'ont seules les personnes élevées dans le grand monde.

29. — Bal chez le comte Stanislas Potocki; il y avait foule, et le bal était fort joli. Le comte est un Polonais de quarante-cinq ans, fort riche; il danse comme un perdu. C'est un des étrangers en possession de faire les honneurs de Paris.

Nos ministres font généralement une chère détestable, en exceptant cependant le garde des sceaux Peyronnet, qui

la fait très bonne, et M. de Chabrol, qui la fait passable. MM. de Villèle, de Clermont-Tonnerre, de Damas, rivalisent en festins déplorables. Un des convives du ministre des affaires étrangères, voyant derrière lui un palefrenier de M. de Damas qui le servait, et mourant de soif, lui a dit : « Mon ami, quand tes chevaux ont soif, que fais-tu? — Monsieur, je monte dessus et je les conduis à l'abreuvoir. — Alors fais-moi le plaisir de me sauter sur les épaules. »

31. — On parle d'un érysipèle de l'empereur Alexandre. Dans la crainte de l'arrivée de quelque mauvaise nouvelle de sa santé, on a hâté le « traitement » du prince Volkonsky, son ambassadeur extraordinaire, envoyé pour féliciter Charles X sur son avènement. On appelle « traitement » le repas donné par le Roi aux ambassadeurs.

1er février. — J'ai été à la soirée de noces de M. d'Avaray, petit-fils du pair, sous-lieutenant aux cuirassiers de la garde, beau grand jeune homme; il épouse Mlle de Mortemart, fille du marquis, très grande, on peut même dire belle personne, malgré son trop gros nez; elle est spirituelle, a vingt-deux ans.

Raout chez la comtesse de Noailles; une vieille princesse de Nassau, couverte de bleu et d'argent avec une aigrette de même métal, était la plus burlesquement vêtue de l'assemblée. Le prince Léopold de Saxe-Cobourg, qui va partout, y était; il a perdu, le même jour, sa femme, son fils et la perspective d'un royaume. Son air de tristesse a cependant précédé ses malheurs.

A une soirée de la comtesse de Noailles, le prince de Talleyrand, son oncle, disait qu'il en voulait au jeu de l'écarté, ajoutant qu'il ne conservait dans sa vie d'autres remords que celui d'avoir laissé établir ce jeu chez lui, pendant la consulte de Lyon. Il prétend que le maréchal Lannes, le voyant jouer, s'était écrié avec la joie des anciens souvenirs et l'accent de son pays : « Es l'écartas! »

3. — Soirée chez le marquis et la marquise de Pomereu, née d'Aligre. Ils sont énormément riches; on voit chez eux beaucoup de personnes de l'ancien Parlement, auquel la marquise tient par son mari et par son père.

5. — Bal chez Rothschild, nombreux; abondance de jolies femmes; plusieurs ont été deux heures et demie à la file, et à une heure du matin, comme je m'en allais, le comte Perregaux arrivait, disant qu'il était en chemin depuis neuf heures du soir.

Beau discours du baron Pasquier à la Chambre des pairs pour un amendement à la loi des religieuses.

6. — Réception des dames chez le Roi; il y en a huit nouvelles présentées, en tête, Mme de Marcellus, née Forbin, comme la plus jolie; elle a fait effet par sa beauté. Mme la comtesse des Roys, née Hoche, a été citée également.

10. — Je pars aujourd'hui pour aller prendre le commandement de l'avant-garde de la division de Cadix; à peine arrivé d'Espagne, j'y retourne; je n'ai passé que six semaines au milieu de ma famille, auprès de ma femme, de mes enfants, de mon bon vieux père et de ma bonne seconde mère. Je vais quitter pour courir de nouveaux hasards tout ce qui m'est cher; ce n'est pas sans chagrin. Il y a vingt ans que je sers, et le jour où je me suis fait soldat, j'ai pensé que ma vie n'était plus à moi. On ne peut pas rester chez soi et suivre avec distinction la carrière militaire. Ma mission actuelle est enviée de tel individu, qui cependant serait au désespoir d'en être chargé et de s'éloigner de la douce vie de Paris. J'ai eu à peine le temps de m'occuper de mes affaires particulières.

13. — J'ai pris la malle-poste, très bonne voiture, due à M. de Mezy, pendant la direction générale des postes; il les a substituées à d'horribles tombereaux qui brouettaient jusque-là les lettres et un voyageur. Moyennant trente sous par poste, on n'a à s'occuper de rien, les chevaux sont prêts aux relais. En prenant les trois places de l'intérieur, c'est plus agréable que d'avoir sa voiture. On s'arrête peu, par exemple, de Paris à Toulouse : une heure à Bourges, une à Limoges, une autre à Cahors. J'ai trouvé dans cette dernière ville, pour directeur des postes, un M. Dumoulin, ancien premier commis de celles de Pau, à l'époque où mon père y était préfet. Il n'a pas voulu me laisser remonter dans la malle-poste

sans boire un verre de vin de Jurançon à sa santé. Les Béarnais conservent une profonde reconnaissance à mon père du bien qu'il a fait dans les Basses-Pyrénées, pendant dix ans et dans des temps difficiles.

14. — A Toulouse, j'ai dîné chez le comte de Castellane, mon parent; son fils s'appelle Boni comme moi; il a épousé Mlle de Kercado, dont il a deux enfants; c'est un homme de beaucoup d'esprit et de talents. J'ai trouvé à Toulouse le maréchal de camp Reynaud, qui commandait déjà une brigade en 1808, en Espagne, à Rio-Seco, dans la division Mouton, dont j'étais alors aide de camp. C'est un officier fort brave au feu; je suis étonné qu'il n'ait point eu d'avancement.

15. — J'ai été obligé de séjourner à Toulouse, le préfet, M. de Juigné, m'ayant invité à dîner. J'avais accepté, croyant que le courrier ne partait qu'après-demain; j'ai appris ensuite qu'il y avait une diligence qui partait tous les jours pour Perpignan, mais c'était trop tard. M. de Juigné avait déjà fait ses invitations en mon honneur pour le festin qu'il s'est accordé et dont nous ne nous souciions probablement pas plus l'un que l'autre.

Le cardinal de Clermont-Tonnerre est archevêque de Toulouse. C'est un vieillard fort vert, très exagéré ultramontain, mais très poli. Il aime le faste; c'est le cardinal auquel la soutane rouge fait certainement le plus de plaisir; quand il est hors de son diocèse, il rougit autant qu'il peut avec des passepoils l'habit noir qu'il est obligé de porter.

Le dépôt du 9e de ligne en garnison à Toulouse n'est pas bien tenu. Le lieutenant-colonel Maussion est venu chez moi en habit bourgeois. Cette manie d'habit bourgeois de la part des officiers supérieurs est fâcheuse pour la discipline. Cela me rappelle une anecdote. Le lieutenant général Domon était le meilleur colonel de l'armée. A l'époque où il commandait le 8e de housards, ses officiers vinrent lui demander l'autorisation de se mettre en bourgeois; il la refusa, puis revenant à celui qui portait la parole, il ajouta : « Au reste, monsieur, j'y consens, en ce qui vous regarde, mais à une condition :

vous étiez garçon apothicaire, vous allez reprendre votre veste ronde et un tablier vert. » Oncques depuis on n'a parlé sans rire, dans ce régiment, de l'habit bourgeois.

19. — Je suis arrivé à Perpignan hier soir, j'en suis reparti ce matin, et j'ai repassé la frontière. Au Perthus, nous avons pris l'employé qui inscrit les voyageurs; il allait à Figuières. En arrivant au poste des douanes espagnoles, le chef lui a demandé s'il pouvait faire prendre chez lui la contrebande qu'il fait venir pour son compte. Cela prouve a quel point l'administration est bonne, puisque les douaniers font eux-mêmes la contrebande.

Je suis arrivé à Barcelone, le 19 février, à cinq heures de l'après-midi, et j'y ai été bien accueilli. Je suis descendu à l'hôtel de Santa Coloma, mon ancien logement. J'avais laissé mes bagages à Barcelone et je comptais passer quelques jours dans cette ville, mais l'homme propose et Dieu dispose.

20. — Aujourd'hui 20 février, à trois heures, l'enseigne de vaisseau Dubouëtier est arrivé avec une chaloupe m'annoncer qu'une frégate m'attendait en rade, et qu'il me faudrait partir demain matin. J'ai dîné chez le général Reiset; mon embarquement a coupé court aux invitations que j'avais reçues pour les jours suivants.

21. — Une traversée manquait à mes pèlerinages militaires; à dix heures du matin, j'étais à bord de la frégate *l'Amphitrite*. Le général d'Arbaud, le payeur Febrel, le comte de Santa Coloma, le marquis d'Ayerbe m'ont accompagné bord; bon nombre d'officiers et de sous-officiers du 3e de chasseurs de ma précédente brigade s'y sont trouvés également pour me donner une dernière preuve de leurs bons sentiments à mon égard. A midi, les curieux ont été renvoyés à terre. Nous avons mis à la voile par un beau temps, mais le vent contraire nous a forcés à louvoyer. Ernest de Castellane, lieutenant au 3e de chasseurs, mon officier d'ordonnance, m'accompagne. Grâce à l'obligeance du comte d'Oysonville, capitaine de vaisseau commandant l'*Amphitrite*, j'ai pu embarquer deux chevaux, ce à quoi je tenais beaucoup. Ma chambre, prise sur celle du conseil, est fort bien; j'y ai attaché sur les

toiles de la cloison les portraits de ma famille. Je peux me persuader que je suis à terre dans mon cabinet.

22. — C'est un beau et rude métier que celui de marin. Lorsque l'entretien et la manœuvre du bâtiment ne réclament pas le travail de l'équipage, on lui fait faire les exercices du canon, du fusil, de la pique, de la hache. Les matelots travaillent continuellement; sans cela ils s'ennuieraient. La punition la plus douce est de retrancher le vin à leurs repas; on les met aux fers, pour les cas graves, on leur donne des coups de corde; la discipline est très sévère, et il le faut, pour obtenir des hommes le travail nécessaire à la sûreté du bâtiment. Nos soldats de terre jetteraient de beaux cris si on leur demandait la centième partie de ce que font les matelots. Ceux-ci ne doivent trouver rien de pénible après avoir exercé cette profession. Cette traversée me donne une idée juste du métier de marin. On se figure généralement que les matelots sont grossiers, je n'ai jamais vu de soldats de terre plus polis qu'eux, ils ont toujours le chapeau à la main et sont les plus respectueux du monde vis-à-vis de leurs officiers. Ceux-ci sont d'une sobriété remarquable, ce qui est en opposition avec l'idée qu'on se forme en général des officiers de marine.

25. — Nous étions aujourd'hui à la hauteur du cap de Gate. Un vaisseau marchand anglais, tardant à hisser son pavillon en réponse à notre politesse de lui montrer le nôtre, après l'avertissement d'un coup de canon à poudre, au moment où nous allions lui envoyer un boulet de trente-six, suivant l'usage, a déployé ses couleurs.

27. — Nous n'avons fait que cinq lieues dans les vingt-quatre heures. Gros temps, ce qui n'est pas divertissant le moins du monde, surtout quand on n'avance pas. M. de Laplace, lieutenant de vaisseau, second de l'*Amphitrite*, étant sur l'avant, a failli être enlevé à la mer par une lame; heureusement pour lui, il s'est cramponné à temps au bâtiment. C'est un homme de trente ans, instruit, bien tourné, qui cause bien et qui sert avec zèle. Le second est chargé de tous les détails du service; le nom de major de vaisseau qu'on

donnait autrefois à cet officier me paraissait beaucoup mieux approprié à ses fonctions.

1er mars. — Nous nous trouvons en vue de Velez Malaga par un très gros temps et une mer très houleuse. Il est ennuyeux de danser pour avancer aussi peu, en courant des bordées comme un ivrogne. Je suis assez heureux pour n'avoir pas le mal de mer, mais toutes ces gambades-là ne m'en donnent pas moins du malaise.

2. — Près de Malaga, nous avons viré de bord, et la nuit dernière, la mer étant très grosse, nous avons perdu du chemin. Aujourd'hui à midi, nous n'avons gagné que trois lieues depuis hier à la même heure, et nous en avons fait quarante-cinq. L'avis de tous les officiers serait de relâcher à Malaga, où il y a un très bon mouillage; ils sont persuadés que, tant que les vents ne changeront pas, nous battrons inutilement la mer, mais ce damné M. d'Oysonville n'y est pas disposé, et personne ne veut lui en parler, pensant que cela ne servirait qu'à l'affermir dans son opinion. M. le comte d'Oysonville est un homme de quarante-trois ans, bon officier, qui a mis son bâtiment sur un excellent pied.

3. — Nous avons été ballottés toute la nuit sur la côte d'Afrique pour le bon plaisir de notre capitaine, pour nous retrouver à midi au point où nous étions hier. Les vents ont changé et sont devenus meilleurs; en regardant s'épanouir les figures des passagers et même celles des marins, il est facile de juger de la joie de chacun en voyant la fin de la tempête.

4. — Le calme plat s'est établi à l'entrée du détroit, en vue du rocher de Gibraltar; c'est un genre d'agrément maritime qui me manquait et qui ne pouvait m'échapper.

5. — A trois heures, la brise s'est fait sentir. Nous étions toujours à hauteur de Gibraltar; un régiment anglais manœuvrait sur la plate-forme d'une colline. En avançant, nous avons vu le camp de Saint-Roch et Algésiras, dans la baie en face de Gibraltar. De l'autre côté du détroit est Ceuta, qui appartient aux Espagnols; c'est une ville bien fortifiée que la France aurait dû occuper, à cause de l'Angleterre; c'était une

place à tenir en opposition à Gibraltar et pour avoir au moins l'autre battant de la porte du détroit.

Nous avons dépassé Tarifa, et à sept heures du soir nous sommes entrés dans l'Océan.

6. — A la pointe du jour, nous avons découvert au loin Cadix. A neuf heures du matin, un pilote en costume andalous est venu à notre rencontre; nous nous sommes échoués un moment sur un banc de sable près de la Roche de Diamant. Le capitaine ne l'a pas avoué; cela n'en était pas moins vrai. L'équipage n'osait l'assurer tout haut, mais le disait tout bas. Nous avons mouillé dans le port de Cadix à une heure, après quatorze jours de traversée. Le commandant de l'*Amphitrite* a été poli pour moi, et j'ai trouvé dans les officiers de la marine royale obligeance et amabilité.

Cadix est une très belle ville; les rues sont en général tirées au cordeau, assez étroites; les maisons sont belles; elles sont toutes blanchies, ce qui leur donne un grand air de propreté. J'ai été parfaitement bien accueilli par le lieutenant général Gudin, le général Susbielle, les officiers d'état-major et de l'intendance.

7. — J'ai traversé la baie sur un canot de la frégate *l'Amphitrite*, pour me rendre au Puerto Santa Maria, où est établi mon quartier général. J'ai pris, en passant, congé des officiers de l'*Amphitrite*. Ma brigade se compose de deux régiments d'infanterie, de deux de cavalerie, d'une batterie de six pièces servie par une compagnie du 2e d'artillerie à cheval et d'une compagnie du train.

Le 14e régiment de chasseurs et un bataillon du 38e de ligne, avec une compagnie d'artillerie à cheval et une du train, forment la garnison de Puerto Santa Maria; 2 compagnies et le colonel du 36e sont à Puerto Real; le reste de ce corps est à Tarifa; un bataillon du 9e d'infanterie légère est à San Lucar de Barameda, un autre à Xérès. Le 13e régiment de chasseurs se trouve à Chiclana.

Les routes ne sont point sûres, excepté pour nos soldats, qu'on n'arrête jamais, même quand ils sont isolés; des patrouilles vont être organisées avec soin entre tous mes can-

tonnements, ce qui mettra, je pense, les habitants à l'abri d'être dévalisés sur ces routes.

8. — J'ai reçu les visites des corps d'officiers; ils m'ont été présentés par le colonel d'Astorg, qui commandait par intérim la brigade (dont le service est entièrement à remonter). La ville de Santa Maria est jolie; les maisons sont peintes en blanc, fort propres, les appartements sont vastes, mal distribués, peu meublés. Je trouve au mois de mars, en Andalousie, la température de l'été de France.

Mon premier acte a été de supprimer les escortes qu'on donnait aux habitants à prix d'argent, source d'abus et commerce honteux pour la nation française.

Les correspondances de cavalerie ont été établies tous les jours, à heures fixes, entre chaque cantonnement et Santa Maria; elles serviront d'escorte sans rétribution aux habitants; de plus, des patrouilles à heures indéterminées devront parcourir les routes de mon arrondissement. J'établis le service sur un pied militaire; je recevrai un rapport journalier de chaque cantonnement par ces correspondances; cela est nécessaire. J'ai déjà reçu des remerciements du gouverneur espagnol de Santa Maria (1).

12. — Les chasseurs faisaient le service à cheval dans la brigade, sans schabraque, sans portemanteaux, sans flammes aux lances, avec une besace; je n'ai jamais rien vu de plus ressemblant à des Cosaques; je les ai remis à l'ordre.

J'ai passé la revue des chambres du 14e de chasseurs : l'ensemble de ce régiment est bien. Le comte Adrien d'Astorg

(1) Pendant les trois ans de mon séjour en Andalousie, je faisais battre la générale une fois par mois, dans mes cantonnements; cela eut le double avantage de rendre les troupes alertes à se rendre à leurs places d'alarme, de prouver aux habitants qu'elles étaient prêtes à tout événement; je leur faisais ensuite exécuter des mouvements de guerre dans la plaine, exercice très utile et qui amuse le soldat. Chaque jour, je visitais des postes à cheval; deux fois la semaine pendant le cordon je m'accordais, de jour ou de nuit, de soixante à cent kilomètres sur ma ligne sanitaire; aussi mes troupes de toutes armes faisaient remarquablement bien le service d'avant-poste. Je procurais autant d'agrément et de plaisir qu'il était en moi aux officiers, ayant pour principe que, s'il faut exiger d'eux, même dans leur intérêt, l'accomplissement de leurs devoirs, on doit les divertir le plus possible. (*Note du maréchal.*)

s'en est occupé; il y a cependant différentes choses qui pourraient être mieux.

Le colonel d'Astorg a fait ces jours derniers deux chutes sur la tête. Il voulait faire preuve d'adresse devant des dames; il a pris une lance, a jeté un papier en arrière de lui, puis s'est retourné pour le piquer; il a donné son coup de lance à côté et s'est élancé de sa personne à dix pas de son cheval, la tête la première. Il a voulu prouver que sa chute était une chose extraordinaire; il est remonté à cheval, a recommencé le tour... et la culbute. Ce qu'il y a de plus heureux, il ne s'est pas fait de mal.

13. — J'ai reçu la visite de M. le comte d'Oysonville, commandant de l'*Amphitrite*. Je me suis embarqué ensuite avec lui sur son canot pour Cadix, voulant prendre les ordres du lieutenant général Gudin sur différents objets de service. Cet officier général veut le bien; c'est un honnête homme.

14. — Je suis revenu ce matin au Puerto Santa Maria. J'ai été dans l'après-midi à Xérès, où je suis arrivé inopinément. Il est impossible de rien voir de mieux tenu que le second bataillon du 9e léger, commandé par le chef de bataillon Courtot. Ce corps fait beaucoup d'honneur au comte O'Mahony qui l'a formé, et au chef de bataillon Rachis (1).

(1) Je priais à dîner, outre quelques officiers du lieu où j'étais, ceux qui venaient des cantonnements à mon quartier général. Je donnais un bal par semaine. Ces réunions mirent les officiers plus en rapport avec les habitants. J'eus assez de peine à décider les femmes à venir; j'y parvins en faisant des politesses à tout le monde, sans regarder si on me rendait ou non mes visites. Je sentis qu'il fallait d'abord me faire pardonner ma qualité d'étranger, et j'y réussis. Mes appointements de 2,000 francs par mois, non compris les rations et le logement, me permettaient de tenir un bon état de maison; j'ai toujours regardé l'argent reçu de mon gouvernement comme devant être consacré à faire honneur à mon pays, et non à faire des économies. Mon autorité, ma considération vis-à-vis des habitants et des troupes y gagnaient. Les musiques des régiments jouaient par mon ordre quatre fois la semaine, l'été, sur les promenades, de neuf heures à onze heures du soir. Au Puerto Santa Maria il y avait, surtout pendant la saison des bains, affluence de jolies femmes. Ce raout de chaque soir sous les orangers était délicieux; il ne manquait pas non plus d'Andalouses à la messe militaire.

Les officiers font presque tous à *misa* (à la messe) leurs connaissances; sur dix femmes, il y a à parier que neuf vous diront qu'elles ont vu pour la première fois leur amant à misa. Quelle que soit leur condition, les

15. — Deux vols ont eu lieu hier au soir, dans la rue, au Puerto Santa Maria. Voilà la méthode que suivent les voleurs : ils tirent un poignard et disent : « Donne-moi ton manteau, ou je te tue. » Cela s'est passé dans le petit espace de temps qui existe entre deux patrouilles. On est cependant parvenu à arrêter un des voleurs, qui a été remis en prison à l'autorité espagnole. Il y était déjà, il y a huit jours, et sera probablement encore mis en liberté s'il a de l'argent à donner aux juges.

Le corrégidor de Xérès a été destitué; il mettait chacun en prison à tort et à travers, et élargissait ensuite à prix d'argent; genre de commerce productif très commun en ce pays-là. Le taux fixé à un voleur ordinaire pour sortir de prison est de dix à quinze piastres; les assassins payent plus cher. Les vols, les assassinats non seulement ne sont pas réprimés, mais ils sont si fréquents qu'on a même de la peine à les savoir.

19. — J'ai vu, au château de San Lucar, quarante invalides espagnols dans l'état le plus misérable, et presque tous mariés, vieux et mutilés; ils n'ont pas été habillés depuis douze ans; l'un d'eux, Friboursgeois, ayant un œil de moins, avait

femmes, en Andalousie, n'ont pas de chaises dans les églises; elles sont accroupies par terre sur leurs talons. Les manières des femmes, en Andalousie, sont toutes différentes de celles de France; il ne s'y fait pas peut-être plus de mal, mais elles sont moins réservées dans leurs sourires. Les jeunes personnes causent très librement, toujours suivies à la promenade, à dix ou quinze pas, par les parents ou par une duègne; pourvu qu'elles marchent en avant des surveillants, elles peuvent parler avec le jeune homme qui est près d'elles aussi tendrement que cela leur plaît. Il serait malhonnête, pour peu que vous les connaissiez, de les appeler autrement que par leur nom de baptême; elles en agissent de même avec vous. On ne peut pas refuser aux Andalouses de très jolis pieds, de beaux yeux, des tailles charmantes, une tournure, une grâce parfaites; de l'originalité dans l'esprit; elles sont fort séduisantes. Un nouveau débarqué de France me voyant à la promenade couvert d'œillades m'aurait cru le mieux du monde avec des femmes que je connaissais à peine; ce sont, en Andalousie, des agaceries sans conséquence. On se révolte, dans une famille, quand on veut épouser une jeune fille, si l'on parle dot auparavant; il faut les prendre pour leurs charmes; aussi les parents trouvent très simples les avances des jeunes personnes vis-à-vis des hommes non mariés; c'est pour les épouser, et tout est dit. (*Note du maréchal.*)

(Ces notes sont tirées des *Bagatelles sur mon temps.*)

un pantalon bleu sans trous, avec une telle quantité de pièces les unes sur les autres, que cela en devenait une curiosité. Un Brabançon qui parlait français portait un vieux shako surmonté d'une grande cocarde rouge, un manteau brun déguenillé, des restes d'une veste blanche. Ces malheureux, vêtus de débris d'habits qui ont été des uniformes, n'ont pas de draps pour se coucher; on leur donne cinq sous par jour et le pain.

Le brigadier espagnol, gouverneur de Puerto Santa Maria, s'appelle Soto; celui de San Lucar, Sotomayor. Ce dernier m'a fait l'éloge de M. Rachis et de son bataillon; la présence de nos troupes l'a arrêté dans son zèle persécuteur. Il ne revenait pas de me voir retourner au Puerto Santa Maria avec une seule ordonnance. « Il y a tant de voleurs! » Je ne rencontre que des gens qui m'ôtent leur chapeau.

25. — J'ai vu hier, dans une maison espagnole, un malheureux chapelain de la marine qui a presque constamment été embarqué; il lui est dû 17,500 francs d'appointements de notre monnaie. Son compte est réglé, arrêté, mais sur ce bon du roi d'Espagne il ne trouverait pas un sou.

28. — On a exécuté, le 23, à Séville, quatre voleurs; on leur a, de plus, coupé les bras, les jambes et la tête, qu'on a exposés ensuite séparément sur les routes comme épouvantails.

2 avril. — J'ai été aujourd'hui dans l'après-midi à Xérès, où j'ai vu une procession curieuse et digne du moyen âge. En tête était un enfant que tenaient par la main des pénitents vêtus en noir. Leurs bonnets avaient deux grandes barbes qui leur tombaient jusqu'aux mollets. Puis venaient des musiciens, Jésus-Christ porté par des pénitents; une femme masquée suivait pieds nus. Elle était tellement fatiguée qu'elle ne pouvait plus marcher; elle était soutenue, apparemment par ses gens, car on m'a dit que c'était une femme riche. Venaient ensuite des pénitents gris. Ils avaient chacun sur l'épaule une croix énorme faite avec des poutres; à un signal convenu, ils se sont précipités dans la boue à plat ventre avec leur fardeau; saint Jean et la Vierge escortée par quelques soldats

espagnols, le fusil renversé, les suivaient. A la chute du jour, au moment de la rentrée dans l'église, quoique cela soit sévèrement défendu, les pénitents se fustigent jusqu'à faire ruisseler le sang. Je ne l'ai pas vu; j'étais à ce moment à dîner chez M. Domech, riche négociant d'origine béarnaise. Nous avons causé du Béarn, de l'administration de mon père; on est toujours sûr d'entendre un Béarnais parler de lui avec éloges.

4. — Hier, jour de Pâques, on a rouvert le théâtre de Puerto Santa Maria; une compagnie espagnole y joue le jeudi et le dimanche. Pendant le carême, tous les spectacles cessent en Espagne. Une chose assez singulière au Puerto Santa Maria, c'est de voir les femmes occuper exclusivement le paradis, tandis que les hommes sont seuls au parterre.

5. — Puerto Santa Maria est une ville de vingt mille âmes, située sur la rivière de Guadalète, qui a son embouchure à quatre cents toises de la ville, dans la baie de Cadix. Puerto Santa Maria est très bien bâti; c'est une des plus jolies villes de l'Andalousie. La *Calle larga*, quoiqu'elle ne soit pas parfaitement tirée au cordeau, est remarquable. Les maisons ont des balcons sur bon nombre desquels il y a des fleurs; d'autres sont entièrement fermés en vitrages, les femmes s'y placent pour contempler les passants. Tous les murs des maisons sont blanchis en dehors comme en dedans avec un grand soin, ce qui donne un aspect de gaieté. La plupart des escaliers sont en marbre; la petite cour (patio) qu'on trouve ordinairement dans chaque maison est pavée en marbre noir et blanc et régulièrement lavée tous les samedis comme en Hollande; c'est une propreté qu'on ne trouve nulle part ailleurs en Espagne. Presque toutes les maisons ont de très petits jardins qui sont fort soignés; il y a peu d'arbres, mais beaucoup de fleurs. La promenade de la Vittoria, à l'extrémité de la ville, est belle, mais n'est guère fréquentée que les dimanches et fêtes. Le Vergel, autre promenade à peu de distance de la rivière, n'est fréquentée que dans les soirées d'été. L'eau de Santa Maria est très renommée; on en charge tous les jours des bateaux pour Cadix, où l'on ne trouve que de mauvaise

eau de citerne. La fontaine de la Vittoria donne de l'eau à presque toutes les maisons de la ville. Un bois d'oliviers à la gauche de la route de Xérès est le seul du pays.

8. — Je ne parlerai pas de tous les assassinats et vols venus à ma connaissance; cela serait trop volumineux. A mon arrivée, je m'étonnais de voir chaque jour, sur les rapports des commandants de cantonnement, des coups de poignard entre habitants; maintenant j'y suis tellement habitué que cela me paraît presque naturel.

10. — J'ai été à la Cartuja (chartreuse) de Xérès, située sur une hauteur qui domine le Guadalète; c'est un bâtiment considérable; l'église est ornée de tableaux de Murillo, dont un a été à Paris. Ce couvent est énormément riche; ils ont au moins 500,000 francs de rente. Le régime constitutionnel leur a même été utile, car ils ont repris leurs biens vendus, avec les améliorations et les établissements qu'avaient faits dessus les nouveaux propriétaires. Il y a en ce moment quatorze Chartreux à ce couvent; celui qui nous conduisait a été capitaine d'infanterie et était au siège de Gibraltar. C'est dans ce couvent qu'étaient les plus beaux étalons de l'Andalousie. Il n'y en existe plus maintenant. A ce couvent aboutissent plusieurs routes, ce qui rend ce point très militaire. Le maréchal Soult y avait fait construire deux redoutes dont on voit encore les ruines. Ce brave Chartreux n'était pas pour les moyens de douceur; il voudrait voir exterminer tous les constitutionnels.

20. — J'ai été à Xérès pour voir les chevaux de remonte du 13e de chasseurs, qui sont fort bien. J'ai rencontré sur la route deux officiers espagnols montés sur des ânes; ils étaient originaires de l'Amérique du Sud et arrivaient de la Havane. Leur corps ayant capitulé à la terre ferme, ils ont été dirigés sur l'Espagne pour y être employés. L'un d'eux, homme de couleur, a perdu sa femme dans la traversée; il lui reste trois enfants et la solde de lieutenant, qui ne lui est pas payée. Un lambeau d'uniforme, un grand chapeau, une vieille épaulette, un pantalon de toile, des souliers, point de bas : tel était son équipage. L'autre lieutenant était blanc et plus

jeune; il avait un shako et n'était guère mieux outillé.

Un médecin à Xérès a trouvé dans une chambre trois officiers dans la plus grande détresse; l'un d'eux était très malade. Le médecin a remis son ordonnance à l'un des bien portants; ce dernier l'a jetée avec humeur sur la table, et comme le médecin lui en demandait la raison : « Comment voulez-vous, a-t-il dit, que nous achetions des drogues chez l'apothicaire? Nous n'avons pas de quoi manger. » Le médecin leur a donné de l'argent.

Les officiers de l'ancienne armée espagnole sont rarement payés de leur faible demi-solde; souvent ils obtiennent de l'argent en faisant une remise de 50 pour 100 à ceux qui sont chargés de leur délivrer des ordonnances de payement. Ils sont dans la misère la plus affreuse; quelques-uns, à Cadix, sont littéralement morts de faim. Presque tous les officiers qui reviennent d'Amérique regrettent de n'être point restés au service des indépendants; bon nombre y retourneraient s'ils le pouvaient, ou s'ils avaient l'espoir d'être reçus par eux.

22. — Le lieutenant général Pène de Villemur, gouverneur espagnol de Barcelone, m'a écrit qu'il a obtenu du roi d'Espagne une grâce dont il est très flatté. Il a reçu pour son fils, âgé de dix-huit mois, une bandoulière de garde du corps; il s'est empressé de lui faire faire un uniforme et de l'en décorer. Cet officier général avoue que son enfant ressemble, ainsi vêtu, à un singe habillé destiné à monter sur un ours ou sur un chameau; mais il ajoute que ces grâces sont accordées aux fils des officiers supérieurs, et qu'il y aurait folie à lui de ne pas profiter de cette petite distinction aristocratique et militaire.

L'organisation de l'Espagne n'avance à rien; les partis sont aussi vifs entre eux. Beaucoup d'habitants, en Andalousie, ont acheté des biens du clergé, pendant le règne de la Constitution; ils ont été obligés de les rendre sans indemnité, avec les établissements et les améliorations faites sur ces terres; ces gens-là ne sont pas contents. Les finances de l'Espagne sont dans un état déplorable; chaque autorité militaire, civile, judiciaire, regarde son emploi comme une ferme dont

on doit retirer n'importe comment le plus d'argent possible.

Jamais prince ne fut moins puissant que le roi absolu d'Espagne. Les plus grands partisans de l'absolutisme ne veulent obéir au souverain que si cela leur convient. Chaque endroit vit sous le despotisme d'un chef local pris dans le parti dominant du jour; c'est ordinairement un homme corrompu, dont on obtient tout à prix d'argent.

28. — Nos soldats observent une discipline parfaite; ils vivent en bonne harmonie avec les habitants, il n'y a jamais la moindre rixe. Les officiers, quoique beaucoup prétendent le contraire, seraient bien reçus dans la société, s'ils prenaient la peine d'y aller; un grand nombre, en Espagne comme en France, ne vont pas dans le monde; ils sont ensuite étonnés de ce qu'on ne va pas les chercher. Je ne me suis pas amusé à attendre les premières visites. J'ai pris le parti de recevoir tous les mercredis; cela mettra les officiers en rapport avec les habitants. Hier fut ma première soirée : infanterie, cavalerie et artillerie ont mis un grand zèle à s'y rendre. La pluie étant venue à tomber au moment du raout, comme ici il n'y a pas de voitures, il n'y a eu que seize femmes. Pour le temps et un début, on trouve que c'est superbe. Je suis estimé des habitants, avec lesquels, dans l'intérêt même du service, il est toujours utile d'avoir des relations, au lieu d'en être inconnu. Il est tout simple, n'étant pas dans son pays, d'avoir d'abord à se faire pardonner sa qualité d'étranger; il faut savoir s'y soumettre. Une fois ce point obtenu, on est même mieux vu par les naturels, que si l'on était du pays, on se trouve placé en dehors de toutes les jalousies locales.

6 mai. — M. de Villèle a demandé le plan de la maison qu'occupait M. le Dauphin au Puerto Santa Maria. M. le lieutenant d'artillerie Coullet l'a fait, et il va être envoyé au président du conseil. Le projet est, dit-on, de faire bâtir une maison sur ce plan dans le quartier nommé le Trocadéro, qu'on construit en ce moment aux Champs-Élysées.

11. — Hier, j'ai réuni les chefs de corps et de cantonnements pour nous occuper de l'établissement du service sanitaire, qui doit commencer le 1er juin; il y a vingt-quatre lieues

de poste de côtes, à garder, depuis San Lucar de Barameda jusqu'au Santi Petri; neuf bâtiments de la marine espagnole doivent contribuer à ce service.

12. — Il y a eu vingt-cinq femmes à ma soirée de mercredi; c'est maintenant une chose établie, malgré les opposants espagnols, à la tête desquels le gouverneur Soto se distingue. La soirée a été gaie, mais les officiers ont beaucoup à travailler pour faire aux Espagnoles la théorie des contredanses françaises; cependant on a déjà commencé à les mettre en train, et ces dames finiront par les sauter.

13. — Un voyageur est arrivé tout nu au Puerto Santa Maria; il a été dépouillé par des voleurs sur la route de Xérès. Les brigandages sont encore plus forts au delà des lignes françaises. Dans les environs d'Ossuna, les propriétaires des maisons de campagne sont obligés, pour pouvoir les habiter, de s'abonner avec les voleurs ou d'en avoir à leur solde.

15. — La plus grande partie des négociants de Cadix sont en liquidation ou pensent à s'établir ailleurs; plusieurs sont partis pour Marseille et pour Bordeaux, d'où ils continuent leurs relations avec l'Amérique du Sud; ce qu'ils ne peuvent faire à Cadix, puisque l'Espagne est en guerre avec ses anciennes colonies.

16. — Les corsaires des indépendants s'emparent de tous les bâtiments de commerce espagnols; il y a douze corsaires colombiens dans le détroit. Deux femmes d'officiers qui revenaient du Pérou sont débarquées seules à Cadix, leurs époux ayant été pris par les Colombiens. Elles étaient dans le plus affreux dénuement, et l'on a fait une quête dans la division française à leur profit.

Les forces maritimes de l'Amérique du Sud s'augmentent tous les jours; celles de l'Espagne sont nulles. Les équipages de la frégate et des deux petits bâtiments de guerre espagnols de la station de Cadix ne sont pas payés. Un de leurs officiers racontait qu'il ne voulait pas rendre visite aux officiers de la marine française, pour les empêcher de venir ensuite à leur bord juger de leur misère. Ceux des officiers qui possèdent

un uniforme le tiennent de leur famille; les matelots reçoivent pour toutes choses la ration. On les fait sortir de temps en temps en croisière contre les indépendants, mais il n'y a pas eu jusqu'ici d'engagement entre eux. Les Espagnols, qui manquent de tout, craignent de compromettre l'honneur de leur pavillon en se mesurant avec les indépendants, qui sont abondamment pourvus. L'Espagne est bien malade; sans finances, sans gouvernement, il est impossible que, les esprits étant exaspérés comme ils le sont, le mécontentement étant aussi général, ce pays ne soit pas le théâtre de catastrophes. Si le roi Ferdinand continue à diriger son royaume par les mêmes moyens et avec autant d'aveuglement qu'il l'a fait jusqu'ici, il y aura une révolution en Espagne; elle sera plus ou moins reculée suivant les circonstances, mais elle aura lieu. La position de la France en Espagne est fausse; il faudrait prendre vis-à-vis du gouvernement de Ferdinand une attitude ferme, et avant tout faire respecter nos capitulations. Aucun des deux partis ne nous aime, c'est tout simple : notre gouvernement veut louvoyer, nous ne sommes un point d'appui pour personne. Cependant, la position de la France ne lui permet pas de laisser l'Espagne faire des sottises, car elle en est en quelque sorte responsable aux yeux de l'Europe. Beaucoup d'Espagnols ne se gênent pas pour nous dire : « Qu'êtes-« vous venus faire ici? Est-ce pour tirer le Roi d'un parti et le « jeter dans les bras de l'autre? Est-ce pour consolider « l'absurde régime, l'état de misère, de corruption et de « dépravation sous lequel nous gémissons? » Qu'avons-nous à leur répondre? Ayant l'ordre de laisser tout faire, nous ne pouvons que leur dire : « Nous en sommes bien fâchés. » Cette position de la France est vraiment trop fausse pour qu'elle puisse durer; de plus, nous occupons Cadix et nous n'avons que pour quatre mois de vivres, des munitions pour trois jours et des canons pour vingt-quatre heures. Leurs affûts sont pourris et les canons seraient par terre au bout de quelques heures de feu. De plus, nous occupons San Lucar, Santa Maria, Xérès, Chiclana, Puerto Real; mais ces villes n'en ont pas moins été oubliées dans la convention, et toutes

sce positions sont nécessaires, quand on occupe Cadix; c'est comme si on occupait une maison dont on n'aurait pas les clefs. Les Espagnols sont toujours prêts à nous dire : « Vos troupes sont dans des lieux où elles ne devraient « pas être. »

17. — On m'a écrit de Paris qu'à la suite d'un rapport énergique de M. de Clermont-Tonnerre, ministre de la guerre, sur les friponneries faites dans les fournitures de l'armée d'Espagne, une ordonnance, insérée au *Moniteur*, a renvoyé au garde des sceaux la poursuite des dilapidations de cette campagne. M. Ouvrard a fait un acte d'impudence qui surpasse tout ce qu'on peut imaginer. Il était à Sainte-Pélagie, ne voulant pas payer M. Séguin, qui l'y avait fait mettre; il s'y arrangeait avec goût et élégance pour y passer cinq ans; il voulut avoir une salle de bain, et il s'informa pourquoi on ne lui donnait pas un cabinet qui était près de lui. Sur la réponse que cette chambre était habitée par un pauvre père de famille détenu pour 8,000 francs, M. Ouvrard dit avec dédain : « Comment! un misérable qui doit 8,000 francs va me gêner, moi « qui dois 16 millions? Allons, qu'on les paye, qu'il sorte d'ici « et que j'aie le cabinet! » En effet, il l'eut.

Le duc de Fitz-James a fait un discours religieux et spirituel dans lequel il prend parti pour la Congrégation, à propos de la loi du sacrilège. L'archevêque de Paris ne votant pas pour cette loi, le Roi lui dit : « Vous avez été sacré bien jeune, monsieur de Quélen. » Il répondit : « Précisément au même âge que M. de Beaumont, Sire. » Pour l'intelligence de cette réponse, il faut savoir que M. de Beaumont avait toujours résisté à la cour, d'une manière énergique.

L'abbé de Pradt, à un dîner où se trouvait le général d'Ambrugeac, faisait, à propos de politique, voltiger les F... et les B... sur son bec, tout comme Vert-Vert. M. d'Ambrugeac lui dit de se taire; le saint évêque se regimba et lui répondit qu'il ne savait peut-être pas que son rabat ne tenait que par deux épingles. M. d'Ambrugeac prit alors l'abbé de Pradt par les épaules et le mit à la porte en lui criant : « Eh bien, monsieur, allez les ôter. »

La Congrégation étant toute-puissante, beaucoup d'ambitieux se sont faits dévots par amour du pouvoir; parmi les convertis, le plus remarquable a été le maréchal Soult. Le dimanche de Pâques, suivi de ses enfants, de ses aides de camp, de ses gens en grande livrée, en y comprenant jusqu'aux gardes-chasse de ses terres, il s'est rendu à Saint-Thomas d'Aquin. Le résultat a été plus moral qu'il ne le comptait. La Cour, pour laquelle il a fait cette parade, s'en est moquée.

Le comte Beugnot est aussi devenu dévot.

Le célèbre baron Denon, membre de l'Institut, est mort. Il a été en Égypte avec Bonaparte, sous le règne duquel il a été directeur des Musées. Dans son enfance, il avait été page de la chambre du Roi, puis il fut gentilhomme ordinaire du Roi et secrétaire d'ambassade à Naples; à l'époque de l'émigration, il s'était établi à Venise. A la chute de Bonaparte, Louis XVIII, qui connaissait M. Denon, l'avait maintenu dans ses places; mais, comme il avait continué ses fonctions pendant les Cent-jours, il les perdit à la seconde Restauration. J'ai souvent vu M. Denon, l'un des plus aimables vieillards que j'aie connus; sa conversation était très satirique, cependant il était très bon. M. Denon, encore fort vert à l'époque de sa mort, devait avoir quatre-vingt-deux ans.

29. — Hier, au coucher du soleil, des salves d'artillerie parties des frégates à l'ancre au milieu de la rade de Cadix, auxquelles répondait l'artillerie légère placée sur une hauteur de Puerto Santa Maria, ont annoncé le couronnement de S. M. Charles X. Tous les balcons, au Puerto Santa Maria, étaient ornés de tapisseries comme pour une procession, à l'occasion du sacre du Roi; c'est une marque de fête en ce pays. Il y a eu aujourd'hui messe militaire et grande parade. Le gouverneur espagnol est venu me complimenter avec tous les officiers espagnols à l'occasion de cette fête; je les ai tous réunis dans un festin, après quoi j'ai pris un bateau pour aller à Cadix. Le général Gudin m'avait invité à un bal qu'il a donné et qui était bien.

3 juin. — La procession de la Fête-Dieu a eu lieu hier au

Puerto Santa Maria et n'a eu rien d'extraordinaire. Je marchais en tête, entouré des autorités espagnoles et françaises; nos troupes bordaient la haie et escortaient le Saint Sacrement. J'ai présidé ensuite à l'hôtel de ville à ce qu'on appelle un « refresco » auquel l'« ayuntamiento »(municipalité) m'avait invité; on s'assoit comme pour un repas autour d'une table qui est couverte de glaces, de friandises, de rafraîchissements.

17. — Le 26ᵉ de ligne a remplacé à l'avant-garde le 36ᵉ. J'ai donné à dîner au capitaine Neumann, qui commande par intérim le bataillon de ce corps qui est au Puerto Santa Maria; il était en 1812, comme aujourd'hui, capitaine de grenadiers, et membre de la Légion d'honneur. Je me suis trouvé en 1812 à Mojaïsk avec le 33ᵉ, où le capitaine Neumann servait. Il m'a raconté la mort d'un capitaine de voltigeurs du 33ᵉ nommé Leprince, qui, frappé d'une balle à ce combat, lui dit en expirant : « Vous voyez, mon ami, je meurs sans être décoré. » Cela peut donner une idée du prix que l'on attachait alors à la Légion d'honneur.

18. — Le sacre a eu lieu à Reims, le 29 mai; mon fils Henri y a accompagné son grand-père. Sa mère me mande : « Cet enfant « recueillera sous ses petits cheveux blonds des souvenirs « pour ses cheveux blancs (1); l'archevêque de Reims a per- « mis de le déguiser en enfant de chœur, pour lui faire bien « voir la cérémonie. Son précepteur, M. Hitier, ne pouvant « entrer dans l'enceinte de la cathédrale sans uniforme ou « habit habillé, s'est affublé d'un de vos habits habillés du « temps de l'Empereur. Quatre jours avant le sacre, on a vu, « à Paris, des voitures dorées qui partaient avec des chevaux « de poste. Reims a le plus drôle aspect du monde : Mme Che- « vet est établie d'un côté de la grande rue, Tortoni de l'autre.

« Le vicomte de la Rochefoucauld, qui est chargé de la « direction des Beaux-Arts, est le roi, prince, héros de cette « solennité. Il n'a pas trouvé cette façade de l'église, devant

(1) Je ne prévoyais pas alors que mon infortuné fils, au début d'une carrière parlementaire brillante, me serait enlevé à trente-deux ans. (*Note du maréchal.*)

« laquelle soixante-quatre rois ont courbé la tête, assez élé-
« gante; il en a fait faire une de bois peint, précisément à la
« manière des petites boîtes où nous mettons nos allumettes.
« Pendant ce temps-là, le vicomte de la Rochefoucauld fait
« son chemin; on l'a créé maréchal de camp. Le Roi a fait
« quatre ducs : MM. Charles de Damas, d'Escars, de Rivière,
« de Sabran. »

Mon père devait être de ces élus; il ne l'a pas été pour avoir déplu au ministère, en votant suivant sa conscience dans les lois sur le sacrilège et sur les religieuses. La nomination de M. de Sabran s'explique par son amitié avec la vieille Mme de Poulpry, qui est fort liée avec l'archevêque de Reims, Latil. Pendant l'émigration, elle a procuré à ce dernier la confiance de Mme de Polastron, ce qui lui a valu, par suite, celle de M. le comte d'Artois. M. de Sabran a pour lui son beau nom; mais, sans talent, il est sans influence dans la Chambre des pairs. Les quatre nouveaux ducs appartiennent à la Congrégation, qui dispose de tout.

19. — La misère des officiers espagnols qui reviennent des colonies est horrible; on les envoie en congé indéfini; beaucoup d'entre eux qui n'ont pas de famille dans ce pays sont encore plus malheureux que ceux qui sortent de l'armée constitutionnelle. L'armée active n'est guère plus heureuse; les capitaines généraux sont toujours aux expédients pour faire vivre les soldats; le pain du lendemain n'est jamais assuré. Les employés civils sont aussi mal payés; le nombre des mécontents semble s'accroître; les gens du peuple les plus partisans de l'absolutisme commencent à dire que cela allait mieux du temps de la Constitution, et certes, cependant, cela n'allait pas bien.

20. — J'étais prié par l'alcade mayor, don Juan Santa Cruz, qui a soixante ans, un ventre énorme et une figure ridicule, à son mariage avec Mlle de Castro Ferrer, qui a un teint du plus beau jaune et une assez belle taille; je me suis rendu à huit heures du soir chez la mariée, et c'est une faute, parce que, étant invité chez le futur, qu'on appelle *novio*, c'était chez lui que j'aurais dû me rendre, afin de l'escorter chez sa *novia*. Tous

les parents et amis de la maison, ainsi que le gouverneur espagnol lui-même, se trouvaient dans un salon. Rien n'est moins imposant en Espagne que la cérémonie du mariage, ce qui est étonnant dans un pays où l'on s'attache principalement aux pratiques extérieures de la religion. Le vicaire général était parmi les assistants. Il a placé les *novios* à côté l'un de l'autre au milieu de la chambre, leur a demandé réciproquement s'ils se prenaient pour mari et femme, et leur a fait donner la main; cette cérémonie a bien duré deux minutes. Certes, si on m'avait demandé dans quel pays on pouvait se marier sans aller à l'église, sans autel et sans messe, je n'aurais pas deviné que ce fût en Espagne. A dix heures du soir, nous avons eu un grand festin; j'étais au haut bout de la table, ayant à ma gauche le gouverneur espagnol, à ma droite la *novia*, qui paraissait fort gaie, et à côté d'elle le *novio*, qui était triste. A la fin du repas, on donne à chacun ce qu'on appelle des *dulces*, confitures sèches sur lesquelles sont plantées une ou deux fleurs artificielles que chacun emporte ensuite pour en faire présent à qui bon lui semble. Aussitôt après le festin, chacun s'est retiré.

22.—Je suis monté à cheval, hier, à deux heures de l'après-midi, pour visiter les postes de la côte, depuis Santa Maria jusqu'à Chipiona; je n'en suis descendu qu'à onze heures du soir, ayant fait dix-huit lieues de poste sur le même cheval. Je suis arrivé à huit heures du soir à Chipiona, à la nuit tombante; là, j'ai pris une ordonnance des chasseurs du détachement qui y est stationné et qui m'a assuré qu'il savait parfaitement le chemin; quoiqu'il m'ait perdu trois fois, je suis persuadé qu'il en est encore convaincu. Quand il ne savait plus du tout où il en était, au milieu des champs et des vignes, il s'écriait toujours : « C'est singulier, je sais si bien le chemin ! »

J'ai trouvé à l'Almeja un poste de cinq hommes et un caporal, du 9e de ligne, sans factionnaire et entièrement endormi; si j'avais eu plus de temps, j'aurais chargé tous les fusils sur le cheval de mon ordonnance et je les aurais emportés; j'ai fait mettre le caporal au cachot et toute la garde à la salle de

police; le caporal était postiche, il n'y a donc pas eu moyen de le casser. Au poste du môle, à Puerto Real, le sergent du 27e a été puni par moi parce qu'il ramenait sa troupe comme une procession et mal en ordre. A l'exception de ces postes, j'ai trouvé toutes les gardes alertes et en bonne tenue de guerre. Ce service, quoique fatigant, ne paraît pas ennuyer les chasseurs du 9e; il se rapproche de celui d'avant-garde, auquel ils sont appelés par leur institution. Si on avait plus de monde, il y aurait quelques postes de plus à établir; tous ceux qui existent sont indispensables. M. le chef de bataillon Rachis les a placés avec une rare intelligence, en économisant les hommes autant que possible et en gardant tous les points de la côte. Il n'y a pas un poste inutile; celui qu'on retirerait laisserait une partie du littoral découvert. M. Rachis est un officier très distingué.

25. — Un colonel espagnol était venu me prier, il y a deux jours, d'assister à un grand bal qui se donnait par souscription à Puerto Real. Il était nombreux; beaucoup de femmes étaient venues de Cadix et des villes environnantes; elles étaient jolies et très parées, beaucoup étaient de la seconde société de Cadix. Les Espagnols étaient presque tous en vestes rondes en étoffes écossaises à carreaux, avec des pantalons blancs; quelques-uns, mais en petit nombre, en avaient en drap brun, avec des boutons et des culottes à l'andalouse; d'autres avaient des vestes de toile tout simplement. Ils avaient vraiment tous l'air de garçons de café de chez Tortoni, et leur costume faisait un singulier contraste avec l'extrême parure des femmes.

3 juillet. — J'ai été ce matin à Cadix, porter au lieutenant général Gudin l'état de mes postes et pour lui faire connaître la manière dont j'ai établi le service sanitaire sur l'énorme ligne dont je suis chargé; il en a paru très satisfait. J'étais de retour ici à deux heures.

J'étais de noce; M. de La Grimaudière, capitaine adjudant-major du 14e de chasseurs, m'avait prié d'être témoin de son mariage avec Mlle Vidamar, fille d'un riche négociant. La cérémonie a eu lieu dans une chambre, suivant l'usage du

pays, après que l'officier payeur du régiment, faisant les fonctions de maire, les a eu mariés civilement. Je suis tellement habitué à être père ou témoin dans ces cérémonies que j'ai enseigné à l'officier payeur du régiment ce qu'il avait à faire, ce dont il n'était pas très au fait. Nous avons eu ensuite le repas de *dulces*, qui suit toujours les mariages en ce pays.

6. — Des gens qui avaient débarqué près du fort de Santa Cathalina ont été arrêtés par le poste qui s'y trouve. Il est maintenant défendu de débarquer sur la côte; on ne peut aborder que de jour, et aux môles des villes. Je suis bien aise de cet événement, qui prouve l'exactitude des postes dans leur service.

17. — On travaille à force à la place des Taureaux du Puerto Santa Maria; plus de deux cent cinquante ouvriers sont occupés en ce moment à remplacer tous les toits pourris. Ce cirque est fort beau; il peut contenir douze mille cinq cents personnes; deux membres de la municipalité sont venus fort poliment en députation me prier de choisir la place où je voulais qu'on établît ma loge.

25. — Hier, course de taureaux au Puerto Santa Maria. Le cirque offrait un magnifique coup d'œil; c'est ce qu'il y a de plus curieux dans ce spectacle. En tout, la « fonction » n'a pas eu l'approbation des amateurs; on a trouvé les taureaux généralement mauvais. Il est vrai que tous ces pauvres diables avaient toujours envie de retourner à l'écurie. Les picadores ont été déclarés vaillants, les banderilleros assez bons et les matadores détestables; l'un d'eux a donné jusqu'à douze coups à un taureau pour en venir à bout.

26. — Il y a encore eu plus de monde qu'hier à la course de taureaux. La « fonction » a aussi été beaucoup meilleure, les taureaux étant plus méchants et les attaquants, qui avaient été malmenés par la municipalité, étant plus hardis. Un homme qui ramassait les banderillas a été enlevé en l'air par le taureau; je ne sais comment il ne s'est fait aucun mal.

27. — L'homme du peuple enlevé par un taureau, hier, à la dernière course, avait marché ensuite et on le croyait sans blessure, il est mort dans la soirée.

31. — J'ai fait une petite campagne de mer assez désagréable, en allant prendre congé de M. d'Oysonville, commandant de l'*Amphitrite*. Les vents étant contraires, il m'a fallu quatre heures pour parvenir à cette frégate; pour revenir, je n'ai mis qu'une heure, mais arrivés à la barre, nous avons touché en plein; la mer était heureusement des plus pacifiques. Les canotiers se sont jetés à l'eau et sont parvenus à retirer la chaloupe de ce mauvais pas. Aussitôt dehors, ils se sont mis à raconter que la chaloupe de la *Circé* avait péri au même endroit, six mois auparavant (1). Je suis devenu, du reste, marin en diable; la mer ne me fait rien du tout.

On me mande de Paris que les femmes ont dansé en grand habit, au bal, dans la salle de spectacle des Tuileries. La duchesse de Berry a ouvert le bal avec le duc de Northumberland, en face du prince Esterhazy et la reine de Wurtemberg. La duchesse de Berry seule savait les figures; pour les autres, ils ne s'en doutaient pas. L'événement de la soirée a été que le général Alexandre de Girardin, premier veneur, placé derrière le fauteuil de Mme la Dauphine, s'est mis à vomir spontanément un peu sur son cou, sur le manteau de Mme du Roure, sur l'habit du duc de Luxembourg, les rires ont fait explosion. Mme la Dauphine a répondu, après s'être lavée, à quelqu'un qui plaignait l'embarras où serait M. de Girardin : « Ah! mon Dieu, il n'aura aucune timidité; vous le verrez tout à l'heure dire que c'est de ma faute. »

On a remarqué au bal du duc de Northumberland, qui est venu pour le sacre du Roi comme ambassadeur extraordinaire d'Angleterre, la grande quantité de drapeaux blancs qui décoraient l'escalier, la magnificence du souper, le bon goût de la maîtresse de maison, parée de lis au lieu de diamants. Les belles danseuses des bals sont toujours Mmes de Guiche, de Rauzan, de Fimarcon, ce qu'on appelle les dames du Château (2). Mmes de Maillé, de Crillon, etc., font leur

(1) Un an plus tard, le lieutenant de vaisseau Dupetit-Thouars, officier distingué, frère de celui qui est devenu vice-amiral, se noya sur cette barre. (*Note du maréchal.*)

(2) Le Château : nom de la coterie la plus élégante de la Cour.

retraite en bon ordre et lentement; la duchesse de Maillé joue la comédie de plus en plus et de mieux en mieux. Il y a eu jeu dans les appartements, à la Cour. C'est une nouveauté pour cette génération; il n'y avait pas une seule femme qui sût jouer.

Cette bordée de fêtes à l'occasion du sacre a été cause de nombreuses maladies; les femmes sont sur les dents, le pauvre duc d'Havré n'en peut plus. On lui a donné pour successeur, comme capitaine des gardes, le prince de Croy-Solre, son gendre. Le Roi en a cent pieds par-dessus la tête de tous ces bals; il s'est rendu à Saint-Cloud, pour de là reprendre ses courses de chasse à Rambouillet.

Août. — Ma femme est aux Eaux-Bonnes. Elle m'a écrit qu'en y allant, elle était furieuse contre un maître de poste qui n'avait pas de chevaux à lui donner; ils s'étaient quittés, lui pour rentrer dans sa maison et elle pour se promener en grommelant sur la grande route. Un moment après, cet homme, ayant appris qui elle était, court après elle : « Madame, par« donnez-moi; j'aimerais mieux avoir offensé le bon Dieu que « la belle-fille de M. de Castellane. Voilà les chevaux de la « malle-poste; je me ferai mettre à l'amende, mais il ne sera « pas dit que la belle-fille de M. de Castellane restera à ma « poste, faute de chevaux. »

Ma femme jouit dans les Basses-Pyrénées de la protection que le nom de mon père lui obtient de tous ceux qui l'entendent prononcer; le mal ou le bien retombe toujours sur ceux qui le font ou sur leurs proches. On n'a pas idée de la reconnaissance et de l'attachement conservés par les habitants du Béarn et du pays basque pour mon père; à chaque instant on en voit la preuve.

3. — Je suis parti hier au soir, à onze heures, du Puerto Santa Maria; j'y suis rentré à trois heures et demie du matin, ayant fait environ douze lieues. J'ai visité plusieurs postes; les hommes étaient assez éveillés en général, mais j'ai trouvé beaucoup d'hésitation sur ce qu'ils avaient à faire pour reconnaître une ronde supérieure. Malgré cela, je dois être content des progrès qui ont été faits pour l'exactitude dans le

service; il a fallu terriblement les remuer pour cela. En revenant, mon aide de camp a roulé dans un trou avec son cheval, dans un terrain, il est vrai, fait exprès pour apprendre à tomber, car c'était dans le sable le plus doux. En ce moment, je réfléchissais que je faisais, quelques années avant, le même métier, mais que je voyais alors la mer battre les côtes de Kœnigsberg.

5. — J'ai passé hier la revue de la garnison du Puerto Santa Maria. Dans le 27e de ligne, les soldats font des magasins de leurs shakos, ils y mettent toutes sortes de choses; j'y ai trouvé des brosses de toutes les espèces, et jusqu'à des miroirs. Il ne doit rien y avoir dans les shakos; le contraire est préjudiciable à la santé des hommes; cela contribue à la manière qu'ils ont, dans ce corps, de porter leurs shakos en arrière et tout de travers, et à la difficulté que j'éprouve, depuis que ce régiment est sous mes ordres, pour leur faire porter le shako, suivant l'ordonnance, en avant et droit.

10. — Avoir un officier avec moi ne me sert à rien; cela fatigue les chevaux de mes aides de camp, puis, après que ceux-ci m'ont accompagné dans mes courses de nuit, ils sont las le jour pour écrire. Je ne me fais plus suivre par eux; seul un brigadier de chasseurs m'accompagne dans mes visites de postes.

22. — Le transport d'hommes et d'effets pour la division française se fait de Rochefort à Cadix par la marine royale. Ce métier de diligence ennuie les officiers de marine; ils regardent ce genre de service comme au-dessous de la dignité du corps royal; cela, cependant, exerce d'autant les équipages; malgré la contrariété des officiers de marine d'avoir à s'en charger, ils sont aimables, d'une politesse recherchée vis-à-vis des officiers de terre. Cela établit entre les deux armées des relations d'amitié qui n'existaient pas auparavant.

14 septembre. — Je suis logé chez un sieur Belaustequi, négociant, qui a plusieurs millions, l'un des plus riches habitants et certainement le plus grand grigou de toute l'Andalousie; c'est un célibataire pour lequel la charge du logement est moins forte que pour tout autre, et c'est pour cela que je

tiens à y rester. La municipalité m'y plaça à mon arrivée. Le sieur Belaustequi prétendait être exempt du logement, parce qu'il avait reçu chez lui le roi d'Espagne pendant vingt-quatre heures, à son débarquement de Cadix. Il fut à Madrid et obtint, comme cela se pratique en ce pays, à prix d'argent, dans le bureau du ministère des grâces et justice, une exemption de loger, mais cependant conditionnelle, car la lettre du ministre Calomarde dit : « Autant que cela sera possible. » La municipalité m'envoya quelque temps après un autre billet de logement en me faisant dire que c'était pour la forme seulement, et de le renvoyer; ce que je fis, en ajoutant que je ne pouvais changer de logement tous les quatre jours, comme les soldats, mais que j'étais prêt à aller occuper une autre maison, si la ville en louait une et l'affectait à l'officier général, comme cela se pratique à Cadix et en beaucoup d'autres endroits. Il est impossible de dire toutes les ridicules tracasseries qu'on m'a faites depuis dans ce logement.

28. — Il a débarqué à Cadix, avant-hier, 480 officiers ou soldats revenant du Pérou; ils en sont partis le 17 juin. Ce sont les derniers Espagnols compris dans la capitulation d'Ayacucho.

J'ai donné à dîner à un abbé Piédoux, aumônier blessé à cette bataille; il est fils de Français. Né en Espagne, il a passé cinq ans au Pérou. Il fait un grand éloge du vice-roi Laserna. Le Pérou aurait déclaré son indépendance quatre ans plus tôt, sans les bonnes dispositions du vice-roi, qui a refusé la royauté de ce pays, par fidélité à son souverain. La guerre s'est faite avec une grande animosité, il ne restait pas à Laserna 3,000 Espagnols sur les 14,000 qui composaient son armée. Les Espagnols appelaient « brigands » les Américains, et ceux-ci les traitaient de « Goths ». Si Bolivar le voulait, il serait empereur de la plus grande partie de l'Amérique du Sud.

La perte des Amériques est due au despotisme et à l'arbitraire exercés par les Espagnols; ils allaient aux colonies uniquement pour s'enrichir dans leurs emplois, afin de revenir bien vite dans leur patrie.

2 octobre. — Hier, on a célébré ici un service d'actions de grâces pour la délivrance du roi Ferdinand, de Cadix. Partout, excepté au Puerto Santa Maria, les officiers français y ont été invités. M. le brigadier Soto, gouverneur de cette ville, ne nous a pas priés; cela provient, je crois, de ce que l'année dernière il avait voulu mettre, quoique simple brigadier, mon prédécesseur sur une chaise. Le maréchal de camp d'Hautefeuille s'empara alors de son fauteuil. Ce brigadier Soto, qui n'a été remis ici en fonction que par l'arrivée des Français, se conduisit si mal, après son installation, que Mgr le duc d'Angoulême l'en fit partir, ne lui donnant que vingt-quatre heures pour sortir de la place. L'arbitraire que ce gouverneur exerce, sa grossièreté, son ivrognerie et son peu de probité font qu'il est généralement détesté au Puerto Santa Maria; il y a tout à parier que, si la division française quittait l'Andalousie, il en serait chassé par les habitants vingt-quatre heures après son départ; il n'en a pas moins les Français en horreur.

6. — On poursuit, en Espagne, non seulement ceux qui sont accusés de délits politiques commis dans ce royaume, mais encore les Espagnols qui reviennent d'Amérique et qu'on soupçonne de ne pas s'y être bien conduits pour le Roi; il ne faut pour cela que la dénonciation de deux individus. Dom Joacquim Picot, d'une famille respectable du Puerto Santa Maria, est en prison, au secret, à Séville, depuis un mois, comme prévenu d'avoir servi Iturbide; il y va pour lui de la pendaison si le fait est prouvé; l'issue bonne ou mauvaise de la cause dépendra probablement du plus ou moins de bonne volonté du « fiscal » chargé de l'instruction de ce procès. Dom José Picot, ancien secrétaire d'ambassade, et M. Victor, ancien capitaine des gardes wallones, commandant les volontaires royalistes du Puerto Santa Maria, frère et beau-frère de l'accusé, sont partis hier pour Séville avec de l'argent pour l'offrir au fiscal. Comme j'en témoignais mon étonnement à dom José, il m'a répondu : « Cessez de trouver ma démarche « singulière; en Espagne, c'est la chose la plus simple du « monde. Je demanderai tout bonnement au fiscal combien il

« lui faut; il me répondra peut-être 6,000 réaux. Nous mar-
« chanderons, nous conviendrons d'une somme que je lui
« remettrai, après quoi il viendra dîner avec moi, et mon
« frère sortira de prison quelques jours après, ce que nous
« n'obtiendrions pas sans cela, malgré les personnes puissantes
« qui s'intéressent à lui. »

24. — Le gouverneur Soto a refusé l'eau pour la garnison de Cadix et pour la marine royale; je lui ai alors écrit que j'allais placer un poste qui empêcherait qu'on embarquât de l'eau, avant que préalablement les troupes françaises fussent servies. Il est venu chez moi, et de très impertinent qu'il s'était montré quelques instants auparavant avec le commandant de la place, il est devenu très doux; c'est l'homme le plus faux que j'aie jamais vu.

26. — Le cordon sanitaire a été levé aujourd'hui, d'après un ordre de la division; il n'y a pas eu la moindre contrebande sur ma ligne de douze myriamètres.

28. — Le 27e de ligne servait, à son arrivée à l'avant-garde, avec mollesse. J'avais trouvé chez les officiers un luxe de chaînes de montre, une aisance d'habits déboutonnés, un amour de cols de chemise ressortant... J'ai ramené ce corps à l'exécution des ordonnances; quand il est parti, elles étaient bien observées. Ce régiment, commandé par le marquis de Cubières, a été remplacé à l'avant-garde par le 15e de ligne, magnifique corps aux ordres de M. le baron de Rascas, très bon colonel, ferme et actif. Je l'ai, en 1812, vu à Moscou, chef de bataillon au 30e de ligne : ce régiment, en attaquant les redoutes à la Moskowa, avait cinq bataillons et 3,600 hommes, il fut réduit à un bataillon et laissa 2,600 hommes sur le champ de bataille. Le colonel Rascas est petit, et c'est à cette circonstance qu'il doit d'être encore de ce monde, car, après la grande bataille, je vis son shako, qui était percé d'un biscaïen à deux lignes au-dessus de sa tête.

5 novembre. — La Saint-Charles a été célébrée le mieux possible dans tous les cantonnements que j'occupe. Au Puerto Santa Maria, il y a eu messe militaire. A midi, j'ai reçu les félicitations du gouverneur et des différents corps des auto-

rités espagnoles, suivant l'usage du pays. A une heure, grande parade sur la promenade de la Vittoria; à quatre heures, j'ai réuni, dans un repas de vingt personnes, les principales autorités françaises et espagnoles. Les différents toasts d'usage, au roi de France, au roi d'Espagne, au Dauphin, aux Bourbons, ont été portés; le soir, on a dansé chez moi. M. le gouverneur Soto a assisté avec sa femme à cette soirée, ce qui est une nouveauté, car ce gouverneur, qui déteste les Français, n'était jamais venu à mes bals et blâmait même les Espagnols qui s'y rendaient; mais il a eu peur dernièrement d'être remplacé; il a dû recevoir de son gouvernement des reproches sur sa conduite avec les Français, c'est ce qui m'a procuré l'honneur de sa visite. Les balcons des maisons ont été ornés pendant toute la journée de tapisseries; le soir, il y a eu illumination de toute la ville et du théâtre.

21. — L'archevêque de Séville vient de défendre dans les églises toute autre couleur que le noir pour les femmes, suivant la coutume espagnole, dont je n'ai pas vu, au reste, qu'elles s'écartassent, car elles y vont toutes en mantille et ne portent les chapeaux et vêtements français qu'à la promenade.

On pourra se rendre à l'église pour voir les jambes des dames, puisqu'on exige d'elles, dans les lieux saints, le costume andalous, dans lequel la robe est entièrement courte. Depuis quelque temps, les robes longues, à la française, ont pris, en Andalousie, une grande faveur.

26. — J'ai appris la mort du marquis de Saisseval. Homme de beaucoup d'esprit, d'un caractère difficile, d'une tournure ridicule, il avait cependant de bonnes qualités. C'était l'ami intime de mon pauvre père depuis cinquante ans; sa perte a été pour lui un chagrin cruel. M. de Saisseval, avant la Révolution, avait été nommé colonel d'un régiment de milice de Paris, qui n'a jamais existé que sur le papier; on l'en avait gratifié pour ne pas lui en donner un véritable. Il ne fut pas compris dans les nombreuses promotions de maréchaux de camp faites à la rentrée de Louis XVIII. M. de Saisseval prit le parti de se nommer lui-même et d'aller à la Cour avec deux

étoiles sur ses épaulettes; personne ne l'a jamais troublé dans cette jouissance.

Ma famille est en ce moment en Italie; elle a vu à Parme l'archiduchesse Marie-Louise, qui l'a reçue avec une grâce parfaite.

Le général de Neipperg, grand maître de sa maison, auquel elle est mariée secrètement et dont elle a eu plusieurs enfants, est son premier ministre. Je l'ai connu autrefois, à Berlin, en revenant de Russie, ensuite à Paris. Le général de Neipperg est aimé à Parme; on le regarde comme la cause principale des établissements utiles faits par l'archiduchesse, soit en constructions d'édifices publics, soit pour favoriser l'industrie. Le pont construit par Marie-Louise à deux kilomètres de la ville, pour éviter un gué dangereux, est un des plus beaux de l'Europe.

Mon père n'avait pas vu cette archiduchesse depuis l'époque où elle exerçait la régence; elle s'est souvenue qu'elle a signé mon contrat de mariage, et elle a invité à dîner mon père et ma femme. Des contrôleurs, l'épée au côté, servent exactement comme à Paris, chez l'Empereur, à part quelques valets de pied qui contribuent aussi au service. Ce service est fait avec un soin et une absence de bruit qui laissent aller la conversation. Celle-ci a roulé à la fois sur l'administration, les modes, les chemins, les édifices publics; la princesse s'est montrée sans affectation instruite sur ces différents sujets. Elle a parlé de la France seulement comme si elle y avait voyagé, sans laisser la possibilité d'en rien dire, sans parler du rôle qu'elle y a joué.

L'archiduchesse a beaucoup parlé de l'empereur François, des souverains de l'Europe; mais son fils n'a pas même été nommé. Le portrait du jeune Napoléon est dans l'appartement de l'archiduchesse.

Il y a eu un bal de cinquante jeunes personnes au-dessous de quatorze ans, filles de femmes de la Cour; de même pour les garçons, en y comprenant les élèves du collège des nobles, qui est comme celui de la Flèche. Il est dirigé par des Bénédictins; les élèves portent sur le cœur une grosse rosace de

rubans rouges et blancs. On n'a aperçu à ce bal aucune trace des enfants de l'archiduchesse et de M. de Neipperg.

M. de Lamartine est secrétaire de la légation de France à Florence; mon père m'a écrit : « M. de Lamartine a de la « simplicité, de l'agrément dans les manières; il paraît « exempt de la fatuité poétique, ou du moins il sait la mas- « quer. Le tort qui lui reste à mes yeux est de faire presque « toujours des odes. Au reste, quoique le parti jésuitique « passe pour être celui qui l'a protégé, il m'a déclaré n'être « et ne vouloir jamais être de la Congrégation. »

15 décembre. — Je suis toujours invité aux noces; je me rends aujourd'hui à Cadix pour assister à celle de M. Jean Shaw, négociant d'origine écossaise, avec Mlle Campagne, fille d'un commerçant béarnais. Dans la barque qui me portait j'ai vu un vieillard entortillé dans un manteau brun, bien râpé, avec une vieille veste d'uniforme, brune à collet rouge; il avait sur la tête un mauvais chapeau rond en paille noire. Certes, je ne me serais pas douté que ce malheureux était un officier supérieur, si je n'avais pas découvert ses deux galons de lieutenant-colonel sur sa manche; je l'ai entendu appeler don José par son voisin, cela a éveillé mon attention. L'honnêteté, la douceur, le malheur paraissaient gravés sur le visage de cet officier. Je l'ai questionné : « Je « me suis retiré, m'a-t-il dit, depuis sept ans; originaire de « la Havane, j'ai été élevé au collège des nobles; je suis entré, « il y a cinquante-cinq ans, au service en qualité de cadet de « Navarre; j'y suis parvenu au grade de lieutenant-colonel. « Je suis couvert de blessures, depuis quinze mois on ne m'a « payé qu'un mois de ma retraite. Que faire? m'a-t-il dit en « levant les yeux au ciel; prendre patience. J'ai deux sœurs, « veuves d'officiers généraux, dans une position aussi triste « que la mienne; on leur solde fort rarement un petit acompte « de leur pension. » J'ai invité ce brave officier à venir dîner chez moi au Puerto Santa Maria.

20. — Frappé de voir, à mon dernier bal, M. Laurent, chef de bataillon au 15e de ligne, vieux troupier devenu officier supérieur à l'ancienneté, en extase devant deux très

grandes femmes, je lui ai demandé la raison de ses tendres regards; il m'a répondu sur-le-champ : « Mon général, c'est « que je n'aime que les grandes femmes; cela fait des grena- « diers, et vous savez la difficulté qu'on a à en avoir à pré- « sent. Ce n'est pas comme des voltigeurs; on en trouve tant « qu'on en veut. »

25. — Je fais souvent prendre les armes à l'improviste au Puerto Santa Maria et dans les autres cantonnements. J'ai fait battre la générale au Puerto Real, où j'ai deux compagnies des 15e et 34e de ligne. J'ai puni un officier portant un shako de carton recouvert en toile cirée, sans drap; ils sont tolérés à tort dans plusieurs régiments. Un beau jour, je mettrai en marche, avec leurs troupes, quelques-uns de ces amateurs, je ferai découvrir les shakos à l'entrée d'une ville; nous verrons leur figure à la tête des soldats avec leur shako de papier blanc, inventé à cause de la chère commodité; cela pourra bien les guérir de cette manie.

31. — J'ai eu une singulière visite : un homme de quarante à cinquante ans, en veste et guêtres à l'andalouse, avec un manteau et un rabat de prêtre, est entré chez moi; il a commencé par me passer les mains sur les épaules, m'embrasser, me dire qu'il venait de Paris, puis de Madrid, dont il était parti le 28 décembre; que le roi Ferdinand se portait bien, qu'il était vicaire général, aumônier général de San Yago; que son second était un Capucin, patriarche grec; il parlait moitié italien, moitié espagnol. Je ne savais trop ce que c'était que cet homme, mais j'ai vu clairement qu'il était fou, quand, me montrant sa main entourée d'un mouchoir noir, il m'a dit qu'on lui avait tiré trente-huit onces de sang, ajoutant : « du plus beau sang du monde. » Il avait un grand poignard de plus d'un pied dans sa poche; il commence à me parler des voleurs de la Sierra Morena, qui l'ont attaqué; il prend son poignard, le sort de son fourreau, le place en travers sur ses genoux. Il était à côté de moi sur un canapé; je commençais à ne pas trop savoir ce qu'il voulait faire de ce grand diable de poignard. Je le pris sur ses genoux au bout d'un quart d'heure, le mis dans le fourreau, le lui rendis en

le priant de le placer dans sa poche, ce qu'il fit. Je lui demandai ses papiers; il m'en montra un fort mal écrit, qu'il dit être un passeport, sur lequel je pus seulement voir qu'il s'appelait don Diego Gomez. Ennuyé de toutes les sottises qu'il me racontait, je me levai; il en fit de même, reprit son manteau qu'il avait posé, me demanda pardon de la liberté qu'il prenait avec mon Excellence, passa son bras par-dessus mon épaule, m'embrassa de nouveau et s'en fut; pendant cette fin de conversation, le redoutable poignard tomba encore deux ou trois fois de sa poche. Ce n'est pas tout. J'allai quelques moments après au môle, où je voulais m'informer de l'heure de la marée pour le lendemain. Je causais avec quelqu'un, lorsque, par derrière, je sens un grand bras qui m'arrive sur les épaules; je me retourne et je vois encore mon fou qui m'embrassait. Je lui demandai : « Mais enfin qui êtes-vous? » Il me dit alors qu'il voulait me parler à part; nous nous séparons un peu du groupe avec lequel nous étions; il m'explique bas à l'oreille qu'il m'a déjà dit qu'il était archevêque de Santiago. Là-dessus, je l'ai laissé aller et j'ai vu que le peuple faisait cercle autour de lui.

CHAPITRE IV

Visite de la Carracca. — Mort du maréchal Suchet. — Affaires de contrebande à Puerto Santa Maria. — Je donne un bal masqué. — Difficulté de percevoir les contributions en Espagne. — Revenus du clergé. — Je rencontre M. de Laserna, ancien vice-roi du Pérou. — Je reçois des compliments du ministre de la guerre. — Voyage à Séville pour les fêtes de la semaine sainte. — Festin chez l'archevêque. — Singulières processions. — La « Casa de Pilate ». — Société de Séville. — Anecdote sur le général Downie. — Coiffure des femmes; les « larmes de Riego ». — Misère des invalides espagnols. — Retour au Puerto Santa Maria. — Mort du duc Mathieu de Montmorency. — Lettres de mon père datées de Rome; sa visite à la duchesse de Saint-Leu. — Je pars pour Gibraltar avec plusieurs de mes officiers. — Je suis très bien reçu par le gouverneur sir Georges Don. — Remarques sur les troupes anglaises et sur Gibraltar. — Je vais à cheval jusqu'à la batterie du Rocher, située en haut du dernier pic. — La « Chaumière du gouverneur ». — Je dîne chez les officiers du 64e régiment. — Retour au Puerto Santa Maria par Los Barrios et Medina Sidonia.

1826

1er janvier. — J'ai reçu, à huit heures du matin, les visites de corps, au Puerto Santa Maria; je me suis embarqué à neuf pour Cadix, avec des députations des différents corps de l'avant-garde, afin d'aller souhaiter la nouvelle année au général Gudin. Si l'attachement qu'on inspire à ses subordonnés est une douce récompense de bien et consciencieusement servir, j'ai dû être très satisfait de ma journée. Les chefs de corps et les officiers des régiments de mon commandement cherchaient à tout moment, à Cadix, à montrer en se rapprochant de moi qu'ils étaient contents d'être sous mes ordres; ils ont voulu à toute force que nous nous rendissions tous ensemble au dîner que le lieutenant général Gudin nous a offert.

Après le dîner, j'ai fait quelques visites dans la ville, et je ne suis arrivé qu'à dix heures du soir au spectacle, où l'on donnait *Sémiramis*. Je suis allé dans la loge du général Gudin, qui était déjà sorti; à peine y suis-je entré que sont arrivés sur-le-champ les colonels des 13e et 14e de ligne, qui m'ont appris la nouvelle de la mort de l'empereur de Russie Alexandre. C'est une grosse question en Europe. Le grand-duc Constantin est monté sur le trône.

4. — Hier, en arrivant au môle de Cadix pour m'y embarquer, j'ai retrouvé mon fou de l'autre jour; il m'a annoncé qu'il viendrait me demander à dîner aujourd'hui; s'il arrivait au moment de la *tertulia*, cela serait assez drôle; mais s'il a le poignard, sans miséricorde je le fais arrêter et conduire devant le gouverneur espagnol.

14. — Je suis parti à une heure de Puerto Santa Maria pour Puerto Real; de là, j'ai envoyé mon ordonnance et mon cheval m'attendre à San Fernando. J'ai frété une barque et je suis allé à l'île de Léon visiter la Carracca, le plus bel établissement de marine de l'Espagne; il a dû être magnifique quand tout n'y tombait pas en ruine. Le gouverneur, vieux brigadier de marine nommé Pery, plein de mérite, de zèle et d'activité, a dix-neuf enfants et sept mille francs d'appointements sur le papier. Il est dû au brigadier Pery, d'arriéré, sept mille douros (37,100 francs). Il y a des officiers de marine ayant à réclamer seize mille douros (84,800 francs). Cent mois d'appointements en arrière, c'est une bagatelle; chacun a son compte bien arrêté, sait qu'il ne sera pas payé, mais cela fait toujours plaisir à regarder.

Il existe encore des approvisionnements considérables en ancres et en mâts; les autres bois de construction manquent. Ce sont les restes d'une antique splendeur perçant à travers un monceau de débris, au milieu de la misère et de la destruction.

Pendant la guerre de l'Indépendance, les Anglais, jaloux d'un aussi bel arsenal maritime, sous prétexte qu'ils avaient besoin de matériaux pour les fortifications, ont détruit en 1810 les plus beaux magasins. Les Espagnols parlent avec indi-

gnation de cette action de leurs alliés d'alors. Le magasin de la mâture a été brûlé.

A dix-huit cents mètres de la Carracca, on trouve les casernes de San Carlos, construites pour quatre mille hommes d'infanterie et trois cents chevaux; il y a un hôpital et un pavillon pour les officiers. Ces magnifiques quartiers tombent en ruine; nos soldats y sont fort mal; les Espagnols n'y faisant pas les réparations indispensables, la France s'est vue dans la nécessité d'avancer les fonds. Les Anglais, en témoignage d'amitié, ont détruit les magasins de la Carracca; les Français, au lieu de cela, ont réédifié les casernes de San Carlos.

Je suis parti à sept heures de San Fernando, et j'ai suivi la chaussée entre deux mers qui conduit à Cadix, où je suis arrivé à huit heures du soir; on avait donné l'ordre de m'ouvrir les portes, on m'a fait attendre une demi-heure. Le capitaine qui avait les clefs était allé souper; enfin on m'a ouvert. J'ai demandé à ce monsieur de quel régiment il était et son nom, et je lui ai dit que je me souviendrais de lui, que je me réjouissais qu'il eût bien soupé, que j'étais seulement fâché qu'il n'eût pas pris plus de temps pour se boutonner.

Le colonel commandant la place de Cadix ne tient pas du tout la main à l'exactitude du service des postes, qui se fait à Cadix avec une négligence coupable. C'est avec un pareil laisser-aller qu'on rend détestables les meilleures troupes du monde; les régiments sont magnifiques, ils ne manquent de rien.

18. — J'ai appris que le maréchal Suchet, duc d'Albuféra, pair de France, était mort à Marseille le 3 janvier 1826; il laisse une veuve, un fils et deux filles.

La mort du maréchal Suchet est une grande perte pour la France. D'une taille élevée, d'une figure agréable et douce, homme de guerre remarquable, il s'était montré dans le royaume de Valence, pendant la guerre de l'Indépendance, excellent administrateur. Homme d'esprit, il était très poli, avait de très bonnes manières. Je le regrette vivement; je lui étais fort attaché. On ne voit pas, d'ailleurs, sans chagrin disparaître les guerriers illustrés sous l'Empire.

Le maréchal duc d'Albuféra passait avec raison pour le plus capable, ou du moins pour un des plus capables de nos maréchaux; le maréchal Soult est le seul qui puisse lui être comparé.

M. de Champigny, nouveau sous-intendant militaire, avait été informé, le 14 janvier, que des négociants, d'accord avec l'administrateur des douanes espagnoles, avaient fait entrer au Puerto Santa Maria des grains, dont l'introduction est défendue, en franchise de droits, comme étant destinés aux troupes françaises. Cependant ils n'avaient aucun papier de l'intendance. Aussitôt que j'en fus averti, je fis placer des sentinelles autour de ce magasin; je ne puis souffrir qu'on fasse la contrebande au nom des Français.

Le propriétaire des grains fut chez M. de Champigny, aussitôt après le placement des sentinelles, disant qu'il avait à lui parler en particulier. M. de Champigny lui observa qu'il pouvait lui dire tout ce qu'il voulait devant ses secrétaires. Le négociant, voyant qu'il n'y avait rien à faire, se retira. Le 16, le gouverneur Soto m'écrivit pour me demander la levée des sentinelles et pour me dire que le jugement de cette affaire lui appartenait. Il y a tout à parier que le sieur Hanès, propriétaire des grains, lui a fait sa part. Je répondis à M. le gouverneur que j'avais fait placer des sentinelles au magasin où se trouvaient ces denrées, afin qu'on ne pût pas les détourner de leur destination, si elle était véritable, ce que je ne croyais pas, l'intendant de la division n'ayant donné aucun avis au sous-intendant de ma brigade de l'arrivage de ces denrées; que, dans tous les cas, il m'importait qu'il fût bien prouvé que l'intendance ignorait cette fraude.

J'ai été ce soir au spectacle; le gouverneur Soto, qui ne sort jamais de sa loge, est venu au-devant de moi dans le corridor, me tendant la main et me disant qu'il était bien fâché que l'intendant n'eût pas su que c'était à lui qu'il fallait s'adresser, qu'on aurait saisi les grains, que les troupes françaises en auraient eu leur part, suivant les règlements, et lui aussi, comme subdélégué des rentes, la sienne; mais par faute de ces formalités, ces négociants avaient été à Cadix et avaient

rapporté, le 15, leurs papiers en règle de l'intendant des douanes, avec lequel ils s'étaient entendus moyennant de l'argent; il s'est plaint que l'administrateur des douanes d'ici (qui s'appelle Orlando et dont le fils a épousé la fille du ministre de la guerre actuel d'Espagne) était un *picaro* (fripon). Il a ajouté que cette entrée de grains était une *picardia* (friponnerie); je lui ai répondu que j'en étais bien convaincu, mais que nous ne pouvions souffrir qu'on prît pour prétexte de semblables *picardias* le service des troupes françaises; il a répété qu'il était subdélégué des rentes et qu'il était fâcheux qu'on ne se fût pas adressé à lui, qu'il correspondait avec le ministre des finances pour Puerto Santa Maria, comme l'intendant pour Cadix. Il est probable que M. Soto a fait aussi son petit arrangement avec le propriétaire des grains, que c'est là la véritable raison des lettres qu'il m'a écrites; je crois que sa politesse du corridor est due à l'inquiétude que lui donnent ces lettres, n'ayant pas obtenu la levée des sentinelles pour laquelle je lui ai dit avoir besoin de l'autorisation de mon lieutenant général.

C'est un véritable bois que cette administration des finances espagnoles; on y compte presque autant de fripons que d'employés; la corruption y est portée à un degré tellement fort qu'elle y est presque avouée. Ils sont bien maîtres de faire toutes leurs friponneries sans que nous nous en mêlions; mais ils ne doivent pas non plus prétexter le service des troupes françaises pour opérer plus à leur aise.

31. — M. Sergent de Champigny nous a raconté hier son histoire avec Ouvrard. Chargé par Mgr le duc d'Angoulême de payer ce que devait Ouvrard pour les fournitures faites à l'armée, dans le trajet de Bayonne à Madrid, on força Ouvrard à lui remettre 1,300,000 francs, et, de plus, le fournisseur devait en envoyer 1,500,000 autres à Vittoria, à M. de Champigny, qui ne les a jamais vus. M. Ouvrard lui écrivit à Vittoria qu'il lui demandait de faire un bon rapport au prince et de garder pour témoignage de sa reconnaissance 230,000 francs que lui, Champigny, avait encore à lui, entre les mains. M. de Champigny, homme d'honneur, rejeta cette

proposition avec indignation; il a, depuis, remis le billet d'Ouvrard entre les mains de M. de Clermont-Tonnerre, ministre de la guerre.

4 février. — Le gouvernement espagnol ne trouve pas assez d'avoir à s'occuper des délits politiques d'Espagne, mais encore il informe sur les conduites douteuses en Amérique. Il y a à Séville huit cents personnes en prison; il s'y trouve un capitaine prévenu de s'être mal conduit à la Havane; il est depuis dix-sept mois au secret, sans avoir été interrogé autrement que le premier jour de son arrivée.

6. — Du temps de la Constitution, les masques et les mascarades étaient permis; il paraît que les Espagnols ont un grand goût pour les déguisements; sur la demande du général Gudin, le roi d'Espagne a permis à Cadix les masques dans les maisons particulières, mais ils sont sévèrement défendus dans les lieux publics. Le général Gudin me l'ayant écrit, on m'a demandé de venir masqué chez moi, aujourd'hui; comme je ne voulais pas que cela fît mettre en prison la moitié de la société, j'ai demandé au général Gudin copie de la lettre de l'intendant général d'Andalousie, que j'ai communiquée à M. Soto, en lui faisant passer une note, à laquelle il a gracieusement répondu qu'il n'inquiéterait personne pour avoir paru en masque chez moi, mais qu'on devait s'habiller dans ma maison même et ne point traverser la rue déguisé. L'édit de M. Soto défend les mascarades dans les rues, lieux publics et maisons particulières,sous peine d'être arrêté et renvoyé de cette ville, de Madrid, de toutes les résidences royales pendant un an, et de payer une amende de 500 à 1,000 ducats.

13. — Le nombre des voleurs semble s'être encore augmenté depuis trois semaines; mais, grâce à nos patrouilles, les routes entre nos cantonnements sont assez sûres. Quelques voitures ont cependant été arrêtées ces jours derniers, mais au delà des villes que nous occupons; l'audace des voleurs est sans bornes. Un détachement du 13ᵉ chasseurs qui a été chercher des chevaux de remonte à Ultreva a été suivi de beaucoup de paysans qui voulaient voyager en sûreté à sa suite.

20. — Le marquis de Cubières, colonel du 27ᵉ de ligne,

homme d'esprit et de bonne compagnie, et M. Horric de la Mothe, colonel du 20e de ligne, sont venus de Cadix pour me voir; je les ai hébergés de mon mieux et j'ai eu une soirée en leur honneur.

26. — On exige actuellement en Espagne le payement de l'arriéré des contributions depuis 1799; on demande au Puerto Santa Maria 2,500,000 réaux (650,000 francs). L'intendant de la province a donné ordre de mettre en prison le plus ancien membre de la municipalité; dans quinze jours, si la somme n'est pas soldée, on y mettra le second, et ainsi de suite. Le nombre des regidors en prison doit s'augmenter d'un tous les quinze jours. Les contributions de toute espèce sont très fortes; un négociant me racontait hier que souvent une personne qui a 2,000 francs de rente paye 1,500 francs d'impôts. On vous taxe sur ce qu'on suppose que vous possédez. Le gouvernement recouvre beaucoup d'argent, mais le Trésor en reçoit très peu; presque tous les revenus tournent au profit des employés de l'administration.

2 mars. — Les négociants de Cadix témoignent un grand mécontentement des mesures prises contre eux pour le payement des contributions; on a saisi chez quelques-uns des marchandises qu'on a voulu vendre, personne ne s'est présenté pour les acheter. L'état commercial de Cadix devient chaque jour plus triste; toute la splendeur de cette ville provenait de ce qu'elle était autrefois l'entrepôt de l'Europe pour l'Amérique du Sud, avec laquelle maintenant elle ne peut plus commercer.

5. — Le revenu total du clergé en Espagne monte à 85 millions de douros (450 millions); il y a là-dessus 35 millions de douros (185 millions) de dîmes et 50 millions de douros de revenus biens-fonds exempts d'impôts. Lorsque, dans un pays comme l'Espagne, il faut prendre d'abord une pareille somme pour le clergé avant de penser aux autres dépenses de l'État, il faut avouer qu'une aussi forte dotation pour les prêtres est un grand obstacle pour parvenir à solder les charges du pays.

6. — J'ai enfin rencontré l'ancien vice-roi du Pérou, M. de Laserna, qui est retiré à Xérès chez une de ses nièces; il a

cinquante-trois ans; grand et sec, des yeux très spirituels. C'est un homme d'un vrai mérite; sa conversation m'a fort intéressé. Il a refusé de se mettre à la tête du gouvernement indépendant du Pérou, ce qui lui a été offert plusieurs fois, voulant être fidèle à ses serments au roi d'Espagne. On prétend qu'il n'en est pas moins en disgrâce, qu'on ne lui a dit à son retour que d'aller se reposer, qu'on ne lui a demandé à Madrid aucun détail sur le pays qu'il a si glorieusement défendu.

8. — J'ai reçu une grande lettre de M. de Clermont-Tonnerre, ministre de la guerre, pour me faire compliment du parti que j'ai su tirer du zèle et des talents non seulement des officiers d'état-major, mais aussi des officiers des régiments de ligne sous mes ordres, pour les reconnaissances statistiques que j'ai fait faire sur plusieurs points, et pour les levers de terrain et plans de villes que j'ai fait exécuter. Son Excellence me prie de continuer, en me disant qu'elle me cite pour exemple aux généraux employés en Espagne.

21. — Les cérémonies de la semaine sainte attirent beaucoup de monde à Séville. Le général Gudin m'a autorisé à m'y rendre.

22. — Je suis parti du Puerto Santa Maria avec l'intendant Champigny, le 21 mars au soir; j'ai couché à San Lucar, chez M. Colon, agent consulaire de France, un des plus riches négociants de cette ville.

J'ai vu à San Lucar le 1er bataillon du 9e léger qui a exécuté les mouvements de tirailleurs, au pas de course, d'une manière remarquable. Son commandant, le chef de bataillon Rachis, est un officier supérieur distingué; j'ai fait compliment à mes bons amis du 9e de leur instruction.

Nous nous sommes embarqués à Bonança à une heure de l'après-midi; la mauvaise mer avait retardé le bateau à vapeur *le Bétis,* venant de Cadix. J'ai retrouvé sur le bateau les colonels Cubières et Horric et plusieurs officiers, entre autres le capitaine Gudin, neveu du général, le comte de Buiseret. Nous sommes débarqués à Séville à onze heures du soir; il nous a fallu attendre une heure la visite de la police,

on ne comptait plus sur le bateau à vapeur. Nous étions environ deux cents dans cette grande et commode diligence.

Le général anglais don Juan Downie, au service d'Espagne, brave homme, très obligeant, s'était déjà enquis d'un logement pour moi auprès de la municipalité, sans que je lui eusse écrit. Il m'a fait savoir qu'on s'occupait de m'en donner un *suivant mon rang et les belles qualités qui m'ornent*. Mon rang n'est pas bien élevé, mes qualités bien remarquables, si j'en juge par la triste maison où l'on m'a niché. On est encore plus mal dans les auberges; elles sont pleines. Les colonels Cubières et Horric vont passer la nuit sur une table. Au reste, il faut prendre toutes ces petites tribulations du côté gai; j'ai renvoyé la sentinelle espagnole placée à ma porte.

23. — Aujourd'hui jeudi saint, j'ai été à la cathédrale en grand uniforme d'officier général, accompagné des officiers en permission. On nous a armés d'énormes cierges; nous avons fait partie d'une procession dans l'église, nommée procession « du monument »; l'archevêque la conduisait. L'autel, magnifiquement illuminé, était superbe.

Nous avons fait notre visite de corps au capitaine général Quesada. Il nous a reçus en frac bourgeois, avec la ceinture de son grade, costume admis en Espagne pour les officiers généraux. On se loue à Séville de sa modération; ce qu'il y a de plus remarquable dans toute sa personne est un beau coup de sabre sur le visage.

Nous avons été ensuite chez le général Downie, commandant en second, gouverneur de l'Alcazar, chez l'archevêque Cienfuegos; ce prélat nous a reçus avec une extrême politesse. Sa Grandeur m'a mené au dîner donné par elle à douze pauvres auxquels elle lave les pieds ce jour-là. Pendant le trajet, hommes et femmes se jetaient à genoux pour baiser sa bague; marchant à côté de lui, j'étais assez embarrassé de ma contenance.

L'archevêque a présidé le festin sur un grand fauteuil, ayant à sa droite un évêque, son coadjuteur; il a fait apporter un troisième fauteuil pour moi, m'a forcé de m'y asseoir, à sa gauche. Le public est admis à circuler autour de la table. Les

pauvres sont habillés de neuf, en noir; ils ont l'air d'huissiers. L'archevêque les a gratifiés d'un quadruple (84 francs) chacun; de plus, tout ce qui est sur la table leur appartient. Les serviettes fort artistement arrangées par des religieuses, représentant des vases, des oiseaux, des bonnets, reviennent aussi à ces pauvres. L'archevêque a pris sur un plateau un énorme bouquet monté sur un bâton, et il m'en a fait présent.

Nous sommes allés à quatre heures à la salle d'audience (Cour royale) pour voir passer la procession : les juges y étaient avec leurs parents et leurs amies. Il y a deux balcons, l'un destiné à la Cour, l'autre aux invités. Don Ignacio Marin y Sanchez m'a non seulement forcé de prendre rang parmi les juges, mais encore à m'établir dans son fauteuil de président.

Les confréries sont obligées, en passant devant le tribunal, de faire face à son palais, de se découvrir le visage. Le costume des pénitents ressemble à celui des magiciens de nos théâtres; ils ont un bonnet pointu d'où descend un grand morceau d'étoffe noire qui leur couvre entièrement le visage; il y a deux trous pour les yeux; ils ont des ceintures en paillasson.

Une grande plate-forme sur laquelle est représentée la descente de la croix, avec sept personnages de grandeur naturelle et deux croix, est chose remarquable; il faut un bon nombre d'hommes pour faire marcher cette machine.

Le régent nous a invités à un *refresco*, repas de confitures et de gâteaux avec du punch et du vin. Les femmes seules étaient assises; il m'a fallu compter pour femme en cette circonstance.

Nous avons entendu à dix heures du soir, à la cathédrale, un beau *Miserere* en musique; il y avait beaucoup de monde.

24. — J'ai encore été voir passer deux processions, du balcon du tribunal, où, comme la veille, se trouvaient les juges et les femmes de leur famille. J'ai ensuite visité la fonderie de canons, bel établissement en bon état où l'on travaille peu maintenant. Les Français, en évacuant Séville, en 1812, remplirent un des fours de cuivre, placèrent au-

dessous 55 pièces de canon de divers calibres qu'ils ne pouvaient emmener, et firent couler dessus le métal, ce qui a produit une masse de bronze curieuse. Les Espagnols la conservent et la montrent avec plaisir; ils ont gravé sur un de ces canons l'époque de cet événement.

Comme c'était le vendredi saint et qu'on ne rend pas de visites ce jour-là, j'ai passé la soirée dans une pension anglaise où sont établis les colonels Cubières, Horric, le sous-intendant Champigny, qui est spirituel et bouffon; ils sont logés et nourris dans cette maison, et fort bien, à raison de 10 francs par jour. M. Gordon, riche négociant de Xérès, y est avec une partie de sa famille. Sa fille Pepa est agréable; il y a aussi une Anglaise, Mlle Leonora Still, fille d'un major anglais, qui, sans être jolie, est bien tournée.

M. de Champigny faisait des plaisanteries; M. de Cubières, qui a beaucoup d'esprit, M. le colonel Horric et mon aide de camp Laffitte s'en mêlaient aussi; enfin, j'ai passé la plus drôle de soirée du monde.

25. — Le lieutenant général don Carlos Downie continue, avec toutes sortes d'obligeances, à me diriger dans mes visites de personnes et de curiosités. Nous avons été à la casa de Pilate, appartenant au duc de Medina-Cœli; elle est de construction mauresque et fort curieuse à visiter. J'ai dû écouter chanter pendant une heure Mlle Araceli Rosilio, fille de l'administrateur, qui est fort jolie. Mon guide croyait me faire grand plaisir; je me suis hâté, en sortant, de lui dire que je n'aimais point la musique, pour éviter qu'il ne me fît aller de concert en concert, car je m'étais aperçu auparavant qu'il invitait partout les jeunes personnes à se mettre au piano, pour me donner un échantillon de leur talent.

26. — Le 26, jour de Pâques, nous avons été en corps à la messe, à la cathédrale. Nous avons vu le trésor, la salle capitulaire, plusieurs chapelles remarquables; les tableaux de Murillo sont en grand nombre dans cette église.

Désirant avoir une idée de la société de Séville, j'ai été le soir à une *tertulia*, chez les demoiselles de Sandoval, vieilles filles chez lesquelles se réunit chaque soir une portion de la

première société; leur toilette est extraordinaire, elles sont coiffées en cheveux, et, pour ressembler davantage à des sorcières, elles ont un nain pour les servir; il y a là deux ou trois parties de « monte », de « tresillo », d'échecs; on arrive à dix heures, on sort à onze heures et demie; il me semble que cette société n'est pas très bouffonne.

27. — Une grande partie a été organisée pour aller à Italica, l'ancienne Séville, située à environ douze kilomètres de la ville actuelle. On longe la promenade sur le bord du Guadalquivir, puis on passe ce fleuve sur un pont de bateaux en demi-cercle.

Le général Downie, commandant l'avant-garde espagnole, a été fait prisonnier en 1812 sur ce pont; grièvement blessé dans un engagement avec la division Villate, qui protégeait la retraite de l'armée du maréchal Soult (le duc de Dalmatie, après un séjour de vingt-six mois, venait d'évacuer Séville), le général Downie, étant au milieu des Français, eut assez de force pour jeter en l'air, aux Espagnols, l'épée de Pizarre qu'on lui avait donnée, en leur criant : « Cette arme ne peut tomber qu'entre vos mains. » A notre rentrée à Séville, on faisait la haie pour nous voir passer.

Depuis l'arrivée à Séville du général Quesada, les femmes peuvent se promener dans les rues avec des robes longues, sans risquer de les voir couper par les volontaires royalistes, qui ne leur souffraient pas non plus des cheveux bouclés au-dessous de leur chignon; ils appelaient cela « des larmes de Riego ». Ces volontaires forçaient à coups de plat de sabre les femmes qui en avaient, à entrer chez les perruquiers, et les faisaient raser. Cela en a fait venir la mode; à Séville, elles en ont toutes.

29. — Nous avons visité la Bourse, construite sous Philippe II; on monte par un escalier de marbre de couleur. Au premier étage, se trouvent les archives des Indes, dans trois superbes galeries; les armoires sont très élevées, du plus bel acajou. Les trésors de cette bibliothèque, en manuscrits, sont immenses et inconnus. Sous le régime de la constitution, on y avait attaché un bibliothécaire; il s'occupait d'y faire des

recherches; il avait déjà trouvé des choses curieuses; ce savant a depuis été renvoyé, persécuté, mis en prison. On nous a montré l'écriture de Fernand Cortez.

Il y a, dans le faubourg de Saint-Roch, une caserne occupée par douze cents invalides, appelés « inhabiles », pour les distinguer des « habiles », qui répondent à nos compagnies sédentaires. Un bâtiment est réservé pour les invalides mariés; soldats, femmes, enfants portent la livrée de la plus effroyable misère : on éprouve un sentiment pénible en voyant dans un semblable dénuement de vieux soldats, couverts de blessures reçues dans les deux mondes. Depuis dix-huit ans, ils n'ont pas été habillés en règle; beaucoup ont des débris d'uniformes, d'autres des vêtements de paysans; une douzaine avaient des habits rouges découverts dans un ancien magasin des Anglais; ceux-là sont les heureux de la troupe.

La plupart de ces invalides tendent la main pour recevoir la charité : après avoir vu leur caserne, je m'étais arrêté à peu de distance; plusieurs sont venus tout de suite me demander l'aumône, m'exposant leur malheureux sort, se recommandant à moi pour le faire améliorer, comme si j'y pouvais quelque chose. Il y a à Séville deux cents invalides habiles qui ne sont pas mieux traités; ils ont seulement de plus l'avantage de monter la garde.

Nous avons été à une soirée dansante chez M. et Mme Carajuso. Les contredanses françaises sont naturalisées à Séville; il n'y a guère de points en Europe où il ne reste de trace du passage de nos armées. On aime beaucoup les Français à Séville. Les femmes surtout ont conservé un tendre souvenir des trente mois de séjour qu'en 1810-1812 les Français y ont fait. J'ai entendu professer par une mère, devant ses filles, l'agrément et les douceurs qu'il y avait à avoir un amant français; elle disait que, lorsque douze mille Français partirent de Séville pour Badajoz, expédition qui fut malheureuse, il y avait douze mille femmes en larmes.

1er avril. — Je me suis embarqué le 1er avril, à dix heures du matin, sur le bateau à vapeur *le Coriano*. Les bords du Guadalquivir et les environs de Séville sont charmants : à

huit kilomètres de cette ville, sur la rive droite, on voit San Juan d'Alfarache, ancienne maison de campagne des rois maures, entourée de fortifications.

Nous avons débarqué à Bonança, près de San Lucar, à six heures de l'après-midi. Je suis monté à cheval; j'étais à huit heures du soir à mon quartier général du Puerto Santa Maria, de retour de ce curieux et intéressant voyage.

9. — J'apprends la triste nouvelle de la mort de M. le duc Mathieu de Montmorency, frappé d'une attaque d'apoplexie, à l'église de Saint-Thomas d'Aquin. A la fin de 1825, il avait été nommé gouverneur de M. le duc de Bordeaux. Son discours de réception à l'Académie française, en 1826, avait eu beaucoup de succès. Malgré sa haute dévotion et la crainte, qu'on avait peut-être à tort, qu'il ne tînt à la congrégation des Jésuites, on avait vu avec plaisir dans ce discours qu'il reconnaissait que les libertés publiques étaient indispensables dans ce siècle. Il était âgé de cinquante-neuf ans, avait été très longtemps lié avec Mme de Staël, et c'était l'ami intime de mon père; j'étais accoutumé à le voir dès ma plus tendre enfance; sa perte m'afflige donc profondément. Sa pauvre mère, Mme la vicomtesse de Laval, une des plus aimables femmes du siècle, ne devait guère s'attendre à voir son fils unique la précéder dans la tombe; elle doit être au dernier degré du malheur.

14. — Je vais transcrire ici quelques fragments de lettres de mon père, datées de Naples et de Rome.

« Nous sommes allés visiter le palais de Portici; il est éton-« nant d'y trouver les portraits en grand de Napoléon, de « Murat; les Bonaparte y sont partout en peinture. On n'a « rien changé à ce qui existait de leur temps; cela fait hon-« neur aux Bourbons de Naples. »

« A Rome, on peut voir combien les papes Pie VI et Pie VII, « à travers les orages de leurs pontificats, furent toujours « protecteurs éclairés des arts. Pie VI a terminé dans Valence « sa malheureuse vie; Pie VII a du moins dans ce monde été « récompensé par quelques années passées tranquillement, « dans la pleine jouissance de son autorité. Il est assez sin-

« gulier d'apprendre que, malgré tout ce qu'il avait souffert, « il lui restait du goût pour l'homme qu'il avait sacré, tout en « lui résistant d'après sa conscience. Pie VII s'en croyait « aimé. Depuis sa chute, il plaint souvent l'Empereur et ne « se plaint jamais des persécutions dont il a été l'objet. »

Mon père a été rendre visite, à la villa Paulina, à la duchesse de Saint-Leu, l'ancienne reine de Hollande; il l'a connue autrefois, il ne l'avait pas vue depuis onze ans. La reine Hortense ne lui a pas paru changée. La duchesse de Saint-Leu a 100,000 livres de rente; elle est plus riche qu'aucun membre de la famille de son mari, dont elle est séparée; elle en a deux enfants. Louis Bonaparte n'a, suivant elle, que 70,000 francs de rente. Le pusillanime prince Borghèse, son beau-frère, n'ose pas l'aller voir, de peur de se compromettre. Mon père a déjeuné avec elle; elle lui a remis un bouquet en le priant d'en faire hommage à Mme de Castellane, sa famille devant une grande reconnaissance à elle et à ses parents.

Le comte de Beauharnais, son père, avait été protégé par le duc de La Rochefoucauld, mari en premières noces de ma belle-mère; il logeait même à l'hôtel de La Rochefoucauld. La duchesse de Saint-Leu a été charmée de causer des choses passées, de celles présentes : dans ses manières et dans ses paroles, elle n'a montré qu'un grand désir de prospérité pour la France, une grande résignation à son sort personnel et à celui de ses enfants.

Ma femme, qui visitait le temple de Minerve, y a rencontré le prince de la Paix, le fameux Manuel Godoï.

18. — Je pars avec plusieurs officiers du Puerto Santa Maria pour me rendre à Gibraltar. J'ai remis au colonel Horric, du 20e de ligne, le commandement de ma brigade. Je vais coucher à Chiclana. Notre caravane se compose du capitaine Gudin, du capitaine Merle, de l'adjudant-major Voizel, de M. Dulong de Rosnay, sous-lieutenant aide-major au 13e de chasseurs, et d'Ernest de Castellane, mon officier d'ordonnance.

Nous avons quitté Chiclana à huit heures du matin; on traverse, en en sortant, un charmant vallon cultivé qui res-

semble beaucoup à ceux des Pyrénées. Plus loin, on aperçoit à droite le champ de bataille, sur lequel, le 5 mars 1811, M. le maréchal duc de Bellune, à la tête de huit mille Français, disputa toute la journée la victoire à l'armée anglo-espagnole, forte de seize mille hommes, commandés par le lieutenant général anglais sir Thomas Graham et le général espagnol Lapeña. Le terrain fut jonché de morts : les Français se retirèrent en bon ordre dans leurs lignes; les alliés rentrèrent dans l'île de Léon par un pont jeté sur le Santi-Pietri, ayant manqué le but de leur expédition, qui était la levée du siège de Cadix.

J'étais à Conil, à neuf heures et demie, seul avec le capitaine Merle et les lanciers; le reste de la bande était resté en arrière. De Conil, nous sommes arrivés à Vejer, par un sentier presque à pic. La vue de Vejer est magnifique; on découvre à huit kilomètres la mer, les côtes d'Afrique, les montagnes de Ronda. Il n'y a pas d'habitations sur les routes; si nous n'avions pas eu de guides, nous nous serions perdus. Ce pays ressemble, d'après les récits, à certaines parties de l'Amérique du Sud. Les villes de l'Andalousie ont aussi de l'analogie avec celles des anciennes colonies espagnoles du nouveau monde. L'antique Vejer a quelques restes de fortifications mauresques. On pourrait, dans deux positions en sens opposé, s'appuyant à la montagne de Vejer, arrêter des armées venant soit de Gibraltar, soit de l'île de Léon (1).

19. — J'ai été logé dans la meilleure maison de Vejer, chez le marquis de Tamaron. A Vejer, il y a peu de divertissements; les cinq ou six familles tenant le haut du pavé sont brouillées, ce qui arrive assez fréquemment dans les petites villes de tous les pays. La grand'mère du marquis, de soixante-quinze ans, m'a dit à cette occasion : « Au lieu de cela, on

(1) J'en ai reconnu d'autres dans cette course; je ferai grâce de leur définition à mes lecteurs. C'est tout au plus si ces descriptions-là amusent les militaires eux-mêmes. Le dépôt de la guerre s'est enrichi de beaucoup de matériaux; j'ai fait exécuter un grand nombre de reconnaissances en Andalousie, les officiers d'état-major et de ligne que j'en ai chargés ont montré zèle et intelligence; c'est ce qui restera de plus clair à la France de l'expédition d'Espagne. (*Note du maréchal.*)

dansait beaucoup du temps de l'occupation française, pendant la guerre de l'indépendance. » Cette bonne femme m'a dit que, lorsque les Français ont évacué la ville, tout le monde pleurait. Depuis, en 1823, le duc de Crillon est venu ici avec un bataillon du 2e léger.

Mon bon serviteur Ayhartz nous a fait la soupe. Il a fallu aller chercher un mouton dans un troupeau, pour nous et les chasseurs; il l'a abattu et fait cuire. Ayhartz, qui m'a suivi dans toutes mes campagnes, est accoutumé à ces sortes d'événements.

20. — J'ai quitté Vejer à sept heures du matin. J'étais à Tarifa à deux heures, étant venu vite avec deux lanciers et laissant en arrière les officiers, qui aiment mieux voyager doucement pour leur compte. Le pays que j'ai parcouru est remarquable par la belle végétation; il est vrai que les prairies en cette saison ne sont pas encore desséchées par le soleil. J'ai dîné chez le chef de bataillon Barbette, qui y tient garnison avec une compagnie du 20e de ligne. J'ai été le soir à une *tertulia*, chez M. le *gobernador*, où l'on dansait au piano. Les femmes étaient bien mises, les hommes fort salement.

Les Tarifanes ont la réputation d'être jolies; il y avait là deux ou trois figures remarquables. Je m'y suis diverti, chacun voulait voir le général français et lui parler. Les femmes ont coutume, en allant à l'église, d'arranger leur mantille de manière à faire voir un seul œil; elles les ont, en général, fort beaux; cette coquetterie est importée d'Afrique.

J'ai visité les fortifications; un canal traverse la ville. Ce canal, dont on avait arrêté les eaux, empêcha en décembre 1812 les Français de prendre cette ville, lorsque la brèche fut praticable. Les Français voulaient s'en emparer, car les approvisionnements de Cadix, en grains et bestiaux, s'embarquent dans ce port. Après un assaut inutile, ils furent obligés de lever le siège à cause du manque de vivres; les pluies abondantes les forcèrent de laisser leur matériel enterré dans les boues. A la droite de la porte de Xérès est une inscription gravée par les voltigeurs du 34e de ligne français, pour hono-

rer la mémoire du voltigeur Georger, de ce régiment, mort des blessures reçues en allant enlever, sous le feu de l'ennemi, son frère blessé.

21. — J'ai quitté Tarifa à neuf heures du matin. Au bout d'un quart d'heure, on entre tout à fait dans les montagnes. On passe plusieurs torrents qui, après de grosses pluies, ne permettent pas de suivre ce chemin. On domine le détroit; le sentier est rocailleux, étroit; il serait impossible d'y faire passer de l'artillerie, c'est un véritable chemin de perdrix : *camino de perdices*, suivant l'expression espagnole. Nous étions à une heure de l'après-midi à Algésiras.

Nous avons rendu visite au lieutenant général Miranda, commandant le camp de San-Roque, qui nous a invités à dîner : sa femme et lui nous ont reçus avec une grande politesse. Cela en est une considérable en Espagne, ou du moins peu commune, de prier à dîner. Il a été longtemps prisonnier en France dans les châteaux forts de Pierre en Cise et de Saumur, où sa femme s'est enfermée avec lui.

22. — Je me suis rendu par terre d'Algésiras à Gibraltar (1); nous avons traversé dans des barques les rivières Palmones et Guadarangue, larges d'environ quatre-vingts mètres; il a fallu renoncer à faire entrer mon cheval dans la barque, on l'a mis à la nage. En descendant du bac de Guadarangue, le factionnaire espagnol était dans un si grand dénuement que je lui ai donné vingt sous. Sa capote ne tenait plus à rien, son mauvais pantalon de toile faisait pitié. Je lui ai demandé s'il était bien au camp de San-Roque; ce malheureux m'a répondu : « Nous couchons par terre sans rien; « mais nous autres Espagnols, nous sommes faits pour souf« frir. » Les soldats espagnols sous les drapeaux sont très mécontents qu'on leur défalque comme nul le temps de leur service sous le régime de la Constitution.

Après avoir traversé huit cents mètres d'un terrain neutre, on arrive aux baraques anglaises, où l'on trouve un poste dans la meilleure tenue; cela frappe davantage quand on vient de

(1) Le seul commerce d'Algésiras est la contrebande, qui s'y fait publiquement.

voir les soldats espagnols déguenillés. On entre par un beau chemin dans la place; on est étonné du monde qu'il y a dans les rues.

Le colonel Falla, major de la place de Gibraltar, est entré chez moi, à peine étais-je descendu à l'auberge mahonnaise, en m'annonçant qu'il avait placé deux sentinelles à ma porte, d'après l'ordre du gouverneur; je l'ai remercié en le priant de les retirer.

J'ai fait ma visite à sir George Don, gouverneur de Gibraltar, homme de soixante-treize ans, fort bien, universellement aimé et estimé. Le général Don m'a traité avec une politesse extrême. Il a chargé le colonel Falla de me montrer les fortifications; cet officier, parlant bien français, s'en acquitte avec toutes sortes d'obligeances. Nous avons visité les fortifications du vieux môle, du môle du Diable à la porte de terre; à la gauche il y a une nouvelle enceinte, dite de Chatam, que ce gouverneur a fait construire. Lord Chatam est à Londres. Il est gouverneur à vie; quand il est ici, il a 7,000 livres sterling d'appointements; en son absence il n'en a que la moitié, l'autre appartient à sir George Don. Sir Robert Boyd, ancien gouverneur, mort en 1794 à quatre-vingt-quatre ans, est enterré dans une batterie dite Bastion du Roi, qu'il avait fait construire; il y a une épitaphe latine qui dit : « Arrête-toi, « soldat, jette une larme sur un homme qui a bien mérité du « Roi et de son pays. » Nous avons visité toutes les fortifications jusqu'au Gibraltar du Sud, où il y a une superbe caserne pour deux mille hommes. Les officiers sont logés dans des pavillons, ont des maisons pour dîner. Les colonels ont des maisons avec de petits jardins fort jolis. Nous avons vu la promenade *Alameda*, que sir George Don a faite depuis six à sept ans; elle est charmante, avec de beaux peupliers, des trembles, ce qui prouve bien que les Espagnols auraient de ces arbres s'ils le voulaient. Le gouverneur ayant donné l'ordre aux gardes de sortir à mon passage, j'ai remarqué leur promptitude, leur exactitude à prendre les armes. Les gardes dans le service présentent les armes aux officiers généraux.

23. — Nous sommes peu favorisés par le temps, il pleut à verse. Les officiers anglais ont tous des parapluies, en uniforme, et même avec cela des manteaux à carreaux écossais, comme celui qu'avait seul dans un temps, à Paris, Bozon de Périgord, ce qui faisait tant rire à la sortie de l'Opéra. La tenue des officiers anglais n'est pas bonne; il n'y a pas d'uniformité; ensuite ils s'occupent peu de leur métier. Les distinctions des grades sont très peu marquées; à peine s'ils saluent leur colonel, et encore c'est parce que cela leur convient. Les soldats saluent, au contraire, très exactement. J'ai été voir les chambres du 64e régiment, au moment du dîner, à une heure. Ils ont une nappe; chacun a son couvert, son assiette, une demi-bouteille de vin, quatre fois la semaine de la viande fraîche, les trois autres jours de la viande salée, le matin et le soir du café, une livre de pain. Ils ont un schelling par jour, sur lequel on leur retient la moitié pour les rations; ils se fournissent les souliers, les chemises, les pantalons blancs; il leur reste six sous par jour de deniers de poche. Leurs vieux habits leur appartiennent; les soldats les vendent à leur profit. Chaque régiment a pour colonel commandant un général qui a l'entreprise de l'habillement. Chaque soldat anglais doit coûter trois soldats français. Ils ont une chose très bonne; c'est un étui de la batterie, en cuir, qui tient à la bretelle du fusil et qu'on met lorsque l'arme est chargée, ce qui empêche les accidents si fréquents.

24. — Le 24 avril, jour de Saint-Georges, il y a eu grande parade pour la fête du Roi; sir George Don m'a engagé à l'y accompagner et à faire entrer dans la place un maréchal des logis et quatre lanciers de mon escorte. Je les avais envoyés m'attendre à San-Roque.

J'ai été prendre le gouverneur; nous nous sommes rendus à cheval, en cortège, sur la place d'Armes. Les troupes étaient rangées sur une ligne, à mi-côte, au milieu du rocher. On a tiré vingt et un coups de canon, les régiments ont fait trois décharges. Les musiques jouaient entre tout cela. Lorsqu'elles ont fait entendre *God save the King*, tout le monde a ôté son chapeau; le 23e, en sa qualité de régiment de fusiliers,

porte des bonnets à poil; les soldats les ont mis à la main. Les troupes ont défilé dans le plus grand ordre, à rangs ouverts, devant le général Don; tous les officiers saluent en mettant la main gauche au shako et en baissant le sabre en même temps.

Après avoir reconduit le général Don, j'ai été visiter le rocher avec le colonel Falla. Nous sommes montés à la batterie du rocher, située en haut du dernier pic. Je suis le premier officier général y étant allé à cheval; ce sont aussi sûrement les premiers lanciers français qu'on y ait vus. Nous avons été sur le pic des signaux, d'où l'on a une vue magnifique, et nous avons descendu les deux cent soixante-dix marches de l'escalier de la Méditerranée, au bas duquel on n'a pas encore fait la moitié du chemin pour arriver au pied du rocher.

Nous nous sommes rendus par la pointe d'Europe à ce qu'on nomme « la chaumière du Gouverneur »; elle se compose de quinze maisons de différentes dimensions. Sir George Don s'y était rendu avec beaucoup de politesse pour s'y trouver à mon arrivée. Le grand chemin se prolonge environ deux cents mètres au delà de la chaumière; il se termine par une batterie, le rocher n'ayant pas permis ou les Anglais n'ayant pas voulu pousser plus avant. Les routes, d'une grande largeur, sont magnifiques et dues à sir George Don, qui a fait un bien étonnant à Gibraltar depuis douze ans qu'il y est. Il nous a fallu quatre heures pour cette visite, quoique ayant été fort vite.

La population de Gibraltar est de 17,000 âmes, la garnison est de 3,500 hommes, et, de plus, dans la baie, il y a toujours de 4 à 5,000 matelots. Les costumes des Juifs africains, des Maures, des matelots des divers peuples, les manteaux rouges des femmes de Gibraltar offrent un spectacle très varié. En sortant d'Espagne, on est frappé de l'activité de Gibraltar, de voir le bel entretien de toutes choses. Les rues sont assez larges en général. Au lieu de pavé, il y a dans plusieurs rues des cailloux arrangés suivant une découverte (1). Les chemins

(1) Le macadam.

de cette manière sont solides et comme une allée de jardin. Il y a un beau bâtiment qu'on appelle bibliothèque des officiers. M. Pitt a donné, sous son ministère, 10,000 livres sterling; on l'a achevée avec des souscriptions.

Le major Hill Dickson, du 64e régiment, m'avait invité à dîner, au nom des officiers de son corps, avec les officiers français venus avec moi. Tous les officiers de tous les grades mangent ensemble; ils ont un cuisinier, leur argenterie, leur linge; tout officier qui entre paye vingt-cinq louis pour cela, et, quand il sort du régiment, il n'emporte rien, tout étant marqué au nom du régiment. Ils ont une très belle argenterie et d'excellents vins. Différents toasts ont été portés.

Le major Dickson : « A la santé du roi George! » La musique a joué alors le *God save the King*.

Le même : « Au roi de France! »

J'ai répondu : « Au duc d'York, commandant général!... « J'ai appris sur le champ de bataille à estimer les troupes « anglaises, et pendant la paix, à aimer les officiers anglais. « Puissions-nous ne nous rencontrer au feu que comme « amis! »

Les officiers ont crié : « Bravo! » Les verres étaient pleins, j'ai dit : « Je vous demande la permission d'ajouter la santé « du respectable général Don! » Le major a ensuite porté la santé du vicomte Gudin et de la brave division de Cadix; j'ai riposté par celle des braves officiers du 64e régiment, au plaisir que nous éprouvions de nous trouver parmi eux. Je les ai priés d'agréer l'expression de notre reconnaissance de leur bon, aimable et fraternel accueil; ils ont crié : « Bravo! » Après avoir ôté la nappe et fait assez longtemps rouler les bouteilles sur la table d'acajou, M. Murray m'a prévenu que je pouvais m'en aller quand je voudrais. On concevrait difficilement un pareil luxe si on ne savait pas que les sous-officiers ne parviennent presque jamais à être officiers, que ceux qui occupent ce grade sont presque tous des gens très riches qui achètent leurs emplois. Le major Dickson est marié; il est, par conséquent, exempt de manger à la table des officiers. Il y est venu à cause de nous, et on lui a fait la politesse de

le laisser présider, car, à cette table, chacun préside à son tour, et le président ordonne. Le sous-lieutenant, s'il est président, donne au colonel la permission de sortir de table.

A neuf heures et demie, j'ai été à un bal que donnait sir George Don pour la fête de son roi. La réunion était fort nombreuse, surtout en officiers et femmes d'officiers; il y en avait peu de jolies; à la fin, les cornemuses du régiment écossais ont fait trois fois le tour du bal. A une heure, tout ce monde est parti, ne voulant pas incommoder le général sir George Don et milady Don, auxquels les veillées font du mal; j'ai remarqué qu'on dansait beaucoup de contredanses françaises; elles sont naturalisées maintenant même à Gibraltar.

25. — J'ai commencé ma journée par courir les boutiques, tout étonné que, dans une ville si commerçante, il y en ait si peu. J'ai été à bord du vaisseau des États-Unis, *la Caroline du Nord*, que le commodore Roggers m'avait offert de me montrer. Il commande la flotte américaine de la Méditerranée. La *Caroline du Nord* est un vaisseau remarquable par sa beauté et sa parfaite tenue. Le commodore Roggers ne parle pas français, moi j'ai oublié l'anglais : notre conversation a donc été courte. J'ai été faire ensuite dans la ville différentes visites. J'ai été visiter l'hôpital militaire au Gibraltar du Sud; il est magnifique; il n'y a que cent sept malades en ce moment pour toute la garnison. Chaque régiment a sa salle à part; les soldats y sont soignés par les médecins de leurs régiments; l'apothicairerie et la cuisine de chaque régiment sont à part. Ce sont les régiments qui revoient les comptes d'hôpitaux, et il y a un médecin inspecteur qui surveille tous les services. J'ai dîné chez sir George Don, que j'ai remercié de sa parfaite amabilité; nous nous sommes quittés fort bons amis.

26. — J'ai quitté Gibraltar le 26 avril, à sept heures du matin, vraiment reconnaissant du bon accueil des Anglais. Le chemin de douze kilomètres fait par le général Don pour arriver à San-Roque est superbe. Beaucoup d'Anglais viennent s'établir l'été à San-Roque; les médecins de Gibraltar y envoient les malades quand ils en désespèrent. Chaque ville a

toujours un autre lieu voisin où l'on prétend que la santé se rétablit.

Après avoir marché quatorze kilomètres, on arrive à Los Barrios par un beau chemin où finissent les travaux des Anglais. Après avoir suivi quelque temps les jolis bords du Rio de Los Barrios, ombragés d'arbres, on passe à gué cette rivière; peu après, on voit d'une hauteur Gibraltar pour la dernière fois. Ce pays de montagnes, peuplé de beaux arbres, de chênes et d'aunes, est charmant; on passe quinze torrents. Après le passage du gué de l'Aguilla, la route devient assez large pour les charrettes; on est moins dans les montagnes. A trente et un kilomètres de Vejer, on prend à droite pour se rendre à Casavieja. Casavieja dépend de Medina Sidonia. Il n'y avait, dans la prétendue auberge, ni orge pour les chevaux, ni viande pour les nommes. Le maréchal des logis arrivé au logement depuis le matin avait pu se procurer de la paille, du pain, du vin. Il était cinq heures et demie de l'après-midi; j'ai pris sur-le-champ la résolution de faire rafraîchir mon cheval et de pousser jusqu'à Medina Sidonia; j'ai quitté Casavieja à sept heures du soir.

27. — Ces messieurs qui se sont mis à ma suite et qui ne me suivent jamais, sont, à force de diligence, parvenus à atteindre à dix heures du soir Casavieja; ils ont passé une triste nuit dans ce lieu de plaisance.

Le maréchal de Saxe parle drôlement, dans ses *Rêveries*, de l'amour des chevaux qui fait que certaines gens se persuadent qu'on n'en peut rien faire; pour beaucoup d'officiers, ce n'est qu'un prétexte : c'est l'amour d'eux-mêmes et la crainte de la fatigue pour leurs personnes. Dans cette course, les cavaliers et les chevaux de troupe sont toujours arrivés avec moi, au haut du rocher de Gibraltar comme ailleurs. J'étais hier à dix heures du soir à Medina Sidonia, par un chemin de trente-six kilomètres à peine tracé. Je suis pauvrement logé. Sur le sommet de la montagne est une ancienne fortification mauresque, qui fut relevée par les Français en 1811. Il y eut pendant six mois deux cents hommes du 95e régiment et huit pièces de canon, sous le commandement du chef de bataillon

Gilbert, qui n'y fut jamais attaqué, tant la position est bonne; elle domine la ville et toute la plaine.

J'ai quitté cette ville à onze heures du matin, sur le même cheval qui a fait hier vingt-sept lieues de poste, au galop et au pas, en ne se reposant qu'une heure et demie. Je ne me suis pas aperçu qu'il fût fatigué. Il faut vingt minutes au pas pour descendre la montagne; le chemin est assez bon; l'artillerie passerait partout. On passe auprès de plusieurs fermes; avant d'arriver à celle du marquis de la Guerra, on descend d'une colline d'où l'on voit la Isla, la Carraca, Cadix, Puerto Real, Puerto Santa Maria. Cette ferme de Guerra, par sa position, par les vastes bâtiments qui la composent, ses eaux et son ombrage, est favorable au bivouac d'une troupe nombreuse. M. le duc de Bellune, après la bataille du 5 mars 1811 en avant de Chiclana, vint y fixer son quartier général.

Au bout de quatre heures de marche, je suis arrivé à mon quartier général de Puerto Santa Maria, de retour de cet intéressant voyage.

CHAPITRE V

Partie de campagne à Xérès. — Les « fonctions » en Espagne. — Pompeuse entrée d'un colonel espagnol au Puerto Santa Maria. — Remarques sur la nécessité du port de l'uniforme, sur les rapports des soldats avec les bourgeois. — Je suis continuellement invité aux mariages. — Horreur des Espagnols royalistes pour la couleur verte. — Je continue mes rondes malgré la chaleur. — Visite du marquis de Campo Ameno. — Souvenirs de la guerre d'Espagne de 1811. — Mœurs espagnoles. — Projet de statue de l'abbé de Pradt à Mexico. — Visite d'officiers anglais. — Petite révolte du 34e de ligne. — Intrigues de mon hôte Bellaustequi contre moi auprès du roi Ferdinand. — Inspection du 9e léger à Xérès. — Conversation avec M. de Laserna, ancien vice-roi du Pérou. — Je pars pour Lisbonne. — Détails sur cette ville. — Visite au duc de Rauzan, à sir William A. Court. — Anecdotes sur don Pedro IV, Mme de Santos, dom Miguel, etc. — Je suis présenté à l'Infante régente. — Visite à l'amiral anglais Beauclerq. — Concert à la cour. — Fête chez le baron de Quintella. — Tempête dans le golfe de Gascogne. — Arrivée à Portsmouth. — Séjour de six heures à Londres; j'y vois le prince Esterhazy. — Arrivée à Paris. — Je vois les ministres; le baron de Damas, ministre des affaires étrangères, est le seul qui ne s'intéresse pas à mes rapports. — Audience du Roi et du Dauphin. — Je pars pour Genève pour y voir Mme de Castellane. — Coutumes de Genève. — M. Eynard. — M. Sismondi. — L'auberge de M. Dejean, à Sécherons. — Je reviens à Paris.

28 avril. — J'ai repris le commandement de ma brigade, que j'ai retrouvée en très bon état.

5 mai. — On avait organisé une grande partie de campagne à Xérès pour aller à un château nommé Géradino, situé à une lieue de cette ville; il devait y avoir cent personnes de la société apportant chacune leur dîner. Les zélés y ont été dès huit heures du matin, d'autres à midi; j'y étais invité, je n'y suis allé qu'à sept heures du soir, mon travail ne m'ayant pas permis de partir avant six heures du Puerto Santa Maria. J'étais bien aise de voir ce que c'était qu'une grande partie de campagne espagnole. Lorsque je suis arrivé, tout le monde

s'en allait; la fête ne s'était pas prolongée aussi longtemps qu'on le pensait. Deux jeunes gens ivres s'étaient pris de querelle à une contredanse; des paroles, ils en étaient venus à se saisir aux cheveux, et toute la société avait été dans la terreur, parce qu'ils avaient voulu jouer du couteau. Le retour à Xérès a été assez curieux; presque tous les hommes et toutes les femmes étaient à âne. Les cavaliers marchaient en avant; venaient ensuite quelques *calessas;* dans la dernière était pompeusement le corrégidor. A l'exception de ce dernier, tous les hommes étaient en veste ronde et en chapeau du pays, ce qu'on appelle costume de *majo.* Une femme voulait absolument monter en croupe derrière moi; je n'ai pas jugé à propos de me donner ce ridicule. J'ai eu même soin de partir en avant, afin de ne pas faire mon entrée à Xérès avec cette troupe joyeuse, qui, à son arrivée, à neuf heures du soir, a fait le tour de l'*Alameda,* illuminée en ce moment, puisque c'est l'époque de la *feria.* Ensuite la partie de campagne a été danser chez Mme Morzo, que je ne connaissais pas et où j'ai été invité. Je n'y suis resté qu'un instant. Un monsieur, nommé le marquis del Merito, qui avait une veste de poil de chèvre, un grand bâton, un élégant costume de *majo,* était celui qui criait le plus haut et qui était le boute-en-train des amusements. Il me paraît être de ces gens qui font métier de se divertir; ce qui ne les empêche pas de s'ennuyer. A dix heures du soir, j'ai repris le chemin de traverse du Puerto Santa Maria, que j'ai fait nombre de fois; je ne sais comment j'ai pu me perdre, mais il est de fait que je me suis positivement et bien perdu. Il faisait trop nuit pour voir ma boussole, pas d'habitation, pas une âme sur le chemin; enfin, au bout de deux heures, nous avons rejoint la grande route. Le brigadier de chasseurs qui me suivait voulait absolument me faire prendre du côté de Xérès; heureusement je me suis révolté, et j'ai suivi le grand chemin vers Puerto Santa Maria, n'étant pas cependant bien sûr de mon affaire. J'ai traversé même un bois d'oliviers qui en est à une lieue sans le reconnaître. Le plus comique, c'est que le chasseur voulut demander le chemin à une ferme qui est à une demi-lieue de la ville et

qu'on voit de la promenade. Le paysan ne voulait d'abord pas nous répondre, mais à la fin il s'est levé et, nous montrant une lumière, il nous a dit : « C'est la lumière du poste de la barrière du Puerto Santa Maria. » En effet, nous y sommes arrivés un moment après. J'avais une peur de chien, d'après le dire du brigadier, d'avoir pris la mauvaise direction de la route. Je suis arrivé à minuit chez moi, ayant mis deux heures et demie au lieu d'une heure qu'il faut ordinairement.

10. — Les bandes d'insurgés qui ont leur foyer dans la Sierra de Ronda paraissent s'étendre chaque jour. Il paraît qu'une d'elles a eu une affaire avec le capitaine espagnol Molina, chargé de la poursuivre, et qu'elle lui a tué vingt hommes. Ces bandes ne s'en prennent qu'aux caisses publiques, auxquelles elles donnent des décharges; il y a en outre des voleurs. C'est encore un problème de savoir si ces gens-là sont carlistes ou libéraux; on m'a assuré qu'ils portaient sur leur chapeau un ruban bleu avec le mot *Esperanza*.

25. — Mes soirées, qui avaient été interrompues par le jubilé, ont recommencé aujourd'hui; il y avait cinq colonels, le baron de Rascas, le marquis de Cubières, M. Rulhière, M. Horric et M. de Verdières. Il n'y avait pas beaucoup de femmes, et cependant le bal a été joli. M. Alphonse Coude, enseigne de vaisseau, qui a dansé chez moi à Pontivy quand j'y commandais le 5e de housards, il y a quelques années, s'est retrouvé dansant chez moi à mes mercredis, au Puerto Santa Maria.

28. — Le parti carliste doit être soutenu par une grande partie des autorités; en général, elles s'étudient à cacher le mouvement des bandes, et on menace de persécuter les habitants qui en parleraient; aussi sont-ils d'une grande circonspection à cet égard. On ne peut rien en obtenir que sous le plus grand secret. Du moment qu'une nouvelle relative aux bandes se répand, tout ce qui tient au parti s'étudie de suite à l'atténuer et s'efforce après de persuader que la nouvelle était fausse.

29. — J'ai enfin obtenu du général Gudin d'envoyer deux compagnies d'infanterie à Medina Sidonia. J'avais cru, à mon

retour de Gibraltar, qu'il serait bon d'occuper cette place; il s'y refusa. Je voulais qu'on y mît quatre compagnies d'infanterie et cinquante chevaux; là-dessus, huit jours après, il me donna l'ordre d'y envoyer cinquante chevaux seulement, qui y étaient tout à fait en l'air, et si on les avait surpris, comme je le craignais, il se serait passé du temps avant que j'eusse pu apprendre au gouvernement français que ce n'était pas ma faute, mais bien celle du général Gudin; aussi je n'en ai pas dormi toute une nuit.

30. — Les « fonctions » se sont succédé aujourd'hui pour la Saint-Ferdinand. Tout en Espagne est fonction, cérémonies d'église comme divertissements publics, batailles comme processions. A dix heures, grande cérémonie d'église avec les autorités espagnoles : deux heures de « fonction ». A midi, belle parade de nos troupes à la Vittoria : une heure de « fonction; » à deux heures, festin à la municipalité, où j'étais invité avec les officiers supérieurs : trois heures de « fonction ». Ensuite courses de taureaux; on faisait un grand éloge de leur valeur, mais on en a été très mécontent. C'est comme d'autres choses, dit-on, les taureaux ne sont plus ce qu'ils étaient autrefois. Il y a eu deux hommes blessés. Le gouverneur Soto, qui est devenu très poli depuis qu'il y a des bandes, voulait que je présidasse la place d'honneur que j'ai refusée : quatre heures de « fonction ». Le spectacle a été illuminé, mais je n'ai pu y aller, car il y avait un bal chez moi, nombreux et animé; le gouverneur Soto l'a honoré de sa présence, chose rare : cinq heures de « fonction ».

3 juin. — Je ne peux pas m'empêcher de décrire la pompeuse entrée au Puerto Santa Maria du lieutenant-colonel espagnol Martinez, revenant de colonne mobile. J'étais à me promener à la Vittoria; je l'ai vu déboucher avec un petit chapeau à trois cornes, une immense cocarde rouge, un frac bleu bourgeois sur les manches duquel étaient cousus les deux petits galons de lieutenant-colonel, un pantalon de nankin sans sous-pieds, trop court, des éperons de grosse cavalerie, un mauvais petit cheval noir et un grand sabre. Il était suivi d'un soldat du régiment de Malaga, pauvrement vêtu, qui, outre son

fusil, portait le fusil de chasse du commandant de la première colonne mobile. Ce malheureux était obligé, à la lettre, de trotter à pied pour le suivre. M. Martinez m'a dit qu'il a beaucoup couru pour attraper des bandes, qu'il n'a rien vu et qu'il n'y a dans tout cela que des bruits révolutionnaires. Les volontaires royalistes qui étaient sortis de San Lucar pour battre la campagne n'ont rien rencontré; leurs mesures étaient bien prises pour cela. Il n'en est pas moins certain que ces bandes ont existé, mais il est probable que les meneurs les ont dispersées, en voyant que des colonnes de troupes espagnoles étaient dirigées dans tous les sens.

4. — J'ai été à Puerto Real voir le cantonnement, qui a été très bien arrangé. Je n'ai pas été content de la tenue des officiers. J'ai de plus trouvé le colonel Horric en bourgeois. Cette tolérance d'habits bourgeois s'accroît chaque jour et fait que ceux qui veulent seulement la plus simple exécution des règlements paraissent des gens extraordinaires. Cette manie-là, si elle n'est pas réprimée par une lettre sévère du ministre de la guerre, deviendra funeste à la discipline de l'armée et achèvera de perdre le goût militaire en France. Les inférieurs ont coutume d'imiter leurs supérieurs; le colonel, qui voit l'officier général en bourgeois, dit : « Pourquoi ne m'y mettrais-je pas aussi? » et ainsi de suite de grade en grade; seulement on le défend plus sévèrement aux officiers inférieurs. L'ordonnance le défend pour tous; c'est une augmentation de dépense pour les officiers; plusieurs d'entre eux sont fort salement vêtus en bourgeois; un soldat peut les frapper sous ce costume et être condamné. Le soldat qui voit l'empressement de ses officiers à quitter leur uniforme doit penser que ce n'est pas le plus noble des habits; on ne devrait pas perdre une occasion de lui enseigner le contraire. Certains officiers généraux diront : « Mais on ne peut pas aller partout avec une broderie. » Cela est très vrai, mais il ne faut pas non plus qu'un officier général aille partout. Je ne crois pas qu'il y ait nécessité qu'on le rencontre dans un mauvais lieu. Beaucoup de nos maréchaux de camp qui commandent les départements n'y ont pas une grande considération; le petit frac

bourgeois qu'ils ont toujours et qui les rend aux yeux du peuple l'égal de tous les bourgeois, y contribue plus qu'on ne le pense, et comme il y a, en général, beaucoup de propriétaires plus riches qu'eux, ils sont en infériorité. Ils seraient étonnés eux-mêmes de ce qu'ils gagneraient en considération, s'ils étaient constamment en uniforme. Il ne serait jamais venu, avant la Révolution, dans la tête d'un commandant de province de quitter son uniforme; aussi c'était la chose la plus rare de voir les officiers s'écarter du règlement à cet égard.

7. — Le roi d'Espagne vient, à ce qu'on assure, de faire construire, pour se promener à Aranjuez, un petit bâtiment, qui a coûté 2,500,000 réaux, une voiture qui est revenue à 25,000 douros; ce sont là les petits présents qu'il s'est faits pour la Saint-Ferdinand. Dans l'état actuel des finances d'Espagne, on en jette les hauts cris.

10. — On attaque rarement un homme armé; cela a toujours été mon principe. J'ai commandé des régiments de housards pendant dix ans, j'avais bien établi vis-à-vis des officiers, dans le cas où ils auraient querelle avec les habitants, que je commencerais par les mettre huit jours aux arrêts, avant de savoir s'ils avaient tort ou raison, sauf à les punir beaucoup plus sévèrement ensuite si je les reconnaissais coupables. Je me suis bien trouvé de cette résolution. En 1816, peu après la formation du 5e de housards, un porte-étendard prit querelle avec un habitant à propos du fumier; je le mis quinze jours aux arrêts de rigueur. Pendant sept ans à la tête de ce corps, je n'ai pas vu d'autres querelles entre les habitants et les officiers.

Quelques jours après mon arrivée aux housards de la garde, en 1822, M. de Charnacé, sous-lieutenant, fort mauvaise tête, se prit de dispute avec un commissaire de police; deux autres officiers eurent une querelle dans une auberge. Je les envoyai aux arrêts de rigueur. Pendant mes dix-sept mois de commandement des housards de la garde, la meilleure harmonie a toujours régné entre les officiers et les habitants. Si cette manière est utile en France, elle est encore plus nécessaire en Espagne. M. de la Bunelaye, lieutenant au 14e de chas-

seurs, a pris par le bras, sur un trottoir du Puerto Santa Maria, un Espagnol qui le gênait et l'a rangé. Cet Espagnol, Juano, a couru après lui, lui demandant raison. M. de la Bunelaye, loin de lui faire des excuses, l'a provoqué; ils se sont battus, ont été blessés tous les deux, don Pedro Juano fort légèrement, M. de la Bunelaye d'un petit coup de sabre sur la tête.

Le colonel Verdière trouvait l'action de M. de la Bunelaye simple, il ne l'avait pas puni; suivant cet officier supérieur, les Espagnols ne sont pas polis. « Les Espagnols, lui ai-je fait observer, ne sont pas obligés à saluer nos officiers; si on manquait à quelques-uns de ceux-ci, je saurais leur faire justice, mais je ne souffrirai jamais qu'ils se la fassent eux-mêmes. » Après avoir d'abord mis M. de la Bunelaye aux arrêts simples, suivant mon principe, l'affaire éclaircie, je lui ai infligé huit jours d'arrêts de rigueur. M. de la Bunelaye n'en est pas moins un fort joli officier, ferme, capable; j'en fais un grand cas.

12. — L'usage, quand on a une voiture neuve, est de la faire étrenner par le Saint Sacrement : le propriétaire n'y monte pas auparavant; on l'envoie à l'église à la chute du jour. Sa Majesté (nom donné toujours au Saint Sacrement en Espagne) sortant chaque soir, le propriétaire a la certitude de voir rentrer sa voiture après qu'elle aura porté le Saint Sacrement à un malade.

13. — J'ai hébergé de mon mieux MM. Kenyon et Murray, lieutenants du 64e anglais, qui sont venus me voir au Puerto Santa Maria. J'ai fait manœuvrer mes troupes devant eux.

16. — Le cordon sanitaire commence aujourd'hui; il est calculé à deux nuits pour le soldat; mon ambition est de les lui voir sur tous les points.

19. — Visitant un poste sur le Guadalète, j'ai demandé à un caporal du 20e de ligne s'ils avaient deux nuits; il m'a répondu : « Non; je suis descendu de garde hier; un de mes collègues était dans le même cas. » Il croyait faire une phrase beaucoup plus distinguée en ne disant plus « camarade »; tout chacun a maintenant la rage du mot *collègue*. Celui de *client* se disait à l'occasion des notaires, procureurs et autres

gens d'affaires; maintenant les boutiquiers le substituent à celui de *pratiques;* ils trouvent cela plus noble. Le perruquier ne dit plus : *mes pratiques,* mais : *mes clients.* Les portiers ont actuellement la rage de se faire appeler *concierges;* cela s'appliquait auparavant aux concierges des châteaux, chargés de la garde et de la conservation du mobilier, puis aux concierges des prisons.

3 juillet. — Les officiers du 20e de ligne, qui est remplacé à l'avant-garde par le 34e, sont venus me faire leurs adieux. Je leur ai témoigné mes regrets de leur départ. J'ai eu beaucoup à faire avec ce régiment le premier mois, mais j'en ai été content depuis trois mois; ils ont mis un grand zèle à exécuter mes ordres et ont gagné pour la discipline. Ce régiment avait la réputation d'être difficile et querelleur. Toute espèce d'irrégularité dans la tenue a disparu; ils sont devenus lestes à prendre les armes et très exacts dans leur service, ce à quoi je suis parvenu très facilement, ayant trouvé un grand fonds de bonne volonté. J'ai écrit au colonel Horric et à son état-major pour l'en remercier.

5. — Je suis parti à midi de Puerto Santa Maria pour visiter des postes éloignés, et je suis arrivé à six heures du soir à Cadix, ayant fait mes douze lieues. J'ai assisté au dîner que le consul de France, M. de Vins, donnait au général Gudin, au comte de Cheffontaines, capitaine de vaisseau, gouverneur de l'île Bourbon, qui est en relâche à Cadix, à Mme de Cheffontaines, à sa fille Mme de Lafitole; ils s'en vont tous à l'île Bourbon sur la corvette *l'Oise,* qui porte également des Sœurs de Saint-Joseph et des Frères ignorantins.

6. — Je suis revenu au Puerto Santa Maria. Mme de Cheffontaines est venue dîner chez moi; elle a habité ce pays, il y a vingt-six ans, pendant l'émigration, et elle tenait à y voir ses anciennes connaissances.

9. — Mon excellent père me tourmente sans cesse pour que je rentre en France; c'est la seule chose sur laquelle nous ne nous entendrons pas; il tient à m'avoir auprès de lui. Je pense qu'il vaut mieux pour un officier général être employé là où il y a des troupes sur le pied de guerre qu'ailleurs. Ce sont

de véritables droits acquis; on n'en est pas, je le sais par expérience, toujours récompensé; du moins, lorsqu'on arrive à un grade supérieur, il est agréable de penser qu'on l'a gagné. L'habitude d'un grand commandement augmente la capacité et l'influence militaire d'un officier général; je préfère donc à un commandement en France en avoir un en Espagne sur pied de guerre; pour aller en congé à Paris, il y a seulement une différence de quinze jours de traversée de plus, avec une garnison du midi de la France.

Nous calculons quarante jours pour avoir une réponse ministérielle; mon pauvre père me regarde comme perdu en Espagne; je considère, au contraire, cette destination comme étant la plus active et la plus avantageuse possible.

11. — On ne conçoit pas le fagot de la *Quotidienne* qui a inventé qu'on avait pris cent vingt chevaux à ma brigade; toutes les lettres que je reçois m'en parlent. Le fait est que je n'ai perdu ni un homme d'infanterie, ni un cheval de chasseur; les bandes qui se sont montrées dans nos environs, il y a quelque temps, ont évité avec un soin tout particulier de se mesurer avec nos troupes; elles savaient fort bien qu'elles n'avaient que des coups à gagner avec nous.

16. — Les deux belles promenades du Puerto Santa Maria sont très fréquentées; on va de sept à huit heures et demie du soir, en cette saison, à celle de la Vittoria, où il y a un joli bois d'orangers. On se réunit de neuf à onze heures du soir à celle du Vergel, au milieu de la ville; il y a quelques lanternes, cela s'appelle le Vergel illuminé! Les musiques des régiments d'infanterie et de cavalerie y jouent quatre fois la semaine; elles attirent la foule, surtout en ce moment où il y a beaucoup de monde venu de villes environnantes au Puerto Santa Maria pour les bains de mer.

24. — J'ai la bosse des noces, cela est reconnu depuis longtemps. Dona Antonia L. de Valverde m'a invité au mariage de sa fille, dona Balència, avec don Antonio de Vernacci, fils du capitaine du port. Cette union a nécessité la présence du vicaire général, délégué du patriarche des Indes pour la marine. En ce pays, les militaires de mer et ceux de terre ont des

juridictions distinctes, ecclésiastiques comme civiles. L'ami de la maison, le curé Sotujo, a donné la bénédiction nuptiale dans le salon; les femmes ont, à l'ordinaire, fondu en larmes. Chacun est parti avec des *dulces* suivant l'usage. Le vicaire général, le curé et moi, étions les seuls étrangers : il est assez curieux, transplanté hors de son pays, et surtout en Espagne, d'être aussi souvent invité aux cérémonies nuptiales; c'est une preuve d'estime de la part des habitants à laquelle je suis fort sensible.

2 août. — Le vert paraît être une couleur affectée aux constitutionnels, du moins à en juger par ce qui se passe à Cadix pour le quart d'heure. M. Malvar, intendant général de police de la province, a déclaré la guerre à tous les rubans verts. Un employé de police a rencontré une pension de petites filles; il a coupé toutes les ceintures et tous les rubans de chapeaux de celles qui en avaient de verts, et il a pris le nom des parents. Plusieurs femmes qui avaient aussi des rubans verts, sans y entendre malice, ont été soumises à la même exécution. On m'assure que beaucoup de femmes se sont, à Cadix, donné le mot pour paraître dimanche prochain, 6 août, à l'Alameda de Cadix, toutes avec des rubans verts; elles ne veulent pas se soumettre à de semblables vexations.

5. — J'ai été à Cadix à bord du *Breslau*, beau vaisseau français de 74, commandé par le capitaine d'Auriac. L'équipage est formé en partie de conscrits de l'intérieur. C'est sous Napoléon que cette mesure fut mise à exécution pour la première fois. On vient d'y revenir, et on a eu raison, car cela doit porter notre marine à un haut degré de prospérité. Si on suit ce système, on aura d'excellents matelots, et ils seront un supplément aux classes, qui ne continuent pas moins à exister. Il faudrait maintenant qu'on ôtât d'Angoulême l'école des officiers de marine et qu'on l'établît sur des vaisseaux, comme cela s'est pratiqué sous l'Empire, ce qui en avait donné d'excellents. On manque tout à fait d'élèves maintenant. Le *Breslau*, qui devrait en avoir dix d'embarqués, n'en a pas un seul. La pension à Angoulême revient à plus de 2,000 francs, de sorte qu'un très petit nombre d'officiers peu-

vent placer leurs enfants dans cette école éloignée des ports.

11. — La chaleur a été pendant trois jours à 36° au soleil et à 31° à l'ombre. Le nombre des malades parmi les soldats est cependant beaucoup moindre qu'en France ; la double ration de vin est fort salutaire aux soldats. Le service sanitaire contre l'épidémie se fait très exactement. Une seule fois dans ma visite des postes, j'ai trouvé un poste endormi, c'était celui de la Puntilla, occupé par le 34° régiment. Le sergent était couché au milieu de ses hommes ; il n'y avait aucun des deux factionnaires ; à leur place se trouvaient leurs fusils et leurs sacs. J'ai réveillé un soldat qui a crié : Aux armes ! Ces braves gens-là n'attendaient pas de ronde, à midi, par une chaleur de 36°. Le sergent a été mis au cachot et cassé ; les hommes ont été mis deux jours en prison, car un pareil fait est grave, et la négligence dans le service sanitaire pourrait compromettre la santé publique. J'ai mis toutes ces punitions à l'ordre, quoique sur la ligne on serve, en général, très bien.

14. — Le marquis de Campo Ameno est venu dîner chez moi avec son fils ; c'est un homme de quarante-cinq ans, fort laid, gravé de la petite vérole, les yeux de travers. Il s'est fait conduire dans son équipage, qui ressemble aux plus vilains fiacres de Paris d'il y a dix ans, et pour sa dignité, il a fait attendre cette berline à ma porte. Il avait une redingote de toile écrue, dont les parements étaient fort crasseux. M. Nicolas Mecka, ancien médecin des armées et qui tient le haut du pavé parmi les docteurs du Puerto Santa Maria, était du festin.

On s'est entretenu des Français de la guerre de l'indépendance, en 1811 et 1812. En ce pays, on en parle, en général, avec éloges. Le maréchal duc de Bellune y a laissé des souvenirs honorables, de même que le général Semelé, qui a commandé fort longtemps à Xérès. On parle encore des fêtes et des bals que les Français donnaient à cette époque, et c'est comme chose ingénieuse qu'on cite les moyens qu'ils avaient pris pour faire venir à leurs fêtes les femmes qui ne le voulaient pas, ou qui ne l'osaient pas, de peur de se compromettre dans l'opinion du pays. On les envoyait cher-

cher par quatre dragons ou par quatre grenadiers. Cela une fois bien établi, on ne fut plus obligé de faire des exécutions, et les réunions furent nombreuses.

16. — Revenant du Puerto Real, par une chaleur étouffante, un vent du levant terrible, j'ai rencontré une patrouille de douaniers espagnols à pied et à cheval; je me suis mis à causer d'amitié avec le chef. Un de ses gens fouillait un homme; je lui en ai demandé la raison; il m'a répondu : « Il s'assure « qu'il ne porte pas de lettres cachetées, auquel cas l'homme « est arrêté, conduit au bureau de la poste aux lettres, où on « fait venir ceux auxquels elles sont adressées; on les ouvre « devant eux. » Si ces lettres contiennent des propos contre le gouvernement, on met en prison le porteur et les personnes auxquelles elles sont écrites, puis on procède à ce qu'on appelle leur cause; elle est interminable, si on n'a pas d'argent à donner aux juges. Il est permis, en Espagne, de se charger seulement de lettres ouvertes, sous peine d'une forte amende.

25. — Je tiens de don Manuel Garcia de la Lama, négociant de Cadix originaire de la Vera Cruz, qu'au mois de mai 1822, la Chambre des représentants de Mexico avait agité la question de savoir si on mettrait la statue de l'archevêque de Pradt à la place de celle du feu roi Charles IV, dont on avait décrété la suppression. Cette motion n'a été rejetée qu'à un petit nombre de voix, et sur la difficulté de lui donner un costume convenable; on voulait fondre M. de Pradt en archevêque, mais un membre observa qu'il ne l'était plus et qu'on ne pouvait le représenter qu'en frac. Ce membre se trompait, mais c'est à cela seul cependant que M. de Pradt doit d'être privé de figurer en bronze sur la grande place de Mexico. M. de la Lama assistait comme spectateur à la séance où cette discussion a eu lieu.

12 septembre. — Le colonel Dick, aide de camp du roi d'Angleterre, et trois officiers du 42ᵉ écossais qu'il commande, sont venus de Gibraltar, où ils tiennent garnison, pour voir manœuvrer mes troupes; ils ont assisté à ma soirée, qui a été remarquablement jolie et animée. J'ai dû donner à dîner à

beaucoup d'officiers supérieurs venus de Cadix et des cantonnements, et qui sont restés au Puerto Santa Maria un jour de plus.

13. — J'ai fait venir chez moi, un à un, les officiers du 14e, non pour parler du service du régiment, ce qui pourrait nuire à la discipline, mais pour les entretenir de leurs affaires et position particulière, ce qui donne toujours quelques lumières pour les notes que, comme inspecteur, on est appelé à leur appliquer. Après la revue d'honneur du 14e chasseurs, j'ai fait exécuter à ce régiment, au 34e de ligne, à la batterie du 2e régiment d'artillerie à cheval, des mouvements de guerre dans la plaine. Cela a été fort bien. Ce genre d'exercice est très utile et amuse beaucoup les troupes; cela habitue les armes à être mêlées ensemble. Je regrette qu'il ne me soit pas permis de réunir plus de troupes et de leur faire exécuter plus souvent les mouvements de ce genre. Les officiers anglais ont été fort satisfaits et ont trouvé que mes troupes étaient tenues militairement.

25. — J'ai mis un mois aux arrêts de rigueur, dont quinze jours avec une sentinelle à sa porte, M. Lerouge, lieutenant à la 2e compagnie de grenadiers du 34e de ligne, pour avoir tiré le sabre et frappé à coups redoublés de plat de sabre des matelots d'une barque espagnole qu'il voulait à toute force faire mettre à la voile sur-le-champ, quoiqu'ils lui exposassent qu'ils ne le pouvaient pas et que cette barque était louée par son maréchal de camp. Depuis trois semaines que cet officier est revenu avec sa compagnie de Tarifa, c'est la troisième fois que je le punis pour sa conduite inconvenante avec les habitants. Si de pareils excès n'étaient pas réprimés, nous en serions bientôt à recevoir des coups de poignard.

27. — Dix-sept grenadiers du 34e régiment d'infanterie de ligne, actuellement en garnison à Puerto Santa Maria, se sont présentés chez moi, pour réclamer la liberté de leur lieutenant, M. Lerouge. Ces dix-sept grenadiers composaient tout ce qui se trouvait de disponible au quartier, parmi la compagnie. Ils se sont formés dans la cour du quartier sur deux rangs, se sont mis en marche sous le commandement du plus

ancien et sont entrés ainsi dans ma cour. Quatre sont montés; je leur ai demandé sévèrement ce qu'ils voulaient, alors ils m'ont demandé pardon, et m'ont dit qu'ils venaient demander la grâce de leur lieutenant; m'approchant alors tout près d'eux et mettant le bout du doigt sur un des boutons de l'orateur, je lui ai demandé qu'est-ce que c'était que cette discipline-là dans un régiment, ajoutant qu'ils voulaient tous apparemment se faire mettre au cachot. J'ai donné l'ordre au sergent de garde de ne plus laisser sortir un seul de ces grenadiers, et j'ai envoyé chercher le commandant du régiment, le capitaine des grenadiers, le commandant de place et celui de la gendarmerie.

Il résulte de l'interrogatoire que M. le chef de bataillon Demoulin avait ordonné que les trois hommes destinés à la garde de M. Lerouge fussent pris dans sa compagnie, que ces grenadiers, après qu'on eut commandé le service, furent contrariés de cette augmentation de garde et convinrent entre eux de venir, tous ensemble, chez le général, demander la sortie de M. Lerouge. Ils ne connaissaient même pas les motifs de sa punition. Il est juste de dire qu'ils se sont constamment montrés, dans leurs manières et dans leurs propos, respectueux et subordonnés; ils se sont persuadés qu'en allant tous chez leur maréchal de camp, « en voyant ça », comme ils disent, il leur accorderait leur demande; ils ne croyaient pas mal faire, car sans cela ils seraient restés au quartier; il est bien clair qu'ils ont péché par bêtise et par ignorance; ils pensaient que je trouverais cette démarche-là plutôt un acte de confiance de leur part. L'affaire en elle-même n'est donc rien du tout, mais le fait de discipline est grave, parce que si on laissait les soldats s'assembler pour délibérer, les conséquences seraient incalculables, et dans un régiment qui se montre aussi discipliné que le 34e, je suis encore étonné que pareille chose ait pu arriver. Les sous-officiers et les caporaux étaient à la théorie; le sergent-major, les voyant s'en aller du quartier, appela un grenadier, qui lui dit où ils allaient; le sergent-major, au lieu de les arrêter, répondit : « Alors dites que vous « ne m'avez pas vu; gare le cachot! »

Je suis bien convaincu que tous les officiers ignoraient cette démarche, mais je n'en ai pas moins dû mettre le commandant Demoulin pour quatre jours aux arrêts, parce qu'il est responsable de la discipline du régiment qu'il commande.

J'ai infligé aux grenadiers, suivant leur degré de culpabilité, de huit jours de consigne à un mois de prison. Pour que cela leur fît encore plus d'effet, après les interrogatoires, j'ai fait conduire le grenadier Collet à la prison de ville par la gendarmerie; ils étaient tous tremblants et protestaient qu'ils n'avaient pas eu l'intention de faire mal. Il est bien sûr qu'ils ne se rassembleront plus pour rien dans cette compagnie de grenadiers.

29. — Un corsaire colombien avait capturé un bâtiment français contre tout droit des gens; voyant deux bâtiments de la station de Cadix à ses trousses, il l'a rendu, a payé aux matelots les effets qu'il leur avait pris; il a fourni des vivres à tout l'équipage jusqu'à Marseille, et il a dû, en outre, donner douze quadruples de dédommagement au capitaine du bateau marchand.

4 octobre. — Le sieur Bellaustequi, chez lequel je suis logé, est un homme sans éducation, fort grossier, qui passe pour un fripon. Le gouvernement et la municipalité de Puerto Santa Maria ont depuis longtemps l'ordre de la Cour de me donner un autre logement; mais comme cela ne leur convient pas, ils ont toujours, sous mille prétextes, gagné du temps. Le sieur Bellaustequi a envoyé en présent au roi d'Espagne, l'année dernière, des vins de ce pays; il vient d'en expédier encore mille bouteilles pour Sa Majesté et sa maison, avec cinq cents de liqueurs. J'ai été tout étonné d'apprendre, par une lettre de l'ambassadeur de France au général Gudin, que la cour de Madrid se plaignait de ce que je refusais tous les logements que l'on me donnait, ne voulant pas sortir de la maison du señor Bellaustequi, ce qui est une grande fausseté; ma réponse au général Gudin à ce sujet explique toute cette affaire.

6. — J'ai passé cinq heures à examiner les sous-officiers et brigadiers du 13e chasseurs sur la théorie; ils sont incroya-

blement instruits, et ils ont fait des progrès étonnants sur le service de campagne depuis l'année dernière.

16. — Le capitaine Ducque, du 14e, qui a parcouru avec six hommes presque toute la province de Séville, pour acheter des chevaux de remonte, en a ramené treize fort jolis. La misère est fort grande dans tout le pays; les voleurs sont nombreux. Se trouvant auprès de Bornos, il a vu un caporal et six soldats espagnols qui pillaient les gens revenant de la foire. Comme il n'avait pas ordre de se mêler de la police intérieure du pays, il a averti seulement de ce fait l'alcade de Bornos; les soldats ont été arrêtés, mais l'alcade les a mis en liberté. A ce moment, les habitants se sont attroupés, et les volontaires royalistes ont fait feu sur les soldats. Le caporal de la troupe ayant été blessé, on est parvenu à prendre les autres et on les a remis en prison.

25. — D'après les ordres de M. le lieutenant général Gudin, tous les postes sanitaires de terre sont levés aujourd'hui; les précautions par mer continueront jusqu'au 15 novembre.

31. — Je suis parti de Puerto Santa Maria pour m'établir à Xérès afin d'y faire l'inspection du 9e léger; je compte y rester une quinzaine de jours. Ces longues revues de détail sont ennuyeuses, mais utiles; elles ne contribuent pas peu à la tenue remarquable de ma brigade.

3 novembre. — Le colonel don Basilico Garcia, commandant militaire espagnol à Xérès, laisse depuis un mois toutes les lettres de service à la poste. Il en a prévenu le capitaine général; n'étant pas payé de ses appointements, il n'a pas de quoi les retirer. Les autorités en Espagne n'ont pas, comme en France, la franchise de port pour les lettres de service.

4. — J'ai eu une longue et intéressante conversation avec M. de Laserna, ancien vice-roi du Pérou. Je l'ai trouvé vieilli et changé; on voit que c'est un homme navré de chagrin. Il vit ici très retiré, chez sa nièce, la comtesse de Buen Socorro; il est sans aucune fortune, ce qu'il doit à son exacte probité, car, comme il dit : « Il ne fallait que vouloir, et je serais « aujourd'hui assez riche pour pouvoir tenir un bel état dans « tous les pays d'Europe. Au lieu de cela, on me doit

« 160,000 piastres (848,000 francs) sur mes appointements de « vice-roi, car je n'ai pas voulu les toucher en entier au « Pérou, pour employer à la défense du pays le plus de fonds « recouvrés. Je n'ai pas, vous le croirez difficilement, pendant « quatre ans, reçu une seule dépêche du gouvernement espa- « gnol, quoique je lui fisse parvenir assez fréquemment des « rapports par les habitants étrangers. Je ne demandais que « huit cents hommes de cadres, d'officiers subalternes, sous- « officiers et caporaux, avec un vaisseau et trois frégates, « pour répondre sur ma tête de la conservation du Pérou, « parce qu'enfin des soldats tels quels, on en trouvait. Je n'ai « pu rien obtenir; je n'armais même mes soldats, dans les « derniers temps, qu'avec les fusils pris aux insurgés. Je trouve « l'Espagne en arrière de ce qu'elle était en 1808. »

On m'écrit de Madrid que les lieutenants généraux Zayas, Campo Verde, Palafox ont été déclarés impurifiés (1).

6. — Le 9ᵉ léger, divisé en deux, a exécuté dans la plaine de San Lucar différents mouvements de guerre. Ils ont pris de chaque côté la couleur distinctive du caractère des deux chefs. Ceux du colonel marquis de Neuchèze ont été exécutés avec lenteur, ceux du lieutenant-colonel Rachis avec vivacité. Ce dernier a été nommé, le 4 octobre, lieutenant-colonel au 13ᵉ de ligne; je sollicitais avec instance depuis quinze mois cet avancement pour cet officier supérieur distingué, d'un véritable mérite.

15. — J'ai reçu chacun des officiers du 9ᵉ léger en particulier : je le fais pour ceux des corps de mon inspection. Je leur parle de toute autre chose que de service. J'ai tiré, par exemple, de l'abbé Clavier, aumônier, jeune séminariste de Saint-Sulpice, qu'il était de la Congrégation, sans porter la bague de cette association. « Elle sert, m'a-t-il dit, de chape- « let; elle n'est plus actuellement d'obligation. »

(1) Ce dernier, le héros de Saragosse, recouvra son grade depuis, lors du départ de Madrid des régiments suisses au service de France. Le roi Ferdinand dit au maréchal de camp d'Arbaud Jouques qui les commandait : « Je vous accorderai en témoignage de ma satisfaction la grâce que vous « voudrez. » Le général d'Arbaud demanda la purification de Palafox, et il l'obtint. (*Note du maréchal.*)

18. — Je suis revenu à mon quartier général du Puerto Santa Maria, et je me suis décidé, ayant un congé de trois mois, à partir par le *George IV*, bateau à vapeur qui fait le service entre Portsmouth et Cadix, par Lisbonne. Troupes et habitants m'ont témoigné, au Puerto Santa Maria, des regrets de mon départ, me souhaitant un prompt retour; c'est tout simple : faisant danser, donnant à dîner, je suis le boute-en-train des amusements.

24. — Après de tendres adieux au Puerto Santa Maria et à Cadix, je me suis embarqué à bord du *George IV*.

27. — Après une effroyable tempête de trois jours, nous avons jeté l'ancre dans le Tage à huit heures du soir, ayant toujours marché avec vent contraire, à la vapeur; dans la nuit du 25 au 26, la mer a enlevé la cabane qui contenait les cochons.

28. — Nous comptions débarquer ce matin à sept heures, mais le service de la santé s'est fait attendre jusqu'à midi. Lisbonne offre un spectacle magnifique; l'entrée du Tage est ravissante. Nous sommes débarqués à deux heures; les rues de la ville sont fort sales; chiens et chats morts y abondent. Il n'y a eu de police dans cette ville que pendant le séjour des Français, du temps où M. de Lagarde était préfet de police. On lui doit l'établissement des réverbères dans cette capitale; on se souvient encore avec plaisir de sa bonne administration. On se sert, au lieu de voitures, de cabriolets à deux places attelés de deux chevaux, avec un postillon en bottes à l'écuyère. On monte et on descend sans cesse, ces collines sont insupportables; je ne conçois pas comment les *maillets* ne s'abattent pas continuellement.

J'ai été chez le duc de Rauzan, notre ambassadeur, qui expédiait un courrier dont j'ai profité pour donner de mes nouvelles à ma famille. J'ai été rendre visite ensuite à Mme de Braamcamp, fille de M. de Narbonne, mon ancien général; il s'est trouvé que son mari est ministre des finances. J'ai dîné chez le duc de Rauzan, et de là je suis allé au bal de la société portugaise, qui se réunit tous les quinze jours; il y avait près de quatre cents personnes de la meilleure compagnie de Lis-

bonne; les Portugaises n'ont pas la grâce des Andalouses et ne sont pas si jolies. J'ai vu à ce bal sir William A Court, ambassadeur d'Angleterre, qui a une figure spirituelle, et le maréchal Beresford.

29. — J'ai causé avec sir William A Court, homme de beaucoup d'esprit; il m'a raconté d'assez drôles d'histoires de don Pedro IV (1). Quand ce monarque est mécontent de ses ministres, il le leur témoigne à coups de pied. Sir Charles Stuart avait amené d'Angleterre, à Rio, un char à bancs de chasse; l'Empereur voulut absolument le lui acheter. Sir Charles Stuart le lui envoya et fut tout étonné de rencontrer, le lendemain, Sa Majesté Brésilienne le menant à quatre chevaux, ayant à côté de lui Mme de Santos, sa maîtresse; sur le banc de derrière étaient l'Impératrice et l'abbé Boiret, prêtre français, depuis longtemps près de lui en qualité de précepteur de ses enfants. L'Empereur, ayant une fille de Mme de Santos, ordonna à l'abbé Boiret de lui faire connaître la conduite de Louis XIV dans de semblables circonstances; le rapport de l'abbé établit que Louis XIV accordait le duché à la mère et à la fille. Don Pedro créa Mme de Santos duchesse; il inventa de plus, pour sa petite fille, de la faire habiller magnifiquement et de la conduire par la main à la salle du trône, où, en présence de toute la cour et de l'Impératrice en costume de gala, il proclama l'enfant duchesse, attendu sa qualité de fille illégitime.

M. de Santos avait un emploi dans les mines, à douze lieues de Rio. Il s'y ennuyait; il écrivit à sa femme, en lui annonçant son intention de revenir; elle montra cette lettre à l'Empereur. Celui-ci, furieux, au lieu de rentrer au palais, monta à cheval à onze heures du soir, et, suivi d'un seul domestique, selon son habitude, il courut toute la nuit, fut trouver M. de Santos auquel il représenta la lettre : « C'est bien toi qui as écrit cela? — Oui, Sire! » Alors Sa Majesté l'accabla de coups, au point d'obliger ce malheureux à se mettre à genoux pour lui demander pardon. L'Empereur lui tint ce

(1) Don Pedro, proclamé empereur constitutionnel du Brésil en 1822, était devenu roi de Portugal en 1826, par la mort de Jean VI, son père.

discours : « Souviens-toi à l'avenir que tu n'as rien à voir « avec ta femme; elle ne l'est plus, tu dois la respecter comme « ma maîtresse. » Don Pedro est très violent, il a du caractère, est très avare; son frère don Miguel le craint beaucoup, attendu qu'à Rio, il lui donnait aussi une foule de coups.

Don Miguel, ayant étudié un peu l'anatomie, se complaît, à Lisbonne, à disséquer des chiens vivants. Pendant le peu de jours de sa toute-puissance dans cette capitale, il faisait jeter en prison, à tort ou à travers, des personnes de tous les rangs, de tous les sexes, sans distinction d'opinion, suivant sa fantaisie ou celle de ses aides de camp; cela a duré cinq jours, il y avait déjà une conspiration contre lui. On croit que don Miguel est l'auteur de l'assassinat du grand écuyer marquis de Loulé, qui a commandé avec distinction en 1812, en Russie, le régiment de chasseurs portugais au service de la France. C'était le père du jeune marquis de Loulé, auquel le roi don Juan VI a donné sa charge; l'infante dona Anna de Jésus est fort occupée de ce très bel homme. Tout cela m'a expliqué le profond effroi que l'on a, à Lisbonne, du futur gouvernement de don Miguel. Cet infant n'a reçu, comme don Pedro, aucune espèce d'éducation, d'après la volonté du feu roi don Juan VI, le plus poltron des hommes; il craignait que ses fils ne devinssent redoutables en grandissant, s'ils étaient bien élevés; les Infantes ont été mieux élevées par la Reine.

Sauf pour l'infante dona Maria Isabelle, le marquis de Marialva passe pour être le père des autres princes. Don Miguel le raconte quand il est en goguettes. Juan VI disait, en parlant de la régente actuelle : « Pour celle-là, elle est ma fille; elle me ressemble. »

30. — M. le duc de Rauzan m'a mené à un bal chez M. et Mme de Sâ. Le maître et la maîtresse de la maison sont d'une politesse extrême. Notre ambassadeur m'a avoué ingénument qu'il ne connaissait personne; il n'a donc pu satisfaire ma curiosité sur les noms. J'ai été tenté, pour la rareté du fait, de le présenter à plusieurs de mes connaissances de quarante-huit heures. La réunion était nombreuse, la maison fort belle; on jouait à un jeu nommé la *ronda*, espèce de pair ou impair.

On a dansé uniquement des contredanses françaises. Le nombre des plaques du Christ en circulation est considérable ; presque tous les Portugais présents à cette soirée en avaient.

1er décembre. — J'ai été, ce matin, présenté à l'Infante régente par le duc de Rauzan ; l'Infante régente a vingt-cinq ans, est grande, bien tournée sans être jolie ; elle a de l'esprit. Les ministres s'accordent à proclamer que cette princesse joint à de la douceur beaucoup de fermeté ; elle est aimée. Cette régente préside en ce moment critique tous les conseils. La salle qui précède celle du trône est décorée d'un tableau peint sur le mur, véritable enseigne à bière. Il représente Juan VI revenant du Brésil sur un char traîné par des tritons, suivi de sa famille dans un autre char. La salle du trône du palais d'Ajuda est belle ; on entre un à un, puis on fait trois révérences, la première à la porte. M. le duc de Rauzan m'a nommé à l'Infante ; j'ai fait alors ma seconde révérence. L'usage en ce pays étant, contrairement à celui de France, de parler aux princes les premiers, j'ai dit à la régente : « Je suis heureux « d'être présenté à une princesse qui a contribué d'une ma- « nière si remarquable à la prospérité du royaume. » Elle m'a répondu en français avec l'air du contentement : « Je fais ce que je peux. » Puis, sur un petit signe de la retirade, est arrivée ma troisième révérence. J'en ai fait ensuite une à chacune des princesses, à dona Asuncion, petite, jolie ; à dona Anna de Jésus, grande, bien tournée. Les trois infantes avaient des robes bleues avec des toques ornées de grandes plumes rouges. Elles étaient debout sur les marches du trône. On s'en va à reculons, et on se réunit, jusqu'à la fin de la réception, aux ministres vêtus en bleu, aux chambellans vêtus en rouge, qui garnissent la muraille. Sir William A Court m'a demandé tout haut si je n'étais pas enchanté de la figure des Infantes ; je m'en suis tiré en lui répondant : « Malheureusement, ma « vue basse ne m'a pas permis de les bien voir. » C'est exact ; puis je ne les trouve pas toutes les trois également jolies.

J'ai retrouvé ici M. de Lesseps, consul général de France ; je l'ai connu intendant à Moscou en 1812. Nous avons causé Russie et aventures de guerre ; il a été content de me revoir

et de m'avoir à dîner. La ville était, ce soir, illuminée pour l'anniversaire de la délivrance du Portugal du joug de l'Espagne, par Juan IV, en 1640. L'animosité qu'on a maintenant à Lisbonne contre la cour de Madrid fait qu'on a célébré ce jour avec plus d'affectation que de coutume.

2. — J'ai été faire une visite à l'amiral Beauclerc, à bord du vaisseau *l'Océan;* il a été content de ma visite; il finissait de dîner, il m'a fallu participer au tournage des bouteilles. Je suis fort bien avec tous les Anglais; il a tout de suite commencé par me parler de ma course au galop sur le haut du rocher de Gibraltar.

M. Hyde de Neuville, notre ancien ambassadeur à Lisbonne, y a laissé de beaux souvenirs; il était très bon, honorable, avait beaucoup d'influence dans cette capitale. M. de Villèle l'a, en conséquence, rappelé, par déférence pour l'Angleterre, à laquelle cela déplaisait.

3. — J'ai dîné chez l'ambassadeur; c'est, suivant son habitude, une partie carrée, avec les deux secrétaires d'ambassade, MM. de Vaudreuil et Gros. Nous avons été ensuite au palais d'Ajuda à un concert royal. Cela n'a lieu qu'au mariage des princes; on n'en avait pas vu depuis celui de feu don Juan VI. Les Infantes y chantent; cela est de rigueur. Toute la Cour, hommes et femmes, était réunie dans la salle du trône : les chambellans, pour la plupart fort laids, ont des habits écarlates brodés en or sur toutes les coutures, des culottes écarlates, une veste bleue brodée d'argent, un chapeau galonné d'argent.

Les princesses sont entrées, vêtues de leur grand uniforme, composé de toques avec des plumes écarlates, de robes écarlates avec des manteaux brodés en or. Les princesses se sont assises; quelques grands personnages ont mis alors le genou en terre et baisé la main de la régente. Les hommes, quand ils parlent aux Infantes, doivent prendre cette position. Les femmes s'assoient par terre à la Cour, comme le font les Espagnoles dans les églises : elles sont accroupies derrière les chaises des Infantes; toutes avaient des plumes en l'air qui faisaient un drôle d'effet. Un piano, quelques bougies, trois

castrats, étaient rangés d'un côté de la salle, de l'autre une longue ligne de violons, avec un second rang formé de flûtes et d'instruments à vent. Ces musiciens étaient debout, à l'exception de celui qui était au piano. Le concert a commencé par un trio des trois princesses. Après ce morceau d'ensemble, la régente Isabelle s'est tirée très bien d'un solo. Les femmes portent des manteaux semblables à ceux de la cour de France; elles n'ont pas de barbes (1).

Trois officiers des soldats de marine anglais sont arrivés après tout le monde et ont été saluer les princesses, les traitant en simples maîtresses de maison, n'en sachant pas davantage apparemment. L'amiral Beauclerc n'a pas été du tout satisfait de leur intempestive entrée de ballet. La fête a commencé à sept heures, les Infantes sont parties à dix, et chacun a repris alors le chemin de chez soi.

M. de Sabugal, comte d'Obido, pair, chambellan, m'a montré avec orgueil sa croix reçue à Wagram, étant aide de camp du maréchal Oudinot. C'est une vieille connaissance de guerre à moi.

4. — J'ai été à une belle fête donnée par le baron de Quintella, possesseur d'un million de francs de rente. Son père a fait cette fortune par le privilège des tabacs.

On a commencé par se réunir dans plusieurs magnifiques salons de son palais de campagne, situé à une lieue de Lisbonne; on a passé du thé, des rafraîchissements, puis on s'est rendu dans une fort belle salle de spectacle, ayant coûté plus de cent mille francs. Mme de Quintella est jolie; il y avait plus de deux cents femmes très parées; plus d'une avait sollicité la faveur d'être priée. On a donné le premier acte d'un opéra italien et une comédie en français : *l'Amant et le Mari*. Le spectacle s'est terminé par le second acte de l'opéra italien, tout cela joué par des hommes et des femmes de la société. Il y a eu beaucoup d'ensemble dans la représentation, les costumes étaient magnifiques, le tout est payé par le baron de Quintella. La salle était ornée d'un beau lustre éclairé par le gaz.

(1) Morceau de dentelle que l'on attachait derrière aux coiffures de cérémonie.

Il y avait un grand luxe de glaces et de rafraîchissements, la fête était complète, je n'en ai vu de ce genre que sous l'Empire.

J'ai quitté la salle au commencement du second acte de l'opéra; bien m'en a valu, je m'en serais difficilement tiré au moment de la sortie générale. Mon postillon de louage s'était enivré au point de tomber de tous côtés sur son cheval. Il a débuté par accrocher le brancard d'un autre cabriolet dont le *muillet* s'est abattu; un peu plus loin, il a failli me verser, puis, à une descente de la ville, au risque de tout briser, il s'est mis à lutter au grand galop avec un autre postillon, il m'a fallu mettre l'épée à la main pour le faire arrêter, toujours allant d'un côté de la rue à l'autre. Nous sommes enfin arrivés chez moi à bon port, à ma grande satisfaction. Ceux qui connaissent Lisbonne savent la facilité de se casser le cou, dans ces petits cabriolets, avec les montées presque à pic de cette ville. Chacun s'obstine à me croire une mission, je suis donc fort soigné par le gouvernement portugais et par le corps diplomatique. J'ai beau protester que je suis venu à Lisbonne par curiosité, on prend ce propos pour une finesse de ma part (1).

5. — Je me suis embarqué aujourd'hui, le duc de Rauzan est venu me dire adieu à bord, il a été fort aimable pour moi pendant mon séjour. J'ai également eu à me louer de la politesse de M. Alfred de Vaudreuil et de M. Gros, attachés à l'ambassade. Celui-ci y est depuis quatre ans, je crois qu'il est la cheville ouvrière de cette secrétairerie, quoiqu'il soit sans appointements; il attend depuis trois ans une place de troisième secrétaire qu'il mérite certainement; il est grand, bel homme et bon peintre; il est capitaine de la garde nationale de Paris; quand il va à la Cour, il met cet uniforme, ce qui lui donne une tournure tout à fait militaire.

8. — Notre entrée dans le golfe de Gascogne a été signalée, le 8, par une tempête. J'ai raconté aux passagers la campagne de Russie, cela les a intéressés. Tout ce qui a rapport à Napoléon a un grand attrait pour les Anglais. L'un d'eux, M. Joliffe,

(1) La pièce du *Diplomate*, au Gymnase, me rappela plus tard ma position en Portugal. (*Note du maréchal.*)

est clergyman, a beaucoup voyagé, cause bien; il a acheté à Paris, de Fossin, une miniature de l'Empereur cent vingt-cinq louis.

10. — A la pointe du jour, notre gouvernail s'est démantibulé, le vaisseau ne peut plus être dirigé, la mer est horrible. Beaucoup de passagers sont démoralisés, comme si cela les avançait à quelque chose. Mon valet de chambre Ayharts, qui m'a suivi à la guerre et qui a été fait prisonnier en Russie, est toujours le poltron le plus distingué. On est parvenu, à cinq heures du soir, à raccommoder le gouvernail, en détruisant l'office; cela a fait retrouver la parole à beaucoup de monde; nous courions sans cela au sud-est, sans savoir où nous donnerions; nous étions par bonheur en pleine mer. Nous avons aperçu, à onze heures du soir, le fanal du Lizard, près Falmouth; la nuit a été horrible.

11. — Le temps est devenu beau dans la matinée; aussi les figures se sont épanouies. Nous sommes entrés à huit heures du soir dans le canal entre l'île de Wight et la terre, nous sommes arrivés à minuit dans la rade de Portsmouth. J'ai profité alors de l'offre obligeante de M. Joliffe de voyager dans sa chaise de poste jusqu'à Londres.

12. — Nous avons pris terre à une heure du matin à Portsmouth. M. Joliffe a pris à l'hôtel de George une chaise à quatre chevaux. Il y a concurrence pour les postes en Angleterre, les maîtres d'auberge les tiennent; il y a partout de bonnes voitures de maître, des chevaux excellents, harnachés avec soin, des postillons bien mis. On va beaucoup plus vite qu'en France, mais le tarif est double. Près de Guilford, nous avons traversé le terrain où se font les courses de chevaux, nous avons pris là un chemin de paroisse, ils sont aussi admirables que les routes. Après avoir relayé plusieurs fois, nous nous sommes arrêtés pour déjeuner à la jolie habitation de M. Joliffe : sa famille possède de grandes propriétés près de Raigatte; après quoi nous nous sommes remis en route. Nous avons vu un rendez-vous de chasse de plus de cent Anglais à cheval, qui s'y étaient rendus de Londres et des environs.

M. Joliffe a porté ses dépêches à M. Canning, j'ai remis

également à M. le prince de Polignac, notre ambassadeur, celles dont M. le duc de Rauzan m'avait chargé pour lui. J'ai vu le marquis de Palmella, ambassadeur de Portugal, et le prince Esterhazy, ambassadeur d'Autriche; je les connaissais précédemment. Ce dernier m'a questionné sur le Portugal pour avoir matière à un rapport à son gouvernement; je l'ai engagé à faire entrer son secrétaire, il a accepté mon offre, je lui ai dicté sa dépêche à sa cour. Je ne suis pas employé diplomatiquement et je n'ai rien à cacher, ce n'était pas la peine de laisser cet ambassadeur se torturer l'esprit pour retenir mes paroles. D'ailleurs, en diplomatie, un très petit nombre de secrets est nécessaire à garder, un ambassadeur mettant une grande importance à taire les niaiseries serait moins habile que celui qui parlerait ouvertement d'une foule de nouvelles inutiles à taire, cela inspire la confiance; en échange, on vous en donne d'autres. L'apparence de l'indiscrétion même ne nuit pas; c'est un métier d'observation que celui de diplomate : on apprend plus de choses dans les fêtes et dans les assemblées que dans le cabinet. Le prince Esterhazy, sachant que je partais à six heures du soir, avant le dîner de tout le monde, m'en a fait galamment apporter un très soigné dans le salon où nous étions.

13. — Après un séjour de six heures à Londres, j'en suis parti, hier, à six heures du soir, par une bonne diligence. Nous sommes arrivés à sept heures ce matin à Douvres, à l'hôtel de Paris. Je me suis embarqué à dix heures du matin sur le paquebot anglais le *Fury*. J'étais à Calais à trois heures de l'après-midi. J'ai été de suite au télégraphe pour envoyer une dépêche à M. de Clermont-Tonnerre, puis chez le sous-intendant faire viser mon congé, formalité nécessaire, puisque c'est de ce moment-là qu'il date.

14. — J'aurais voulu partir hier soir par le courrier; mais ayant des dépêches, j'ai loué un cabriolet et je suis arrivé aujourd'hui, à six heures et demie, à Abbeville. J'ai déjeuné à dix heures à Airaines, à la Poste, où il y a une belle aubergiste.

15. — Je suis arrivé à Paris à une heure du matin. J'ai été

de suite au ministère des affaires étrangères pour remettre mes dépêches au secrétaire du baron de Damas, celui-ci ne les reçoit jamais qu'à son réveil. J'ai eu le chagrin de ne trouver personne de ma famille à Paris. Ma femme est restée souffrante en Suisse, mon père et mes enfants sont à Reuil, à la campagne.

J'ai vu le ministre de la guerre Clermont-Tonnerre. Il m'a demandé un rapport, je lui en ai fait un, contenant ce qu'il y a de politique dans le récit de mon voyage; il sera soumis au conseil. Le baron de Damas ne m'a pas paru curieux sur le Portugal, en sa qualité de ministre des affaires étrangères, cela lui est indifférent. Le président du conseil a voulu m'entendre, il m'a fait venir à dix heures du soir; le cabinet était sombre, le baron de Damas en frac bleu était dans un coin, je ne le reconnaissais pas. M. de Villèle m'a dit : « J'ai voulu la présence du baron de Damas à notre conversation. » Alors celui-ci s'est approché. Le président du conseil s'est entretenu longuement avec moi. Le ministre des affaires étrangères ne s'est pas fatigué en paroles, il approuvait du geste celles de son chef. Je lui ai parlé de la non-exécution par l'Espagne de nos capitulations, de la situation du pays, de la nécessité de prendre un parti vigoureux, de l'imprudence de laisser à cinq cents lieues dix mille hommes avec le tiers de la poudre nécessaire à leur défense, lui exposant que notre division a été longtemps sans posséder pour vingt-quatre heures d'affûts, que ceux trouvés à Cadix ne sont pas en état de faire feu pendant ce temps-là. Grâce à l'activité du colonel d'artillerie Lasnon, officier distingué, lui ai-je dit, depuis son arrivée en 1825, tout le matériel espagnol a été réparé : nous avons quatre cents bouches à feu suffisantes pour défendre Cadix et l'île de Léon, mais un approvisionnement sans affûts de rechange n'en est pas un (1).

16. — J'ai eu une longue conversation sur l'Espagne et le Portugal avec le comte Chabrol de Crouzol, ministre de la marine. Il a des idées sages; on lui doit d'avoir réta-

(1) Ces observations nous valurent quelques barils de poudre et, je crois, trois affûts. (*Note du maréchal.*)

bli les équipages de haut bord, invention de l'Empereur.

17. — J'ai eu une audience du Roi; j'ai cru devoir lui dire toute la vérité, comme aux ministres, sur l'Espagne. Sa Majesté m'a écouté avec beaucoup d'attention. Mon avis, à moi, serait d'occuper militairement les portions du pays où nous nous trouvons. J'ai été l'objet de la curiosité publique aux Tuileries, à la réception, au point que le duc de Raguse et plusieurs grands officiers qui étaient derrière le Roi, lors du tournage, ont quitté leur place pour venir me parler dans la pièce à côté, pendant qu'on défilait devant Sa Majesté. Il n'y a pas jusqu'au suisse du salon de la Paix, qui, s'approchant tendrement de moi, m'a dit à l'oreille : « Général, vous me reconnaissez bien, du temps que vous étiez dans les housards de la garde royale. Vous arrivez de Lisbonne, les gazettes parlent beaucoup du Portugal, dites-moi un peu ce qu'il y a de nouveau. »

20. — J'ai vu M. le Dauphin, qui est entièrement de mon avis sur la nécessité d'occuper militairement les points où nous sommes en Espagne, du moment où on n'évacue pas ce royaume, ce qui serait, à mon avis, honteux à faire actuellement.

25. — Le marquis de Moustier est revenu de Madrid, pour avoir agi contrairement à ses instructions. Il prétend qu'il en possédait dans plusieurs sens et qu'il a choisi celles qui lui convenaient le mieux. Je ne suis pas inquiet pour lui, il appartient à la Congrégation, elle le soutiendra.

26. — Mon père a eu une audience du Roi, qui lui a dit qu'il est particulièrement content des troupes qui sont sous mes ordres, que j'ai complètement réussi dans mon commandement en Andalousie et que j'y ai bien établi le service.

27. — Le ministère, tout en désapprouvant la conduite de l'Espagne, ne se décide pas à une occupation militaire des points où nous sommes. Dans de semblables affaires, les tergiversations ne produisent pas de bons résultats. Les partisans du système absolu de l'Espagne sont assez nombreux à Paris. J'aime à croire, pour la Congrégation, qu'elle n'en connaît pas l'absurdité. Le comte de Villèle, ministre des finances;

le comte de Chabrol, ministre de la marine; le comte de Corbière, ministre de l'intérieur, sont étrangers à cette association; on accuse le garde des sceaux, de Peyronnet, le duc de Doudeauville, ministre de la maison du Roi, le marquis de Clermont-Tonnerre, ministre de la guerre, le baron de Damas, ministre des affaires étrangères, d'en faire partie. M. de Villèle n'aime pas la Congrégation, il la ménage parce qu'il la craint; il suit avec elle, comme en diplomatie, son système favori de nager entre deux eaux, de ne prendre un parti vigoureux sur rien; à la longue, cela place dans une position humble et embarrassante. Si M. de Villèle ne se décide pas à détruire la Congrégation, s'il continue à la ménager tout en la détestant, il sera assez promptement renversé par elle.

28. — Le marquis de Moustier a été reçu en audience par le Roi. Il prétend que Sa Majesté lui a dit de ne pas prendre son rappel pour une disgrâce, et que cela ne fait aucun tort à sa carrière diplomatique.

Le maréchal de camp Berthier de Sauvigny, de la Congrégation, a été nommé commandant de la brigade d'occupation, à Pampelune, en remplacement du prince Octave de Broglie, placé à la tête de l'École militaire.

30. — J'ai quitté Paris avec mon fils Henri pour me rendre à Genève, où ma femme est tombée malade.

1827

1er janvier. — Nous sommes arrivés à Dijon, à l'*Hôtel de la Cloche,* à deux heures du matin; j'ai été faire viser mon passeport par le préfet, d'Arbaud-Jouques, ce que ce brave préfet a fait avec beaucoup d'obligeance. Il habite un beau palais. A midi, nous nous sommes remis en route.

2. — Nous avons eu de la neige toute la nuit; c'est la première fois que j'en vois depuis longtemps. A onze heures du matin, aux Rousses, on a mis la calèche sur un traîneau, et nous sommes descendus au pas, les postillons soutenant la voiture, au milieu d'une tourmente de neige qui n'a cessé

qu'à Nyons. A Saint-Cergues, on a remis la calèche sur ses roues, et nous sommes arrivés à Genève à sept heures du soir. J'ai été bien heureux de revoir ma pauvre femme, qui n'est pas bien malade, mais cruellement souffrante. Elle est soignée par le docteur Coindet, le plus célèbre médecin de Genève.

3. — J'ai été me promener avec le docteur Coindet; il m'a montré les aigles, armes vivantes de la ville, qui sont enfermés dans des cages, au-dessus du marché à la viande; les bouchers sont obligés de les nourrir.

J'ai fait des visites à quelques magnifiques seigneurs de la ville. L'un d'eux, M. Eynard, se trouvait à Florence il y a vingt ans, à l'époque où la reine d'Étrurie régnait en Toscane; il avait, à l'exemple de beaucoup de Genevois pauvres, émigré pour chercher fortune. M. Eynard était parvenu à s'introduire dans la société de cette princesse. Elle lui confia son embarras pour se procurer cent mille écus dont elle avait besoin. M. Eynard n'avait pas le sol, il les lui promit pour le lendemain matin, et, qui plus est, il les lui apporta. La reine d'Étrurie, charmée, lui accorda la ferme des tabacs pour vingt ans. M. Eynard avait obtenu les cent mille écus de négociants genevois établis à Florence, en leur exposant qu'il n'avait pas le sou, mais que, moyennant cette somme et un intérêt pour lui sans mise de fonds, il avait la certitude de leur faire faire avec la reine d'Étrurie une affaire importante dans les tabacs. Ils se fièrent à lui et ils eurent grand raison : M. Eynard et ses sept associés firent une immense fortune. M. Eynard est à la tête de tous les comités européens en faveur des Grecs, il les a gratifiés de ses propres deniers de plus de quatre-vingt-dix mille francs. Les sommes envoyées par les comités allemands et suisses se montent à sept cent mille francs; le secours du comité de Paris, à quatre cent mille. Les 32 millions de l'emprunt grec à Londres ont été galvaudés.

M. Eynard croit impossible à un Grec de pouvoir régner sur cette nation, on parle du prince de Suède, d'un prince de Cobourg, d'un prince de la maison de Bourbon. Le roi de Bavière s'est montré fort zélé pour la cause des Grecs; outre de l'argent, il leur a envoyé des officiers à sa solde.

Je ne serais pas venu en Suisse pour y chercher la torture, elle existe cependant dans le canton de Fribourg. Elle avait été abolie dans le Valais, quand il était département français. Ce canton, aussitôt après avoir recouvré son indépendance, s'est hâté de rétablir la question. Dans celui de Zurich, on donne à un Juif, pour le même fait, le double de coups de fouet qu'on administrerait à un chrétien; de plus, le peuple, qui ne trouve pas mauvais que le bourreau frappe légèrement le chrétien, assommerait l'exécuteur s'il ne martyrisait pas le Juif. On a aboli à Lausanne, seulement en 1817, la coutume de donner cent coups de fouet sur les épaules des prévenus, pour les préparer à dire la vérité; le juge avait le droit de les faire appliquer. Un homme étant mort à la suite de cette préparation, la loi fut abrogée.

6. — Quand on arrive, comme moi, d'Andalousie, les Genevoises paraissent de petits colosses, grossièrement travaillés; il est vrai de dire que les Andalouses sont remarquables par leurs formes délicates, leur taille svelte, quoique peu élevée en général, leurs jolis pieds, leurs jolies mains, tandis que les femmes de ce pays-ci ne doivent viser qu'à la solidité.

7. — J'ai retrouvé à Genève une connaissance qui date de quatorze ans : M. Sismonde de Sismondi, connu par plusieurs ouvrages, grand savant, homme estimable, mais lourd en société.

Le canton de Genève est un des plus libéralement et des plus doucement gouvernés de la Suisse. Les Genevois sont charmés d'être redevenus, en 1814, indépendants de la France; ils y avaient été réunis en 1797. Les portions de France et de Savoie ajoutées au canton de Genève sont au désespoir de n'être plus françaises.

On se couche de bonne heure à Genève, on y dîne de une à six heures du soir, et le plus grand nombre de deux à trois heures de l'après-midi. Les habitants n'ont pas la liberté de faire durer leur bal au delà de minuit, il y a peine d'amende et de prison. Il reste seulement trois familles du temps de Calvin : les Gallatin, les Pictet et les Lullin.

8. — J'ai été, près de Genève, voir à Sécherons la fameuse

auberge tenue par M. Dejean. Cette espèce d'original, de cinq pieds trois pouces, est toujours avec un habit et des culottes vert clair, des bas blancs; l'hiver, cependant, il se passe les bottes à revers. Il y a dans cette maison cent lits de maître, quatre-vingts chevaux, des voitures de toute espèce. M. Dejean fait l'entreprise des voyages : moyennant une somme convenue, les voyageurs n'ont à s'occuper de rien. Beaucoup de gens font leur tour d'Italie de cette manière. Le cocher se charge des dépenses dans les auberges, il paye tout, jusqu'aux loges des spectacles; si un cheval meurt, il en achète un autre à l'instant. Les Anglais font beaucoup gagner M. Dejean, il ne les en déteste pas moins. Le roi de Wurtemberg s'était annoncé l'année dernière et demandait un appartement qu'il habite ordinairement. Un Anglais dont les voitures étaient déjà chargées, l'occupait. M. Dejean entre chez lui et lui dit : « Le roi de Wurtemberg désire cette chambre, vous partez demain, vous voudrez bien, je l'espère, coucher cette nuit dans un appartement en face, beaucoup plus beau. » L'Anglais répond : « Un gentleman comme moi vaut bien un petit roi d'Allemagne, je reste ici huit jours de plus. » M. Dejean sort furieux, et l'Anglais se met à la fenêtre. M. Dejean renvoie successivement sous ses yeux dix-sept voitures d'Anglais, en leur répondant, après les avoir reconnus comme tels : « Je n'ai pas de place. » Une voiture de Français survient, et M. Dejean leur crie : « Entrez, j'ai trois appartements à louer. » L'Anglais, voyant cela, descend, prend la main de M. Dejean et lui dit : « Monsieur, vous êtes un brave homme, je m'en vais. »

11. — J'ai quitté Genève pour revenir à Paris, je laisse auprès de ma femme souffrante notre fils Henry; il a de l'esprit, un cœur excellent, il sera de grande ressource à sa mère. Je ne peux prolonger mon séjour, des affaires importantes me rappellent à Paris; de plus, Genève étant à l'étranger, le ministre de la guerre m'a permis verbalement de m'y rendre, mais il faudrait une ordonnance du Roi pour m'autoriser à y séjourner.

13. — Nous sommes arrivés à Dijon hier, à huit heures et

demie; ce matin, nous sommes partis à trois heures, et à quatre heures du soir nous étions à Ancy-le-Franc, où le marquis de Louvois a un beau château et une magnifique terre. Le nouveau canal de Bourgogne sera dans quinze jours navigable jusque-là; maintenant, les bateaux ne vont que jusqu'à Tonnerre.

CHAPITRE VI

Mécontentement général au sujet de la loi sur la presse. — Destitution de MM. Villemain, Lacretelle et Michaud. — Insolence de l'Autriche à notre égard. — Lettres du maréchal Oudinot et du maréchal Soult au comte Appony. — Six pairs vont à un bal chez le comte Appony; ils sont déconsidérés. — Brouille entre M. Tharin, précepteur du duc de Bordeaux, et le duc de Rivière, gouverneur de ce prince. — Le duc de Lévis se croit ministre sur un compliment du Dauphin. — Mort du duc de Vicence, son éloge. — J'entre au concert de la Cour, grâce à la surdité du comte de Talleyrand. — Le creps de la duchesse de Luynes continue. — Mort de la marquise de Boufflers. — Dîner chez le duc Decazes. — Je fais la partie d'anneau avec le duc de Bordeaux chez le duc de Rivière. — Audiences de congé. — Discussion avec M. de Villèle au sujet de notre situation en Espagne. — Je m'embarque à Rochefort sur l'*Ariège*. — Mauvais état de ce bâtiment. — Tempête au milieu du golfe de Gascogne. — Arrivée au Puerto Santa Maria. — Je remets sur un bon pied les troupes de l'avant-garde. — Visite de M. de Lagrenée, troisième secrétaire de l'ambassade de France à Madrid. — L'aumônier du 14e régiment refuse d'enterrer le corps d'un chasseur tué en duel, je fais rendre les honneurs militaires à ce soldat. — Je prie les aumôniers, dans leur intérêt, de ne pas faire de longs sermons aux soldats. — Nouvelles de Paris. — Je défends les marches de nuit. — Événements d'Alger. — Je propose au ministre de la guerre d'y envoyer les troupes de mon avant-garde.

15 janvier. — A Genève comme sur toute la route, dans les auberges, j'ai trouvé qu'on était fort animé contre le ministère à propos de la nouvelle loi sur la presse.

16. — L'Académie française a décidé, à une majorité de dix-huit voix contre six, d'adresser une supplique au Roi, contre la loi sur la presse. Elle a nommé pour commissaires MM. de Chateaubriand, Villemain et Lacretelle, auteur de la proposition. M. Villemain a répondu à un agent du ministère envoyé pour lui exposer le danger de son vote : « Monsieur, au moment où j'ai pris cette résolution, le sacrifice de mes places a été fait. »

18. — M. Villemain, maître des requêtes, Lacretelle, censeur dramatique depuis vingt-trois ans, Michaud, lecteur du Roi, ont été destitués par le ministère pour avoir voté la supplique de l'Académie contre le projet de loi sur la presse. Cette mesure a produit à Paris beaucoup d'indignation.

C'est à Paris même, sous les yeux du ministre de la guerre, que l'on se joue le plus franchement des ordonnances. On donne un tas de babioles aux hommes, dragonnes, etc..., les soldats montent la garde avec des sacs vides arrangés avec du bois, on met des cartons dans le fourreau de coutil au lieu de l'habit; le lieutenant général Claparède, inspecteur général de la 1re division, est, il est vrai, un inspecteur pour rire, il ne rectifie rien, passe ses revues au pas de course, pour en être débarrassé le plus promptement possible.

19. — La Chambre des pairs, par 113 voix contre 73, a envoyé au président du conseil la pétition de M. de Montlosier, pour l'exécution des lois du royaume contre les Jésuites. Cette décision de la Chambre haute est d'accord avec l'opinion publique, la Congrégation en est au désespoir. Elle se console en pensant que les ministres ne les tolèreront pas moins. Cela embarrasse cependant le cabinet et rend plus difficile pour les disciples de Loyola de résister à la haine publique.

28. — L'ambassadeur d'Autriche a retranché à nos maréchaux et ducs les noms de leurs titres, quand ils portent celui des villes qui ont fait partie des possessions autrichiennes. Cela a été signifié à notre gouvernement, il n'a pas osé le faire savoir à nos ducs. Le maréchal duc de Reggio, le maréchal duc de Raguse ont appris par le valet de chambre de l'ambassadeur comte Appony qu'ils ne pouvaient s'appeler que le duc d'Oudinot et le duc de Marmont; cet huissier s'est refusé à les annoncer autrement chez son maître. Les Autrichiens consentent à conserver les noms de batailles; ainsi le prince de Wagram (Berthier), le comte de Lobau (Mouton) ne perdront pas leurs titres. On explique alors que cela ne soit pas arrivé plus tôt, parce que le baron de Vincent, précédent ambassadeur d'Autriche, ne recevait pas; quand il donnait à dîner, il se trouvait à la porte, on n'annonçait pas. Cette inso-

lence autrichienne est un peu forte pour nous autres, de l'ancienne armée, qui avons vu, sous l'empereur Napoléon, ces gens-là si humbles; notre ministère actuel s'est élevé à leur hauteur d'alors en fait de platitude. L'Angleterre par le discours de M. Canning, les Prussiens en s'emparant de vive force de trois villages en litige près de Thionville, ont montré à la France leur insolence; il fallait bien que l'Autriche nous fît aussi sa petite impertinence; enfin l'Espagne, occupée par nos troupes, nous prouve son mépris en n'écoutant pas nos conseils.

29. — Grand bal chez le maréchal Soult, duc de Dalmatie. On a remarqué que l'ambassadeur d'Autriche s'y trouvait. Dans cette réunion, je rencontre tous mes anciens camarades du régime impérial et tous les gens du régime actuel.

30. — Le maréchal Soult a reçu un billet du comte Appony avec la suppression du titre de son duché; il y a répondu :

« Le maréchal duc de Dalmatie se regarde comme humilié « de l'omission qui a été faite de l'un de ses titres dans l'invi- « tation que lui ont adressée M. le comte et Mme la comtesse « Appony, et la leur renvoie, étant résolu à n'en pas faire « usage.

« Paris, le 30 janvier 1827. »

On trouve le mot *humilié* mal choisi, on eût préféré celui de *blessé*.

On prétend que le valet de chambre de M. le comte Appony devant annoncer Mgr l'évêque d'Hermopolis, lui a demandé si Hermopolis n'était pas son nom de guerre.

Très beau bal chez Mme la duchesse de Berry; les hommes étaient en uniforme, ce qui égaye toujours une assemblée. Je ne comptais pas figurer parmi les danseurs; Mme la duchesse de Berry m'ayant désigné, j'ai trouvé long et difficile de lui faire expliquer qu'elle aurait en moi un mauvais partner, j'ai pris le parti de me soumettre : j'ai posé donc mon chapeau et mon épée. Lorsqu'on m'a su en place, des curieux sont accourus de la pièce voisine, je les ai démontés par deux

jetés battus et je suis sorti glorieusement de cette rencontre.

31. — Belle fête, surnommée bal d'enfants, au Palais-Royal, chez le duc d'Orléans; cela a commencé par les marmots, ils ont eu un très beau souper en fer à cheval dans la grande galerie, cela a fini par les grandes personnes. La duchesse de Berry y a répété le quadrille, dansé deux fois la veille; il se compose de douze femmes, six avec des guirlandes de plumes roses figurant les hommes, six autres avec des guirlandes de plumes de différentes couleurs et des écharpes. Je ne sais si la sévérité religieuse de la Cour en a fait exclure les mâles; pour moi, je préfère le mélange des sexes. Mme la duchesse de Berry dansait avec la marquise Oudinot; on comptait dans ce quadrille la princesse de Bauffremont, la duchesse de Noailles, les comtesses de Rosambo, de Faucigny, Mlles de Montagu, de la Ferronnays, de Vibraye, toutes à peu près de la même taille. Gardel dirigeait ce ballet, qui a été fort insignifiant.

1er février. — J'ai retrouvé à un superbe bal chez la duchesse de Bassano toutes les femmes du régime impérial, la comtesse Regnaud de Saint-Jean d'Angely, toujours belle, étrangement conservée. Il y avait aussi de très jolies femmes de la finance et beaucoup d'hommes de la Cour actuelle.

2. — Le maréchal Oudinot, ayant reçu une invitation du comte Appony sans son titre de Reggio, lui a écrit, à peu près en ces termes : « Le maréchal Oudinot, duc de Reggio, a reçu « le billet de M. le comte Appony; quoique son titre de maré- « chal soit de tous ceux qu'il porte celui qui lui est le plus « agréable, il n'en regarde pas moins comme une insulte per- « sonnelle l'omission de son titre de duc de Reggio, si elle a « été faite à dessein, et il se verra dans l'obligation de de- « mander à M. le comte Appony de vouloir bien lui en rendre « raison. » Le maréchal Oudinot allait envoyer cette lettre directement, puis il a réfléchi qu'il ferait mieux d'en charger le ministre des affaires étrangères. Il a été trouver le baron de Damas, lui a montré son billet, lui disant que c'était à lui à l'adresser. Le baron de Damas lui a répondu : « La chose est très sérieuse, je m'en occuperai. » Le duc de Reggio a

repris : « Il ne faut pas que cela vous embarrasse, je suis très décidé à le faire porter si vous ne vous en chargez pas. » Là-dessus le baron de Damas s'est engagé à traiter sans délai cette affaire. Le maréchal Oudinot lui a dit : « Vous ferez bien de vous en acquitter promptement, car je suis décidé à donner des coups de pied dans les os des jambes du comte Appony, la première fois que je me trouverai à côté de lui. » Le lendemain, le baron de Damas a fait savoir au maréchal Oudinot que Mme la comtesse Appony écrirait à Mme la duchesse de Reggio dans la matinée avec son titre, et que le comte Appony le lui donnerait aussi à l'avenir. Cela a été exécuté, sans rien changer à la détermination autrichienne, par une escobarderie : il y a deux Reggio, on a établi que celui du maréchal Oudinot était en Calabre.

Il y a eu un concert chez Mme la duchesse de Berry; plusieurs pairs et députés avaient été invités. On se plaint, depuis plusieurs années, de ce que les personnes attachées aux maisons du Roi et des princes soient seules des soirées de la Cour, quand, par extraordinaire, il y en a.

3. — Le marquis de Bellissen, gentilhomme honoraire du Roi, anciennement chambellan de l'Empereur, continue à donner des bals au faubourg Saint-Germain; on n'y parlait, ce soir, que de la conduite du comte Appony. Tous les ministres se donnent le mot pour ne pas aller à son bal.

5. — M. Roy reçoit tous les lundis, on y danse tous les quinze jours; ses soirées sont fort jolies, mêlées de gens de la Cour et de la ville.

6. — Les mardis sont les jours de réception de l'abbé Frayssinous, évêque d'Hermopolis; nous nous sommes connus et assez liés, il y a six ans, à Vichy; j'ai peu cultivé sa connaissance sous son ministère, je n'avais pas été chez lui depuis mon retour d'Espagne, il m'a paru charmé de causer avec moi.

7. — Il y avait peu de Français hier au bal de M. Appony. Les gardes du corps avaient été invités par le major Glandevès, et les officiers de la garde par le comte de Bordesoulle, lieutenant général de service, à ne point y aller. M. de la Fare,

maréchal de camp improvisé par le baron de Damas, pendant son ministère de la guerre, directeur des billets d'invitation de Son Excellence et son porte-voix, prétend que le Roi et même le major général, duc de Tarente, ignorent ces ordres, donnés à la maison militaire; on a engagé, au contraire, la maison civile à se rendre à ce bal. On citait parmi les pairs attachés à la Cour : les ducs de Blacas, de Gramont; parmi les autres pairs, le comte d'Andigné, le marquis de Talaru, le duc de Noailles, le baron de Montalembert. Au moment où la Chambre des pairs est placée aussi haut dans l'opinion, on est fâché de voir six pairs agir ainsi; le duc de Noailles se vante de sa présence chez le comte Appony, comme d'une belle action. Son beau-frère, le duc de Mortemart, plein de sentiments nobles et élevés, est furieux contre lui. Le maréchal de camp de Bourbon, aide-major des gardes du corps, a été le seul militaire de l'ancienne armée a être vu chez l'ambassadeur d'Autriche. Le ministre de la guerre Clermont-Tonnerre ne voulait pas y mettre les pieds, il y a été avec ses collègues, par ordre du Roi. Les militaires de la ligne et de la garde se sont abstenus d'y paraître, on y a aperçu quelques gardes du corps. L'opinion frappe de réprobation ceux qui s'y sont rendus.

8. — J'ai été chez le duc Decazes, véritablement homme de beaucoup d'esprit; M. Fiévée s'y trouvait, il n'en manque pas non plus. La conversation a été très curieuse et très agréable.

Le Roi est revenu de Compiègne; certaines personnes prétendent que Sa Majesté y a composé un ministère, elles se trompent. Le journal annonce seulement que Sa Majesté a déployé une grande activité à la chasse.

Le bruit que Charles X est prêtre s'est établi dans le bas peuple de Paris, l'en dissuader paraît difficile. On raconte que le Roi a été fait évêque à Noël, et que Sa Majesté va à la messe seulement pour le bon exemple, car il la dit pour son compte dans sa chambre. Cela n'a pas le sens commun.

Tout paraît se compliquer et s'embrouiller en Europe; dans l'intérieur de la France, il y a du mécontentement, on ne pardonne pas au ministère sa tolérance pour les Jésuites, ses attaques contre la liberté de la presse, son indifférence pour

la gloire nationale, son attitude humble vis-à-vis des Prussiens et des puissances étrangères, au lieu de faire respecter la France. Pour cela il faudrait marcher avec la nation.

9. — J'ai causé longuement aujourd'hui avec le baron Pasquier, orateur d'un grand talent. Cet ex-ministre des affaires étrangères est autrement au fait de la politique de l'Europe que notre ministre en exercice, le baron de Damas.

11. — Les dimanches de Mme de la Briche (1) suivent leur cours; si ce n'est pas la plus amusante, c'est la plus ancienne assemblée de Paris : elle a duré sans interruption, sous le Directoire, sous l'Empire, et continue sous les Bourbons.

12. — Le *Constitutionnel* parle d'une création de quatre-vingts pairs, le journal ministériel *l'Étoile* la dément. Ce coup d'État pourrait être le commencement d'une révolution. La Chambre des pairs marche avec l'opinion publique, et les gens véritablement dévoués aux Bourbons devraient, dans leur intérêt et dans celui de la tranquillité publique, désirer que le ministère n'osât pas commettre une pareille faute.

M. Tharin, évêque de Strasbourg, précepteur du duc de Bordeaux, a jadis fait de très mauvais mandements, dans le sens jésuitique. On nie maintenant qu'il appartienne à la Congrégation, beaucoup de gens le pensent cependant. (Les Jésuites ne sont d'ailleurs pas sévères pour les pratiques religieuses.) Le précepteur a trouvé que le gouverneur, M. le duc de Rivière, en faisait faire de trop minutieuses à M. le duc de Bordeaux. « Vous le rendrez imbécile, lui a dit l'évêque, ces choses ne sont pas convenables pour un homme appelé à régner. » Le duc de Rivière, fort honnête homme, mais dévot de très peu d'esprit, a du crédit sur le Roi, il a été trouver Sa Majesté. On a engagé M. Tharin à donner sa démission, ce prélat s'y est refusé, mais, par accommodement, il a pris un congé de quatre mois pour aller à Nice, sous prétexte de mauvaise santé.

14. — Le Roi a dit à M. le maréchal Oudinot et a autorisé M. le duc de Reggio à répéter qu'il avait signifié à l'Autriche

(1) Belle-sœur de Mme d'Épinay et mère de la comtesse Molé.

que, de son vivant, il ne laisserait jamais attaquer les titres de ses maréchaux. Le Roi disait l'autre jour : « C'est singulier, tous mes amis, même ceux qui sont les mieux traités, votent contre mes lois. » On prête à Sa Majesté ce propos : « Avant tout, je veux faire mon salut. »

16. — Mon père et ma belle-mère sont partis avec ma fille Sophie, pour rejoindre ma femme toujours souffrante à Genève; je regrette de ne pouvoir les accompagner, car je dois retourner en Andalousie sous peu de jours. J'ai eu une longue conversation sur l'Espagne avec M. le baron Portal, ancien ministre de la marine, homme d'un véritable mérite; il passe pour avoir la première confiance de M. le Dauphin, et elle est bien placée.

17. — J'ai trouvé le prince de Talleyrand qui faisait la chouette au piquet à la marquise de Jaucourt et au vicomte de Riccé, préfet du Loiret; questionné par moi sur la politique, il m'a dit ces seules paroles : « Tout s'embrouille. »

Comme c'était dimanche, j'ai été au Château. M. le Dauphin m'a fait compliment des notes sur l'Espagne que j'avais remises au ministère; il m'a demandé s'il pouvait les garder, je lui ai répondu que oui. La duchesse de Berry ne recevait pas. Son chevalier d'honneur, le duc de Lévis, a la plus grande envie d'être ministre des finances. Il s'était cru, vendredi dernier, en possession de ce poste. M. le Dauphin, arrivant chez la duchesse de Berry, lui a dit : « Monsieur le duc, je vous fais mon compliment. » M. de Lévis se confond en révérences et en remerciements, puis, curieux de savoir la faveur dont il est l'objet, il lui dit : « Monseigneur, oserais-je demander à monsieur le Dauphin la nouvelle grâce que le Roi a daigné m'accorder? — Il n'est pas question de grâce, répond le Dauphin, je vous fais mon compliment de ce que le colonel d'Aubusson, beau-frère de votre fils, est à l'Abbaye pour être venu à Paris sans congé. »

20. — M. William Hope est, à vingt-deux ans, possesseur d'une immense fortune. Il a donné un grand bal dans sa trop petite maison de la rue Neuve des Mathurins, meublée avec une magnificence extraordinaire et un goût parfait. Il y avait

dans les damas des salons des franges d'or à torsades, de quoi fournir en épaulettes tous les officiers supérieurs de l'armée française. Il y avait la meilleure compagnie de Paris, la comtesse de Noailles fait la liste.

21. — M. Cambacérès épouse Mlle Davout, une des filles du feu maréchal; c'est le second fils de feu le général Cambacérès, qui ne put jamais, sous l'Empereur, malgré le crédit de son frère l'archichancelier, dépasser le grade de maréchal de camp.

M. de Caulaincourt, duc de Vicence, lieutenant général, ministre des relations extérieures et grand écuyer sous l'Empire, est mort à cinquante-quatre ans. Il avait à la cour de Napoléon la réputation d'un loyal et honnête homme. Le chagrin a hâté sa fin : il était aide de camp de l'Empereur à l'époque de la mort du duc d'Enghien, il ne prit nullement part ni au jugement, ni à l'exécution. Depuis la Restauration, M. le duc de Vicence a toujours vécu fort retiré, la Cour lui était interdite. Le duc de Vicence était un bel homme, grand, très bon militaire, capable, juste et sévère : s'il n'avait pas été grand écuyer, il serait devenu maréchal de France, il y a tout lieu de le croire. Il avait été envoyé en Russie en ambassade : l'empereur Alexandre en faisait un cas particulier. MM. de Caulaincourt sont des gens de qualité de Picardie.

22. — J'ai lu avec intérêt des lettres écrites en 1810 et 1811 de Hartwell, par Louis XVIII à M. d'Avaray, son favori d'alors. L'édition imprimée en 1824 par les frères Beaudouin a été rachetée dix mille francs par le roi Charles X; l'exemplaire qui m'a été prêté était sorti de l'imprimerie avant la conclusion de ce marché.

Le duc Decazes, ancien favori de Louis XVIII, raconte bien. Il m'a appris que, sous son ministère, un traité avait été au moment d'être signé avec l'Espagne pour la cession de Porto Rico à la France; cela vint aux oreilles du duc de Wellington, par l'indiscrétion d'un membre du conseil, et l'Angleterre empêcha la chose. On aurait donné en échange à l'Espagne des carcasses de vaisseaux, qui ont depuis pourri dans nos ports; elles auraient, cependant, été très utiles à cette puis-

sance pour envoyer des troupes dans l'Amérique du Sud.

25. — On a joué à la cour les *Fausses Confidences*, et l'on a substitué les *Précieuses ridicules* au *Jeune Mari*, pièce nouvelle, trouvée trop gaillarde par le directeur des spectacles de la cour; Mlle Mars est vraiment étonnante pour son âge. Arrivé un peu tard au spectacle, le suisse du bas de l'escalier m'a fait observer qu'il ne pouvait plus me laisser entrer, le Roi étant dans la salle. Par fortune, le comte de Talleyrand (Bozon) se trouvait là; comme il est sourd, il a toujours continué à marcher, je l'ai suivi et nous sommes arrivés dans la salle. Le coup d'œil en était beau : les femmes dans les loges, à l'amphithéâtre, étaient très parées. Le Roi, M. le Dauphin, Mme la Dauphine, étaient dans la grande loge du milieu, le corps diplomatique dans celles de côté.

26. — La soirée du dimanche gras du marquis et de la marquise d'Aligre s'est terminée par un souper debout, suivant l'usage de la maison.

On remarquait hier, sur le boulevard, une foule de vilains équipages pour voir les masques; on en apercevait un de loin en loin. Aujourd'hui, ni masques ni voitures, pas même de piétons. Ces derniers sont effrayés apparemment par les monceaux de boue accumulés dans les rues de Paris.

27. — Le mardi gras, peu de masques, une longue file de laids équipages, beaucoup de gendarmerie sur les boulevards.

On a joué sur le théâtre de la Cour deux pièces de l'Opéra-Comique. MM. Casimir Périer, Royer-Collard, Gauthier et d'autres députés y ont été invités. Le ministère a cru faire là un grand coup de politique.

Il y a eu un second bal chez la duchesse de Bassano; réunion mêlée, des gens de la cour actuelle et de celle de l'Empire. La duchesse de Bassano se conserve bien; elle a fait à merveille, avec son mari, les honneurs de sa magnifique soirée.

28. — M. Poter continue chez la duchesse de Luynes l'exercice de son creps, il y dîne tous les mercredis. Aussitôt après le festin, il commence son écarté et fait la chouette à toutes ces dames jusqu'à neuf heures; alors commence le creps, qui dure jusqu'au jour. Le fond des joueuses se compose toujours

de la duchesse de Luynes, de la comtesse de Balby, de a comtesse Tyskiéwiez, de Mme Dumesnil; elles ont toutes une grande considération pour ce M. Poter, gendre du ministre d'État, député, Vaublanc, et qui n'en est pas moins banquier de jeu. Il paye une rétribution à la Ferme, qui sans cela ne le souffrirait pas, et il a gagné beaucoup d'argent à ce métier. Cet Anglais de fort bonne mine paye avec grâce et fait agir avec politesse la cuiller avec laquelle il ramasse l'argent.

1er mars. — Raout chez la duchesse de Dalberg; il était extrêmement nombreux, s'étant accru à cause de l'absence des bals. J'ai appris que l'archevêque de Pradt a éte assez souffrant. J'ai donné au duc de Dalberg, pour le lui remettre, un certificat constatant qu'au mois de mai 1822, d'après ce qu'on m'a dit, il a manqué être fondu en bronze sur la place de Mexico, par délibération des Cortès.

Le ministre de la guerre avait proposé de m'envoyer à Madrid, de là à Badajoz, d'où j'aurais rejoint la division de Cadix. Cela a été rejeté au conseil. M. de Villèle a craint que cela ne fît trop parler; il a pensé que l'Angleterre prendrait ombrage de mon voyage.

Mme la marquise de Boufflers, personne de mérite, veuve en secondes noces du chevalier de Boufflers, est morte à quatre-vingt-deux ans. Elle a toujours été fort curieuse, et elle en a donné une dernière preuve, peu de moments avant d'expirer. On lui a annoncé le passage du bœuf gras, et elle s'est fait approcher de la fenêtre pour le voir. Mme de Boufflers n'avait pour vivre, elle et son fils, le comte Elzéar de Sabran, que six mille francs de pension donnés par le Roi, en sa qualité de veuve d'homme de lettres. M. de Sabran vient d'être nommé gentilhomme honoraire de la chambre du Roi. Il n'avait pas de quoi payer son habit brodé. Le duc de Blacas lui a fait préparer un appartement chez lui, lui offrant un asile. On croit que le Roi continuera à M. de Sabran la pension faite à madame sa mère.

2. — Raout chez les Bellissen : la petite maîtresse de la maison avait un singulier échantillon de turban. La beauté à

la mode de cette année est Mme Strickland, née Finguerlin (1).

4. — J'ai fait partie d'un dîner bien servi de vingt-cinq personnes chez le duc et la duchesse Decazes. Les principaux personnages étaient le comte de Bray, ministre de Bavière, le maréchal Molitor, le baron Portal, le baron Dubreton, le duc de Bassano et l'ancien archevêque de Malines, M. de Pradt, qui m'a entretenu de son aventure de statue à Mexico. Il en paraît excessivement flatté, mais il est étonné de n'en avoir vu aucune trace dans les journaux de ce pays.

Le duc de Bassano m'a dit qu'on a trouvé justes mes appréciations sur l'Espagne : « Cela ne m'étonne pas, a-t-il ajouté : à l'époque où vous serviez à l'état-major de l'Empereur, on était toujours sûr, en vous envoyant en mission, d'avoir un très bon rapport. » J'ai été ensuite au Palais-Royal pour prendre congé de la famille d'Orléans.

Le maréchal de Vioménil est mort à quatre-vingt-treize ans · cela réduit à onze le nombre des maréchaux fixé à douze. Le prince de Hohenlohe, le marquis de Latour-Maubourg, gouverneur des Invalides, le marquis d'Autichamp, gouverneur du Louvre, sont les trois candidats; le marquis de Latour-Maubourg est, militairement parlant, celui qui a le plus de droits au bâton. Le prince de Hohenlohe a donné des preuves de dévouement aux Bourbons. Général en chef en Autriche, il est redevenu lieutenant général en France.

5. — Festin maigre chez le duc de Rivière; il a eu la générosité de m'en prévenir à l'avance. Il sort de table à l'entremets; le sous-gouverneur, M. de Maupas, vient alors dîner à sa place. M. le duc de Bordeaux est petit, laid, vif, éveillé, chétif, quoiqu'il paraisse avoir de la force; il est, du reste, fort aimable. Je me suis mis comme les autres à faire la partie d'anneau avec lui, sûrement assez maladroitement.

J'ai pris congé du garde des sceaux Peyronnet et du ministre des affaires étrangères baron de Damas. Celui-ci m'a appris qu'il y avait du bon vin et un beau climat en Andalousie. Il serait fâcheux pour moi de l'ignorer, au bout de deux ans de

(1) A épousé depuis le comte Roger de Fezensac, fils du duc.

séjour dans cette province. Ce grand diplomate n'a pas trouvé autre chose à me dire au moment de mon départ pour l'Espagne.

6. — J'ai eu mes audiences de congé du Roi et de M. le Dauphin. Sa Majesté m'a écouté longuement, avec bienveillance, sur l'Espagne. On a essayé de lui persuader que je connaissais uniquement dans la Péninsule l'Andalousie et la Catalogne; j'ai cherché à convaincre le Roi du contraire, et que mon opinion sur la nécessité de donner promptement des institutions à l'Espagne est fondée sur ma connaissance du pays en son entier. « Si le roi Ferdinand, ai-je dit au Roi, continue à gouverner de la même manière, il est sûr d'être détrôné un peu plus tôt ou un peu plus tard; il y a nécessité de le sauver malgré lui. » Sa Majesté a terminé son audience par ces paroles : « Mon cher Boni, je vous souhaite un heureux voyage. » Elle m'a traité avec bonté, je pourrais même dire avec affection; il en a été de même de M. le Dauphin, qui, en me faisant ses adieux, a ajouté : « Continuez à servir comme vous le faites. » Ce prince a des idées saines sur l'Espagne et désire l'observation des capitulations. Son Altesse Royale m'a demandé ce que les ministres avaient répondu à mes sollicitations à cet égard. « Rien, lui ai-je répliqué; la question les embarrassant, tous, à commencer par le président du conseil, Villèle, ont changé de conversation quand j'ai touché cette corde-là. » M. le Dauphin m'a engagé à leur en reparler; il m'a ensuite entretenu des troupes; cela m'a fourni l'occasion de lui dire du bien de plusieurs bons officiers.

9. — Le prince de Hohenlohe a été élevé à la dignité de maréchal de France; il a la réputation d'un imbécile, cela n'est donc pas une récompense donnée au mérite, mais un acte de reconnaissance de la famille royale pour les services qu'il lui a rendus pendant l'émigration.

12. — J'ai été prendre congé de notre premier ministre; M. de Villèle m'a dit, pour me mettre en train, que les nouvelles du Portugal étaient bonnes; il m'a ensuite parlé de l'Espagne; je lui ai répliqué : « Tant que nous ne ferons pas respecter nos traités, nous ne pouvons prétendre à aucune

considération dans ce pays; le roi Ferdinand ne nous sait aucun gré de notre conduite à cet égard, il la prend pour de la faiblesse. » M. de Villèle en est convenu; malgré cela, on ne nous donnera pas d'ordres à ce sujet, j'en suis persuadé. On ne s'explique pas que la France se mette bénévolement dans cette position. J'ai dit au président du conseil que j'en avais parlé à M. le Dauphin. M. de Villèle a repris alors en homme choqué : « Vous lui avez aussi remis des notes; le roi d'Espagne a permis aux capitulés de sortir de son royaume. — Ce n'est pas, lui ai-je fait observer, ce à quoi nous nous étions engagés; nous leur avions non seulement assuré la vie, mais leurs grades et appointements. » M. de Villèle a changé la conversation et m'a assuré, en me disant adieu, de sa bienveillance. Quoique bien fin, il ne m'a pas trompé, j'ai vu qu'il m'en voulait (1).

13. — Il y a eu sept cents personnes au cercle de la Cour, dimanche dernier. La comtesse de Balby, qui n'aime pas M. de Blacas, a été fort drôle à son endroit chez la marquise de Jaucourt, l'appelant Blacasse; elle l'accusait d'avoir transformé le cercle en étouffoir, en empêchant de communiquer d'une pièce à l'autre. Ce premier gentilhomme de la chambre avait fait fermer les portes, contrairement à l'usage de l'année précédente, avant que le Roi ait fait le tour.

Sa Majesté a joué au whist avec l'ambassadeur d'Autriche, Appony, le cardinal Machi, ancien nonce, et la duchesse de Rohan; on a été généralement étonné de ce choix de M. Appony pour faire la partie de Sa Majesté, après l'histoire des titres.

J'ai pris congé de M. de Clermont-Tonnerre; le ministre de la guerre et le général de Coetlosquet m'ont traité à merveille. J'ai fait mes adieux à nos parents; la branche protestante des Chabot est toujours particulièrement aimable pour moi.

14. — Je suis parti de Paris pour Rochefort dans le coupé de la diligence; nous avons dîné à Chartres.

(1) Je jugeai, dès lors, qu'il avait de mauvaises intentions à mon égard; mon rappel quelques mois après ne m'étonna donc pas. Le connaissant comme le premier Gascon du monde, mon père m'écrivit de Genève : « M. de Villèle te traite trop bien pour qu'il ne soit pas singulier qu'il « ne te trompe pas. » (*Note du maréchal.*)

16. — Nous sommes arrivés à Niort à six heures et demie, j'y ai séjourné jusqu'à dix; trois escadrons du 8e de chasseurs y sont en garnison, commandés par le chef d'escadron Duparc, bon officier. Je lui ai demandé pourquoi les sentinelles étaient en veste d'écurie, tenue que j'avais vue également, à Poitiers, à un factionnaire de dragons. Il m'a répondu : « C'est l'ordre de mon colonel, pour ménager les habits. » Les chasseurs en faction n'avaient, pour la même raison, ni carabine ni lance, mais seulement leurs sabres.

La considération du soldat est toute dans son habit. Certains chefs de corps, qui, pour les montrer frais aux inspections, ne les font jamais porter, sont très coupables. J'estimerais bien davantage un colonel qui m'en montrerait de râpés et bien raccommodés. Ces économies ont l'avantage pour l'État de faire vendre les vieux effets un peu plus cher, au profit du Trésor, et d'ôter à l'officier la peine de surveiller leur entretien; cela n'équivaut pas, en conscience, au désavantage d'avoir des soldats mal vêtus pendant onze mois et demi de l'année. Cet abus est en progrès; le pousser jusqu'au fer des carabines est un peu fort.

17. — Je me suis logé à Rochefort au *Grand Bacha;* j'ai appris, comme cela a presque toujours lieu avec la marine, que l'*Ariège,* qui devait être prêt le 15, ne pourrait pas mettre à la voile avant le 25 mars.

19. — J'ai visité, avec le préfet maritime Jurien et le commissaire général Denois, le magasin général de la marine, qui est très considérable et remarquablement bien tenu. De grosses fourmis blanches appelées *termites*, rapportées de l'Inde, il y a plus de quarante ans, par les vaisseaux du bailli de Suffren, font la désolation du port de Rochefort. Ces insectes parviennent à détruire les plus grosses poutres; ce n'est qu'avec beaucoup de lumière et par une surveillance continuelle qu'on parvient à en préserver les magasins. Beaucoup de maisons de la ville en sont infestées; les arbres auxquels ces termites s'attachent périssent. C'est le seul port de France où il s'en trouve, et Rochefort périra, si on ne trouve point un spécifique pour les détruire.

21. — Je me suis promené à cheval sur les remparts de la ville : j'y ai trouvé un soldat du 22e de ligne, avec une giberne; il m'a prié poliment de descendre. J'étais en bourgeois : je lui ai demandé de quoi il se mêlait.

R. — « Je suis en faction.

D. — Quoi! sans fusil?

R. — Oui, monsieur, d'ordre du commandant de la place.

D. — Je ne connais pas de sentinelle sans armes.

R. — Monsieur, je vous prie de descendre; autrement vous me feriez de la peine et vous m'en feriez avoir. »

Ce pauvre diable était de bonne composition, je me suis soumis. Un peu plus loin, il y avait un grenadier également sans fusil.

D. — « Que faites-vous là, mon ami?

R. — Je suis en faction pour empêcher, sauf votre respect, de faire des ordures, par ordre du lieutenant du Roi. »

Ces fonctions sont remplies par le colonel baron de Bouillé, voltigeur de l'émigration. J'ai été tout étonné, le soir, de le voir entrer chez M. de la Roche-Saint-André, capitaine de vaisseau, major de la marine, avec un petit chapeau rond et une redingote sale. « Il serait au moins charitable, ai-je dit, si c'est par économie que les factionnaires sont sans fusil, de leur donner de gros bâtons ferrés pour leur défense (1). »

L'*Ariège*, raccommodé économiquement à Cadix, après son échouage, par les soins de M. de Saint-Priest, commandant de la station, l'a été fort mal : ce bâtiment fait cinq pieds d'eau par vingt-quatre heures, voie d'eau sûre, prétend la marine, puisqu'elle n'augmente pas; elle avoue cependant que toujours pomper est un peu désagréable. La marine ajoute : « Vous avez quatre pompes, dont une à double piston, vous devez être contents; réparer l'*Ariège* demanderait trop de temps; la saison est bonne, à moins de grosse tempête, il n'y a pas de danger. »

J'ai pour principe, depuis que je suis soldat, de me placer où l'on me met, je m'embarquerai donc sur l'*Ariège;* ma vie ne vaut pas mieux, d'ailleurs, que celle des trois cents recrues

(1) Ce propos revint au baron de Bouillé : deux jours après, les factionnaires avaient leurs armes. (*Note du maréchal.*)

de ma brigade, entassées sur ce bâtiment. Si nous sommes noyés, nous aurons la satisfaction de l'être en règle; la marine en prend la responsabilité, nous nous en laverons les mains. C'est une consolation.

23. — L'*Ariège* est descendu sur la rade. J'ai eu la visite du contre-amiral Jurien, préfet maritime, qui est fort bien tourné. Je pars à une heure avec M. Gorrant, capitaine d'état-major, mon aide de camp, et M. Alyet, enseigne de vaisseau, pour le Vergeroux où viennent les chaloupes de la rade. Les canotiers nous ont fait attendre jusqu'à trois heures et demie; à cinq heures, vu le bon vent, nous étions à bord de l'*Ariège* où je suis parfaitement bien établi, grâce au capitaine de frégate Édouard Longueville, qui m'a fait faire dans la moitié de son appartement une chambre en coutil. La rade de l'île d'Aix est un séjour peu divertissant.

25. — Les vents sont bons pour appareiller, mais nous attendons de la poudre. Je suis allé visiter l'île d'Aix. On fait le tour de l'île en deux heures; il n'y a pas un seul buisson; il y avait autrefois trois arbres, on appelait cela le « Bois joli ». Le maire a pris un arrêté défendant aux bêtes à cornes de paître sur la place, exceptant de la mesure M. le lieutenant du Roi et lui.

L'amiral nous ayant autorisés à partir sans les fameuses poudres, nous avons levé l'ancre à quatre heures de l'après-midi. Le lieutenant de vaisseau commandant le *Vésuve* est venu à notre bord; j'ai couru dans ma chambre chercher une lettre pour mon père et je l'ai prié de la jeter à la poste. Nous étions à la nuit hors des passes.

28. — Hier, nous avons eu un temps magnifique, mais aujourd'hui, au milieu du golfe, une tempête s'est élevée. Nous filons quatre nœuds à la cape. En me levant de mon hamac, j'ai été roulé comme une pelote d'un bout à l'autre de la chambre du conseil.

29. — Même temps. Le capitaine conduit son bâtiment avec beaucoup de calme. Des conscrits passagers ont perdu la tête au point de dire : « Si on veut nous mettre à terre, nous nous rengagerons pour vingt ans. » La voie d'eau

augmente, elle est de sept à huit pouces par heure; le bâtiment fatigue beaucoup, grâce à un bout de quille qu'on a oublié de renouveler, lors de la réparation qu'on y a faite à Cadix. M. de Kermorial, lieutenant de vaisseau, nous a dit que le vaisseau pouvait s'ouvrir, et que nous en aurions alors pour sept à huit minutes.

30. — Le vent a changé dans la soirée, la mer est encore houleuse, cependant je cesse, comme la plupart des passagers, d'être malade. Je suis convaincu que c'est une erreur de croire que les marins ne sont jamais malades; hier, plusieurs officiers mêmes n'étaient pas à leur aise. La voie d'eau est revenue à quatre ou cinq pouces par heure. Par fortune, les recrues du 36e de ligne et du 14e chasseurs sont là, pour éviter à l'équipage la corvée de la pompe, sans quoi les marins seraient éreintés.

1er avril. — Je viens de lire le dernier ouvrage de l'ancien archevêque de Malines, l'abbé de Pradt, intitulé : *Des garanties*. Je suis heureux qu'il ne soit pas l'archevêque de Grenade, et moi Gil Blas, car, en conscience, il faudrait que je me prononce sur les « garanties » comme ce dernier sur les « homélies ».

4. — Nous sommes passés à la hauteur de l'embouchure du Tage, la mer était fort calme.

10. — Nous sommes arrivés à la nuit tombante à la hauteur de Rota. Je suis descendu dans le bateau du pilote, j'étais à neuf heures du soir à Cadix. Je me suis présenté au général Gudin, commandant la division. Je suis fort content d'en avoir fini de cette périlleuse et, ce qui est bien pis, ennuyeuse traversée, après dix-huit jours d'embarquement. Certainement, il était loin de l'intention de M. le comte de Chabrol de me faire voyager sur un bateau percé, mais il y a des choses apparemment écrites là-haut, qui arrivent en dépit de tout. Le préfet maritime Jurien, en envoyant de nouveau l'*Ariège* à Cadix au lieu de le mettre sur le chantier, a agi par zèle, voulant expédier promptement des vivres à la station navale française qui en manquait. Il croyait que la voie d'eau n'augmenterait pas, il s'est trompé sous ce rapport,

mais il est justifié par le succès du voyage, puisque nous voilà sains et saufs. Le capitaine de frégate Longueville était très contrarié de cette voie d'eau, mais il n'avait pas trop osé insister de peur que cela ne fût très nuisible au capitaine de frégate Gallois, son prédécesseur, qui avait échoué le bâtiment sur la pointe de Rota. M. Gallois l'avait fait économiquement réparer à la Carraca, en conservant vingt pieds qui restaient de la quille rompue, malgré les observations de son second, M. de Kermorial, qui m'a dit qu'il avait tremblé pendant la tempête que le vaisseau ne s'ouvrît au-dessous du mât de misaine, où l'on entend l'entrée de l'eau. Cela eût été une désagréable fin d'être mangé par les poissons; il me semble plutôt que je suis du gibier à boulet.

11. — Je suis débarqué à mon quartier général de Puerto Santa Maria. Troupes et habitants m'ont témoigné avec amabilité une grande joie de mon retour. J'ai fait prendre les armes à l'improviste et exécuter des mouvements de guerre au 36e de ligne, au 14e de chasseurs et à la batterie d'artillerie, au Puerto Santa Maria. Les troupes ne sont plus très lestes, on n'a pas battu la générale pendant mon absence; en cela, comme en autre chose, l'exercice est nécessaire pour obtenir de bons résultats. Les routes que j'avais laissées assez sûres à mon départ sont maintenant infestées de brigands; j'ai demandé à M. le lieutenant général Gudin le rétablissement, à l'entrée d'un pont, d'un poste qu'on a supprimé pendant mon absence. Je vais faire faire de fréquentes patrouilles, et je pense que, dans un mois, les choses seront rétablies sur l'ancien pied. Il y a également beaucoup de choses en souffrance dans la brigade, il s'y est établi de la zizanie; tout cela va rentrer dans l'ordre.

15. — Parade d'un bataillon du 36e de ligne qui était magnifique; il y avait à la promenade beaucoup de monde, attiré apparemment par la musique de ce régiment. C'est actuellement ici le moment de la belle verdure, car bientôt les feuilles seront desséchées. J'ai laissé, il y a quelques jours, en France, les arbres sans feuilles; c'est d'un contraste frappant.

23. — J'ai rapporté de Paris une chambre noire pour faire

prendre quelques dessins exacts. Comme elle est placée sur mon balcon et recouverte d'une toile noire, elle excite la curiosité des habitants. Des gens du peuple ont poussé l'innocence au point d'établir que, par ce moyen, je vois les femmes les pieds en l'air, de sorte que plusieurs d'entre elles évitent de passer par ma rue.

25. — Si, en France, on s'avisait d'aller suspendre dans une église une cage avec des serins, on regarderait cette action à peu près comme un sacrilège; en Andalousie, au contraire, c'est un hommage, et il y en a dans toutes les églises au Puerto Santa Maria.

28. — M. de Lagrené, troisième secrétaire de l'ambassade de France à Madrid, est venu faire connaissance avec l'Andalousie. Ce jeune homme a déjà beaucoup voyagé. Je l'ai hébergé de mon mieux pendant deux jours. Dans ma position je regarde cela comme un devoir, surtout vis-à-vis de nos compatriotes; un visage ami fait toujours plaisir; en pays étranger il compte double. La tournure et les manières de M. de Lagrené me plaisent fort. Ces promenades dans les provinces sont utiles pour la connaisance des pays aux diplomates attachés aux ambassades. La Russie particulièrement leur en fait beaucoup faire, et cette puissance a raison. Elle choisit en général pour la diplomatie des jeunes gens spirituels, grands et beaux; ils plaisent aux femmes, et par elles on sait beaucoup de choses.

29. — Un chasseur à cheval du 14e régiment a été tué en duel par un soldat du train, à l'occasion d'une querelle de femme. L'aumônier du 14e, fort brave homme d'ailleurs, s'est refusé à l'enterrer. Son colonel insistant, il a été trouver son collègue du 36e; tous deux sont tombés d'accord que les instructions du grand aumônier ne le leur permettaient pas. J'ai prescrit au colonel de faire rendre les honneurs militaires à ce chasseur : ses camarades l'ont placé en terre. Cette décision de M. le grand aumônier est non seulement absurde, mais impolitique : les soldats ont, par état, la chance glorieuse d'être enterrés, s'ils le sont, au coin d'un fossé; on ne doit donc pas leur faire envisager comme une punition de ne pas

l'être en terre sainte. Si on parvenait à leur donner cette opinion, cela diminuerait leur courage.

1er mai. — Le duc de La Rochefoucauld est mort, à quatre-vingts ans, à Paris, le 28 mars 1827. Il était plus connu sous le nom de duc de Liancourt, d'une terre dans le Beauvoisis; en 1814, il avait pris le nom et le titre de duc de La Rochefoucauld d'Enville, son cousin germain, assassiné à Gisors en 1792, sous les yeux de sa femme. Cette dernière a épousé mon père en secondes noces; la mort du duc de Liancourt afflige beaucoup ma belle-mère.

5. — On me mande de Gibraltar, du 31 mai, qu'il s'y trouve un beau brick colombien, armé en corsaire, qui a déjà fait plusieurs prises sur les Espagnols.

10. — Il me faut du caractère pour faire suivre les ordonnances, sous un général en chef qui manque complètement de fermeté. Tous les quatre mois, je reçois de Cadix un nouveau régiment d'infanterie de ligne; heureusement, il arrive prévenu de ma manière de servir, cela me donne de la facilité pour faire perdre aux officiers leurs habitudes bourgeoises. Dans mes fréquentes visites de cantonnements, je m'assure de la bonne qualité des vivres délivrés, j'examine tous les jours le pain; j'ai de chaque garnison un rapport quotidien à ce sujet. Je transmets les moindres plaintes à l'intendance. Cette attention est dans mes devoirs et, de plus, plaît aux soldats. Je suis en lutte continuelle dans leur intérêt avec les fripons de fournisseurs; aussi ceux-ci m'ont-ils en horreur.

22. — Une circulaire du grand aumônier du 27 février 1827 aux aumôniers n'est pas un trait de génie de M. le cardinal prince de Croy; ce prélat ne brille pas par l'esprit. M. l'abbé Châtelain, aumônier du 14e de chasseurs, est venu, il y a six semaines, me dire qu'il avait ordre du grand aumônier de prêcher tous les dimanches à la messe militaire, et il m'a demandé de le faire le dimanche suivant; j'y ai consenti, en l'engageant à n'être pas plus de dix minutes. On m'a rendu compte que celui du 13e de chasseurs, à Chiclana, lisait tous les dimanches un sermon en chaire : cela, loin de remplir le but de M. le grand aumônier, ennuie officiers et soldats, au

point d'avoir arrêté les rengagements. Le colonel Lafosse, étant protestant, se trouve dans une position délicate; son régiment devant venir à mon quartier général, je lui ai écrit de patienter jusqu'à cette époque. Dimanche dernier, M. l'aumônier du 13e de chasseurs est monté en chaire, à mon grand étonnement, sans m'en avoir prévenu; il a ânonné pendant une heure la lecture d'un sermon imprimé, d'une manière ridicule; il était difficile de maintenir les soldats; les gardes ont été relevées une heure plus tard de cette affaire-là. J'ai mandé l'aumônier chez moi : « Je suis fort surpris, lui ai-je dit, de vous avoir vu vous mettre à prêcher à ma messe, sans m'en avoir dit un mot; je suis loin de m'opposer à vos sermons; choisissez une heure, je la ferai connaître par la voie de l'ordre, les officiers et soldats qui voudront y aller seront libres de le faire. » L'abbé Guigou m'a répondu que le grand aumônier voulait que cela fût à la messe militaire. Je lui ai répliqué : « Cela ne se peut pas, les soldats ne doivent pas rester deux heures, le dimanche, à la messe (1). » L'abbé Guigou fera un rapport à son chef, cela m'est fort égal; la crainte de la Congrégation ne m'empêchera jamais de remplir mon devoir, dans l'intérêt du service du Roi.

M. l'abbé Chapelain a rendu compte au grand aumônier que M. de Verdière, son colonel, s'était opposé à ses instructions des dimanches. Le prélat lui a écrit de faire de nouvelles démarches auprès de son colonel, de lui dire que telles étaient les intentions du ministre de la guerre et les siennes, et de lui mander si ce colonel persistait dans son refus. Cet officier supérieur est venu me trouver tout tremblant et craignant d'être destitué; je lui ai dit que je prenais tout sur moi. Il faut rendre cette justice au ministre de la guerre, Clermont-Tonnerre, que je n'ai jamais reçu de lettre de lui, à l'appui des ridicules ordres de M. le grand aumônier. Beaucoup d'aumôniers attachés aux régiments, voyant que cela dispose

(1) Dans mon étonnement, j'écrivis à mon père pour savoir si, à l'époque où il était colonel, on exigeait d'un régiment d'entendre un sermon tous les dimanches. Il me répondit : « Non, sous l'ancien régime, les messes les plus courtes étaient les meilleures. » (*Note du maréchal.*)

mal contre eux, ont eu l'esprit de s'abstenir de sermons. Obliger les soldats à en entendre un tous les dimanches serait loin d'être utile à la religion et produirait le résultat de les désaffectionner du service militaire.

Les abbés Guigou, Chapelain, n'ont aucune éloquence : le soldat, on le sait, est observateur. M. de Vina, lieutenant au 14e de chasseurs, fait la correspondance de l'abbé Chapelain avec le grand aumônier et parfois les sermons de cet honnête et digne prêtre, qui a bien de la peine à les retenir et qui les récite ridiculement.

J'ai adressé des observations au lieutenant général Gudin, le priant de les transmettre au ministre de la guerre; il n'ose pas le faire, apparemment par peur de la Congrégation; il m'a fait écrire par le chef d'état-major de patienter, de tâcher d'obtenir officieusement des aumôniers de la cavalerie de se mettre à l'unisson de leurs confrères de l'infanterie, en ne faisant point de sermons (1).

On me mande de Paris que la garde nationale a été licenciée, le 29 avril, à la suite d'une revue au Champ de Mars, où aux cris de : « Vive le Roi! » se sont mêlés ceux de : « A bas le ministère! A bas les Jésuites! » Puis la 6e légion, passant, rue de Rivoli, sous les fenêtres du président du conseil, a crié : « A bas Villèle! A bas le misérable! » Ce petit bonhomme est entré en fureur et a provoqué sur-le-champ la dissolution de cette garde.

M. le duc de Doudeauville, ministre de la maison du Roi, a donné sa démission; c'est un fort honnête homme et un administrateur sage; il est dommage qu'il soit de la Congrégation. Il a été dans le conseil, avec M. de Chabrol, ministre de la marine, d'un avis opposé au licenciement de la garde nationale; cette manœuvre ayant été adoptée, il a cru devoir se retirer. Ce licenciement excite un mécontentement fort grand à Paris, surtout de la part des officiers, qui aimaient à se pavaner avec leurs épaulettes et qui s'en trouvent dépouillés.

(1) Les aumôniers les cessèrent, parce que j'en pris toute la responsabilité et que je les prévins que, s'ils continuaient malgré mon avertissement, les troupes sortiraient de l'église. (*Note du maréchal.*)

Le maréchal Oudinot s'est fait assurer sur la liste civile les 100,000 francs à lui donnés par la ville de Paris, comme commandant général de la garde nationale.

L'irritation contre les ministres augmente chaque jour; ce coup d'État ne réussira pas à M. de Villèle : il lui a été dicté par la colère. Le duc de Doudeauville, sa démission acceptée, a eu le bon esprit d'aller, le jour de réception qui a suivi, chez M. de Villèle, voulant prouver que la divergence d'opinions ne doit pas exclure la politesse. Son fils Sosthène de La Rochefoucauld n'a pas suivi son exemple, il a conservé la direction générale des Beaux-Arts, contre le gré du ministère.

J'ai écrit au duc de Doudeauville pour lui faire mon compliment.

Une immense quantité de jeunes gens affluent à Paris des départements; ils ne peuvent trouver d'emploi ni dans l'armée, ni dans la magistrature; on craint de les voir prendre part aux attroupements. Le commerce va mal, l'argent est rare, la confiance presque nulle, on fait peu d'affaires; plusieurs maisons ont été obligées de réduire de moitié le nombre de leurs employés.

Le duc de Dalberg m'écrit de Paris en date du 30 avril : « J'aurais donné plutôt ma tête que de conseiller l'ordonnance « qui dissout la garde nationale; on n'a qu'à y ajouter une « ordonnance de censure, pour que nous allions droit à une « révolution.

« Le Roi ne consulte que la Congrégation et s'obstine à ne « pas trouver l'apparence de danger.

« La Chambre des pairs est au plus bas dans l'opinion du « Roi; il ne tiendra pas à lui qu'on la mette à la porte. Le « cardinal Latil, le baron de Vitrolles y poussent de toutes « leurs forces. La Chambre des pairs fait bonne mine à mau- « vais jeu et laisse passer l'orage. »

15 juin. — Le capitaine Ducque vient avec M. de Villevieille, sous-lieutenant, de battre une partie de l'Andalousie pour y acheter des chevaux pour son régiment; il en a ramené vingt fort beaux. Les environs de Cordoue, nous a-t-il

raconté, sont infestés de brigands; à une certaine distance de cette ville, il y a eu tant d'assassinats qu'on y voit une forêt de croix. Ce passage est la terreur des voyageurs; une galère (charrette couverte) chargée de dix moines y fut arrêtée dernièrement par sept voleurs à cheval. Après avoir dépouillé les moines, un des brigands les a engagés à se recueillir, puis il leur a fait un sermon sur les vertus que devaient particulièrement pratiquer les prêtres et dont ils ne s'écartaient que trop souvent. Après les avoir prêchés une heure, il leur a donné sa bénédiction et la clef des champs. Ces moines ont dit, à l'auberge de Cordoue, au capitaine Ducque, que ce voleur avait de l'éloquence.

17. — Le corps d'officiers du 27ᵉ m'est arrivé avec des shakos de carton, recouverts de toile cirée, apparemment parce que les coiffes ont été supprimées. On s'écarte des ordonnances par trop facilement dans notre armée, ceux qui les font exécuter paraissent, en conséquence, des gens extraordinaires; la discipline répond à la tenue des officiers; les trois quarts des soldats du 27ᵉ, à leur couchée au Puerto Santa Maria, pour se rendre à San Lucar, étaient ivres : les patrouilles de la garnison ont été occupées à les ramasser; les soldats se sont montrés insolents. Le marquis de Cubières, colonel de ce corps, est cependant homme de beaucoup d'esprit, compte de bons services de guerre, mais il est en congé. C'est un ancien colonel, ennuyé de l'être; cela n'est pas une raison pour ne pas s'occuper de son régiment. Je suis charmé de rencontrer M. de Cubières en société, il est aimable; mais j'aime mieux avoir sous mes ordres un autre régiment, le sien étant mal tenu; il me faudra un mois de travail pour remettre ce corps.

18. — Le 36ᵉ de ligne, réuni ce matin au Puerto Santa Maria, des différents points de la ligne, s'est remis en route à onze heures du soir. Si j'avais prévu cette lubie du colonel Paty, je l'aurais empêchée; il avait une journée de trente-huit kilomètres. Cette manie, poussée à l'extrême, surtout dans l'infanterie, de faire de la nuit le jour, est déplorable. On marche mal, la santé du soldat en souffre; supporter un

peu de chaleur met bien moins de monde aux hôpitaux que la fraîcheur malsaine des nuits.

J'ai rencontré, sur la route du Puerto Santa Maria, deux soldats du 36e montés sur des ânes, les fusils sur l'encolure. Il y a dans les corps des traditions qui résistent à tout, voire même au licenciement. Cela me rappelle qu'en 1808, en Espagne, le 36e de ligne faisait donner au diable le général Mouton (comte de Lobau) par son amour des ânes; il avait beau faire couper les jarrets de ces malheureux animaux, les soldats de ce régiment s'arrangeaient pour rester en arrière et finissaient toujours par en trouver.

28. — J'ai fait observer dans mes visites de postes, au chef de bataillon Roux, du 27e, que les cordons de montre n'étaient pas d'uniforme pour les officiers. On ne peut pas les faire coiffer droit, pas plus que les soldats; cela vient de ce que le colonel Cubières porte le shako sur l'oreille gauche. Les soldats, particulièrement les sous-officiers, ont les cheveux d'une belle longueur. Les officiers, il faut leur rendre justice, ont envie que je les trouve bien; ils ont fait de grands efforts pour cela depuis leur arrivée dans mon commandement. Maintenant, ils boutonnent leurs habits et ne se donnent plus l'aisance des cols de chemise au-dessus de la cravate.

15 juillet. — La besogne ne me manque pas au Puerto Santa Maria : douze rapports de chefs de corps ou de détachement, auxquels il faut répondre chaque jour, la correspondance avec les autorités françaises et espagnoles, quatre régiments et une batterie d'artillerie à diriger. Pour augmenter mon travail, cette année, sur plusieurs points de ma ligne sanitaire, j'ai de nouveaux commandants, et les mettre au fait de ce service me donne assez de peine.

J'ai reçu de Paris la lettre suivante du duc de Doudeauville, en réponse à celle que je lui ai écrite :

« Je suis extrêmement sensible à votre obligeante lettre, « Monsieur le comte, et je m'empresse de vous en assurer. De « pareilles preuves d'intérêt dédommageraient de bien des « sacrifices et adouciraient bien des regrets, mais je n'en ai

« d'autres que de ne plus pouvoir faire le bien que je tâchais « de faire, ce qui est pour moi une source de chagrins. J'ai, « du moins, la certitude d'avoir agi bien en conscience, soit « en remplissant ma place, soit en la quittant, et c'est une « pensée qui embellit un repos et une liberté dont je jouis « vivement au milieu d'une famille dont j'étais toujours tris- « tement séparé l'été. La vôtre me traite d'une manière bien « aimable, car j'ai reçu une bien bonne lettre de ma cousine, « qui m'exprime en son nom, comme au nom de M. le comte « de Castellane et de Mme Boni, des sentiments que j'ai vive- « ment appréciés. En tout, on m'a assez généralement témoi- « gné une bienveillance et des regrets qui m'ont fort touché; « une place dans l'estime de tous les hommes honnêtes est la « seule que j'aie jamais ambitionnée, et je ne donnerai jamais « ma démission de celle-là.

« Veuillez recevoir, Monsieur le comte, avec mes remercie- « ments, l'assurance de ma considération distinguée et de « l'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très « humble et très obéissant serviteur.

« Le duc DE DOUDEAUVILLE. »

21. — La goélette de commerce de Bordeaux *le Casimir*, partie de Cadix le 8 juin, a été capturée, contre tout droit des gens, à la hauteur de Bilbao, par le corsaire colombien *le Général Armario;* ce corsaire a été pris lui-même, le 19 juillet, au cap Trafalgar, par la corvette de guerre espagnole *la Descubierta;* il est en quarantaine avec cette corvette, en tête de la rade de Cadix.

31. — En Espagne, lorsqu'un homme appelé par le sort à être soldat peut en arrêter un autre qui s'est soustrait à la *quinta* (conscription), ce dernier marche à sa place, et le premier est libre du moment qu'il l'a remis aux autorités. A Xérès, un appelé, voulant arrêter un réfractaire, a été tué sur place par ce dernier d'un coup de poignard.

8 août. — Des officiers anglais, arrivés en trente-six heures de Lisbonne par le bateau à vapeur, se sont trouvés au milieu de manœuvres exécutées par le 9e léger, le 13e de chasseurs

et la batterie du 2ᵉ régiment d'artillerie à cheval, qui faisait l'école du tir du canon; je voulais habituer ces troupes au bruit du boulet. Différents mouvements de guerre ont été exécutés avec précision, l'artillerie a abattu quatre blancs.

Sept officiers aux gardes anglaises, parmi lesquels étaient le lieutenant-colonel Scott et le capitaine Vernon, ont dîné chez moi; ils ont augmenté le nombre de nos danseurs, le bal a été animé par leurs éclatants habits rouges. Les officiers anglais ont un grand désir de sortir du Portugal, ils avouent qu'ils y sont abhorrés. Mon orchestre était fourni par le 9ᵉ léger. Ces musiciens ne sont pas aussi grands seigneurs que ceux du 36ᵉ. Ces derniers, tout en recevant mon argent, ont l'air de me faire une faveur en jouant.

21. — Dans un commandement étendu, il faut une surveillance continuelle pour faire marcher tout en ordre; il y a toujours des événements sur un point ou sur un autre. Je suis allé à deux heures de l'après-midi à Rota; c'est une assez bonne heure pour visiter les postes, parce que la chaleur porte les hommes à s'endormir. A Rota, j'ai fait battre la générale; en huit minutes, le gros des cinq compagnies du 27ᵉ était rendu aux places d'alarme. J'en ai fait mon compliment au chef de bataillon Finance. J'avais reçu une réclamation de trois mauvais sujets qui se plaignaient qu'on leur avait mis les fers aux pieds. J'ai dit au commandant de ne plus employer cette punition, qui n'est pas dans les règlements, mais j'ai laissé finir leur temps à ceux qui ont les fers, parce que cela aurait pu porter atteinte à la discipline. Celle du 27ᵉ est très relâchée.

Une compagnie de grenadiers s'est révoltée, il y a quelques jours, à Rota, contre son capitaine; ils se sont enivrés et ils voulaient, malgré son ordre, entrer un bidon de vin au quartier. Un brigadier avait ramassé une grande partie des épaulettes de la compagnie, et avait été les jeter sur le balcon du capitaine Neumann : la plupart sont venus réclamer leurs épaulettes, désignant celui qui les avait prises. Trois grenadiers ont été cassés et exemplairement punis; d'autres, moins coupables, ont été mis à la salle de police. J'ai été au galop à

Rota, j'ai fait rassembler cette compagnie et je lui ai dit : « Il vous faudra bien du temps et une bonne conduite soutenue, pour faire oublier votre sottise vis-à-vis d'un capitaine, brave militaire, qui a entendu siffler plus de boulets que vous n'avez mangé de pommes de terre. »

25. — La frégate *la Bellone* est de retour de devant Alger, où elle a passé deux jours. Son commandant, le baron de Saint-Priest, a vu le consul français. M. Deval lui a parlé de ses querelles avec le Dey; ce grossier et brutal personnage lui a lancé un éventail à la figure. Ce dey lui dit entre autres impertinences : « Va-t'en! Quand donc t'en iras-tu? Je suis las de ta présence! » et autres galanteries de même espèce. On conçoit aisément ce désir du Dey : à chaque mutation de consul, il reçoit un cadeau de vingt à vingt-cinq mille piastres.

Un ancien officier d'artillerie de la garde impériale, nommé Raoul, commande les troupes algériennes; les fortifications élevées vers la mer donnent peu d'espoir pour la réussite d'une attaque de ce côté. D'après M. Deval, en débarquant vingt mille hommes, on s'emparerait d'Alger et d'un fort renfermant les trésors de la Régence. Cette prise dédommagerait des frais de l'expédition.

J'ai inséré dans un de mes rapports au ministre de la guerre la phrase suivante :

« Les troupes de Cadix, déjà acclimatées à la chaleur, me « paraîtraient plus propres à l'expédition d'Alger que d'autres; « le service sanitaire a formé au service d'avant-postes, auquel « il ressemble, celles qui sont sous mes ordres; elles sont aguer- « ries; avec de pareils soldats on peut, je le crois, tout entre- « prendre. Les troupes nous remplaçant ici seraient à portée « de rejoindre les premiers partis, si cela devenait nécessaire. « Si l'expédition était courte, nous pourrions revenir en Anda- « lousie, où nous avons l'avantage de connaître le pays. Avec « un bon vent on irait en trois jours de Cadix à Alger. Je « serais pour mon compte charmé d'être appelé à donner « dans ce pays de nouvelles preuves de mon dévouement au « Roi et d'entendre siffler les boulets mahométans pour son « service. »

28. — M. le colonel de Cubières, qui commande en ce moment à San Lucar, avait le projet de donner un bal pour divertir les officiers et les habitants; il a dû y renoncer en raison de la terreur qu'inspire M. le gouverneur espagnol, Sotomayor, qui n'aurait pas manqué de persécuter les personnes qui y auraient été. Quelques officiers ayant appris qu'on avait souvent dansé sur les places pendant la foire, avaient, de l'agrément de leur colonel, fait venir les ménétriers de la ville. Au moment où ceux-ci se disposaient à jouer, ils furent prévenus par ordre du gouverneur que s'ils lâchaient une note, ils iraient en prison. Les officiers, sentant qu'en résistant ils se mettraient dans leur tort, donnèrent eux-mêmes l'ordre aux musiciens de se retirer; mais ces pauvres diables n'étaient pas au bout de la place, que quatre alguazils leur firent prendre le chemin de la prison, où ils resteront sans doute jusqu'à ce qu'ils rachètent leur liberté à prix d'argent du misérable Sotomayor. Dieu seul a pu compter les bénédictions qu'on donne à Son Excellence (1).

(1) Pendant mon séjour en Andalousie, mes nouvelles de Paris furent rédigées sur ma correspondance avec mon père, ma femme, ma famille et mes amis. Plusieurs d'entre eux, le duc de Mortemart, le duc de Dalberg, le marquis de Sémonville, le comte de La Garde, ancien ministre de France à Madrid, étaient à portée d'être bien informés; d'autres personnages, le duc Decazes, par exemple, m'écrivaient de loin en loin.

Quant à l'Espagne, y recueillir des nouvelles et les avoir vraies n'est pas chose facile; on risque la prison pour les écrire. Pendant les trois années de mon commandement de la baie de Cadix, plusieurs des principaux habitants portaient confiance en moi au point de me montrer leurs lettres; la plupart de ces derniers étaient des propriétaires riches qui avaient tout à perdre à un bouleversement. On parvient à être bien informé en comparant les récits, en causant avec chacun des choses qui l'intéressent et qu'il est le plus à portée de savoir. (*Note du maréchal.*)

CHAPITRE VII

Je reçois mon rappel comme un coup de foudre. — Exposé de ma conduite. — Regrets des troupes et des habitants. — Lettre du général du Coëtlosquet, directeur du personnel au ministère de la guerre, sur mon injuste rappel. — Je m'embarque le 29 septembre 1827 à Cadix sur la *Seine*. — Le capitaine Carpentin. — Détails sur ma vie au Puerto Santa Maria. — Nous mouillons en rade de l'île d'Aix, le 12 octobre. — J'arrive à Paris, le 16. — Je demande ma mise en disponibilité. — M. de Villèle et le Roi insistent pour que j'accepte le commandement du département de la Nièvre. — Conversation avec le Dauphin. — J'accepte Nevers. — Grande revue du Roi dans la plaine de Grenelle; silence significatif des assistants. — Mémoire présenté au Roi par le prince de Polignac contre la fournée de pairs. — Raouts de la duchesse de Gontaut et de Mme de Flahaut. — M. Walewski. — Concert de la Saint-Charles, cris à l'apparition du Roi sur le balcon. — Le Roi consent à ce que je cède la Nièvre au général Potier. — Dissolution de la Chambre des députés. — Nomination de soixante-seize pairs. — Indignation générale contre M. de Villèle. — Dîner chez Rothschild. — Conversation avec MM. de La Ferronnays, de Fitzjames, Chateaubriand, Chabrol. — Singulière manière d'entendre le gouvernement représentatif. — Le baron de Vitrolles est nommé ministre à Florence, pour le consoler de ne pas être pair. — Élections dans l'Allier et dans le Puy-de-Dôme. — J'entre, sur ma demande, en disponibilité.

3 septembre. — Un coup de foudre ne m'étonnerait pas plus que la lecture d'une lettre du ministre de la guerre du 17 août qui m'annonce que le Roi m'a nommé, par ordonnance du 12, au commandement de la subdivision dont Nevers est le chef-lieu.

Je ne puis deviner les motifs d'une semblable décision, de la part du gouvernement, sans avoir consulté le général Gudin, commandant en chef. Avant de se livrer à de semblables mesures, on devrait au moins prendre son avis; la justice et les subordonnés s'en trouveraient mieux.

En Espagne, depuis quatre ans, je ne me suis épargné ni soins, ni peines, ni fatigues pour remplir mes devoirs; j'ai

complètement dépensé mes appointements, je n'ai pas peu contribué par là à la considération française dans ce pays. Les troupes sous mes ordres sont remarquables par leur tenue, leur bonne discipline, leur instruction, leur excellente manière de servir. Chargé d'occuper tout un pays avec deux régiments d'infanterie, deux de cavalerie et une batterie d'artillerie à cheval, l'harmonie la plus parfaite a toujours régné entre les troupes et les cent mille habitants de mes cantonnements. Le service bien monté à cette avant-garde marche comme sur des roulettes; il y a peu de punitions, les règlements sont ponctuellement suivis, chacun paraît servir autant par affection que par devoir. Je puis le dire sans crainte d'être démenti, la confiance des troupes dans leur maréchal de camp est sans bornes. Je me suis acquis l'estime des habitants du Puerto Santa Maria, de San Lucar, de Xérès, de Rota, du Puerto Real, de Chiclana, même de Cadix, où je vais cependant rarement. Cela n'est pas chose facile en pays étranger; mes enfants pourront venir dans cette partie de l'Andalousie, on s'y souviendra peut-être encore de leur père; ils y trouveront un nom honoré. Le général Gudin a été tout aussi surpris que moi de cet événement, il m'a écrit sur-le-champ pour m'en témoigner ses regrets. En apprenant mon rappel, les habitants m'ont témoigné les regrets les plus touchants. L'acte injuste qui me frappe ne m'a pas abattu, il m'a indigné : ma conscience ne me reproche rien. Je ne m'écarterai pas de la modération convenable en pays étranger, au milieu des troupes sous mon commandement; mais, rentré dans ma patrie, j'aurai le droit de me plaindre d'un traitement aussi extraordinaire que non mérité. Le chef d'escadron comte Oudinot, commandant le 14e de chasseurs, détaché à Chiclana, m'a écrit sur-le-champ pour me témoigner les regrets unanimes de ce corps.

Les bons Espagnols voulaient, suivant l'usage de leur pays, faire une représentation au roi de France pour me conserver; les femmes disent qu'avec moi toute la gaieté de la ville partira. J'étais sûr d'être estimé; je ne me croyais pas aussi généralement aimé; plus d'une vieille moustache a pleuré

dans ma chambre. Cela prouve qu'être juste et faire bien servir, quand on donne soi-même l'exemple aux troupes, est le seul moyen de s'en faire aimer.

La lettre suivante du général de Coëtlosquet, directeur général du personnel de Paris, du 20 août, écrite d'accord avec le marquis de Clermont-Tonnerre (ce ministre de la guerre, connaissant mes services, s'est opposé, en honnête homme, de toutes ses forces, à mon rappel), me donne quelque lumière sur mon changement :

« Mon cher Castellane,

« La mort de Canning a donné à l'Espagne une assurance « inconcevable. La France en est tout étonnée; comme cepen- « dant elle veut user de ménagements, sur la demande expresse « de Ferdinand, il a été décidé au conseil, sur la proposition « du baron de Damas, fortement appuyé par M. de Villèle, « que vous seriez rappelé sur-le-champ, afin de satisfaire aux « demandes répétées et très instantes du roi Ferdinand, qui « insistait avec aigreur. J'ai eu beau crier, réclamer, sup- « plier d'attendre, rien n'a été écouté; bref, l'ordre est lancé « depuis huit jours; votre successeur désigné est sur le point « de partir. Il est vrai qu'on vous a donné un dédommage- « ment et une campagne à Nevers, pour changer d'air; reste « à savoir si cela vous conviendra. Il faut donc que vous vous « disposiez à quitter Cadix et l'Espagne avant un ou deux mois.

« La France ne sait pas assez qu'en cédant au bon vouloir « de Ferdinand elle va le rendre plus audacieux; mais comme « la question devient difficile, d'après ce qui se passe à Ma- « drid, surtout en ce moment, on n'a pas cru devoir lutter, et « voilà le pourquoi de toute cette affaire.

« Croyez, mon cher général, que je suis sensible au coup « qui vous frappe et que j'y prends ma part bien vive; je vous « aurais écrit plus tôt si j'avais pu enfreindre la défense qui « m'en a été faite.

« Amitié sincère et franche.

« Comte de Coetlosquet. »

6. — J'apprends d'une manière positive que j'ai été calomnié auprès du roi Ferdinand; ce prince a prétendu que j'excitais le pays contre lui, et il a fait des demandes pressantes et réitérées en France pour obtenir mon rappel.

Grâce à ce misérable Belaustequi, que personne ne reçoit ici, mais qui se fait bienvenir de Ferdinand, chaque année, avec cinq cents bouteilles de vin de Xérès, et qui entretient à prix d'argent des accointances avec la camarilla, je perds mon commandement, pour n'avoir pas, aux termes de la convention, voulu sortir de chez lui avant d'être logé ailleurs par la municipalité. Ainsi le roi d'Espagne fait déplacer un général français, avec plus de facilité qu'il ne change lui-même un gouverneur.

D'aucuns prétendent que le parti de l'Ange exterminateur a fait faire force demandes de mon rappel à Paris, parce que, connaissant la confiance en moi des troupes et des habitants, il me regardait comme un obstacle à établir des troubles sur ce point-ci.

7. — Je suis allé à Cadix; le général Gudin et le général Mouton sont fort affligés de mon départ. J'ai vu, dans les troupes de Cadix, que mon rappel faisait beaucoup de peine, et que l'amour-propre national en était blessé.

8. — Le corrégidor de Xérès, don Manuel Monti, m'a écrit en son nom, en celui de cette ville, pour me témoigner leurs regrets du départ d'un général qui s'est bien conduit et qui emporte l'estime de tous. M. de Laserna m'a adressé aussi une lettre fort aimable à cette occasion.

12. — La junte de santé du Puerto Santa Maria a arrêté, à l'unanimité, dans sa séance, de me donner expédition du procès-verbal constatant son chagrin de mon départ.

Mon influence morale est telle en Andalousie que, dès la seconde année de mon séjour, lorsque je réclamais quelque chose des villes, conformément aux capitulations, les municipalités, à Xérès et ailleurs, disaient : « Cela est juste, il faut « l'accorder, puisque le général Castellane le demande. » Au bout de quelques mois de prise de possession de mon commandement, mes soirées ont établi des rapports entre Fran-

çais et Espagnols; mes relations avec les habitants font que les femmes sont pour nous : quand il en est ainsi, on est maître d'un pays.

13. — Le sous-intendant Gentil de Bussy est venu de San Fernando, avec d'autres officiers, pour me témoigner ses regrets. De Cadix et de toutes les autres villes de notre occupation on afflue chez moi et l'on me dit : « Votre rappel est une insulte pour toute la division. »

15. — Le lieutenant général Gudin et le général Mouton sont venus aujourd'hui au Puerto Santa Maria; ils voulaient me témoigner chez moi leur chagrin de mon rappel. Le lieutenant général Gudin a passé la revue des troupes et m'a exprimé sa satisfaction de leur remarquable tenue. Après son départ, j'ai fait mes adieux aux troupes.

En voyant les regrets dont je suis l'objet, je réfléchis qu'en Andalousie on sent toute l'injustice de mon rappel, parce qu'on y connaît ma conduite, mais qu'à cinq cents lieues de là, en France, il faudra du temps à la vérité pour se faire jour, que je me trouverai presque dans la position de me justifier d'une disgrâce dont je suis gratifié en récompense de mes bons services.

24. — Les habitants me font les adieux les plus aimables; enfin il est tellement de mode d'être fâché de mon départ que le gouverneur Soto, que je regrette de ne pouvoir estimer parce que c'est un voleur, pleurait en m'embrassant. Cela m'a paru un peu fort de sa part; cela s'explique en songeant qu'il me croyait un élément de sûreté, et puis, au fait, nous n'avons jamais eu de grandes querelles. Je ne lui ai jamais demandé que des choses justes, mais avec une telle fermeté qu'il a toujours fini par les faire, avec plus ou moins de bonne grâce.

J'ai donné un grand dîner d'adieu aux officiers de ma brigade; nous avons bu à nos santés respectives; les protestations d'attachement ne m'ont pas manqué.

27. — J'ai remis au Puerto Santa Maria le commandement de ma brigade au colonel Cubières, du 27e de ligne : il m'accompagne à Cadix.

Aussitôt mon débarquement à Cadix, j'ai reçu la visite d'une

foule d'officiers. J'ai dîné chez le lieutenant général Gudin, avec le général Mouton et des officiers supérieurs de la garnison. L'intérêt aussi vif que général que me témoignent les officiers et les habitants est pour moi une douce consolation de l'injustice que j'éprouve.

28. — J'ai pris congé de la famille Porro et Brakenbury, avec lesquels j'ai toujours été en excellentes relations.

Le commandant de la *Seine*, sur laquelle je dois m'embarquer, m'avait prévenu qu'il ferait tirer aujourd'hui, à huit heures du matin, un coup de canon, s'il était prêt à mettre à la voile. Je me suis embarqué à ce signal, au môle. Le général Mouton m'a accompagné avec le colonel Collin de La Perrière, chef d'état-major, les colonels Cubières, du 27e, Rullière, du 35e, Lasnon, de l'artillerie, et quelques officiers qui m'ont fait leurs adieux à bord. Pendant qu'on travaillait à lever l'ancre, le vent s'est mis à souffler debout; nous sommes revenus à midi à Cadix. J'ai dîné chez le consul Brakenbury. A neuf heures, le canot du commandant de la *Seine* se trouvait au môle; nous sommes revenus à bord.

29. — Nous avons mis à la voile à six heures du matin. Le colonel Horric, du 20e, le chef de bataillon François, du 35e, sont passagers à bord de la *Seine*. Ce dernier a été sous-lieutenant au 5e léger, dans la compagnie où j'ai débuté comme soldat. J'ai avec moi M. de Kerret, lieutenant au 13e chasseurs, mon officier d'ordonnance; à cause de mon rappel, ce bon et joli officier est resté six semaines seulement en Andalousie.

1er octobre. — Nous sommes à la hauteur du cap Saint-Vincent. J'ai la tête lourde, sans être précisément souffrant. La corvette de charge *la Seine* est commandée par M. Carpentin, capitaine de frégate; c'est un homme de cinquante et un ans, fort vert, petit, d'une tournure assez grotesque. Son éducation première n'est pas forte; il s'est avancé à la guerre, du grade de mousse, chose rare dans la marine. Il jure beaucoup, comme il en a averti Mme Payas, grande Française de quarante à cinquante ans, fort laide, mais très spirituelle, qui est passagère à bord; elle paraît assez aimable. C'est la femme d'un receveur des contributions qui revient en Béarn après

être venue à Xérès pour un procès contre M. Domech.

M. Carpentin nous dit tous les jours que son cuisinier cuisine bien, et le fait est qu'il ne cuisine pas mal. C'est véritablement un drôle de corps que M. Carpentin; j'ai du goût pour les originaux, seulement il nous répète un peu trop souvent les mêmes histoires.

3. — Mon malaise à la mer ayant à peu près cessé, et le temps permettant d'écrire, je vais raconter ici ma vie au Puerto Santa Maria.

Je me levais à sept heures du matin; un aide de camp entrait chez moi, je lui dictais les réponses aux rapports reçus la veille au soir des six cantonnements, et le rapport du jour au général Gudin, après quoi il allait expédier la besogne avec un secrétaire. Alors mon officier d'ordonnance écrivait sous ma dictée les notes de nouvelles, mes remarques sur le pays. Elles me servaient ensuite à rédiger le rapport sur la situation que le ministre de la guerre, M. de Clermont-Tonnerre, m'avait prescrit de lui envoyer par chaque bâtiment. Je l'ai fait toujours avec exactitude, en conscience, ne lui cachant aucune des vérités qui pouvaient lui déplaire. Un double de ces rapports, les derniers six mois, était envoyé à M. le Dauphin, suivant son désir exprimé à mon dernier voyage en France. Je dictais quelques lettres, j'indiquais le sujet d'autres; ce travail avec mes officiers durait jusqu'à neuf ou dix heures du matin.

Le commandant de la place du Puerto Santa Maria m'apportait son rapport à neuf heures; les ordres donnés, il se retirait; un fourrier de chaque corps de la garnison se rendait à la place pour les copier.

Les rapports du régiment d'infanterie, de celui de cavalerie, de la batterie d'artillerie à cheval, stationnés au Puerto Santa Maria, me parvenaient à onze heures; j'y répondais sur-le-champ. J'envoyais des notes au sous-intendant, s'il y avait lieu, mettant toujours une très grande attention à ce que toutes les réclamations relatives aux vivres du soldat fussent examinées avec soin et que justice fût faite. Le soldat m'en a su gré, et cela n'a pas empêché les garde-magasins de me

regretter; sévère avec eux, je n'en ai pas moins été équitable, et je leur ai donné raison quand, par hasard, ils étaient dans leur droit.

Je prenais, à neuf heures, du thé; on servait pendant ce temps-là, à mes officiers, un déjeuner. Je travaillais à ma correspondance particulière; vers midi, il venait des visites, Espagnols ou Français.

Je sortais ordinairement à une heure et demie pour faire des visites; ensuite je revenais chez moi travailler. A trois heures, l'été, j'allais me baigner à la mer; l'hiver, je montais à cheval à cette heure-là, pour aller voir les postes ou les troupes. Je dînais à cinq heures: j'avais l'habitude de prier tous les officiers qui venaient des cantonnements; j'avais de plus, trois fois la semaine, un dîner de dix personnes. Je montais à cheval à six heures et demie du soir, l'été, pour visiter les postes du cordon sanitaire; généralement pendant la saison du cordon, les mardis et vendredis, je faisais une grande course, soit à San Lucar, Rota, Chipiona, Xérès ou Puerto Real; je revenais toujours ayant fait de quinze à vingt-cinq lieues. Je dormais quelquefois à San Lucar ou à Xérès, plus fréquemment je passais la nuit à cheval. Je galopais entre mes cantonnements, suivi d'un seul chasseur; souvent, il restait en arrière; les habitants n'en revenaient pas. J'ai rencontré des cavaliers qui pouvaient être des voleurs; je prenais alors le pas, ils m'ôtaient leurs chapeaux. Mon attention à rendre exactement le salut aux Espagnols a été une des causes de ma popularité en ce pays. Je ne me faisais pas accompagner d'aide de camp, même pour les visites de postes: j'allais vite, et comme la paresse des hommes se cache souvent sous le nom d'amour des chevaux, ils auraient plaint leurs pauvres bêtes. De plus, dans les promenades ordinaires, cela m'aurait empêché de regarder les femmes à mon aise. Je ne connais d'ailleurs rien d'aussi ennuyeux que d'avoir constamment un acolyte à sa suite; aussi mes officiers ont toujours joui à cet égard d'une grande liberté.

Les jours ordinaires, après ma course à cheval, j'allais rendre des visites, s'il y avait encore du temps avant l'heure

de la promenade, l'été, de neuf à onze heures du soir, soit à la Vittoria, soit au Vergel, sur le bord du Guadalète. Les musiques des régiments y attiraient beaucoup de monde, surtout pendant la saison des bains. Il y avait des lanternes, affluence de jolies femmes; je causais avec toutes, les unes après les autres, sans donner le bras à aucune; c'était un moment de délassement. A onze heures, j'allais quelquefois à la casa Porro, d'où je sortais au son de la cloche du souper, fixé à cette heure-là; puis, si je trouvais quelques autres portes ouvertes, j'y entrais jusqu'à minuit. Je rentrais chez moi, j'ouvrais les rapports des cantonnements, j'écrivais à mon père, à ma femme, à mes amis, et je me couchais. Il arrivait ordinairement par mer, à six heures du soir, une ordonnance qui apportait les dépêches du commandant de la division.

Tous les dimanches, à neuf heures pendant les grandes chaleurs, à midi le reste de l'année, il y avait messe militaire. J'y allais à la tête des officiers; les régiments bordaient la haie, ayant chacun un peloton en armes; la musique attirait du monde. Dans la saison où la messe était à midi, il y avait, à son issue, parade d'un régiment à pied avec un peloton à cheval. J'étais parvenu à donner beaucoup d'importance à mon commandement. J'ai toujours senti l'agrément de ma position, et j'en ai joui.

4. — Nous sommes à soixante lieues et à hauteur de Lisbonne, ayant été poussés par les vents beaucoup trop à l'ouest. La *Seine* n'est pas une grande marcheuse, mais le bonhomme Carpentin, comme tous les commandants de bâtiment, met de l'amour-propre à la marche de son navire.

6. — Nous nous trouvons à la hauteur de Porto, à quatre-vingt-dix lieues au large; si cela continue, nous finirons par aller à Terre-Neuve.

7. — Nous avons grosse mer et nous sommes à cent lieues de terre. La manie de notre capitaine d'aller au large allonge notre chemin; les vents, il est vrai, l'y ont porté plus qu'il ne le supposait. Il nous a prévenus, en partant de Cadix, de sa méthode d'aller au large, pour ne pas se jeter à la côte, et

de ce que nous ne verrons pas la terre avant notre arrivée à Rochefort.

Notre grand divertissement est deux heures de boston, de sept à neuf heures du soir; nous le jouons à deux sols le cent; pour perdre vingt sols il faut être étrangement malheureux. Les acteurs sont le commandant Carpentin, qui met une importance extrême à son talent à ce jeu; il déteste perdre, mais il gagne toujours, ce qui n'empêche pas néanmoins que, par hasard, il ne lui arrive parfois des coups piquants; il témoigne alors son humeur dans un idiome moitié français, moitié matelot, que je ne manque pas de faire valoir; cela nous fait rire, chose précieuse à bord. Mme Payas joue bien le boston; elle a de l'esprit, et elle est par moments fort drôle avec le commandant Carpentin. Je suis associé avec le colonel Horric, qui a un caractère assez sérieux et de bonnes manières.

8. — Notre entrée dans le golfe de Gascogne a été signalée par une mer très houleuse et un roulis épouvantable; au moment de s'asseoir pour dîner, la chaise du commandant François s'est renversée; il est tombé d'un côté, Mme Payas de l'autre; le capitaine n'était pas plus solide, nous avons pris le parti d'en rire tous.

Malgré les boudins placés pour tenir les plats sur la table, les sauces se renversent, ce qui chagrine M. Carpentin et lui fait dire qu'on ne peut pas mettre tous les jours une nappe blanche; en nous cramponnant à la table, nous finissons par dîner tant bien que mal. Le bon Carpentin, trop occupé de ses mâts, n'a pas pu jouer au boston; des chaises et des cartes ayant encore glissé, nous nous sommes mis à rire, ce qui a donné de l'humeur à notre commandant; il s'est écrié : « Si « vous riez, je ne ris pas, moi! J'ai cassé la nuit derrière une « vergue; actuellement je ne suis pas très rassuré sur mon « mât de hune. » Il est vrai qu'il est difficile de voir un roulis plus fort.

9. — Le vent est assez faible, mais l'on continue à danser. M. Carpentin propose de déjeuner debout, et il est resté en pied avec le commandant François; on a mis Mme Payas sur

une chaise prise entre la cloison et un secrétaire; le colonel Horric et moi, nous avons passé nos jambes autour des pieds de la table, et nous avons retenu nos chaises de cette manière. Le capitaine a supprimé les nappes pour qu'elles ne courent pas le danger des sauces. Un coup de roulis l'a jeté par terre, à l'autre bout de la chambre, en même temps que moi. On ne peut avoir idée de la force de ces mouvements qui vous jettent d'un côté du pont à l'autre. Le vaisseau est presque couché, l'eau venant jusqu'à la hauteur du plat-bord du pont, qui, lui, est presque perpendiculaire à la mer, et cela pendant trente-six heures; il faut avoir à bord patience et résignation.

10. — A midi, le vent s'élève beaucoup, le roulis cesse, puis, à cinq heures, il reprend pire que jamais. Il est impossible de fermer l'œil, à cause du balancement et du bruit effroyable des craquements du navire; alors le boston va son train. On découvre les feux de la Baleine, on court alors de petites bordées pour ne pas entrer de nuit. Le capitaine Carpentin relève le chef de timoniers Chaigneau qui, lui, dit qu'il entrerait tout de suite. Ce Chaigneau s'est montré le médecin tant mieux, toute la traversée; il a beaucoup navigué au commerce et même un peu fait la traite des nègres sur un brick de Nantes. Le chirurgien Ackerman n'a pas la confiance de l'équipage, il a manqué « faire appareiller », terme de marine pour dire tuer, le capitaine d'armes avec une potion.

12. — Nous sommes entrés dans les passes, sans avoir vu la terre, au grand contentement du capitaine de frégate Carpentin. Il s'est montré très obligeant pour moi et pour les autres passagers, pendant la traversée.

Nous avons mouillé en rade de l'île d'Aix, à onze heures du matin; nous avions mis à la voile le 29, cela nous fait quatorze jours de traversée. La chaloupe du stationnaire, après les questions de santé d'usage, nous a admis à la libre pratique. Le bon Carpentin m'a pris dans sa chaloupe. J'étais à cinq heures de l'après-midi à Rochefort, établi au *Grand Bacha.* J'ai été le soir chez le contre-amiral Jurien, qui recevait. Cet officier général a une bonne maison, est aimable et aimé des marins.

J'ai retrouvé, en rentrant au *Grand Bacha*, le colonel Horric, Mme Payas et les autres passagers, qui, s'étant procuré un bateau pêcheur à l'île d'Aix, étaient débarqués à huit heures du soir au Vergeroux, à six kilomètres de Rochefort. Là, ils s'étaient mis en marche, Mme Payas avec ses pantalons de bord qui traînaient dans la boue. La caravane, arrivée à quelque distance et n'y voyant goutte, frappait à toutes les portes; on ne voulait pas leur ouvrir, car on les prenait pour des voleurs. Un paysan s'est laissé enfin toucher, et, en les éclairant avec une lanterne, il les a conduits à la grande route. Là, le colonel Horric lui ayant donné vingt sols, il leur a dit : « Vous êtes de braves gens, je le vois bien, je vous laisse ma « lanterne, vous me la renverrez demain. » Le colonel l'a prise dans une main, et, tenant son épée de l'autre, il est arrivé en tête de la troupe à Rochefort. Ils sont tous faits comme des diables.

13. — J'ai quitté à Rochefort mes compagnons de traversée. M. de Kerret part pour Quimper; ce jeune homme m'a montré un véritable attachement. Je suis parti à cinq heures du soir par les « Jumelles bordelaises ». Ces nouvelles voitures vont fort vite. J'ai voyagé jusqu'à Niort avec un M. Guillet, lieutenant de vaisseau, avec lequel j'ai causé de notre colonie de Sainte-Marie de Madagascar, où il est allé. Il paraît que cette petite île est dans une magnifique position; elle est cultivée par des engagés : ce sont des nègres qu'on achète pour quinze ans, ce qu'on ne considère pas comme la traite. Nous avons été chassés du peu d'établissements que nous avions sur les côtes de Madagascar par les rois du pays; nous pourrions y avoir des colonies, mais avec la peur des Anglais et de tout qu'a notre gouvernement, cela ne se peut pas.

14. — Depuis Poitiers, j'ai voyagé avec un M. Fabre qui a établi auprès du Bourget une manufacture de tulles, avec des machines qu'il a fait venir en fraude d'Angleterre. Il se plaint de ce que M. de Villèle ne protège pas le commerce, disant que rien ne lui ôtera de la tête que ce premier ministre est à la solde de l'Angleterre. Mais, au reste, qui ne dit pas de mal de M. de Villèle? Commerçants, propriétaires, militaires, ma-

rins, magistrats, il n'y a qu'une voix. M. de Villèle a juste en France le nombre de partisans qu'aurait la peste si elle donnait des pensions.

16. — Je suis arrivé à Paris à une heure du matin, j'ai mis dix-sept jours à venir de Cadix. A deux heures j'étais chez moi, rue de l'Arcade; j'ai eu la douce satisfaction d'y trouver toute ma famille réunie.

Le maréchal Macdonald ne revient pas de mon rappel. Chacun croit mon retour volontaire, tant la chose est étrange; les ministres ont senti le cas mauvais, ils ne s'en sont pas vantés.

Le comte de La Ferronnays, notre ambassadeur en Russie, a dîné chez nous, je l'ai revu avec plaisir. J'ai été chez le duc de Rivière. Le gouverneur a parlé au Roi de la singularité de mon rappel; Sa Majesté lui a répondu qu'elle savait parfaitement que j'avais bien servi.

17. — J'ai longuement causé avec le général de Coëtlosquet et avec le ministre de la guerre. La lettre que le général de Coëtlosquet m'a écrite pour me donner les raisons de mon rappel l'a été d'accord avec le ministre de la guerre. M. de Clermont-Tonnerre m'a parlé avec beaucoup d'amitié et en ancien camarade, s'affligeant de mon remplacement opéré malgré lui; M. le Dauphin s'y est opposé autant qu'il l'a pu. C'est M. de Villèle, secondé par son serviteur le baron de Damas, qui a fait prononcer mon rappel. Le général Monck d'Uzer, employé à Barcelone, risque aussi une disgrâce pour avoir dit la vérité sur la position humble faite aux Français en Espagne, par la politique de M. de Villèle.

J'ai écrit au ministre de la guerre la lettre suivante :

« Paris, le 16 octobre 1827.

« Monseigneur,

« Employé près de quatre ans en Espagne, je crois y avoir « honorablement et exactement rempli tous mes devoirs; du « moins ma conscience ne me reproche rien. Appelé, en récom- « pense de mes services, à un commandement inférieur, je

« sens que je ne pourrais y déployer le même zèle. Je prie en « conséquence Votre Excellence de proposer au Roi mon remplacement à la 2e subdivision de la 21e division militaire et « de m'admettre au traitement de disponibilité, à Paris où je « suis né.

« Je suis avec respect, etc. »

18. — On parle de la prompte cassation de la Chambre des députés; M. de Villèle la demande, ainsi qu'une nouvelle création de pairs. M. le Dauphin s'y oppose.

20. — M. de Villèle a dit à mon père qu'il était nécessaire pour moi d'accepter le commandement de mon beau département pour deux ou trois mois.

21. — Je vais au Château; le Roi me traite fort bien, M. le Dauphin parfaitement; on ne revient pas de mon aventure.

22. — Mon père a eu une audience du Roi qui lui a répété ce qu'avait dit M. de Villèle, qu'on me donnera un congé, mais qu'il entend que j'accepte, au moins pour quelque temps, le commandement que l'on m'offre, ajoutant qu'il n'a cédé qu'à la troisième lettre du roi d'Espagne et faisant l'éloge de ma manière de servir.

23. — Soirée chez lady Aldborough; on y a parlé d'une expédition contre Alger qui serait commandée par le maréchal duc de Raguse; on en parlera, je crois, longtemps avant que M. de Villèle, que l'on peut comparer pour la France à ce qu'était le prince de la Paix pour l'Espagne, prenne un parti aussi vif.

24. — M. le Dauphin m'a reçu en audience particulière. Je l'ai d'abord remercié de ses bontés pour moi; il a repris qu'il ne pouvait que me répéter ce que le Roi avait dit à mon père, que, dans sa position, il ne pouvait pas parler, mais qu'il m'écouterait. Il m'a demandé si j'étais bien avec le général Gudin. « Parfaitement, lui ai-je dit, le contraire eût été diffi- « cile; je faisais toujours exécuter ses ordres à l'instant; si, « par hasard, il en avait donné de contraires à mon opinion, « j'y aurais mis plus d'empressement encore, mes principes « de subordination étant très sévères. » J'ai eu l'occasion de

faire l'éloge de plusieurs corps et colonels de la division de Cadix. M. le Dauphin m'a assuré qu'il prenait une part véritable à mon chagrin. « C'est, lui ai-je répondu, un grand adou« cissement à mes peines. »

D'après l'insistance du Roi et de M. le Dauphin, il n'y a pas à reculer pour Nevers; j'ai écrit en conséquence au ministre de la guerre la lettre suivante :

« Paris, le 24 octobre 1827.

« Monseigneur,

« Le Roi, dans l'audience qu'il a daigné accorder à mon « père, lui ayant exprimé la volonté que je ne persistasse pas « dans ma demande de disponibilité, je dois me soumettre à « ses ordres. Le commandement d'un département est peu « dans mes goûts militaires; j'ai donc l'espoir que, lorsqu'il y « aura possibilité, Votre Excellence aura la bonté de proposer « au Roi de m'employer d'une manière plus active. Je n'ai eu « que trois mois de permission, pendant les quatre ans que « j'ai été en Espagne; je viens avec confiance prier Votre « Excellence de m'accorder un congé de trois mois, dont j'ai « besoin pour mes affaires.

« Je suis avec respect, etc. »

26. — Le Roi a passé en revue, dans la plaine de Grenelle, des troupes de la garde et de la ligne; il y avait vingt bataillons, quatorze escadrons, six batteries attelées, dont plusieurs suivant le nouveau système, par lequel les canonniers sont portés sur les pièces. Le maréchal duc de Raguse commandait. La manœuvre a été courte : on l'attribue au chagrin du Roi du profond silence qui a régné parmi les assistants à son arrivée; à peine ôtaient-ils leurs chapeaux. Deux ou trois hommes de la police, à son retour, ont crié à sa suite : « Vive le Roi! » Personne ne leur a répondu. Ce silence vient de la haine générale contre M. de Villèle; ce petit bonhomme n'était pas à la revue; il fait sagement de ne pas se montrer en public.

27. — Le baron Portal m'a raconté que le prince de Polignac a donné au Roi un mémoire contre la fournée de pairs méditée par M. de Villèle. Le prince de Polignac remet sous les yeux de Charles X ses propres paroles, alors qu'étant « Monsieur », à l'occasion de la fournée de pairs de M. Decazes, il a dit : « Non seulement il (M. Decazes) a trahi le Roi, mais il « a trahi la monarchie; si le ciel me prête vie et que je règne, « je l'en punirai. » Le prince de Polignac expose ensuite au Roi qu'il a eu à Londres une conversation avec des membres marquants de la haute aristocratie anglaise. Le duc de Wellington, lord Elton, lui ont dit qu'ils voyaient avec plaisir la noble résistance de la Chambre des pairs, que cela leur prouve que les Français sont moins légers qu'ils ne croient, et qu'ils sont capables de sentir les bienfaits des institutions qui les régissent.

1er novembre. — Chez Mme de Flahaut, j'ai vu pour la première fois un jeune M. Walewsky, fils de Mme Walewska et de l'empereur Napoléon; il a les yeux, le son de voix de son père; il est plus grand que lui et fort bien tourné.

Aujourd'hui, veille de la fête du Roi, à six heures du soir, a eu lieu le concert d'usage, sur une terrasse du château. Le Roi, à son arrivée sur le balcon pour se montrer au peuple, a été salué par les cris : « A bas Villèle! » Mme la Dauphine s'est retournée en s'écriant : « C'est bien la peine de venir « ainsi, pour entendre de pareilles choses! »

Le général Potier, gentilhomme de la chambre, a dit à M. de Léautaud, officier des gardes du corps : « On crie : A bas Villèle! » Mme la Dauphine lui a répété à voix basse : « Oui, « l'on crie : A bas Villèle! on ne sait pas si Sa Majesté l'a en« tendu. » Il y a eu trois ou quatre cris de : « Vive le Roi! » poussés par les gens de la police; le peuple n'a nullement répondu. Le Roi a mis son chapeau et a dit : « Il fait froid. » Il est parti, n'étant resté qu'un seul instant sur le balcon.

4. — La nomination des pairs fait l'entretien du Château. L'indignation contre M. de Villèle est à son comble. Le duc de Fitz-James l'a fort maltraité; il s'est exprimé ainsi à M. de Frayssinous devant le Roi, de manière que Sa Majesté l'en-

tendit : « Cette promotion de pairs sera funeste à la monarchie. »

Le Roi a dit à mon père : « Votre fils se conduit très bien. » Je ne sais pas véritablement à propos de quoi, car je ne me gêne pas sur son chou-chou Villèle. C'est apparemment parce que j'ai accepté Nevers, le Roi me l'ayant ordonné! On avait persuadé à Sa Majesté que mon intention était de lui résister à cet égard.

Le général Potier désire le département de la Nièvre. Le Roi consent à ma permutation avec lui; il est en disponibilité et doit avoir une inspection l'année prochaine.

5. — Les esprits sont agités par l'annonce de la fournée de pairs. Le Roi a tergiversé; il n'a signé l'ordonnance qu'à sept heures du matin, avant son départ pour Fontainebleau, où il va chasser. On a l'espoir que la liste a été réduite à trente; ce qui serait encore bien honnête. On n'est pas content non plus à la Cour; le duc de Rivière et le prince de Polignac eux-mêmes sont fort tristes.

6. — Le *Moniteur* du 6 novembre conservera sans doute une triste célébrité. Il contient l'ordonnance de dissolution de la Chambre des députés, la convocation des collèges électoraux pour les 17 et 24 novembre, une nomination de soixante-seize pairs, le tout daté du 5 novembre. Cette nomination devrait faire pendre M. de Villèle; on a exécuté de grands ministres qui en ont moins fait contre les rois. Ce petit bonhomme-là joue le sort de la monarchie pour rester quelques jours de plus au ministère. Il fait entrer ses créatures en masse dans la Chambre, comme une compagnie d'infanterie. Beaucoup de députés sur cette liste sont recommandables uniquement par la platitude de leurs opinions. En galvaudant ainsi la pairie, M. de Villèle avance la fin de la monarchie; il est la cause des horribles propos tenus en ce moment par le peuple contre le Roi; il le lui a désaffectionné. Si la majorité de la nouvelle Chambre est en faveur de M. de Villèle, il le devra à la fraude. Son petit amour-propre a été choqué de la noble résistance de la Chambre des pairs. Coûte que coûte, il a voulu s'en venger, mais il a signé là son ordonnance de renvoi

un peu plus tôt, un peu plus tard. S'il a porté un coup terrible à la pairie, il en a porté par là un plus effroyable aux Bourbons; tous les amis véritables de la monarchie en gémissent.

7. — M. de Villèle, dans un article du *Moniteur* répété dans la *Gazette de France*, déclare que la pairie a été jusqu'ici une Chambre de privilégiés, qu'il est nécessaire de l'avoir plus nombreuse, et qu'elle commence à être une institution seulement depuis la création de ses soixante-seize acolytes. Ce premier ministre les a fait précéder de quarante autres de sa façon, malgré lesquels il a eu la minorité; cela est absurde, impudent, inique.

Le ministre de la marine Chabrol est fort triste de cette mesure; il ne l'approuve pas, mais il reste. La bonne réjouie comtesse de Chabrol n'est pas gaie non plus en ce moment. Les propos contre M. de Villèle l'amusent; elle n'ose cependant qu'à moitié les laisser tenir devant elle; elle me fait toujours signe de me taire en souriant et en mettant un doigt sur sa bouche.

9. — On a reçu la nouvelle de la victoire de Navarin, remportée, le 20 octobre, par les flottes combinées de l'Angleterre, de la France et de la Russie, sous les ordres du vice-amiral anglais Coddrigton, ayant sous lui le contre-amiral français de Rigny et le contre-amiral russe Hayder. La flotte turque a été anéantie; des transports autrichiens qui étaient avec les Turcs ont été coulés bas. L'action a été sanglante, plusieurs vaisseaux de la flotte combinée sont fort maltraités; aucun bâtiment n'a été perdu. Un grand accord a régné; chaque nation fait l'éloge de l'autre. Cette victoire a effrayé notre premier ministre; il s'était fourré dans la tête que cela se passerait en plaisanteries, et le voilà en guerre avec les Turcs.

10. — J'ai dîné chez le fameux banquier Rothschild; on a voulu, avant le dîner, pour l'édification du célèbre Rossini, faire chanter la petite Rothschild, qui a deux ans et demi. Il y avait à ce festin l'ambassadeur d'Angleterre, lord Granville, remarquable par sa haute stature et par son silence,

milady Granville, toujours fort polie, l'ambassadeur de Russie Pozzo di Borgo, le duc de Mouchy, capitaine des gardes, le comte Just de Noailles, son frère, dont le prince de Talleyrand a fait un ambassadeur en Russie, parce qu'il a épousé une de ses nièces, Mlle de Périgord. (La comtesse Just de Noailles est dame d'atour de Mme la duchesse de Berry; cet emploi lui va bien; c'est la femme qui s'entend le mieux en toilette.) Il y avait aussi la vicomtesse de Noailles, le comte de Flahaut, toujours fort à la mode; il a été nommé lieutenant général, très jeune, sous l'Empereur; il a encore une figure agréable et les plus nobles manières; il a épousé une Anglaise énormément riche; elle a l'air d'une grande dame, ce qu'elle est effectivement : après avoir eu de grands succès auprès des dames, M. de Flahaut est un bon mari. Le comte de Girardin, lieutenant général, premier veneur, est fort bien auprès des princes à cause de son talent pour la chasse. La comtesse de Girardin, née Vintimille, se soigne et est encore assez jolie; la comtesse Alexandre de Laborde est une femme encore remarquablement belle; Mme de Laborde a toujours été citée pour son peu de prétentions et pour sa douceur; Mme Gabriel Delessert, sa fille, est certainement une des jeunes femmes les plus jolies et les plus agréables de Paris; de plus, elle cause fort bien, ce qui n'est pas si commun pour qu'on n'en sache pas gré, quand cela se rencontre; elle a vingt et un ans. J'étais à table entre la mère et la fille. M. Gabriel Delessert est très bien. Le baron de Fréville, maître des requêtes, a de l'esprit. Le baron Gérard, peintre célèbre, en possède également beaucoup.

M. Rossini, d'une taille moyenne, assez gros, ne m'aurait pas donné, en le voyant, l'idée d'un homme de génie, si je ne l'avais pas su; il a chanté et joué du piano. Il était à table à côté du Rothschild de Vienne, frère du James que nous possédons à Paris et père de sa femme, qui est assez jolie et très polie. Elle a bien chanté, en tremblant beaucoup; son accent allemand est désagréable. James Rothschild a trente-deux ans; il est petit, laid, orgueilleux, mais il donne des fêtes et des dîners; les grands seigneurs s'en moquent et n'en

sont pas moins charmés d'aller chez lui, où il réunit la meilleure compagnie de Paris. M. de Villèle, qui a sûrement un intérêt avec lui, le soigne.

11. — On se plaint des supercheries électorales du ministère, pour arriver à avoir des députés à sa dévotion. Lorsque le mécontentement devient trop gros, tout le monde s'en mêle; ne voilà-t-il pas que l'amovible Conseil d'État vient d'autoriser un électeur à prendre à partie le comte de Goyon, préfet de Seine-et-Marne, qui va en conséquence être poursuivi devant les tribunaux!

12. — J'ai commencé ma journée par une visite à La Ferronnays, notre ambassadeur en Russie; ministériel par position, il n'en est pas moins indigné des soixante-seize nouveaux pairs; il l'a coulé avec modération à M. de Villèle, qui seul trouve sa mesure superbe.

J'ai trouvé le duc de Fitz-James hors de lui de l'audace de Villèle à galvauder la pairie; il en a longuement parlé au Roi le 4, jour de la Saint-Charles, et a été écouté. Cela lui a prouvé que le Roi n'était pas entièrement décidé; car, dans ce cas-là, Sa Majesté fait taire. Le Roi lui ayant nommé une vingtaine des futurs pairs, le duc de Fitz-James lui a fait l'observation que tous étaient de la Congrégation, et que, prêtant un serment différent de celui au Roi et à la Charte, ils formaient un autre gouvernement dans le sien; qu'il le savait d'autant mieux que lui, Fitz-James, avait fait partie de cette association quand il l'avait cru nécessaire au service du Roi, puis s'en était séparé lorsqu'il avait reconnu que cette Congrégation était non seulement inutile, mais dangereuse et uniquement profitable aux intrigants; qu'il lui était clair que cette liste avait été imposée à M. de Villèle lui-même par la Congrégation et avait été faite chez Mme de Rougé. M. de Villèle est un peu aux ordres de M. Franchet, de la Congrégation, directeur général de la police. Le duc de Fitz-James ayant demandé au Roi si le fils du général Nansouty était compris dans la liste des pairs, Sa Majesté lui a répondu : « Non; il aurait fallu en mettre d'autres, « tels que Suzannet. » M. de Fitz-James a repris : « C'était

« une raison de plus. » C'est probablement ce qui a fait ajouter MM. de Saluces, de Suzannet, de Nansouty, à la fin de la liste.

Si, le soir de la Saint-Charles, M. le Dauphin avait montré une opposition décidée à la mesure, il y a tout lieu de croire que la liste des nouveaux pairs n'eût pas paru, car le Roi était ébranlé.

Le prince de Polignac, les ducs de Fitz-James et de Maillé causent encore quelquefois avec le Roi; jusqu'ici M. de Villèle n'a pas pu l'empêcher; ils sont révoltés de la conduite de ce ministre; il n'y a pas jusqu'au duc de Castries, gouverneur de Meudon, qui ne votera contre le ministère.

De la rue de Bourgogne, où loge le duc de Fitz-James, j'ai été rue d'Enfer, chez le vicomte de Chateaubriand, qui est aussi exaspéré contre le Villèle; ce dernier est tellement désespéré de notre victoire sur les Turcs que depuis trois jours il ne fait que chercher querelle à son collègue Chabrol sur les dépenses de la marine. M. de Chateaubriand proposera une adresse à la Chambre des pairs contre le président du conseil. Nous avons causé élections; les fraudes ministérielles peuvent seules les rendre douteuses. L'Imprimerie royale envoie des pamphlets contre les candidats de l'opposition, avec des adresses du *Journal des Débats* et du *Constitutionnel* dérobées par la police. On assure que ces journaux sont arrêtés dans les bureaux de poste de la rue d'Enfer.

12. — Le baron Portal est moins en faveur auprès de M. le Dauphin. C'est fâcheux; M. le Dauphin avait en lui un bon conseil; le lieutenant général Bordesoulle est le personnage que Son Altesse Royale écoute le plus pour le moment.

Il y avait ce soir chez le duc de Rivière M. Tharin, évêque de Strasbourg, précepteur de M. le duc de Bordeaux, et le congréganiste Franchet. Le duc de Rivière, très triste dans le premier moment de la nomination des soixante-seize, m'en a paru tout consolé, parce qu'ils sont de la Congrégation; le duc de Rivière voudra toujours d'ailleurs, en définitive, ce que voudra le ministère; il traduit cela par « la volonté du Roi »; c'est un dévot, fort brave homme, n'entendant guère

ce que c'est que les libertés publiques; il est de ceux qui souhaitent la censure des journaux.

J'ai causé assez longuement avec le comte de Chabrol; lui, M. de Clermont-Tonnerre, l'évêque d'Hermopolis, le baron de Damas, enfin tous les ministres pairs, étaient opposés à l'augmentation de la Chambre. Leur avis avait la majorité dans le conseil; il n'en a pas moins été décidé autrement, et ils n'ont pas eu le courage de donner leur démission, tant il est rare de quitter un ministère de bonne volonté. J'ai beaucoup d'estime pour le comte de Chabrol; il administre bien la marine, mais j'ai été fâché de ce propos de sa part : « Le ministère « étant en danger, il y aurait lâcheté de ma part à l'aban- « donner en ce moment. » Il est enchanté du combat de Navarin; au fond, il n'aime pas M. de Villèle, cela se voit bien, et Mme de Chabrol le chérit encore moins.

Le Roi, lorsqu'il trouve de l'opposition à ce que veut M. de Villèle, décide ordinairement seul ce qu'il a soumis au conseil; il dit alors : « J'aviserai », et il ordonne. C'est une singulière manière d'entendre le gouvernement représentatif; les ministres responsables ont tort de s'y soumettre, mais cela se pratiquera jusqu'à ce qu'il y en ait un de mis en accusation. Le comte de Chabrol le pense, et moi aussi.

13. — Le baron de Vitrolles est nommé ministre à Florence, pour le consoler de ne pas être pair; il y a deux cents personnes dans sa position auxquelles M. de Villèle raconte : « Vous êtes dans les vingt-quatre que je tiens en réserve. »

16. — Je suis parti le 14 pour Moulins, où je suis arrivé le 16. Je suis débarqué chez M. de Villiers, ancien capitaine de mon régiment le 5e de housards. Mme sa femme et lui m'ont reçu avec la plus cordiale hospitalité. Mon élection de député aurait été sûre au petit et au grand collège de l'Allier, s'il ne me manquait pas six mois aux fatals quarante ans. J'ai annoncé à M. de Tracy mon intention de lui donner ma voix; elle en entraîne beaucoup d'autres; cela lui a fait grand plaisir.

17. — M. de Villiers a donné un dîner de vingt-quatre personnes et une soirée à toute la ville. Sa joie est si grande de

recevoir son ancien colonel, que cela balance un peu pour moi les regrets que j'éprouve de lui causer tout cet embarras et cette dépense.

M. de Tracy a obtenu 206 suffrages sur 378 votants; il a été proclamé député. Je n'ai pas nui à sa nomination, car je lui ai valu plus de 60 suffrages, ce qui m'a valu de l'animosité de la part de quelques sommités peu intelligentes de la société.

M. de Pons, évêque de Moulins, est fort bête, et il l'a bien prouvé. Il m'avait prié à dîner; il s'approche de moi au collège et me dit : « Est-ce chez M. de Villiers ou chez « moi que vous dînez aujourd'hui? — Monseigneur m'a fait « l'honneur de m'inviter. — Vous dînerez alors avec mes « grands vicaires, car je vous avouerai que votre manière de « voter a fait beaucoup de peine à Moulins, et que je n'ai pu « avoir personne à dîner avec vous. » Je lui ai répondu : « Je « vous prie alors, Monseigneur, de recevoir mes excuses et « mes regrets; je suis fâché d'être de trop mauvaise compagnie « pour vous. » Ma réponse a excité l'hilarité des électeurs qui m'entouraient; je ne sais si le pauvre homme a senti qu'il avait fait une lourde sottise; il a couru après moi pour me dire qu'il était dévoué à ma famille, à mon père. Je lui ai dit : « Il votera comme moi; il est donc d'aussi mauvaise com« pagnie que moi. » Toute la ville s'est moquée de son pasteur à cette occasion.

19. — J'ai vu M. le vicomte de Conny, candidat de l'extrême droite pour le grand collège; il s'est engagé sur sa parole à voter : contre la censure, contre la remise de l'état civil au clergé, contre le vote septennal de l'impôt, contre l'établissement de congrégations religieuses d'hommes; pour l'expulsion des Jésuites, pour la mise en accusation de M. de Villèle motivée sur la nomination de cent vingt-deux pairs et sur l'établissement de la censure sans motifs, enfin pour les libertés publiques telles qu'elles sont garanties par la Charte.

21. — Arrivée de mon père; de Reuil, il se rend à Clermont pour voter. L'abbé de Pradt, qui n'a jamais pu être député, vient d'être élu dans cette ville, tant le mécontentement contre M. de Villèle est grand.

22. — On m'écrit de Paris que le ministère commence à être abattu; les ducs de Fitz-James et de Maillé ont crié en déposant leur billet : « Nous votons contre le candidat ministériel. »

Mon père part pour Clermont; on apprend qu'il y a eu des troubles à Paris, le 19 novembre; le Roi était fort effrayé, il a pleuré. Charles X voulait aller à Saint-Cloud, si ce n'est plus loin. Le maréchal duc de Raguse lui a répondu de sa personne. Certains courtisans sont dans la joie de ce que le 18e de ligne a fait un feu de peloton, comme s'il s'agissait d'une bataille gagnée avec la crainte de la perdre.

28. — Mon père est revenu ce matin de Clermont, où le grand collège a élu M. de Chabrol, préfet de la Seine, ministériel, MM. de Feligonde et de Leyval, de l'opposition de droite. J'ai quitté Moulins avec M. et Mme de Villiers; je ne puis assez me louer de leur aimable accueil. Il y avait un déjeuner à Avrilly chez le comte et la comtesse des Roys. Mon père, qui a été retardé par une roue cassée, est arrivé à la fin du repas. Il s'est trouvé qu'il a été en prison à la Conciergerie avec le général Hoche, père de la belle Mme des Roys, ce qui a procuré à l'instant un bon sujet de conversation. Après le repas, nous avons continué notre route.

J'ai reçu à Fontainebleau, où nous nous étions arrêtés pour dîner, la visite de plusieurs officiers des housards de la garde; mon rappel a indigné dans ce régiment. A la descente de Jouarre, le cheval de la limonière de notre calèche s'est abattu, et nous avons pataugé dans la boue, une lieue à pied, sous la pluie, pour arriver au château de Reuil (propriété de ma belle-mère), où toute notre famille est réunie. Cela me contrarie, à cause de mon père, qui est fort vigoureux, mais qui enfin a soixante-neuf ans. Continuellement employé comme colonel ou officier général, je ne suis pas venu à Reuil depuis dix ans.

Ma permutation avec le général Potier a été autorisée le 14 novembre : il a pris, en conséquence, le commandement du département de la Nièvre; je suis entré en disponibilité.

CHAPITRE VIII

Séjour à Reuil. — Le ministre de la guerre me reproche ma conduite aux élections. — Tristesse du Roi. — Mécontentement général contre M. de Villèle. — M. de Sémonville l'abandonne. — L'infant don Miguel à Paris. — Anecdotes sur l'abbé Maury. — Chute du ministère de Villèle. — Formation du ministère Martignac. — Le Dauphin est placé à la tête de l'armée. — Avancement bureaucratique du vicomte de Caux. — La *Gazette de France* reste l'organe de M. de Villèle. — Le salon de la princesse de Poix est toujours ministériel. — Bal chez la duchesse de Berry. — Le bailli de Ferrette et Mlle Cinti. — Refus de M. de Chateaubriand d'entrer au ministère sans Royer-Collard. — Exigences de ce dernier. — Difficultés à former solidement le ministère. — Combinaison Chateaubriand et Périer. — Le vicomte de Caux est nommé ministre secrétaire d'État de la guerre. — Les moustaches du général Vallin. — Concert chez la comtesse Alexandre d'Estourmel. — Mariage de Mlle Albine Laffitte. — Le secret des lettres sous le Consulat. — Le Roi entrave la marche constitutionnelle du ministère. — Réflexion de mon père au Roi, à propos des fournées de pairs. — Réunions de pairs chez le duc de Mortemart, MM. de Marbois et d'Havré. — Altercation entre le duc de Mortemart et le prince de Croy-Solre. — Bal chez la duchesse de Gontaut. — Platitude des lettres du roi Ferdinand VII au comte d'Arberg pendant son séjour à Valençay. — Cercles de la Cour. — Ma conversation avec M. le Dauphin. — Discussion de l'adresse à la Chambre des députés. — Le Roi est exaspéré. — M. Royer-Collard et les entrées du cabinet. — Le Roi donne audience à M. de Chateaubriand. — Le vicomte de La Rochefoucauld et ses feuilles de vigne. — Dîner chez M. de Martignac avec le duc de Blacas. — Longchamps. — Anecdote sur l'organisation de la gendarmerie de Paris.

5 décembre. — Au nombre des habitants de Reuil se trouve en ce moment le lieutenant général comte de Pully, qui a soixante-dix-neuf ans. Homme d'esprit, il a été sous l'Empereur gouverneur du château de Meudon, et il est réduit, au lieu de gros appointements, à une faible retraite; il montre une grande philosophie, et il est remarquable par sa facilité à vivre et son amabilité. Ma femme est sa petite-fille.

6. — Nous avons été dîner à la Ferté-sous-Jouarre, chez le

baron de Lagny, maire de cette ville. Son vrai nom est Regnard; il a été le dernier baron créé par l'empereur Napoléon, et le premier à prendre de nouvelles lettres patentes du Roi; il a ajouté alors pour devise à ses armes, en latin : « Tout de par les lys. » Le chevalier de Lagny est tout aussi glorieux que lui de sa naissance; le baron de Lagny est, du reste, un bon maire; il s'est fait Jésuite par ton, depuis que pour certains grands personnages c'est chose de mode.

8. — Je viens de lire les quatre volumes de feu le général Foy sur la guerre de la Péninsule sous Napoléon. Cela finit au 31 août 1808, à la convention de Cintra, pour l'évacuation du Portugal par l'armée du général Junot. Ce sont des notes d'un grand mérite plutôt qu'une histoire; elles font regretter vivement que l'auteur n'ait pas eu le temps d'achever son ouvrage et d'arriver à la fin de cette guerre.

10. — Je reviens de Reuil à Paris, où je n'apprends autre chose que la volonté de ce bon M. de Villèle de ne sortir du ministère que par la force. Il se flatte d'une majorité de dix voix dans la nouvelle Chambre; on ne sait pas où diable il la prendra.

11. — Le dialogue suivant, supposé entre M. de Villèle et son médecin, court tout Paris :

« M. de V. — Docteur, je suis bien malade.

« Le docteur. — D'où souffrez-vous, Monseigneur?

« M. de V. — Mon côté gauche est enflé, mon côté droit me fait bien mal, mon ventre est tombé.

« Le docteur. — Aussi, Monseigneur, vous avais-je dit de garder la chambre; vous n'avez pas voulu m'écouter! »

Le prince de Polignac raconte que les circonstances sont trop graves pour qu'il accepte le ministère, à moins d'y être forcé par le Roi; cela prouve son espoir de devenir ministre.

M. de Villèle s'efforce de persuader au Roi qu'il est impossible de le remplacer; le duc Decazes et surtout le baron Portal et le général d'Ambrugeac sont poussés par M. le Dauphin; les ambitions ministérielles sont en mouvement.

M. de Villèle s'est plaint au Roi de l'hostilité du duc de Fitz-James et du baron de Glandevès, gouverneur des Tui-

leries; ils ont fort maltraité à leur tour ce premier ministre, en lui disant qu'ils étaient décidés à lui faire de l'opposition dans l'intérêt du Roi.

12. — J'ai vu M. de Chateaubriand; il m'a paru plein d'espoir dans la nouvelle Chambre, pour la chose publique et pour lui-même. Il semble difficile, en effet, s'il ne devient pas président du conseil, qu'il n'attrape pas au moins une ambassade.

J'ai trouvé chez le comte de Chabrol le marquis de Vaulchier, qui m'a avoué qu'il craignait d'être pendu par le peuple, à cause d'un article du *Journal des Débats* qui dit qu'il est important de changer ce directeur général des postes, parce qu'il est Jésuite. Il m'a ajouté qu'il était prêt à faire le sacrifice de sa place; je conclus de là qu'il tient beaucoup à sa peau, et que la violation du secret des lettres ne lui rapporte pas des nouvelles rassurantes. Je le connais à peine, et il s'adressait à moi, comme si je pouvais faire cesser les articles de journaux qui le concernent. Le comte de Chabrol était sorti; j'ai dit à sa femme que je ne concevais pas qu'il fût encore ministre, que pour rester au ministère il fallait d'abord qu'il sortît de l'association Villèle, et qu'alors je ne serais pas étonné qu'il fût chargé de former le nouveau ministère.

14. — J'ai été chez le ministre de la guerre, qui m'a dit que je m'étais bien mal conduit aux élections; à quoi je lui ai répliqué que j'avais voté selon ma conscience. Il a repris que le Roi était très mécontent de moi.

« Général Castellane. — Mais Votre Excellence sait que je ne suis pas le seul qui ait voté de cette manière; dans un gouvernement constitutionnel, chacun vote comme il croit devoir le faire.

« M. de Clermont-Tonnerre. — Moi, je n'entends pas le gouvernement représentatif comme cela; ce n'est pas comme cela qu'on fait de l'opposition, et vous, comme tous ceux qui en avez agi ainsi, vous vous en repentirez pour votre avenir.

« Général Castellane. — Si j'avais à recommencer, j'agirais de même.

« M. de Clermont-Tonnerre. — Le Roi est très mécontent de vous. »

Ainsi s'est terminée notre conversation.

Les personnes qui accompagnent le Roi à la chasse le trouvent fort triste depuis quinze jours. On a fait une caricature qui représente M. de Villèle travaillant à une table et la tête tournée vers une porte entr'ouverte, d'où sort la figure du Roi. M. de Villèle lui dit : « Mais laissez-moi donc tranquille ! Est-ce que je ne vous ai pas donné votre permis de « chasse ? » La nouvelle quotidienne des journaux : « Sa Majesté a entendu la messe et a été à la chasse », a donné lieu à cette caricature.

16. — J'ai été au Château. Le Roi ne m'a pas paru aussi mécontent que me l'avait dit M. le ministre de la guerre; il m'a demandé de mes nouvelles avec beaucoup d'obligeance; il en a été de même de M. le Dauphin, mais il est très vrai que Mme la Dauphine ne m'a pas parlé.

Rothschild s'est amusé à s'enquérir auprès de moi, au raout de Mme de Flahaut, où nous en étions du nouveau ministère. « Je n'en sais rien, lui ai-je répliqué; ce serait à moi à vous « le demander, avec vos relations Villèle; une seule chose est « certaine, c'est que M. de Villèle ne peut pas rester. »

19. — L'infant don Miguel, qui faisait soupirer après lui depuis quelques jours, est arrivé.

M. de Sémonville, grand référendaire de la Chambre des pairs, proclame qu'il a toujours voté *pour* le ministère, mais qu'à l'avenir il votera *contre*. M. de Sémonville a eu toute sa vie le talent de se détacher à temps du parti qui tombait pour s'attacher à celui qui entrait en puissance. La résolution hautement exprimée de sa part est d'un bien mauvais augure pour M. de Villèle.

20. — Il y a eu spectacle à la Cour en l'honneur de don Miguel. Les premiers gentilshommes de la chambre ne sont pas heureux dans le choix de leurs pièces. C'est M. le duc de Blacas qui est d'année. On donnait la *Coquette corrigée*. Mlle Mars, qui a une entorse, s'y est fait porter.

21. — On a diverti l'infant don Miguel avec une chasse à Versailles et un petit spectacle chez Mme la Dauphine.

22. — L'infant don Miguel a été visiter le Muséum; il a

dîné chez M. le duc d'Orléans, de là on l'a fait entrer dans sa loge au Théâtre-Français. Le général Fézensac est gouverneur de l'Élysée pour le temps du séjour de l'Infant. Il a oublié de lui faire présenter les personnes de sa suite au Roi, de sorte qu'hier, l'Infant dînant chez le Roi et l'accompagnant chez M. de Cossé, premier maître d'hôtel, ces six malheureux ont dû y passer la soirée à attendre leur prince, car ils ne pouvaient aller chez Mme la Dauphine, n'étant pas présentés.

23. — L'infant don Miguel aime la danse et déteste la musique; on n'a donc pas fait preuve d'adresse en lui donnant un concert chez Mme la duchesse de Berry. Il paraît qu'il s'est formé à Vienne, et qu'on est plus content de sa politesse qu'on ne l'était à son premier passage à Paris. Il tire remarquablement bien à la chasse. Ayant remarqué que le Roi ne tirait pas sur les chevrettes, il s'en est abstenu également; le Roi lui a fait dire de ne pas s'en gêner, alors l'Infant en a tiré une par politesse et a laissé passer les autres, continuant à ne tirer que sur les chevreuils.

25. — L'infant don Miguel a été visiter la Bourse. J'ai été frappé de la ressemblance de don Miguel avec les Bonaparte; cependant, par les dates, il ne peut pas être le fils de Lucien Bonaparte. Ce dernier, revenant de Portugal avec M. de Fontanes, attaché à son ambassade, lui dit : « La Reine est bien « laide, mais il m'a fallu en passer par là. »

27. — L'infant don Miguel est parti pour Londres, après l'Opéra. On a commencé une heure plus tôt le spectacle pour Son Altesse Royale; cela a déplu au public.

29. — Le baron Portal, premier médecin du Roi, a quatre-vingt-quatre ans. Il m'a raconté qu'il était arrivé à Paris, de Montpellier, avec l'abbé, depuis cardinal Maury, et M. Treilhard, devenu un des cinq directeurs de la République. Ils étaient tous trois fort pauvres en 1767, ils logeaient et travaillaient dans des chambres à douze francs par mois. Le père de l'abbé Maury était cordonnier; il vint à Paris. L'abbé Maury chargea M. Portal de lui montrer les curiosités de Versailles; il vint les retrouver à la chapelle. L'abbé Maury dit en montrant la chaire : « Je prêcherai là, je deviendrai

évêque; toi, docteur, tu seras premier médecin du Roi, et Treilhard aura un grand emploi. »

31. — J'ai fait ma cour pour le jour de l'an. Le Roi n'a jamais été plus gracieux pour moi que depuis le jour où le ministre de la guerre m'a fait connaître son mécontentement de ma conduite aux élections. M. le Dauphin, Mme la Dauphine, Mme la duchesse de Berry m'ont dit un mot. J'ai donc eu ma monnaie de courtisan comme un autre. J'ai vu le Roi recevoir la députation de la Cour royale; le premier président Séguier lui a parlé avec fermeté, lui disant que la justice est égale pour tous.

1828

1er janvier. — J'ai fait ma cour aux d'Orléans : le duc de Chartres est grand et bien tourné. Cette branche a un charme particulier dans sa manière de recevoir.

2. — On est en travail de ministère : l'affluence chez M. Pasquier est grande. Je l'ai vu en colloque avec MM. Portal, Roy, Laîné.

M. de Chabrol est, j'en suis persuadé, chargé de former un ministère; il m'a questionné à plusieurs reprises sur les noms désignés par le public, me parlant de la situation politique. M. Molé, qui est aussi sur les rangs, m'a assuré que le ministère devait être arrêté dans la journée. Les hautes ambitions sont en mouvement. Le Roi a dit à M. le Dauphin : « Pour en finir, je vous charge de faire le nouveau ministère; je mets seulement mon *veto* sur trois personnes : MM. de Chateaubriand, duc Decazes, Pasquier. »

3. — Le ministère est quasi fait. Le vicomte de Saint-Priest a refusé les affaires étrangères : « Je suis, a-t-il dit, couvert « des grâces du Roi, mais pas assez marquant par ma carrière « politique pour occuper un pareil poste. »

M. de Chateaubriand est, au fond, fâché de n'être pas ministre, mais enchanté de la chute de M. de Villèle. Ce dernier a loué un appartement à l'hôtel de la Terrasse, rue de Rivoli,

le même qui a été occupé précédemment par les Osages.

Soirée chez la comtesse Franck de La Rochefoucauld, qui depuis la mort du grand-père de son mari a pris le nom de duchesse de Liancourt; elle a des manières fort agréables.

4. — M. de La Ferronnays ne s'est décidé que ce soir, sur les instances du Roi, à accepter le ministère des affaires étrangères. M. de Chabrol, depuis le 30 décembre, a vu le Roi cinq ou six fois par jour, pour ce travail d'un nouveau cabinet. Il en a beaucoup coûté à Sa Majesté de se séparer de M. de Villèle; il en est très affligé.

5. — L'ordonnance qui nomme pairs MM. de Villèle, de Peyronnet, Corbière, est désapprouvée; on sait mauvais gré à M. de Chabrol de l'avoir contresignée. Les nominations de MM. de La Ferronnays, Roy, Portalis, comme ministres, ont l'assentiment général. On a été étonné de voir au nombre des ministres MM. de Caux et de Saint-Cricq, qui n'ont pas, comme M. de Martignac, d'éloquence de tribune. M. Roy parle exclusivement sur les finances. M. de Chabrol, bon administrateur, défend tout au plus son budget; M. de La Ferronnays, homme d'honneur et d'esprit, n'est pas connu par des discours marquants à la Chambre des pairs; sa position d'ambassadeur (qu'il voulait conserver) ne lui permettait pas d'y énoncer franchement ses opinions. Le véritable orateur du nouveau cabinet est M. de Martignac.

Il y a eu un grand bal chez Mme la comtesse de Gontaut, où étaient les duchesses de Berry et d'Orléans. L'événement de la soirée a été la chute du comte Rodolphe Appony, neveu de l'ambassadeur d'Autriche; au moment où des jeunes gens placés près de moi s'écriaient en le voyant danser avec Mlle de Werther, fille du ministre de Prusse : « Le galop est le triomphe d'Appony », nous l'avons vu rouler vigoureusement sur le plancher, où l'Autriche et la Prusse se sont étendues de la plus belle manière du monde.

6. — Il y avait affluence de militaires au Château pour faire compliment à M. le Dauphin de son placement à la tête de l'armée. Le maréchal de camp, vicomte de Champagny, son aide de camp, remplacera le lieutenant général de Coëtlosquet

à la direction du personnel. Les militaires trouvent que l'élévation du vicomte de Caux au ministère constitue un trop bel avancement bureaucratique. Il est, en effet, entré au ministère de la guerre comme capitaine du génie, et, sans en sortir, il est devenu lieutenant général et a gagné tous ses cordons.

M. le Dauphin a reçu les nouveaux ministres et leur a dit : « Messieurs, je suis charmé de vous voir; la première chose « dont nous allons nous occuper ensemble, ce sera la question « des libertés publiques. »

M. de Chabrol m'a assuré que la marche du ministère serait franche et constitutionnelle.

On a offert à M. Bertin de Vaux une direction générale; à MM. de Salvandy et Villemain, des places de conseiller d'État. Comme ils sont liés avec M. de Chateaubriand, ils ont accepté sous la condition qu'il entrerait au conseil. Il y serait disposé, si on le nommait seulement grand maître de l'Université; il ne veut pas d'ambassade. MM. de Chateaubriand et Royer-Collard se sont donné parole de n'entrer au conseil qu'ensemble.

Le ministre du commerce, Saint-Cricq, a été chargé du marché avec le *Journal des Débats*. M. de Salvandy trouve que le ministère a fait une grande imprudence en ne s'assurant pas à l'avance de quelques journaux. Sur huit, six en disent du mal, et les deux autres ne le défendent pas. On croit que le ministère veut créer un journal du soir et retirer à la *Gazette de France* son privilège spécial de paraître le soir; elle reste le journal de M. de Villèle et des Jésuites, elle est rédigée par M. Lourdoueix, auquel on a ôté la direction de la librairie, avec raison; M. de Genoude, un autre de ses rédacteurs, étant venu offrir ses services à M. de La Ferronnays, celui-ci lui a répondu : « Je vous remercie; si la *Gazette* disait du bien du « ministère, cela lui ferait du tort; nous ne partageons pas « ses sentiments jésuitiques, auxquels elle peut se livrer tout « à son aise. »

La direction générale de la police est supprimée; M. Franchet, chef de la Congrégation, était en possession de cette fonction; on lui a promis une recette générale.

7. — On dit maintenant chez la princesse de Poix le même bien du nouveau ministère qu'autrefois de l'ancien. Il est curieux et amusant de voir des courtisans tels que le duc Charles de Damas, premier gentilhomme de la chambre, qui proclamait, il y a huit jours, que tout était perdu si on changeait M. de Villèle, crier maintenant que tout est sauvé parce qu'il a été mis à la porte. Ainsi va le monde. La vieille princesse de Poix reçoit tous les jours; elle est spirituelle et toujours dévouée au pouvoir en exercice. N'importe les ministres, la couleur de son salon est ministérielle.

8. — Il y a eu chez Mme la duchesse de Berry un magnifique bal; le Roi et la famille d'Orléans y ont assisté. Le comte Rodolphe Appony avait un singulier costume hongrois. Un M. Bonfil, Anglais fort riche, petit bonhomme de cinq pieds, d'une tournure ridicule, avait un habit de velours vert, doublé en satin blanc, coupé comme un habit d'uniforme, avec une épée d'acier suspendue en glaive; il se croyait en habit habillé. M. Bonfil a connu Mme la duchesse de Berry aux bains de mer, à Dieppe. Un procès peu honorable, origine de sa fortune, l'a obligé à quitter son pays. Tout Paris n'en ira pas moins au bal qu'il donne lundi : à Paris, pour avoir chez soi la meilleure compagnie, il suffit de deux qualités : être étranger et avoir de l'argent.

9. — Grande réception chez M. le duc et Mme la duchesse d'Orléans; il y avait huit cents personnes. Les princes ont commencé par parler aux femmes; il y avait une grande foule.

10. — M. de La Ferronnays a écrit une lettre charmante à M. Hyde de Neuville, lui annonçant qu'il pouvait toucher son traitement d'ancien ambassadeur, du jour où on le lui a retranché. M. Villemain a refusé sa place de maître des requêtes. M. Lacretelle a été rétabli dans sa place de censeur dramatique, et M. Michaud dans celle de lecteur du Roi. Elles leur avaient été ôtées, lors de l'adresse de l'Académie contre la loi de la presse. On a rendu à M. Legendre, homme de lettres, une pension de 3,000 francs dont M. de Corbière l'avait privé.

Chacun voudrait obtenir du nouveau cabinet ce qu'il désire; le vieux bailli de Ferrette disait : « Le ministère se couvrirait de gloire s'il payait les dettes de Mlle Cinti (1). » Le commandeur l'aime presque autant que le whist, où il a perdu 900 louis depuis six semaines. Il se désole de son départ; Mlle Cinti s'est sauvée en Belgique avec un chanteur.

Lord Granville est arrivé à onze heures du soir chez Mme de Flahaut. Ce grand ambassadeur a la passion du whist; on peut, à sa partie, perdre, avec les paris, de 40 à 50 louis par rob. Les dimanches et les jeudis, Mme de Flahaut reste chez elle; lord Granville est toujours sûr d'y trouver son whist.

11. — Au lieu de cinq exemplaires, les libraires ne seront plus tenus d'en déposer que deux, un pour la Bibliothèque royale, l'autre pour les archives du ministère de l'intérieur; ces deux ordonnances sont contresignées Martignac; les trois autres exemplaires étaient donnés au garde des sceaux, au chancelier et au directeur général de la police, auxquels cela procurait de belles bibliothèques, car, de même que le ministre de l'intérieur, ils emportaient ces livres en quittant leur place.

12. — Le maréchal Lauriston me racontait que jusqu'en 1824, époque à laquelle il a cessé d'être ministre, il n'y avait jamais eu de véritable délibération au conseil des ministres; que souvent lui, et plusieurs de ses collègues, ignoraient les résolutions prises. Cela s'arrangeait ordinairement dans l'embrasure d'une fenêtre, sous le ministère Richelieu, entre celui-ci, M. Mounier et quelquefois M. Pasquier. Sous M. de Villèle, cela a eu lieu de la même manière. M. de Chabrol s'est plaint à moi-même, il y a quelque temps, de ce que le Roi ordonnait d'après l'avis de M. de Villèle, sans avoir égard à celui de la majorité du conseil. Il faut espérer que sous le ministère actuel on agira d'une manière plus conforme au système représentatif.

14. — M. l'évêque d'Hermopolis a été chargé d'offrir au vicomte de Chateaubriand le ministère de l'instruction pu-

(1) Une des meilleures chanteuses de l'Opéra italien, devint Mme Damoreau. (*Note du maréchal.*)

blique. Celui-ci l'a refusé, ne voulant pas entrer au conseil sans M. Royer-Collard. M. de Chateaubriand me l'a confirmé lui-même, ajoutant qu'il ne pouvait accepter l'instruction publique après avoir été ministre des affaires étrangères, mais qu'il consentirait à être ministre sans portefeuille, si M. Royer-Collard agissait de même. Je serais charmé qu'il fût ministre, quand cela ne serait que pour n'être plus obligé d'aller le chercher à l'autre bout de Paris, rue d'Enfer. M. de Chateaubriand trouve que les prétentions de M. Royer-Collard sont exagérées, car il veut la réunion du ministère des cultes et de la justice pour lui, le ministère de l'instruction publique et d'autres départements pour le duc de Broglie et ses amis. Aucunes propositions n'ont, du reste, été faites à M. Royer-Collard. Si on lui offrait un portefeuille et qu'il le refusât, M. de Chateaubriand, dégagé, entrerait au conseil, j'en suis persuadé. M. de Chateaubriand, en me quittant, m'a engagé à parler à ceux des ministres qui sont mes amis de la nécessité d'en finir.

Ce soir, j'ai demandé à M. de Chabrol où ils en sont de leurs adjonctions; question oiseuse, car je sais bien que rien n'est fait. Il m'a répondu : « Pour moi, je suis cloué au minis« tère, le Roi exige que j'y reste. — J'ai vu M. de Chateau« briand, lui ai-je dit, je le trouve fort raisonnable; les plus « grandes difficultés viendront de Royer-Collard. »

M. de Chabrol m'a demandé alors, d'un air embarrassé, si M. de Chateaubriand était bien pour lui. Je lui ai répliqué : « Oui », sans hésitation; M. de Chabrol a repris : « M. de « Chateaubriand est un beau drapeau, il a le grand mérite « d'avoir, le premier, su allier la monarchie aux libertés « publiques. » M. de Chabrol espère encore beaucoup un rapprochement avec M. de Chateaubriand; je l'ai engagé à en finir le plus tôt possible.

De la Marine, j'ai été place Vendôme, chez le garde des sceaux Portalis, auquel j'ai raconté que j'étais enchanté de le voir en simarre. J'ai demandé au ministre des affaires étrangères La Ferronnays, qui s'y trouvait, quand ils en finiront avec leurs adjonctions. Il m'a répondu par ce joli mot :

« Comment voulez-vous que je vous le dise? tout est si cher « en ce temps-ci ! »

La visite du duc de Broglie, de MM. Molé, Pasquier, de Barante, arrivés ensemble chez M. le garde des sceaux, a fait un grand effet. Ils n'y mettaient jamais les pieds sous l'ancien ministère. J'étais chez le ministre des finances Roy, quand son gendre, M. de Talhouet, est venu lui apporter cette nouvelle; il en a témoigné hautement sa satisfaction. Jamais je n'avais vu M. Roy aussi agité : « Vous venez de voir M. de La « Ferronnays, a-t-il dit à son gendre; il est bien ferme, n'est-ce « pas? (Se tournant vers moi.) Il ne tenait pas du tout à son « ministère; mais d'après ce qui vient de se passer, il est bien « résolu à rester; c'est un homme d'énergie. Vous connaîtrez « plus tard la conduite de M. de Chateaubriand et tout ce « qu'on lui a offert : il est impardonnable. »

M. Guizot m'a assuré que son ami intime M. Royer-Collard n'exige pas le moins du monde la réunion des cultes et de la justice. Dans leurs arrangements, ils y mettraient M. Portalis; le duc de Broglie aux sceaux; M. Pasquier aux affaires étrangères. MM. Roy, Portalis, tout au plus M. de La Ferronnays, seraient pour eux les seuls ministres à conserver. M. Royer-Collard veut la présidence du conseil; s'il ne l'a pas, lui, il se refuse à être présidé par personne. La fierté de M. Collard à cause de ses neuf élections est excessive; son orgueil lui fera gâter sa fort belle position.

15. — Le ministre de la marine a repris ses réceptions du mardi. MM. de La Ferronnays et Roy s'y trouvaient; c'est une habitude de nos ministres de se visiter les uns les autres, quand ils ont du monde, apparemment pour prouver leur intimité.

16. — J'ai eu une conversation avec M. Dupin aîné, avocat d'un grand talent, élu député par trois collèges; il blâme M. de Chateaubriand de s'être refusé à entrer au ministère sans M. Royer-Collard. Il trouve les exigences de ce dernier ridicules. Ses neuf élections ne l'empêcheraient pas, suivant M. Dupin, d'avoir un travail lourd, d'être un mauvais ministre, bon seulement à faire, dans une session, deux ou trois dis-

cours d'apparat bien médités. M. Casimir Périer entrant au ministère lui serait autrement utile par son talent et par le nombre de partisans qu'il lui amènerait.

La Chambre des pairs peut, suivant M. Dupin, nommer une commission d'enquête pour examiner la conduite des soixante-seize pairs nommés par M. de Villèle, avant de les recevoir. Le Parlement en agissait ainsi pour les conseillers nommés par le Roi; il les admettait seulement après examen.

Jour de réception chez le baron Pasquier; le nombre des visiteurs est doublé chez lui depuis qu'il a des chances d'entrer au ministère; le garde des sceaux Portalis y était. J'ai causé avec lui de la nécessité des adjonctions. Les ministres prétendent maintenant qu'ils traverseront la session tels qu'ils sont. « Il faut, lui ai-je dit, puisque Royer-Collard est trop « exigeant, prendre Casimir Périer. » Cette nouvelle combinaison avec Chateaubriand pourrait réussir.

17. — Jour de réception des ministres des affaires étrangères et des finances; affluence considérable et, ce que j'ai vu avec plaisir, des gens de toutes les opinions. J'y aî remarqué le duc de Fitz-James, MM. Dupin, Hyde de Neuville, de Bondy.

Un article fort sage de M. de Martignac dans le *Moniteur* a fait grand bien au ministère. J'ai causé avec ce ministre et MM. de La Ferronnays et de Saint-Cricq; ils sont décidés à marcher tels qu'ils sont, sans cependant être très éloignés de renouer avec M. de Chateaubriand. J'ai dit à ces trois ministres : « Casimir Périer vous assurerait cent voix de la « gauche; s'il entrait au ministère, il vous serait autrement « utile que Royer-Collard, auquel vous avez renoncé; avec « Chateaubriand et Casimir Périer, votre ministère serait inattaquable. »

18. — J'ai trouvé M. de Chateaubriand furieux de l'article du *Moniteur;* il le croyait dirigé contre lui et s'est écrié : « Puisqu'on veut la guerre, nous la ferons. » J'ai cherché à le calmer et à lui faire partager ma croyance que de nouvelles propositions lui seront faites. Il est décidé maintenant à entrer au conseil, même comme ministre sans portefeuille, avec Casimir Périer ou tout autre de la gauche, Royer-Collard ou

Sebastiani, par exemple; il pense comme moi que Casimir Périer serait plus utile et plus désirable qu'un autre.

J'ai entretenu le ministre Chabrol de cette combinaison « Chateaubriand — Casimir Périer ». Il était de mon avis, et il a ajouté : « Je me prêterai à tout arrangement pouvant « amener une issue convenable. — La bonne réception, lui « ai-je observé, faite au Roi par M. Casimir Périer, à ses « mines d'Anzin, le rendrait sûrement agréable à Sa Majesté. » J'ai parlé de lui au duc de Rivière, quoique ce ne soit pas un ministère dans le sens désiré par ce bon gouverneur du duc de Bordeaux. J'en ai dit deux mots au capitaine des gardes, duc de Mouchy; il est bon que cela revienne à Sa Majesté de plusieurs côtés. On me demandera pourquoi je prends un si vif intérêt à M. Casimir Périer; je répondrai que je ne le connais pas personnellement, mais que je le souhaite au ministère, uniquement dans l'intérêt de la chose publique.

M. de Villèle écrit chaque jour au Roi; il ne lui peint en beau ni ses successeurs, ni ceux qu'il suppose avoir chance d'entrer au ministère. M. de Villèle est assez fou pour penser qu'il pourra encore s'y raccrocher; il lui dépeint l'état du pays tout en noir, ce qui tourmente Sa Majesté. Le ministère devrait prier le Roi de mettre fin à cette correspondance nuisible. Le Roi envoie à M. de Villèle du gibier de sa chasse.

Une ordonnance du Roi du 18 janvier a nommé le vicomte de Caux ministre secrétaire d'État de la guerre au lieu de ministre de l'administration de la guerre. Les nominations, avant d'être mises sous les yeux de M. le Dauphin, seront vues par lui, pour qu'il s'assure si elles sont conformes à la loi. M. le Dauphin présentera le travail au Roi; ce prince soutient le ministère de toutes ses forces. J'ai causé avec M. de Montgascon, son secrétaire des commandements, intermédiaire de ceux qui ont des rapports avec ce prince. C'est par lui que passaient les notes que je lui adressais d'Espagne. M. de Montgascon m'a engagé à rédiger un mémoire sur différents sujets militaires dont je lui ai parlé.

Le vicomte de Caux a reçu pour la première fois aujourd'hui, en sa qualité de ministre de la guerre. Je n'ai trouvé

autre chose à lui dire que : « Vous avez de beaux précédents administratifs. » Il a bien pris la chose et m'a répliqué : « Au moins une longue habitude. » Ce brave de Caux m'a appelé : « Mon cher ami. » Aussi je dois être très flatté. Il a, du reste, toujours été fort obligeant avec moi. Je lui ai demandé si on me renverrait en Espagne. Il m'a répondu : « Si c'est la vo-« lonté du Roi, je serais loin de m'y opposer. »

J'ai été de là chez Mme du Cayla, qui a beaucoup d'esprit, comme chacun sait; elle était en tiers avec sa fille, la princesse de Craon, et son gendre, qui ne manque pas non plus d'esprit. Je suis allé ensuite chez M. Hyde de Neuville, qui reste chez lui les samedis. Il y avait une réunion; on y dansait au piano. Il ne croit pas à la durée du ministère sans adjonctions, et il est d'avis qu'on mette en accusation non seulement M. de Villèle, mais tout l'ancien ministère.

22. — On a vu avec plaisir la nomination, par une ordonnance parue le 20 janvier, d'une commission chargée de s'occuper de la législation des écoles secondaires ecclésiastiques. On eût préféré une circulaire aux procureurs généraux pour leur prescrire de faire exécuter les lois du royaume contre les Jésuites.

23. — Le lieutenant général Vallin a des moustaches auxquelles il tient beaucoup; la plupart des officiers généraux, sortant des housards et même des chasseurs, en portaient sous l'Empereur. Le général Vallin a été colonel du 6e housards, comme moi du 5e, et nous avons conservé nos moustaches. Le lieutenant général Vallin est nommé cette année commandant d'une des divisions du camp de Lunéville, sous les ordres du lieutenant général Mermet. Celui-ci, jusqu'ici, a fait couper aux officiers généraux leurs moustaches, sauf à eux à les laisser repousser ensuite; ce qu'a fait le lieutenant général Colbert, l'année dernière. Vallin a été trouver le général Mermet, lui demandant de garder ses moustaches; celui-ci lui a répondu qu'il ne pouvait pas l'autoriser à les conserver; qu'au reste, il allait en référer à M. le Dauphin. Ce dernier, dit-on, n'a pas voulu se prononcer et a répondu qu'il fallait en parler au Roi, qui sera fort embarrassé, s'il ne veut

pas donner tort au général Mermet, ni déplaire au général Vallin. Un plaisant disait que, pour tout concilier, on ferait couper à celui-ci une moustache seulement(1).

24. — J'ai vu le vicomte de Champagny, nouveau directeur du personnel de la guerre; il a bien fallu lui raconter l'ennuyeuse histoire de mon rappel; nous étions ensemble colonels de la garde, nous nous connaissons donc; j'en ai été content.

J'ai été chez M. de Chateaubriand, qui dit maintenant que les nouveaux ministres auraient pu marcher : 1° si au lieu de nommer cette commission contre les Jésuites, établie pour gagner du temps et pour leurrer leurs ennemis, ils avaient agi vigoureusement en leur appliquant les lois du royaume; 2° s'ils avaient rapporté l'article de l'ordonnance de nomination des soixante-seize pairs qui les dispense de faire leur majorat.

M. de La Ferronnays dit hautement : « Si on ne marche pas constitutionnellement, je donnerai ma démission. »

25. — Concert chez la comtesse Alexandre d'Estourmel; veuve à plus de cinquante ans d'un notaire très riche de Paris, elle a épousé M. d'Estourmel par manie de la noblesse. Il est à Florence, où elle lui fait une pension. Elle est très flattée de recevoir des ducs, des marquis, des comtes; elle ne manque jamais de vous appeler par votre titre. Je me suis aperçu, un peu tard, que j'avais eu le tort de ne pas lui donner du « Madame la comtesse », puisque cela lui fait tant de plaisir. Elle avait Mlle Sontag, Mme Pizzaroni, enfin les premiers talents de l'Opéra-Bouffe. Je m'étais réfugié, faute de place au salon, dans la chambre à coucher de la maîtresse de la maison. Il y avait une table avec du thé et des pâtisseries; je n'ai pu

(1) Quelques années après, on ordonna à tous les officiers généraux de porter non seulement des moustaches, mais des royales. Les difficultés pour ces niaiseries de coupes de cheveux et de moustaches, nécessaires à l'uniformité, sont incroyables; mais les officiers récalcitrants à cet égard (cela est à remarquer) le sont ordinairement pour autre chose; c'est un indice certain de tendance à l'insubordination de voir des individus ayant les cheveux trop longs lorsqu'ils doivent les avoir courts, etc. (*Note du maréchal.*)

m'empêcher de remarquer que la femme de chambre et le valet de chambre y étaient assis. Il y avait au feu une grande cafetière destinée probablement au thé.

26. — M. de Villèle tâche, par des statistiques fausses de la Chambre des députés, de prouver qu'un ministère de l'extrême droite aurait la majorité; il ne pourrait durer quinze jours. Ce n'est pas ce qui contrarierait M. de Villèle, car il se persuade que cela prouverait au Roi que lui Villèle peut seul sauver l'État. Une partie du Château, telle que les princes de Polignac et le duc de Rivière, serait sûrement, comme tous les congréganistes, bien aise d'un ministère ultra.

Il y avait à Saint-Roch plusieurs milliers de personnes et deux cents gendarmes, pour le mariage de Mlle Albine Laffitte, fille unique du banquier; il lui donne cent mille livres de rente en la mariant, sa dot est évaluée à vingt-cinq millions. Mlle Laffitte a rompu plusieurs mariages; au moment de signer pour celui-ci à la municipalité, elle a fait de telles façons qu'on a vu l'instant où elle allait envoyer promener son futur, le prince de la Moskowa, fils du maréchal Ney. Béranger, le chansonnier, a arrangé ce mariage. Mlle Laffitte est capricieuse et extravagante; ses parents, dont elle est l'idole, lui ont passé toutes ses fantaisies : dernièrement, elle voulait qu'on sablât en sucre les allées de son jardin. M. Jacques Laffitte, doué d'une vanité excessive, a fait construire quatre grands poêles pour chauffer l'église. Il a donné un repas de deux cents personnes et un concert de quinze cents. Mlle Laffitte avait, en revenant de Saint-Roch, deux gendarmes en avant de sa voiture, et saluait le bon peuple. On se moque beaucoup de la pompe de ce gros financier.

28. — M. de Villèle continue sa correspondance avec le Roi et ses rapports avec Sa Majesté, par l'intermédiaire de M. de La Bouillerie. On cite M. le duc de Rivière, gouverneur de M. le duc de Bordeaux, le cardinal de Latil, le duc de Blacas, premier gentilhomme de la chambre, comme étant à la tête d'une intrigue de Cour pour renverser le ministère et le remplacer par des ultras, qui seraient MM. de La Bourdonnaye, de Lalot, etc.

Le marquis de Lally m'a raconté une histoire sur le secret des lettres du temps du Consulat; elle lui a été rapportée ce matin par le duc de Bassano, à l'occasion d'une conversation sur M. de Vaulchier, directeur général des postes, que le ministère voudrait chasser; ce à quoi le Roi s'oppose.

Le directeur général des postes envoyait chaque jour un portefeuille d'extraits des lettres à M. Maret, alors ministre secrétaire d'État; on l'avait engagé à en prendre connaissance avant de le remettre à l'Empereur; il ne le voulut jamais. Sa Majesté lui montra un des extraits, lui observant qu'il y avait des choses évidemment fausses. Le duc de Bassano lui représenta que l'auteur était un très honnête homme; si Sa Majesté le permettait, il le ferait venir chez lui pour le questionner. M. Maret lui montra la lettre, lui demandant s'il avait écrit cela. Cet homme répondit « oui » à une partie et « non » à d'autres paragraphes. M. Maret lui fit écrire une lettre à son correspondant aux environs de Tours, en garda la copie, se fit apporter la réponse; les extraits remis par les postes au premier Consul se trouvèrent encore inexacts comme la première fois. Bonaparte dit à M. Maret : « Il faut envoyer « M. Laforest (commissaire du gouvernement près les postes) « ministre à Berlin, et nommer à la direction générale des « postes un parfait honnête homme; on m'a parlé de Lava- « lette. — Vous ne pouvez faire un meilleur choix », reprit M. Maret. La suite l'a bien prouvé, car M. de Lavalette a rempli ses fonctions avec une intégrité parfaite, à la satisfaction générale, dans des temps très difficiles. Bonaparte ajouta : « Ces extraits, au reste, ne m'ont jamais servi à rien et m'ont « souvent ennuyé. »

29. — Le Roi a fait un voyage à Compiègne; il en est revenu sans y avoir fabriqué un ministère ultra, comme on le craignait. Il y a eu un conseil pour discuter le discours du Trône; on n'a rien décidé, la volonté du Roi étant en opposition avec celle de son cabinet. Le comte de Chabrol m'a assuré qu'il avait dit à Sa Majesté qu'elle n'entendrait le gouvernement représentatif qu'après qu'on aurait pendu un de ses ministres et qu'on en aurait mis trois ou quatre en accu-

sation. Celà m'a paru bien vigoureux de la part du comte de Chabrol; mais il est honnête homme et me l'a raconté chez le duc d'Orléans, où il y avait un bal magnifique.

31. — Le comte Roy était très triste à sa réception; on regarde la retraite du ministère comme assurée; la lutte est dès maintenant engagée. Les ministres ont déclaré au Roi qu'ils seraient dans la nécessité de s'en aller, si Sa Majesté continuait à entraver leur marche constitutionnelle.

La situation des choses est supérieurement embrouillée. Le 29, on a proposé le ministère à M. de La Bourdonnaye; il l'a accepté, sauf l'approbation de ses quinze amis; ceux-ci ne l'ont pas voulu.

1er février. — Ce soir, chez le duc de Rivière, il était facile de voir à sa figure, à celles du prince de Polignac et de l'évêque Tharin, que l'intrigue pour le ministère ultra venait d'échouer. Le ministre La Ferronnays était à causer avec le duc de Rivière dans sa chambre. Je suis sorti en même temps que lui, en lui disant : « Rien ne pourrait être plus malheu« reux pour les Bourbons que la nomination d'un ministère « ultra; l'irritation qui existe dans la nation contre M. de Vil« lèle se porterait alors tout entière contre le Roi. » La Ferronnays m'a répondu : « Vous verrez demain le *Moniteur;* le « ministère restera tel qu'il est. » Rien n'est encore décidé pour le Vaulchier; si les ministres restent, il faut bien cependant que le Roi signe son ordonnance de renvoi.

Le sous-gouverneur de M. le duc de Bordeaux, de Barbançois, me disait chez M. le duc de Rivière : « Les ministres ne « veulent pas faire ce que le Roi veut; Sa Majesté doit en « prendre d'autres. » Comme si dans un gouvernement représentatif les ministres ne gouvernaient pas et n'étaient pas obligés de marcher avec la majorité des Chambres, sous peine d'être chassés! Les congréganistes ne l'entendent probablement pas de cette manière.

2. — Le *Moniteur* contient une ordonnance nommant M. de Vatimesnil, avocat général près la Cour de cassation, comme grand maître de l'Université, ministre d'État, membre du conseil des ministres. M. de Vatimesnil ne fait partie d'au-

cune des deux Chambres; il appartient à la Congrégation, a trente-huit ans, du talent; il pourra comme orateur être utile au ministère. M. de Vatimesnil a été imposé par le parti jésuitique, qui est au désespoir de n'avoir pu accrocher le pouvoir. La nomination de M. de Vatimesnil est généralement désapprouvée.

Beau et agréable bal chez Mme la duchesse de Gontaut, aux Tuileries; il n'y avait ni trop ni trop peu de monde. La galerie où l'on dansait est belle, et les autres pièces servaient à ceux qui causaient. Le souper était sur des buffets qui entouraient deux pièces; c'était un bal modèle. Mme la duchesse de Berry, M. le duc de Chartres, qui est grand et bien tourné, s'y trouvaient.

Le Roi a été personnellement très affecté de l'exposition de l'abbé Contrafatto, condamné aux travaux forcés à perpétuité et à la marque, pour des crimes odieux. On ignorait son exposition; aussitôt informé, le peuple est accouru en foule des quartiers environnant le Palais de justice, tenant les propos les plus horribles sur ce prêtre. Celui-ci s'est trouvé mal au moment où on l'a marqué. Il était vêtu de la veste grise des condamnés, sa figure presque entièrement cachée par une casquette et par un mouchoir enveloppant la partie inférieure de son visage.

6. — Il y avait affluence chez le ministre de l'intérieur, M. de Martignac, homme d'esprit et de talent. Il se passe une danseuse de l'Opéra, Mlle Vigneron.

8. — Il y a au Salon un beau portrait de M. de Villèle; un petit journal dit plaisamment : « Ce n'est pas là où on voudrait le voir exposé. » La fournée des soixante-seize pairs est entrée à la Chambre dès la première séance; on les a fait attendre trois heures pour former les bureaux et vérifier leur âge.

11. — Mon père, à son retour de la campagne, a eu une audience du Roi. Sa Majesté lui a dit qu'elle avait rendu un grand service aux pairs en élargissant les bases de la pairie. « Cette fournée des soixante-seize, a repris mon père, est un « acte de M. de Villèle auquel je répondrai par les paroles de

« Votre Majesté quand Elle était Monsieur, et qu'Elle me fit « l'honneur de me dire, à propos des soixante-cinq pairs de « M. Decazes : « C'est un crime, non seulement vis-à-vis du « pays, mais contre la dynastie, je ne l'oublierai pas. « M. Decazes mérite d'être mis en accusation. Si jamais je « deviens Roi, je l'en ferai repentir. » Charles X a été embarrassé, et une conversation assez vive s'est engagée.

Le Roi regrette toujours M. de Villèle; il est tourmenté par le duc de Rivière et le prince de Polignac, qu'il aime et qui sont de la Congrégation. Cependant le Roi, en causant avec le duc de Fitz-James, lui a avoué qu'il commençait à s'habituer à son ministère; en attendant, Sa Majesté l'arrête dans toutes ses mesures. La Chambre des députés devra se montrer ferme, pour que le ministère ait possibilité d'agir. Le loyal duc de Mortemart, capitaine des gardes du corps à pied, montre dans tout ceci une fort noble conduite; il a créé une réunion de pairs composée d'environ cent cinquante royalistes constitutionnels. Une trentaine de l'ancienne minorité s'y sont ralliés par haine de la fournée Villèle. Je n'aurais pas grande confiance en ces derniers dans les questions de libertés publiques.

La réunion Marbois, où est le duc de Broglie, votera en général avec les Mortemart et soutiendra le ministère actuel, s'il marche constitutionnellement.

La réunion du duc d'Havré est composée de congréganistes, des soixante-seize, sauf quatre qui s'en sont détachés, du cardinal de Latil, des ducs de Blacas, de Rivière, de la plupart des évêques, d'autres personnes de la Cour; tous sont persuadés que cette réunion est celle de prédilection du Roi; c'est certainement l'assemblée des ganaches et des hommes à courte vue.

Le prince de Croy-Solre, capitaine des gardes du corps, a eu une discussion curieuse avec le duc de Mortemart, militaire de la vieille armée. M. de Solre le regardait d'une manière qui lui déplaisait et finit par lui dire : « Savez-vous, duc « de Mortemart, qu'on dit que vous êtes un révolutionnaire, « et une foule de petites gentillesses de cette sorte?

« Duc de Mortemart. — Qu'en pensez-vous?

« M. de Solre. — Ma foi!

« Duc de M. — Recueillez tout ce qu'on dira sur mon compte, j'en ferai autant pour vous; le bois de Boulogne n'est pas loin, nous allons y aller, nous nous expliquerons.

« M. de S. — Certainement, je ne voudrais aller au bois de Boulogne avec vous que pour vous y offrir à déjeuner.

« Duc de M. — Actuellement, je m'en vais vous raconter ce qu'on dit de vous, et je vous assure qu'il n'y a rien de flatteur. On prétend d'abord que, lorsque les soixante-seize pairs dont vous faites partie furent renvoyés dans la pièce à côté pour y attendre que la Chambre eût prononcé sur leur admission, vous vous êtes comporté comme un homme mal élevé et comme un énergumène, disant que vous étiez soixante-seize, qu'il fallait enfoncer les portes, etc. »

Enfin M. le duc de Mortemart a traité le prince de Croy-Solre, lieutenant général de nouvelle fabrique et qui n'a jamais servi, comme il le méritait, et depuis ce temps-là, M. de Solre est avec le duc de Mortemart d'une politesse très recherchée.

J'ai dîné chez le comte de La Ferronnays, ministre des affaires étrangères; nous étions cinquante à table; très bonne chère, une belle livrée, tout cela ayant le meilleur air. Enfin un véritable dîner de grand seigneur, chose à laquelle nous n'étions point accoutumés sous le précédent ministère. M. de La Ferronnays a d'autant plus de mérite qu'il est sans fortune et chargé d'une nombreuse famille. On ne reprochera pas à celui-là d'économiser sur ses appointements. Homme d'esprit, fort constitutionnel, il est, après MM. Roy et Portalis, celui des membres du cabinet dont on fait le plus de cas.

13. — Le Roi travaille en secret contre ses ministres, ce qui fait la force de la réunion d'Havré. M. le Dauphin, au contraire, est pour les pairs de l'assemblée Mortemart; il a rangé à son avis Mme la Dauphine, qui dit : « Là sont les bons. » Son chevalier d'honneur, le marquis de Vibraye, en fait partie; son premier écuyer, le vicomte d'Agoult, est avec les congréganistes d'Havré; Mme la duchesse de Berry vante

ces derniers, parce que le comte de Mesnard, son premier écuyer, en fait partie.

18. — Grand bal chez Mme la duchesse de Gontaut; les femmes étaient en costume, le bal était fort beau. Mme la duchesse de Berry était en servante cauchoise, ce qui lui allait horriblement; elle est d'ailleurs fort laide. Mme la Dauphine est venue, mais sans déguisement.

19. — Il y a eu, pour le mardi gras, des files de voitures sur les boulevards pour voir les masques, qui étaient peu nombreux; il y avait force gendarmerie. Le colonel Foucauld, en redingote, avait ordonné de conduire en fourrière la voiture du général d'Orsay, dont le cocher avait été insolent avec la gendarmerie. Le général d'Orsay a fini par obtenir qu'il le relâchât.

Bal d'enfants chez M. et Mme Fleming; il a tourné en un joli bal de grandes personnes; les enfants étaient costumés. La comtesse Potier, femme du général, s'était mise en Catalane; elle était si ridicule avec un petit jupon rouge qui lui allait à moitié des jambes, que tout le monde lui riait au nez. Cette petite personne, qui, du reste, a un visage agréable, a été obligée de sortir.

Magnifique bal chez le comte et la comtesse de La Ferronnays; l'éclairage, en bougies, ne laissait rien à désirer; le souper était très bien. Les invitations avaient été faites de vive voix, la veille à un bal, chez Mme de Gontaut; l'impromptu n'a en rien nui à la réussite de ce bal, où il y avait de charmantes figures. Je suis rentré à deux heures du matin chez moi, ayant eu une soirée de mardi gras bien remplie.

23. — Le comte de Lobau m'a communiqué de curieuses lettres du roi Ferdinand pendant sa captivité à Valençay, adressées au comte d'Arberg, son beau-frère, chambellan de l'Empereur, délégué pour faire le service auprès de ce prince au moment de son arrivée à Valençay. M. d'Arberg avait gagné sa confiance; il lui écrivait des lettres signées : « Le prince Ferdinand. » Il appelle l'empereur Napoléon « *son père* » et proteste qu'il devra toujours être son plus fidèle sujet; il parle avec indignation des traîtres qui ont voulu l'enlever et le

compromettre ainsi vis-à-vis de l'Empereur. Il se plaint vertement de M. Berthemy, gouverneur de Valençay, aujourd'hui officier général, que le roi Ferdinand n'en a pas moins fort bien traité à Madrid en 1823, après la campagne.

Les comités libéraux de la Chambre des députés ont senti la nécessité de s'entendre pour faire triompher leurs candidats à la présidence de la Chambre : M. Hyde de Neuville, Royer-Collard, Casimir Périer, Gauthier et de Lalot. Ils ont réussi; M. Ravez n'a eu que 167 voix, et M. de La Bourdonnaye 154. Le parti constitutionnel tenait beaucoup à ce que M. Ravez ne fût point candidat, à cause de la partialité avec laquelle il a présidé, dans l'intérêt de M. de Villèle, la dernière session. Le Roi se croyait si sûr de la candidature de M. de La Bourdonnaye, qu'il avait dit ce matin, en partant pour la chasse, qu'il le nommerait président, si son parti triomphait. MM. Roy, Portalis et de La Ferronnays auraient été renvoyés du ministère comme trop amis des libertés publiques. Il est donc fort heureux qu'on ait triomphé. Cela va donner de la force à cette portion du ministère vis-à-vis du Roi qui ne l'aime pas; cela assurera aussi M. de Martignac dans la bonne voie; le ministère sera sûrement fortifié de quelques nouveaux membres. Le ministère n'a pas osé agir contre MM. Ravez et de La Bourdonnaye, ou, du moins, s'il l'a fait, cela a été très mollement.

J'ai revu chez M. de Flahaut le général espagnol Michel Alava; ma connaissance avec lui date de Vitoria, en 1808; il était alors capitaine de frégate. Il prit parti dans l'insurrection espagnole, devint aide de camp de Wellington, avec lequel il a encore fait la campagne de 1815. Rentré dans sa patrie, il a été membre distingué des Cortès et exilé après la délivrance de Cadix. Ses biens sont confisqués. C'est un homme de mérite et de caractère; il parle fort simplement de sa position.

25. — M. Royer-Collard a été nommé président de la Chambre des députés; élu par neuf départements, ce choix était indiqué; il est approuvé à Paris et fera un très bon effet dans la province. On dit que le Roi est fort triste; la majorité

constitutionnelle qui s'est déclarée à la Chambre des députés lui déplaît; il craint aussi dans l'adresse une phrase sévère contre M. de Villèle, pour lequel il a toujours un fonds d'affection.

29. — L'ambassadeur d'Angleterre, lord Granville, a repris ses raouts du vendredi. Il y avait un M. de Béthune, de six pieds quatre pouces, qui, par conséquent, était plus haut de toute la tête que tous ceux qui se trouvaient là; il a été employé longtemps en Perse, et il a l'ordre du Soleil. Pozzo di Borgo disait fort plaisamment à cette occasion, à cause de sa haute taille, qu'on le lui a donné de la main à la main.

1er mars. — J'ai dîné chez Mme Gabriel Delessert avec M. Alexandre de Laborde, son père, homme de beaucoup d'esprit, qui a fait un excellent *Itinéraire d'Espagne*. Il arrive de Constantinople, d'Égypte et de Grèce. L'ouvrage qu'il va faire paraître sera sûrement des plus intéressants. C'est à Smyrne qu'il a appris qu'il était élu député.

2. — Grand cercle de la Cour; il y avait mille personnes. Le duc Charles de Damas, premier gentilhomme de la chambre en exercice, dirige si drôlement les invitations que ma femme y était invitée et que je ne l'étais pas; il prend isolément un individu par famille. Il doit y avoir trois cercles; nous serons, mon père et moi, chacun de l'un des deux autres.

On a offert le ministère de la marine à plusieurs reprises à M. Lainé, qui l'a refusé; il a répondu que, comme ministre, il s'était mis dans le tombeau de M. de Richelieu, et qu'il n'accepterait plus de ministère.

3. — Par ordonnance du Roi, M. le baron Hyde de Neuville est nommé ministre de la marine; M. Feutrier, évêque de Bordeaux, ministre des affaires ecclésiastiques; le comte Chabrol de Crousol et le comte de Frayssinous, évêque d'Hermopolis, ministres sortants, sont nommés ministres d'État et membres du conseil privé.

Les nominations de MM. Hyde de Neuville et Feutrier sont bien reçues; MM. de Chabrol et de Frayssinous ne pouvaient pas rester ministres pour entendre, à la Chambre, des injures contre le ministère Villèle, dont ils ont fait partie.

6. — J'avais demandé une audience à M. le Dauphin; voici notre conversation.

« Général Castellane. — Monseigneur, je viens solliciter d'être employé à l'expédition de Morée.

« Duc d'Angoulême. — Il n'y a point d'expédition que je sache.

« Général C. — Monseigneur, plusieurs corps ont reçu des ordres.

« Duc d'A. — Dans tous les cas, je ne sais pas s'il y aura des brigades de cavalerie.

« Général C. — Monseigneur, je crois pouvoir être employé avec l'infanterie; j'en ai eu, en Espagne, deux régiments sous mes ordres pendant trois ans; je ne crois pas qu'ils s'en soient mal trouvés.

« Duc d'A. — C'est vrai.

« Général C. — J'ai, de plus, fait une grande partie de la guerre avec l'infanterie, ayant été quatre ans aide de camp du comte de Lobau, général bien connu de cette arme; si bien même que l'Empereur, à Moscou, me nomma chef de bataillon, et que ce ne fut pas sans peine que j'obtins d'être chef d'escadron; je voulais entrer dans la cavalerie, afin d'être au fait de toutes les armes.

« Duc d'A. — Ce n'est pas moi qui nomme... N'êtes-vous pas mal avec le Roi?

« Général C. — Je l'ignore, Monseigneur.

« Duc d'A. (avec embarras). — Ne trouvez pas mauvais que je vous en parle... pour les élections...?

« Général C. — Monseigneur, j'ai voté comme toute la France, et je suis trop dévoué aux Bourbons pour vouloir une révolution à laquelle on nous conduisait.

« Duc d'A. — Adieu, monsieur de Castellane. »

M. le Dauphin m'a fait la révérence, et je suis sorti.

7. — Mme la comtesse de Ségur, petite-fille du chancelier Daguesseau, femme du pair, ancien grand maître des cérémonies de l'Empereur, est morte le 6 mars, à l'âge de soixante-douze ans. Modèle de toutes les vertus domestiques, elle faisait le bonheur de tous ceux qui tenaient à elle par les liens de la nature et de l'amitié.

J'ai été voir le comte de Chabrol de Crousol, qui va aller s'établir à Auteuil; je lui ai dit que je regrettais qu'il n'eût pas quitté à l'époque de la retraite du duc de Doudeauville, ou même quand je le lui disais, il y a quelques mois. Il m'a semblé très triste de quitter le ministère de la marine, où il a fait beaucoup de bien; il est fort regretté dans son département.

8. — La discussion de l'adresse en comité secret à la Chambre des députés a été vive. Les mots *déplorable système*, à propos de la conduite de l'administration Villèle, ont été maintenus à une majorité de 187 voix contre 173. L'adresse tout entière de la Chambre des députés a passé à une majorité de 34 voix.

9. — Le Roi est exaspéré de l'adresse. Sa Majesté était tentée de ne point l'admettre. M. de Blacas le lui a conseillé. M. de Villèle lui a écrit de casser la Chambre. Le conseil d'aujourd'hui a été très chaud. Les ministres ont déclaré au Roi qu'ils donneraient leur démission à l'instant si Sa Majesté ne recevait pas l'adresse. Sa Majesté s'est soumise, et la grande députation de la Chambre des députés a été, en conséquence, admise au château, à huit heures du soir.

10. — Il y a eu un grand concert chez M. de La Ferronnays; la fameuse cantatrice Mme Malibran s'est trouvée mal; Sosthène de La Rochefoucauld a voulu la faire revenir à elle en la magnétisant.

16. — M. Royer-Collard, président de la Chambre des députés, est venu faire sa cour au Roi. Son prédécesseur, M. Ravez, lui avait raconté qu'il avait les entrées du cabinet, non par droit de sa place, mais par une faveur spéciale. D'autres personnes ayant assuré le contraire à M. Royer-Collard, il a cru devoir, à son arrivée au château, le faire demander. Sa Majesté lui a fait répondre qu'il devait être dans le cabinet, par droit ou par faveur, comme cela lui conviendrait le mieux.

17. — Le duc de Mortemart vient d'être nommé ambassadeur en Russie. Il a mission d'accompagner l'empereur Nicolas à l'armée. M. de Mortemart a quarante et un ans,

vingt-trois ans de service; il a été officier d'ordonnance de l'Empereur. Camarades de guerre, nous sommes fort liés. C'est un brave militaire, honnête et loyal homme; ce choix sera généralement approuvé.

18. — Danse au piano chez la comtesse d'Estourmel, la notairesse; elle fait les honneurs de chez elle de son mieux; lorsqu'un titre sort de sa bouche, sa figure s'épanouit.

Le Roi a accordé une audience à M. de Chateaubriand; le public en tirera comme conséquence qu'il entrera immédiatement au ministère; mais voici l'histoire de cette audience : M. de Chateaubriand, il y a quelques jours, a demandé à voir Sa Majesté, et le premier gentilhomme de la chambre, M. le duc Charles de Damas, a mis sa lettre sous les yeux du Roi. Sa Majesté a d'abord répondu qu'elle ne voulait pas le recevoir. Le duc de Damas a représenté de nouveau la supplique au Roi; même refus. Alors il a fait observer à Sa Majesté la nécessité où il était de répondre, et le mauvais effet que ce refus d'audience à M. de Chateaubriand produirait dans le public. Le Roi a repris : « Qu'il vienne vendredi. »

19. — M. de Vaulchier, directeur général des postes, est toujours en place, malgré les ministres. Il a dit au Roi : « Vos « ministres me traitent trop mal, je suis dans une trop mau« vaise position, il faut que je me retire. » Sa Majesté lui aurait répondu : « Restez; tout cela ne peut pas durer; ce « n'est que provisoire. »

J'ai dîné chez le baron Pasquier avec le spirituel M. de Barante, auquel on vient enfin d'accorder un majorat de 12,000 francs de rente sur les fonds de l'ancien Sénat. Cette mesure est généralement approuvée, mais on blâme celle qui gratifie de la même faveur MM. de Peyronnet et Castelbajac, qui lui sont accolés dans la même ordonnance.

20. — Il y a eu des proverbes chez la duchesse de Maillé; ils ont été joués par le marquis de Louvois, qui est doué d'un véritable talent pour les farces, et par d'autres personnes de la société.

21. — J'ai aujourd'hui quarante ans; quoique cela me rende éligible à la Chambre des députés, cela ne laisse pas que d'être ennuyeux.

22. — Le Roi continue à avoir peu de goût pour son ministère. Il y a tous les soirs conciliabule entre le Roi, l'évêque Latil et Mme la Dauphine. Le projet du parti prêtre serait d'obtenir le budget avec le ministère actuel et de renvoyer celui-ci après la session, en le remplaçant par des gens de leur couleur, diamétralement opposés à l'opinion de la France.

23. — Il y a eu neuf cents personnes au cercle de la Cour; le billet portait : « Vous êtes invité au jeu de Sa Majesté dans les appartements. » Le Roi fait d'abord le tour, parle à toutes les dames, à la majorité des hommes, puis il s'établit à une table de jeu dans son cabinet, où les femmes, qu'il ne regarde pas, viennent lui faire la révérence. Mme la Dauphine joue dans la galerie de Diane; Mme la duchesse de Berry, dans la salle du trône, où il y a d'autres tables de jeu. La galerie de Diane était bien éclairée; le premier maître d'hôtel Cossé mérite des reproches : les rafraîchissements étaient rares.

24. — Le vicomte Sosthène de La Rochefoucauld, directeur du département des beaux-arts, a inventé de faire mettre des feuilles de papier sur les nudités des statues de l'Exposition. Ce n'est pas tout : le vicomte de La Rochefoucauld a inventé de couvrir de plâtre les nudités des statues du jardin des Tuileries. Le peuple commençait à former des groupes; le baron de Glandevès en a été averti, a fait enlever les plâtres et a écrit à M. de La Rochefoucauld de ne plus se mêler des affaires de son gouvernement, qu'il a reçu les statues dans leur état de nudité et qu'il veut les rendre de même à son successeur. On dit que M. le directeur des beaux-arts ne pourra résister à la chute des feuilles.

Le respectable duc de Doudeauville, père du vicomte de La Rochefoucauld, à l'époque où il était un des pairs attachés à l'École polytechnique, fit gratter les nudités des fresques. Cela fit mauvais effet dans l'École et beaucoup rire les élèves, tous d'âge à supporter un pareil spectacle. Ce goût pudique semble donc héréditaire.

25. — Le baron Hyde de Neuville a reçu pour la première fois comme ministre de la marine. Madame sa femme s'était cassé la cuisse le jour où elle venait s'établir au ministère.

M. Hyde de Neuville n'avait point encore ouvert sa maison, qui sera certainement très bonne, car il est fort généreux.

26. — J'ai dîné chez le ministre de l'intérieur Martignac, à côté du duc de Blacas, qui intrigue fort en faveur du parti prêtre. Il m'a raconté que le maréchal Soult avait été accusé bien à tort d'avoir échelonné des troupes dans le Dauphiné pour recevoir Napoléon, et que c'était lui Blacas, alors favori et ministre tout-puissant de Louis XVIII, qui lui avait donné cet ordre. Le maréchal ignorait le but de ce rassemblement de troupes; il avait lieu en conséquence d'un traité secret entre le prince de Metternich et lui, Blacas, pour chasser Murat du royaume de Naples; la France devait fournir cinquante mille hommes pour cet effet.

Lors de la retraite de Louis XVIII sur Gand, le Roi fut bien reçu à Lille; le conseil décida, contre son avis à lui, Blacas, que Sa Majesté partirait à minuit, parce que l'on craignait les troupes. M. de Blacas pensait que cela avait trop l'air d'une fuite; M. de Rivière, écuyer de service, vint lui annoncer que les voitures du Roi étaient avancées, M. de Blacas prit sur lui de lui répondre : « Renvoyez-les. » Lorsqu'elles furent parties, il entra chez le Roi. Sa Majesté lui dit : « Je suis prêt. — « Sire, Votre Majesté ne part pas, j'ai pris la liberté de ren« voyer les voitures. — Eh bien! reprit le Roi en déboutonc« nant sa veste, je vais me coucher; allez l'annoncer à M. le « duc d'Orléans et aux membres du conseil. » Ils s'étonnèrent beaucoup d'une résolution contraire à la délibération prise. Louis XVIII quitta Lille à deux heures de l'après-midi, le lendemain.

27. — M. de Chateaubriand était à la réception du ministre des finances; il m'a dit que c'était une visite qu'il rendait à M. Roy, qui était venu chez lui deux jours auparavant. Il n'espère plus, quant à présent, entrer au conseil comme président et ministre sans portefeuille. Il dit une chose vraie : c'est que les ministres, une fois en place, et même Hyde de Neuville, qui lui doit son ministère, sont peu désireux de se donner des collègues. Dans son audience, il dit que le Roi lui a parlé dans le sens de la *Gazette de France,* qu'il l'a combattu

et qu'il a été content de Sa Majesté; il n'a point été question de ses affaires particulières, mais seulement de la politique générale.

Les coiffures des femmes commencent à baisser, je l'ai remarqué aujourd'hui à différentes soirées; depuis quelque temps, elles avaient de véritables échafaudages de cheveux au-dessus de leur tête.

31. — Nos ministres ne reçoivent pas pendant la semaine sainte, les théâtres royaux sont fermés, les petits théâtres seuls restent ouverts; j'ai été au Vaudeville, où l'on donnait la *Demoiselle de boutique, ou le Premier Début,* assez pauvre pièce, et le *Maître de forges*, qui vaut encore moins.

2 avril. — J'ai été au service de Mme de Montsoreau, née Nantouillet : suivant l'usage, on est parti pour l'église une heure plus tard que ne le portait l'invitation. Ses gendres, le duc de Blacas et le comte de La Ferronnays, conduisaient le deuil. Le duc de Blacas, ayant épousé l'aînée des filles, s'est bien gardé de céder le pas à son beau-frère le ministre des affaires étrangères. Ledit Blacas voulait monter dans sa voiture en sortant de l'église pour accompagner le corps au cimetière; on l'a poussé dans une de celles de l'entreprise des convois funèbres, espèce de fiacre avec de la paille sous les pieds au lieu de tapis, dans lequel il a dû voyager.

Aujourd'hui, mercredi saint, il y avait, suivant l'usage, beaucoup de voitures dans l'avenue des Champs-Élysées pour Longchamps. Peu d'équipages remarquables, beaucoup de promeneurs à pied et de gendarmes. Ce corps fut organisé sous la préfecture de police du baron Pasquier, après la conspiration de Mallet, au grand déplaisir du maréchal Moncey, inspecteur général de la gendarmerie, des attributions duquel cette gendarmerie spéciale fut distraite. M. Pasquier avait exposé à l'Empereur que les deux régiments de Paris, formés de conscrits comme les autres, étaient toujours envoyés à l'armée; que, par conséquent, ils ne pouvaient pas faire le service de la capitale. Il lui proposait donc de rétablir quelque chose de semblable au guet. L'Empereur y consentit; il chargea le préfet de police de l'organisation de ce corps et le

mit sous ses ordres; il y est toujours resté. Le maréchal Moncey avait peu d'esprit, il était très colère; trouvant M. Pasquier au Château, le lendemain du Conseil d'État où cette formation avait été décidée, il lui dit en marchant à grands pas : « Vous avez fait de belles choses hier au conseil; « ainsi, moi, inspecteur général de la gendarmerie, lorsque « je rencontrerai un de ces gendarmes, le chapeau de travers, « je ne pourrai pas le redresser? — Je ne m'opposerai pas, « répondit le préfet Pasquier, à ce que vous le lui fassiez « remettre droit. »

6. — Je suis parti de Paris par la malle-poste pour Nevers; je me suis mis sur les rangs pour une élection qui doit avoir lieu le 21 avril, une partie de la terre de Neureux, appartenant à Mme de Castellane, se trouvant dans la Nièvre.

8. — J'ai lancé une circulaire aux électeurs, dans laquelle j'ai mis cette phrase : « Le parti jésuitique, la censure, l'administration Villèle, trouveront toujours en moi un antagoniste décidé, et la monarchie constitutionnelle un défenseur », et je suis parti pour visiter la terre de Neureux.

18. — Malgré ma belle circulaire, mes chances d'élection ne sont pas grandes; je ne suis pas connu à Nevers comme à Moulins, puis des électeurs me reprochent d'avoir refusé le commandement de ce département; j'ai renoncé à ma candidature.

CHAPITRE IX

Établissement des omnibus à Paris. — Mort du duc de Rivière. — Le baron de Damas le remplace comme gouverneur de M. le duc de Bordeaux. — Lettre de l'abbé de Pradt. — Les étrangers cherchent à créer des troubles en France. — M. de Tracy sur la mort de l'enseigne de vaisseau Bisson. — Matinées dansantes chez lady Alborough. — L'abbé de Chousy et le testament du Dauphin, père de Louis XVI. — Réception de nouveaux chevaliers du Saint-Esprit. — Le marquis de Caraman est remplacé à Vienne par le duc de Laval. — Incertitudes du Roi pour signer les ordonnances contre les Jésuites. — Désespoir de la Congrégation quand ces ordonnances paraissent, le 17 juin 1828. — Visites au Roi et au duc d'Orléans. — Anecdotes sur le marquis de Grammont et sur le marquis de Sémonville. — Sa perfidie envers M. Talon, père de Mme du Cayla. — Le Roi continue à regretter son ministère Villèle. — Anecdote sur le maréchal de Richelieu. — Mort du duc de San Carlos, ambassadeur d'Espagne à Paris. — Je ne fais pas partie, à mon grand regret, de l'expédition de Morée. — Menées de la Congrégation. — Intrigues de Mme de Vaudreuil. — J'assiste à la session du conseil général de l'Allier, et je me rends ensuite à Clermont. — Le baron d'Aubier. — Les réfugiés italiens à Clermont. — Anecdotes sur le prince de Talleyrand et Marie-Antoinette, sur l'exil du duc de Choiseul à Chanteloup. — Je reviens, en octobre, à Paris. — Le Roi interdit les Tuileries au cardinal de Clermont-Tonnerre. — Revenus de Mme la duchesse de Berry. — Mort de la duchesse de Rohan, née Montmorency. — Le marquis de Montferrat et son domestique. — Concert chez Anselme de Rothschild. — Maladie de M. de La Ferronnays. — Réceptions du duc d'Orléans au Palais-Royal. — Bal costumé chez la duchesse de Berry. — Changements probables dans le ministère Martignac. — Le duc de Rohan est sacré archevêque de Besançon. — M. de Polignac arrive de Londres, sur la demande du Roi. — Le comte de Bruges. — On offre au duc de Mortemart le ministère des affaires étrangères. — Il le refuse et part pour son ambassade de Russie.

21 avril. — Je suis revenu aujourd'hui 21 à Paris. On vient d'y établir des voitures appelées *omnibus*, attelées de deux chevaux, contenant dix-huit personnes : elles vont de la porte Saint-Honoré à la porte Saint-Martin, d'où une autre conduit à la Bastille. On paye vingt-cinq centimes par personne. Ces

voitures ont été inventées à Nantes, où elles sont en activité depuis quelque temps; elles ont été établies ensuite à Bordeaux, et les voilà maintenant naturalisées à Paris (1).

Le duc de Rivière, pair de France, gouverneur de M. le duc de Bordeaux, né le 17 décembre 1763, est mort hier aux Tuileries, dans sa soixante-cinquième année. Le Roi l'aimait particulièrement; il a été le voir tous les jours pendant sa longue maladie. Le duc de Rivière avait donné de grandes preuves de dévouement à la famille royale. M. de Rivière avait peu d'esprit, et ce qu'il en avait n'était pas bien juste; mais c'était un parfait honnête homme qui s'était mis du parti jésuitique par conviction; sa dévotion était extrême. Il avait beaucoup contribué à la chute de M. de Villèle, dans la confiance de la voir tourner au profit de la Congrégation; puis, quand il a vu que M. de Polignac n'arrivait pas au pouvoir, quand il s'est aperçu qu'il avait ce qu'on appelle vulgairement tiré les marrons du feu, il était devenu antagoniste chaud et décidé du ministère actuel et intriguait contre lui, ce qui a mis au jour une ambition qu'on ne lui soupçonnait pas aussi forte.

22. — M. de Genoude fait l'éloge du duc de Rivière dans la jésuitique *Gazette de France;* la phrase suivante n'a pas laissé de faire rire, quoique le sujet n'eût rien de plaisant : « Comme « tous les hommes doués d'une grande sensibilité et qui ont « éprouvé de vives sensations morales, M. le duc de Rivière « avait depuis deux ou trois ans des maux d'estomac qui ont « développé la funeste maladie qui nous l'a ravi. »

Au conseil de dimanche dernier, les ministres ont déclaré qu'ils voulaient intervenir dans la nomination du gouverneur

(1) Ces voitures, à l'extérieur, représentaient au début trois caisses sur lesquelles était écrit : « Entreprise générale des omnibus. » Les cochers, fort bien vêtus, étaient placés sur un siège à l'anglaise.

Les omnibus, ne pouvant stationner sur les places, avaient d'abord loué des cours où ils restaient jusqu'à ce qu'ils fussent remplis. Depuis, on a établi un grand nombre de ces voitures sur tous les points de la capitale, sous la dénomination de : « Favorites parisiennes, Hirondelles, Béar« naises, Citadines, Diligentes, Dames réunies (appelées d'abord Dames « blanches), Batignollaises, Gazelles, Tricycles, Constantines. » (*Note du maréchal.*)

de M. le duc de Bordeaux, et ont parlé de M. de Chateaubriand pour cette charge. Le Roi s'est levé en disant : « Pour cela, « c'est une affaire entre Mme la duchesse de Berry et moi. »

25. — Le baron de Damas a été nommé, par ordonnance du 24 avril, gouverneur de M. le duc de Bordeaux. Le baron de Damas a été élevé en Russie, à l'école des Cadets; il était colonel russe en 1814. L'empereur Alexandre lui a donné même une épée d'honneur, pour avoir fait tuer à la barrière Montmartre le ventriloque Fitzjames, quelques gardes nationaux et deux ou trois élèves de l'École polytechnique. Son ordonnance de nomination comme gouverneur du duc de Bordeaux est contresignée par le baron de La Bouillerie, intendant de la maison du Roi, qui, n'étant pas secrétaire d'État, n'a pas le droit de contreseing.

Le Roi fait cette nomination sans contreseing de ministre, prétendant que c'est une affaire intérieure de sa maison, et que cela ne les regarde pas. Cette ordonnance est nulle dans le fait; cela prouve que le Roi n'a pas pu trouver dans le conseil un ministre qui voulût contresigner cette pièce.

Le vicomte de Caux, envoyé par le cabinet à M. le Dauphin pour lui faire des observations à ce sujet, a été mal reçu. Son Altesse Royale n'approuve cependant pas la nomination de M. le baron de Damas; il se sera fourré dans la tête que vouloir s'en mêler, ce serait manquer au Roi, crime tout à fait impardonnable pour un Bourbon.

27. — Le Roi a dit aux ministres qu'ils se trompaient s'ils croyaient voir dans la nomination du baron de Damas une approbation du système de l'ancien ministère. Sa Majesté a ajouté : « Le baron de Damas s'est montré incapable dans ses « deux ministères, ce qui fait penser qu'il ne se mêlera pas « d'intrigues politiques dans ses nouvelles fonctions. »

Le prince de Castelcicala, ambassadeur de Naples, et le nonce du Pape n'ont pas été, dit-on, par l'entremise de Mme la Dauphine, sans influence sur cette nomination.

Mon père a reçu une lettre de l'abbé de Pradt, du Breuil, sa terre en Auvergne, sans date, à propos de sa démission de député du Puy-de-Dôme.

Cette pièce est si curieuse que je la transcris ici :

« MONSIEUR LE COMTE,

« Je suis infiniment touché des expressions pleines d'intérêt « que renferme la lettre que vous m'avez fait l'honneur de « m'écrire. L'expression de ce sentiment n'est pas une vaine « formule; c'est l'expression vraie de ce que votre lettre m'a « fait ressentir; j'y ai retrouvé l'expression de sentiments « auxquels j'ai toujours attaché beaucoup de prix et répondu « avec beaucoup de fidélité. Ma santé m'interdisait la conti-« nuation de ma présence à la Chambre; elle est beaucoup « altérée, l'âge pèse sur moi, et mes forces physiques baissent « à mesure que ma force morale s'élève; il y a désaccord « entre les deux parties de mon existence.

« Votre lettre, Monsieur le comte, avait précédé la lecture « de celle que j'ai fait insérer dans le *Courrier*, seul journal « lisible aujourd'hui; les bornes d'une feuille et d'une lettre « ne m'ont pas permis les développements que j'aurais donnés « ailleurs. Si, comme je le désire, j'ai l'honneur de vous rece-« voir au Breuil ou de vous accompagner dans vos prome-« nades de Marcenat à Aubijoux, je vous présenterai le tableau « tout entier : je n'ai pu que l'esquisser dans quelques mo-« ments pris sur de cruelles souffrances.

« Je ne me suis pas senti de force à soutenir pendant « sept ans les Sebastiani, les Agier, les Duvergier de Hau-« ranne et autres bateleurs, aussi ridicules dans le fond que « dans la forme. Quand on a passé soixante ans dans l'étude, « on ne se condamne pas au supplice de donner ses derniers « jours à écouter de pareils imbéciles; à entendre ressasser « ce qui traîne dans tous les journaux depuis vingt ans, à « supporter le patois des uns, les absurdités des autres. Pen-« dant trois mois, je n'ai pas surpris chez tous ces bavards « une pensée, un mot heureux. J'aime autant entendre les « bourgeois de Saint-Germain (1).

(1) Saint-Germain-Lambron, chef-lieu de canton du Puy-de-Dôme, à onze kilomètres d'Issoire, près du Breuil.

« Cette Assemblée a donné à la France son bonnet de nuit; « elle le tient pour cinquante ans; les nouveaux arrivants « seront comme les autres des zéros ajoutés à des zéros; « l'unité vivifiante manque. Je séchais d'impatience dans une « Chambre où la *gauche* a cherché son appui dans cette *droite*, « fléau de la France depuis 1814; on ne connaît pas de contre-« sens aussi grossier et aussi inutile. Ces hommes sont indi-« gnes de traiter les affaires d'un grand peuple au dix-neu-« vième siècle; ils n'y entendent rien; il n'existe parmi eux « ni talents, ni vues, ni énergie; ce sont de misérables avo-« cassiers, des élèves des journaux lus au café, et rien de « plus. Cette Chambre a tué l'esprit public pour l'éternité. « Avec de pareilles gens, la Bastille et les lettres de cachet « seraient encore debout et en honneur.

« Monsieur le comte, il y a loin des Français de 1789 aux « Français de 1828; à force de passer par des régimes divers, « ils se sont amincis comme des pièces de monnaie qui pas-« sent en toutes mains. Où sont ces nobles principes des « droits et de la dignité des nations dont alors tous les esprits « étaient pleins? L'hôtel de La Rochefoucauld fut leur foyer; « c'est lui qui en a rempli la France, vous y avez donné « vous-même la sanction de votre courageuse séparation du « corps de la noblesse. Que diraient aujourd'hui les illustres « patrons de cette maison en nous retrouvant tels que nous a « faits la Restauration, disputant sur la censure, dont le nom « seul eût excité une risée générale dans l'Assemblée consti-« tuante?

« Pour moi, Monsieur le comte, j'ai gardé ces principes : « avec eux, depuis quatorze ans, j'ai bravé toutes les puissances « du dehors et du dedans, j'ai affronté les tribunaux, je « mourrai avec eux; seul, j'ai énoncé des plans, des vues que « les événements ont trop justifiés. Nous voici aux prises « avec les suites du Congrès de Vienne, que j'annonçais dès « 1815, aux prises avec le déficit que j'annonçais lors de « l'affaire de l'indemnité, aux prises avec les suites de la « loi d'élection que j'annonçais en 1820 et qui me valut un « procès. Contre tant de déraison, je ne puis prévaloir tout

« seul; dans mon parti je n'ai pas trouvé une voix. Je ne suis « pas assez dupe pour prendre M. de Villèle pour le système « de 1814, ni assez sot pour dire à Charles X, avec Royer-« Collard, que la légitimité a, depuis 1814, fait tous les biens « de la France et lui a rendu tous ses droits. Si c'est sottise, « c'est trop fort; si c'est hypocrisie officielle, comme on en « voit tant, je n'aime pas les hypocrites. Il est d'ailleurs bien « inutile de se tuer pour un pays d'oubli, dans lequel l'Empe-« reur a déjà cinq cents ans, où personne ne sait le nom de « l'homme qui gouvernait hier, où les affaires ne sont que « des sujets de conversation et non d'affection, et où le Roi, « la Chambre des pairs, la Chambre des députés, le ministère, « le clergé et la noblesse, n'ont pas l'esprit du pays. Cela « n'était pas arrivé depuis la création du monde.

« Agréez, Monsieur le comte, et veuillez offrir à Mme la « comtesse de Castellane mes hommages d'attachement et de « respect.

« L'ancien archevêque de Malines. »

Malheureusement pour lui, ce noble prestolet d'abbé de Pradt a trouvé en toute affaire politique dont il s'est occupé la plume à la main, le moyen d'écraser son talent remarquable sous un indicible ridicule. M. de Montlosier a écrit à mon père sur l'abbé de Pradt la lettre suivante :

« Clermont, 23 avril 1828.

« De Pradt occupe et amuse ici tout le monde. — C'est, dit-« il, la plus pauvre Assemblée du monde, sans esprit, sans « caractère et sans talent. — Monseigneur! mais Royer-Col-« lard. — Vieux janséniste; jadis un édifice, aujourd'hui une « masure. — Benjamin Constant? — Un chiffre. — Dupin? — « Quand il est à la tribune, il a l'air d'un singe. — Et La Bour-« donnaye? — Je l'ai vu l'autre jour à la tribune; je l'ai pris « pour un paysan. On ne m'a pas seulement nommé président « d'un bureau, pas même secrétaire; personne n'est venu me « voir dans ma maladie; quand j'entrais dans cette Assemblée,

« on ne faisait pas plus attention à moi qu'à Féligonde (1). »

26. — MM. Casimir et Germain Delavigne ont dîné chez nous : ce sont deux beaux talents. Casimir a plus de génie que Germain; celui-ci a plus d'esprit. Ils sont tendrement attachés l'un à l'autre. Il y avait aussi à ce dîner M. Villemain, le spirituel comte de Sainte-Aulaire, M. Rigaud, l'un des syndics de Genève de l'année dernière, homme de mérite, la marquise de Varambon, fille de la célèbre Mme Hamelin, plutôt jolie que laide, et avant tout femme de beaucoup d'esprit.

29. — Il existe un comité composé du comte Appony, ambassadeur d'Autriche, de lord Londonderry, envoyé secret du duc de Wellington, du prince de Castelcicala, ambassadeur de Naples, de MM. de Villèle, Corbière, Peyronnet et des pairs, leurs créatures qui dirigent la réunion d'Havré. Le but de ces derniers est de s'emparer du pouvoir après le vote du budget, en faisant gouverner le Roi par ordonnance, le tout en effrayant le Roi d'une révolution qui n'existe que dans la tête de leur *Gazette de France.* Si ces infâmes conspirateurs réussissaient, cela mènerait à l'expulsion de la dynastie du royaume.

1er mai. — Le duc de Mortemart part pour son ambassade de Russie. Il y a quelques jours, M. Victor de Tracy, qui a l'esprit faux, traita à la tribune d'honorable suicide l'action héroïque de l'enseigne de vaisseau Bisson. Celui-ci, chargé de conduire un bâtiment pris sur les pirates grecs, fut assailli par d'autres pirates. Pour ne pas laisser tomber son navire entre leurs mains, après avoir perdu les trois quarts de son équipage, il dit aux quatre hommes qui restaient de se jeter à la mer, mit le feu à la soute aux poudres et se fit sauter avec une partie des pirates. J'ai rencontré quelqu'un qui sortait de la Chambre, au moment de la discussion à ce sujet : « Un « animal de député que je ne connais pas, me dit-il, a traité « de suicide l'action de Bisson. » J'allais, par hasard, chez Mme de Tracy et je lui répétai la phrase, en ajoutant : « Ce

(1) Député du Puy-de-Dôme.

doit être quelque imbécile de la droite. » Je ne me doutais pas que ce pût être son mari. Elle se contenta de me dire : « M. de Tracy a dû parler sur cette loi. » Je fus bien étonné en lisant le journal de voir que « l'honorable suicide » était de lui. Mme de Tracy, femme d'esprit, a bien pris la chose; elle m'a raconté qu'elle a beaucoup ri avec son mari de « cet animal de député ». Mieux vaudrait cependant que cela ne fût pas arrivé.

15. — Il y a, le jeudi, des matinées dansantes chez lady Alborough : elles commencent à une heure de l'après-midi et finissent à six heures du soir. Cette dame a fait élever dans son jardin une grande tente surmontée de devises en l'honneur de toutes les nations; on lit sur le devant : « La France et l'Angleterre seront toujours en paix! » Ces fêtes du matin ne sont nullement avantageuses aux femmes qui ne sont plus de la première jeunesse et d'une extrême fraîcheur; telle figure crue par moi très blanche est, le jour, très jaune. Ces matinées ne pourront se soutenir longtemps; la coquetterie des femmes en souffre trop.

17. — M. Chauveau-Lagarde, ancien avocat distingué, a été nommé conseiller à la Cour de cassation. Il a défendu la Reine devant le tribunal révolutionnaire, d'une manière assez singulière, il est vrai, en plaidant qu'il ne fallait pas la condamner pour ses fautes, puisqu'elles avaient amené la Révolution.

21. — J'ai dîné chez Mme d'Aubusson, ma belle-mère, avec l'abbé de Chousy; il nous a raconté une anecdote assez curieuse sur le testament du Dauphin, père de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X. Dans ce testament, qui était fort court, il leur recommandait le chevalier de Montfaucon, son premier écuyer, puis, s'ils devenaient rois, le rétablissement des Jésuites. Peu après l'avènement de Louis XVI, M. du Muy, alors lieutenant général, dit au Roi que Sa Majesté ne pouvait se dispenser de rétablir les Jésuites, parce que telle était l'intention de son père. M. de Chousy, père de l'abbé, contrôleur général de la maison du Roi, fut chargé de porter le testament du Dauphin au conseil. Louis XVI s'exprima ainsi : « Ce

n'est pas au moment où je viens de rétablir les parlements que je puis faire revenir les Jésuites. » Cette pièce fut remise à M. de Chousy; il la garda, la donna avec d'autres papiers importants, tels que les portefeuilles de Louis XIV et de Louis XV, à son fils, l'abbé; celui-ci, au commencement de la Révolution, les emporta à Chambéry. Au moment de partir de cette ville, sa voiture étant chargée et attelée, on lui apprit que la route était coupée par les troupes françaises du général Montesquiou; l'abbé de Chousy se sauva à cheval, et son domestique conduisit les papiers dans la montagne. L'abbé de Chousy, pendant l'émigration, vécut à Londres du métier de libraire et rentra après la Restauration. Louis XVIII, voulant avoir le testament du Dauphin, l'envoya en Savoie le chercher; l'abbé de Chousy ne put le retrouver; il eut seulement quelques papiers. Il croit que le gouverneur général de la Savoie en a, à force de recherches, découvert d'autres et qu'il les a envoyés directement à Louis XVIII. L'abbé de Chousy remit au Roi une copie du testament qu'il avait en sa possession. Il est antijésuite; raison de plus de se fier à son récit; le Roi, sur le dire de cet abbé, accorda au chevalier de Montfaucon une pension de quinze cents francs, et, plus tard, à sa veuve, une de huit cents.

22. — Le marquis de Lally-Tollendal a donné un concert à l'occasion du mariage de M. Thayer avec Mlle Bertrand (1). Lady Francis Widerburn, liée autrefois avec lord Wellington, faisait les honneurs; elle a une belle taille et est encore jolie; elle est parente de M. Lally.

25. — La procession, après la messe des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, s'est faite le jour de la Pentecôte, dans l'intérieur du palais, suivant l'usage. Le Roi a procédé à la réception des chevaliers. MM. de La Ferronnays, de Mesnard, de Corbière, de Peyronnet, de Chabrol, le duc de Laval, se trouvaient parmi les récipiendaires. Ce dernier, avec sa vue basse, a fait cinquante maladresses; il a d'abord perdu son manteau, puis il a manqué de tomber sur le Roi, au moment

(1) Fille du général Bertrand, elle avait été à Sainte-Hélène

de l'accolade; de sorte que Sa Majesté, au lieu de la lui donner, l'a repoussé. L'ordre du Saint-Esprit a moins de prestige qu'il n'en avait; l'ancienne génération y tient encore, ceux de la nouvelle préfèrent la Légion d'honneur. Louis XVIII, voulant rassurer sur sa conservation, l'a garantie dans la Charte; c'est le seul ordre qui tienne à la Constitution. Le cordon bleu ne pouvait s'obtenir qu'en faisant preuve de noblesse depuis 1300; on l'accorde maintenant à des bourgeois. Le vicomte Lainé, le comte de Peyronnet, M. Ravez, ont été tous trois avocats à Bordeaux; le comte de Corbière, avocat à Rennes.

26. — J'ai vu aux Variétés *Jean Pacot*, pièce militaire en cinq tableaux. Odry joue à merveille le rôle d'un remplaçant qui a fait plusieurs congés et qui s'est toujours distingué en qualité de cuisinier. On jouait aussi à ce théâtre la *Semaine des amours*. Un élève en droit fait, le lundi, connaissance d'une couturière, à la Chaumière; il la voit chez elle le mardi; la mène, en tilbury, dîner chez le restaurateur, le mercredi; le jeudi, ils font une partie à Montmorency, où ils s'ennuient; le dimanche, ils se quittent.

1er juin. — Le *Moniteur* du 1er juin contient l'article officiel suivant : « M. le marquis de Caraman, ambassadeur de France « à Vienne, ayant accompli sa cinquantième année de service « dans la carrière diplomatique, avait témoigné au Roi le « désir de prendre sa retraite. Sa Majesté, en déférant au vœu « de ce loyal serviteur de sa maison, a voulu lui donner une « haute marque de satisfaction et de bienveillance. Elle vient « de le créer duc, en l'autorisant à transmettre ce titre à sa « famille. »

Sa Majesté a nommé à l'ambassade de Rome M. le vicomte de Chateaubriand, et à celle de Vienne M. le duc de Laval-Montmorency.

Le duc de Caraman est désespéré de perdre son ambassade de Vienne, et, de plus, fâché du libellé du *Moniteur*, qui lui accorde cinquante ans de service, ce qui ne le rajeunit pas. Le journal officiel s'est montré généreux à cet égard; il a fallu, pour cela, compter à M. de Caraman le temps passé en émigration et celui où il est resté chez lui en France, sous le

règne de l'Empereur. On parlait depuis un mois de ce mouvement diplomatique. M. le duc de Laval ne se souciait pas d'abandonner Rome, ni M. de Caraman de quitter Vienne. Sa liaison avec le prince de Metternich aurait dû le faire rappeler plus tôt. Lors du congrès de Laybach, notre ambassadeur avait communiqué au premier ministre d'Autriche les instructions originales de notre ministre des affaires étrangères.

Le ministère voulait à tout prix contenter M. de Chateaubriand; comme il a consenti à prendre l'ambassade de Rome, on s'est arrangé pour la lui donner. Le Roi a exigé du cabinet, pour consentir à retirer M. de Caraman de Vienne, qu'il fût nommé duc.

L'abbé de Pradt ayant donné sa démission de député de Clermont, et mon père étant président du conseil de ce département depuis plusieurs années, on m'a cru des chances d'être élu. Je me suis donc mis sur les rangs. J'ai lancé, le 4 mai, une circulaire aux électeurs. M. Benjamin Constant m'a remis une lettre de recommandation de sa façon pour les électeurs du Ier arrondissement du Puy-de-Dôme, signée de lui, de Casimir Périer, du général Sébastiani, du comte de Lobau, Alexandre de la Borde, Ternaux, Grammont, Caumartin, V. Tracy, Sainte-Aulaire, Jacqueminot, Lameth, de Brigode, de Briqueville, Thiard, Lascours, etc.

7. — Nous sommes partis, mon père et moi, le 5 juin, pour Clermont, où nous sommes arrivés le 7. Nous avons dîné chez le préfet Sers; il est fort bien, et Mme Sers est très spirituelle. Nous avons bientôt reconnu que mes chances d'élection étaient très petites; les électeurs ont répondu qu'ils étaient engagés à l'avance avec MM. Simmer et Baudet-Lafarge.

8. — Nous avons été au spectacle avec M. de Montlosier : à son entrée, il a été applaudi; il a, à Clermont, bien moins de crédit sur les libéraux qu'on ne lui en suppose généralement. Il n'en a jamais eu dans les partis dont il a été; il m'a procuré sa voix, et rien de plus.

11. — J'ai eu beaucoup à me louer de M. de Condat, vieil ami de mon père, *ultra;* il a voté pour moi; le baron d'Aubier, du même bord, également. Celui-ci trouve que les Clermontois

affectent de la rudesse, pour ne pas se laisser approcher; ceux qui prendraient cela pour de la franchise se tromperaient du tout au tout.

Le général Simmer a été élu député.

16. — Nous avons quitté Clermont le 12; nous étions de retour à Paris le 14 juin. Il y a eu, le 5 juin, un conseil à Saint-Cloud, pour une ordonnance relative aux Jésuites. Tout membre de l'opposition aurait pu la signer. M. Feutrier, évêque de Beauvais, ministre des cultes, et M. Frayssinous, évêque d'Hermopolis, son prédécesseur, furent la porter au Roi. M. Feutrier l'appuya avec vivacité; Sa Majesté ne répondit pas. M. l'évêque d'Hermopolis prononça alors de ces paroles sacerdotales et impératives qui peuvent être adressées aux rois par les évêques. Il insista sur la nécessité et le devoir de se ployer aux exigences de l'opinion. A la suite de ces instances, le Roi mit l'ordonnance dans sa poche, disant : « J'y réfléchirai. » Il s'y prend toujours ainsi, lorsqu'il veut jouer quelque tour à ses ministres.

Le Roi a fini par signer l'ordonnance relative aux Jésuites; elle a été contresignée par M. de Vatimesnil, ministre de l'instruction publique. Sa Majesté l'a fait redemander à M. le garde des sceaux et l'a déchirée, en disant que, pour sa conscience, il lui fallait le contreseing d'un prêtre. L'abbé Feutrier s'y est refusé, l'archevêque de Paris lui ayant écrit que, s'il apposait sa signature à un semblable acte, le clergé de France se séparerait de lui et cesserait toute communication avec son ministère.

Le parti prêtre, c'est clair, veut arriver à un schisme, s'il ne peut obtenir la puissance temporelle, ce à quoi il travaille sans cesse dans l'ombre, depuis plusieurs années.

M. de Chabons, évêque d'Amiens, premier aumônier de Mme la duchesse de Berry, vient, dans une lettre pastorale, de faire l'apologie de l'établissement des Jésuites de Saint-Acheul, dans son diocèse.

17. — Le *Moniteur* du 17 juin contient enfin les ordonnances sur les Jésuites. MM. Roy, de La Ferronnays, Hyde de Neuville ont donné leur démission et ont déclaré qu'ils la maintien-

draient si ces ordonnances ne paraissaient pas. Le Roi a dit : « Cela m'a fort tourmenté pendant quinze jours; je croyais « que ces ordonnances attaquaient la religion, mais j'ai « reconnu que ce n'était qu'une mesure politique; mes mi- « nistres sont d'honnêtes gens, je me confie à eux. »

18. — La *Quotidienne* a fait un article incendiaire contre les ordonnances sur les écoles des Jésuites, prétendant que la religion est en danger.

L'archevêque de Paris a présenté au Roi une protestation de quinze évêques. Sa Majesté s'est refusée à la lire, en lui faisant l'observation que MM. les évêques se mêlent de ce qui ne les regarde pas. Beaucoup de prélats qui étaient dans la même intention ont renoncé à une démarche de ce genre; ils ont reconnu qu'ils se couvriraient par là de ridicule, sans aucun avantage pour le parti prêtre.

La Congrégation est au désespoir : elle aurait bien voulu prendre le rôle de martyr; elle le joue autant qu'elle le peut; il est difficile à soutenir, il manque par sa base, la *persécution.* Il y avait foule chez M. de Martignac pour lui faire compliment de son succès.

19. — L'archevêque de Paris se conduit fort mal. Ce M. de Quélen est un ambitieux : pendant un temps, il faisait le constitutionnel, croyant que cela lui serait utile; il est devenu grand partisan des Jésuites et menace de faire une levée de boucliers avec d'autres évêques. Leurs anathèmes, les discours incendiaires de la *Quotidienne* et de la *Gazette*, ne font aucun effet en France, mais cela tourmente notre pauvre roi Charles X, qui en est tout triste. M. de Villèle a été terriblement coupable d'avoir laissé s'établir, en violation des lois, les écoles des Jésuites; à les entendre, on les croirait injustement dépouillés, quand on les remet simplement sous le régime légal; ils n'auraient jamais dû en sortir. La haine contre eux et contre la Congrégation est si grande que le Roi y aurait perdu sa couronne, s'il avait persisté à les soutenir.

21. — L'ambassadeur d'Angleterre, lord Granville, a donné son dernier raout; il y avait de la musique dans le jardin. Cet ambassadeur a donné sa démission, au moment où lord Dudley,

son ami, a quitté les affaires étrangères. Le duc de Wellington a offert à lord Granville de rester; il a refusé. Il est remplacé par lord Charles Stuart, auquel il avait succédé dans l'ambassade de Paris. Lady Granville reçoit avec une grande politesse et beaucoup d'amabilité; elle est fort regrettée. On se console de son départ par le retour de lady Élisabeth Stuart, qui est aussi fort aimée dans la société. Lord Granville parle rarement dans le monde. Lord Stuart, qui a beaucoup plus d'esprit, ne parle pas davantage.

22. — J'ai été à Saint-Cloud; il y avait foule en témoignage de reconnaissance au Roi pour l'ordonnance contre les écoles des Jésuites. Les « Vive le Roi! » partis des deux côtés de la Chambre des députés, le jour de la prise en considération de la mise en accusation de l'ancien ministère, ont fait plaisir à Sa Majesté. Elle n'est plus triste, mais fort gaie; elle a fort maltraité l'archevêque de Paris. Le Roi a annoncé qu'il voulait défendre la religion contre les empiétements des évêques. Les ministres sont dans l'enchantement de leur majorité dans les deux Chambres.

25. — J'ai été à Neuilly, chez le duc d'Orléans, qui reçoit tous les mercredis. Les revenus de M. le duc et de Mlle d'Orléans sont très grands. M. le duc d'Orléans pourrait avoir un état de maison beaucoup plus considérable. Il est fort avare et ne donne point à dîner, comme feu son père et son grand-père.

27. — Le marquis de Grammont, député de la Haute-Saône, siégeant au côté gauche, homme de beaucoup d'esprit, fort amusant, est beau-frère de M. de La Fayette, qui a épousé comme lui une Noailles. Ces Grammont-là sont d'excellents gentilshommes de Franche-Comté; ils n'ont point de rapport avec le duc de Gramont. Le marquis de Grammont a soixante-cinq ans, une dévotion éclairée; il est fort généreux et très estimé. Il nous a raconté que M. de Lamartine, père du poète, de Mâcon, s'appelait Alamartine; il retrancha l'A, se fit appeler Lamartine, puis il ajouta un « de » : cela fit « de Lamartine ».

Le baron de V..., collègue de M. de Grammont, siégeant au côté droit, déplorait cette habitude qu'on a de s'asseoir, à la Chambre, de différents côtés, suivant son opinion; il lui disait :

« Pour éviter cet inconvénient, si je le pouvais, je m'assoi-
« rais sur le lustre. — Monsieur, reprit M. de Grammont, la
« Chambre n'y verrait pas plus clair. »

Un préfet, peu de jours après la mort de Louis XVIII, demandait à M. de Grammont son avis sur le buste de Charles X, qui avait remplacé celui du feu Roi. M. de Grammont lui répondit, pour toute chose : « Je trouve que vous avez été bien prompt à envoyer l'autre au grenier. »

28. — Le marquis de Sémonville, grand référendaire de la Chambre des pairs, a donné, le 28 juin, une soirée pour le mariage de son petit-fils, M. de Sparre. Un M. Alexandre, qui joue des proverbes avec un grand talent, était chargé de divertir la société. Je ne sais pourquoi, parce qu'il avait une fête, M. de Sémonville avait ordonné de fermer le Luxembourg au public, à huit heures et demie au lieu de dix heures. Les fenêtres de l'appartement étaient ouvertes; au bruit des sifflets, je suis sorti dans le jardin, j'ai demandé ce que c'était à un chef de bataillon adjudant du palais, gros homme avec une grande perruque, des lunettes, un bras en écharpe. Aidé de gardes du jardin et de quelques sous-officiers sédentaires, il s'efforçait de faire évacuer le terrain à plus de cinq cents personnes, hommes et femmes. Des étudiants en droit sifflaient, criaient contre M. de Sémonville; ils disaient entre autres choses : « Voilà les gens de la Révolution ! Ils ne veulent de liberté que « pour eux; nous ferons mettre ce trait-là dans les journaux ! » L'adjudant m'a fait le récit suivant : « Arrivé à l'extré-« mité du jardin, à huit heures et demie, j'ai trouvé, pour le « faire évacuer, de la *récalcitration;* que c'est tout simple : les « femmes de ce quartier n'ont pas d'air chez elles; elles sont « comme des carpes frites, dans cette saison, et accoutumées à « venir au jardin de sept à dix heures du soir. Sans mon édu-« cation, il y aurait eu beaucoup de désordre, parce que les « officiers sédentaires sont parfois grossiers. Moi, j'ai pris le « public par la douceur; je sais que mes fonctions sont autant « civiles que militaires, c'est pour cela que j'ai réussi comme « vous le voyez. » (Il est vrai qu'il était parvenu, à dix heures, heure à laquelle le jardin est ordinairement évacué, à amener

le public, — qui ne voulait pas s'en aller du tout, — sous les fenêtres du grand référendaire.)

Le public persistant à rester, M. de Sémonville a pris le parti de sortir. Il a été obligé de pérorer au milieu des groupes. Au moment le plus pathétique de son discours, le capitaine de sous-officiers sédentaires, ayant fait avancer une douzaine de ses soldats avec leurs fusils, a failli tout gâter. Le peuple, qui était fort bien mis, a crié : « A bas les fusils! « Tant qu'il y en aura, nous ne nous en irons pas. » L'adjudant, craignant pour le grand référendaire, qui était au milieu de la foule, s'est précipité pour faire retirer les soldats; il m'avait pris en amitié et il me disait : « Voyez l'imprudence de ce capitaine de vétérans! Il a manqué faire un « beau coup; tout allait le mieux du monde; quand M. le « marquis est arrivé, tout le monde a crié : « Chapeau bas! » (Tout le monde, c'était l'adjudant et les gardes.)

Enfin, grâce à l'éloquence de M. de Sémonville, ou plutôt à la lassitude du public, vers onze heures, les sifflets ont cessé et le jardin a été évacué. M. de Sémonville n'a pas laissé que d'être interloqué de cette aventure. Son ordre, il est vrai, n'avait pas le sens commun, mais le grand référendaire, sous une apparence modeste, est très vaniteux.

29. — Mon fils aîné, Henri, qui a près de quatorze ans, a fait sa première communion à l'église de l'Assomption. Le duc de Rohan, archevêque d'Auch, a officié pour son petit-neveu; il a fait un long sermon, dans lequel il y a eu force compliments pour l'abbé Gallard, curé de la Madeleine, qui lui en a riposté à son tour. Il y avait plus de deux cents enfants. L'abbé Dupanloup, jeune prêtre, homme d'esprit, chargé du catéchisme, commande les enfants avec un livre, pour les cérémonies, et les fait très bien manœuvrer.

1er juillet. — Nous sommes partis de Paris, mon père, ma belle-mère, ma femme et nos quatre enfants, pour Acosta, maison de campagne avec un parc ravissant où j'ai été élevé; il y avait onze ans que je n'y avais mis le pied.

3. — On m'a raconté une histoire curieuse de M. Talon, père de Mme du Cayla et du général Talon, conseiller au Par-

lement, collègue et ami de M. de Sémonville. M. Talon émigra et passa en Amérique. Revenant en Europe, il se trouva sur le bâtiment avec des envoyés de la Guyane hollandaise et de Démérary qui allaient, en Angleterre, offrir ces colonies aux Anglais; ils exprimèrent à M. Talon leur embarras de ce qu'ils ne connaissaient pas M. Pitt. M. Talon leur offrit ses services auprès de ce premier ministre, et il fut le trouver, à son arrivée à Londres. M. Pitt l'accueillit fort bien et lui dit que le gouvernement anglais serait reconnaissant : il le prouva à M. Talon, après la prise de possession de ces colonies. Dans ces pourparlers, la conversation tomba sur son ancien ami Sémonville, alors ambassadeur de la République en Hollande; M. Pitt lui en montra différentes lettres. Cela décida M. Talon à rentrer en France par Amsterdam. Il fut reçu assez froidement par l'ambassadeur. M. Talon lui dit : « Mais tu badines, tu es « en correspondance avec M. Pitt. Tu aurais beau le nier, j'ai « vu tes lettres. » En conséquence, le bon M. de Sémonville lui donna un passeport pour Paris, le signalant en même temps au gouvernement comme un homme très dangereux, à arrêter à son arrivée. M. Talon fut, en conséquence, mis au Temple, d'où il sortit pour être envoyé aux îles d'Hyères, en exil.

6. — Le comte de Talleyrand (Bozon), gouverneur du château de Saint-Germain, nous a invités à un dîner et à un bal, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de la duchesse d'Esclignac, sa fille. C'est bien le plus aimable sourd à rencontrer. Le comte de Talleyrand n'entend pas un mot, mais il est de la société la plus douce, toujours gai et content. La duchesse d'Esclignac est jolie et coquette. La pluie a dérangé la fête du jardin; on a dansé dans l'intérieur. Il y a eu un feu d'artifice; un M. Danès, ancien maire de Saint-Germain, en a fait hommage à la dame du lieu. J'ai retrouvé chez le comte de Talleyrand la comtesse de Palfy, fille du prince de Ligne, personne très aimable. Je l'ai connue à Vienne en 1809; elle avait alors trente ans; nous ne nous sommes reconnus qu'après avoir entendu nos noms respectifs. J'avais amené avec moi mon fils Henri, dont la jolie figure a eu du succès; nous étions de retour à minuit à Acosta.

16. — La fête donnée hier dans le jardin du Trocadéro, a Saint-Cloud, pour M. le duc de Bordeaux, à l'occasion de la Saint-Henri, a été contrariée par la pluie. On avait construit de grandes tentes; la troupe de Franconi est venue jouer le mélodrame de Bisson sur un théâtre bâti exprès.

L'intendant de la maison du Roi, La Bouillerie, m'a raconté qu'il ne pourrait jamais mettre d'ordre dans les finances de la liste civile, si ses fonctions se bornaient à payer les dépenses ordonnées par d'autres. Le premier gentilhomme de la chambre, d'année, a le privilège de régler tout ce qui a trait aux divertissements de la Cour.

17. — Les amis du jésuitisme font entendre, non des murmures, mais des cris de rage, des appels à la guerre civile. Ce débordement de colère est le seul moyen de guérir l'aveuglement de cette foule d'êtres crédules qui ont la bonté de croire encore à la charité et au désintéressement des Jésuites. On prétend que le Roi s'est enfin dégoûté du ministère Villèle; il n'en est rien; mon père lui en ayant parlé avec blâme, le Roi a repris avec feu : « Je ne suis pas de votre avis sur mon « ancien ministère; ce sont tous gens dévoués et m'ayant bien « servi. »

Il y a cinquante ans, mon père, qui en avait vingt, soupant chez le roi Louis XVI à Trianon, M. le maréchal de Richelieu lui fit demander du poulet placé devant lui; mon père lui envoya le plat. M. de Richelieu dit au valet de chambre : « Reportez-le à M. le comte de Castellane; dites-lui que si j'avais voulu le plat, je l'aurais demandé; en m'adressant à lui, c'était le prier de m'en couper, peine que, j'espère, il voudra bien prendre. »

Le duc de San Carlos, ambassadeur d'Espagne, est mort aujourd'hui; il avait des idées modérées et résidait en France depuis de longues années, même quand il n'avait pas de fonctions diplomatiques. Il avait épousé Mlle de Santa Coloma, sœur d'un autre grand d'Espagne chez lequel j'ai été logé à Barcelone et avec lequel je suis fort lié. Le duc de San Carlos laisse six enfants et une immense fortune, fort embarrassée; c'était un homme d'honneur et de bonnes manières.

19. — Le dialogue ci-après a eu lieu aujourd'hui entre le

prince de Talleyrand et le duc de Dalberg, qui me l'a raconté :

« Prince de Talleyrand. — Je regrette beaucoup le duc de San Carlos; sa mort m'afflige réellement.

« Duc de Dalberg. — C'était un fort brave homme, mais je ne vous savais pas aussi lié avec lui.

« Prince de T. — Je vais vous expliquer cela; le duc de San Carlos était l'amant de ma femme; il était homme d'honneur et lui donnait de bons conseils dont elle a besoin. Je ne sais pas maintenant dans quelles mains elle tombera. » (Le prince et la princesse de Talleyrand sont séparés depuis longtemps; on assure qu'elle avait institué le duc de San Carlos son héritier.)

21. — Nous sommes partis, mon père et moi, pour Reuil; ma belle-mère et mes deux aînés y sont déjà depuis plusieurs jours.

24. — Nous avons pour voisin un M. d'Ussy, propriétaire du château de Tanqueux; il avait, il y a deux ans, la manie de la poésie; il a maintenant celle du magnétisme. Il a en ce moment chez lui Mme de Falloux, sa cousine, qui a à peu près trente-huit ans, et qui est aimable; son fils Alfred de Falloux a dix-sept ans, est spirituel et bien tourné.

26. — On a joué à Reuil des proverbes de Leclerc; parmi les acteurs étaient M. Alfred de Falloux et M. de La Force. Les proverbes représentés étaient : la *Manie des proverbes*, l'*Esprit de désordre*, etc. Tout cela est fort bien écrit, mais c'est un mauvais genre; la plus petite comédie est toujours plus intéressante. On a ensuite dansé dans le salon.

27. — Le marquis Maison, pair de France, est nommé général en chef de l'expédition de Morée; le maréchal de camp Durrieu est chef d'état-major; M. Volland, intendant de l'armée. MM. les maréchaux de camp : vicomte Tiburce Sebastiani, baron Higonet et Schneider, sont employés à l'expédition de Morée. J'aurais désiré en faire partie, et j'y avais quelque droit comme dédommagement de mon brusque rappel d'Espagne par M. de Villèle. Cela eût été, de plus, politique, car j'ai la confiance et l'estime des troupes de la division de Cadix qui y vont et avec lesquelles j'ai servi trois ans. Le Roi, au fond, ne

pardonne pas à ceux qui, comme moi, ont agi ostensiblement contre M. de Villèle aux élections; puis le ministère a pour excuse que c'est M. le Dauphin qui a le personnel.

13 août. — M. le Dauphin, à qui j'ai demandé une audience, s'est empressé de me l'accorder. Voici notre conversation :

« Général Castellane. — Monseigneur me permettra de lui exprimer la peine que j'éprouve de ne pas faire partie de l'expédition de Morée.

« Duc d'Angoulême. — Il n'a pas été question de vous.

« Général C. — Je viens demander à Monseigneur de me désigner, s'il y avait quelque autre expédition.

« Duc d'A. — Ce n'est pas moi qui nomme, c'est le Roi; vous serez au nombre de ceux que je présenterai.

« Général C. — J'ai bien servi en Espagne, Monseigneur, et je suis traité comme si je ne m'étais pas occupé des troupes, ou comme si j'avais toléré des cochonneries, qu'au lieu de cela j'ai empêchées de tout mon pouvoir.

« Duc d'A. — Monsieur de Castellane, je vous présenterai au Roi s'il y a lieu. »

Mme la duchesse de Berry a fait fermer sa loge au Gymnase pour tout le temps qu'on donnera *Avant, pendant et après*. Elle trouve que cette pièce tourne en ridicule l'ancien régime et qu'elle est trop libérale. Le prince de Castelcicala, ambassadeur de Naples, quoique cela le prive de cette loge, que Mme la duchesse de Berry lui donnait deux fois par semaine, trouve admirable cette sotte résolution de la princesse.

J'ai été au théâtre des Nouveautés voir le *Mariage impossible*, fort jolie pièce. Mlle Déjazet joue à merveille le rôle de la jeune mariée, qui se trouve avoir pour époux une autre femme. Le *Cousin Giraud*, malgré le comique de Potier, n'en est pas moins une mauvaise pièce. L'hiver, on dîne si tard qu'il y a impossibilité d'aller au spectacle, de sorte que je profite de mes séjours, l'été, à Paris, pour connaître les pièces nouvelles. On donne au Théâtre-Français les *Trois Quartiers*, de MM. Picard et Mazère. Michelot est un bon acteur; il prend

dans cette pièce trop de la tournure du prince Tufiakin. Il y a une jeune et jolie actrice, Mlle Despréaux (1), qui a du talent.

17. — J'ai eu une audience du Roi; voici ce qu'il m'a dit :

« Le Roi. — Bonjour, Boni.

« Général Castellane. — Sire, je viens supplier Votre Majesté, s'il y a une seconde expédition de Morée ou d'autres occasions de coups de fusil, de me désigner.

« Le Roi. — Vous ne manquez ni de moyens, ni de zèle; j'en saisirai l'occasion. Que faites-vous maintenant?

« Général C. — Rien, Sire. Je vais aller au conseil général de mon département.

« Le Roi. — Tâchez d'y faire de la bonne besogne. »

Sa Majesté m'a demandé des nouvelles de ma famille et m'a fait le salut d'adieu; puis, au moment où je fermais la porte, elle m'a dit : « Voyez-vous quelquefois vos anciens housards? Ils sont beaux. »

« Général C. — Oui, Sire! Les troupes laissées par moi en Espagne sont aussi belles; on sera content de celles qui vont en Morée.

« Le Roi. — Oh, oui! La discipline a été bien maintenue en Espagne.

« Général C. — J'ai été assez heureux dans ce pays pour y être estimé de tous les partis.

« Le Roi. — C'est bien; c'est comme cela qu'il faut faire. Je crois que les troupes n'auront pas grand'chose à faire en Morée. »

Le Roi m'a répété son intention de saisir la première occasion de m'employer activement; il ne m'a pas dit un mot de ma conduite aux élections, comme je m'y attendais.

J'ai redit le gros de cette conversation au ministre de la guerre; cela le met à l'aise pour me proposer, s'il y a une nouvelle expédition. Je suis d'autant plus content d'avoir demandé cette audience au Roi, qu'on a cherché à lui per-

(1) Devenue célèbre sous le nom de Mme Allan.

suader que je voulais me faire employer par le ministère, sans m'adresser à lui, et en quelque sorte malgré lui.

20. — Les congréganistes ont fait une association pour la défense de la religion, qui n'est pas attaquée. Le *Courrier français* insère les statuts, les noms du président, des cinquante membres du conseil général, gens à courte vue; c'est en masse une réunion d'imbéciles. Le duc d'Havré est président; le maréchal prince de Hohenlohe, général en chef.

On parle d'une autre association formée en réponse à celle-ci par M. Ternaux, pour la défense de la Charte, qui est attaquée par les congréganistes. Les protestations des évêques contre les ordonnances sur les Jésuites n'ont pas produit l'effet qu'ils en attendaient. Le Roi est très mécontent d'eux.

La plupart de nos ministres ont fermé leur maison à cause de la réduction de trente mille francs sur leurs appointements et de la fin de la session.

23. — Le directeur du Gymnase a été trouver Mme la duchesse de Berry aux eaux; elle a consenti à continuer sa protection à ce théâtre, sur la promesse du directeur de rayer de son répertoire la pièce d'*Avant, pendant et après.*

Mme la duchesse de Berry revient des eaux, ayant épuisé les deux cent mille francs donnés par le Roi pour son voyage. Elle voulait avoir douze croix de Saint-Louis à distribuer. Le ministre de la guerre en a référé à M. le Dauphin, chargé du personnel; ce prince les a refusées, en disant : « Depuis « quand les croix de Saint-Louis tombent-elles des jupons « d'une femme? »

24. — Le *Comte Ory,* au grand Opéra, ne plaît pas au public, en dépit de la musique de Rossini, parce qu'il n'y a pas de ballet.

Un fou, hier, à l'Opéra Buffa, envoyait d'une loge des baisers à Mlle Sontag, puis il a embrassé une femme qui était dans la même loge que lui et qui est sortie aussitôt; il s'est mis tranquillement à sa place; on l'a fait sortir, et il a répondu aux curieux qui l'entouraient dans le foyer que son action était fort simple, puisque cette femme était la sienne.

26. — Un cercle établi rue de Grammont depuis quelques

années n'avait pas pu obtenir d'autorisation légale. M. de Martignac la lui a donnée. Les jeux de hasard sont proscrits; on joue au billard, au trictrac, au piquet, au whist. Les cartes se payent douze francs aux parties à vingt francs la fiche, huit francs aux autres. Il y a un cabinet de lecture; les pamphlets nouveaux, les principaux journaux français et étrangers s'y trouvent. Sept commissaires régissent le cercle; ils sont élus par les cinq cents sociétaires, qui payent chacun cent cinquante francs par an. Pour être admis, la présentation par un membre est nécessaire; on est ballotté au scrutin; trois boules noires suffisent pour être rejeté. Les rafraîchissements sont donnés gratis en abondance. D'après le règlement, on ne doit pas parler politique; rien n'empêche chacun d'en parler dans son coin, et l'on ne s'en fait pas faute. On apprend là des nouvelles. Des pairs, des députés, des officiers généraux, des négociants, des banquiers font partie de ce cercle. Il y a une table de vingt couverts excellente. Le baron de Bausset m'avait invité. J'étais entre lui et le marquis de Castries, à la droite duquel étaient Scipion de Nicolaï, le baron de Saint-Aignan; nous étions tous gens de connaissance.

M. le vicomte Alfred de Vaudreuil, premier secrétaire d'ambassade à Londres, vient d'épouser Mlle Collot, fille du directeur de la Monnaie; elle est belle et spirituelle. M. de Vaudreuil a eu un avancement extraordinaire; le Roi le protège beaucoup. Sa mère, Mme de Vaudreuil, a de l'esprit, surtout de l'esprit d'intrigue; elle en fait un grand usage à la Cour et à la ville. Un jour, elle avait pris un grand air de tristesse aux Tuileries. Le Roi lui dit : « Qu'avez-vous donc, madame? — Sire, j'ai un de mes enfants en Portugal et l'autre à Compiègne. » Le Roi lui répondit : « Que voulez-vous que j'y fasse? Il faut bien qu'ils soient où ils exercent leurs emplois. »

Pozzo di Borgo racontait à ce sujet qu'un petit Esterhazy, fils d'un prince Esterhazy au service de France et réfugié en Russie au commencement de la Révolution, avait été admis dans les pages de l'impératrice Catherine. Celle-ci, le voyant triste, lui demanda plusieurs fois ce qu'il avait; il répondait

toujours : « C'est que mes parents sont si malheureux ! » Elle y fut prise deux ou trois fois ; puis, pensant qu'on avait dressé cet enfant à ce manège, à la quatrième fois, elle dit au gouverneur des pages de le faire fouetter pour lui apprendre à rapporter ce qui se passait à la maison.

31. — Le Roi et M. le Dauphin sont partis pour Metz, Strasbourg et le camp de Lunéville. Le capitaine des gardes, duc de Mouchy, dont le service finit ce soir, voulait faire le voyage ; le duc de Gramont devait le relever le 1er septembre. Comme il est malade, le Roi a désigné le prince de Solre pour le remplacer. Le duc de Mouchy a gagné à ses représentations d'accompagner le Roi jusqu'à Meaux, d'où il reviendra demain. La suite du Roi est moins nombreuse que l'année précédente, lors de son fort cher voyage à Saint-Omer. Le premier gentilhomme de la chambre, le duc Charles de Damas, et le prince de Solre, se plaignent d'avoir à eux deux une seule voiture pour leurs gens. Les ducs de Fitz-James et de Maillé suivent le Roi, comme premiers aides de camp.

3 septembre. — Paris est presque désert en cet instant ; beaucoup de gens sont à la campagne, aux eaux ou aux bains de mer de Dieppe, qui sont très à la mode depuis deux ans.

5. — Je suis parti de Paris pour me rendre à Moulins, à la session du conseil général de l'Allier.

16. — Après nous être occupés des affaires du département, de la construction du grand séminaire, des réparations à l'évêché, etc., nous avons terminé nos opérations ; si je n'ai pas obtenu tout le bien que j'aurais voulu, j'ai empêché du mal, et il y a eu amélioration, cette année, sur les conseils généraux précédents.

18. — J'ai dîné à Avrilly avec plusieurs membres du conseil général et l'abbé de Pons, notre évêque. Il nous a raconté, pendant le festin, qu'étant en émigration sur les bords du Pô, une pluie survint ; il mit ses habits à l'abri et se baigna ; il sortit du fleuve quand l'ondée fut passée. Il en conclut que Gribouille avait raison de se mettre dans l'eau de peur de se mouiller.

19. — J'ai pris la diligence, ce matin, à cinq heures, pour me rendre à Clermont. On va par trop lentement; nous avons mis quatorze heures pour faire vingt-quatre lieues; nous sommes arrivés à minuit à Sarliève, habitation de mon père et de ma belle-mère.

21. — J'ai été dîner à Clermont chez le général de Sainte-Suzanne, qui commande le département. En Russie, en 1812, il a été fait prisonnier à la Bérésina, avec le 29e d'infanterie légère, dont il était colonel. Il est pauvre et n'a pas pu marier, jusque-là, sa fille, fort belle et aimable personne (1).

J'ai annoncé au général la réduction du nombre des subdivisions, en ajoutant que je croyais que la sienne n'était pas comprise dans le travail. Il a repris d'un ton qui m'a touché : « Je suis à l'avance résigné à tout. »

23. — Le Roi est revenu à Saint-Cloud le 20 septembre, de retour de son voyage en Lorraine et en Alsace, dont il est fort content, et avec raison, car il y a été admirablement reçu. Si le ministère Villèle existait encore, cela n'eût pas été de même.

Le baron d'Aubier est venu déjeuner à Sarliève; il est fort leste, monte à cheval à quatre-vingts ans accomplis; on ne lui en donnerait pas soixante. Il est gentilhomme honoraire de la chambre du Roi; il était auparavant le doyen des gentilshommes ordinaires de Sa Majesté. Il a émigré et n'est rentré qu'en 1814 avec les princes. M. d'Aubier est aussi chambellan du roi de Prusse. Il tient beaucoup à mettre sur ses fracs bourgeois deux petits boutons en or, à côté de ceux de la taille, pour marquer la place de la clef. Ce fort digne homme fait tous les ans un voyage à Paris, pour paraître à la Cour, où il n'est pas sans crédit, quoique ses services et sa fidélité n'aient pas été récompensés comme ils auraient dû l'être. Il est entièrement aux ordres de la Cour; il serait de goût *ultra,* mais il a adopté la Charte, parce que c'est la volonté du Roi. Il a gardé toute l'apparence d'un homme d'avant la Révolution; son cheval est équipé comme à l'ancien manège de Versailles.

(1) Elle a épousé plus tard le lieutenant-colonel Duvivier. (*Note du maréchal.*)

26. — Il y a à Clermont une douzaine de réfugiés politiques piémontais et italiens, compromis dans la dernière révolution et faits prisonniers en Espagne en 1823; leur conduite est sage, ils ont assuré leur existence par leur travail. Le général Ansaldi est clerc de notaire à 50 francs par mois; M. Prina, capitaine au 3e régiment de chasseurs italiens sous le prince Eugène, chevalier de la Couronne de fer, donne des leçons d'italien, il se fait de cette manière 200 francs par an; il reçoit 200 francs de sa famille, puis il a 500 francs pour tenir les registres d'une papeterie. Il est du département du royaume italien « l'Algogna », redevenu Piémont en 1814. Cet officier a fait la campagne de Russie; il a été condamné par contumace, avec ses camarades, pour avoir pris part, avec le prince Albert, à la révolte pour établir une Constitution dans le Piémont.

28. — J'ai dîné à Clermont chez M. le baron Sers, fort aimable; madame sa femme est de plus fort belle. J'ai causé à ce festin avec le baron Reynaud, examinateur de l'École polytechnique et de l'École militaire. Il est convenu avec moi que plusieurs des élèves reçus ne savent pas l'orthographe; aussi beaucoup de sous-lieutenants l'ignorent; on leur apprend principalement à lever des plans.

Le prince de Talleyrand détestait Marie-Antoinette, qui l'avait longtemps empêché d'être évêque. La Reine avait acheté Saint-Cloud au commencement de la Révolution. Le prince de Talleyrand dit alors : « Il faudrait une loi pour permettre aux reines d'acquérir. » C'était afin d'en faire présenter une par M. de Calonne; M. de Talleyrand la fit rejeter. On prit je ne sais quel biais pour que la Reine conservât Saint-Cloud, sa vie durant.

Lors de la Restauration, en 1814, Mme la duchesse d'Angoulême fut mise en possession de Saint-Cloud, propriété de sa mère; un an après, Louis XVIII reprit ce château en vertu d'une ordonnance qui ne permettait pas aux reines de posséder sans la condition « de retour au Roi ». Le prince de Talleyrand étant ministre, avait rappelé à Louis XVIII cette décision.

Mme la Dauphine a, au petit séminaire de Versailles, cinquante pensionnaires qui ne se destinent pas à l'état ecclésiastique; cela lui coûte 50,000 francs par an; elle va souvent les visiter, ils ont un uniforme bleu avec le bouton de Mme la Dauphine, à laquelle le directeur du collège envoie tous les quinze jours les notes de chaque élève.

2 octobre. — Mon père m'a raconté que M. le duc de Choiseul, ministre sous Louis XV, allait, un jour, à Versailles, en chaise à porteurs de chez lui au château. Il fut suivi par un solliciteur qui, n'ayant pu obtenir audience, avait pris ce moyen de lui parler. M. de Choiseul l'apercevant baissa la glace et lui dit : « Monsieur, je regrette de n'avoir pas un strapontin à vous offrir. »

Pendant son exil à Chanteloup, M. de Choiseul déployait une telle magnificence qu'un maître d'hôtel partait chaque jour en cabriolet de poste pour Nantes, afin d'aller chercher du poisson. Un autre se rendait à Paris dans un équipage semblable : il est vrai que M. de Choiseul ne recevait environ que six semaines. Lorsqu'il fut rappelé à Paris sous Louis XVI, il avait un souper de cinquante à soixante personnes, cinq fois la semaine, pendant les trois mois que sa maison était ouverte; il avait de grosses pensions; la charge de colonel général des Suisses lui valait 400,000 francs par an, et lorsqu'on en traita avec lui, il eut une pension plus qu'équivalente. Le duc de Choiseul est mort insolvable; sa femme, qui était fort riche par elle-même, se retira dans un couvent, ne se réservant que 25,000 francs de rente, pour payer les dettes de son mari.

L'usage était qu'un ministre fût le porteur de la lettre de cachet qui exilait son collègue; ce fut M. de Saint-Florentin qui se présenta chez le duc de Choiseul. Celui-ci, le voyant venir et se doutant du but du message, après ses querelles avec Mme du Barry, lui dit, le sachant son ennemi : « Vous êtes sûrement bien fâché, monsieur, du message dont vous êtes chargé. »

Mon père, qui avait alors douze ans, fut étonné que son père et sa mère, fort dévots, tandis que M. de Choiseul l'était

fort peu et qui en disaient ordinairement du mal, fussent au désespoir; sa mère même lui dit : « Vous ne savez pas quel malheur c'est pour notre petite tribu. » Le fait est qu'on ne sait jamais si bien les qualités des gens en place que lorsqu'ils sont disgraciés.

Il y eut, le soir même, foule d'équipages à la porte du ministre disgracié; il fallait permission du Roi, chacun la demanda, au point même que les plus plats courtisans eux-mêmes n'osèrent pas ne pas faire comme les autres, et Versailles fut un moment désert pour Chanteloup.

On croyait qu'à l'avènement de Louis XVI, comme il avait négocié son mariage avec Marie-Antoinette, il reviendrait au pouvoir; mais le Roi se prononça contre, et il n'en fut plus question.

11. — Je suis revenu à Paris, de retour de Sarliève. Mme la Dauphine n'a pas bien traité, dans son dernier voyage, les partisans des Jésuites. On lui a remis les journaux à Bourbonne; elle a rejeté la *Gazette de France* en disant : « Je ne lis pas ce mauvais journal. »

16. — Le Roi a interdit l'entrée des Tuileries au cardinal de Clermont-Tonnerre, à cause de la lettre suivante qu'il a adressée au ministre de l'instruction publique:

« MONSEIGNEUR,

« La devise de ma famille, qui lui a été donnée par Calixte II, « en 1120, est celle-ci : *Etiam si omnes, ego non.* C'est aussi « celle de ma conscience. J'ai l'honneur d'être avec la respec- « tueuse considération qui est due au ministre du Roi

« A.-J., cardinal archevêque de Toulouse. »

Cela veut dire : Faites des lois, des ordonnances, des règlements, ayez une charte, un gouvernement représentatif, cela ne m'oblige à rien. Avec ma devise du pape Calixte II, donnée en 1120, je me moque en 1828 de votre charte, de vos lois, de vos ordonnances et de vos tribunaux.

M. le cardinal de Clermont-Tonnerre se promenant à Toulouse, tout le monde ôtait son chapeau, moins un individu qui a enfoncé le sien avec ses deux mains en criant : *Etiam si omnes, ego non.*

23. — Les ministres éprouvent fréquemment des difficultés de la part du Roi, car la Congrégation ne reste pas inactive dans les intrigues du Palais; ils ne peuvent arracher au Roi le renvoi du marquis de Vaulchier, directeur général des postes. Charles X est vieux; il se ploie difficilement aux nécessités du gouvernement. M. le Dauphin marche, en général, dans le sens du ministère. On cite un propos fâcheux de lui; il trouve que les libéraux exigent trop de concessions. On ne peut cependant pas se plaindre d'en avoir trop fait, puisque les instruments du système de Villèle sont tous en place. M. le Dauphin a beaucoup d'entêtement; il est à craindre qu'on ne lui persuade, lorsqu'il sera Roi, qu'il pourrait gouverner à la Bonaparte. Ceux de ses conseillers qui tiennent ces propos disent : « On ne peut rien faire avec la liberté de la presse; la seule bonne manière de gouverner la France est celle de Napoléon. » Ils oublient que c'est le despotisme qui a perdu ce grand homme, et que son génie même n'a pu le préserver de sa chute.

24. — Si nos troupes ne reviennent pas de Morée, on sera obligé d'en envoyer de nouvelles; elles souffrent beaucoup du soleil et de la pluie. On a jusque-là empêché le général Maison d'attaquer; il est fort en colère de cette situation prolongée à la belle étoile; les soldats tombent malades; deux capitaines sont morts; on n'a pas même une maison comme hôpital; les malades sont à bord d'un transport, car le bâtiment qui portait les baraques s'est échoué.

Le général Maison méprise les Grecs; il se loue des Égyptiens et d'Ibrahim, homme de caractère et d'esprit. Le pacha lui a dit : « Vous êtes de singulières gens, vous autres Français; vous avez été en Espagne faire des esclaves, vous venez en Grèce apporter la liberté. »

2 novembre. — La duchesse de Berry se trouve trop pauvre avec 1,500,000 francs de rente sur la liste civile, sans compter

les revenus de Rosny et de sa dot. Mesnard est toujours près d'elle; il n'est ni jeune, ni beau, et il a cinquante-neuf ans. Ce chérubin d'un nouveau genre est malade, ce qui afflige beaucoup la princesse.

M. le duc de Bordeaux a 600,000 francs de revenus; Mademoiselle, 400,000 francs. Ils payent à Mme la duchesse de Berry une pension exorbitante pour leur nourriture; elle la trouve trop faible. Mme la duchesse de Berry a consenti à rompre l'engagement avec le baron de Damas et la duchesse de Gontaut.

Le gouverneur du duc de Bordeaux a fait au quart de prix un abonnement avec un restaurateur de la rue de l'Université. Ce gâte-sauce lui faisait déjà faire aux Affaires étrangères une chère détestable. On jette la pierre au baron de Damas, qui s'est accordé à lui une table de douze couverts. M. le duc de Bordeaux, personnellement, ne vit pas de la cuisine du traiteur; il a une cuisinière. Mme la duchesse de Gontaut est servie par la Bouche du Roi. Sa Majesté a consenti à l'abonner pour la moitié du prix qu'exigeait la duchesse de Berry; elle s'est accordé seulement une table de quatre couverts, fort bien servie.

12. — La duchesse de Rohan, belle-sœur de ma belle-mère Castellane, est tombée dangereusement malade à sa terre de Beauvoir; on l'a ramenée à Paris; on craint une fièvre pernicieuse.

16. — Le Roi, ayant appris que la duchesse de Rohan était à toute extrémité, a demandé à la duchesse de Gontaut, mère de sa belle-fille la princesse de Léon, ce qui pourrait lui être agréable, disant qu'il voulait le faire. Mme de Gontaut a répondu qu'elle ne le savait pas et qu'elle allait le lui demander. « Je désire, a répondu Mme de Rohan, que mon fils cadet, Gérard de Chabot, sous-lieutenant au 6e de housards, soit gentilhomme honoraire de la chambre du Roi. » Sa Majesté le lui avait précédemment refusé. Le Roi a fait annoncer à Mme la duchesse de Rohan sa nomination.

20. — La duchesse de Rohan-Chabot, née Montmorency, est morte à Paris, à l'âge de cinquante-six ans. Mme de Rohan

avait de grandes qualités, tous ses défauts étaient à l'extérieur; sa difficulté à vivre provenait de sa première éducation. Elle était bonne parente, se disputait sans cesse avec ses amis, mais les défendait toujours en leur absence. Mme de Rohan avait de l'influence à la Cour et à la ville, où on la craignait assez. Si elle pensait quelque chose de désagréable d'une personne, elle n'hésitait pas à le lui dire en face, quelque liée qu'elle fût avec elle, sauf à prendre en arrière sa défense. C'était même là son genre d'amabilité. Elle n'en était pas moins bonne au fond et fort estimable. La perte de cette mienne tante m'afflige profondément. Elle était excellente pour moi. D'après le vœu de la duchesse de Rohan, exprimé dans son testament, son service se bornera à une messe basse; son corps sera porté à la Roche-Guyon, accompagné d'un seul prêtre. Nous avions quitté Paris pour aller à Reuil, Mme de Rohan éprouvant un mieux sensible; nous avons donc été bien étonnés de sa fin si prompte; mon excellente belle-mère se désole de n'être point restée.

24. — On avait, avant la Révolution, dans les grandes maisons, plus de laquais qu'actuellement; l'usage n'était pas de mettre les verres sur la table; les y poser, après avoir bu, était même une impolitesse; quand vous aviez soif, un domestique vous apportait un plateau sur lequel il y avait de l'eau, du vin et un verre.

Le père de la baronne Dubourg, M. de Montferrat, président du Parlement de Grenoble, dînait chez M. le chancelier; il avait amené avec lui un valet dauphinois fort gauche (1). Les autres laquais, lui voyant l'air niais, lui firent la leçon sur le service de la table; il écouta avec attention, promettant bien de suivre exactement les belles instructions de ses malicieux camarades. Ils lui dirent : « Dans les bonnes maisons de Paris, il est non seulement d'usage de servir à boire à son maître, mais encore il faut lui essuyer la bouche. » A peine M. de Montferrat eut-il avalé son premier verre de vin, que son

(1) Autrefois, chaque convive amenait avec lui son domestique, qui le servait à table et qui ensuite dînait avec les domestiques de la maison où son maître était invité.

laquais, à son grand étonnement, lui passa sa serviette sur le visage. Cela produisit un rire inextinguible dans toute l'assemblée.

26. — Nous revenons de Reuil à Paris.

27. — Le duc de Mortemart est arrivé à Paris, de retour de l'armée russe. M. Charles de La Ferronnays, revenu avec lui, a fait la campagne avec la division russe de chasseurs à cheval. Le duc de Mortemart est intéressant à entendre sur la campagne turco-russe.

Les volontaires français avec le duc de Mortemart, Charles de La Ferronnays, marquis de Crussol, La Rochejaquelein, Henri de Mortemart, Charles de Fitz-James, sous-lieutenants, se sont distingués : ils ont reçu une décoration de l'Empereur, et les trois premiers ont reçu, de plus, un sabre d'honneur.

10 décembre. — J'ai longuement causé avec le comte de Chabrol-Crousol, qui, comme tous les ministres passés, ne se console pas de ne plus être à la tête de son département. Je lui ai dit que s'il avait donné sa démission plus tôt, comme je le lui avais conseillé, il serait aujourd'hui président du conseil. Il m'a répliqué à cela que non, que le Roi et M. le Dauphin ne pardonnaient jamais de les quitter, qu'ils n'étaient pas arrivés à concevoir sous ce point de vue le gouvernement représentatif.

15. — M. le duc d'Orléans a fait construire au Palais-Royal, à la place des galeries de bois, de magnifiques galeries en pierre. Il y a une moitié de terminée; les boutiques sont charmantes. Ce passage est le plus large qui existe, il est couvert en vitraux convexes soutenus par de longues barres de fer; il n'est point entré de bois dans cette construction.

18. — On a parlé de la nomination de M. de La Ferronnays à la présidence du conseil, sans portefeuille. M. le baron Pasquier l'aurait remplacé comme ministre des affaires étrangères; cette nouvelle n'est pas vraie; c'est un bruit que font courir les amis de M. Pasquier, qui a un grand talent oratoire, mais qui n'inspirerait pas de confiance à la Chambre des députés, elle ne croit pas à la solidité de ses principes constitutionnels.

.e comte Bozon de Talleyrand-Périgord, un jour sa cour à Louis XVIII, eut devant Sa Majesté une de toux; étant sourd, il crut que Sa Majesté lui Sa Majesté lui demandait à ce moment comment me de Périgord; à quoi Bozon lui répondit avec arité que nous lui connaissons : « Sire, elle m'a até cette nuit. »

Le Roi ayant dit à Mme de X... en regardant sa coiffure : « Vous êtes coiffée à merveille; est-ce que tous ces cheveux-là sont à vous? » elle perdit la tête et répondit : « Sire, mon devant est à moi, mais mon derrière est faux. »

22. — Le baron Anselme de Rothschild a donné un grand concert. Des acteurs du théâtre des Italiens, la jolie Mme Malibran et des artistes amateurs y ont chanté. Rossini les accompagnait sur le piano avec un talent remarquable. Il dépêche la musique; ce à quoi un barbare comme moi, qui ne l'aime pas beaucoup, trouve un grand mérite.

23. — Les ministres poursuivent l'exécution des ordonnances sur les séminaires. Le Roi a maltraité l'archevêque de Paris à propos de son mandement, en lui disant : « Il est inouï que le clergé veuille borner l'étendue de la prérogative royale. Autrefois, les rois de France avaient trouvé appui dans le clergé gallican contre les prétentions ultramontaines; à présent, c'est tout le contraire. »

26. — Le Roi, par ordonnance du 24 décembre, a nommé lieutenant général le duc de Mortemart, en récompense de ses bons, longs et loyaux services. En qualité de son vieux compagnon de guerre, je m'en réjouis. Si on ne faisait d'avancement que dans ce goût-là, l'armée applaudirait et l'État s'en trouverait bien.

1829

Janvier. — Il y avait foule aux Tuileries pour faire sa cour au Roi. M. de La Ferronnays, ministre des affaires étrangères, qui a eu, il y a trois jours, une petite attaque d'apoplexie, et

qui est venu au Château en traînant une jambe, s'est trouvé mal dans le cabinet. Dupuytren l'a saigné.

3. — Le prince Tuflakin, défenseur des dames de théâtre en survivance du commandeur de Ferette, soutenait comme un diable, chez la princesse Bagration, que Mlle Sontag n'était pas accouchée, ces jours derniers, comme on le disait, et qu'elle gardait la chambre depuis trois mois à la suite d'une chute occasionnée par un noyau de pêche. Il donnait pour raison qu'il l'avait vue en robe de chambre chez elle. Il nous a ensuite fait la description de la chambre de M. Charles de Mornay, qui vit avec Mlle Mars, depuis cinq ans; il nous a dit que le portrait à l'huile de cette actrice était au milieu de son alcôve, mais que c'était celui de Mlle Mars à vingt ans. « *Oui,* a repris Pozzo di Borgo, *il est bien aise de la voir comme ils l'ont eue.* »

4. — M. de La Ferronnays s'est traîné chez le Roi; il a été aussi au mariage de son fils, qui épouse Mlle de Lagrange, fille du lieutenant général comte de Lagrange. Cet officier général a un garçon et trois filles : la duchesse d'Istrie, la marquise de Cadore et la vicomtesse de La Ferronnays; elles sont belles... Au concert qui a eu lieu chez lui pour le mariage, le ministre des affaires étrangères, ayant des convulsions à la bouche, a été obligé de s'en aller, soutenu par deux personnes.

On regarde comme un malheur pour l'État d'être obligé de remplacer M. de La Ferronnays, et l'on est fort embarrassé. MM. Hyde de Neuville, de Saint-Cricq, de Vatimesnil insistent pour qu'on nomme M. de Chateaubriand; le Roi et les autres ministres ne s'en soucient guère. Les amis de M. Pasquier travaillent pour lui, mais il a de grandes chances de non-succès. Son sobriquet d' « Inévitable » est en défaut. On en a parlé au conseil; le Roi a de la répulsion pour M. Pasquier; il a dit qu'il n'en veut pas, qu'il lui faut un homme amenant quelque chose avec lui, et que Pasquier n'a pas de véritable parti dans les Chambres, ce qui est vrai. Cependant si on insiste auprès du Roi, il cédera; cela lui arrive presque toujours quand on revient à la charge.

7. — Il y avait foule au Palais-Royal. M. le duc, Mme la duchesse et Mlle d'Orléans reçoivent le premier mercredi de chaque année. Les hommes sont en uniforme; les femmes sont très parées. On y parlait de la santé de M. de La Ferronnays, qui n'est pas bien, et de son remplacement par le duc de Mortemart, chose qui serait déjà faite si cet ambassadeur ne s'y refusait pas. On insiste pour le faire accepter.

Le ministre des affaires étrangères n'est pas encore nommé. Le Roi n'a pas voulu donner la charge de grand veneur à M. de La Ferronnays, alléguant qu'il l'a refusée au maréchal Oudinot, et qu'il ne compte pas pourvoir à cet emploi. Le général Girardin dirige bien ses chasses comme premier veneur; il ne veut pas, en conséquence, lui donner de supérieur.

12. — Le duc de Mortemart, touché des articles des journaux constitutionnels en sa faveur, a consenti à accepter le portefeuille des affaires étrangères, à la condition qu'il serait président du conseil et que M. le Dauphin laisserait le personnel de la guerre au ministre qui en a la responsabilité; il ne veut pas d'évêque au conseil, mais, en revanche, un ministre de la maison du Roi. M. le Dauphin et les ministres, qui voulaient l'entrée au conseil du duc de Mortemart, il y a quelques jours, ne s'en soucient plus depuis qu'ils voient sa popularité. Je l'ai bien vu en causant avec le ministre Saint-Cricq, qui m'a répondu qu'il n'avait été fait aucun choix, lorsque je lui ai dit que celui du duc de Mortemart était très bon.

14. — Il y a eu un grand conseil. Les ministres d'État et des conseillers d'État y ont été appelés pour la discussion de la loi municipale et départementale. On a remarqué que le baron Pasquier n'a pas été convoqué. On en a conclu que ses chances d'arriver au ministère sont petites.

Il y a eu hier soir un bal costumé chez Mme la duchesse de Berry, où il paraît qu'on s'est amusé. Le Roi a blâmé les quadrilles de femmes, sans hommes, de Mme la duchesse de Berry; il a dit que de son temps on les aurait huées. Mme la duchesse de Berry a mis elle-même à la porte un huissier du Roi qui, avec son habit brodé, s'était glissé parmi les dan-

seurs. La duchesse de Damas-Cruz, avec un casque de velours et une mentonnière qu'elle porte toujours, une espèce de cuirasse en satin blanc, était fort ridicule; c'était un véritable costume de pompier ou de pucelle d'Orléans.

16. — Le fils du duc de Dino, qui aura dix-huit ans au mois de mai prochain, va épouser Mlle Alix de Montmorency qui en aura vingt en décembre; elle est très grande, sa taille est remarquable. Le jeune marié voyage en ce moment avec son précepteur; on lui a écrit de revenir sur-le-champ.

Les ministres prétendent que le ministère des affaires étrangères n'a pas été offert au duc de Mortemart, ce qui n'a pas empêché le Roi de le pousser vivement encore, hier soir, à accepter ce poste. A la suite de cette conversation, il a demandé au Roi son audience de congé. Sa Majesté lui a répondu : « Vous êtes bien pressé! » Le duc de Mortemart sait que le Roi se propose de revenir à la charge sous deux ou trois jours.

Causant avec le duc de Mortemart en tête-à-tête, il m'a demandé comment j'arrangerais un ministère en conservant Martignac, Roy et Portalis. Je lui ai répondu : « Je garderais Hyde de Neuville et Vatimesnil, qui marchent constitutionnellement, je mettrais Chabrol-Crousol à la maison du Roi, Casimir Périer au commerce et Sébastiani à la guerre. »

17. — M. de Saint-Cricq a été chez M. Pasquier pour lui proposer les affaires étrangères; c'était une démarche concertée avec ses collègues, mais non avec le Roi. M. Pasquier a écrit au garde des sceaux, Portalis, une lettre dans laquelle il lui parle de ses conditions pour entrer dans le ministère. Il dit qu'il faut marcher constitutionnellement, que l'opinion de la France est celle du centre gauche de la Chambre. M. Portalis a porté cette lettre au Roi. Sa Majesté en a paru fort choquée, disant : « Je ne pense pas, je n'ai pas pensé à faire M. Pasquier ministre. » Le vœu du Roi serait de nommer le prince de Polignac.

18. — Le duc de Mortemart a demandé de nouveau au Roi son audience de congé. Sa Majesté lui a répondu d'attendre encore, que cela ne serait pas long.

Le duc de Rohan, archevêque de Besançon, a été sacré par M. de Quélen, archevêque de Paris, assisté de M. de Villèle, archevêque de Bourges, et de l'archevêque de Tours. La cérémonie a été magnifique; on avait poussé le soin jusqu'à mettre des tapis sur les gradins destinés aux spectateurs à billets. Le duc de Rohan a une mitre superbe couverte de pierres de couleur; ses ornements sont magnifiques; il a une fort bonne tournure.

L'archevêque de Paris officie parfaitement, les cardinaux Isoard, de Croy et Latil ont été suffisamment parfumés; tout le clergé, dans ces cérémonies, se rend respectivement des honneurs à l'infini.

19. — Le duc de Luxembourg, capitaine des gardes du corps de service, a eu le pouce emporté à la chasse du Roi, son fusil ayant éclaté. Ces accidents de chasse se reproduisent sans cesse. M. de Luxembourg, en bon courtisan, a dit sur-le-champ au Roi : « Sire, je suis fâché de troubler vos plaisirs. »

21. — Le Roi a fait écrire à M. de Polignac ainsi qu'à M. Ravez d'arriver. Sa Majesté voudrait les porter au ministère; mais ces choix étant diamétralement opposés à l'opinion nationale, ils ne pourraient y tenir; ils auraient une minorité assurée dans la Chambre des députés. Ils n'auraient pas la ressource de casser la Chambre, car de nouvelles élections leur seraient défavorables. C'est ce que je disais au congréganiste, général de la Restauration, Berthier de Sauvigny, qui a parié avec moi vingt francs que M. Roy resterait au ministère, si le prince de Polignac y entrait. Je suis très tranquille sur le sort de mon pari; si le cas arrivait, M. Roy donnerait sa démission, mais il y a tout lieu de croire que le pari sera nul.

M. le Dauphin, effrayé, on ne sait pourquoi, des dernières élections, est devenu ultra; la bêtise, il est vrai, fait le fond de son caractère. M. de Martignac s'est opposé au choix de M. de Polignac, comme étant de nature à alarmer la France. M. le Dauphin a repris : « Vous voulez donc contester au Roi le droit de choisir un ministre? — Loin de là, a répondu M. de Martignac. Sa Majesté sera dans l'obligation d'en nommer

neuf. » MM. de Portalis et de Martignac ont autorisé l'article du *Constitutionnel* qui annonce leur intention de donner leur démission, si M. de Polignac entre au ministère.

22. — Le prince de Polignac est arrivé de Londres et s'est rendu sur-le-champ chez le Roi; on assure qu'il s'en ira comme il est venu. Sa Majesté en a donné sa parole aux ministres; elle reconnaît l'impossibilité de satisfaire en ce moment son désir de mettre à la tête du ministère cet ambassadeur. M. de Polignac possède, à Londres, la réputation d'être un homme fort poli, mais un médiocre diplomate; en France, il a celle d'être un des chefs de la Congrégation.

Mon père a tous les ans une audience du Roi, avant la session. Tout en étant fort aimable pour lui, Sa Majesté avait l'air très préoccupé; elle ne lui a pas parlé des affaires politiques comme elle le faisait ordinairement; le Roi est très embarrassé et très indécis.

Il y avait foule chez le ministre des finances Roy; le bruit courait que le duc de Mortemart acceptait le ministère. Si le fait est vrai, le « Conseil de la guerre », qui donne de l'inquiétude à l'armée et qui est sans aucune utilité, puisqu'il n'a fait autre chose que de changer les parements et les collets de l'infanterie, serait alors immédiatement dissous. Sa création date d'un an, et il a coûté fort cher comme appointements; il s'occupe d'une grande organisation qui met en question toutes les existences des militaires, même celle des régiments. Cela produit un mauvais effet, que de véritables améliorations ne pourraient compenser.

23. — Le comte de Bruges, favori du roi Charles X avant son avènement, n'a plus joui d'aucun crédit du moment que Sa Majesté est montée sur le trône, et c'est ce qu'on s'explique difficilement. Il n'a pas même été nommé pair dans la grande fournée. Il n'est pas de la Congrégation, mais il professe des principes royalistes exagérés; il voit le pays agité, et il dit qu'on ne peut sauver la royauté que par un coup d'État. Un parti est bien bas lorsqu'il en est là. Les nullités royalistes doivent vouloir de l'absolutisme, parce qu'il ne faut ni talents, ni lumières pour en profiter, mais seulement de la faveur.

J'ai observé au comte de Bruges qu'on ne pouvait pas marcher sans la Charte; il en est convenu, en ajoutant qu'il fallait l'interpréter dans l'intérêt de la puissance du souverain, autrement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. Je lui ai répondu que certainement on voulait en France des Bourbons, mais avec la Charte, et qu'on se passerait plutôt d'eux que d'elle. Je lui ai dit que, si M. le prince de Polignac arrivait au pouvoir avec un ministère aristocratique révolutionnaire, rien ne pourrait être plus malheureux pour la dynastie régnante.

24. — Le Roi a fait venir le duc de Mortemart, pour le presser de nouveau d'accepter le ministère. Celui-ci a refusé, ajoutant qu'il était prêt à aller à Alger ou ailleurs se faire tuer pour son service. Le soir, M. de Rayneval lui ayant écrit qu'ayant la goutte, il le priait de passer chez lui, il y a trouvé le prince de Polignac. Cet ambassadeur l'a engagé fortement de la part du Roi à prendre la présidence du conseil. La conversation a duré trois heures; après quoi, le duc de Mortemart est rentré chez lui. J'y étais à onze heures du soir quand on est venu lui annoncer le prince de Polignac. Il venait encore de la part du Roi le solliciter de nouveau. Il est assez singulier que ce soit là le messager choisi par Sa Majesté, car le prince de Polignac meurt d'envie d'être ministre des affaires étrangères; aussi le duc de Mortemart lui a dit : « Que ne vous « prend-on? Les journaux, il est vrai, vous déchirent; vous « serez meilleur qu'on ne pense, et ils applaudiront au bien « qu'ils n'attendent pas de vous. Ils s'impatienteraient plutôt « contre moi qu'ils prônent, si j'étais dans l'impossibilité de « faire tout ce qu'ils espèrent. »

On n'a offert au duc de Mortemart que d'entrer au ministère, sans conditions.

25. — Bal d'enfants costumé chez Mme la duchesse de Berry, de quatre à neuf heures du soir. Un petit de Poy, en Cosaque de la garde russe, filleul de Mme la duchesse de Berry, a fait effet. La princesse Clémentine d'Orléans, avec de la poudre, des paniers, et le prince de Joinville, son frère, avec un habit habillé du règne de Louis XV, étaient bien; le duc de Bordeaux, en chevalier jaune, très laid; Mademoiselle,

en Napolitaine, fort gentille, la duchesse de Gontaut l'élève très bien. Le Roi et les princes sont venus à ce bal. Cette petite fête a été charmante.

Mme la duchesse de Berry était furieuse contre le ministre des finances, de ce qu'il donnait un bal ce jour-là; M. Roy s'était entêté à ne pas le remettre. Son bal était fort beau; il y avait deux mille personnes; on a soupé, toute la nuit, à un immense buffet. Plusieurs groupes de pairs et de députés s'entretenaient vivement à ce bal de l'événement politique du jour. Le conseil a produit, au lieu d'un ministre des affaires étrangères, un sous-secrétaire d'État de la justice, M. Bourdeau, qui doit faire le travail de ce ministère pour laisser à M. Portalis le loisir de gérer les affaires étrangères. Les membres des deux Chambres se prononçaient hautement contre cette mesure. Les ministres en sont honteux; ils disent au parti Agier : « Nous prenons ce moyen afin d'arriver à avoir M. de Chateaubriand pour collègue. » Ils en ont plus de peur que d'envie, car s'ils avaient eu réellement ce désir, le Roi aurait fini par y consentir.

J'exprimais à M. Étienne combien le duc de Mortemart était touché par la manière dont il en parlait dans ses articles du *Constitutionnel*. Il m'a répondu : « Je ne le connais pas personnellement; ce qui a commencé à m'en donner bonne idée, c'est sa réponse au Roi, sous le ministère Villèle. Lorsque Sa Majesté se plaignit de ce qu'il formait une réunion de pairs, pour délibérer sur les moyens d'opposition les plus efficaces à employer contre ce ministère : « J'ai toujours, dit-il, un « grand bonheur à être agréable à Votre Majesté, mais mon « premier devoir est de la bien servir. »

26. — Le duc de Mortemart a été, depuis son retour de Russie, plusieurs fois à la chasse dans la voiture du Roi avec M. le Dauphin : ce prince est toujours occupé de savoir les noms, faits et gestes des valets de pied. Il était très intrigué, un jour, parce qu'il ignorait le nom d'un de ceux de la seconde voiture de suite. Il en appela un à la portière pour s'en informer. Le Roi impatienté lui dit : « Mais comment vous occupez-vous toujours de ces choses-là? Moi, je sais seu-

lement dans tous mes gens le nom de deux de mes cochers, parce qu'ils sont frères. »

M. le Dauphin n'a pas fait au duc de Mortemart la moindre question sur la Russie, sur la dernière campagne, sur les troupes russes et turques.

27. — Séance royale pour l'ouverture des Chambres. Le discours du Roi a été long et peu significatif.

Il y a eu un bal costumé nombreux chez Mme la duchesse de Berry. La duchesse de Berry conduisait un quadrille persan; les dames étaient richement vêtues. Les cheveux de cette princesse étaient très mal arrangés; elle n'avait pas de corset, et elle était la seule ayant la robe fendue jusqu'au genou. Dans ce costume, elle était assise, les jambes ouvertes, les pieds en dedans, et cela produisait un curieux effet. Les figurantes étaient bien choisies : la beauté de Mlle de Beauvilliers, l'agrément de la duchesse de Noailles, ont été remarqués; la fête a été en tout fort belle.

8 février. — Le duc de Mortemart a pris son audience de congé du Roi; il repart pour Pétersbourg.

CHAPITRE X

Bal chez le baron Hyde de Neuville, chez la duchesse de Gontaut. — Dîner chez le duc de Plaisance, avec d'anciens officiers de la maison de l'Empereur. — Le chevalier de Vallarino. — Mariage du duc de Duras avec Mme de Dia Santos. — Aventure de Mlle Héliane de Luxembourg. — Correspondance du prince de Polignac avec le Roi. — On nomme le duc de Laval ministre des affaires étrangères; il refuse et fait bien. — Je suis nommé inspecteur de la cavalerie du 6e arrondissement. — Anecdotes sur M. Portalis, ministre des cultes sous Napoléon Ier. — Dîner à Saint-Ouen chez le baron Ternaux. — Je me rends aux bains de Dieppe, mis à la mode par la duchesse de Berry. — La comtesse Appony et sa fille. — Je pars le 15 juillet 1829 pour mon inspection; je vois à Joigny le 3e de housards, à Nevers le 17e de chasseurs à cheval. — Dîner chez le baron de Talleyrand. — Avènement du ministère Polignac. — Opinion du marquis de Sémonville à ce sujet. — Je vois à Bressolles M. de Rigny, qui a refusé le ministère de la marine. — Lettre du duc de Dalberg. — Séjour à Lyon. — Articles stupides de journaux sur mes reconnaissances. — Mon passage à Béziers en même temps que l'infant don Francisco de Paula. — Son curieux équipage. — Inspection du 16e de chasseurs à Carcassonne. — Passage de Leurs Majestés le roi et la reine de Naples à Béziers avec la duchesse de Berry. — Le sous-préfet Villeneuve et son déjeuner. — Mme la duchesse de Berry s'arrête à Béziers à son retour; elle nous donne à déjeuner. — Peu d'enthousiasme de la population. — Séjour à Tarascon. — Je vais à Marseille voir mon oncle, le vicomte de Castellane. — Je rentre à Paris le 15 janvier 1830.

14 février. — A cause de l'anniversaire de M. le duc de Berry, il n'y a eu de bal ni le 13, ni le 14 février.

Henri III, tragédie d'un nouveau genre de M. Alexandre Dumas, a un énorme succès au Théâtre-Français. Mlle Mars joue à merveille le rôle de la duchesse de Guise. Cela va ramener la foule à ce théâtre depuis longtemps désert.

17. — J'ai été voir la marquise de Loulé; il n'y avait chez elle que son mari et le comte et la comtesse de Villaflor. Nous avons joué à l'écarté. La marquise de Loulé est fort spirituelle. Je ne sais pas comment, par distraction. à propos

de l'avancement extraordinaire du lieutenant général duc de Guiche, j'ai dit que les princes aimaient toujours leurs écuyers, parce qu'ils avaient soin de bien faire dresser leurs chevaux, dont ils avaient généralement peur. Je ne pensais plus qu'elle était princesse et qu'elle avait épousé le grand écuyer de Portugal. Le comte de Villaflor, voulant arranger la chose, a dit que c'était plutôt parce qu'ils les voyaient souvent. La marquise de Loulé a repris : « Je ne suis plus princesse et je fais comme les autres, je dis du mal des princes. »

20. — Bal chez le baron Hyde de Neuville, ministre de la marine. Il était fort beau. La fête eût été complète s'il y avait eu un souper. Les souffrances de Mme Hyde de Neuville ne lui permettent pas de veiller, et servent de prétexte pour ne pas donner de festin. La véritable raison, c'est qu'avec 120,000 francs, nos ministres sont trop peu payés, car le baron Hyde de Neuville est fort généreux.

25. — Le contrat de mariage de Louis de Périgord et de Mlle de Montmorency a été signé. Le prince de Talleyrand a obtenu pour lui le titre de duc de Valençay, terre considérable qu'il lui assure.

26. — Le mariage a été célébré par M. de Quélen, archevêque de Paris, qui a fait l'éloge de son prédécesseur le cardinal de Talleyrand-Périgord.

Le prince de Chalais étant mort, son fils prend le titre de duc de Périgord, et le fils de ce dernier, celui de prince de Chalais.

2 mars. — Le comte de Boissy passe pour être ici l'agent de M. de Chateaubriand près du ministère; c'est lui qui a réclamé auprès de M. de La Ferronnays de l'argent pour M. de Chateaubriand; je sais de science certaine qu'il en a reçu beaucoup sur les fonds secrets des affaires étrangères.

Le jour même où M. de La Ferronnays a eu son attaque, M. de Boissy est arrivé chez le garde des sceaux Portalis, lui annonçant qu'il était chargé par M. de Chateaubriand de dire que celui-ci accepterait le ministère des affaires étrangères, comme on voudrait et avec qui on voudrait.

Il paraît que M. de Chateaubriand ne compte pas revenir de Rome quant à présent, car il l'a écrit à Mme Lafont, femme du fameux violoniste, avec laquelle il est en correspondance intime. Sous son ministère, il écrivait tous les matins à Mme Hamelin sur les affaires publiques.

La comtesse Alfred de Vaudreuil, bien fière d'avoir maintenant des armes, s'est arrangé une large ceinture en or, avec une grande plaque aux armes des Vaudreuil au milieu. Mme de Vaudreuil s'est fait faire aussi deux bracelets dans le même goût. Elle crie sans cesse à son mari, d'un bout du salon à l'autre : « Alfred, comte de Vaudreuil », et elle achève la phrase par des « tu ». Mme de Vaudreuil raconte à ses anciennes amies qu'*allant à la cour*, elle ne peut les voir de la semaine.

3. — Mme la duchesse de Gontaut a donné hier un grand bal. Le Roi n'y est pas venu, quoiqu'il eût lieu aux Tuileries, dans l'appartement de Mademoiselle, car les invitations étaient au nom de Mme la gouvernante, et le Roi ne va pas chez les particuliers. La famille d'Orléans y était. Il y avait un quadrille magnifique de la cour de François II; les costumes de cette époque sont très seyants pour les hommes. M. de Mesnard n'était pas beau en amiral de Coligny.

Mme la duchesse de Berry était effroyable en Marie Stuart; elle avait ses cheveux crêpés de façon à ressembler à une quenouille garnie de filasse. M. de Forestier, en officier suisse de cette époque, était, sinon le plus richement, du moins le mieux vêtu du bal. La duchesse de Caylus, en Diane de Poitiers, était très belle; la comtesse de Balleroy, en princesse de Clèves, la baronne de Livois, en marquise de Mayenne, se faisaient remarquer. La jolie Mlle de Béarn et Mlle Acton étaient de charmantes filles d'honneur. Ce quadrille de quatre-vingt-seize personnes couvertes de pierreries a été vraiment remarquable.

Le duc de Caraman, qui arrive de Vienne, a trouvé beaucoup de ressemblance à mon fils avec le duc de Reichstadt.

J'ai été ce soir à un fort joli bal chez le duc de Praslin; je suis arrivé à une heure du matin chez le baron de Vertpré,

riche propriétaire de la Nièvre, qui avait donné un concert où étaient Mme Malibran et autres actrices, qui ont ensuite dansé avec la société, ce qui fait que beaucoup de femmes sont parties au moment où le bal a commencé. Le général Sparre y était avec sa femme, Mlle Naldi, de l'Opéra-Bouffe, le vicomte de La Ferté avec sa femme, Mlle Leclerc, autre actrice; Mlle Montessu, danseuse de l'Opéra, était fort jolie en Suissesse; beaucoup de ces dames étaient costumées. Il y avait beaucoup d'étrangers et quelques femmes de bonne compagnie au milieu de tout cela. Cet assortiment singulier était assez divertissant.

6. — Le duc Charles de Damas, premier gentilhomme de la chambre du Roi, est mort; il avait soixante-douze ans; c'était un courtisan aimable et poli qui n'avait à la Chambre des pairs d'autre opinion que celle des ministres en exercice, quoiqu'il tînt au parti ultra; c'était un homme d'un commerce facile; il est généralement regretté.

7. — J'ai dîné chez le lieutenant général duc de Plaisance, autrefois aide de camp de l'Empereur, maintenant pair de France. Il y avait à ce dîner trois autres aides de camp de Napoléon : le lieutenant général Reille, actuellement pair; le lieutenant général comte de Lobau, député; le lieutenant général comte de Flahaut, qui n'est plus rien, et le grand maréchal du palais Bertrand. Quatre chambellans de l'Empereur étaient assis l'un à côté de l'autre : le marquis d'Angosse, les comtes de Rambuteau, de Marmier, de Thiars, qui sont maintenant députés du centre et du côté gauche. Le comte de Canouville, maréchal des logis du palais; le baron de Saint-Aignan, écuyer de l'Empereur, député du côté gauche; le lieutenant général Belliard, pair, ancien chef d'état-major du roi de Naples, à la Grande Armée, étaient aussi de ce dîner. Ayant été moi-même plusieurs années à l'état-major de l'Empereur, nous aurions pu nous croire sous le régime impérial. On aurait, en 1820, pris cette réunion pour une conspiration : nous avons seulement causé de nos vieilles guerres, des disputes du prince Murat et du maréchal Davout. On a dit beaucoup de mal de ce dernier, tout en louant l'ordre qu'il

mettait lui-même dans son armée. Elle n'en était pas moins pour cela à charge aux pays où elle était. Un des aides de camp de l'Empereur citait un propos du maréchal Davout à cet égard : « Dans les autres corps d'armée, on laisse tout prendre, et il reste toujours quelque chose; les colonels et les officiers trouvent des femmes et finissent par ménager les habitants; mais moi, avec mon ordre, il ne reste rien après mon passage. » Le neveu du duc de Plaisance, fils de son frère, Alexandre Lebrun, tué en Russie, et M. de Saint-Hilaire, jeune homme de lettres, complétaient l'assemblée.

8. — Le Roi jouant au whist chez Mme la duchesse de Berry avec le prince de Talleyrand, le grondait vivement d'un coup; M. de Talleyrand élevait en l'air ses deux bras ouverts. Sa Majesté s'écria alors : « Vous avez beau faire votre *Dominus vobiscum.* » Puis le Roi, se rappelant que le prince avait été évêque, fut plus embarrassé que M. de Talleyrand lui-même.

9. — Le chevalier de Vallarino, cet Espagnol qui a donné deux bals cet hiver, a fait la joie de la soirée que donnait M. Bonfil. Sa figure souriante est effroyable; il a plus de soixante ans, une grande abondance de cheveux teints du plus beau noir; il a toujours de gros diamants pour boutons de chemise; il se croit charmant. Quand il danse, il lève son pied droit d'une manière tout à fait comique; il saisit toujours son gilet avec ses deux mains, apparemment de peur qu'il ne lui échappe. Il prend toujours les plus jolies femmes quand il se livre à cet exercice. Il avait choisi Mme du Halley; il était tout fier de sa danseuse et m'a raconté qu'il avait pris son nom pour l'inviter à ses soirées. Je l'ai prévenu qu'il n'aurait personne, s'il ne changeait pas sa liste.

Il y a une expression espagnole pour dire qu'on a trouvé chez lui quelqu'un à qui l'on faisait visite, qui est : « J'ai été favorisé », traduite mot à mot. Le chevalier de Vallarino avait été reçu chez Mme la marquise de Bartillat et la duchesse d'Istrie. Étant à table chez l'ambassadeur d'Espagne, il dit : « J'ai eu aujourd'hui les faveurs de deux dames françaises : la marquise de Bartillat et la duchesse d'Istrie. »

Dansant dans un bal où il n'y avait pas de place, il s'en plaignait à sa danseuse en lui disant : « Je fais tout « sous moi. »

11. — Le Roi a nommé en remplacement du duc Charles de Damas, premier gentilhomme de la chambre, le duc de Maillé qui remplissait près de sa personne les mêmes fonctions avant son avènement au trône. Le duc de Maillé, de commerce agréable, honnête homme, très poli, réussit dans son nouveau poste. Je le connais depuis bien des années; j'ai toujours eu à me louer de lui.

15. — Le duc de Maillé est mécontent de ce qu'on lui ôte le gouvernement de Compiègne pour le donner au chevalier de Lasalle.

Il existe à la Cour un certain cercle de personnes n'ayant pas rendu de services à l'État et promptes à tout demander; du reste, elles sont seules à obtenir. Si une grâce de la Cour est accordée à un homme qui la mérite par ses services et qui n'appartient pas à leur coterie, elles crient au scandale.

Le chevalier de Lasalle, aide de camp du Roi, est entré au service de la France à la Restauration. Il est impolitique de la part du Roi de donner exclusivement aux émigrés les faveurs de la Cour, une portion des gouvernements de châteaux devrait être accordée aux officiers généraux de l'armée. Le chevalier de Lasalle n'est du reste pas content; car, sur les 15,000 francs d'appointements de son gouvernement, il en touchera seulement 6,000, la vie durant de la vicomtesse de Laval, qui a un brevet de retenue de 9,000 francs sur cet ancien gouvernement de son fils, le duc Mathieu de Montmorency, mort, en vérité, trop riche pour avoir laissé sa mère en position d'en avoir besoin. La duchesse Mathieu de Montmorency a une fortune immense; on ne conçoit pas, avec sa haute dévotion, qu'il ne lui soit pas venu en tête de mettre sa belle-mère en état de se passer de ce bienfait du Roi.

16. — J'ai été à un raout donné par la baronne Delmar, connue autrefois sous le nom de miss Rumbold; elle est femme du juif, baron Delmar, personnage de soixante ans,

fort riche; elle fait parfaitement les honneurs de ses raouts (1).

Bal chez une Anglaise, Mme Cochrane, qui a une fille charmante. M. Vallarino a dansé; il y avait à la même contredanse un baron Dillon, de soixante ans, encore plus ridicule que lui; il faisait des petits pas et se donnait des grâces en tenant les bras fort raides. Toute l'assemblée pouffait de rire.

18. — La crise ministérielle causée par la maladie de M. de La Ferronnays se fait sentir; les puissances deviennent insolentes et exigeantes.

25. — On recommence à parler de l'expédition d'Alger; on dit que le général Bourmont la commandera.

29. — Il y a eu jeu à la Cour; il y en a trois par an, pendant le carême. Tous les gens présentés y passent successivement; le Roi fait d'abord le tour pour parler à toutes les femmes et à la plupart des hommes; il fait ensuite une partie de whist, devant laquelle toutes les femmes viennent faire la révérence.

30. — C'était le dernier concert du marquis de Sémonville; la fameuse Mme Malibran y chantait; on lui donne 300 francs pour cela, et souvent elle fait deux concerts dans une soirée. Le marquis de Sémonville avait d'autres virtuoses.

1er avril. — Le vicomte de Martignac a fait un très beau discours sur la loi départemeutale. Tout le monde est d'accord sur son talent, mais il n'en est pas moins certain, malgré tous les compliments qu'il a reçus des députés à sa soirée, où il y avait foule, que la loi ne passera pas telle que le ministère la voulait.

5. — Le mariage du duc de Duras est le sujet de toutes les conversations; il a cinquante-neuf ans, et il épouse Mme de Dia Santos, bourgeoise suisse, veuve d'un négociant portugais; elle possède quarante-trois ans et 80,000 francs de rente. Il a chargé son ami le marquis Olivier de Vérac de prévenir ses filles, la comtesse de La Rochejaquelein et la

(1) Ce salon fut, sous Louis-Philippe, l'un des centres de l'opposition légitimiste. Après la mort de Charles X, on n'eût pas osé s'y présenter sans être en grand deuil.

duchesse de Rauzan. Elles en sont péniblement affectées. Il est curieux de voir le duc de Duras, le plus orgueilleux des hommes, contracter une pareille alliance.

J'ai dîné chez M. de Mézy avec plusieurs gens d'esprit : M. le comte Beugnot, qui raconte à merveille, le baron Lepelletier d'Aulnay, le marquis de Cordoue, député, le chevalier de Panat. Ce dernier nous a appris que le duc de Rovigo et tous les autres ministres de la police, jusqu'à M. Decazes, ont touché 1,000 francs par jour sur la ferme des jeux. Lors du renouvellement de la ferme, on offrit à M. Decazes 2 millions et 15,000 francs de rente pour Mme Princeteau, sa sœur. Ce ministre refusa tout avec une grande délicatesse, disant que c'était une saloperie. Le chevalier de Panat tient ce fait de la personne qui a offert cet argent à M. Decazes.

10. — M. Wilfrid de La Rochefoucauld, fils du comte Alexandre, épouse Mlle Lhuillier, fille d'un artiste vétérinaire de la rue de Bourbon; c'est elle qui fait le mauvais mariage. Néanmoins le duc de Mouchy regrette, à cette occasion, la suppression des lettres de cachet, ce qui ne permet plus d'empêcher qu'un La Rochefoucauld épouse la fille d'un maréchal ferrant.

Le duc de Duras s'est marié à la municipalité avec Mme de Dia Santos; il était si pressé de voir son sort irrévocablement lié au sien, qu'il n'a pu attendre après Pâques, époque à laquelle sera célébré le mariage religieux.

11. — Mlle Héliane de Luxembourg, possédant quarante ans et une figure de l'autre monde, vient enfin de faire une passion dans celui-ci. Un chantre de Saint-Thomas d'Aquin en est tombé amoureux. Ayant été renvoyé, il a écrit à Mlle de Luxembourg : « Je viens de perdre ma place de chantre, à cause de mon amour pour vous; vous n'êtes, il est vrai, ni jeune, ni jolie, mais en vous voyant si pieuse à l'église, je me suis accoutumé à votre visage. J'ai pensé qu'en épousant Mlle de Luxembourg je pourrais arriver à être député; j'ai une belle voix, et cela mène à tout. »

12. — La baronne de Crussol est morte; elle avait soixante-dix ans; elle vivait depuis bien des années avec le chevalier

de Blair, conseiller d'État. Cette liaison était tellement sanctifiée par le temps, qu'on trouvait ridicule qu'il restât un moment dans les antichambres, pour ne pas entrer dans les salons en même temps qu'elle. Sa nièce, Mlle de Faudoas, a épousé le comte de Pons de Villeneuve.

14. — Le prince de Polignac, notre ambassadeur à Londres, correspond avec le Roi. Il exécute peu les ordres de M. Portalis, ministre des affaires étrangères par intérim. Le prince de Polignac est une bête; cette qualité-là ne se perd dans aucune occasion. Il n'y a que sous un gouvernement sans force qu'un ambassadeur peut tenir une pareille conduite.

16. — Le comte de Chabrol m'a raconté qu'il tient du maréchal Soult qu'à l'époque du traité de Tilsitt, il intercepta une correspondance dans l'armée russe, qui prouvait l'existence de la conspiration qui a éclaté à l'époque de l'avènement de l'empereur Nicolas. Il remit ces pièces à l'empereur Napoléon, qui, après la signature du traité de paix, les donna à l'empereur Alexandre. Celui-ci remercia beaucoup le maréchal Soult, disant qu'il était prévenu et que cela lui causait une grande inquiétude.

17. — Longchamps n'a été troublé que par quelques gouttes de pluie; il n'y avait pas d'équipages remarquables; quelques voitures à quatre chevaux. Ce qu'il y avait de mieux était une nouvelle diligence de commerce qui va s'établir; les paquets sont placés sous la caisse, au lieu d'être dessus, ce qui offrira plus de sûreté.

23. — Après avoir eu beaucoup de peine, on a trouvé enfin un ministre des affaires étrangères, et l'on a appris avec étonnement que le choix était tombé sur le duc de Laval, notre ambassadeur à Vienne. Il a de l'esprit, mais aucune consistance; il apportera dans les affaires, pour tout potage, ses distractions; il est bègue, un peu sourd et aveugle. Sa vue est basse au point de ne pas lui permettre de lire un papier à la tribune. Les ministres criaient sur les toits depuis huit jours : « Il nous faut un grand nom. » (Sous ce rapport, le duc de Laval-Montmorency ne laisse rien à désirer.) On a envoyé au duc de Laval un courrier, il y a quelques jours;

on compte que demain le télégraphe de Strasbourg fera connaître son acceptation.

25. — Le *Moniteur* du 25 contient la nomination du duc de Laval. Une des raisons qui ont décidé ce choix est celle qui a été donnée au conseil par Hyde de Neuville. Il a dit que M. de Chateaubriand, ambassadeur à Rome, n'obéirait à aucun des candidats proposés, excepté peut-être à un Montmorency. On disait à un ministre, dans le cabinet du Roi : « Vous n'avez sûrement pas fait la lourde sottise de nommer le duc de Laval, sans être sûr de son acceptation? — C'est pourtant comme cela », a repris M. de Vatimesnil. On a observé à un autre ministre qu'ils avaient besoin d'atteler un cheval à leur carrosse, et qu'au lieu de cela, ils avaient mis un paquet dans la voiture.

28. — Les petits bals de la comtesse de Cossé, aux Tuileries, sont des réunions choisies, honorées de la présence de la duchesse de Berry; ils sont exclusivement réservés à l'habit céleste des gentilshommes honoraires, ou tout au moins à celui giroflée des maîtres d'hôtel, dont M. de Cossé est le chef.

30. — L'ambassadeur d'Angleterre, lord Stuart, a donné un beau bal pour la fête de son souverain; les hommes étaient en uniforme ou en habit habillé, les femmes très parées. Le petit Menou avait un habit couleur d'eau parsemé de paillettes; quelques toques de vieilles Anglaises, surmontées d'énormes plumes, avaient bien aussi leur mérite.

8 mai. — Le duc de Laval a refusé le ministère des affaires étrangères. On s'en doutait depuis deux jours, le télégraphe ayant annoncé le passage du courrier et ajoutant qu'il n'avait pu donner aucune lumière à ce sujet.

13. — Le vice-amiral de Rigny est de retour à Paris après avoir gagné deux grades dans sa campagne de Grèce et s'y être fait un nom européen. Chacun s'empresse auprès de lui; il est fort intéressant dans ses récits.

21. — Le ministre de la guerre Clermont-Tonnerre a défendu de porter les armes aux chevaliers de Saint-Louis et de la Légion d'honneur qui ne mettent que le ruban lorsqu'ils

sont en bourgeois. C'est une fort mauvaise mesure qui déplaît beaucoup aux anciens militaires, surtout dans les départements. C'était une petite distinction qui flattait les chevaliers de la Légion d'honneur; mais la fatalité fait qu'on n'a pas négligé une occasion de déconsidérer le militaire. Cette ridicule décision Clermont-Tonnerre a, de plus, l'avantage de rendre les soldats grossiers. Le motif qu'on a donné pour la prendre est aussi fort bête. Des soldats ont porté les armes à deux ou trois chevaliers de l'Ordre de l'Éperon d'or; le beau malheur! Il se passera encore du temps maintenant avant que les choses à cet égard soient remises sur l'ancien pied. Le mal se fait vite, et le bien lentement, dans les petites choses comme dans les grandes.

J'ai été nommé inspecteur de la cavalerie du 6e arrondissement, qui comprend Lyon, Tarascon, Béziers, etc.

23. — Mon père m'a raconté les anecdotes suivantes sur M. Portalis, père de notre ministre actuel des affaires étrangères. Ce ministre des cultes, sous Napoléon Ier, avait à sa table cinq ou six évêques, peu de temps après le rétablissement de la religion en France. Voulant prouver son respect pour le culte dominant, sans cependant s'astreindre à une grande exactitude de pratique, il dit devant eux : « Je fais maigre quelquefois; par exemple, je ne prends pas garde que cela soit le vendredi ou le samedi. » Les évêques paraissaient fort contents de ces concessions de sa part; le clergé est à présent devenu plus exigeant.

M. Portalis père était un avocat consultant très distingué; un de ses amis vint le consulter. Il lui dit : « Votre cause est imperdable; je vais vous rédiger mon avis. » Puis il s'écria : « Siméon, n'ai-je pas consulté pour la partie adverse? » Son parent et ami Siméon lui répondit que non. M. Portalis, s'apercevant des rires de son client, reprit : « Voyez-vous, c'est qu'il faut bien prendre garde! »

28. — M. de Chateaubriand est à Paris : malgré son désir de prendre la place de M. Portalis, il n'y parviendra pas. En lui envoyant une carte le jour de son arrivée, M. de Chateaubriand a dit : « C'est la seule relation diplomatique que

j'aurai avec Son Excellence. » Le lendemain, il s'ést ravisé et a fait une visite au ministre des affaires étrangères. Si M. de Chateaubriand commet la sottise de donner sa démission de l'ambassade de Rome, il sera peut-être étonné du peu d'effet que cela fera.

31. — J'ai dîné à Saint-Ouen, chez le baron Ternaux, gros et court député, enchanté au fond d'être baron. Le festin, de vingt-cinq personnes, était bon. MM. de La Fayette, Benjamin Constant, de Grammont, députés du côté gauche, Sapey, Alexandre de La Rochefoucauld, du centre gauche, et le général Exelmans étaient au nombre des convives. Benjamin Constant n'était pas satisfait. « On ne peut rien tirer de bon de la Chambre actuelle », disait-il.

Le général La Fayette se persuadait avec le général Exelmans que si après les Cent-jours il y avait eu un autre ministre de la guerre et un gouvernement provisoire plus décidé, la Chambre des représentants aurait pu faire chasser l'étranger et délivrer la France. Exelmans prétendait qu'avec les 6,000 chevaux qu'il commandait et les 14,000 autres réunis sous Paris il aurait pu détruire l'armée prussienne. Il aurait dû alors s'y prendre plus tôt.

1er juin. — Le général Curial est mort, et vingt-quatre heures après lui, le maréchal prince de Hohenlohe est mort également. Si le contraire s'était produit, le général Curial aurait eu sans doute la consolation de demander son bâton. Le prince de Hohenlohe était une ganache qui n'avait fait la guerre que dans les armées étrangères; le général Curial était un homme médiocre, mais qui avait fait sa fortune militaire dans nos armées.

7. — Je suis parti de Paris pour me rendre, par les « Vélocifères », aux bains de Dieppe, où est la duchesse de Berry.

9. — Il y a encore peu de monde à Dieppe pour les bains; il fait trop froid. J'ai trouvé ici la vicomtesse de Falloux, Mlle de La Plesnoye, la vicomtesse de Castelbajac, le marquis et la marquise de La Valette, le marquis et la marquise de Fronteira, et quelques autres personnes. Nous jouons au whist chez Mme de Falloux pour passer nos soirées.

10. — Mme la duchesse de Berry a vraiment du mérite à avoir mis à la mode les bains de mer de Dieppe, dont la plage est hérissée de cailloux.

11. — J'ai loué à Dieppe un appartement, et je dîne à l'Hôtel de Londres, à la table d'hôte présidée par M. Petit, maître de poste et d'auberge, qui met une grande importance à la régularité du service. La chère, sans être bonne, n'est pas mauvaise; on paye cinquante sous par tête.

12. — Il y a à Dieppe profusion des armes de Mme la duchesse de Berry sur les boutiques; tous les marchands de la grande rue sont brevetés de cette princesse.

13. — Une grande partie a été organisée pour aller au phare, situé près des roches d'Ailly; le pays est fort joli. Mme et Mlle de Castelbajac, Mme de La Valette et Mme de Falloux étaient en calèche; le marquis et la marquise de Fronteira, Mlle de La Plesnoye, M. de La Valette et moi, nous montions des chevaux de louage. Je crois que nous nous sommes amusés.

15. — Le marquis et la marquise de Loulé, la comtesse de Villaflor sont arrivés à Dieppe, où le froid fait que peu de personnes se baignent; ce n'est que le mois prochain qu'il y aura véritablement du monde.

16. — Nous avions projeté un dîner sur l'herbe à Arques, on avait tiré au sort le plat que chacun devait fournir.

Un chemin de sept kilomètres, dans une jolie vallée, conduit à Arques; il reste du château des ruines de fortifications. Nous sommes montés à un petit pavillon construit à l'extrémité par le propriétaire, M. Larchevêque. Comme il pleuvait, nous avons résolu de dîner là; le repas a été fort gai. Je ne me serais jamais douté que je mangerais à Arques dans des assiettes du temps de la République, sur lesquelles il y avait des bonnets rouges avec la devise : « La liberté ou la mort! » On les avait prises à l'auberge.

17. — Une table d'hôte est une espèce de bal masqué à visage découvert où l'on cherche à savoir les noms les uns des autres. J'avais aujourd'hui à ma droite une grande perche de femme; je ne sais comment il se fait que ma serviette

tomba trois fois; à la dernière, je pris les jupons de la dame, dont je voulais absolument me couvrir les genoux; persuadé que je tenais ma serviette, je tirais tant que je pouvais, la croyant attachée au pied de la chaise; enfin, la voyant se défendre, je finis par découvrir ce qui en était; elle m'offrit une épingle pour attacher ma serviette dans la crainte d'un nouvel accident. A ma gauche était un monsieur décoré de la croix de Saint-Louis; son fils, que je croyais né d'une mulâtresse, était près de lui; il a tout à fait l'air d'un quarteron. J'ai salué mon voisin d'un : « Monsieur arrive des colonies? » Il m'a appris qu'il amenait son fils aux bains de mer pour le faire changer de couleur. Il a été blanc jusqu'à seize ans, et à dix-huit, il est devenu mulâtre. Les médecins de Paris n'ont su comment expliquer ce phénomène; ils ont ordonné les bains de mer.

23. — Le jeune mulâtre par accident est reparti aussi noir qu'à son arrivée; il est sans persévérance; il n'a pris que quatre bains de mer!

Dieppe a cessé d'être place de guerre; sa situation ne la rend susceptible d'aucune défense vers la terre, cela économise un lieutenant du Roi. Le château reste comme citadelle, M. de La Lans, émigré de l'armée de Condé, le commandera.

Les bains Caroline, à Dieppe, sont bien tenus. Les bals ont lieu le vendredi, commencent à huit heures et finissent à une heure du matin. On se réunit de sept à neuf heures du soir sur la terrasse des bains; cette promenade sur le bord de la mer est agréable en juillet, août et septembre, époque à laquelle le monde afflue à Dieppe. On s'en va en octobre.

26. — Le comte et la comtesse Appony, le neveu Rodolphe Appony, aux longs cheveux et aux petites moustaches, sont arrivés.

On ne jure à Dieppe que par Mme la duchesse de Berry, qu'on appelle Madame tout court. M. Cavelier, maire de cette ville, auquel je faisais compliment, dans le foyer de la comédie, d'une petite actrice qui joue assez bien, a repris : « Oui, elle s'en tire bien; je suis persuadé qu'elle fera plaisir à Madame, qui aime les jeunes élèves. » Je n'ai pu m'empêcher de sou-

rire, pensant que c'était un maire bien loti avec l'espoir de la satisfaction de Mme la duchesse de Berry, à propos du jeu d'une actrice de sixième ordre.

1er juillet. — La comtesse Appony, ambassadrice d'Autriche, veut faire prendre des bains de mer à sa petite fille de sept ans, ce qui déplaît à l'enfant. Au lieu de lui faire plonger la tête dans l'eau par Coursault, le baigneur à la mode pour les dames, Mme Appony y met des mitaines, à la grande joie de la galerie. Quand on est parvenu à mettre à la petite Marie de l'eau à demi-jambes, elle crie comme un âne; sa gouvernante a beau se baigner devant elle, rien n'y fait. On met aussi dans l'eau une négresse, sa bonne, en habit de ville, à côté du baigneur, et tous les deux envoient de concert un peu d'eau avec les mains sur le corps de l'enfant. On fait danser les femmes dans l'eau, afin d'exciter cette petite perle de fille; cette grande Mme Appony saute avec vivacité et sans grâce sur les cailloux; c'est un spectacle vraiment comique. La concierge des bains Lecamus se tient sur la galerie, un morceau de sucre à la main, pour récompenser l'enfant de son obéissance, à son retour.

3. — Il y a eu une grande représentation de Mlle Mars; on a joué l'*École des vieillards* et le *Manteau*. Elle n'a pas trop été applaudie. Les comédiens de Dieppe lui donnent huit cents francs par représentation. Il y en aura trois; de plus, ils la défrayent. Ils ne feront pas leurs frais. En mourant de faim, ils auront l'excessif honneur d'avoir joué avec Mlle Mars. Les cabotins ont leur amour-propre comme les autres citoyens.

5. — J'ai quitté Dieppe hier matin, fort peu satisfait du climat de cette ville; j'ai pris la malle à Rouen et je suis arrivé à Paris à cinq heures, ce matin.

12. — J'ai été à Saint-Cloud prendre congé du Roi et de M. le Dauphin, qui m'ont souhaité un bon voyage.

14. — Mme de Castellane m'a amené de la campagne, pour me faire leurs adieux, Pauline et Pierre, mes deux enfants cadets; je les ai trouvés grandis et embellis.

15. — Je suis parti hier de Paris, pour mon inspection, et je suis arrivé le 15 à Joigny, pour celle du 3e de housards.

16. — J'ai passé ma journée à des réformes d'hommes, de chevaux et d'effets, puis à une longue théorie des capitaines, qui sont de bons officiers, dont la masse sait son affaire, mais qui ne répondent pas aussi bien qu'ils le pourraient, parce que le colonel vicomte de Chambrun ne leur fait jamais faire la théorie. Le drôle est que cet officier supérieur s'écrie, lors de mes observations : « C'est vrai, c'est étonnant! » Il en parle comme du régiment d'un autre. Il a un amour de chevaux gras; ces pauvres bêtes tomberaient malades à la première fatigue.

22. — Il est passé à Joigny trois beaux chevaux anglais, dont un de selle, allant à Rome et appartenant à M. de Chateaubriand; ils lui ont coûté 15,000 francs.

25. — J'ai fait faire l'école d'escadron au régiment. Cela a été pitoyable, et c'est fort simple : ces malheureux-là n'ont pas la science infuse, on ne les fait pas travailler, cela va tout de travers. Je connais ce régiment depuis longtemps. Je l'ai eu sous mes ordres à Barcelone; il a beaucoup perdu depuis.

1er août. — J'ai travaillé depuis six heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, et je n'ai pu dîner qu'à dix, après avoir cacheté le travail de la revue du 3e de housards pour le ministre de la guerre. J'ai laissé des ordres sévères à ce régiment.

Le lieutenant-colonel baron de Kleinenberg, ancien capitaine du 3e de housards et des chasseurs à cheval de la garde impériale, est probablement le meilleur sabreur de l'armée; il y a de lui des traits de force et de bravoure remarquables. Il n'en aurait pas moins dû rester capitaine; son éducation première a été négligée, il jure continuellement. Ce bout d'homme de M. de Chambrun a l'amour du laisser-aller; son grand sabreur de lieutenant-colonel, celui de la popularité; avec ces deux amours-là, le régiment va comme il peut, et la discipline à tous les diables.

4. — Je suis arrivé le 2 à Nevers. J'ai inspecté le 17e de chasseurs à cheval, commandé par le colonel Bontemps-Dubarry, bon officier. Le régiment est instruit et discipliné.

J'ai dîné chez le baron et la baronne de Talleyrand, qui ont

une fort bonne maison; ils ont donné la vie à la société de Nevers. Le baron est apprécié comme préfet, dans la Nièvre; M. de Montrichard, gendre de M. de La Rochefoucauld, qui passait pour être à la tête du parti jésuitique, s'est pris d'une telle amitié pour le baron et la baronne de Talleyrand que celle-ci, au grand scandale du parti dévot, lui a fait jouer la comédie.

6. — J'ai eu ce matin la visite de M. Dupin aîné, qui passait avec M. Borgues, autre député de la Nièvre, et qui voulait m'emmener dîner à son établissement de Fourchambault; j'ai, au lieu de cela, passé ennuyeusement ma journée, à la revue de détail de quatre pelotons.

10. — Dès hier, des lettres venues de Paris annonçaient l'avènement d'un ministère pris dans l'extrême droite; cette nouvelle était si extraordinaire que je ne pouvais y croire. Le *Moniteur* du 9 août contient les ordonnances du Roi en date du 8. Par la première, contresignée Bourdeau, le prince de Polignac est nommé ministre des affaires étrangères; par la seconde, contresignée Polignac, M. Courvoisier, procureur général à Lyon, est nommé garde des sceaux; le général comte de Bourmont, ministre de la guerre, Mgr le Dauphin restant chargé du personnel; le vice-amiral comte de Rigny, ministre de la marine (il est en ce moment chez son frère, receveur général de l'Allier; on croit qu'il n'acceptera pas); le comte de La Bourdonnaye, ministre de l'intérieur et du commerce; le baron de Montbel, député (déterminé défenseur de M. de Villèle), ministre de l'instruction publique et des affaires ecclésiastiques; l'évêque d'Hermopolis Frayssinous sera chargé de la présentation aux évêchés et archevêchés. Le comte de Chabrol-Crousol est nommé ministre des finances.

Quant aux ministres sortants, M. de Portalis est nommé premier président de la Cour de cassation et ministre d'État; M. le baron Hyde de Neuville, ministre d'État; le vicomte de Martignac, grand-croix de la Légion d'honneur. Pour MM. Bourdeau, Vatimesnil, de Saint-Cricq, Roy, il en est fait mention seulement pour dire que leur démission est acceptée. On a voulu garder, paraît-il, MM. de Martignac et Roy; ils ont refusé.

Cette ordonnance porte des noms accablés par l'opinion de la France; elle contient néanmoins une concession très forte à cette même opinion, la suppression des évêques au conseil.

Les rentes ont baissé de 4 francs à l'avènement du nouveau ministère; à Nevers, les capitalistes retirent par peur leurs fonds de chez leurs banquiers. Les journaux tonnent contre le nouveau ministère. Le *Journal des Débats* dit : « Il y a un article du code pénal militaire que le comte de Bourmont pourra bien défendre devant les Chambres, car il le connaît parfaitement; c'est celui de désertion à l'ennemi. » Il fait allusion à sa fugue, la veille de la bataille de Waterloo, pour aller rejoindre le duc de Wellington, après avoir pris une division dans l'armée de Napoléon.

M. de La Bourdonnaye, dans une circulaire aux préfets, parle de son dévouement au Roi, de la nécessité d'employer exclusivement des royalistes, des gens attachés aux institutions données par les Bourbons et décidés à les maintenir.

17. — Le petit séminaire a chanté un *Te Deum* pour l'avènement du nouveau ministère. Le comité de la Congrégation s'est remis en activité à Nevers pour les dénonciations.

19. — Le marquis de Sémonville, grand référendaire de la Chambre des pairs, passant à Nevers pour se rendre aux eaux de Balaruc, est venu me voir. Il parle librement du nouveau ministère; il ne croit donc pas à sa durée. M. de Polignac voulait à tout prix être ministre; il aurait voulu prendre ses collègues dans le centre gauche, il ne l'a pas pu. Les Blacas, les Latil, les Damas, en avaient décidé autrement. Le prince de Polignac aurait l'espérance, au moins le désir, de chasser ses collègues. On blâme le comte de Chabrol d'avoir consenti à faire partie de ce ministère, même avec la résolution de quitter, si on tente de gouverner par ordonnances, ce que M. de Sémonville ne pense pas qu'on fasse. M. de La Bourdonnaye est homme à pousser les choses aussi loin qu'il le pourra. Dans un dîner, samedi dernier, chez M. Roy, où M. de Sémonville se trouvait avec les anciens ministres, ils sont convenus d'aller le lendemain chez le Roi, ne sachant pas si, plus tard, les actes du nouveau ministère ne rendraient pas convenable

pour eux de s'abstenir d'aller à la Cour. Le dimanche 16, M. de Sémonville était dans le cabinet du Roi; le prince de Polignac, MM. de La Bourdonnaye et de Bourmont, abattus, étaient très isolés. Le Roi était tout changé, seul il a parlé aux nouveaux ministres; chacun, au contraire, s'entretenait avec les anciens. M. de Sémonville a pourtant dit quelques mots aux premiers, et alors M. de Bourmont a été très obséquieux pour lui. M. de Rigny paraît avoir été le seul ministre du choix de M. de Polignac; après son refus, celui-ci le prit dans sa voiture et le mena à Saint-Cloud, pour tâcher de le faire accepter; ce fut en vain.

M. de Villeneuve, directeur général des postes, a déclaré à MM. de Polignac, de La Bourdonnaye et de Chabrol qu'il ne pensait pas à donner sa démission, mais que si leur intention était de rétablir le cabinet noir, il l'offrirait à l'instant. Il lui a été répondu : « On ne le veut pas. »

La procession du Vœu de Louis XIII a été morne et silencieuse. Le Roi a traité jusqu'au dernier moment les ministres sortants comme si de rien n'était. Le préfet de police de Belleyme les a avertis le premier du sort qui leur était réservé; il l'avait su par les mouvements de la Congrégation.

Mme la Dauphine est opposée au nouveau ministère. M. le Dauphin ne dit rien, sinon qu'il ne s'en mêle pas, parce qu'il trouverait très mauvais, s'il était Roi, « que quelqu'un de sa famille blâmât ses mesures ». Tout son entourage, le duc de Guiche, MM. de Montgascon, de Ventadour, jettent feu et flamme contre le nouveau cabinet.

20. — J'ai passé la revue d'honneur du 17e chasseurs, et j'ai ensuite reçu la visite du corps des officiers. Ils m'ont presque regretté; ce qui est assez singulier pour un inspecteur dont on aime, en général, à voir les talons. Le colonel Bontemps-Dubarry est un excellent chef; il est aimé et estimé dans son régiment, qu'il dirige fort bien.

Le duc de Dalberg m'a écrit de Paris, du 18 août, la lettre suivante sur le nouveau ministère :

« Les légations anglaise et autrichienne disent hautement que leurs cours ne sont pour rien en tout cela. M. de Binder

s'est fâché avant-hier et a dit : « On se moque de nous en « disant qu'il y a influence étrangère; l'influence est celle de « Charenton, et Charenton est en France. »

« Rigny a déclaré qu'il ne pouvait siéger avec M. de Bourmont; on m'assure que c'est le motif qui l'a décidé...

« Tous les hommes qui aiment le Roi, qui veulent la monarchie avec les libertés permises, s'affligent de tout cela, et j'en ai moi-même le cœur navré. Que d'injures on dit à ceux qui, comme moi, ont désiré la Restauration et qui voudraient qu'elle jetât tout son éclat, comme elle pourrait le faire!

« Croyez-vous que les troupes fassent tout ce qu'on demandera d'illégal?

« On m'assure qu'on a autorisé l'emploi de 8 millions pour traiter avec la Chambre des députés; cela ne peut finir, à la fin, que par créer le désordre. »

22. — J'ai quitté Nevers hier, et je suis arrivé à Moulins aujourd'hui après avoir couché à Avrilly; j'ai passé, en arrivant, la revue du 14e de chasseurs.

Le vice-amiral de Rigny est arrivé aujourd'hui de Paris; il vient passer deux jours chez son frère, receveur général. Je l'ai trouvé ce soir à Bressolles; il est assez curieux à entendre. Il m'a confirmé tout ce qui est dans la lettre du duc de Dalberg; il croit qu'il y a 10 millions de préparés pour séduire la Chambre des députés. Le Roi l'a fort pressé d'accepter la marine, lui disant que son refus tuait le gouvernement. M. de Rigny, ému de tout ce que lui a dit le Roi, lui a demandé vingt-quatre heures pour répondre. Sa Majesté lui a accordé jusqu'au soir. M. de Rigny a alors écrit au prince de Polignac qu'il ne pouvait pas entrer dans un ministère auquel il ne voyait pas la majorité. Il a déclaré en outre qu'il ne voulait, en aucune façon, être le collègue de M. de Bourmont, et que dans le cas où on le croirait utile, il faudrait les mettre tous deux dans une balance et prendre celui qu'on préférerait; M. de Rigny a fait cette observation au Roi : « Le lendemain de ma nomination, je n'aurais plus la possibilité d'être bon à rien à Votre Majesté, et cela m'ôterait le moyen de rendre au Roi des services à l'ave-

nir. » Au conseil du mercredi 5 août, avant le renvoi des ministres, le Roi leur avait dit : « Je suis décidé à m'appuyer sur la droite en faisant entrer MM. de Polignac et de La Bourdonnaye »; et il ajouta : « Ceux d'entre vous auxquels cela ne convient pas doivent se retirer. » M. Hyde de Neuville parla très ferme au Roi, et lui dit : « Sire, vous reprenez le chemin de Gand, et le Roi pourra bien, cette fois, y aller tout seul. »

M. de Polignac se plaint déjà des exigences du parti par lequel il a été poussé au pouvoir. Il serait curieux de le voir obligé, par les siens, de quitter le pouvoir comme étant trop modéré. M. de La Bourdonnaye est le plus vif.

M. de Rigny m'a confirmé le dire de M. de Sémonville sur l'isolement des ministres, dimanche dernier, dans le cabinet du Roi.

M. de Rigny a reçu l'ordre de partir sans délai de Paris pour Toulon.

24. — On me témoigne à Moulins, où j'ai été trois ans en garnison avec mon 5e de housards, beaucoup de plaisir de me revoir exerçant les fonctions d'inspecteur du régiment qui s'y trouve.

28. — Je mène de front l'inspection du 14e de chasseurs et le conseil général. Nous avons élu pour président du conseil M. le comte de Bourbon-Busset, pair de France, lieutenant général. Nous voulions avant tout n'avoir pas M. Béraud, député qui siège à l'extrême droite, sur lequel les deux ou trois jésuites du conseil avaient reporté leurs voix.

1er septembre. — Extrait d'une lettre du duc de Dalberg, de Paris, du 30 août :

« Vous êtes heureux, mon cher Boni, d'avoir des culottes « de dragon à examiner, et à ne point avoir à vous mêler de « la triste position dans laquelle on a rejeté les affaires de « notre pays.

« Le *Courrier français* d'aujourd'hui publie une lettre de « Londres, qui renferme les faits les plus exacts sur la forma- « tion de notre ministère, qui ne gagne pas en popularité.

« Le Roi est enchanté; il aborde tout le monde en les pre-

« nant par les mains; il croit que son salut est assuré parce « que la Congrégation a seule le pouvoir.

« Il n'y a pas de doute pour moi que tout est dirigé par la « Congrégation, et que les conseils sont venus de tous côtés. « Metternich a dit « que si on n'arrivait pas à cela et à la « suppression de la presse, il fallait mettre la France en qua- « rantaine ».

« Je sais positivement que ce que l'empereur de Russie « craignait le plus était de voir régner ici la Congrégation, « dont il suppose les fils dans les mains de Metternich. Pozzo « croit que l'empereur de Russie va faire surveiller les « Jésuites plus que jamais. M. de Chateaubriand crie comme « un aigle; il voit le Roi aujourd'hui.

« L'Angleterre blâme tout cela et trouve qu'on est allé trop « loin; cependant il m'est démontré que Polignac n'est plus « le maître, et que La Bourdonnaye l'emporte. On travaille les « Chambres des pairs et des députés comme on vous l'a dit. « Le Dauphin est décidé à appuyer le système adopté et ne « s'en cache pas.

« Bourmont a donné à dîner à tous ceux qui se sont fait « inscrire chez lui. J'ai la conviction qu'on veut essayer de « gouverner selon le bon plaisir, et je n'établis encore aucun « calcul sur le degré de résistance qu'on trouvera. « Avec des « juges et des gendarmes, comme dit Vitrolles, un gouverne- « ment ne doit pas parler de faiblesse. »

2. — J'ai donné un festin de vingt personnes aux principales autorités, à une partie des membres du conseil général; il y avait de la place pour dix-huit; on n'y voyait pas clair, et le vin que j'avais fait venir de ma terre de Neureux était aigre. Avec cela, si mes convives ont été contents d'autre chose que de ma politesse, ils ne sont pas difficiles.

16. — Après n'avoir dormi que deux heures, j'ai enfin achevé le travail d'inspection du 14ᵉ de chasseurs, et je l'ai mis à la poste. J'ai inspecté à fond ce régiment qui a été trois ans sous mes ordres en Andalousie; on m'y a témoigné une grande joie de m'y revoir.

21. — Je suis arrivé à Lyon dans la soirée et je me suis

établi à l'Hôtel des Ambassadeurs, sur la place Bellecour, maintenant place de Louis XIV.

22. — J'ai reçu les visites de corps du 10e de chasseurs à cheval que j'inspecte, du 40e de ligne et du 10e que j'ai connus à Barcelone. Je me suis aperçu immédiatement de la mauvaise tenue du 10e de chasseurs à cheval.

23. — Visite de l'hôpital. L'Hôtel-Dieu de Lyon, magnifique établissement, est desservi par des Sœurs de Sainte-Marthe, bien inférieures à celles de Saint-Vincent de Paul. L'hôpital est bien tenu, mais j'y ai vu deux malades dans le même lit, ce qui arrive même pour les soldats, car deux cents lits seulement leur sont consacrés. Cet hôpital est le seul en France où le soldat soit exposé à pareille chose.

24. — Le comte de Seran, colonel du 10e de chasseurs, a dîné chez moi; il s'est enrôlé dans le régiment des colonels en 1815; il est peu militaire, mais n'en a pas moins pour cela une envie démesurée d'être maréchal de camp.

25. — Théories des lieutenants, ils ne sont pas forts. Visite des magasins et ateliers du corps; ce divertissement a duré dix heures.

M. de Villeneuve, préfet du Nord, et M. François de Villeneuve, gentilhomme de la chambre, sont arrivés à Lyon. Ils sont logés chez le préfet, M. de Brosses, dont la fille a épousé leur frère, directeur général des postes. Ils pensent que le ministère attelé comme il est, malgré les propos constitutionnels qu'il tient, ne pourra pas marcher, et il faut que cela soit bien vrai pour qu'ils le disent.

26. — J'ai dîné chez M. de Brosses. Le baron Rouget, commandant le département, était au nombre des convives. Je l'ai rencontré à pied, comme je me rendais au festin; il m'a exprimé son étonnement de ce que j'étais en uniforme, m'en faisant presque un crime. (Il est vrai que lui ne devrait pas quitter le sien comme commandant de département, et que les quinze jours de prison de l'ordonnance de 1768 lui sont applicables.) Je lui ai répliqué que je ne quittais pas mon uniforme quand j'étais en activité de service.

2 octobre. — Les journaux *le Précurseur* et *le Journal du com-*

merce, de Lyon, ont fait à l'envi des articles fort bêtes à propos des reconnaissances exécutées par les régiments de mon inspection; c'est un exercice nécessaire à la cavalerie légère, et qui met à portée de juger de la capacité des officiers. Les champs sont considérés comme des obstacles, et il n'y a pas eu la moindre plainte. Il serait dur cependant, pour les troupes du Roi, de n'avoir pas la jouissance des grands chemins. Ces gazettes racontent que l'alarme est dans les environs, parce que des troupes de cavalerie et d'infanterie vont dans toutes les campagnes prendre des informations.

13. — Mon livret d'inspection a été mis à la poste dans l'après-midi; je me suis mis en route immédiatement après.

Après avoir passé le Pont-Saint-Esprit, le climat change, le pays prend l'aspect méridional. J'ai traversé Montpellier dans la nuit.

15. — Je suis arrivé ce matin à Béziers. Je suis forcé d'y rester; pas de chevaux, à cause du passage de l'infant d'Espagne, don Francisco de Paula, de sa femme, princesse de Naples, jadis belle, maintenant fanée et engraissée. Je les ai aperçus à leur passage à la poste; l'infant n'a rien de distingué dans sa personne. Le sous-préfet de Béziers lui a fait une harangue, à laquelle il n'a daigné répondre qu'en ouvrant un des carreaux de la mauvaise calèche à glaces où il était avec l'infante. Ils ont, en fait de voitures de suite, une diligence parfaitement semblable à celles de nos messageries royales, sur laquelle on lit : *Diligencia réal corréo* (Diligence royal courrier). Cette diligence espagnole a été louée pour cet usage; elle contient gens de toute espèce : le chevalier d'honneur, et deux dames dans le coupé. Il y en a une jolie; elle m'a dit qu'elle était de la *servitud* de la princesse, traduit littéralement de la *domesticité*. Les Espagnols, avec toute leur fierté, sont parfois d'une humilité incroyable dans leurs propos vis-à-vis de l'autorité. L'aumônier et des gentilshommes étaient dans l'intérieur; les femmes de chambre dans la rotonde. Cette diligence est traînée par six chevaux. Une charrette couverte à quatre roues, non suspendue et bien

nommée « galère » en Espagne, attelée de quatre chevaux, porte une douzaine de domestiques qui sont fort secoués sur le pavé. Un sous-lieutenant court la poste à la portière de la voiture royale.

En passant à Narbonne, où l'infant don Francisco a couché, j'ai appris que ce prince n'avait pas invité à dîner le préfet de l'Aude, Asselin, venu exprès de Carcassonne pour le féliciter. L'infant ne s'est pas même mis à la fenêtre pour regarder deux bataillons du 27e de ligne en bataille devant sa maison, lors de son départ.

Je suis arrivé à neuf heures du soir à Carcassonne, à l'Hôtel de l'Ange, où l'on n'est pas en paradis. A la pluie a succédé une tourmente; les mauvais vents sont l'inconvénient des climats méridionaux. J'ai mis, en comptant les arrêts pour manger, cinquante-quatre heures de Lyon à Carcassonne; il y a soixante et une postes.

16. — Carcassonne est une jolie ville; des ruisseaux d'eau vive coulent dans les rues étroites, tirées au cordeau. La caserne, à un seul étage, ressemble aux quartiers espagnols. La cité, à deux kilomètres au delà de l'Aude, sur une hauteur entourée d'anciennes fortifications, offre un agréable point de vue; l'intérieur en est horrible; les rues étroites, tortueuses et rapides, sont habitées par de pauvres ouvriers. Les officiers du 27e, qui arrivent de Modon, prétendent que l'aspect en est le même.

Le ministre de la guerre, M. de Bourmont, par ordonnance du Roi du 10 octobre, vient d'augmenter le tarif des retraites; c'est un grand bienfait pour l'armée, et chose fort adroite de sa part pour se populariser, étant déchiré comme il l'est par les journaux. L'augmentation est telle qu'elle satisfait les officiers.

17. — Les chevaux de remonte de Saint-Maixent sont trop lourds pour la cavalerie légère; ceux d'Aurillac sont bons. Le capitaine Miltgen en a acheté quarante remarquables dans l'Ariège; le gouvernement a eu un bénéfice de 1,700 francs sur le prix de la remonte. Ce département offre une ressource de cent cinquante chevaux de cavalerie légère par an; avec

un peu d'encouragement, elle serait portée dans cinq ans à six cents. Cet achat a engagé les propriétaires à conduire leurs juments aux étalons du gouvernement, au lieu de les donner aux baudets.

19. — J'ai fait manœuvrer le 16ᵉ de chasseurs. Les mouvements, en général, ont été bons; il y a du silence. J'ai commencé par où je finis ordinairement, à cause de la difficulté qu'on éprouve à Carcassonne pour avoir des terrains de manœuvre. Un propriétaire avait consenti à m'en prêter un pour une fois seulement, et s'il avait plu, il l'aurait retiré; il faisait un temps superbe, un soleil comme pendant l'été dans le nord de la France.

20. — Le 7ᵉ de chasseurs, dont je dois passer l'inspection le 5 novembre à Béziers, vient de recevoir l'ordre d'envoyer un escadron de lanciers à Montpellier, pour le passage du roi et de la reine de Naples qui suivent, avec la princesse Christine, leur fille, la route de Grenoble à Perpignan.

Les autorités ont reçu l'ordre, à moins que le roi de Naples ne fasse connaître son désir de voyager incognito, de le recevoir avec les honneurs qui seraient rendus au roi de France, conformément au décret du 24 messidor an XII. Il est assez drôle en soi que ce soit l'empereur Napoléon qui ait réglé les honneurs à rendre aux Bourbons. M. le duc de Blacas est envoyé à la frontière pour complimenter Leurs Majestés Siciliennes; il est chargé de donner aux autorités civiles et militaires les instructions de détail. Le ministre de l'intérieur a annoncé le passage de Leurs Majestés à Montpellier le 7, et à Béziers le 8; je m'y trouverai à ce moment.

2 novembre. — J'ai passé la revue d'honneur du 16ᵉ de chasseurs et j'ai immédiatement après reçu les visites de corps; ma journée et une partie de la nuit se sont passées à confectionner des notes sur les officiers du 16ᵉ de chasseurs.

4. — Grande cérémonie d'église pour la Saint-Charles; elle a duré deux heures. J'y suis allé avec toutes les autorités. L'évêque, M. de Saint-Rome Gualy, officie très bien, et les séminaristes manœuvrent à merveille. Bal à la préfecture. La préfète, baronne Asselin, avait mis toutes voiles dehors pour

ramasser la ville, les campagnes, les faubourgs... Il y avait vingt-deux femmes. Il n'y avait là aucune figure de femme remarquable, excepté la jolie vicomtesse F..., de seize ans, née de M... Ce mariage s'est fait il y a six mois; ses manières avec son mari annoncent une fille mal élevée; elle le tutoie devant tout le monde et lui serre le bras dans les chaînes anglaises. Le mari est un grand et gros gaillard portant des moustaches comme s'il était militaire et de la barbe comme un sapeur. Ils se promenaient dans le bal comme deux tourtereaux et paraissaient s'adorer. La vicomtesse F... n'en a pas moins fait demander deux fois des chevaux de poste pour se sauver à Paris.

Je me suis arraché à une heure du matin de ce lieu de délices sombre et mal éclairé, pour aller achever jusqu'à cinq heures du matin mes notes sur les officiers.

5. — J'avais quitté l'auberge de l'Ange quelques jours après mon arrivée et je m'étais établi chez Mme Hermitte, femme aimable, mère du capitaine d'habillement des dragons de la garde. Elle a 15,000 livres de rente : on s'étonnait de ce qu'elle m'avait loué un appartement. Elle a refusé mon argent à mon départ, me disant : « J'ai fait semblant de consentir à un loyer, bien sûre que sans cela vous n'auriez pas accepté mon logement. »

6. — J'ai quitté Carcassonne hier; je suis arrivé cette nuit à Béziers, pour l'inspection du 7e de chasseurs.

7. — J'ai passé la revue d'ensemble du 7e chasseurs, et j'ai été dîner chez le marquis de Beausset à son château de Sauvian, à quatre mille toises de Béziers.

J'ai visité les magasins de la place; les services se font bien.

8. — Je suis entré, en allant à la prison, chez le sous-préfet Villeneuve; il était auprès d'une table, appuyé sur six cloches et trois carafes, attendant avec anxiété une voiture du roi de Naples qui n'arrivait pas. Il avait la crainte de voir le passage de Leurs Majestés Napolitaines remis d'un jour, retard qui n'arrangeait pas la marée; la responsabilité du poisson frais pesait sur ce sous-préfet; il était dans l'inquiétude. Cinq voi-

tures de suite ont passé brûlant Béziers, malgré les instances du maître de poste, qui est chargé de dire à chacune qu'un repas les attend à la sous-préfecture. Il répond avec douleur aux émissaires que lui envoie le sous-préfet : « Ce n'est pas ma faute, je leur dis à tous, ils ne m'écoutent seulement pas. » On a fait venir des postillons et des chevaux de soixante lieues; ceux de la poste d'Auch, placés à Mèze, se sont trompés de chemin, et ils ont conduit une des voitures du côté d'Agde. Le maître de poste de Béziers, homme d'ordre, son petit papier à la main, criait comme un beau diable après le n° 10; il se faisait scrupule de laisser partir le n° 11 auparavant. L'arrivée du n° 10 l'a enfin tiré d'embarras.

9. — Le retard de vingt-quatre heures a eu lieu; Leurs Majestés Napolitaines sont arrivées à Béziers à quatre heures de l'après-midi. Dès onze heures du matin, je les attendais à deux kilomètres de la ville, avec le gros du 7e de chasseurs.

Mme la duchesse de Berry devançait d'une demi-heure, avec l'Infante, sa sœur, ses augustes parents. Elle avait déjeuné à Pézenas, et j'ai appris qu'elle ne s'arrêtait pas à Béziers, premier désappointement du préfet; elle a passé hors la ville, au grand déplaisir des habitants.

Le roi de Naples est arrivé dans un landau découvert, par le plus beau temps du monde, ayant à sa gauche la Reine, sur la banquette de devant la princesse Marie-Christine, vraiment fort jolie, et l'infant don Francisco de Paula. Leurs Majestés étaient parties à dix heures, au lieu de huit; puis la voiture s'était arrêtée trois fois, parce que le Roi avait des besoins de tous les genres, et deux fois pour l'infant don Francisco de Paula. Cela avait produit beaucoup de retard, au dire d'un officier de gendarmerie, parce qu'ils avaient cherché des bouquets de bois, rares dans le pays. Après Pézenas, le roi de Naples a demandé l'heure qu'il était, a fait ouvrir une caisse de comestibles et s'est mis à manger. Un coup terrible était porté dès lors au déjeuner préparé avec tant de soin par le sous-préfet de Béziers. Le duc de Blacas, venu un peu à l'avance, lui a annoncé que la reine Christine avait la colique, et que le Roi ne s'arrêterait pas. Arrivé au point où nous

étions en bataille, je me suis placé à la portière de droite et j'ai accompagné le Roi jusqu'à Béziers, où le lieutenant général d'Armagnac, commandant la division de Montpellier, s'est mis à celle de droite et moi à celle de gauche. Le Roi a voulu aller directement à la poste, de sorte qu'il n'est pas non plus entré dans la ville, et n'a pas passé sous un arc de triomphe, vilain échafaudage en bois avec lequel un spirituel adjoint avait masqué une porte en pierre. On criait déjà auparavant à Béziers que cette dépense privait la ville d'une fontaine; jugez ce que cela a été après l'événement. Les fenêtres louées dans les rues, où le Roi n'a pas passé, les billets donnés et obtenus à grand'peine pour les fenêtres de la sous-préfecture, sont devenus inutiles, ainsi que le sacrifice de douze beaux arbres ornant la place de la sous-préfecture; sur l'observation du maître de poste que ces arbres gêneraient pour tourner la voiture à six chevaux de Sa Majesté, le sous-préfet les avait fait couper immédiatement. Il n'avait même pas respecté deux marches de la croix de la Mission; il les avait fait enlever. La ville de Béziers n'est pas non plus très contente de Mme la duchesse de Berry.

Ayant accompagné Leurs Majestés Siciliennes au delà de la ville, j'ai causé avec elles, l'infant don Francisco et la nouvelle reine d'Espagne, qui est charmante; je lui ai dit qu'une si jolie reine était sûre d'être chérie en Espagne. J'ai trouvé moyen de les faire rire. Leurs Majestés ont été très polies pour moi.

Le roi de Naples avait une méchante casquette bleue, une redingote avec un grand collet de la même couleur. Malgré son escorte, peu d'habitants ôtaient leurs chapeaux.

Le roi de Naples fait mettre, tous les soirs, dans la chambre où il couche, trois lits : un pour la reine de Naples, un pour sa fille, le troisième pour lui. Il ferme lui-même sa porte au verrou; l'estafier qui prépare son logement en porte un et le fait visser en sa présence. Le préfet de l'Hérault, M. Creuzé de Lesser, homme d'esprit, arrivé à leur suite, est très fâché du mauvais effet produit à Béziers par l'équipée de Leurs Majestés Napolitaines. Ce voyage coûtera deux millions au

moins au roi de France. Il y a une suite de fourgons et de voitures à n'en plus finir. Partout des festins ont été préparés, par les soins des préfets et des sous-préfets, pour héberger le tout.

Le sous-préfet Villeneuve trouve dur pour lui de s'être donné autant de peine et d'avoir fait autant d'embarras pour rien. Ce beau déjeuner, payé cher par le Roi, a eu bien de la peine à se faire manger; il n'a pu être servi avant neuf heures du soir. M. de Villeneuve avait invité les autorités, plusieurs officiers et les femmes qui se trouvaient aux fenêtres de sa maison, au moment de la déconfiture. Cela a eu l'avantage de me faire connaître la société de Béziers. Le sous-préfet avait tellement perdu la tête que, quoiqu'il y eût vingt-cinq femmes à table, j'avais bien à ma gauche Mme la sous-préfète, mais à ma droite un vieux monsieur empaillé et sourd, qui n'a pas donné signe de vie. Chacun s'est assis où il a pu, et malgré force foie gras, nous n'en avons pas moins fait un mauvais festin. C'était un déjeuner; en conséquence, pas de soupe; puis, tout était froid. Pour comble de bien, on avait ouvert derrière moi une fenêtre pour mieux entendre la musique du 7e de chasseurs; sur ce, j'ai demandé grâce. On a bu à la santé du Roi et à celle du duc de Bordeaux. J'ai porté celle de M. le Dauphin, chef de l'armée; on l'avait oublié dans le désordre qui régnait dans les esprits. Nous sommes entrés ensuite dans le salon de la sous-préfecture, et nous avons joui d'un beau papier neuf mis pour le Roi.

Le sous-préfet, marquis de Villeneuve, est des environs de Béziers; son nom est Brunet. Cette famille est des barons des États de Languedoc; elle n'a pas de rapports avec les Villeneuve de Provence.

14. — Toute la ville est de nouveau en émoi pour le passage de Mme la duchesse de Berry, qui doit venir demain matin déjeuner à l'auberge de Béziers et aller incognito à la messe.

15. — Mme la duchesse de Berry est arrivée à Béziers à dix heures du matin, après avoir accompagné ses nobles parents. Le sous-préfet, le maire, tous les deux en frac (car l'incognito

de son entrée a consisté dans leur costume bourgeois), l'attendaient au pont, avec un détachement de gendarmerie ; je m'y trouvais avec des lanciers du 7e de chasseurs. Son Altesse Royale est montée dans la fort laide calèche du sous-préfet. Je suivais à cheval à la portière ; le lieutenant général vicomte d'Armagnac m'avait écrit de dire à Mme la duchesse de Berry qu'il était resté à Montpellier par respect pour ses ordres. Je lui ai donc raconté que j'étais chargé de le suppléer, et que j'avais, pour me conformer au désir d'incognito de Son Altesse Royale, fait garnir l'église de soldats et paver les places de troupes. Cela n'a paru nullement lui déplaire. Je n'ai remarqué d'autre enthousiasme que celui du commissaire de police, qui criait comme un aigle ; il y avait quelques drapeaux blancs aux fenêtres, mais la masse du peuple était silencieuse et restait le chapeau sur la tête. L'église de Saint-Nazaire, où Mme la duchesse de Berry a entendu la messe, n'était pas pleine, à beaucoup près. La haute société de Béziers s'y trouvait ; elle a suivi Son Altesse Royale à une autre église et à un point de vue dont cette princesse a voulu jouir. Elle a traversé la ville au pas dans tous les sens, pour réparer la maladresse de monsieur son père d'avoir évité d'entrer dans Béziers.

Le 7e de chasseurs était en bataille, à pied, sur la place de la citadelle, devant l'Hôtel du Nord, où Son Altesse Royale devait déjeuner. J'ai fait défiler ce régiment. Mme la duchesse de Berry m'a invité à son festin, pour lequel je lui ai offert de mon vin d'Espagne. Mme la duchesse de Reggio, la comtesse de Bouillé, M. le comte de Mesnard l'accompagnaient. Le sous-préfet, le maire, comte de Neffies, étaient au nombre des convives ; il est encore arrivé à ce pauvre M. de Villeneuve une aventure assez divertissante : un valet de pied a voulu le mettre hors du salon, le prenant pour un grigou, malgré son petit habit de goût. Il criait : « Je suis le sous-préfet, je ne suis fait comme ça que par ordre de Madame, à cause de son incognito. » J'ai certifié son identité ; alors le valet de pied a protesté de son respect pour M. le sous-préfet en frac. L'aubergiste a demandé six cents francs pour ce déjeuner de

dix écus. Mme la maréchale de Reggio a donné deux cent vingt francs, en disant : « Mme la duchesse de Berry veut bien payer six fois la valeur des choses, mais pas plus. » On leur a demandé à Narbonne sept cents francs pour la couchée; ils s'en sont tirés pour cinq cents.

Mme la duchesse de Berry a été fort polie; elle s'est acheminée après le déjeuner vers Montpellier. L'enthousiasme s'est borné, à Béziers, dans les rues, à celui des personnes de la société : les habitants de ce pays, très prononcés en royalisme, à la Restauration, sont devenus indépendants.

18. — J'ai été ce soir dîner à Sauvian, chez le marquis de Beausset, avec le vicomte Alban de Villeneuve et sa charmante femme (1).

22. — J'ai été invité par une société dite « lyrique » à un concert dans une salle dite « des Jacobins ». Il a été court, bruyant, assez amusant. On a dansé ensuite; les femmes de la meilleure compagnie se trouvaient à la même contredanse que les grisettes. Elles s'assoient de côté différent dans la salle, les unes sont à droite des musiciens, les autres à gauche. Les commissaires donnent des cartes. On doit sa danseuse au hasard; pour la valse, on a la liberté de choisir. Mmes Bernard et Thévenot étaient les beautés les plus remarquables du côté droit; du côté gauche, c'était une petite Juive, nommée Miette Joly, d'une figure agréable, avec de beaux yeux, de jolis pieds.

Ces réunions ont lieu une fois la semaine pendant le carnaval. On m'a demandé de danser : je ne me suis pas fait prier. J'ai dansé le « grand-père » avec Mme de Nattes. Son beau-père, le comte de Nattes, était capitaine au régiment d'Anjou, devenu 36e demi-brigade de ligne; il avait fait les deux premières campagnes de la Révolution avec ce corps, où il avait été camarade de Bernadotte. Renvoyé chez lui comme noble, il s'était marié et n'avait pas repris de service.

26. — Après avoir travaillé une grande partie de la nuit aux écritures, ma journée s'est passée à recevoir les officiers. J'ai

(1) Mme Alban de Villeneuve, née de Canisy.

été dîner à Sauvian chez le marquis de Beausset, qui donnait un grand festin en mon honneur. En rentrant, je me suis mis au travail jusqu'à deux heures et demie du matin.

28. — Je suis abonné à veiller jusqu'à trois heures du matin, et, ma besogne n'étant pas terminée, je ne pourrai pas partir aujourd'hui. J'ai pris congé de la société de Béziers; elle m'a bien accueilli sous les auspices de mon bon cousin Beausset, qui est bien le meilleur parent qu'on puisse rencontrer.

30. — Je suis parti à une heure du matin de Béziers, et j'étais à neuf à Montpellier. Je m'y suis arrêté quatre heures pour y voir le lieutenant général d'Armagnac qui avait préparé, il y a deux jours, un grand dîner pour me recevoir, et le colonel Rullières, du 35e, bon officier qui a servi sous mes ordres en Espagne et qui avait tenu pendant deux jours son régiment prêt à prendre les armes. Il désirait me le montrer.

Je suis arrivé à Tarascon à onze heures du soir, après avoir traversé le nouveau pont en fil de fer sur le Rhône.

1er décembre. — J'ai passé la revue d'ensemble du 13e de chasseurs. Les officiers de ce corps, qui ont été sous mes ordres en Andalousie, ont paru contents de me revoir. J'ai rendu visite au colonel Lafosse : la première chose qui m'a frappé en entrant chez lui, c'est une lithographie de moi encadrée, que je lui ai donnée en Andalousie. Il se pourrait bien qu'elle n'y ait été placée que depuis que j'ai été désigné pour inspecter son régiment, et qu'après l'inspection, elle retournât au grenier.

9. — J'ai enfin terminé mes revues de détail de mon inspection; j'y ai mis persévérance; aussi, arrivé au dernier homme de mon 160e peloton, je lui ai donné 5 francs pour boire.

Dans le cours de mon inspection, j'ai passé cent quatre-vingt-quatre heures à cette utile et fatigante besogne et quatre-vingt-quatre en théorie, tant des officiers que des sous-officiers et brigadiers.

10. — Examen des classes à pied et à cheval. J'ai été tellement absorbé tous ces temps-ci dans les travaux de mon inspection que je n'ai pas porté sur ce journal les modifica-

tions qui ont eu lieu dans notre ministère, en attendant sa chute totale, qui semble inévitable à l'époque de la réunion des Chambres.

M. le prince de Polignac a été élevé à la présidence du conseil. M. de La Bourdonnaye, ne voulant pas de supérieur, a quitté le ministère et a été remplacé, le 18 novembre 1829, par M. de Montbel, qui était à l'instruction publique. M. Guernon de Ranville, récemment nommé procureur général à la cour royale de Lyon, est devenu ministre de l'instruction publique. Ce petit tripotage d'intérieur ministériel, qui n'a eu lieu qu'à cause de la rivalité de MM. de La Bourdonnaye et de Polignac, ne change en rien la couleur de nos gouvernants et, par conséquent, ne satisfait pas l'opinion.

13. — A Beaucaire, j'ai fait faire l'exercice à feu sur un pré en triangle entouré d'arbres qui est le champ de la fameuse foire de cette ville. Il y avait beaucoup de spectateurs, un mélange de Provençaux et de Languedociens.

14. — Nous sommes allés au delà de Saint-Gabriel, sur des montagnes appelées « les Alpines », pour faire la petite guerre. La vue en est superbe; on domine Tarascon et les environs. Une immense bruyère s'étend de là jusqu'à Saint-Remy et Orgon : on pourrait y faire manœuvrer un corps d'armée. Le terrain est inégal et parsemé de rochers.

Les jeunes soldats ont besoin d'être exercés aux mouvements de la guerre; il y a pour cela une grande ressource dans le 13e de chasseurs, le fond des officiers et celui des sous-officiers ayant été très instruit à cet égard en Espagne, sous mes yeux.

15. — On ne se douterait pas au soleil que l'on est au 15 décembre.

Un inspecteur est un homme universel; il faut, d'après le livret, être à la fois maréchal pour juger le ferrage et professeur à l'école des sous-officiers pour être édifié de leur instruction en histoire et en géographie : l'inspecteur fait tous les métiers.

Je suis resté trois semaines à chaque régiment; j'ai tout vu dans le plus grand détail.

Outre le grand dîner de la revue d'honneur, j'ai eu, lorsque je n'étais pas invité moi-même, tous les jours à dîner trois officiers du régiment inspecté; c'est un bon moyen de les connaître.

24. — J'ai passé ma soirée à Beaucaire, chez la marquise de Guibert, qui est douce et bienveillante; j'y ai rencontré sa spirituelle nièce Mlle de Forton, son oncle, le chevalier de Forton, et quelques autres personnes. Je me suis mis fort à mon aise dans cette maison; après avoir travaillé toute une journée, quelques heures de société délassent.

27. — Mon travail d'inspection étant terminé, je suis parti de Tarascon à neuf heures du matin pour aller à Marseille voir mon excellent oncle, le vicomte de Castellane. Je suis descendu à l'hôtel des Empereurs et j'ai couru chez mon oncle; je ne l'avais pas vu depuis six ans, je l'ai retrouvé avec un grand bonheur.

28. — La neige tombe par flocons. Ce n'est pas ce que j'étais venu voir à Marseille; il y a, dit-on, dix ans que pareille chose était arrivée.

Je ne connaissais pas Marseille; je suis très bien accueilli dans cette belle ville.

La marquise de Pontevès, née Castellane, ma cousine, reçoit chez elle le soir. Elle a épousé secrètement un avocat fort riche, M. Reynaud; il a soixante-dix-sept ans et est encore vert. Il est assez bête pour avoir préféré qu'elle conservât son nom, pour avoir le plaisir d'appeler sa femme « madame la marquise ». Il parle toujours de madame la marquise de Pontevès avec un grand respect.

J'ai fait connaissance avec le baron de Castellane-Majastre, frère de Mme de Pontevès, petit homme de cinquante-huit ans, fort dévot, goutteux. très bon diable, excellent parent, fort occupé des généalogies de la famille.

1830

1er janvier. — J'ai été aux Aygualades, que Jules de Castellane, qui en est propriétaire, a voulu me montrer. C'est une

belle habitation. La vue est superbe; on voit Marseille, la mer, le château d'If.

3. — J'ai pris congé de mon bon oncle, que mon départ afflige. Je me suis arrêté à Aix pour y voir mon ancien précepteur, l'abbé Canaple, inspecteur de l'Université. Je ne l'avais pas aperçu depuis vingt ans; il est devenu un bon ecclésiastique, et il va être grand vicaire de l'évêque de Fréjus. J'ai été charmé d'embrasser ce fort brave homme, de peu d'esprit. Je suis arrivé à minuit à Avignon, sans avoir beaucoup souffert du froid.

4. — Je me suis arrêté un moment à Orange, chez M. de Gasparin (1), mon camarade comme sous-lieutenant au 24e de dragons. Il y a vingt-trois ans que nous ne nous étions vus; il avait quitté le service, étant malade. En entrant, je lui ai dit : « Est-ce que vous ne me reconnaissez pas? » Il m'a répondu que non. J'aurais bien pu lui avouer la même chose.

Le Rhône est gelé à La Palu et aussi entre Donzère et Viviers; on ne se rappelle pas de mémoire d'homme avoir vu pareille chose, à cause de la rapidité du fleuve à ces endroits.

5. — Je suis arrivé dans la soirée à Lyon. J'ai été un moment au théâtre des Célestins voir jouer *Henri IV en famille;* il y faisait trop froid pour y rester.

7. — Je suis parti de Lyon à dix heures du matin et je suis arrivé à sept heures et demie du soir à Roanne. Le pont en pierre de Roanne est fort beau; il est unique qu'on l'ait construit à côté de la Loire, qu'on passe sur un méchant pont en bois. Il y a bien des années que le pont attend l'eau, et il faudra de grands travaux pour y conduire le lit de la rivière.

8. — De Roanne, j'ai mis onze heures et demie pour arriver à Moulins.

On ne s'y entretient que des querelles qui ont lieu au théâtre entre les bourgeois et le 14e de chasseurs. Deux capitaines s'étant refusés à ôter leurs shakos, malgré les cris du parterre, il y a eu bataille; le jour suivant, les sous-officiers s'en sont mêlés. Un maréchal des logis du 14e, monté sur un

(1) M. de Gasparin est devenu pair et ministre de l'intérieur sous Louis-Philippe. (*Note du maréchal.*)

banc dans le parterre, avec son shako sur la tête, criait : « Eh bien! qu'on vienne me l'ôter. » Un bourgeois, ancien sous-officier du 3e régiment d'infanterie de la garde, lui a répondu : « On ne te l'ôtera pas! » En même temps, il lui a asséné un grand coup de poing sur le calot et le lui a enfoncé de telle façon qu'il a fallu deux hommes pour le lui ôter.

10. — Je suis parti de Moulins à dix heures du matin, pour aller rejoindre mes parents à Reuil.

15. — Je pars de Reuil avec le général Pully, qui est étonnant pour son âge de quatre-vingts ans; nous avons mis huit heures de Reuil à Paris, à cause de la gelée.

16. — M. le Dauphin et le vicomte de Champagny, directeur du personnel, m'ont fait force compliments sur mon inspection.

CHAPITRE XI

M. Walewski. — On crée sept pairs; M. Beugnot, l'un d'eux, les compare aux sept péchés capitaux. — Influence de M. de Polignac sur le Roi. — L'expédition d'Alger est décidée. — Dîner chez Mme de Pomereu avec les ministres Bourmont et d'Haussez. — Mariage de Mlle Louise de Lobau avec le comte Turgot. — Mort du duc de Lévis et du comte de La Valette. — Le Roi reproche aux ducs de Mouchy et de Maillé, et au baron de Glandevès, leurs propos contre le ministère. — Le Dauphin effrayé appuie le ministère Polignac. — Transmission de pairie contre argent. — M. Dudon est élu député de la Loire-Inférieure. — De quelle collaboration sort le discours de Charles X, du 2 mars 1830. — Le comte Donatien de Sesmaisons est rayé des contrôles de la garde. — Courage du prince de Polignac dans sa mauvaise position. — Il n'y a personne aux réceptions des ministres. — Marchés conclus par M. de Bourmont pour l'expédition d'Alger. — Propos tenus par les ultras et M. le Dauphin. — Opinion de mon père sur M. de Sémonville. — Mort du maréchal Gouvion-Saint-Cyr. — Prorogation de la Chambre. — Entrevue avec M. de Bourmont. — Conversation du Roi avec l'amiral Duperré avant le départ de l'expédition d'Alger. — Le Roi passe une revue au Champ de Mars, le 12 avril 1830. — M. de Bourmont et sa maison militaire. — Gaieté du Roi. — Organisation des bureaux des ministères avant la Révolution. — Le roi et la reine de Naples arrivent à Paris. — Nomination de nouveaux ministres : MM. de Chantelauze, de Montbel et de Peyronnet. — Le duc de Mortemart revient de Russie. — Fête chez le duc d'Orléans au Palais-Royal. — Ma conversation avec le prince de Polignac. — Les élections dans l'Allier. — Colère des ultras contre moi. — Séjour au Mont-Dore avec ma famille; nous y apprenons la révolution de Juillet; je reviens immédiatement à Paris.

17 janvier. — Je fais ma cour au Roi et aux princes, qui me reçoivent très bien.

24. — Une grande représentation a eu lieu à l'Opéra, au profit des pauvres; elle était donnée par Mlle Sontag. Les premières étaient à 50 francs. Le Roi a envoyé 10,000 francs pour sa loge; il a été applaudi à son entrée. Mlle Sontag, à son apparition sur la scène, l'a été beaucoup plus. La représentation a produit, avec les dons, 53,000 francs.

25. — Le prince de Polignac reçoit tous les quinze jours seulement, et avec raison, car il n'y aurait pas trop de monde. Le *Constitutionnel* l'appelle « le beau-fils de la Congrégation ». Le prince de Polignac affecte beaucoup d'assurance; il est seul persuadé de son mérite. Si son mérite est petit, il n'en est pas de même malheureusement pour son crédit, car il en a beaucoup sur le Roi. Les trois ministres Polignac, Bourmont, Guernon de Ranville sont pour les partis violents; M. de Montbel, d'abord avec eux, a faibli; MM. de Chabrol et de Courvoisier veulent, au contraire, marcher avec les institutions.

27. — M. Walewski, qui est fils de l'empereur Napoléon et d'une Polonaise, Mme Walewska, est un des jeunes gens les plus à la mode parmi ces dames; il a de beaux yeux, il est pâle, il a un cercle de barbe autour du visage, suivant la mode actuelle de quelques personnes.

Il y a eu un bal chez le marquis et la marquise de Bartillat. Notre président du conseil actuel a vraiment des inventions à lui; chacun fait imprimer des billets d'invitation, mais il n'était venu jusqu'ici dans la tête de personne de le faire pour des billets de refus; les mots soulignés sont imprimés (1): « *Le prince et la princesse de Polignac ont reçu l'invitation* que M. le marquis et Mme la marquise de Bartillat *leur* ont *fait l'honneur de leur adresser pour* le mercredi 27 janvier. *Ils regrettent infiniment de ne pouvoir y répondre, ayant des engagements antérieurs.* »

28. — M. de Bourmont a adopté le système des entreprises pour l'armée et a passé des marchés. Au conseil des ministres, M. de Chabrol s'est opposé à leur approbation, et il a demandé à parler au Roi en particulier. Les marchés en sont restés là pour cette fois.

29. — Le *Moniteur* du 29 janvier contient, en petits caractères, sur le revers de la page, l'article suivant :

« Par ordonnance en date du 27 de ce mois, le Roi a daigné élever à la dignité de pairs du royaume MM. le duc de Cé-

(1) Les mots soulignés dans le texte sont en italique.

reste, le marquis de Tourzel, le marquis de Puivert, le comte de La Bourdonnaye, le baron de Vitrolles, le comte Beugnot et le lieutenant général comte Valée. »

M. de Polignac a voulu se débarrasser de l'opposition que l'ex-ministre de La Bourdonnaye lui fait à la Chambre des députés. Il est fâcheux de voir chaque ministère se croire appelé à faire des pairs, sans rime ni raison. On nomme des pairs comme on nommerait des gentilshommes de la chambre, comme on donnerait des décorations, sans paraître y attacher plus d'importance.

M. de Vitrolles n'a pu être élu député; on le fait pair. La nomination de M. Beugnot réjouit les âmes charitables; il a, en poche, depuis six ans, ses lettres closes, et il attendait patiemment leur enregistrement au *Moniteur*. Maintenant qu'il a du ministère actuel ce qu'il en attendait, il s'en souciera peu probablement. Le comte Beugnot a pu, mieux que personne, apprécier son court avenir, car il a l'instinct des pouvoirs qui tombent.

MM. de Mézy et de La Briffe ont aussi dans leurs poches des lettres de pairie données par Louis XVIII; mais comme tous trois étaient députés et que M. Decazes ne voulait pas se priver de leurs bons services dans cette Chambre, il ne fit pas enregistrer leurs lettres avec celles des autres pairs de la grande fournée.

30. — Le comte Beugnot, qui se moque de tout, disait dans le cabinet du Roi : « Les sept pairs nommés, nous sommes « les sept péchés capitaux : moi, la gourmandise; le duc de « Céreste et le marquis de Puivert se disputent l'avarice; le « comte de La Bourdonnaye, l'envie; le général Valée, la « colère; M. de Vitrolles, la luxure; le marquis de Tourzel, la « paresse. »

Le collège d'arrondissement de Lisieux a élu M. Guizot député, à une grande majorité. Pour se consoler de cette défaite, le prince de Polignac, au Puy, sa patrie, a obtenu la nomination de M. Berryer, jeune avocat, sur l'éloquence duquel il fait un grand fond pour la défense du ministère.

3 février. — Il y a des gens qui croient encore à la possibi-

lité d'un coup d'État de la part de M. de Polignac, qui voudrait aller malgré la majorité de la Chambre. Le Roi n'écoute que lui et ne veut rien entendre de personne. Il a tancé vertement les ducs de Fitz-James et de Maillé qui lui contaient quelques observations sur son pitoyable ministère, détesté par la cour elle-même.

La Congrégation nomme à toutes les vacances; elle n'est pas d'avis de tenter un coup d'État, avant d'avoir occupé toutes les places. Elle se plaint néanmoins de M. de Polignac, qui n'agit pas, et qui est réduit, dans le conseil, au rôle de soutien de MM. de Bourmont et Guernon de Ranville.

Le sieur Mangin, être fort ridicule, n'a pas beaucoup de succès comme préfet de police. On m'a raconté, car je ne le connais ni ne le fréquente, qu'un dîner chez ce magistrat est chose comique. De la taille d'un Lilliputien, il ne décolère pas. Mme Mangin, au contraire, grande et forte, ressemble à une tour; elle est grosse de son dixième. Avant le festin, les petits Mangin, garçons et filles, arrivent à cheval sur des queues de billard, pour être soumis à l'admiration des conviés.

7. — Il dégèle; c'est une grande nouvelle après un aussi horrible froid.

L'expédition d'Alger est entièrement décidée, mais la marine élève des difficultés. Le général Bourmont voudrait commander cette expédition; ce serait une porte pour sortir du ministère, et cela le mènerait au bâton de maréchal.

8. — Mon père aura soixante-douze ans le 4 août prochain; depuis deux ans, il a des somnolences le soir. Souvent, dans les lettres qu'il m'écrit chaque jour (car depuis mon entrée au service, nous ne nous sommes jamais départis de cette habitude, ni l'un ni l'autre), il est obligé d'effacer le matin une partie des non-sens écrits la veille : c'est un triste avertissement.

9. — Dix femmes et dix hommes de la société se sont réunis pour donner un bal masqué à des personnes de la société, dans la rue du Helder; chaque actionnaire a payé 100 francs; ce bal a été bien. M. le duc de Chartres a été très

longtemps fort intrigué par le jeune marquis de Tourzel, sous-lieutenant de dragons, récemment nommé pair, très petit, avec de très petites mains; il l'a pris pour une jolie femme.

10. — J'ai eu une audience de M. le Dauphin pour lui demander de faire partie de l'expédition d'Alger; il m'a répondu : « Il n'y aura pas de cavalerie. » Je lui ai répliqué que je voulais servir avec l'infanterie, que j'avais fait la guerre avec cette arme comme aide de camp du comte de Lobau, qui était toujours employé aux moments critiques dans les batailles les plus chaudes. L'entêté Dauphin n'est pas sorti de là, ajoutant qu'il y avait beaucoup de demandes de généraux d'infanterie. Me voilà revenu d'Alger, si on y va; j'en suis très fâché.

Le conseil de l'amirauté déclare l'expédition impossible avant un an; il faut trente vaisseaux de ligne, ce qui ne s'arme pas en un jour; on peut tout au plus faire en mai un débarquement à Oran, où l'on établirait six mille hommes qui y attendraient la grande expédition; c'est ce que l'amiral Mackau me racontait hier.

11. — J'ai dîné chez Mme de Pomereu avec deux ministres : M. de Bourmont, qui n'avait pas au fond l'air gai, et M. d'Haussez, fort souriant. Il a nommé ce matin le vice-amiral Duperré commandant de la flotte contre Alger; on s'en occupe comme si on devait faire l'expédition. M. d'Haussez m'a parlé de l'union du ministère, disant qu'il se présentera aux Chambres tel qu'il est, ajoutant que c'est bien à tort qu'on les croit divisés, que même, quand M. de La Bourdonnaye était au conseil, il était émerveillé des opinions constitutionnelles de chacun. C'est une fort belle assertion; cela prouve que M. d'Haussez veut qu'on la répète, mais personne n'y sera pris : on sait fort bien qu'ils sont comme chien et chat.

M. de Bourmont est sorti un instant de sa tristesse; le valet de chambre de Mme de Pomereu était venu lui dire mystérieusement : « Un huissier du ministère est là pour vous avertir que le dey d'Alger vous attend dans votre

cabinet. » C'était le vice-consul de France auprès de cette régence, que M. de Bourmont avait fait appeler.

On raconte que le prince de Polignac a répondu à quelqu'un qui lui demandait s'il aurait la majorité à la Chambre des députés : « J'en serais bien fâché. » Il n'aura pas ce chagrin.

J'ai été chez M. Ternaux, où il y a toujours des députés de la gauche et du centre; tous sont d'avis de faire une adresse très ferme contre les ministres et fort respectueuse pour le Roi.

14. — La résolution des ministres paraît être celle-ci : recevoir l'adresse hostile, puis proroger la Chambre jusqu'au mois d'octobre. D'ici cette époque, on ferait l'expédition d'Alger; puis, quand la Chambre se réunirait, on lui demanderait des douzièmes provisoires; si elle les refusait, on la casserait pour en convoquer une autre par ordonnance. Cela nous jetterait dans des coups d'État et amènerait de grands troubles. Je ne suppose pas que le gouvernement ose jamais en venir là. Les Bourbons joueraient alors leur trône pour défendre le pouvoir de M. de Polignac et de son petit parti. La présomption de ce ministre va au delà de tout; s'il est dévoué au Roi, comme il l'affiche, il aurait dû reconnaître que sa présence à la tête du gouvernement affaiblit chaque jour le pouvoir royal.

Cette idée de prorogation de la Chambre lui sourit; c'est pour lui une prolongation du pouvoir, et cet ambitieux dévot aime beaucoup le pouvoir. Son grand mot, en réponse aux observations qu'on lui fait sur sa marche, est : « Eh bien! je porterai ma tête sur l'échafaud. » Comme si elle courait des dangers! Personne n'en veut, de sa tête.

J'ai été au Château; j'y ai compté jusqu'à trois députés, dont un questeur : Laisné de Villevesque, et les deux autres, directeurs généraux. On ne s'entretenait que de l'expédition d'Alger. Le duc de Raguse, qui décidément ne la commande pas, est furieux; on croit toujours que c'est M. de Bourmont qui en sera le général en chef; il laisserait le portefeuille au vicomte de Champagny, pendant son absence.

Raout chez Mme de La Briche et chez la comtesse de Flahaut. Les étrangères à la mode cet hiver dans les raouts sont une

belle Prussienne, la comtesse de Hatzfeld, une spirituelle Autrichienne, la comtesse Karoli, une jolie comtesse Boleslas Potocka, une princesse Sapieha.

15. — J'ai assisté, à Saint-Thomas d'Aquin, à la bénédiction nuptiale donnée à Mlle Louise de Lobau, fille du lieutenant général comte de Lobau, dont j'ai été quatre ans l'aide de camp. Elle n'a pas, à beaucoup près, la jolie figure de sa mère, Mlle d'Arberg, fille d'une dame du palais d'alors; cependant elle est agréable. Le marié est le comte Louis de Turgot, capitaine adjudant-major au 1er régiment des cuirassiers de la garde royale; il a trente-trois ans, est bien tourné et, de plus, fort bon officier. Il y avait à l'église mélange de gens de la cour de Napoléon et de la cour actuelle.

Il y a eu un bal à l'Opéra, au profit des pauvres, à 20 francs par tête pour les femmes et 25 francs pour les hommes. Les 5 francs de plus pour les mâles étaient destinés aux rafraîchissements. Mme Malibran et Mlle Mars ont été très choquées de ce qu'on leur a refusé des billets. M. le duc de Chartres était en tête des commissaires; cinq mille billets ont été distribués; les pauvres auront plus de 120,000 francs. Le Roi a fait les frais de l'éclairage; deux mille cinq cents bougies étaient réparties dans soixante lustres en sus de celui du théâtre. La salle de l'Opéra offrait le plus beau coup d'œil. Il y avait au moins quatre mille personnes. Les femmes, très parées, remplissaient les loges; on dansait dans le parterre et dans le foyer; la foule rendait la circulation difficile. La fête a été superbe : les patronnesses et les commissaires ont droit à des éloges bien mérités.

16. — La nomination de M. Dudon à la présidence du grand collège électoral de la Loire-Inférieure ne fait aucun bien au ministère dans l'opinion. M. Dudon, l'un des commissaires chargés de la liquidation de la dette avec les puissances étrangères, passe pour y avoir fait sa fortune. Il a un certain talent de parole fondé en grande partie sur la violence de ses opinions; et le ministère dit : « Nous n'avons pas de talent, il nous en faut à tout prix, parce qu'il y en a dans l'opposition. » Il est vrai que maintenant l'opposition se compose de la presque totalité de la Chambre.

18. — Le duc de Lévis est mort à soixante-six ans. C'était un courtisan ambitieux, et cependant honnête, ennuyeux, quoique homme de beaucoup d'esprit, auteur de plusieurs ouvrages dont l'un est intitulé : *Souvenirs et portraits.* Doué d'un fort laid physique et souvent sous ce rapport en butte aux plaisanteries, il le savait et ne s'en fâchait jamais. Il laisse un fils, le duc de Ventadour, qui a épousé Mlle d'Aubusson, et une fille, Mme de Nicolaï. Il était pair, ministre d'État, chevalier des ordres du Roi, de ceux de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, chevalier d'honneur de S. A. R. Mme la duchesse de Berry, l'un des quarante de l'Académie française et maréchal de camp. Sous ce dernier rapport, il était au nombre des inutilités militaires dont notre armée a hérité en 1815; il tenait dans le cadre la place d'un officier général et touchait les appointements de disponibilité. Il n'aimait pas à faire de mal; on lui doit cette justice, il est regretté.

Le comte de La Valette, ancien conseiller d'État, grand officier de la Légion d'honneur, directeur général des postes sous l'Empereur, dont il avait été aide de camp dans les campagnes d'Italie, est mort. Condamné à mort, en 1815, par la cour d'assises pour avoir repris la direction des postes au nom de Napoléon, avant le 20 mars, il s'était sauvé de prison avec les habits de sa femme. La mémoire de M. de La Valette doit être honorée. Il aurait pu, dans la direction générale des postes sous l'Empire, être nuisible; au lieu de cela, il s'est toujours montré honnête homme et d'une extrême obligeance. Le général Sébastiani et M. de Montlausier ont prononcé des discours sur sa tombe.

19. — Le Roi, qui porte M. de Polignac dans son cœur, a bourré samedi dernier, à l'ordre, les ducs de Mouchy et de Maillé et le baron de Glandevès; il s'est plaint de leurs propos sur le ministère et a dit au dernier, qui est gouverneur des Tuileries : « Si je nomme les ministres, je nomme aussi les gouverneurs de château. »

Il faut cependant que le ministère soit bien bas pour qu'un courtisan, tel que le duc de Mouchy, se croie bien placé dans l'opposition.

Il y a, depuis quelque temps, des dîners d'officiers de la garde et de la ligne, de la garnison de Paris. Des intrigants aventuriers, quelques mauvais sujets renvoyés de l'armée et replacés par M. de Bourmont, s'y rendent aussi, et tout le monde y boit à la santé de celui-ci. Ces dîners sont une mesure impolitique, bonne seulement à établir la zizanie dans les corps. Les officiers supérieurs s'en abstiennent. Les officiers du second régiment de grenadiers à cheval, des dragons, des housards et d'un régiment d'infanterie de la garde ont refusé d'y prendre part. L'armée, à commencer par les gardes du corps et la garde royale, est au fond constitutionnelle; le gouvernement aurait tort de compter sur elle pour des coups d'État.

20. — M. le Dauphin, effrayé d'articles du *Globe* et du *National*, hostiles à la dynastie, se persuade que la révolution est présente, et il est aussi monté que le Roi lui-même en faveur du ministère Polignac.

Le grand cheval de bataille du ministère est celui-ci : « Nous n'avons pas la majorité, mais nous prétendons qu'aucun ministère ne peut l'avoir, pas même un ministère mixte; nous attaquer, c'est donc attaquer le Roi. »

Les nominations dans la magistrature faites par le garde des sceaux Courvoisier sont toutes dans le sens jésuitique.

J'ai été au bal de l'Opéra; cela ne m'était pas arrivé depuis vingt ans; c'est la même chose qu'alors. Beaucoup d'hommes de bonne compagnie et très peu de femmes de la société, quoique ce fût le samedi gras, qui, ainsi que le lundi, leur est particulièrement consacré.

22. — Bal costumé chez le baron de Vertpré : il était fort curieux. A côté de la duchesse de San Carlos se trouvait Mme Malibran en costume suisse. C'était un mélange d'étrangers, de chanteuses, de Français d'une seconde société. Il y avait de fort jolies femmes et de beaux costumes. On ne pouvait se remuer; tout cela formait un mélange assez agréable.

23. — Le Roi est beaucoup trop facile pour les transmissions de pairie. Dans les dernières qui ont été accordées, se trouve celle du comte Lynch, ancien maire de Bordeaux. Il la

transmet à un monsieur, son fils adoptif, qui ajoutera le nom de Lynch au sien. Cette affaire s'est traitée chez un notaire de Bordeaux, comme la vente d'un immeuble. Le négociant acquéreur devait payer 100,000 francs comptant à Mme Lynch, une fois que la transmission de la pairie serait obtenue, et lui assurer de plus une rente viagère. Cette grâce ayant été accordée par le Roi, les articles du traité ont reçu leur exécution.

Les officiers généraux de l'expédition d'Alger sont nommés, sauf le général en chef. Le général de Bourmont a dit à M. le duc de Raguse, qui meurt d'envie de la commander : « Du moment qu'un maréchal de France se présente, je ne puis que me retirer. » Il n'en sera pas moins le général en chef.

Les députés arrivent en foule; il y en avait quelques-uns au Château. Les ministres, à l'exception de M. de Polignac, qui conserve sa présomption habituelle, avaient l'air embarrassé.

M. de Martignac a eu jeudi une audience du Roi, qui voulait qu'il se fît porter comme candidat à la présidence; il lui a répondu que ce n'était pas possible.

M. Roy a eu également une audience du Roi pour le remercier de son cordon bleu. Il a été rappelé aujourd'hui chez le Roi, après le conseil, ce qui faisait penser, ce soir, à certaines gens que le ministère était ébranlé, ce que je ne crois pas.

On parlait au Château avec moins d'assurance de l'expédition d'Alger. Le duc de Wellington a écrit directement au Roi pour lui faire des représentations à ce sujet; les préparatifs continuent néanmoins; il y a déjà 10 millions d'ordonnancés à la Marine.

1er mars. — M. Dudon a été nommé député par le grand collège de la Loire-Inférieure, par 133 voix contre 109 qu'a eues M. de Vatismesnil, son concurrent. C'est une espèce de tour de force du ministère, qui a tout employé pour parvenir à ce but. M. Dudon, commissaire en 1816, pour la liquidation avec les puissances étrangères, a fait sa fortune dans cette opération. Ce sont les ambassadeurs étrangers qui ont prévenu alors le prince de Talleyrand de toutes ses friponneries.

2. — Le Roi s'est rendu à Notre-Dame pour la messe du

Saint-Esprit; le plus profond silence a régné au passage du cortège.

C'est la Congrégation qui gouverne. Les favoris de M. de Polignac sont M. Laborie, véritable espèce qui a fait sa fortune en qualité d'agent du prince de Talleyrand; Genoude, le rédacteur de la *Gazette de France*, intrigant dont tout le monde sait l'histoire; Rocheplate, le receveur général de Laval, congréganiste qui a débuté par être secrétaire de M. de Montmorency.

Les ministres avaient fait rédiger un discours de la couronne par le comte Beugnot; ils l'ont trouvé trop anodin. MM. Dudon et Peyronnet en ont fait chacun un, revu et corrigé par M. de Vitrolles; on en a pris quelque chose pour le discours du Roi, prononcé à l'ouverture des Chambres. MM. de Genoude et Berryer fils y ont travaillé aussi. Le Roi a dit dans son cabinet : « Cette fois, le discours de la couronne est bien de moi; je veux qu'on le sache. » On l'a discuté au conseil sur la minute écrite de sa main; cela prouve seulement que Sa Majesté l'a recopié.

4. — Le colloque suivant a eu lieu sur un escalier, entre mon père et le prince de Polignac :

Le marquis de Castellane. — Savez-vous que votre position me fait pitié?

Le prince de Polignac. — Ma mission à moi est de réprimer les abus de la liberté de la presse et de changer la loi des élections.

Le marquis de C. — Il est impossible que vous en veniez à bout; ce que vous avez de mieux à faire, c'est de vous en aller.

Le prince de P. — Alors la France est perdue!

5. — La *Gazette de France*, journal des ministres, contient l'article suivant : « M. le comte Donatien de Sesmaisons, colonel chef de l'état-major de la 1re division d'infanterie, vient d'être rayé des contrôles de la garde. »

Le comte Donatien de Sesmaisons, nommé d'emblée colonel en 1815, n'est pas, je l'avoue, un grand militaire. Il remplissait les fonctions de chef d'état-major de cette division depuis la formation de la garde; on ne s'en plaignait pas. Il est rem-

placé, non pour faute militaire, mais pour fait politique. Il était électeur de la Loire-Inférieure. En réponse à un article de journal où on annonçait son départ pour Nantes, afin d'user de son influence contre M. Dudon, il a écrit une lettre bénigne où il annonçait que telle n'était pas son intention, malgré son chagrin d'être en opposition aux ministres en cette occasion. Il déclarait qu'il voulait se rendre au collège électoral au dernier moment seulement, pour donner sa voix à un homme du pays; il l'a refusée à M. de Vatimesnil, candidat de l'opposition. Le voilà bien récompensé de ses ménagements. Cette petite brutalité du ministère, due à M. de Bourmont, et qualifiée de grand acte de vigueur par le cabinet, lui fera perdre encore des voix dans les Chambres. Le plus plaisant est de voir M. de Sesmaisons, courtisan et possédé du désir d'être ministériel, l'objet de cet acte de sévérité.

Il faut que ces ministres soient bien maladroits pour trouver le moyen d'éloigner un homme de cette trempe. Il est très riche, estimé et estimable; il vient de succéder à la pairie du chancelier Dambray, son beau-père. La Chambre des pairs, par respect pour la mémoire de son ancien président, a nommé le vicomte Dambray, son fils, secrétaire, et le gouvernement destitue le gendre, parce qu'il n'a pas voté pour M. Dudon. Un pouvoir est bien bas quand il ne peut trouver de capacité pour le servir que dans les hommes décriés, et un ministère est bien maladroit de punir un homme honorable pour s'être refusé à donner son vote à un candidat qu'il n'estimait pas. Ce soir, chez le comte de Lariboisière, où il y avait un grand concert, chacun ne parlait que de cet événement. Le député Calmon, directeur général de l'enregistrement, disait qu'il était prêt à sacrifier sa place.

Le lieutenant-colonel comte Alexandre de Girardin a été nommé conseiller d'État. En cette qualité, on l'a chargé de la défense du budget de la guerre. Il excellait dans la manière de diriger les chasses du Roi; c'est la base de sa faveur. Nous verrons s'il sera bon orateur. Il disait pis que pendre du ministère à son avènement; il est maintenant bien avec M. de Bourmont.

Séance à la Chambre des pairs, où l'adresse a été adoptée à l'unanimité. M. de Chateaubriand a prononcé un grand discours contre les ministres, qui n'ont pas répondu un mot.

8. — Le prince de Polignac montre du courage dans sa déplorable position; sa certitude de marcher suivant le cœur du Roi le soutient.

Un ex-ministre du dernier cabinet disait : « Sa Majesté, dans « les conseils, commence toujours par présider comme Roi. La « discussion s'engage; alors M. le comte d'Artois, du pavillon « Marsan, finit par parler comme tel, dans le sens des opinions « ultras dont on se plaignait avant son avènement au trône. »

10. — Bal chez le comte de Montalivet, dont la mère était fille de Louis XV; aussi il a quelque chose des Bourbons dans le visage. Il est grand et bien tourné; c'est un jeune pair de beaucoup de mérite. Sa femme est fort jolie; elle fait à merveille les honneurs de chez elle.

J'ai été à la réception du comte de Chabrol, ministre des finances; il y avait très peu de monde. Jamais on ne vit de ministres plus délaissés que les nôtres, et encore, lorsqu'on s'y rencontre, chacun se croit obligé de s'excuser d'y être.

On se plaint des marchés conclus pour les vivres de l'expédition d'Alger avec la maison S***. Elle fera les achats pour le gouvernement; on lui accorde 5 pour 100 de bénéfice, 2 1/2 de commission, en tout 7 1/2 pour 100; c'est une surcharge inutile pour le Trésor, car les intendants auraient pu faire directement ces achats.

M. de Bourmont a conclu ce marché sur sa cheminée. Le général Clouet, directeur général de l'administration, établissait, pendant ce temps-là, le cahier des charges d'une adjudication avec concurrence. Il l'a soumis à M. de Bourmont, qui lui a répondu que les marchés étaient conclus. M. Clouet s'est fâché. Le général d'Haupoul, ex-colonel du 3e régiment de la garde, a été nommé directeur de l'administration de la guerre à sa place. Ce n'est pas la faute de M. de Bourmont s'il n'a pas conclu un plus grand nombre de marchés; il trouve une opposition diabolique dans M. de Chabrol, qui, au conseil, se refuse toujours à leur approbation.

11. — J'ai été à un bal charmant chez M. et Mme Joseph Périer. Elle a été remarquablement jolie; elle est encore bien. Son beau-frère Casimir Périer, député distingué du côté gauche, y était, et aussi M. Berryer fils, du côté droit, le champion du ministère Polignac; il avoue lui-même qu'une modification dans le ministère est nécessaire.

M. de Polignac voudrait, au fond, avoir MM. de Martignac et Roy. Si leur grande envie de redevenir ministres les portait à accepter, cette sottise les perdrait, sans utilité pour le prince de Polignac.

Le Roi s'est exprimé ainsi, le 8 mars : « Je suis beaucoup plus à l'aise depuis le ministère du 8 août; j'ai eu de l'impatience des propos de gens de ma maison, maintenant cela m'est égal. J'ai mes vieilles idées, je veux marcher avec elles. Je suis bien aise qu'on le sache. »

12. — La comtesse de Choiseul-Gouffier est veuve de l'ambassadeur à Constantinople; sur la fin de sa vie, il l'avait épousée en secondes noces. Elle était connue auparavant, en sa qualité de chanoinesse, sous le nom de princesse Hélène de Bauffremont; c'est une femme de beaucoup d'esprit, quoiqu'elle ait fait un poème ridicule. Elle reste chez elle les vendredis. Il y a peu de monde. M. Fétis, M. Parceval de Grandmaison, de l'Académie; le comte de Rochefort, le marquis de Bouillé, lieutenant général devenu aveugle à la suite des campagnes d'Espagne sous Napoléon; son fils, le comte René de Bouillé, forment le fond de cette société. Ce sont tous gens d'esprit, sauf M. de Montchenu, ridicule maréchal de camp, de la façon du prince de Talleyrand, et qui n'a jamais servi. Eh bien, malgré cela, rien n'est moins amusant que cette réunion.

13. — M. le Dauphin a une grande confiance dans un petit bonhomme qui, depuis plusieurs années, porte son gibier à la chasse, et qui a maintenant vingt ans. Il cause avec lui des personnes et des choses; c'est l'homme qui a le plus de crédit sur lui. Son secrétaire, M. de Montgascon, en a aussi, mais moins, parce qu'il est plus relevé et que le prince n'a de goût que pour les subalternes. Il est timide, n'a aucun esprit, et sa

nullité le porte à rechercher la conversation des inférieurs.

Il n'y avait pas grand monde chez Mme de La Briche; le comte Molé revenait du jeu du Roi. Sa Majesté était assez gaie, mais pas du tout satisfaite du projet d'adresse de la Chambre des députés que, suivant l'usage, les membres de la commission ont communiqué, la veille de la discussion, aux ministres. Elle s'en est expliquée avec quelques personnes. Elle a dit tout haut au baron de Villeneuve, directeur général des postes et député : « Il faudra être ferme demain »; puis la même chose à Victor de l'Aigle, avec cette différence qu'elle s'est expliquée par le mot anglais *steady*.

Le dimanche du comte et de la comtesse de Flahaut était peu nombreux. Il s'était établi une conversation politique générale. Victor de l'Aigle racontait que le baron de Villeneuve aurait donné tout au monde pour que le Roi ne lui fît pas ce compliment public au moment où il était entouré de députés libéraux.

La discussion de l'adresse en comité secret, à la Chambre des députés, a été très vive. M. de Conny l'a attaquée violemment, mettant en avant les échafauds. Le ministre de l'instruction publique, Guernon de Ranville, s'est exprimé avec beaucoup d'assurance et une grande insolence; il s'est croisé les bras à la tribune, pendant un tumulte de vingt minutes.

16. — L'adresse a été votée par 221 députés contre 181; c'est une majorité de 40 voix contre les ministres. Elle aurait été plus forte dans d'autres questions, car certains députés du centre droit ont trouvé l'adresse trop vive.

Raout chez le duc et la duchesse de Maillé; il était nombreux et amusant. Les femmes criaient tant dans le salon qu'on ne s'y entendait pas.

17. — Les ultras parlent dans les salons de la fermeté que le Roi déploiera lors de la présentation de l'adresse. Ils traitent comme ils le méritent des gens qui ont osé violer la Charte jurée par le Roi. Les ministres sont d'habiles gens pour trouver dans les expressions de l'adresse une violation de la Charte. Les quelques mots prononcés par le prince de Polignac dans la discussion l'ont entièrement perdu dans

l'opinion, comme orateur; il n'en croit pas moins avoir bien parlé, et il dit : « J'ai pensé être embarrassé dans le premier « moment; j'ai heureusement ensuite pris le dessus. » Le Roi est de plus en plus décidé en faveur de ses ministres; il est persuadé que leur renvoi perdrait son autorité. M. le Dauphin est aussi très en colère : « Il vaut mieux, dit-il, monter à cheval que sur l'échafaud. »

18. — Le Roi a reçu, couvert et étant sur son trône, entouré des ministres et des grands officiers de la couronne, l'adresse de la Chambre des députés. Le président, Royer-Collard, accompagné de la grande députation, a lu l'adresse d'une voix ferme et respectueuse. Le Roi avait l'air soucieux, les ministres aussi, sauf M. de Polignac et Guernon de Ranville qui conservaient leur assurance. L'aspect de la Cour était sombre. Les ultras exagérés, qui avaient annoncé partout que le Roi traiterait de main de maître ces insolents députés, ont été tout étonnés de voir que la réponse du Roi ne contenait pas d'injures contre la Chambre.

Il y a des raouts, les samedis, chez le marquis de Sémonville, grand référendaire. Il donnait, il y a plusieurs années, de bons dîners; il en eut ensuite de mauvais, mais abondants, puis de mauvais où l'on mourait de faim; il a inventé, plus tard, des soupers. L'année d'après, il eut de bons concerts; pour celle-ci, il s'est mis simplement à la limonade.

Mon père m'écrivait, le 20 août 1829, à propos du marquis de Sémonville : « Je suis, mon bien-aimé, fort aise que tu « voies Sémonville. On n'en fait rien de positif quand son « intérêt actuel et à ses yeux démontré ne s'y rencontre pas; « mais comme il chasse toujours, il recueille soit en personnes, « soit en opinions, à peu près tout ce qui existe dans la sphère « où il est placé. Son esprit est observateur; aussi finit-il par « tout connaître. Aucun père n'aime mieux ses enfants qu'il « n'aime ses mensonges... Je me suis dès longtemps aperçu « de son goût effréné pour eux, et même il y a trente-cinq « ans que, pour m'épargner à cet égard la tâche fatigante des « découvertes, il avait été obligé pour moi de convenir qu'à « chaque imposture il me ferait un signe pour tranquilliser

« sa loyauté! Il touchait un coin de son visage, qui devait en « être un peu usé. Il entre pour beaucoup dans ses habitudes « de paraître se remuer pour ses amis... il ne les aime « guère pourtant, mais il leur fait beaucoup de compliments. « Sémonville n'a pas d'opinions; pourvu qu'il conserve ses « honneurs et surtout son argent, il aimerait jusqu'à la démo- « cratie. Enfin, moi et les miens devons être censés croire en « être beaucoup aimés. »

20. — Le maréchal marquis de Gouvion-Saint-Cyr, né à Toul le 13 avril 1764, est mort à Hyères le 17 mars 1830, d'un accès de goutte remontée dans la poitrine. Il fut peintre, puis acteur à Paris dans un petit théâtre des boulevards; il s'engagea sur un corsaire au commencement de la Révolution, quitta la marine pour entrer dans une compagnie franche, devint adjoint aux adjudants généraux, adjudant général, passa dans la même semaine au grade de général de brigade et à celui de général de division le 16 fructidor an II (1). L'empereur Napoléon le nomma en 1812, en Russie, maréchal de France.

Le maréchal Saint-Cyr était un grand tacticien dans le cabinet; il ne s'exposait jamais inutilement et n'était pas un homme à se jeter au milieu de bataillons en déroute pour les ramener à la victoire, mais on pouvait lui confier des troupes; on était sûr qu'il ne les compromettrait pas. Il était mauvais camarade et laissait volontiers échiner ses voisins. A Novi, la division Laboissière était écrasée; le colonel Mouton, qui commandait l'avant-garde de Saint-Cyr, lui fit dire que le moment de se porter en avant pour la secourir était arrivé. Le général Gouvion de Saint-Cyr lui ordonna de ne pas bouger et d'attendre que la division Laboissière fût en déroute, parce qu'elle était composée de bonnes troupes et qu'il avait toujours vu que, pour arriver à défaire d'aussi braves gens, l'ennemi perdait beaucoup de monde, que la victoire serait ainsi plus facile pour sa division, en agissant seulement au moment où les Autrichiens poursuivraient. Il fit comme il avait dit et recueillit

(1) 4 septembre 1794.

la gloire de la journée et les malédictions de ses voisins. Il était essentiellement égoïste; en Bohême, lors du malheureux combat du général Vandamme en 1813, celui-ci, sachant Saint-Cyr près de lui, s'écria : « Il n'y a pas de danger que celui-là vienne à mon secours. »

Le maréchal Saint-Cyr était très avare; à Dresde, où il avait dix mille francs de frais de représentation par mois, il ne donnait à dîner à qui que ce fût; il se faisait même nourrir, à Pirna, par un malheureux procureur chez lequel il était logé. Le maréchal Saint-Cyr voulait absolument capituler à Dresde. Le comte de Lobau, au contraire, voulait percer les lignes autrichiennes. Le maréchal Saint-Cyr consentit seulement à la dernière extrémité, lorsqu'il n'y avait plus de pain que pour un jour, à laisser sortir le comte de Lobau, avec les divisions Bonnet et Mouton-Duvernet, choisies par lui comme étant commandées par des hommes intrépides; elles formaient 8,000 hommes; Saint-Cyr en gardait 20,000 dans la place. Le comte de Lobau, après un combat très vif et n'ayant qu'un jour de vivres, fut obligé de rentrer; cela ne serait pas arrivé si on l'avait laissé sortir plus tôt. On criait beaucoup, dans ces corps d'armée, contre le maréchal Gouvion Saint-Cyr; on l'accusait de s'être mis en rapport avec la famille royale de Saxe et avec les Autrichiens, et d'avoir reçu de l'argent pour capituler.

En résumé, le maréchal n'était pas un aussi grand militaire que les journaux le racontent. Ils chantent ses louanges, parce qu'il a fait les lois d'avancement et de recrutement. L'empereur Napoléon ne l'aimait pas, parce qu'il le savait républicain dans l'âme. Le maréchal Saint-Cyr avait une grande capacité pour les combinaisons militaires; il était égoïste, avare et paresseux; ce n'était point un homme à se précipiter dans le gros du feu, mais il entendait bien la guerre.

M. l'abbé Vaudey, aumônier du 10e de chasseurs, homme d'esprit et fort estimé dans son corps, se rendait utile à l'école d'enseignement mutuel de son régiment; il a été, en conséquence, dénoncé comme libéral. M. le grand aumônier lui a

défendu de continuer. Le ministre de la guerre, d'après mon rapport d'inspection, s'est plaint au grand aumônier, et celui-ci nie avoir fait cette défense. J'ai toujours soin d'avoir des pièces à l'appui de mon opinion, dans mes inspections, et je m'étais procuré la lettre écrite à M. l'abbé Vaudey; la voici :

« MONSIEUR L'AUMÔNIER,

« Vous devez suivre constamment la marche que je vous ai tracée dans ma dernière lettre et ne point céder aux instances réitérées qui vous ont été faites, relativement à la direction de l'école régimentaire. Votre qualité d'aumônier ne vous impose que des fonctions spirituelles, et le Roi ne vous a point envoyé dans votre corps comme professeur, mais comme ministre de la religion. Il serait à craindre d'ailleurs que des occupations étrangères à celles de votre état ne vous privassent du temps qui vous est nécessaire et des occasions favorables pour travailler au salut des âmes dont le soin vous est confié. Mon intention, comme je vous l'ai déjà manifesté, est que vous ne vous mêliez point des écoles, sinon pour les surveiller sous le rapport de la doctrine et des mœurs. Votre devoir s'arrête là, et vous pouvez, s'il le faut, le déclarer à Monsieur votre colonel.

« Pour le grand aumônier,
« Le vicaire général,

« *Signé* : PERREAU. »

J'avais remis copie de cette lettre au vicomte de Champagny, directeur général du personnel.

J'ai été très étonné aujourd'hui de voir entrer chez moi l'abbé Vaudey, à son arrivée de Lyon. Mon premier mouvement a été de lui dire : « Vous ne serez plus troublé pour votre enseignement mutuel; le ministre de la guerre en a écrit au grand aumônier. — C'est justement pour cela que je vais être destitué. M. le grand aumônier veut que je donne ma démission. Je viens vous demander, mon général, de faire traîner

un mois l'expédition de cette affaire pour me donner le temps de m'expliquer avec M. l'abbé Perreau, son factotum, qui est absent en ce moment (1). »

Le général Bourmont est décidément nommé commandant de l'expédition d'Alger.

Le Roi a dit à M. de Courvoisier ce matin dans son cabinet : « Bonjour, mon cher garde des sceaux; je suis charmé de vous « voir : vous m'êtes si utile! C'est la Providence qui vous a « donné à moi. »

Il y avait au Château affluence de gens de la droite et, de plus, beaucoup de voltigeurs de Louis XIV qui n'y avaient pas été depuis longtemps et qui voulaient témoigner au Roi leur joie du coup de force qu'il a fait en prorogeant la Chambre. S'il fait vivre les ministres six mois de plus, ce n'en est pas moins un moyen ingénieux qu'ils ont pris pour envoyer dans les provinces deux cent cinquante commissaires extraordinaires chargés d'y propager le mécontentement.

C'était le jour de réception de la duchesse de Maillé. M. de Bourmont avait un air contrit et tout à fait embarrassé; je ne sais si cela tient à la manière dont il est arrangé dans les journaux. Après son whist, il a parlé longuement des préparatifs de son expédition, de la construction de bateaux plats pour le débarquement de fusées à la Congrève, de lances de six pieds destinées à former en avant du camp une haie pour défendre les bataillons contre la cavalerie des Arabes, et de la formation, après le départ de l'expédition, d'une division de réserve de trois brigades, sous les ordres du lieutenant général Fezensac. Comme de raison, suivant la méthode actuelle, aucun officier général ayant été colonel de cavalerie n'y sera employé.

(1) Six semaines après, M. l'abbé Vaudey fut destitué pour s'être occupé de l'enseignement mutuel de son régiment. Dans un gouvernement constitutionnel, les aumôniers devraient être nommés par le ministre de la guerre sur la présentation des évêques, qui surveilleraient pour le spirituel les aumôniers des régiments situés dans leur diocèse. Au lieu de cela, le grand aumônier en disposait comme bon lui semblait, et en faisait des agents de la Congrégation, ce qui ne plaisait nullement dans les corps. On y était, en général, bien disposé pour les aumôniers, mais à la condition que ces prêtres se bornassent à l'exercice de leurs fonctions. (*Note du maréchal.*)

M. de Bourmont aime à raconter quand on ne le contredit pas, car dans le cas contraire il s'embarrasse; il aime à s'entendre parler, et si les auditeurs ne lui avaient pas manqué, il serait encore en ce moment appuyé contre le billard où il professait.

25. — J'avais réclamé, il y a deux mois, à M. de Bourmont, un rendez-vous pour lui rendre compte de mon inspection. J'ai reçu hier l'avis de me rendre chez lui, aujourd'hui, à cinq heures et demie du soir. Je suis arrivé à l'heure dite; la maréchale Lauriston d'abord, puis MM. de La Rochejacquelein et de Charette, entrés ensemble, sont restés fort longtemps. Parvenu à Son Excellence à six heures et demie, nous avons parlé un peu inspection, puis M. de Bourmont s'est étendu longuement sur différents sujets. Cela m'a expliqué la durée de l'entretien de mes prédécesseurs : avec ce système-là, il doit expédier peu d'affaires. Il était sept heures. Mme de Bourmont l'attendait pour dîner; on venait, à chaque instant, l'en avertir, il n'en continuait pas moins ses récits; enfin il s'est décidé à se lever; il y avait encore un député qui l'attendait pour lui parler. Je suis arrivé chez moi alors que tout le monde avait dîné.

26. — Le bruit courait hier que la dissolution aurait lieu pour le 30 juin, qu'on ferait les élections à cette époque, que si la majorité des députés n'était pas élue selon le goût des ministres, on casserait encore cette nouvelle Chambre et qu'on en convoquerait une dont les élections se feraient par ordonnance. Il est fortement question de l'entrée au conseil de M. de Peyronnet. On a beaucoup parlé de celle de M. de Villèle, qui est arrivé à Paris depuis quelques jours pour le baptême de son petit-fils; mais il s'y refuse.

30. — Les deux journaux ultra-royalistes, la *Gazette de France* et la *Quotidienne,* sont décidément en guerre. La *Quotidienne* veut de M. de Polignac sans M. de Villèle, tandis qu'au contraire la *Gazette de France* veut l'entrée de M. de Villèle au conseil. Vingt députés de l'extrême droite ont fait un mémoire au Roi pour lui demander un ministère plus fort. M. de Chabrol, ministre des finances, était hier au désespoir et se frap-

pait la tête en disant : « Voilà maintenant la *Gazette* et la *Quo-*
« *tidienne* acharnées l'une contre l'autre ; il ne nous manquait « plus que cela. »

2 avril. — M. Calmon est destitué de sa place de directeur de l'enregistrement pour avoir, en sa qualité de député, voté pour l'adresse ; il était entré dans l'administration de l'enregistrement et des domaines en 1797.

4. — Les notaires de Paris ont décidé qu'une députation de leur compagnie, ayant à sa tête M. Chodron, leur doyen, se rendrait chez M. Calmon pour témoigner à cet honorable député les regrets qu'ils éprouvent de sa disgrâce.

6. — On suppose qu'après les élections le ministère Polignac sera renversé, et que M. de Villèle formera un cabinet composé des membres de la gauche et du centre. M. de Villèle serait la concession faite par les Chambres au Roi, et les autres ministres une concession du Roi aux Chambres. Ce qui assure la conservation de M. de Polignac au pouvoir, aussi longtemps que le Roi le pourra, c'est le goût de Sa Majesté pour gouverner par lui-même. M. de Polignac va tous les jours à l'ordre chez le Roi ; M. de Genoude, rédacteur de la *Gazette*, vient à son tour à l'ordre du président du conseil.

7. — Il y a des réunions des apostoliques chez le duc d'Havré pour aviser aux moyens de sauver la monarchie. Certains évêques ont refusé de faire partie de cette société d'imbéciles, qui malheureusement ne manque pas d'influence. M. le Dauphin, après avoir hâté de tous ses vœux le renvoi de M. de Villèle, désire ardemment sa rentrée aux affaires.

9. — L'amiral Duperré, au moment de son départ pour Toulon, a eu avec le Roi la conversation suivante :

« L'Amiral. — Sire, on a commencé par dire que l'expédition d'Alger était impossible, puis on est passé d'un excès à l'autre et on la trouve maintenant trop facile. Je ne voudrais pas, si le débarquement offrait des difficultés par suite du mauvais temps, que Votre Majesté pût en attribuer la faute à sa marine. Il règne rarement dans ces parages des vents favorables aux débarquements ; depuis quatre ans celui qui est désirable n'a pas soufflé ; ce n'est pas une raison pour ne pas

l'avoir, mais enfin une tempête peut survenir, et dans une flotte aussi nombreuse, beaucoup de bâtiments peuvent se perdre. J'ai cru devoir donner à Votre Majesté ces explications, pour qu'on ne s'en prenne ni au commandant de la flotte, ni à celui de l'expédition, dans le cas où de grands malheurs arriveraient.

« Le Roi. — Monsieur l'amiral, je porte dans mon cœur mes braves soldats de terre et de mer; vous pouvez être sûr que si les malheurs dont vous m'entretenez arrivaient, je n'oublierais pas mes sujets dans mes prières, et vous, monsieur l'amiral, en particulier. Nous nous retrouverions dans un monde meilleur. »

L'amiral Duperré ne s'attendait pas à un *De profundis* royal; il a été étrangement surpris.

La cavalerie n'est pas en harmonie avec les autres armes; on embarque seulement trois escadrons. Si l'armée expéditionnaire éprouve de la résistance, on déplorera ce manque de cavalerie.

15. — Le Roi devait passer le 12 avril, anniversaire de son entrée à Paris en 1814, une revue au Champ de Mars. Elle avait été remise à aujourd'hui à cause du mauvais temps. En comparant aux acclamations d'alors le silence morne du peuple, le cœur de Sa Majesté a dû être douloureusement affecté; non seulement il n'y a pas eu de cris de : « Vive le Roi ! » mais bon nombre de jeunes gens gardaient leur chapeau sur la tête, quoique Sa Majesté saluât. Cela tient à la haine profonde du peuple contre le ministère et contre la marche actuelle du gouvernement.

Les troupes étaient belles; le pantalon garance accordé l'année dernière à l'infanterie de ligne et légère fait très bien; on l'a aussi donné à la grosse cavalerie et aux compagnies sédentaires; l'économie sur les pantalons bleus est de 1,500,000 francs au budget de la guerre. Le général Domon a le premier introduit cette couleur dans l'armée française; il a donné en 1812 des pantalons et des shakos garance au 8e de housards; il m'a fallu plusieurs années de sollicitations pour obtenir en 1818 (13 avril) le pantalon et le shako

garance pour le 5e de housards, formé par moi. Les pantalons garance et le shako furent donnés aux chasseurs et à cinq régiments de housards sur six; le 4e conserva sa pelisse et son dolman garance, le shako noir. Ayant inspecté, en Espagne, en 1826, le 9e d'infanterie légère, je réclamai aussi pour l'infanterie le pantalon garance; les perfections raisonnables finissent toujours avec le temps et de la persévérance par s'obtenir; la garance, couleur à la fois solide et éclatante, est nationale puisqu'elle se récolte en France; elle a de plus le mérite d'être bon marché.

19. — Le *Moniteur* du 19 avril contient l'ordonnance contresignée Polignac, qui nomme le général Bourmont commandant en chef de l'armée d'Afrique; une autre contresignée comte de Bourmont charge le prince de Polignac du portefeuille de la guerre, vu l'absence du ministre titulaire. C'est une nouveauté de voir le même individu en même temps ministre de la guerre et général en chef. M. de Bourmont conserve de plus sa place de commandant d'une division d'infanterie de la garde; il est bien aise d'avoir trois ou quatre cordes à son arc.

On prétend que les soldats, dans leur marche pour l'expédition d'Alger, chantent le couplet suivant :

Alger est loin de Waterloo.
On ne déserte pas sur l'eau.
De notre général Bourmont
Ne craignons pas la trahison.

Il y a deux jours, le tribunal de police correctionnelle a condamné à six semaines de prison un homme qui avait insulté la garde et la gendarmerie. Les soldats ont déposé, comme d'une grosse injure, que ce malheureux les avait appelés : « Soldats de Bourmont », et les gendarmes : « Agents de Mangin. »

M. de Bourmont emmène en Afrique M. Daubignosc, secrétaire de l'Opéra, et M. Merle (1), ancien directeur de la Porte-Saint-Martin. Dans un jugement du tribunal de commerce, au

(1) M. Merle, mari de Mme Dorval, célèbre actrice.

moment de la faillite de ce théâtre, on a donné défaut contre M. Merle, non comparant. M. Vatel, avocat, a pris la parole et a dit : « On m'assure que M. Merle est en fuite; je prie le « tribunal de mettre néant à son égard, pour éviter des frais « considérables d'enregistrement. » Plusieurs voix ont crié : « M. Merle n'est pas en fuite; il accompagne M. de Bourmont « à l'expédition d'Afrique. » M. Vatel a repris : « Parce que « M. Merle accompagne M. de Bourmont en Afrique, ce n'est « pas une raison pour qu'il ne prenne pas la fuite. » Le tribunal, sur ces observations, a mis néant au défaut qu'il venait de prononcer.

20. — Au nombre des ridicules choix de M. de Bourmont pour sa maison militaire, on place en première ligne le colonel marquis de Bartillat qui a été envoyé comme colonel, à la suite de mon 5e de housards, pour y faire son instruction. Il y était sans appointements, avec défense de donner des ordres à qui que ce fût et de porter l'uniforme du régiment. Il y était resté plusieurs mois, vêtu en cuirassier et nous amusant parfaitement. Il quitta le 5e après l'inspection du général La Roche-Aymon. Celui-ci l'avait fait commander : « Au galop. » « Cela n'était pas, disait M. de Bartillat, dans leurs conventions. » Pendant qu'il cherchait le commandement de « garde à vous » pour arriver à celui de « halte », les pelotons étaient déjà dans l'Allier; je pris le parti d'arrêter la colonne.

A l'avènement de M. de Bourmont au ministère, le marquis de Bartillat, qui était libéral, s'est fait ultra pour devenir officier d'ordonnance de M. de Bourmont.

Le marquis de Bartillat a reçu des patentes de commandant du quartier général de l'armée d'Afrique. Je l'ai trouvé qui dînait; il devait partir par le courrier; il était à table, en chemise de couleur, avec des moustaches grises naissantes, en présence de Mme de Beaumont et de la comtesse de Lorges, qui étaient venues voir sa femme. Il attendait une redingote d'uniforme que son tailleur n'apportait pas. Il s'est levé pour essayer son ceinturon et pour me faire juger de la longueur de sa sabretache, en ayant soin de dire avec importance devant ces dames : « J'en ai vu beaucoup ajuster dans

« le régiment de Castellane. » Au même ceinturon pendait un ancien sabre droit des gardes du corps; il était fier et content d'aller à la guerre.

21. — La reine d'Espagne est grosse; cela a porté le roi Ferdinand à abolir la loi salique, par un décret de sa propre et privée volonté publié à son de trompe. Il veut par là assurer la couronne au fruit de son union, fille ou garçon. L'ambassadeur de France a réclamé en vain, prétendant qu'avant de prendre cette mesure, Ferdinand devait consulter son souverain, chef de la maison de Bourbon. Notre ministère, malgré son amour de l'absolutisme, en trouve, en cette circonstance, les conséquences un peu rudes, car la suppression de la loi salique peut amener sur le trône d'Espagne une autre famille que celle des Bourbons.

23. — Le ministère est encore dans l'indécision sur la dissolution de la Chambre; cela serait incroyable si cela n'était pas; partout la minorité nous gouverne; le Roi se joint toujours à l'avis de la minorité du conseil, et il le fait suivre; les modérés, MM. de Chabrol, de Courvoisier, d'Haussez, de Montbel, ne sont pas écoutés. Ce dernier, depuis la prorogation de la Chambre, n'a cessé de dire au Roi de la dissoudre immédiatement et de changer le ministère. Le prince de Polignac éprouve des embarras même dans son parti.

28. — La première confiance du Roi en ce moment est le baron de Damas, gouverneur de M. le duc de Bordeaux, l'un des hommes les plus bêtes du royaume. Il est fort ambitieux malgré son excessive dévotion. Celle-ci est la base de sa faveur auprès du Roi, Sa Majesté s'étant persuadée que ce pieux baron était plus consciencieux qu'un autre. Il est le chef du comité gouvernant, qui se compose avec lui du cardinal de Latil et de M. de Peyronnet; celui-ci tient la plume; le prince de Polignac est simplement l'exécuteur de leurs œuvres; le cardinal de Latil est le démocrate des trois. Ce comité dirigeant a fait et fera faire au Roi plus d'une sottise.

30. — Sa Majesté est très gaie, très contente. M. de Polignac exécute ses ordres; tout va donc le mieux du monde. Charles X croit montrer du caractère en heurtant les opinions

de la nation; cela va tout seul, c'est superbe. Jusqu'à présent on est dans la légalité, mais le moment arrivera où il faudra ou reculer ou en sortir, et je crains qu'alors le Roi ne soit ni aussi gai, ni aussi à son aise.

2 mai. — Le secrétaire général actuel du ministère de la guerre, M. Daudy, vient d'établir une règle qui déplaît fort aux commis; il leur fait souvent passer à dix heures une feuille sur laquelle ils doivent signer pour constater leur présence. Je rapporterai ici ce qui arriva en 1811 aux ponts et chaussées, et qui donna lieu à une chanson de M. Béranger, alors commis de cette administration (1). Les employés des ponts et chaussées mettaient de la négligence à remplir leurs devoirs; ils arrivaient tard à leurs bureaux et en sortaient

(1) Voici cette chanson :

Air : *Une fille est un oiseau.*

Considérant que trop tard
Chacun arrive à la file,
Considérant que l'on file
A quatre heures moins un quart;
Que c'est en vain que j'invite
Chacun à venir plus vite,
De ce jour, et par la suite,
Par le présent arrêté
Qu'à la lettre on devra suivre,
Les commis verront revivre
L'an deux de la Liberté.

Dans un généreux élan,
Car, au fond, j'ai l'âme bonne,
Gens de bureau, je vous donne
Pour cadeau du jour de l'an
Un auditeur en personne,
Qui marche, parle, raisonne,
Qui punit, gronde, pardonne,
Qui dans son petit bureau,
Au coin de son petit âtre,
Représente un petit pâtre
Comptant son petit troupeau.

Ce magistrat revêtu
D'un aussi grand caractère,
N'ayant pas de barbe à faire,
Sera le premier venu.
Je prétends en toute affaire,
S'il n'y reste rien à faire,
Que jamais il ne diffère
A donner son coup de main,
Bien qu'il soit ici, sans doute,
Moins pour s'occuper de route
Que pour faire son chemin.

de bonne heure; ils passaient une partie de leur journée à lire le journal; le désordre devenant extrême, l'administration voulut y remédier et prit, en l'an II de la République, un arrêté qui obligeait les employés à signer plusieurs fois par jour une feuille de présence. Ce règlement était tombé en désuétude. M. Molé, nommé directeur général des ponts et chaussées, crut devoir en renouveler les dispositions au commencement de 1811. Il chargea du soin de les faire exécuter M. de Pastoret, auditeur au Conseil d'État. Celui-ci remplissait ses fonctions avec une exactitude un peu sévère; il révolta les employés, qui se vengèrent des vexations par une chanson dans laquelle ils faisaient parler le directeur général.

Avant la Révolution, les commis des différents bureaux du gouvernement commençaient leur travail à huit heures du matin; à dix, on sonnait la cloche pour leur déjeuner, et ils étaient libres jusqu'à onze; ils retournaient à cette heure-là à leur travail jusqu'au nouveau coup de cloche de deux heures après midi, les autorisant à aller dîner et leur procurant leur liberté jusqu'à quatre heures; alors nouveau retour dans les bureaux, d'où l'on sortait à neuf heures du soir; le travail était ainsi réglé à Paris et à Versailles, aux hôtels de la guerre, de la marine, des affaires étrangères, des finances, de la justice, etc.

Les premiers commis, personnages très considérables, n'étaient pas soumis spécialement à ce régime, mais on les trouvait sans cesse dans leur cabinet, le soir comme le matin; le dimanche seul donnait du loisir aux employés du gouvernement.

M. de Saint-Pol, premier commis de la guerre, place supérieure à celle du directeur général du personnel d'aujourd'hui, donnait souvent, en robe de chambre, à neuf heures du soir, dans son cabinet, ses audiences aux grands seigneurs de la Cour; un officier général, dans ce temps-là, eût cru au-dessous de lui des fonctions bureaucratiques qui sont maintenant recherchées par des militaires distingués. Ces premiers commis n'allaient pas dans le monde, ne rendaient pas de visites, n'acceptaient de dîner de personne; ils étaient

puissants et fort considérés; les officiers généraux, les colonels attendaient leur tour dans l'antichambre de M. de Saint-Pol et ne s'en choquaient pas. Lorsqu'on a affaire à un avocat, à un notaire qui est avec d'autres clients, etc., il faut bien rester dans la pièce voisine jusqu'à ce qu'ils aient fini. Je n'ai jamais compris pourquoi des officiers généraux se plaignaient de faire antichambre chez un commis. Rien de plus simple; il ne peut causer de trente affaires avec trente personnes à la fois. Pour calmer ces cris, on a peuplé depuis 1814 les bureaux de la guerre d'officiers généraux, de colonels, d'intendants, de sous-intendants décorés des titres de directeur ou de chef de bureau. Je ne vois pas ce que la considération militaire y gagne. On attend à la porte d'un commis en frac qu'on sait avoir le droit de porter un uniforme, au lieu d'être à celle d'un monsieur en habit noir dont c'est le seul costume.

Sur nos sept ministres, deux sont absents. Le ministre de la guerre est à Toulon; il se dispose à sa caravane d'Afrique. Celui de la marine, d'Haussez, se trouve dans le même port, curieux de voir ce que c'est qu'un vaisseau. La gravité des circonstances semble avoir donné à nos gouvernants le goût des voyages. Le prince de Polignac accorde deux fois par semaine deux heures au ministère de la guerre; ce surcroît de besogne ne l'empêche pas d'aller souvent à sa terre de Mirlemont pour y goûter les plaisirs champêtres.

4. — La Malmaison a été achetée à la succession du prince Eugène Napoléon, par M. Hagermann; on va diviser cette terre en petits lots. La Malmaison appartenait avant la Révolution à M. Lecoulteux du Molay; c'est là que M. Delille a composé son poème des *Jardins;* il faillit se brouiller avec Mme Lecoulteux parce qu'il n'en parlait pas, de sorte qu'il ajouta une note sur la Malmaison. Mme Bonaparte acheta cette propriété pendant la campagne d'Égypte.

5. — Le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre du Roi, est aussi mal dans ses affaires qu'impotent de sa personne; il est accablé de dettes et il ne doit qu'à sa qualité de pair de n'être pas en prison. Une vieille Mme de M..., qui a connu le duc à Londres, est maîtresse absolue de sa personne

et de sa fortune, dont son mari et elle disposent entièrement. Elle a auprès d'elle une demoiselle maigre et blonde qui, dit-on, n'est pas jolie; elle n'en a pas moins charmé le duc de Polignac, qui y vient régulièrement tous les jours dans une voiture de Sa Majesté passer quatre heures le matin et cinq le soir. Ce premier écuyer ne dispose pas seul des faveurs de cette demoiselle. Lord Stuart, ambassadeur d'Angleterre, le remplace auprès de cette beauté quand le duc de Polignac va à la chasse avec le Roi. Deux ou trois jeunes officiers de la garde la cultivent aussi, aux heures où ne se trouvent pas les grands personnages. Le duc de Polignac donne de l'argent au portier pour qu'il renvoie les huissiers qui viennent sans cesse pour saisir Mme de M... Le soir, le duc d'Aumont s'y fait porter pour dîner. Le marquis de Portes, maître des requêtes, loge dans la même maison, rue Saint-Georges, n° 22; l'entrée est commune. En sortant de chez Mme de Portes, j'ai vu lord Stuart qui parlait au portier et qui lui disait : « Le duc de Polignac y est-il? » En se retournant, cet ambassadeur d'Angleterre m'a aperçu. Cela lui aura été parfaitement égal, car il est lourdement coureur de filles de toutes les couleurs et de tous les genres.

7. — Il y a une baisse de 1 fr. 50 depuis huit jours sur les effets publics; l'inquiétude commence à gagner par suite des menaces continuelles de coup d'État que renferment les gazettes ministérielles.

10. — La réception de M. le Dauphin dans son voyage du Midi tourne la tête aux absolutistes. Il est bien simple que des troupes françaises allant entreprendre une expédition avec l'espoir d'y acquérir de la gloire montrent de la joie; cela est tout simple; en conclure que l'opinion est favorable au ministère n'a pas l'ombre du bon sens.

16. — Le roi et la reine de Naples sont arrivés hier à Paris, avec l'intention de rester six semaines; ils sont logés à l'Élysée-Bourbon. Le Roi ne voudrait pas les conserver plus de dix-sept jours; il les défraye de tout en France; leur séjour prolongé lui serait une charge. .

17. — Le *Moniteur* du 17 mai contient l'ordonnance de la

dissolution de la Chambre des députés datée du 16, et la convocation des collèges électoraux pour les 23 juin et 3 juillet, et celle des Chambres pour le 3 août. On s'attendait à la dissolution; cela n'a donc pas été une nouvelle. Les ministres se persuadent, ou plutôt font semblant d'être persuadés, qu'ils obtiendront quarante voix de majorité par les nouvelles élections; il est permis de se leurrer, mais à ce point-là, c'est un peu fort.

19. — La marquise de Pomereu m'avait prié à dîner, en mettant dans le billet : *Sans cérémonie;* dans ce cas-là, il y au moins un ministre. Celui de la marine, d'Haussez, s'y trouvait; il était fort lugubre. La *Gazette* du soir, annonçant la démission de MM. de Chabrol et Courvoisier, m'a expliqué sa tristesse. M. d'Haussez tient encore plus qu'eux au ministère; on en est fâché pour ce brave homme.

20. — Le *Moniteur* du 20 contient des ordonnances du 19, créant un ministère des travaux publics, et les nominations de M. de Chantelauze comme garde des sceaux, de M. de Montbel aux finances, de M. de Peyronnet à l'intérieur, du baron Capelle aux travaux publics.

La nomination de M. de Peyronnet au ministère de l'intérieur est un grand événement; d'un caractère à agir avec violence, il est regardé en France comme l'homme le plus hostile à nos libertés. Cela n'est pas adroit, au moment des élections; on dirait que la Congrégation les désire les plus vives possible, pour avoir un prétexte quelconque aux coups d'État médités par elle. La nomination de M. de Peyronnet à l'intérieur a fait baisser les fonds de 1 fr. 20; celle de M. Dudon comme ministre d'État, de 80 centimes.

23. — Il y a eu un jeu à la Cour; le Roi avait un fort bel habit brodé en or sur toutes les coutures. Il s'efforçait de paraître gai, mais son visage annonçait un fonds de tristesse. Cette tristesse n'était pas, il est vrai, comparable à celle de la plupart des assistants, affligés et étonnés des dernières nominations de ministres. L'audacieux Peyronnet, seul, affectait d'être rayonnant. Cette ennuyeuse réunion, commencée à huit heures, a fini à dix heures et demie; chacun était pressé de s'en aller.

Cette soirée avait lieu en l'honneur du roi de Naples; il a cinquante-trois ans, on lui en donnerait soixante-dix. Il est voûté, a la tête penchée sur sa poitrine; il portait un habit bleu sans épaulettes et une ceinture. Sa tournure et sa figure ne sont comparables en ridicule qu'à celles de sa toute petite et toute ronde moitié. Une petite cloche donne une juste idée de la grâce de sa taille.

24. — J'ai été voir, à l'Opéra, *François Ier à Chambord,* mauvais opéra de M. Ginestet, beau-frère de César de Castellane, officier des gardes du corps à pied, qui garde l'anonyme et qui fait bien; sa pièce est détestable et parfaitement ennuyeuse.

Manon Lescaut, ballet pantomime en trois actes, de Scribe, musique d'Halévy, est très curieux; c'est le roman de l'abbé Prévost mis en action. Le premier acte représente le jardin du Palais-Royal en 1750, avec les costumes d'alors; au deuxième acte, la salle de l'Opéra; on y donne une représentation avec les Amours poudrés et les danseuses en paniers. Deux gardes du corps, le fusil dans le bras droit et le chapeau sous le bras gauche, sont placés de chaque côté du théâtre. Le troisième acte se passe dans les colonies, à la Nouvelle-Orléans, puis il se termine dans un désert où Manon expire dans les bras de Desgrieux. Mme Montessu a bien joué Manon; Mlle Taglioni a, dans le rôle de Ninka, fait des prodiges de danse, elle a obtenu de ne pas se noircir le visage, ce qui nuit à l'illusion de son état de négresse. Les décorations sont fort belles, mais les costumes surtout m'ont fait le plus grand plaisir : les troupes étaient alors vêtues plus raisonnablement qu'aujourd'hui; leurs longues vestes couvraient leurs cuisses; leurs amples habits approchaient beaucoup de nos capotes actuelles. Leurs chapeaux à trois cornes égales, pareils à ceux de nos curés dans certains diocèses, les garantissaient du soleil. Les grandes guêtres contenaient bien la jambe, le ceinturon du sabre placé autour du corps, par-dessus le porte-giberne, empêchait le coffret de battre; par exemple, les manchettes et les jabots pour les soldats étaient un luxe inutile. Le ballet m'a fort diverti et intéressé. Le roi de Naples était dans la loge de M. le duc d'Orléans. La salle était pleine, mais le vicomte

Sosthène de La Rochefoucauld, directeur des beaux-arts, m'a avoué qu'il y avait beaucoup de billets donnés, parce qu'on craignait que Leurs Majesté Siciliennes ne fussent insultées.

25. — Une dépêche arrivée à cinq heures du soir de Toulon a annoncé que la flotte avait mis à la voile pour Alger, avec apparence de beau temps.

Nous avons des lignes télégraphiques de Paris à Toulon par Lyon, à Bayonne par Bordeaux, à Brest et à Strasbourg. Cette manière de correspondre est magique; on a par un temps clair des nouvelles de Bayonne en deux ou trois heures.

Le Roi a reçu, à Compiègne, le roi et la reine de Naples; cette princesse a tué quinze pièces à la dernière chasse.

27. — Le duc de Mortemart est revenu à Paris; son intention n'est pas de retourner à Saint-Pétersbourg; il a prévenu franchement le Roi des dangers qu'il court à l'extérieur et à l'intérieur, s'il persévère dans sa marche actuelle. Le duc de Mortemart a été utile à la France en Russie; depuis l'avènement du ministère du 8 août, il n'a dû son influence qu'à sa seule considération personnelle et à l'attachement de l'empereur Nicolas pour lui. Il m'a montré une lettre du comte de Nesselrode, ministre des affaires étrangères, pour me donner une idée exacte de ses relations avec le souverain de toutes les Russies; elle est datée de Varsovie et lui annonce la victoire remportée sur les Turcs par le général Diebitsch. Cette lettre commence ainsi : « L'Empereur me charge d'annoncer à son ami le duc de Mortemart, etc. » Il est le seul membre du corps diplomatique qui ait reçu cette communication; c'est comme militaire qu'il s'est acquis la confiance de l'empereur Nicolas, auquel il disait franchement son avis, tant sur les manœuvres que sur l'organisation de son armée.

Le duc de Mortemart a rendu un grand service à notre pays en inspirant à l'empereur Nicolas la volonté de ne pas laisser l'Angleterre et l'Autriche se mêler de nos affaires intérieures. L'Autriche voulait former une armée d'observation sur la France, sous prétexte d'une révolution imminente; l'empereur Nicolas s'y est opposé et a écrit à M. de Metter-

nich qu'il voulait former, dans ce cas-là, une armée d'observation sur la Galicie.

L'Empereur et le duc de Mortemart ont appris seulement par le *Moniteur* que le ministère retirait les troupes françaises de Grèce. Sa Majesté Impériale fit venir cet ambassadeur et lui dit qu'il était inouï qu'ayant agi de concert avec la France dans les affaires de Grèce, on en retirât les troupes françaises, non pas avec son autorisation, ce qu'il était loin de demander, mais sans l'en prévenir, tandis qu'il avait pendant ce temps-là une armée d'observation en Turquie pour le même objet. Le duc de Mortemart, qui était aussi étonné que lui de la conduite de notre ministère, prit cependant sur-le-champ le parti de celui-ci. Voyant que Sa Majesté Impériale allait le prier de prendre ses passeports, il lui dit : « Sire, cela est dans le *Moniteur*, mais cela n'est pas vrai; le ministre des affaires étrangères m'en aurait instruit. » Le prince de Polignac, auquel il en écrivit sur-le-champ, lui répondit qu'il avait bien fait, et qu'on ne faisait revenir qu'une partie des troupes. C'est là la cause du contre-ordre donné à leur rentrée en France. Lorsque ce contre-ordre arriva en Grèce, il ne s'y trouvait plus qu'un bataillon de ligne et quelques compagnies d'artillerie et de génie qui y sont restées.

31. — M. le duc, Mme la duchesse et Mlle d'Orléans ont donné une magnifique fête à Leurs Majestés Siciliennes; le Roi, par exception à la règle, car il ne va jamais hors de chez lui, y est venu. M. le Dauphin, Mme la Dauphine, Mme la duchesse de Berry y ont assisté; les magnifiques appartements du Palais-Royal étaient resplendissants de lumière, on dansait dans toutes les pièces, sauf dans l'aile de la grande galerie, où il y avait une table en fer à cheval; il y a, de chaque côté de la nouvelle galerie de fer du Palais-Royal, une large terrasse; elle était illuminée, et on en faisait le tour au son de la musique; on dominait le jardin du Palais-Royal, également illuminé; il y avait foule, on ne pouvait s'y remuer. Vers minuit, il y a eu un grand désordre; des malveillants se sont mis à brûler les chaises dans le carré de verdure du milieu.

Le préfet de police Mangin avait établi une mauvaise police pour les voitures. J'ai entendu M. le duc d'Orléans s'en plaindre à mon entrée dans le bal. Il n'y avait aucune patrouille dans le Palais-Royal au milieu de cette immense population.

Vu de la terrasse, ce feu s'élevant autour de la statue faisait un singulier effet. Le désordre aurait été à son comble, si cela avait dépendu du préfet Mangin; la plupart des gardes du jardin ont été maltraités. L'aide de camp du prince a envoyé le poste de la garde royale et ce qu'il avait de gendarmes; ils ont arrêté quatre-vingt-une personnes, non sans recevoir beaucoup de coups de chaises; on les leur faisait voler à la tête avec beaucoup de dextérité. Il y avait trois mille personnes à ce bal; à cinq heures du matin, les croisées étant ouvertes, à cause des promenades sur les terrasses, il faisait grand jour.

Mme Gabrielle Delessert, originale, spirituelle et gracieuse personne qui a un talent de dessin remarquable, m'a fait de mon fils Henri un joli portrait; il m'a charmé.

5 juin. — J'ai été à Reuil pour la Saint-Boniface, fête de mon père, de Henri et la mienne; j'ai été heureux de la joie de mon père et de celle de mes enfants.

La marquise de Dalmatie vient d'être enlevée à sa famille, à vingt-quatre ans, par une fièvre cérébrale; elle était fille du premier mariage de la duchesse Decrès et du général Saligny, mort grand maréchal du palais du roi d'Espagne Joseph Napoléon; elle avait épousé le fils aîné du maréchal Soult, qui a pris le nom de marquis de Dalmatie, du duché de son père.

Les enfants des ducs de ce genre prennent le nom du duché avec leurs titres de marquis, comtes, etc. Cela n'est pas régulier; ils devraient porter leur propre nom, à l'exception du père, titulaire du duché.

Les fils du maréchal Oudinot, duc de Reggio, sont dans le vrai; l'aîné s'appelle le marquis Oudinot, le second le comte Oudinot, et ainsi de suite des autres; le marquis Oudinot, à la mort de son père, prendra le titre de duc de Reggio. Les

Caulaincourt en agissent de même; le seul titulaire du duché de Vicence en porte le nom; il en est ainsi des Suchet, duc d'Albuféra.

8. — J'ai été à une très petite soirée de musique chez la princesse Charles de Beauvau. Son mari chante assez bien; ce que je ne savais pas. Pour Mme Merlin, c'est un grand talent dont la réputation est faite depuis longtemps. Paer accompagnait les amateurs sur le piano. Parmi les auditeurs il y avait deux Polonaises, la comtesse Lubomirska et sa fille la princesse Sapieha, grande et très belle personne, puis le duc et la duchesse Hamilton, qui est aussi duchesse de Châtellerault. Cette dernière a été nommée au grand couvert du Roi pour recevoir l'ambassadrice d'Angleterre, en qualité de duchesse française. Ce sont de ces politesses qui n'engagent à rien et très bonnes à faire.

13. — M. le prince de Polignac s'était approché de moi, au bal de M. le duc d'Orléans, pour me dire qu'il désirait me voir avant mon départ pour les élections. Je laissai, en conséquence, ma carte chez lui avant-hier, en faisant dire que je me mettais en route dimanche soir ou lundi matin; on me répondit qu'il était pour deux jours à sa maison de campagne. Il paraît qu'il a du temps de reste pour se divertir. Je reçus hier un billet m'annonçant qu'il me recevrait à sept heures et demie ce matin. Notre conversation s'est passée poliment; il a débuté par me dire : « Vous vous entendrez avec le préfet. » Je lui ai répondu que je ne pouvais pas voter pour M. de Conny, qui avait manqué à ses promesses. Le président du conseil m'a alors parlé de son attachement aux institutions, en me répétant qu'on n'avait aucune mesure extralégale à reprocher au ministère, qu'il voulait changer la loi de la presse, celle des élections, mais légalement, avec le concours des Chambres. Je lui ai répondu que mon sang comme soldat était au Roi, mais que je devais dans mes actes suivre ma conscience, même dans l'intérêt du service de Sa Majesté. Il m'a dit que quatre cent vingt-neuf membres de la nouvelle Chambre voudraient imposer au Roi un nouveau ministère, que Sa Majesté ne le changerait pas, qu'il était résolu, lui, à

rester ministre tant que la position serait dangereuse. Je lui ai dit que je le savais courageux, puis je lui ai annoncé que je serais probablement porté au grand collège. « Vous sentez bien, m'a-t-il dit, que nous ne vous portons pas. » Je lui ai répliqué que je ne l'ignorais pas et que je m'assoirais au centre gauche.

Il a encore protesté de son attachement à la Constitution. Nous nous sommes bien quittés, moi l'assurant que je ne prendrais pas les ordres du préfet pour mon vote. Je pense qu'il ne désirait me voir que pour me faire sa profession de foi politique, afin que je la répétasse. C'est presque toujours lui qui a parlé, et il me laissait à peine ouvrir la bouche. J'ai pu cependant lui dire qu'il était déjà dépassé dans ce qu'il voulait. Comme de raison, il l'a nié. Je lui ai dit aussi qu'il ne pouvait pas compter sur les troupes pour des mesures extralégales ; il a répété qu'on n'en voulait point prendre de ce genre, mais qu'il ne partageait pas mon avis sur les troupes, qu'on pouvait compter sur elles dans tous les cas. Je lui ai exprimé mon vœu qu'on ne jouât pas à ce jeu-là, parce qu'il serait dangereux pour la dynastie.

16. — Je suis parti de Paris le 14 juin, pour me rendre à Moulins pour les élections. Dès mon arrivée je me suis occupé de ma candidature. J'ai été à Paray, chez M. de Tracy, qui a mis en valeur des marais et des terrains incultes, et qui possède maintenant une grosse terre. Prisonnier en Russie en 1812, il obtint de venir à Saint-Pétersbourg, où étaient le marquis de Castries, aide de camp de M. Davout, M. de Chavannes, M. Auguste de La Rochejaquelein, blessé au visage et pris à la Bérésina. Ce dernier, à la rentrée du Roi, fut nommé, de sous-lieutenant, colonel; il est aujourd'hui maréchal de camp commandant une brigade de la garde. Le curieux est que, dans ce temps-là, il disait, en qualité de Vendéen, du mal des Bourbons, et qu'il était fort dévoué à Napoléon, quoiqu'il eût été nommé sous-lieutenant sans l'avoir demandé. M. Auguste de La Rochejaquelein rachète cela maintenant par les opinions ultra les plus exagérées.

18. — Je suis revenu de Paray à Moulins. J'avais eu, avant

mon départ, une conversation avec M. de Chavigny, le préfet, auquel j'ai dit que je venais lui faire bonne et loyale guerre, lui racontant ma conversation avec M. de Polignac. Il m'a répliqué qu'il espérait le contraire, qu'il ne m'était pas trop hostile, et que, si je voulais voter pour M. Béraud au petit collège, il ne s'opposerait pas à ma nomination au grand collège, où beaucoup de royalistes se joindraient aux constitutionnels pour me nommer; que, sans lui, je ne devais avoir aucun espoir au grand collège. Je lui ai répondu que j'aimais beaucoup mieux une honorable minorité qu'une majorité acquise de cette manière, que je voterais pour M. de Tracy, qu'il me proposait une lâcheté, et que je n'étais pas accoutumé à en faire. Il a ajouté que le Roi et M. le Dauphin, qui m'estimaient comme officier, ne me le pardonneraient jamais.

19. — M. le préfet, à toutes les belles choses ci-dessus, a ajouté aujourd'hui que je serais destitué de mes fonctions de membre du conseil général du département, si je votais pour M. de Tracy. Tous les fonctionnaires salariés sont menacés de destitution, huit jours après leur vote, s'il n'est pas pour le candidat ministériel. La proclamation du Roi a été envoyée à tous les électeurs; les ministres, qui voulaient la faire paraître sans contreseing, se sont ravisés : le prince de Polignac y a apposé sa signature.

Les chefs des différents services dans les départements : enregistrement, contributions, etc., ont, comme leurs directeurs généraux, été forcés de faire une circulaire à leurs subordonnés pour les élections. Cette promesse de destitution irrite au fond les fonctionnaires. Si cette manœuvre fait gagner au ministère les votes de quelques pauvres diables qui ont besoin de leurs places pour vivre, il y gagnera aussi la désaffection d'un très grand nombre de fonctionnaires qui sont outrés du rôle qu'on leur fait jouer, sans compter que beaucoup voteront secrètement suivant leur conscience.

20. — Le *Moniteur* du 19 juin, arrivé ce soir, contient deux dépêches télégraphiques du comte de Bourmont et de l'amiral Duperré annonçant le débarquement de l'armée à Sidi-Ferruch.

21. — La bourse du 19 juin, après la nouvelle du débarquement en Afrique, n'a pas répondu à l'attente du gouvernement, qui comptait sur une forte hausse; le 3 pour 100 ouvert à 78 fr. 50 a fini à 77 fr. 85.

23. — Ouverture du collège d'arrondissement. Le soir, il y avait assemblée chez M. de Chavigny; j'y suis allé. Le lieutenant général Bourbon-Busset a épuisé son éloquence, si tant est qu'il en ait, pour me prouver que je perdrais ma carrière militaire et mon avenir en votant pour M. de Tracy; je lui ai répondu que mon parti était pris à cet égard, que je trouvais déplacées les menaces du préfet à ce sujet, et que j'acceptais toutes les conséquences de l'indépendance d'un vote qui m'appartenait.

24. — M. de Tracy, candidat constitutionnel, a été proclamé député par 282 voix contre 218 accordées à M. Béraud, président du collège, candidat ministériel.

J'ai été, le soir, à la préfecture. Dans la première pièce, j'ai trouvé le préfet, M. de Chavigny, qui m'a dit : « Je suis « vaincu, mais avec un drapeau sans tache, ce que j'aime « mieux que d'être vainqueur avec un drapeau sali. » Il s'est sauvé dans le salon sans me laisser le temps de lui répondre. J'ai trouvé dans cette pièce des gens qui étaient dans une agitation excessive. Le général Bourbon-Busset m'a dit : « Vous « serez fâché plus tard de ce que vous avez fait; c'est le « triomphe de la canaille. » Je lui ai répondu : « Vous avouerez que les électeurs ont été bien calmes. » Quelques énergumènes ont crié : « Sans cela, on les aurait chargés. » J'ai ajouté : « Une chose m'a étonné : c'est que le président n'ait pas crié : Vive le Roi! après l'élection, comme c'est l'usage. » Là-dessus, plusieurs voix : « C'eût été une insulte au Roi. »

M. Béraud, pâle et défait, prend la parole : « On trouvera, je pense, général, que j'ai bien présidé.

« — Oui, monsieur, c'est une justice que chacun s'empresse de vous rendre.

M. Béraud. — Il n'en serait pas ainsi, si votre parti venait au pouvoir.

M. de Cayrol. — Il n'y viendra jamais. »

M. Béraud (de toute l'étendue de sa voix). — « J'ai présidé admirablement, admirablement. »

Puis voilà tous les hommes, soutenus derrière par les femmes, qui m'entourent en criant : « Vive le Roi ! » à tue-tête et en tenant, sans doute, des propos que je ne pouvais entendre dans ce brouhaha. Quelques-uns d'entre eux, parmi lesquels M. Sourdier, juge de paix de Lurcy, ont terminé par : « Vive le Roi quand même ! »

La tranquillité rétablie, je me suis promené sans affectation d'une table de jeu à l'autre, puis j'ai pris le préfet à part dans la troisième pièce pour lui demander ce qu'il avait voulu dire par « drapeau sali », s'il avait eu l'intention de m'insulter ; il m'a répondu : « Non, général. Je vous sais très brave ; vous avez agi avec beaucoup de loyauté dans tout cela.

Général Castellane. — Je ne me suis occupé que de prêcher le calme : mon vote a été celui de ma conscience. Nous allons, monsieur le préfet, avoir encore à nous combattre au grand collège ; personnellement, ce sera de ma part avec la plus grande politesse. La gauche constitutionnelle attaquera vos candidats avec la plus grande mesure ; au reste, au grand collège, vous êtes sûr du triomphe.

M. le préfet, en soupirant. — Ma foi, je n'en sais rien, avec les défections, on ne peut compter sur rien. »

Je me suis promené encore pendant quelque temps dans les salons, sans affectation ; en descendant les escaliers, j'ai entendu derrière moi des cris de : « Vive le Roi ! » Il y avait là des personnes qui, sans doute, avaient perdu la tête. On ne peut pas s'attendre à jouir d'une *scène populaire* dans un salon de préfecture, où l'on peut présumer qu'on ne rencontrera que des gens de bonne compagnie ; cependant celle-là a été complète.

Des ministres qui osent établir par eux et par leurs agents que ne pas nommer leurs candidats, c'est insulter le Roi, se méprennent étrangement sur le gouvernement représentatif ; ils galvaudent par là le nom du Roi d'une manière bien cri-

minelle, car, si chaque nomination de député constitutionnel, en France, était une injure au Roi, il en recevrait beaucoup.

29. — Je me suis rendu à Vichy, et je suis descendu à l'hôtel de Paris, qui est le plus à la mode. J'y ai trouvé l'excellent général Alava, Espagnol exilé, que j'aime et que j'estime depuis longtemps; il m'a montré une lettre du duc de Wellington, dont il a été aide de camp; elle est du 2 mai et fort curieuse; il lui dit, à propos d'Alger : « Que cela soit sous la « République, sous Robespierre, sous Napoléon, sous un « Bourbon; que la France fasse la guerre par motif d'ambi- « tion, de conquête de pays, d'argent ou de gloire, ou pour « occuper les esprits, cela doit attirer l'attention des puis- « sances.

« Le paragraphe menaçant du discours du Roi, motivé sur « des allégations et non sur des faits, a été une faute; il avait « suffisamment provoqué l'adresse de la Chambre pour qu'on « ne puisse la blâmer. On a dit à tort que je prêtais mon « appui au prince de Polignac. Je n'ai pas écrit au Roi depuis « mon compliment sur la naissance du duc de Bordeaux. J'ai « pour principe de ne me mêler de rien du gouvernement « intérieur des autres pays; je regarde les événements, puis « je les juge dans l'intérêt du mien. »

Cette lettre est écrite en espagnol, assez mauvais, il est vrai, mais de la main du duc de Wellington, qui a pour le général Alava une véritable affection.

27. — Par ordonnance du 27 juin, je suis destitué, ainsi que le comte des Roys, des fonctions de membre du conseil général de l'Allier, pour avoir voté au petit collège pour le candidat constitutionnel.

4 juillet. — J'ai échoué aujourd'hui à Moulins au grand collège. M. de Conny l'a emporté sur moi; il a eu 121 voix, j'en ai eu 84. Le préfet n'était pas sans inquiétude; à sa place, j'aurais été bien tranquille. J'avais calculé nos voix avec des électeurs de chaque canton.

Je pars pour rejoindre mes parents à Sarliève.

Nous avons déjeuné à Clermont chez M. et Mme Sers, qui sont des gens fort aimables. Nous sommes arrivés au Mont-

Dore, après avoir relayé à Rochefort et passé au pied du Puy-de-Dôme.

11. — Une dépêche télégraphique qui m'est envoyée de Lyon par le marquis Ernest de Castellane, capitaine au 14e de chasseurs, annonce qu'Alger s'est rendu à discrétion, le 5 juillet, à midi; tous nos naufragés prisonniers ont été sauvés.

13. — Grande promenade à la montagne des Capucins; nous avons traversé de beaux bois de pins pour arriver à la cascade de la Vernière. Nous sommes revenus au galop par la grande route. M. Bertrand, le médecin des eaux, qui, suivant l'usage de ces établissements, est sévère, a beaucoup grondé les femmes. Il n'y a pas d'autorité mieux établie que celle d'un médecin d'eaux; chaque malade est toujours porté à se persuader que l'obéissance passive au Bertrand du lieu est indispensable à sa guérison.

15. — Course à la Bourboule, où il y a des sources d'eau chaude et huit bains; c'est un pauvre établissement dans un triste hameau, à environ quatre mille toises du Mont-Dore, sur les bords de la Dordogne.

19. — Parmi les preneurs d'eau, le comte Beugnot se distingue, le matin, par une redingote blanche traînant jusqu'à terre, avec laquelle il ressemble à un long fantôme. C'est un homme de beaucoup d'esprit, complimenteur à l'excès, sans aucun caractère.

21. — Le maréchal Soult est au nombre des buveurs du Mont-Dore; il joue au whist, et quoique cela ne soit qu'à dix sous la fiche, il y met une telle rigidité qu'on ne se soucie guère de jouer avec lui; il est fort avare.

28. — Les journaux nous apportent les déplorables ordonnances du 25 juillet, qui suppriment la liberté de la presse, dissolvent la Chambre des députés nommée et en convoquent une autre qui sera élue d'après une ordonnance électorale; enfin la Charte et toutes les lois sont violées. La dynastie se met en péril pour son plaisir. Le prince de Polignac, M. de Chantelauze, le baron d'Haussez, le comte de Peyronnet, M. de Montbel, le comte de Guernon de Ranville, le baron Capelle, ont contresigné ces ordonnances; il y a tout à parier

qu'ils payeront plus tard de leur tête une pareille infraction aux lois.

Chacun ici en a été atterré et indigné. Les buveurs d'eau, même ceux qui ne se connaissent pas, s'exprimaient avec force sur la place du Mont-Dore; la multitude criait qu'on ne payerait plus les impôts; des femmes pleuraient. Au salon, où on a été, les hommes n'ont pas dansé; deux enfants et des femmes ensemble ont composé la contredanse.

30. — Dans une lettre du 28 juillet de Paris, voici ce qu'on nous dit : « Depuis hier, la fusillade se fait entendre, les rues « sont encombrées de peuple; les boutiques sont fermées; « celles des arquebusiers ont été pillées, tous les drapeaux « blancs ont été enlevés, les enseignes portant le nom du Roi « et tout ce qui a rapport à la famille royale ont disparu « volontairement ou par violence; il règne une effervescence « difficile à décrire et qui s'accroît à chaque instant; le canon « tire, Paris est en combustion. »

Cette lettre, car il ne nous est pas arrivé de journaux, annonce que le trois pour cent est à 72 francs, et que la garde nationale s'est réorganisée spontanément.

31. — La garde nationale s'organise à Clermont; ils ont élu eux-mêmes les officiers. Il en est de même dans le département de l'Allier.

1er août. — Le courrier qui devait être hier matin à Clermont n'y est arrivé qu'à neuf heures aujourd'hui; il n'avait pas de journaux, pas de lettres, ou si peu et si insignifiantes que cela donne à croire que le peuple est maître de Paris et que les troupes auront arrêté le courrier hors de la capitale pour prendre les dépêches.

2. — Nous quittons le Mont-Dore, et, j'ose le dire, nous emportons les regrets des buveurs d'eau nos compagnons; j'étais en possession de les égayer, de diriger les courses à cheval, qui enchantent les femmes et qui donnent un sujet de conversation.

Lors de notre arrivée à Clermont, on passait sur la place de Jaude la revue de la garde nationale organisée depuis deux jours. Elle a empêché hier la ville d'être pillée par les paysans

du village d'Aubières et des environs, qui voulaient se porter dans les maisons de ceux qu'ils appellent les « aristocrates ». On lisait à la garde nationale la proclamation de M. le duc d'Orléans qui a accepté les fonctions de lieutenant général du royaume et qui est arrivé au Palais-Royal avec la cocarde tricolore. Le nouveau drapeau flottait à Clermont. Le préfet, M. Sers, généralement estimé dans tous les partis, a quitté la préfecture le même jour et s'est établi provisoirement dans une maison particulière. On doit à M. Sers le maintien de la tranquillité; il a empêché le sang d'être versé. Le 8e de ligne, en garnison à Clermont, est commandé par M. de Salperwick, militaire de la nouvelle armée; les officiers lui ont fait entendre raison, en lui observant que faire feu ne mènerait à rien, et que ce n'est pas à Clermont que cette grande question devait être décidée. Le général Sainte-Suzanne qui commandait à Clermont avait prescrit à l'un des chefs de bataillon du 8e de ligne de sortir du quartier pour se mettre en bataille. Cet officier supérieur lui répondit : « Avant qu'on tire sur le peuple, je passerai mon épée au travers du corps du premier soldat qui fera feu. » En voyant l'impossibilité de faire charger ce régiment, le général a perdu tout à fait la tête; il est allé chez lui, a écrit quelques lignes, disant que sa patrie était livrée à l'anarchie, qu'il ne voulait pas être à charge à sa famille; il a cru apparemment que sa conduite lui ferait perdre son emploi. Il s'est brûlé la cervelle; chacun plaint ce brave homme.

Le 8e de ligne est dans son quartier avec ses officiers. Il a la cocarde blanche; il a abandonné la plupart de ses postes à la garde nationale, qui a la cocarde tricolore et dont il reconnaît les patrouilles. Ce régiment est décidé à ne pas se mettre en hostilité avec les habitants; mais avant de prendre la cocarde, il désire avoir des ordres; il n'en reçoit d'aucune façon. S'il avait fait résistance, il aurait été massacré par la population de la ville et des campagnes.

3. — Je suis parti de Sarliève aujourd'hui et je me suis arrêté à Clermont, où j'ai vu M. Carial et M. Molin, membres du conseil provisoire, qui dirigent la préfecture; j'ai aussi

causé avec le lieutenant-colonel François, du 8ᵉ de ligne. Son régiment n'a pas encore la cocarde tricolore, mais il est décidé à la prendre, dès qu'il aura des ordres.

4. — Je suis arrivé à Moulins dans la matinée. Là comme partout flotte le drapeau tricolore. Le 1ᵉʳ de dragons avait reçu, il y a quatre jours, l'ordre de marcher sur Paris; à la première halte, le régiment déclara au colonel qu'il était inutile de le mener plus loin, si c'était pour le faire battre contre le peuple. Le colonel l'assura qu'il ne tirerait pas le sabre.

La garde nationale, qui est formée à huit cents hommes, et commandée par M. Tissier, chef d'escadron en retraite, était en bataille sur la route, en attendant le 1ᵉʳ de dragons, qui revient avec la cocarde tricolore. Du moment qu'ils m'ont aperçu, les gardes nationaux m'ont rendu les honneurs militaires et se sont mis à crier : « Vive le général Castellane! » Après les avoir remerciés et les avoir passés en revue, j'ai continué ma route.

A Nevers, il n'y a plus du 5ᵉ de cuirassiers que les officiers : c'est le régiment d'Orléans. Lorsque le général Canuel, avant de se sauver, leur a fait prendre la cocarde tricolore et signifié l'ordre que M. le duc d'Orléans a ordonné à chaque corps de retourner à sa garnison, ils ont prétendu que l'ordre était faux et ont déclaré qu'ils s'en allaient à Paris; un maréchal des logis chef a pris le commandement du régiment, qui s'est dirigé vers la capitale. Les soldats détestaient le colonel d'Anthist, qui est resté à Nevers avec les officiers.

A la première poste après Nevers, un homme habillé en bourgeois m'a demandé si j'étais le général Castellane et la permission de monter sur le siège de ma voiture, ayant absolument besoin, m'a-t-il dit, de se rendre à Paris. C'était le colonel d'Anthist, mon ancien major des housards de la garde. Il est de cette espèce d'officiers qui sont despotes avec l'inférieur et indisciplinés vis-à-vis du supérieur. Officier des gardes du corps à l'époque de mon rappel d'Espagne, il me trouvait sans doute trop libéral et ne me saluait plus, quand il était en bourgeois, pensant par là faire sa cour. Il a eu un avancement très rapide, à force de bassesses auprès de Mme la Dauphine.

Je lui ai accordé de monter sur le siège de ma voiture, ce qu'il me demandait très humblement, et j'ai oublié toutes ses impolitesses. Il m'a raconté qu'il avait envoyé, au plus vite, sa soumission à M. le duc d'Orléans.

5. — J'ai laissé le colonel d'Anthist à Fontainebleau, où il a trouvé des moyens de se rendre à Paris.

6. — Je suis arrivé à Paris à trois heures du matin; les chevaux de poste sont éreintés par le grand nombre de voyageurs.

Le général La Fayette, qui s'est créé lui-même général en chef de la garde nationale, donne de l'embarras à M. le duc d'Orléans, contre lequel il est disposé à élever autel contre autel; il est, au fond, du petit parti de ceux qui veulent la République.

J'ai causé avec le duc de Mortemart, qui s'est bien conduit dans tout ceci et qui est bien convaincu de la nécessité, dans l'intérêt de la stabilité, de proclamer immédiatement pour Roi M. le duc d'Orléans.

J'ai vu le général Gérard, commissaire de la guerre, qui m'a annoncé qu'il allait m'envoyer inspecter des troupes.

CHAPITRE XII

Visite au nouveau Roi. — Je m'occupe des intérêts de l'armée. — Les voltigeurs de Napoléon. — Je reçois l'ordre d'aller inspecter onze régiments d'infanterie et cinq de cavalerie. — Dans beaucoup de régiments les sous-officiers renvoient leurs officiers. — Mort du duc de Bourbon. — Dans le ressort de mon inspection, aucun régiment ne se révolte. — Le général Gency. — État pitoyable de l'armée après la révolution de Juillet. — Je fais rétablir, dans le 10e de ligne, les fleurs de lis, que les soldats avaient quittées sans ordre. — Séjour à Lyon, état des esprits. — Retour à Paris. — Nouvelles révoltes de régiments; on n'obtient rien des soldats en leur faisant la cour. — Caractère faible du roi Louis-Philippe. — On viole journellement la loi d'avancement. — Les ministres de Charles X au donjon de Vincennes. — Réceptions du général La Fayette. — Émeutes du 18 octobre 1830. — J'écris au maréchal Gérard pour l'engager à sévir contre les révoltés du 12e de dragons. — Ministère Laffitte. — Réceptions du Roi, le dimanche soir. — Désorganisation complète de l'armée. — Les pièces de théâtre sur Napoléon font courir tout Paris. — Voyage du duc d'Orléans en France. — L'empereur de Russie donne l'ordre aux Russes et aux Polonais de quitter la France. — Le Roi se décide difficilement à donner sa signature. — Jugement des ministres de Charles X. — Mort de Benjamin Constant. — Le roi Louis-Philippe et les fleurs de lis. — Émeutes pendant le procès des ministres. — Je marche avec un bataillon de la garde nationale. — Le comte de Lobau remplace le général La Fayette comme commandant de la garde nationale de Paris.

7 août. — J'ai vu le Roi, qui m'a dit qu'il avait la conscience de n'avoir rien fait pour arriver au pouvoir. Cela rentre dans le propos qu'on lui a attribué depuis longtemps : qu'il ne voulait pas détrôner Charles X, mais que si la couronne tombait, il la ramasserait. La nouvelle Reine était dans la joie, et M. le duc de Chartres radieux; il donnait la main à tous les officiers de son régiment, leur disant : « Un jour comme aujourd'hui, on se donne la main. »

Depuis mon arrivée, je n'ai cessé de m'occuper des intérêts de l'armée. Le duc de Mortemart, qui est un bien bon Français,

m'a encouragé dans mes démarches à cet égard. J'en ai parlé avec force au général Gérard, commissaire du département de la guerre, au général Gentil Saint-Alphonse, directeur du personnel, à M. le duc de Chartres, maintenant prince royal, qui paraît devoir prendre une grande influence sur l'armée; le nouveau Roi met en lui sa confiance sous ce rapport. Je leur ai dit que l'armée était belle et bonne, qu'il y aurait peut-être quelque chose à changer dans les corps et parmi les officiers. « Il ne faut pas, leur ai-je dit, renvoyer de bons officiers dont on se ferait autant d'ennemis, pour les remplacer par d'autres qui sont en retraite depuis longtemps, qui ont perdu toute habitude de leur métier, et qui se feraient moquer d'eux dans les corps. En un mot, à la Restauration, on a introduit dans l'armée les voltigeurs de Louis XIV; on ne doit pas maintenant prendre les voltigeurs de Napoléon. Cela a produit un mauvais effet d'avoir pris tous les commandants de division parmi les généraux en retraite et d'avoir donné quelques régiments à des colonels qui étaient dans le même cas. » J'ai terminé en leur disant qu'il ne fallait pas faire à la guerre un ministère de Dupont à l'envers, que je savais bien que dans le premier moment on avait eu la main forcée, qu'ils étaient accablés d'intrigants, comme à tous les changements de ministère, où l'on revoit toujours les mêmes figures. J'ai été parfaitement content de toutes les réponses qui m'ont été faites. M. le duc de Chartres, c'est le mot dont il s'est servi, m'a beaucoup remercié de mes conseils.

J'ai vu chez le ministre de la guerre et chez le Roi un vieux lieutenant général de La Borde qui ne pouvait déjà plus marcher du temps de l'Empereur; maintenant il ne peut plus faire un pas sans être soutenu par deux personnes; il venait demander le commandement d'une division. J'ai parlé aussi de la nécessité, si on ne conservait pas la croix de Saint-Louis, de la remplacer par un autre ordre, parce qu'elle est pour les officiers le prix de services acquis.

Le nouveau Roi gardera ses armes, mais elles ne seront pas celles de la nation. Un coq, le coq gaulois, paraît devoir être adopté. C'est une grande affaire pour le général La Fayette,

que j'ai trouvé, hier au soir, chez le Roi, avec son premier aide de camp, qui en portait deux modèles. L'un des deux avait une boule sous les pieds; c'est le plus beau. Je suis d'avis de prendre celui-là plutôt que l'autre, qui a les pieds par terre, comme le commun des coqs.

9. — M. le duc d'Orléans s'est rendu à la Chambre des députés, où les pairs étaient réunis, les uns et les autres sans uniforme. On en attend un nouveau, car les députés ne veulent plus porter les fleurs de lis. M. le duc d'Orléans a prêté serment à la Charte amendée et s'est placé ensuite sur le trône. Il a pris le nom de Louis-Philippe Ier, roi des Français. Les pairs et les députés n'ont pas prêté serment à la séance royale : cette opération s'est faite dans leurs chambres respectives : on a voulu éviter des refus en présence du Roi.

J'ai reçu du général Gérard, commissaire de la guerre, l'ordre d'aller inspecter onze régiments ou dépôts d'infanterie et cinq de cavalerie. Des officiers généraux qui sont en retraite depuis longtemps, entre autres un général Gency, maréchal de camp sous l'Empereur, ont reçu des missions semblables.

J'ai reparlé à M. le duc de Chartres de cet abus d'emploi d'officiers en retraite, mais j'en ai été, sous ce rapport, moins bien reçu que la veille, quoique ce prince royal, car c'est désormais ainsi que je l'appellerai, ait été, ainsi que la Reine et le Roi, personnellement fort aimable pour moi. J'ai pris congé du Roi pour mon inspection; il m'a dit qu'il en était charmé, mais qu'il avait fait de la prose sans le savoir. Le ministère n'est point encore nommé définitivement; on remarque que les conseils se prolongent sans qu'il en sorte de résolutions. Cette indécision du Roi dans les circonstances présentes est fâcheuse.

12. — Je suis arrivé à Dijon à neuf heures du matin. Le maréchal de camp en retraite Dubois, remis en activité, commande la division. Ce monsieur, ancien colonel du 7e de cuirassiers, a soixante-huit ans, et il est bête, que cela est une satisfaction. On lui a annoncé que le corps d'officiers l'attendait pour aller à la messe; il a répondu : « Je n'en mange pas. » Je les avais envoyés chez lui, voulant rendre au commandant terri-

torial ce que je lui devais; ils sont revenus chez moi, je les y ai conduits. Le général Dubois, en arrivant à Dijon, a adressé à la 18e division un ordre révolutionnaire dans lequel il raconte une grossière calomnie, disant que le gouvernement précédent voulait ravir tout avancement aux soldats et les empêcher de parvenir au delà du grade de sergent-major ou de maréchal des logis chef.

13. — J'ai inspecté à Dijon les dépôts des 2e léger et 60e de ligne et le 6e de housards, dont le colonel, M. de Compiègne, a donné sa démission. Les ambitions sont en mouvement; beaucoup de jeunes officiers de mérite sont menacés de perdre leur état, sous prétexte de leur attachement au roi Charles X. Je les ai engagés à ne point donner leur démission (1).

C'est ainsi qu'on voulait renvoyer M. Le Flô avec plusieurs autres jolis officiers du 2e léger, comme légitimistes. Fils d'un juge de paix du Finistère, il n'est pas noble, et on l'attaquait sous ce rapport. Au lieu de le congédier, je l'ai proposé pour le grade de lieutenant, au choix; ce qu'il a dit à ses camarades. Ceux-ci l'attendaient à la sortie de chez moi, espérant avoir un compliment de condoléance à lui adresser sur son renvoi.

16. — Le dépôt du 60e se compose d'ouvriers et de recrues; celui du 2e léger a un beau bataillon de 700 hommes. Le 6e de housards a défilé au galop à la débandade. Ce régiment n'est fort sous aucun rapport; il a cependant de bons éléments. Les sous-officiers de ce corps sont venus en masse me témoigner l'inquiétude d'être maltraités par les officiers à cause de leur conduite lors des derniers événements; je les ai rassurés. Ils auraient été charmés d'en faire renvoyer pour avoir de l'avancement; voilà le fait.

17. — M. Vaudey m'a écrit de Paris, en date du 13 août : « Je reçois à l'instant même des nouvelles du 10e de chasseurs. « Je pense qu'elles pourront vous intéresser. Grâce à la con- « duite de M. de Seran, et autres de sa force, qui voulaient « conduire le régiment dans la Vendée pour commencer la

(1) J'en conservai ainsi beaucoup à l'armée dans cette inspection; depuis, ils ont fait leur chemin. (*Note du maréchal.*)

« guerre civile, les sous-officiers se sont révoltés et ont chassé « vingt-six officiers, parmi lesquels M. de Seran, Schérer, « Nabat, de Vichet, d'Archiac, Marcellus, Calvière, Gudin, « Montholon et autres, et ils ont fait plusieurs promotions : « Anceaux, lieutenant-colonel, Watrigant, major, Eyroux, « Juigné, capitaines commandants, etc. Outre cela, douze « sous-officiers et brigadiers ont été nommés sous-lieutenants; « Morand et Juigné, décorés... Voilà un singulier avancement. « Un tel bouleversement ne peut tenir, on pense que le régi« ment sera licencié. »

Ce qui me surprend le plus dans cette bagarre, c'est l'expulsion de MM. Schérer et Nabat, tous deux de l'ancienne armée, et la conservation de Juigné, ultra à trente-six carats.

La conduite du 10ᵉ de chasseurs a été d'un effet très fâcheux sur l'armée. Son inspecteur, le général Lamarque, a approuvé les remplacements faits par le régiment. On croyait que ce régiment ne pouvait manquer d'être licencié; il n'en a rien été. Le lieutenant de Vichet, bon officier, n'a pas voulu donner sa démission. Le général Lamarque a décidé qu'en sa qualité de gentilhomme, il ne pouvait rester dans le 10ᵉ de chasseurs, après ce qui s'était passé. Il lui a donné un congé illimité avec solde, en lui promettant de le faire nommer capitaine dans un autre régiment de chasseurs. Tout cela s'est passé à Libourne, et le bruit s'en est répandu promptement dans l'armée; cela a été la cause d'excès du même genre dans différents régiments.

J'ai appris à Dijon la composition du ministère : le général Gérard à la guerre; M. Dupont (de l'Eure) à la justice; le duc de Broglie à l'instruction publique et aux cultes; M. Guizot à l'intérieur; le baron Louis aux finances; le comte Sébastiani, lieutenant général, à la marine; le comte Molé aux affaires étrangères; MM. Casimir Périer, Laffitte, Dupin et Bignon, ministres sans portefeuille, avec voix délibérative au conseil.

On m'écrit de Paris qu'il ne reste pas, aux affaires étrangères, de commis capable d'installer le nouveau ministère. M. de Polignac n'y avait mis que des gens de la Congrégation; ceux qu'on y a appelés seront, dans le premier moment, sans

expérience. L'imprévoyance de M. de Polignac a été grande; on a trouvé dans un tiroir un contrat de rente lui appartenant, et tous ses ordres en diamants; ses hardes encombrent encore les armoires. Mme de Polignac est encore à Paris, grosse de huit mois; elle fait pitié.

18. — Je passe ici ordinairement mes soirées chez la baronne d'Anthès, belle et spirituelle personne, cousine de ma femme; elle a deux filles. Irène, la cadette, qui a dix-huit ans, est très belle; l'aînée, Octavie, est agréable; elles ont toutes deux de l'esprit.

M. Alfred d'Archiac, habitué de la maison, y vient à la même heure, puis le vieux colonel de gendarmerie Bouclans, ultra à trente-six carats il y a trois semaines, et maintenant zélé constitutionnel; il s'est d'abord ruiné à donner cent louis pour les victimes d'Alger, puis il vient d'en donner cent autres pour les victimes de Paris; il a une énorme cocarde sur son chapeau, le tout parce qu'il veut conserver sa place. Il vient maintenant tous les soirs chez Mme d'Anthès pour y cultiver l'inspecteur.

19. — Je me suis rendu de Dijon à Gray; j'ai commencé de suite l'inspection du 12e de dragons commandé par le colonel baron Dejean, qui était en 1806 capitaine au 24e dragons, où j'étais sous-lieutenant.

20. — Journée très remplie. Revue d'ensemble et de détail, manœuvre, visite des chambres, réforme des effets. J'ai reçu les réclamations des sous-officiers et dragons, puis j'ai vu chaque officier séparément; je n'ai eu fini avec eux qu'à dix heures du soir. Alors j'ai recommencé avec les écritures, que je n'avais pas négligées dans la journée, dans les intervalles que j'avais eus.

Le fils de M. le duc de Crussol, sous-lieutenant au 12e de dragons, qui était absent, a rejoint au moment des événements; ce qui est de bonne grâce.

21. — Revue d'honneur du 12e de dragons, qui est un magnifique corps. Gray est une fort petite ville qui offre peu ou point de ressources aux officiers; heureusement pour eux qu'il y a, à une lieue de la ville, dans un petit castel, huit demoiselles de Montrichard qui leur tournent la tête.

J'ai quitté Gray à trois heures, et je suis arrivé à Besançon à huit heures et demie du soir.

Extrait d'une lettre de Mme de Castellane, du 30 août 1830.

« Vous avez vu, dans les journaux, la mort du pauvre duc « de Bourbon. On a mis officiellement qu'il était mort d'une « attaque d'apoplexie foudroyante : le fait est qu'il s'est pendu. « Voici quelques détails que le Roi a contés (1) :

« Le duc de Bourbon avait, au moment de l'avènement du « Roi, écrit une lettre amicale dans laquelle il reconnaissait de « tout son cœur son pouvoir. Ce pauvre prince avait pris une « horreur extraordinaire pour l'émigration, et il ne demandait « qu'à finir ses jours en paix, à Saint-Leu, où il chassait et « jouait au whist. Les ultras ont été exaspérés de cette lettre : « tous l'obsédaient et lui répétaient sans cesse qu'il devait suivre « le roi Charles X. Il paraît que, la veille au soir de sa mort, « M. de Cossé était venu et l'avait accablé de reproches en lui « disant, entre autres choses, qu'il avait sali ses cheveux blancs.

« M. le duc de Bourbon avait l'habitude de se coucher seul « et de s'enfermer chaque soir. Il sonnait le matin, et l'on « n'entrait pas chez lui avant ce moment. Après deux heures « et demie d'attente, le matin, les valets de chambre, inquiets, « furent chez Mme de Feuchères pour lui demander ce qu'ils « devaient faire. Celle-ci, inquiète à son tour et n'entendant « aucune espèce de bruit, ordonna d'enfoncer la porte. Alors « on vit ce malheureux homme pendu par deux mouchoirs qu'il avait attachés au bout de l'espagnolette d'une haute « fenêtre. Pour y atteindre, il était monté sur une chaise, et « cet affreux suicide s'est apparemment consommé avec si peu « d'efforts, que le poids de ses genoux a suffi : le bout de ses « pieds était encore resté appuyé sur le bord de la chaise. « Aussitôt on fut prévenir le Roi, qui envoya à Saint-Leu « MM. Pasquier et de Sémonville, qui envoyèrent chercher le

(1) Mme de Castellane était intimement liée avec Mme la marquise de Dolomieu, dame d'honneur de la Reine, et avec Mme la comtesse de Montjoye, dame d'honneur de Madame Adélaïde.

« procureur du Roi. Vers le milieu du jour, on crut un « moment que cela pouvait être un assassinat domestique, « mais une lettre de lui, déchirée en petits morceaux dans la « cheminée, apprit que la persécution des ultras et les « outrages de M. de Cossé l'avaient conduit à cette fatale « résolution. Ainsi a fini le dernier des Condé. Il laisse sa « fortune, qui s'élève à 1,500,000 francs de rente, à M. le « duc d'Aumale, son filleul, à la condition qu'il prendra le nom « et les armes de Condé, ce qui, certes, est plus un engage- « ment qu'une charge. Il laisse à Mme de Feuchères : Saint-Leu « et la forêt de Chantilly, Écouen et la forêt d'Écouen, deux « millions en portefeuille et je ne sais quoi encore, ce qui finit « par lui constituer une fortune immense. »

22. — Le lieutenant général comte Morand, ancien général de division et homme distingué, qui a servi sous les ordres du maréchal Davout, était en retraite. Il est maintenant commandant de la 6e division militaire. Comme c'est un homme de mérite, il n'a point agi comme le général Dubois; il a cherché, au contraire, à conserver les bons officiers et à donner le temps à des jeunes gens, qui, dans le premier moment, avaient donné leur démission, de la retirer. Sa conduite sage et modérée lui fait des amis. J'ai reçu les visites de corps, été à la messe militaire, puis j'ai passé la revue d'ensemble du 46e de ligne, qui est un fort beau régiment; il est commandé par le colonel Mylius.

Par ordonnance du 16 août 1830, M. de La Fayette, lieutenant général, est nommé commandant général des gardes nationales du royaume, et par ordonnance du 17 août 1830, M. le lieutenant général, comte Gérard, est élevé à la dignité de maréchal de France. Il est bizarre qu'en moins de trente jours M. de Bourmont et le général Gérard, ennemis dès Waterloo, aient été nommés maréchaux de France par des mains si différentes. Le ministre de la guerre a fait signer au conseil un abatis de traitement très fâcheux.

24. — J'ai dîné chez le général Morand, qui se conduit de manière à concilier tous les esprits, puis j'ai travaillé avec

l'intendant Cassaing, qui est homme d'esprit et très capable.

25. — J'ai quitté Besançon à dix heures; j'étais à trois heures à Dôle, pour l'inspection du 11ᵉ de chasseurs. J'ai reçu immédiatement les officiers. Il me paraît au premier coup d'œil qu'il y a beaucoup à redire dans ce corps. Je ne pense pas que ce soit le colonel Duchatel, rappelé de la retraite et arrivé depuis trois jours, qui puisse remettre ce régiment, quoiqu'il m'ait dit qu'il étudiait la théorie. Il peut avoir été dans son temps un bon homme de guerre, mais il a l'allure d'une bête; il n'a trouvé rien de mieux à dire à ses officiers que ce n'était pas de l'adhésion au nouvel état de choses qu'il voulait d'eux, mais de l'enthousiasme. Les officiers qui découvrent tout, prétendent qu'au premier retour du Roi en 1814 il a été brûlant pour les Bourbons, puis, en 1815, furibond pour Bonaparte. Cela se peut bien. Je crains qu'il n'ait pas le tact de conduire son régiment. Je lui ai appris qu'il existait une loi d'avancement; il a tenu, pour faire le patriote, des propos fort bêtes, disant, par exemple, que si on envoyait des officiers de la garde dans les régiments, on ne les recevrait pas. Je lui ai répondu que, si le Roi jugeait convenable d'en placer et qu'un colonel fît des difficultés à ce sujet, on ferait bien de le renvoyer chez lui. Ce gaillard-là fera des sottises, et malheureusement il s'ensuivra que le 11ᵉ de chasseurs ira tout de travers.

26. — J'ai passé la revue d'ensemble du 11ᵉ de chasseurs; son instruction est nulle, son ancien colonel laissait tout aller. J'ai reçu ensuite les officiers supérieurs et les capitaines.

Il y a dans ce régiment un chef d'escadron Bayard, intrigant nommé au choix en 1827, en sa qualité de frère de la nourrice du duc de Bordeaux; il ne parle plus maintenant de sa sœur, mais de sa femme, cousine germaine de Merlin de Douai.

Il y a de mauvais articles dans le *Constitutionnel* sur le militaire. Ce journal voudrait que le ministre de la guerre remplaçât les officiers qui sont en activité et qui connaissent leur métier par ceux qui sont en retraite. La plupart de ceux-ci y ont été mis parce qu'ils ne valaient rien comme officiers; ils

ont oublié le peu qu'ils savaient, et ils ont quinze ans de plus.

27. — Classement des officiers et revue d'honneur du 11e de chasseurs, confession des lieutenants. J'ai achevé le travail de ce régiment qui est fort vilain; je n'ai pu terminer le livret qu'à minuit.

28. — Je suis arrivé à Auxonne à onze heures du matin; j'y ai passé la revue d'ensemble du dépôt du 18e de ligne et du 19e d'infanterie légère.

29. — M. Prévost de La Boutetière, colonel du 19e, homme d'honneur, aimé et estimé dans son régiment, a épousé Mlle de Sapinaud; il se retire pour des raisons de famille.

Il jure de ne jamais prendre les armes dans la Vendée, où il a précédemment fait la guerre (1).

Le lieutenant-colonel de Hennauld, fort bon officier, blessé à Waterloo, avait demandé sa retraite à la suite de l' « ordre jacobin », comme il l'appelle, qu'avait donné cette ganache de général Dubois. Cet officier général avait tenu, entre autres, ce joli propos aux officiers : « Le moment de vous remplacer est venu pour les sous-officiers. » Ce gaillard-là m'a donné beaucoup de sottises à réparer. M. de Hennauld reste (2). J'ai aussi calmé quelques têtes en l'air.

31. — J'ai fini à propos l'inspection du 19e léger, car il part demain pour Angers sous la conduite de M. de Hennauld, son lieutenant-colonel; c'est un beau régiment. Le dépôt du 18e de ligne, commandé par le chef de bataillon Darracq, officier d'énergie, est bien tenu. Mon travail étant terminé à une heure de l'après-midi, j'ai quitté Auxonne par une belle route de traverse. J'ai rejoint la poste de Seurre, où la garde nationale faisait le maniement d'armes; dans ces contrées, elle porte moustache. J'ai rejoint à Beaune la grande route de Paris; la garde nationale y était encore à l'exercice.

1er septembre. — Je suis arrivé à Mâcon; le nouveau préfet de Saône-et-Loire, ancien préfet des Cent-jours dans l'Ardèche,

(1) Mes instances pour conserver ce bon officier furent inutiles; plus tard, il fut fâché d'avoir pris sa retraite.

(2) Il fut nommé colonel du 19e léger, sur ma proposition. (*Note du maréchal.*)

est bien tourné; il est embarrassé, parce que beaucoup de communes ne veulent plus de leurs anciens maires, disant qu'on a bien destitué le Roi à Paris et qu'elles peuvent bien chasser le maire qui leur déplaît. Il a écrit au ministère pour obtenir l'autorisation de remplacer les anciens maires, sans attendre l'expédition de leur destitution. On devrait donner en ce moment ce pouvoir aux préfets pour n'avoir pas à tolérer des désordres que les tribunaux n'ont pas la force d'empêcher, et pour avoir la possibilité de réprimer tous ceux qui auraient lieu après le renouvellement des maires, ce qui est indispensable pour éviter l'anarchie.

Il y a dans Saône-et-Loire un grand enthousiasme pour la garde nationale; elle fait l'exercice matin et soir. Aussitôt mon entrée à l'hôtel de l'Europe, à Mâcon, il m'en est arrivé un piquet commandé par un officier. J'ai voulu les renvoyer, les priant de ne laisser qu'un factionnaire; l'officier a couru après moi pour m'exposer que j'allais leur faire de la peine. Je l'ai prié à dîner. Pour ne pas choquer les gardes nationaux, je les ai laissés dans ma cour; j'ai eu de la peine à les empêcher d'y bivouaquer la nuit; ils avaient cependant vu la garde d'honneur du 4e léger partir en laissant seulement deux factionnaires.

2. — J'ai achevé dans ma journée l'inspection du dépôt du 4e léger; mon travail a été expédié à une heure du matin.

3. — J'ai quitté Mâcon à neuf heures du matin et je suis arrivé à Lyon à trois heures. Le 10e de ligne, un des régiments de mon inspection, est parti hier pour Nîmes, où cinq mille catholiques et protestants en sont venus aux mains. Le 36e de ligne est bloqué dans les Arènes; le 47e que je devais inspecter est parti également dans la nuit pour Nîmes. Les catholiques avaient d'abord le drapeau blanc, puis ils ont pris le tricolore avec une croix.

A Vienne, les sous-officiers du 13e de chasseurs ont chassé M. de Lafosse, leur colonel, en présence du général Gency, leur inspecteur. Cela a fait un mauvais effet pour la discipline des troupes de la garnison de Lyon.

Le général Gency a été la cause de ce mouvement; au lieu de casser des sous-officiers, sur leur refus d'obéir au colonel

Lafosse, il leur a dit : « Mais vous m'aviez promis hier de lui obéir. » Ils sont restés muets. Le colonel Lafosse, voulant à tout prix rester, a été fort plat. Le lieutenant-colonel Mac Sheely, au contraire, a remis son sabre dans le fourreau et a dit : « Général, je ne tiens pas mon pouvoir des sous-officiers, je ne peux ni ne veux le recevoir d'eux. »

Il y a beaucoup d'effervescence dans le 14e de chasseurs. La nouvelle qu'on a donnée de la nomination de vingt-six sous-officiers du 10e de chasseurs, et l'affaire du 13e de chasseurs, ont tourné la tête de quelques sous-officiers du 14e de chasseurs, les plus mauvais, il est vrai. Ils croient qu'ils n'ont qu'à renvoyer leurs officiers pour prendre leurs places. Ils ont voulu, il y a huit jours, empêcher les soldats de panser leurs chevaux; plus sages qu'eux, les chasseurs leur ont répondu : « Si vous avez des démêlés avec les officiers, arrangez-vous avec eux, mais nous, c'est notre devoir de soigner nos chevaux, et nous les panserons. » Ils ont voulu aussi faire jeter les adjudants-majors dans la rivière.

Plusieurs sous-officiers se sont présentés au général Bachelu, qui, malheureusement, les a écoutés au lieu d'en faire mettre deux ou trois en prison. Il s'est contenté de leur parole de ne rien faire jusqu'à mon arrivée; ce à quoi deux d'entre eux ont manqué.

6. — Les sous-officiers du 13e, qui sont à Vienne depuis qu'ils ont chassé leur colonel, sont entièrement les maîtres dans ce régiment; ils ont encore renvoyé hier un officier en lui écrivant une belle lettre, que ce lieutenant, M. Favereau, m'a apportée à Lyon. Il arrivait de Vienne, qu'ils l'ont forcé de quitter.

Trois officiers du 10e de ligne, MM. Dembowski et Bompart, lieutenants, et Maher, sous-lieutenant, ont, sur le Rhône où ils étaient embarqués, voulu insurger leur régiment au nom de la République, et ils ont fait jeter à plusieurs soldats leurs écussons avec les fleurs de lis. A leur débarquement, au moment où ils croyaient avoir entraîné le régiment, le colonel Salleyx les a fait arrêter, et ils ont été conduits à la citadelle de Montpellier.

Il est bien nécessaire que le gouvernement prenne des

mesures rigoureuses, et que force soit donnée à la loi contre tous les actes d'insubordination, sans cela le plus grand désordre régnera bientôt dans l'armée; il faut avouer que sur beaucoup de points il y a un beau commencement.

Je me suis fait désigner les quatre sous-officiers les plus coupables : dès huit heures du matin, ils étaient mandés chez moi. Je les ai interrogés séparément; je leur ai demandé leurs griefs; toujours la même réponse : « On nous traite comme des nègres »; puis à ma demande de spécifier leurs griefs : rien. « Pourquoi avez-vous voulu chasser les adjudants-majors (deux excellents officiers dont l'un sortait de la vieille garde impériale)? — Ils nous malmènent. — C'est-à-dire qu'ils vous font servir; avez-vous quelque chose à ajouter à votre défense? — Non. » — Je faisais alors signe aux plantons d'infanterie et de cavalerie, sous mes fenêtres, de monter, et je leur ordonnais de les conduire à la salle de police des chasseurs. Un d'eux a été blessé dans une chute en me suivant à cheval, en Andalousie; je l'avais traité avec bonté. Je lui ai reproché son ingratitude.

Le sous-lieutenant Duchêne me doit son grade; c'est un des fauteurs du désordre. Je lui ai signifié d'avoir à se tenir tranquille, en lui disant que si j'avais su, à l'époque de ma proposition, sa conduite à Chiclana, où, étant adjudant, il recevait de l'argent du fournisseur des fourrages, il serait encore sous-officier; il est sorti de chez moi la tête basse.

J'ai cassé trois de ces sous-officiers. J'ai ordonné, usant de mes pouvoirs extraordinaires, au commandant de la gendarmerie de faire prendre, au quartier des chasseurs, à trois heures de l'après-midi, pendant le pansage, les deux plus coupables, et de les faire conduire, de brigade en brigade, à la compagnie des pionniers de discipline à Belfort. Cela a été exécuté; le régiment les a regardés passer. J'ai fait mettre les deux autres à la prison de la ville. La discipline a été rétablie ainsi dans la garnison de Lyon, qui était prête à s'insurger; cavalerie et infanterie, personne n'a bougé (1).

(1) Le maréchal Gérard s'exprima ainsi, sur ma conduite à Lyon, le 11 septembre : « Je reçois une dépêche du général Bachelu, excellente sur

9. — J'ai terminé dans la nuit le travail du 14e de chasseurs. J'ai reçu l'ordre télégraphique d'aller inspecter où ils se trouveraient les 10e et 47e de ligne. Si je ne cours pas après une maîtresse, je cours après les régiments de mon inspection. Nous sommes partis à cinq heures et demie du matin par le bateau à vapeur; nous étions à Avignon à sept heures et demie du soir. Nous avons rencontré sur le bâtiment M. de Gallifet, qui vient d'être remplacé dans le commandement de son régiment de dragons; il était entré au service en 1815 comme lieutenant-colonel. Mme de Gallifet est fort peu satisfaite à l'idée de passer l'hiver en Provence, où elle croit qu'elle ne s'amusera pas.

10. — Le bateau à vapeur devait partir à six heures; au lieu de cela, il en était onze. J'ai vu le préfet d'Avignon et le général Estève, que j'ai connu en 1808, en Espagne, au 2e léger, et vu nommer major au combat de Burgos. Avignon est tranquille; par exemple, les portefaix libéraux, que les portefaix de la Restauration ne laissaient pas travailler sur le port, usent maintenant de représailles. En deux heures, nous sommes arrivés à Beaucaire. Là, il n'y a pas le même zèle pour la garde nationale que dans les départements du nord et du centre de la France; on ne pourrait en faire marcher dix dans cette ville. A Tarascon, c'est à peu près de même; cependant la garde nationale s'y organise; mais comme les ultras sont en majorité, ils ont élu pour officiers les mêmes qu'en 1815, ce qui fait qu'au lieu d'y trouver un appui, le gouvernement y trouvera des ennemis.

J'ai été au château de la marquise de Guibert, chez laquelle j'ai été bien reçu pendant mon inspection l'année dernière, quoique nous soyons d'opinions différentes; on a été dans ce château sensible à mon attention. Beaucoup d'ultras poussent à la République comme à un moyen d'arriver à avoir le duc de Bordeaux.

le général Castellane; il s'est conduit à merveille, a été, à Lyon, net, décidé et courageux, et a su prendre son parti de la manière la plus heureuse. J'en suis parfaitement content, et j'en rendrai compte au Roi. » (*Note du maréchal.*)

Je suis parti de Tarascon à six heures du soir, je suis arrivé à Nîmes à neuf heures; j'y ai trouvé le colonel Lascours, commandant le département, qui a des opinions bien sages relativement à la discipline de l'armée. Il s'est fort bien conduit ici dans des circonstances difficiles, vis-à-vis des troupes et des habitants.

Il voudrait que j'inspectasse toutes les troupes qui sont à Nîmes, au lieu de me borner au 10e de ligne, et je ne sais que faire, à cause de la concision de mon ordre télégraphique.

11. — Revue d'ensemble des deux bataillons du 10e de ligne. Je me suis décidé à inspecter le 36e de ligne, cédant au désir du colonel Lascours, qui craint cette opération de la part du général Gency, en présence duquel le 13e de chasseurs a chassé son colonel, à Vienne.

Le colonel Lascours est nommé maréchal de camp; il méritait cette faveur par la conduite qu'il a tenue ici.

Le lieutenant général Solignac, qui vient d'être nommé au commandement de la 9e division militaire, est un choix malheureux; il est de ce pays, et il est couvert de dettes; s'il veut faire le bien, cela lui sera beaucoup plus difficile qu'à un autre. Nîmes est en état de siège; le soir, les habitants sont maintenant obligés de porter des lanternes. Cette illumination rend les rues très gaies; c'est à cela seul qu'on s'aperçoit de l'état de siège, car tout est fort tranquille.

13. — Le général Solignac, récemment rappelé de la retraite et qui ignore apparemment les attributions des inspecteurs, a empêché à Montpellier la remise de mes lettres de renvoi à MM. Bompart, Dembowski et Maher, détenus à la citadelle de cette ville pour avoir voulu insurger leur régiment. Je lui ai écrit sur-le-champ que s'il persistait dans sa décision, je sortirais de suite de la 9e division, et que je n'avais aucun ordre à recevoir de lui.

J'ai fait le classement des officiers du 10e de ligne, ayant suspendu la revue du 36e que j'avais commencée. On a d'ailleurs des nouvelles du lieutenant général Gency. A Uzès, il a fait défiler le dépôt du 35e aux cris de : « Vive la Charte! vive le Roi! vive la liberté! » Il a renvoyé le major de ce régi-

ment après lui avoir dit : « Vous ne pouvez pas rester; vous avez été dénoncé par deux sous-officiers et par un sous-lieutenant. » Il est probable qu'il va faire la même chose au 7e de chasseurs, où les sous-officiers et les plus mauvais officiers sont venus demander au colonel le renvoi de plusieurs officiers supérieurs.

14. — M. de Lacoste, préfet du Gard, est un homme d'esprit; il a montré du caractère et de la fermeté dans les derniers événements, frappant sur ceux qui voulaient troubler l'ordre, soit qu'ils fussent protestants, soit qu'ils fussent catholiques, car les libéraux n'ont point été sans avoir des torts dans tous ces démêlés. Il y a eu, au reste, fort peu de sang de répandu : sept tués et quinze blessés.

Le général Gency arrive à Nîmes; il a soixante-dix ans et la tournure d'une brave ganache. Son fils a cessé de servir depuis 1816 et n'est pas plus distingué. Le général Gency n'a jamais été fort; il ne s'est pas perfectionné en retraite. Il a reçu, étant en frac, le corps d'officiers du 7e de chasseurs; beaucoup d'entre eux ont eu de la peine à s'empêcher de rire. Je lui ai monté la tête sur la discipline; je désire que cela ait de l'influence sur la fin de son inspection.

Je lui ai parlé du 7e de chasseurs, que je connais, et s'il suit mes conseils, cela évitera la désorganisation de ce corps qui est en bon train. MM. Philip, sous-lieutenant, Spitzer, Lunel et de Bouville, lieutenants, médiocres officiers, y travaillent de leur mieux, demandant le renvoi de plusieurs officiers supérieurs et autres, dans l'espoir d'obtenir par là de l'avancement. Il faudrait commencer par chasser ces prétendus libéraux pour rétablir l'ordre (1).

On vient de donner aux lieutenants généraux commandant les divisions, comme aux inspecteurs, le droit de renvoyer les officiers. Si c'est là le remède aux insurrections des

(1) Après la révolution de 1848, deux régiments seulement renvoyèrent les officiers, parce que le gouvernement provisoire de la République n'avait pas eu l'idée d'envoyer auprès des troupes des officiers généraux désorganisateurs, exhumés de la retraite, en suivant l'exemple de 1830. Il s'était contenté de mettre à la retraite des notabilités de l'armée. (*Note du maréchal.*)

troupes, il est mal trouvé; c'est jeter de l'huile sur le feu.

Beaucoup de commandants de division, sortant de la retraite, ne connaissent pas les troupes. Ce sont les sous-officiers qu'il faut frapper, et les officiers qui les poussent par ambition à se soulever. Il est fâcheux, dans l'intérêt du service, de voir de grands pouvoirs entre les mains de hautes incapacités.

La revue de trois escadrons du 7e de chasseurs par le général Gency a fait la risée des soldats; il n'a d'abord rien regardé de leur tenue, parce qu'il n'y connaît rien. Puis il leur a fait former un carré pour leur lire un ordre mal rédigé, plus modéré cependant que ceux qu'il donnait avant de m'avoir rencontré, quoique encore suffisamment ridicule. Puis, voulant les faire crier, il part d'un : « Vive Louis XVIII! » Il se reprend par un : « Vive Charles X! » Il a fallu, pour le faire accoucher de « Vive Louis-Philippe! » un coup de poing de son fils qui a été officier en demi-solde et volontaire en Grèce. Ce fier-à-bras a la tournure d'un mauvais sujet de tabagie; c'est lui qui fait l'inspection. Il va dans les cafés recueillir les propos des officiers, ceux qu'on tient sur eux; il cause aussi avec les sous-officiers. Cela constitue une belle besogne!

Le général Gency m'a pris tout à fait en amitié; il m'a envoyé, en me saluant, un baiser comme font les enfants. Il était, au commencement de la Révolution, perruquier à Meulan. Mon père possède le château d'Acosta, près de cette ville; j'y ai passé une partie de mon enfance. Le général Gency voyage avec une simplicité républicaine pour économiser les frais de poste que lui paye le gouvernement. Il prend la diligence avec son fils et son petit secrétaire de soixante ans, qui écrit « colère, *colair* »; c'est son ami, et il le tutoie.

15. — Je me suis décidé, à la sollicitation du général Lascours et du préfet Lacoste, à inspecter le 36e de ligne; ils sont effrayés des ordres du général Gency défendant de tirer sur le peuple, quand le maintien de la tranquillité peut l'exiger d'un moment à l'autre.

16. — Le lieutenant général Solignac est arrivé à Nîmes. Il a plus d'esprit que le général Gency; ce sont deux anciens

camarades. J'ai dîné avec eux chez le préfet. J'ai été chez l'évêque, qui prétend que les populations sont toujours sur des charbons ardents; je l'ai engagé à faire un mandement pour prêcher le calme; il m'a promis d'écrire aux curés dans ce sens.

Le 36e me fait donner à tous les diables par sa lenteur.

J'ai fait rétablir, dans le 10e de ligne, les fleurs de lis et les plaques de shako aux frais des soldats, qui les avaient jetées à l'instigation de MM. Bompart, Dembowski et Maher, rien ne devant être changé dans l'uniforme sans un ordre du ministre de la guerre. Le général Lascours, dès avant mon arrivée, en avait témoigné son mécontentement.

17. — J'ai quitté Nîmes, à ma grande satisfaction; j'étais dans la soirée à Montélimar. C'est là que l'on recommence à voir des gardes nationaux. Nous avons trouvé sur la grande route des patrouilles de troupes de ligne pour protéger les convois d'argent qui arrivent d'Afrique.

19. — Je suis arrivé le 19 à Montbrison. J'y ai trouvé comme préfet M. de Gasparin, mon ancien camarade comme sous-lieutenant au 24e de dragons. Il faisait depuis quelque temps des articles dans la *Revue française,* dont M. Guizot était rédacteur en chef. Celui-ci, une fois ministre, s'en est souvenu. Un beau matin, M. de Gasparin, fils du représentant du peuple, a reçu à Orange sa nomination de préfet; c'est un homme d'esprit, d'un caractère conciliant, et je suis persuadé qu'il réussira dans sa préfecture.

Le département de la Loire est tranquille. L'esprit des masses est tourné dans le sens congréganiste; on n'y aime pas l'état militaire. Un tiers du contingent de la conscription est toujours en état de désertion.

J'ai bâclé le travail d'inspection du dépôt du 40e de ligne dans ma journée. Je n'en ai jamais fait un plus lestement; mais il part le 22 pour Toulon, et il fallait l'expédier; il n'a, au reste, que deux cent vingt hommes.

22. — Je suis revenu de Montbrison à Lyon par un fort vilain temps. Les négociants de Lyon, qui veulent la tranquillité et la conservation de ce qui existe, ont résolu de faire

mourir d'inanition le *National*, le *Patriote*, la *Tribune des départements* et la *Révolution*, journaux qui professent des doctrines anarchiques. Ils sont non seulement convenus de ne pas s'y abonner, mais encore de ne point fréquenter les cabinets littéraires où se trouveraient ces journaux. J'ai causé avec plusieurs négociants dont les opinions sont fort sages et qui sont disposés à le prouver s'il y a des élections. Ils ne veulent point d'anarchie, ni de république; ils savent bien que la tranquillité est nécessaire à leur commerce.

23. — J'ai passé la revue d'ensemble du 47e de ligne, commandé par le colonel Ruelle, qui a besoin de se remettre à son métier, qu'il n'a jamais bien su et qu'il a eu le temps d'oublier depuis seize ans. Mme Ruelle est, dit-on, une maîtresse femme; c'est elle qui l'a fait employer. Elle voudra probablement mener le régiment.

25. — J'ai fait manœuvrer le 47e de ligne et le 14e de chasseurs sur le terrain de Perrache.

J'ai maintenant assez de connaissances à Lyon parmi les commerçants, ce qui me serait utile si jamais j'étais employé dans cette place.

28. — Je suis arrivé hier soir à Moulins, à sept heures et demie; j'ai été occupé toute la journée au 1er régiment de dragons. Il y a en ce moment mille hommes de garde nationale organisés à Moulins; ils sont animés d'un fort bon esprit et ne veulent en rien de ces clubs qui ont jeté l'effroi dans Paris et ébranlé le ministère.

Le Roi a passé la revue des troupes de la garnison de Paris. J'ai vu avec peine qu'au nombre des régiments auxquels on a donné des éloges, se trouve le 5e cuirassiers. Ce corps devrait être licencié pour l'exemple d'insubordination qu'il a donné à l'armée; on ne fera rien des troupes, si, au lieu de les commander, on leur fait la cour. Il ne faut pas même qu'un soldat puisse croire à la possibilité d'agir autrement qu'on le lui prescrit. J'ai maintenu de cette manière l'ordre dans les quinze régiments que j'ai déjà inspectés.

La garde nationale de Moulins a voulu que je la passe en revue. Je lui ai fait un discours; elle a défilé en criant : « Vive

le général de Castellane! » au point de m'embarrasser. A la demande du colonel Tissier, je suis rentré dans Moulins à leur tête. Cette troupe et la population m'ont accueilli de leur mieux.

J'ai dîné chez le préfet, M. Dunoyer, ancien rédacteur du *Censeur*. Je ne sais pas s'il est grand administrateur, s'il réussira, mais c'est un homme d'esprit.

3 octobre. — Je suis rentré ce matin à Paris, ayant mis de Moulins trente-cinq heures.

Le Roi a été dans l'enchantement parce que le peuple a accueilli avec enthousiasme M. le duc d'Orléans, qui servait comme canonnier une pièce de canon de la garde nationale aux Champs-Élysées. Le peuple a reconduit Sa Majesté, qui est passée par là, jusqu'au Palais-Royal avec de grands cris.

J'ai vu ce soir au Palais-Royal M. le duc d'Orléans, qui a paru bien entendre ce que je lui ai dit sur la nécessité de licencier les régiments qui ont renvoyé leurs officiers.

J'ai fait en sept semaines quatre cent soixante-dix lieues, rétabli la discipline dans quinze régiments, dont dix d'infanterie, empêché des révoltes dans quatre garnisons, arrêté celles qui avaient éclaté à Lyon et à Nîmes. Aucun officier n'a été chassé par les sous-officiers dans mon arrondissement. Aussi chacun m'en fait compliment. Malheureusement ailleurs, les inspecteurs exhumés de la retraite et autres, par bêtise, par ignorance ou par sottise, ont désorganisé au lieu d'organiser; ils ont obéi à l'insubordination au lieu de la réprimer (1).

4. — J'ai vu le général Gentil Saint-Alphonse, directeur général du personnel de la guerre; il m'a fait compliment sur mon inspection. Il est de mon avis pour le licenciement des régiments qui se sont mal conduits; il m'a prié d'en parler au maréchal Gérard, qui ne peut s'y décider.

Voilà le 4e de housards en révolte pour la seconde fois : il ne veut déjà plus des officiers demandés par lui à grands cris, il y a quinze jours.

(1) Je fus, il est vrai, le seul des inspecteurs qui ne reçut ni grade ni avancement dans la Légion d'honneur, mais j'eus la conscience d'avoir fait mon devoir. (*Note du maréchal.*)

En cédant aux actes d'insubordination, on les multiplie. Mon inspection devrait donner du courage au gouvernement pour les réprimer; il lui est prouvé qu'avec du caractère on peut empêcher les désordres.

Le général Sémélé, chargé d'une mission dans les 2e, 3e, 5e et 6e divisions militaires, fait des promotions et des renvois d'officiers à tort et à travers; il viole la loi d'avancement à faire plaisir; il prétend avoir des pouvoirs extraordinaires; on les ignore au ministère de la guerre, où l'on se trouve réduit aux nominations à l'ancienneté, puisque lui dispose de celles au choix. Cet officier général est, sans s'en douter, l'agent d'un club de Metz dont le principal chef est un M. Bouchotte, qui s'est proclamé maire et qui exerce son autorité de par et pour le peuple. Le lieutenant général Barrois, commandant la division de Metz, en est également le très humble serviteur; lors du départ de deux bataillons du 13e de ligne, il a fait rester exprès le troisième, dont le chef, M. de Linois, est affilié au club. Le général Barrois aurait pu empêcher les mouvements de Metz, car il en a été prévenu à temps.

Il a envoyé chez lui, avec un congé de six mois, un sous-officier d'artillerie qui aurait dû passer au conseil de guerre comme chef de révolte; plusieurs officiers du 6e d'artillerie ont déclaré qu'ils voulaient donner leur démission, si ce sous-officier n'y était pas traduit.

Le lieutenant-colonel Rachis du 13e de ligne a donné tous les moyens de prévenir la révolte de son régiment. Le général Sémélé a montré une excessive faiblesse; il a renvoyé dix-neuf officiers, sur la demande des sous-officiers; ce 13e de ligne est à licencier. Il faut montrer de l'énergie, si on veut avoir une armée. Le pire de tout cela, c'est que le Roi est d'un caractère très faible : il voudrait se traîner à la suite de la popularité; cela lui deviendra par la suite extrêmement fâcheux, s'il ne finit pas par le sentir. C'est une grosse difficulté pour le moment, un grand obstacle à la confiance. La crise commerciale est horrible : les maisons de Saint-Quentin sont prêtes à faire faillite; M. Ternaux lui-même est en danger : on a de l'inquiétude sur M. Laffitte. Sur beaucoup de

points, les paysans ne veulent pas payer les droits réunis; ils arrêtent les voitures de grains. Les autorités n'ont pas la force de réprimer ces désordres.

Le Roi est fort optimiste; la vigueur n'est pas le côté brillant de notre gouvernement.

Le maréchal Gérard a tort de confirmer les nominations des généraux Sémélé, Lamarque et autres inspecteurs du même genre; il viole journellement, par complaisance et sans s'en douter, la loi d'avancement. Il sera étonné, probablement, lorsqu'on le lui reprochera à la tribune. Le ministère de la guerre est sens dessus dessous; le pauvre maréchal Gérard, distingué à la guerre, est faible administrateur; il voudrait satisfaire tout le monde et ne contente personne.

Il y a un grand désordre dans la gendarmerie; le chef de bureau Ivert me disait : « En 1815, c'était moins fort : je lutte tant que je peux, j'ai obtenu de ne faire que des nominations provisoires; tous les officiers en retraite voudraient être gendarmes. » Je lui ai répondu : « Au lieu d'une irruption de voltigeurs de Louis XIV, nous avons une irruption de voltigeurs de Napoléon. » Il m'a répliqué : « Oui, mais avec cette différence que les premiers étaient polis, et que ceux-ci sentent l'eau-de-vie à renverser. »

6. — On vient de créer soixante-quatre bataillons qui forment le 4e de chaque régiment d'infanterie de ligne. On a créé aussi un 3e bataillon dans les seize régiments d'infanterie légère, qui n'en avaient que deux. On vient d'appeler à l'activité 148,000 hommes de la classe de 1829, de 1828 et de ce qui restait de disponible de la classe de 1824.

9. — Grande discussion à la Chambre des députés sur l'abolition de la peine de mort. On a conclu à ce qu'elle soit abolie seulement pour les délits politiques : on voudrait sauver les ex-ministres.

10. — Revue d'une partie de la garde nationale par le général La Fayette. La 5e légion a crié : « Mort à Polignac! »

Ce procès des ministres est l'embarras intérieur du moment.

Les commissaires de la Chambre des députés ont remis, au donjon de Vincennes, les quatre ministres accusés, au

président de la Chambre des pairs (Pasquier), assisté de MM. de Semonville, de Bastard, du président Séguier. Les ministres ont montré tous du courage. M. de Peyronnet est celui qui a le plus de dignité. La garde nationale est très animée contre eux. Le maréchal de camp Daumesnil, malgré l'autorité de ses vingt blessures et de sa jambe de bois, a toutes les peines du monde à les empêcher d'exercer des rigueurs inutiles contre les prisonniers. Il dit que les quatre mille hommes qui ont passé à leur garde sont, sous ce rapport, de vrais cannibales. On avait construit, pour parloir, une véritable cage de fer. Les commissaires ayant demandé aux prisonniers s'ils pouvaient faire quelque chose pour adoucir leur position, M. de Peyronnet a répondu : « Je me « suis d'avance soumis à tout, mais à moins de la force, rien « ne me fera entrer dans cette cage; je préfère me priver de « la douce consolation de voir mes parents et mes amis. J'ai « été très affligé; on m'avait annoncé que je verrais ma fille « qui, étant grosse et malade, ne peut monter; au moment « fixé pour descendre, on est venu m'avertir que cela n'était « pas possible. Je ne m'en prends pas à M. le gouverneur; « nous n'avons qu'à nous en louer; ni à MM. les commissaires « de la Chambre des députés. » On n'a pas pu faire descendre M. de Peyronnet pour voir sa fille, parce que Bissette était de garde. Cet homme, condamné à la Martinique, sous le ministère de M. de Peyronnet, avait tiré son poignard en s'écriant : « Ah! il va descendre; je vais me venger de la marque que je porte sur l'épaule. » Il a été réglé que les quatre ex-ministres recevront de deux jours l'un les personnes qu'ils ont le droit de voir; elles se bornent à cinq pour chacun. M. de Polignac commence à sentir sa position. Il a dit à M. Madier de Montjeau : « J'insiste pour voir un homme d'affaires; dans ma position, on a besoin de les régler. »

On avait poussé la recherche de la surveillance, pour leur prison du Luxembourg, au point de mettre des lucarnes dans leurs alcôves; ils n'auraient pas pu se retourner dans leurs lits sans être vus par les gardes nationaux. Les commissaires ont fait boucher ces lucarnes.

12. — Le général La Fayette reçoit les mardis. Il y a chez lui des gardes nationaux de tous les grades, des solliciteurs de toutes les couleurs, et dans le nombre de bien sales, avec des collets bien crasseux; le général citoyen leur tend la main. Ce sont néanmoins des élégants, en comparaison des gens auxquels, à l'Hôtel de ville, pendant la Révolution, le général La Fayette a fait le même honneur. En ne gagnant pas la gale, il joue de bonheur.

Il y a des placards incendiaires; un, au coin de la rue Montmartre, était ainsi conçu : « Ceux à qui nous avons remis le pouvoir nous trahissent. Armons-nous! » La police en fait arracher beaucoup; il y en a aussi de ridicules. J'en ai vu un qui demandait au Roi la suppression du mot « roture » et autres, comme injurieux pour le peuple.

15. — On ne peut pas se faire une idée de l'excitation qu'a causée à Paris, depuis huit jours, la proposition de la Chambre des députés d'abolir la peine de mort, pour sauver les anciens ministres. Les gardes nationaux disent qu'ils ne veulent pas se battre pour les défendre contre les ouvriers; ceux de la première légion l'ont déclaré dans un banquet.

17. — On fait courir le bruit que le ministère actuel veut mettre le duc de Bordeaux sur le trône; la Congrégation se joint aux républicains pour pousser au désordre. Douze cents ouvriers chantant la *Marseillaise* se sont promenés le long des boulevards et de la rue Saint-Denis; ils criaient : « A bas le ministère! Mort à Polignac! »

18. — On a tué, au Luxembourg, un homme qui arrachait un placard. M. Mauguin passe pour être à la tête des agitateurs; on médite une journée. Ce soir, on craignait tout, et le ministère était prêt à donner sa démission. Céder à la dernière classe du peuple serait le pire de tous les remèdes; dans six mois, Louis-Philippe n'existerait plus.

Une foule de peuple s'est portée au Palais-Royal dans la soirée; la garde nationale les a forcés à évacuer la place, alors ils sont partis pour Vincennes, avec un drapeau noir sur lequel il y avait écrit : « Mort aux ministres! » Deux cents personnes se sont présentées ce matin au Panthéon, avec un

drapeau noir qui portait cette inscription : « Mort aux ex-ministres ou à Philippe! »

Le général Daumesnil a renvoyé de Vincennes cette foule; il a déclaré qu'il ne pouvait lui ouvrir les portes sans un ordre du Roi. Cette multitude est revenue au Palais-Royal, voulant parler au Roi, au moins par députation, pour lui demander le renvoi des ministres actuels et la tête des anciens. Elle a chargé la garde nationale avec de longs bâtons; celle-ci, sans faire feu, suivie de la garde du Roi, l'a dissipée à coups de crosse. Le général La Fayette est arrivé avec la réserve de la garde nationale, qui était fort animée contre cette vile populace. Cette dernière était conduite par des jeunes gens bien mis et criait : « Nous sommes bien venus à bout de la garde royale, nous viendrons bien à bout de la garde nationale. » On a arrêté cent six émeutiers; l'un des chefs était à cheval, l'épée à la main.

Le Roi est sorti dans sa cour pour remercier la garde nationale et la troupe de ligne de garde chez lui; il en a été fort entouré.

20. — On s'étonne que le préfet de police, Girod de l'Ain, n'ait rien su du voyage des ouvriers à Vincennes. Le préfet de la Seine, Odilon Barrot, a fait, dans le but de rétablir le calme, une proclamation hostile à la Chambre et au ministère.

Le cabinet voudrait agir avec plus de vigueur; le caractère faible du Roi l'en empêche. C'est là ce qui doit nous faire craindre l'anarchie. M. le duc d'Orléans professe presque le républicanisme, croyant par là se populariser; il se trompe. Il n'en traite pas moins son régiment de housards avec un favoritisme sans exemple : M. Clerc, sous-lieutenant, qui n'avait que trois ans de grade, a été nommé lieutenant; M. de Laigle, auquel il manquait trois mois pour avoir quatre ans de grade, a été nommé capitaine; cinq capitaines ont été nommés chefs d'escadron au choix.

Comme les deux tiers des emplois appartiennent à l'ancienneté, pour qu'on pût traiter de même tous les régiments de cavalerie de l'armée, il faudrait qu'il y eût sept cents emplois de chef d'escadron vacants, et il n'en existe que quatre-vingt-

dix-huit dans le cadre d'organisation de l'armée. Il est singulier que ce soit sous le régime de la légalité qu'on viole aussi ouvertement la loi d'avancement.

M. Las Cases, qui a été se promener à Vincennes avec le général Gourgaud, a été, sans services, nommé lieutenant aide de camp du maréchal Gérard; M. Méchin fils, lieutenant de la garde municipale. M. Blanc, lieutenant, nommé capitaine en sa qualité d'ancien lieutenant de l'ex-garde, suivant le *Moniteur*, n'a jamais pu prouver que le grade de sous-lieutenant. M. Gérard, lieutenant-colonel du 5e de ligne du 3 janvier 1830, a été nommé colonel du même régiment. M. Faverot, chef de bataillon du 50e, a été nommé colonel de ce régiment, en passant par-dessus le grade de lieutenant-colonel; on en donne pour raison qu'il a été colonel pendant les Cent-jours, nomination qu'on ne reconnaît pas aux autres.

Le chef de bataillon en non-activité, Marbot, frère de l'aide de camp de M. le duc d'Orléans, a été nommé colonel du 14e léger, en passant également par-dessus le grade de lieutenant-colonel.

La présence du général Sémélé dans la 6e division, où il a été après mon inspection, a fait effet sur le 12e dragons. Ce corps a renvoyé six sous-lieutenants élèves de l'École militaire. Le brave colonel Dejean a demandé au ministre de la guerre la punition des auteurs du désordre et la réintégration des officiers. Le maréchal Gérard a montré sa faiblesse accoutumée; il a mis les officiers en solde de congé, confirmant la décision de la troupe et se contentant, au lieu de les traduire au conseil de guerre, d'envoyer en congé d'un an le brigadier et le maréchal des logis cause des désordres. J'ai cru, en conséquence, devoir écrire au ministre de la guerre la lettre ci-après :

« Paris, le 24 octobre 1830.

« MONSIEUR LE MARÉCHAL,

« J'ai laissé, il y a deux mois, le 12e de dragons, l'un des « plus beaux régiments et des mieux disciplinés de l'armée;

« l'exemple des corps voisins, les récompenses accordées à « ceux qui se sont montrés insubordonnés, ont produit leur « fruit. Le 12e de dragons s'est enfin ressenti de la contagion. « Un excellent adjudant-major, six lieutenants ou sous-lieute- « nants élèves de l'École, bons officiers, ont été renvoyés par « les dragons ameutés par un brigadier et quelques sous-offi- « ciers. L'adjudant-major a donné sa démission.

« Les moteurs de cet événement ne sont pas traduits au « conseil de guerre. Si Votre Excellence ne l'ordonne pas, je « ne sais ce qu'il adviendra de la discipline de l'armée. Loin « de là, la décision de la troupe est confirmée; Votre Excel- « lence renvoie dans leurs foyers ces officiers avec solde de « congé, ce qui assure de nouvelles scènes de ce genre. Ces « officiers devraient, au contraire, être réintégrés dans leur « régiment et les coupables punis.

« Je suis trop dévoué à mon pays pour ne point éprouver « un profond désespoir de mesures qui tendent à la désorga- « nisation complète de l'armée, ce qui, certes, est bien loin « de la pensée de Votre Excellence. L'opinion, dont on se « couvre pour commettre de pareils désordres, sera la pre- « mière à s'en prendre au ministre de la guerre.

« Je suis, avec respect, etc.

« *Signé* : Le comte DE CASTELLANE. »

1er novembre. — Je suis retourné le 25 octobre à Moulins, pour les élections de deux députés, en remplacement de MM. Béraud et de Conny, démissionnaires. L'amiral de Rigny était avec moi sur les rangs, porté par les gens modérés. M. de Tracy, pour la nomination duquel j'ai, dans d'autres temps, risqué mon état, ne me trouvant pas assez libéral, au lieu de m'appuyer de son crédit, comme il le devait, est resté à Paris et a intrigué sourdement contre mon élection. Un jeune avocat obscur de Gannat, sans talent, M. Reynaud, et le colonel Alphonse de Grouchy, ont été préférés à l'amiral de Rigny et à moi. Je suis rentré aujourd'hui à Paris, à deux heures, de retour de ce voyage.

J'ai manqué mon élection de peu de voix, et je dois renoncer à poser ma candidature dans l'Allier.

Depuis huit jours, rien ne peut donner idée de tout ce qui s'agite autour du ministère; on forme, on déforme; il y a des nouvelles tous les quarts d'heure, et rien n'est fait. Les ministres Molé, des affaires étrangères, Louis, des finances, Casimir Périer, Dupin, Bignon, ministres sans portefeuille, veulent s'en aller si on ne renvoie pas M. Odilon Barrot, préfet de la Seine, qui a insulté le ministère et qui est soutenu par M. Dupont de l'Eure et par le général La Fayette. Les ministres veulent de plus le règne de la loi dans toute son étendue, avec une main assez ferme pour rétablir la discipline et réprimer les insurrections; ils désirent ne pas abaisser le cens électoral au-dessous de 250 francs et laisser en France le libre cours à la justice. C'est bien aussi le vœu de Louis-Philippe, mais il a peur du général La Fayette, qui court après la popularité qu'il a perdue par son discours pour l'abolition de la peine de mort; il a peur également de M. Dupont de l'Eure; il croit que leur renvoi amènerait des insurrections. Le Roi est malheureusement très faible et d'une indécision bien funeste dans les circonstances graves où nous nous trouvons.

2. — Sa Majesté a été se promener en petit char à bancs avec la Reine; suivant leur usage, ils ont donné la main aux gens du peuple dans la cour. Ils croient se populariser; ils se déconsidèrent; on le disait à quelques pas derrière eux.

4. — Le *Moniteur* contient la nomination de M. Laffitte comme président du conseil. C'est le premier banquier ayant fait une semblable fortune et aussi le libéral le plus pétri de vanité qu'il soit possible de rencontrer.

Le maréchal Maison est nommé ministre des affaires étrangères; M. le comte de Montalivet, ministre de l'intérieur, il a vingt-neuf ans. A cette observation, on répond que Pitt a été ministre bien plus jeune; il avait un peu plus de talent. M. de Montalivet est doué, il est vrai, d'une haute présomption et se croit capable de tout.

M. Mérilhou, ministre de l'instruction publique, est un avocat de Paris qui a du talent et des opinions très vives de

l'extrême gauche; c'est l'ami de M. Dupont (de l'Eure), le chou chou du général La Fayette, et il n'est membre d'aucune Chambre. Son entrée au conseil a été, sans doute, jugée bien nécessaire.

M. Dupont (de l'Eure) reste au ministère de la justice, le maréchal Gérard à la guerre, le général Sébastiani à la marine.

5. — Lorsque le général Belliard signifia, à Vienne, à l'empereur François, l'avènement de Louis-Philippe, Sa Majesté Impériale lui répondit :

« Je le reconnaîtrai, mais c'est chose fâcheuse pour lui « d'avoir la légitimité de moins; elle est un grand appui pour « les gouvernements. Charles X a bien mérité son sort, puis- « qu'il a manqué à sa parole; un souverain ne doit jamais le « faire. Il faut bien réfléchir avant d'accorder des concessions « à ses peuples; mais une fois accordées, il faut qu'on s'y « soumette. On me presse souvent de donner une constitution; « je n'en accorderai pas. Mon gouvernement est paternel, mes « sujets sont heureux, cela ira tant que je vivrai et peut-être « au delà. Le petit Napoléon est un jeune homme distingué; « je sais bien que je pourrais avec lui faire du mal au roi « Louis-Philippe, mais pareille chose est loin de ma pensée. « Je l'ai élevé comme étranger à la France. »

Une compagnie de gardes nationaux a apporté au Roi un bouquet pour l'anniversaire de la bataille de Jemmapes, en lui jurant de vivre et de mourir pour lui. Le Roi leur a répondu avec éloquence; ces scènes-là lui font toujours le plus grand plaisir.

La populace est en quelque sorte maîtresse de la Belgique; il s'y commet des horreurs; Louvain est le théâtre d'effroyables cruautés.

9. — J'ai été hier à la réception du général citoyen; il y avait, comme à l'ordinaire, chez M. de La Fayette, une foule considérable et des figures de l'autre monde. Le poste de la garde nationale monte successivement, ces jours-là, dans le salon pour admirer son petit collet rouge et lui serrer la main.

11. — La Chambre des députés a élu M. Casimir Périer pour son président; c'est un soufflet donné au ministère actuel, puisqu'il faisait partie des ministres qui se sont retirés.

15. — Il y a de singuliers rapprochements dans les révolutions. Au moment où, dans un combat contre les Hollandais, M. Frédéric de Mérode a eu la cuisse emportée, il avait un crucifix dans une main, un sabre dans l'autre. A sa droite était le général en chef Nypels, l'homme qui montrait la baleine à Paris, il y a quelques mois; à sa gauche, le général Niellon, précédemment direc eur d'une troupe d'enfants à Bruxelles.

Le roi Louis-Philippe reçoit es hommes le dimanche au soir; les uns sont en uniforme, les autres en frac; on passe devant Leurs Majestés sans distinction de rang. Cette cour ne brille pas par la dignité.

Le maréchal Gérard ne doit pas rester au ministère de la guerre. En attendant, rien n'est comparable à la confusion qui règne dans ce département; les commis ne savent plus où donner de la tête.

Par une ordonnance du 10 novembre, le maréchal Gérard a supprimé les aumôniers des régiments; on leur donne six mois de traitement pour toute indemnité.

Le général Dupont, lors de son ministère, à l'avènement de la Restauration, s'était montré bien inepte, mais il s'était contenté de désorganiser l'état-major; le maréchal Gérard s'en est pris aux cadres mêmes des régiments, et avec les meilleures intentions du monde a établi l'indiscipline dans l'armée. Il gouverne son ministère comme un état-major, envoyant des ordres de son cabinet dans les bureaux et faisant ainsi des nominations sans consulter les dossiers, sans rapports préalables.

Le maréchal de camp Gentil Saint-Alphonse a quitté le personnel de la guerre après avoir lutté de son mieux contre les absurdités des nominations; il a été nommé le 12 novembre lieutenant général.

16. — Le maréchal Soult est nommé ministre de la guerre, le général Sébastiani ministre des affaires étrangères, le comte d'Argout ministre de la marine. M. Dupont (de l'Eure) s'est

emporté et a déclaré qu'il ne voulait pas siéger avec M. d'Argout, qui a traité à Saint-Cloud avec Charles X. Le Roi a cédé, est revenu sur sa détermination, et il n'y a encore rien de fait.

17. — Le Roi a fait venir chez lui en audience particulière cet honnête butor de Dupont (de l'Eure), qui a fini par consentir à l'entrée de M. d'Argout au ministère. Pozzo di Borgo est dans la dernière exaspération de la nomination aux affaires étrangères de son compatriote César Sébastiani.

21. — J'ai été à la réception du dimanche du président Laffitte, qui est enchanté d'être premier ministre; il y avait foule. Mme Laffitte est fort polie : pour sa fille, la princesse de la Moskowa, elle est imbécile. On m'avait averti qu'elle ne rendait pas le salut; je lui ai fait la révérence, mais j'ai échoué comme les autres.

27. — Les pièces sur Napoléon continuent à faire courir Paris; il faut que sa tournure soit assez facile à contrefaire, car plusieurs acteurs réussissent très bien à cet égard, au théâtre du Vaudeville, à celui des Variétés, mais particulièrement l'acteur Gobert, au théâtre de la Porte-Saint-Martin; seulement, il y a un peu d'exagération dans la brusquerie de ses mouvements.

A la Porte-Saint-Martin, le premier acte se passe à Schœnbrunn; on y voit une parade de la garde impériale, la tentative d'assassinat de Frédéric Stabs, auquel, contrairement à l'histoire, Napoléon fait grâce. Au deuxième acte, la scène est à Sainte-Hélène; il y a cinq tableaux. Dans le quatrième, l'Empereur meurt; dans le cinquième, on l'enterre, une toile de fond se lève, laisse voir la place Vendôme, une foule de peuple, des soldats de la vieille garde et l'apothéose de Napoléon au pied de la colonne.

Le maréchal Soult a retiré aux lieutenants généraux le pouvoir de renvoyer les officiers. Il était temps de mettre un terme à la position précaire de ces derniers; ils étaient exposés à être mis en non-activité presque sans examen. L'épée de Damoclès ne pouvait pas rester indéfiniment suspendue sur toutes les existences militaires; cela nuisait au service, aucun officier

n'étant sûr de son lendemain. Le maréchal Soult s'occupe sans relâche de l'organisation de l'armée : la puissance de ce ministre s'accroîtra, puisqu'il a du caractère.

4 décembre. — Le général Sébastiani, charmé d'être ministre des affaires étrangères, est d'une grande politesse pour chacun : il a, à ses réceptions, son chapeau rond à la main. Sa fille, la marquise de Praslin, fait les honneurs.

Le duc d'Orléans est de retour de son voyage en France; il a été fort bien reçu partout, mais il n'a pas été sans s'apercevoir que la bonne compagnie s'est abstenue, dans la plupart des villes, de venir aux fêtes organisées en son honneur. La sotte manière dont beaucoup d'autorités ont fait les invitations en est en partie la cause : plusieurs des nouveaux préfets, tirés des rédacteurs de journaux ou pris parmi les gens de lettres, n'ont pas l'usage du monde. Le préfet de l'Allier, Dunoyer, ancien rédacteur au *Censeur européen*, a inventé de faire ses invitations par la voie du journal, avertissant qu'il recevrait à sa soirée donnée en l'honneur de M. le duc d'Orléans tous ceux qui se présenteraient. Il en est résulté la plus étrange composition en fait de femmes.

5. — Les Russes et les Polonais ont reçu un nouvel ordre de l'empereur de Russie de quitter sans délai la France. Le prince Tufiakin, fixé à Paris depuis quinze ans, a écrit au comte de Nesselrode pour demander par exception à rester. Ce ministre lui a répondu que l'ordre de l'empereur Nicolas était irrévocable, et comme, en Russie, il n'y a pas à badiner et qu'on saisirait les revenus de ses biens s'il désobéissait, le prince Tufiakin part cette semaine pour Vienne, à son grand désespoir.

7. — Depuis qu'on a proposé une loi pour les récompenses nationales, un grand nombre de Parisiens prétendent qu'ils se sont distingués aux journées de Juillet. D'après les dépositions, il y aurait eu 155,000 tués, 2,000 pièces de canon prises (il y en a eu deux); la garde royale et la ligne ont eu environ 1,700 hommes tués ou blessés. D'après les rations délivrées, 7,743 hommes seulement de la garde et de la ligne ont été engagés. Je n'ai pas eu le nombre des habitants tués ou blessés.

8. — Les faillites se multiplient de tous les côtés; l'inquiétude générale qui règne sur l'avenir fait que le commerce est en grande souffrance.

9. — Les nominations de différents ambassadeurs et ministres près de plusieurs cours sont arrêtées depuis longtemps. Le roi Louis-Philippe a du mal à se décider pour les signatures qui ont rapport aux personnes. Avant d'être Roi, il en était de même pour ses affaires particulières. Avec tout son libéralisme et son goût pour la populacerie, il n'entend pas trop bien le gouvernement représentatif, dans lequel les ministres doivent disposer de tout, puisqu'ils sont responsables. Trois consuls dont il a signé l'ordonnance de nomination depuis un mois ne peuvent partir, le Roi ne se décidant pas à apposer sa signature sur leur commission, formalité nécessaire.

Grâce à cette manie de Sa Majesté, nous n'aurons pas d'ambassadeur à Rome, où il nous en faudrait un au moment du conclave, puisque le Pape vient de mourir. N'ayant pas d'autre moyen d'en avoir, les ministres ont envoyé à M. Florimond de La Tour-Maubourg, notre ambassadeur à Naples, l'ordre de se rendre à Rome pour en remplir les fonctions.

10. — Les ministres de Charles X, mis en accusation, ont été transférés de Vincennes au Petit-Luxembourg. Vers six heures du matin, le ministre de l'intérieur Montalivet, le général Fabvier, le général Carbonel, les huissiers de la Cour des pairs, sont arrivés à Vincennes. Signification a été faite aux ministres de l'arrêt de translation. Le général Daumesnil, gouverneur, les avait fait lever. M. de Polignac a annoncé que M. de Chantelauze était trop souffrant pour pouvoir partir; il a demandé le nom du monsieur en redingote, on lui a répondu : « M. de Montalivet. » Le ministre de l'intérieur et le général Fabvier sont montés à cheval. M. de Peyronnet et M. Guernon de Ranville, qui avait ses lunettes et un grand livre sous le bras, étaient assez silencieux. On avait amené trois voitures de remise et on y avait attelé des chevaux du train : dans la première sont montés MM. de Polignac et de Peyronnet; dans la seconde, M. Guernon de Ranville. Il y avait deux officiers de

la garde nationale dans chacune; la troisième voiture était occupée par un aide camp du ministre de la guerre et des officiers de service. L'escorte était composée d'un escadron du 8e de chasseurs, d'un piquet de la garde nationale à cheval, d'un peloton d'artillerie à cheval pris à Vincennes. On a mené les voitures ventre à terre. En passant dans le faubourg Saint-Antoine, quelques ouvriers ont montré le poing. MM. de Polignac, de Peyronnet et Guernon de Ranville sont arrivés vers huit heures au Petit-Luxembourg, où ils ont été écroués. M. de Chantelauze avait peur, dit-on; le général Daumesnil l'a décidé dans la journée à partir, et il est arrivé avec lui dans une voiture de remise, sans escorte, vers cinq heures du soir au Petit-Luxembourg.

11. — M. Benjamin Constant est mort. Les ministres ont présenté à la Chambre des députés une loi pour lui accorder les honneurs du Panthéon. Mme Benjamin Constant leur a écrit que cette présentation lui suffisait et qu'elle se contenterait, en attendant, de faire déposer son corps dans le cimetière commun aux autres mortels. Le ministère s'est hâté de faire imprimer ce morceau d'éloquence, signé Charlotte Constant; il l'avait probablement sollicité. Les ministres étaient dans un émoi terrible, dans la crainte de voir M. Benjamin Constant porté de force au Panthéon; ils ne le voulaient pas et n'osaient l'empêcher.

12. — L'enterrement de M. Benjamin Constant a eu lieu. Les élèves des Écoles de droit, de médecine, des arts et métiers, du commerce, y assistaient avec des drapeaux; il y avait de forts détachements de toutes les légions de la garde nationale. Des jeunes gens ont voulu d'abord porter le cercueil; ils l'ont trouvé trop lourd. Il était trop long pour le placer sur le char; il a fallu, devant la municipalité du Ier arrondissement, employer la hache pour l'y faire entrer.

Le char a été tiré à bras d'hommes. Le poêle a été tenu jusqu'à la rue de Richelieu par le général La Fayette, MM. Laffitte, président du conseil des ministres, Casimir Périer, président de la Chambre des députés, Odilon Barrot, préfet de la Seine; de la rue Richelieu à la rue du Temple, par MM. Saglio, député

du Bas-Rhin, Corcelles, député de Paris, Girod de l'Ain, conseiller d'État, et le préfet de police Treilhard; de la rue du Temple au temple protestant, par un étudiant en droit, un étudiant en médecine, un élève de l'École des beaux-arts et un ouvrier; du temple protestant au cimetière, par un élève de l'École polytechnique, un employé de commerce, un Alsacien et un ouvrier. Deux voitures du Roi suivaient : sur l'une était un petit écusson de ses armes avec trois fleurs de lis imperceptibles; le peuple les regardait de travers, malgré les immenses drapeaux tricolores qui leur servaient de supports. La voiture de M. le duc d'Orléans venait après, avec une couronne et un chiffre.

Le Roi, ce me semble, devrait avoir le courage de mettre franchement ses armes, s'il ne veut pas en prendre d'autres; le pire de tous les partis est de les porter honteusement, en ayant l'air d'en demander pardon.

Le président Laffitte, à sa réception du soir, était enchanté de l'absence de troubles aux funérailles du grand citoyen. « J'avais fait venir, disait-il, Mme Benjamin Constant dans une tribune au temple protestant pour que sa présence tînt en respect, si on voulait susciter des troubles. » Voilà donc Charlotte Constant protectrice du gouvernement. Cela est fort comique, mais ne prouve pas beaucoup la force des gouvernements.

13. — Mon père et ma belle-mère arrivent de Reuil avec mes deux enfants aînés; ma femme est venue d'Acosta avec les deux cadets, de sorte que nous sommes tous réunis.

15. — Ouverture des débats du procès des ex-ministres. On procède à leurs interrogatoires. M. de Polignac a pauvrement répondu, M. de Peyronnet avec talent et noblesse, M. de Chantelauze fort bien, M. Guernon de Ranville avec colère. Le comte de Chabrol-Crousol, appelé comme témoin, a eu peur; la parole lui a manqué au milieu de sa déposition, qui n'a pas été d'une grande importance. M. Courvoisier, appelé en la même qualité comme témoin, a bien parlé.

17. — La Société des Amis du peuple a, dit-on, sept mille hommes d'enrôlés qui se porteront chez les pairs, dont ils ont

pris les adresses. Si M. de Polignac n'est pas condamné à mort, on s'attend à des émeutes pour la semaine prochaine.

J'ai assisté à la séance de la Cour des pairs. L'aspect en est fort imposant; les accusés sont vêtus en frac bourgeois, avec soin, sans aucune décoration. J'ai trouvé MM. de Polignac et de Peyronnet maigris; je ne connaissais pas la figure des deux autres. L'un des témoins, le colonel Foucauld, a excité l'hilarité de l'assemblée en disant qu'à l'apparition des ordonnances, il avait bien prévu que cela lui donnerait beaucoup de *besogne;* puis voyant les rires de l'assemblée, il s'est repris en disant : « Je me sers peut-être d'une mauvaise expression, je voulais dire *de la tablature.* »

Je ne donnerai pas ici les détails du procès; ils sont imprimés partout.

18. — On conspire maintenant publiquement. Les ministres traitent avec les chefs des conjurés, au lieu de les faire arrêter. Cette manière d'agir convient au Roi, mais n'est pas propre à rétablir le calme.

20. — Les débats continuent à la Cour des pairs. Il s'est formé vers deux heures de nombreux groupes, aux environs du Luxembourg; ils demandaient la tête des ministres. C'étaient des soldats indisciplinés de la conspiration napoléonienne et républicaine; ils savent que, cette occasion passée, ils n'auront plus les moyens de remuer la multitude. Le lundi étant un jour où les ouvriers chôment et s'enivrent, une portion de ceux qui sont dans le mouvement s'était mise en marche sans commandement. La garde nationale les a repoussés. Le président de la Cour des pairs, Pasquier, a levé la séance à quatre heures et demie, annonçant que le commandant de la force armée lui avait témoigné le désir de la voir terminée avant la nuit.

Vers dix heures du soir, de nouveaux groupes se sont portés au Luxembourg; on était d'autant plus inquiet que l'on n'était pas sûr de la disposition des gardes nationaux; beaucoup ne se souciaient pas de défendre les anciens ministres. Ces derniers ont dû passer une cruelle nuit, entendant vociférer des cris de mort à la porte de leur prison. Des pierres ont été

jetées à la garde nationale; un peloton ayant eu la sottise de remettre la baïonnette au fourreau sur le commandement de la populace, un demi-bataillon qui était en arrière est accouru. Le comte de Sussy, pair de France, colonel de la 11e légion, ayant reçu d'un ouvrier un coup de maillet dans la poitrine, cela a animé la garde nationale, et le rassemblement a été dissipé.

21. — Des forces imposantes de la garde nationale et de la ligne tenaient en échec, autour du Luxembourg, des groupes nombreux et ne les laissaient pas pénétrer dans les rues avoisinantes. Il y a eu des menaces contre les pairs; tous se sont néanmoins rendus à leur poste. Rien n'a été plus noble que l'attitude de la Cour des pairs; elle a délibéré sous les baïonnettes avec un grand sang-froid.

La Cour s'est retirée à deux heures de l'après-midi pour délibérer. Le général La Fayette était au Luxembourg; une députation de l'École de droit est venue protester de son dévouement, et de ce qu'elle n'était pour rien dans les rassemblements; mais l'orateur a dit à M. de La Fayette : « Si les pairs ne condamnent pas les ministres à mort, nous nous vengerons demain sur les juges prévaricateurs. »

Les accusés ont été reconduits à Vincennes à quatre heures. On a lu à la garde fournie par la 4e légion l'ordre du président de la Cour des pairs ordonnant leur transfert. La 4e légion étant fort animée contre eux, on craignait de l'opposition de sa part. Le général Bertrand, son colonel, leur a dit : « Vous êtes ici des soldats. A vos rangs! » Ils ont formé la haie; le lieutenant-colonel Ladvocat marchait à la tête. On a mis les quatre accusés dans la calèche du ministre de l'intérieur, avec deux officiers de la garde nationale; ils sont partis escortés par un piquet de garde nationale à cheval, des chasseurs à cheval et des housards.

Vers cinq heures, la population, conduite par trois canonniers de la garde nationale, s'est portée sur le Louvre pour s'emparer des canons et a été repoussée. Vers huit heures du soir, les groupes ont été dissipés; la garde nationale les a chassés du pont Neuf, où ils ont fait quelque résistance.

A dix heures du soir, le président Pasquier a lu l'arrêt qui condamne le prince de Polignac à la prison perpétuelle, à la déchéance de ses titres, etc.; le comte de Peyronnet, Victor de Chantelauze, le comte Guernon de Ranville, à la prison perpétuelle, à la déchéance de leurs titres et solidairement aux frais du procès.

Il y avait 159 pairs à la signature de l'arrêt : au premier tour, huit pairs ont voté la peine de mort : ce sont le duc de Valmy, le comte de Boissy d'Anglas, le comte Dejean, le comte Becker, le comte de La Roche-Aymon, le baron de Monville; au second tour, le duc de Valmy, les comtes de La Roche-Aymon et de Boissy d'Anglas se sont réunis à ceux qui avaient voté pour la déportation. Il y a eu vingt et une voix pour l'acquittement.

J'ai attendu mon père à la sortie de la séance : il a soixante-douze ans. Depuis trois jours les pairs étant menacés, je suis resté au Luxembourg pendant les délibérations. On ne s'attendait pas à un prononcé de jugement aussi prompt; en conséquence, tous les abords du Luxembourg étaient libres.

22. — Il y avait ce matin de l'agitation; on criait beaucoup contre le jugement de la Cour des pairs. Plusieurs de ceux-ci, M. Molé entre autres, ont quitté Paris.

Vers deux heures, il y a eu une grande alerte; on a battu le rappel pour toute la garde nationale, qui s'est promptement portée à ses places d'alarme. J'ai trouvé rue Duphot le deuxième bataillon de mon quartier qui se rassemblait; j'ai demandé aux grenadiers s'ils voulaient de moi dans leurs rangs; M. Mallet, banquier, a accueilli en leur nom ma proposition. Je suis revenu chez moi prendre mon uniforme; le capitaine m'a remis un fusil, et j'ai marché avec ce bataillon. Notre campagne s'est bornée à nous mettre en bataille sur la place Louis XV. Ma présence a fait grand plaisir dans ce bataillon, où j'ai trouvé beaucoup de gens de ma connaissance, les trois fils du marquis de Mortemart, M. d'Avaray, MM. Périer, Bourqueney et autres; le chef de ce 2e bataillon de la 1re légion est un M. d'Aversenne, ancien officier supérieur de la garde impériale. Le bataillon est animé du meilleur esprit et bien dis-

posé à repousser les factieux. En le quittant, je leur ai dit : « Grenadiers, j'accepte avec reconnaissance l'offre que vous m'avez faite de me porter sur les contrôles de votre compagnie comme grenadier honoraire. Je reviendrai au milieu de vous si la tranquillité est menacée. » Les grenadiers ont repris unanimement : « Nous irions vous chercher. »

A dix heures du soir, la tranquillité était rétablie partout; la moitié des bataillons avaient reçu l'ordre de rentrer chez eux.

23. — Le Roi a passé la revue de la garde nationale et a été bien reçu. Hier, les élèves des Écoles se sont rendus au Palais-Royal pour offrir de se joindre à la garde nationale. Ces jeunes gens finiront, si on n'y prend garde, par se croire une puissance; le gouvernement a tort de compter avec eux. On dit plaisamment à cette occasion : « Il n'y a qu'à congédier les Chambres, transformer l'École de droit en Chambre des pairs, celle de médecine en Chambre des députés, faire de l'École de pharmacie le pouvoir exécutif; peut-être seront-ils contents. » La Chambre des députés a voté des remerciements à la garde nationale et aux Écoles.

24. — Les Écoles se sont rassemblées au Panthéon pour dire qu'elles ne veulent pas des remerciements de la Chambre des députés et qu'elles avouent les proclamations qu'on a niées en leur nom.

25. — La Chambre des députés, dans la loi de l'organisation de la garde nationale, a adopté un article qui supprime les fonctions de commandant général. Le général La Fayette, piqué, a donné sa démission de général en chef. Le Roi ne l'a pas encore acceptée. M. Laffitte a dit hier au soir que cela s'arrangerait. Je le crois; M. de La Fayette et le gouvernement en ont envie pour des raisons différentes. Le vétéran de la liberté aime le pouvoir, et le gouvernement a peur de l'agitation que pourrait produire sa retraite.

26. — M. Laffitte a été chez M. de La Fayette pour le prier d'aller demain en uniforme à la Chambre des députés; il croit l'avoir ébranlé, mais il n'en est rien. M. de La Fayette était ce soir en petite redingote; il est ulcéré de la résolution de la

Chambre. Il annonce que lui et ses amis ne seront point hostiles à la personne du Roi, puisqu'ils l'ont mis sur le trône, mais qu'ils feront de l'opposition à son gouvernement; il veut l'abolition de l'hérédité de la pairie, une loi électorale sur des bases très larges. Il a quitté l'hôtel de l'état-major de la garde nationale.

27. — Par ordonnance du 26 décembre, contresignée Montalivet, le Roi a accepté la démission du général La Fayette de commandant général des gardes nationales du royaume et a nommé le lieutenant général comte de Lobau commandant général de la garde nationale de Paris. On est venu à deux heures du matin, le 27, le proposer à ce dernier; l'ordonnance est donc antidatée.

Le général La Fayette avait écrit le 26, à dix heures du soir, au Roi, qu'il consentait à garder le commandement, seulement aux conditions suivantes : la dissolution de la Chambre des pairs, celle des députés, la nomination de candidats dans chaque département pour la formation d'un sénat, une loi électorale par ordonnance, sur-le-champ. Le Roi s'est écrié : « Mais on me propose le système de M. de Polignac, dans un autre sens. »

A quatre heures du matin, M. de La Fayette a fait dire qu'il retirait sa démission sans conditions; on lui a répondu que son remplaçant était nommé. Il croyait que les colonels et officiers supérieurs des légions donneraient leur démission; il s'est trompé. Cela s'est borné à M. de Corcelles, colonel de la 6e légion, et on s'en réjouit.

Le comte de Lobau s'est établi au Louvre; le colonel Jacqueminot est son chef d'état-major; à cinq heures, le service était réorganisé.

28. — Le Roi se plaignait, il y a deux jours, au duc de Mortemart, des sentiments de l'empereur Nicolas pour lui; le duc de Mortemart reprit : « L'empereur Nicolas n'a pas de haine pour Louis-Philippe, mais il hait la démocratie. S'il voyait Louis-Philippe bien solide sur son trône, il serait bien pour lui; mais tant qu'il croira que la démocratie peut l'entraîner, il ne le sera pas. »

M. de Corcelles, colonel de la 6e légion, après avoir dit qu'il donnerait sa démission, ne l'a pas envoyée.

Le général La Fayette avait beaucoup de monde à sa réception ce soir, mais il est dans un grand désespoir du peu d'effet qu'a produit sa retraite.

29. — La garde nationale, loin d'être fâchée d'avoir perdu le général La Fayette, s'en réjouit; l'échafaudage de sa popularité était bâti en l'air; il est fâcheux que le Roi ait eu la faiblesse de ne pas faire lire aux Chambres sa lettre demandant la violation de la Charte.

Les gardes nationaux se félicitent d'avoir pour chef le comte de Lobau; ils espèrent le voir rétablir sur un bon pied le service, qui va tout de travers.

31. — La Chambre des députés a décidé, en comité secret, la suppression de son costume; elle a tort, car cela influe plus qu'on ne croit sur la considération d'un corps, même souvent sur les actions de ses membres.

CHAPITRE XIII

Rapports du Roi avec le général La Fayette. — Le Roi nomme le duc de Mortemart ambassadeur en Russie. — Discours du Roi : « Jemmapes et Valmy. » — Goût de Louis-Philippe pour Odilon Barrot. — Les étrangers font les honneurs de Paris. — Le duc de Nemours est élu roi par les Belges; le Roi refuse pour son fils. — Intrigues des femmes de la société autour du duc d'Orléans. — Troubles de Saint-Germain l'Auxerrois. — Pillage de l'archevêché. — Le comte de Lobau m'envoie chez le Roi. — Ma conversation avec celui-ci sur le moyen de prévenir les troubles. — Mme Dosne et M. Thiers. — Renvoi d'Odilon Barrot de la préfecture de la Seine. — On apprend la prise de Varsovie par les Russes; nouveaux troubles dans la rue à ce sujet. — Nomination du ministère Casimir Périer. — On prend des mesures pour rétablir l'ordre. — Concert à la cour. — Anecdote sur le maréchal Sébastiani. — Remise des drapeaux aux troupes de ligne. — Embarras de la situation. — M. de Chateaubriand et Louis-Philippe. — Autorité de Casimir Périer à la Chambre des députés. — Mécontentement des ouvriers contre les agitateurs. — Lettre d'une femme de Vienne au duc de Dalberg sur le duc de Reichstadt. — Le général Guilleminot est rappelé de son ambassade à Constantinople. — La décoration de Juillet. — Conseil général de l'Allier. — Je prends les eaux à Bourbon-l'Archambault. — Je suis battu aux élections par M. de Tracy. — Retour à Paris.

1831

1er janvier. — Le jour de l'an, le calme succédant à l'effroi des troubles a fait un peu reprendre le commerce.

On a été content des réponses du Roi aux différents corps; à la Chambre des pairs, il a annoncé la volonté d'affermir nos institutions.

2. — Les officiers de la garde nationale ont fait au Roi et au ministre de l'intérieur une visite de corps; ils avaient à leur tête le comte de Lobau, qui a répondu à ceux qui lui proposaient d'aller chez le général La Fayette qu'ils ne lui devaient pas de visite de corps, mais que ceux qui voudraient y

aller pour leur compte personnel en étaient bien les maîtres.

Le *vétéran de la liberté* (on lui compte cinquante-deux sobriquets de ce genre) recevait en frac, ayant à ses côtés son fils Georges, en simple garde national. Sa retraite ne fait aucune sensation; c'est très fâcheux pour l'ami de Washington.

3. — J'ai été ce soir au Palais-Royal; c'était l'un des deux jours de réception du Roi pour les dames. Il y en avait extrêmement peu de ce qu'on appelle le faubourg Saint-Germain; je n'en ai compté que trois ou quatre; la foule n'était pas aussi considérable que je l'aurais cru.

5. — Le Roi a donné à dîner au général La Fayette, à son fils Georges, à M. de Tracy, à sa famille, hommes et femmes, au nombre de vingt-deux. On ne s'explique pas cette galanterie de Sa Majesté, au moment où elle est enchantée d'être débarrassée de M. de La Fayette comme général en chef de la garde nationale.

6. — Le général La Fayette a été à l'Hôtel de ville pour recevoir, avec M. Odilon Barrot, un nommé Osorman Mahon, membre du parlement anglais pour le comté de Clare, qui leur apportait les félicitations de l'Irlande. Le général La Fayette a embrassé le factionnaire de l'Hôtel de ville : ce garde national, qui ne le connaissait pas et qui ne savait ce que lui voulait ce vieux fou, en a été tout étourdi. M. de La Fayette est rentré au corps de garde en disant aux gardes nationaux : « On m'a arraché à mes camarades. J'en suis malheureux, mais je me retrouverai à leur tête au moment du danger; je serai toujours un patriote de 1793. » La plupart des gardes nationaux, à ces mots, lui ont tourné le dos, et personne ne lui a répondu. M. de La Fayette a été abasourdi du peu de succès de son compliment. — Patriote de 1789, passe; mais de 1793, c'est trop fort!

7. — Le *Moniteur* d'aujourd'hui contient la nomination du duc de Mortemart comme ambassadeur extraordinaire auprès de l'empereur Nicolas, chargé d'une mission spéciale, n'infirmant pas celle du maréchal de Trévise. Le Roi offrait depuis plusieurs mois au duc de Mortemart de l'envoyer en Russie; il s'était toujours refusé à une mission même temporaire, consentant à s'en charger seulement dans le cas où il aurait la

certitude d'être bien reçu de l'empereur Nicolas. Pozzo di Borgo en avait rendu compte à sa cour : l'autocrate de toutes les Russies a fait adresser au duc de Mortemart, en son nom, par le comte de Neselrode, son ministre des affaires étrangères, une lettre de l'amabilité la plus parfaite, pour lui rappeler sa promesse de venir auprès de lui, lorsqu'il le croirait utile à l'union des deux pays, et pour lui dire qu'il n'a pas oublié qu'il était son camarade de la campagne de Turquie.

Le désir constant du duc de Mortemart a été de voir la France recouvrer ses frontières du Rhin. Une alliance avec la Russie peut seule, suivant lui, mener à ce résultat : il en a depuis longtemps entretenu l'empereur Nicolas, sur lequel il a un grand crédit. La Russie n'a rien à craindre de notre agrandissement. Il n'en est pas de même de l'Angleterre; aussi le système antirusse du prince de Talleyrand, qui préfère l'alliance britannique, me paraît mauvais.

M. Pozzo di Borgo a remis au Roi ses lettres de créance d'ambassadeur de Russie : il avait défense de son souverain de le faire avant d'avoir la certitude de l'acceptation du duc de Mortemart et de l'insertion, au *Moniteur*, de sa nomination.

10. — Le roi Louis-Philippe, il y a quelque temps, parlait dans tous ses discours de Jemmapes et de Valmy; il est vrai de dire que ces deux batailles figuraient dans tous les discours qui lui étaient adressés. On a fait là-dessus les vers suivants :

« *Récit exact et officiel des discours à jamais mémorables pro-*
« *noncés par S. M. Louis-Philippe Ier, roi des Français, depuis*
« *son avènement au trône.*

« Fidèle au drapeau de Jemmapes,
« Fidèle au drapeau de Valmy,
« J'aime les couleurs de Jemmapes,
« J'aime les couleurs de Valmy.
« Vous vous battiez à Jemmapes,
« Vous vous battiez à Valmy.
« Moi, je me battis à Jemmapes,
« Et je me battis à Valmy;
« Je ne reçus, — quoiqu'à Jemmapes
« Je fusse tout comme à Valmy,
« Aucune blessure à Jemmapes,

« Aucune blessure à Valmy.
« C'était en hiver à Jemmapes,
« C'était en automne à Valmy.
« J'eus pour général à Jemmapes,
« J'eus pour général à Valmy,
« Dumouriez, vainqueur de Jemmapes,
« Kellermann, vainqueur de Valmy.
« Si nos ennemis de Jemmapes,
« Si nos ennemis de Valmy
« Nous attaquaient comme à Jemmapes,
« Nous attaquaient comme à Valmy,
« Je me battrais comme à Jemmapes,
« Je me battrais comme à Valmy.
« La nuit, je rêve de Jemmapes,
« La nuit, je rêve de Valmy.
« Le jour, je parle de Jemmapes,
« Le jour, je parle de Valmy.
« Peut-on trop rappeler Jemmapes,
« Peut-on trop rappeler Valmy
« Aux fils des héros de Jemmapes,
« Aux fils des héros de Valmy?
« Fier de Valmy, fier de Jemmapes,
« Fier de Jemmapes, fier de Valmy,
« Si la France oubliait Jemmapes,
« Si la France oubliait Valmy,
« On ne dirait pas à Jemmapes,
« On ne dirait pas à Valmy
« Que je n'ai rien dit de Jemmapes,
« Que je n'ai rien dit de Valmy! »

11. — J'ai dîné chez le duc de Mortemart, qui part sous deux jours pour sa mission de Russie; il en espère succès. Il voudrait une alliance offensive et défensive avec cette puissance, d'après laquelle les limites du Rhin, la Savoie, le comté de Nice, nous seraient assurés.

12. — Le Roi a donné un concert. On était en uniforme, même de simple garde national; bien des gens étaient en bas et culottes courtes. Cela commence plus à prendre un air de Cour qu'au début, où le Roi recevait en frac, avec un chapeau gris; maintenant, il est en uniforme.

15. — Le duc de Mortemart est parti aujourd'hui pour sa mission auprès de l'empereur de Russie. Nos théâtres sont dans un état déplorable, ils ne font rien; l'Opéra et le Théâtre-

Français, surtout, qui étaient soutenus par la liste civile. La Russie menace de nous enlever la célèbre danseuse Taglioni, si le gouvernement ne prend pas bientôt un parti pour les théâtres royaux.

16. — On s'étonne que M. Odilon Barrot ait conservé sa préfecture, et l'on s'étonne aussi du goût que le Roi a pour lui, malgré les lettres qu'il a mises dans les journaux pour s'excuser de rester au pouvoir après le départ de M. Dupont de l'Eure. On ignore généralement que M. Odilon Barrot est l'ami d'enfance du sieur Vatout, secrétaire intendant de Louis-Philippe, qui n'est pas sans influence et qui a dit à Sa Majesté qu'il répondait du préfet de la Seine sur sa tête.

18. — Bal chez la comtesse d'Estourmel, où il y avait, suivant l'usage, beaucoup de monde, des étrangers surtout. C'est une fort bonne femme qui est très bien avec la famille de son mari; il est à peu près le seul des siens qui ne vienne pas chez elle. La « Glorieuse », comme on appelle la révolution, n'a en rien diminué l'amour de Mme d'Estourmel pour la noblesse, qui contraste avec ses manières bourgeoises. Il lui est agréable d'appeler « mon prince » un petit Napolitain et d'annoncer à chacun que la duchesse de La Force va venir. Je suis fort bien avec elle, parce que je lui donne du « madame la comtesse ».

22. — J'ai causé avec M. de Vilain XIV, que je n'avais pas vu depuis 1813, non plus que sa femme, alors dame du palais de l'impératrice Marie-Louise. M. de Vilain XIV insiste pour que nous prenions sur-le-champ la Belgique, qui s'offre à nous avec toutes ses places et un matériel immense.

25. — La majorité du conseil, qui ne voulait pas de la Belgique, serait maintenant décidée à l'accepter.

On a passé une note à l'ambassadeur d'Angleterre pour lui en toucher quelque chose, promettant de déclarer Anvers port libre. Lord Granville a fort mal reçu cette communication. Il est difficile de rien comprendre à la diplomatie de notre ministère; il a, j'en suis persuadé, de la peine à s'y reconnaître lui-même. Le général Sébastiani écrit dans *un* sens en Belgique, où le congrès fait de la diplomatie en plein vent;

M. de Talleyrand agit dans un *autre* sens à Londres, où il fabrique des protocoles. Les discours tenus à Paris aux ambassadeurs varient suivant celui auquel on parle; on accusera donc, non sans quelque apparence de raison, notre cabinet de chercher à tromper. Ce n'est pas, assurément, son intention, mais le gouvernement a un désir immodéré de la paix; de là sa versatilité!

On donne, aux Variétés, *Madame de La Valette :* elle sauve son mari de la peine capitale en changeant d'habits avec lui. Elle est représentée folle à la fin de la pièce; comme elle l'est réellement, et dans une maison de santé, sa famille a voulu s'opposer à la représentation, et elle n'a pu y réussir. Il est question d'une loi pour empêcher de mettre sur la scène des personnages vivants ou morts récemment.

26. — Bal chez M. Bonfil, joli et animé; cet Anglais est particulièrement précieux cette année, où il y a peu de soirées.

Il y avait peu de monde chez le président Pasquier de la Chambre des pairs; c'est un homme d'un immense talent de tribune; il est compassé et veut être digne dans sa manière de recevoir. C'est assez comique pour moi qui l'ai connu, il y a bien des années, préfet de police et courtisan du duc de Bassano, ministre en faveur, dont il venait faire la partie de billard. Beaucoup plus fort que lui, il avait toujours l'attention de lui laisser gagner quelques parties.

28. — Le général Le Marrois a donné pour son fils et sa fille un joli bal où il y avait beaucoup de gens de la cour de Napoléon; les enfants de ces personnes composaient surtout les danseurs.

29. — Bals de jeunes personnes chez le prince Aldobrandini. Il était un des deux Borghèse dont parle Paul Courier dans ses *Mémoires*. L'Empereur l'avait fait colonel du 4e de cuirassiers; il fut blessé à Wagram à la tête de son régiment. L'Empereur le fit ensuite général de brigade, ou plutôt il le nomma général de brigade; il est maintenant lieutenant général honoraire. Il a plusieurs enfants de la fille du comte Alexandre de La Rochefoucauld, que l'Empereur lui a fait épouser. Sa fortune est immense; celle de son frère aîné,

le prince Borghèse, lui reviendra par-dessus le marché.

2 février. — La vicomtesse de Saint-Priest a donné un bal où M. le duc d'Orléans est venu. Ce prince était empressé, à ce qu'on m'a dit, car je n'y étais pas, auprès de Mmes d'Audenarde et de Vatry, qui ont à peu près le double de son âge. Mme de Vaudreuil, née Collot, et Mme Victor de Caraman étaient aussi en coquetterie avec lui. C'est du poète Mlle Delphine Gay que je tiens ces observations.

4. — Le duc de Nemours a été élu roi des Belges, le 3 février. Le nombre des votants était de 191. Au premier tour de scrutin, le duc de Nemours a obtenu 89 voix; le duc de Leuchtenberg, 76; l'archiduc Charles d'Autriche, 35. Au second tour, le duc de Nemours a eu 97 voix. Une nomination à une aussi faible majorité n'étant pas acceptable, un courrier porteur du refus du roi des Français pour le duc de Nemours a été expédié à notre chargé d'affaires.

C'était la grande nouvelle au beau bal de lord Granville, qui vient de succéder à lord Stuart de Rothsay, dont il avait été le prédécesseur. On aime généralement beaucoup mieux à Paris lord Granville, parce qu'il a une beaucoup meilleure maison. Lady Élisabeth Stuart est polie; lady Granville l'est davantage et bien plus spirituelle qu'elle.

6. — Les députés belges sont arrivés. Ils étaient descendus dans un hôtel garni; on les a établis magnifiquement rue de Varennes, dans une belle maison appartenant à Mlle d'Orléans, où ils seront défrayés par le Roi.

7. — Sa Majesté a reçu les députés du congrès. Son refus n'a pas été positif; l'ordre a même été envoyé par le télégraphe à notre chargé d'affaires à Bruxelles de regarder comme non avenue la première dépêche. On est, au fond, décidé au refus.

9. — Une sentinelle de la ligne placée près du jardin de l'Élysée a été attaquée par trois voleurs; suivant la coutume actuelle, son fusil n'était pas chargé; un des voleurs lui a donné un coup de couteau dans la main dont ce soldat, qui montait la garde pour la première fois, sera probablement estropié.

11. — Les envoyés belges n'ont point encore eu leur audience solennelle pour le refus du duc de Nemours. Lorsqu'on gagne un jour, on croit, dans notre système politique, avoir gagné quelque chose. Je ne crois pas qu'en définitive cette manière timide d'agir soit avantageuse pour le pays.

12. — Grand bal chez le Roi. Il était magnifique; il y avait très peu de dames de ce qu'on appelle le faubourg Saint-Germain.

Le duc d'Orléans s'est peu occupé de la comtesse d'Audenarde, qui paraissait peu satisfaite; la marquise de Caraman, avec laquelle il a valsé et beaucoup causé, était, au contraire, dans la joie; elle ne néglige aucun moyen de l'attirer; la vicomtesse de Saint-Priest s'est, à la valse, arrêtée plusieurs fois près de lui, sans qu'il la regardât. Ces coquetteries pour le duc d'Orléans ne l'ont point empêchée de faire dire à la duchesse de Berry par la duchesse de Guiche qu'elle la regrettait fort et qu'elle n'allait au Palais-Royal que parce que son mari l'y forçait.

14. — Un service funèbre pour l'anniversaire de la mort du duc de Berry, que l'imprévoyance du gouvernement avait toléré, a été la cause de grands troubles à Saint-Germain l'Auxerrois. Il y avait force voitures du noble faubourg. A la fin du service, un élève de Saint-Cyr, que l'on dit être M. d'Anthès (1), a mis sur le catafalque une lithographie de Henri V couronné. M. de Conny y a déposé des croix. Un caporal de la garde nationale, nommé Valérius, bandagiste de la rue du Coq-Saint-Honoré, a voulu défendre la lithographie; il a été arrêté, et l'on a été forcé d'envoyer de la garde nationale pour préserver sa maison. Le peuple s'est porté en foule à Saint-Germain l'Auxerrois; le chef d'état-major Jacquemi-

(1) En 1848, il fut représentant à l'Assemblée nationale sous le nom de Heckeren.

A la suite des troubles de Saint-Germain l'Auxerrois, il s'en fut en Russie, où il servit dans les chevaliers-gardes.

M. Heckeren m'a assuré, en 1849, que l'élève de Saint-Cyr, de la lithographie, se nommait Balthazar; il était, comme lui, sorti de l'École pour refus de serment à Louis-Philippe. M. d'Anthès était alors dans la Vendée. Le baron d'Heckeren fut nommé sénateur le 27 mars 1852. (*Note du maréchal.*)

not, avec cent cinquante hommes du bataillon de réserve de la 9e légion et au risque d'être fort maltraité, a empêché le pillage avec beaucoup de peine. Par ordre du maire, on a abattu la croix de Saint-Germain l'Auxerrois, où il y avait des fleurs de lis; le peuple voulait attacher cette croix à une corde et la traîner dans les rues, la garde nationale s'y est opposée.

Des bataillons ont été mis sur pied dans toutes les légions. Le préfet Odilon Barrot a laissé piller l'archevêché; la garde nationale n'est arrivée que lorsque cette besogne était faite; elle s'est portée à temps à Saint-Sulpice. Un commis voyageur ayant crié : « Vive Henri V! » a été entièrement dépouillé par le peuple; un détachement de la garde nationale l'a sauvé sur le pont des Arts, au moment où on le jetait à l'eau. On l'a emporté tout nu et plus mort que vif au Louvre, où on l'a mis dans un lit; il est fort malade.

Le comte de Lobau s'est rendu à Saint-Germain l'Auxerrois et a donné avec fermeté des ordres pour le maintien de la tranquillité.

Le bal du lundi gras, à l'Opéra (c'est le beau jour), était nombreux, malgré l'émoi des événements de la journée et de ce qu'on attend pour demain.

L'église de Saint-Germain l'Auxerrois a été pillée ce matin; la garde nationale est arrivée trop tard; elle était d'ailleurs peu disposée à défendre ce qu'elle appelle les « calotins »; des bataillons qui sont ordinairement de 1,200 hommes, en avaient 300. L'archevêché a été tellement dévasté hier que 1,000 ouvriers n'auraient pas pu, en trois jours, faire ce travail; il ne reste que les quatre murailles; parquets, fenêtres, ont été jetés à l'eau. On a abattu dans plusieurs églises les croix où il y avait des fleurs de lis. Un bataillon de la 2e légion est entré à la Conciergerie, au moment où des factieux étaient déjà dans le greffe pour délivrer les prisonniers; les factieux se sont sauvés à son approche, sans pouvoir être atteints. Le Roi, apprenant qu'une grande partie des légions ne se souciaient pas de défendre les églises, a dit avec raison : « Il est fâcheux que la garde nationale entende ainsi l'ordre public. »

Un rassemblement s'est porté sur la Chambre des députés;

il a été repoussé. Des gardes nationaux ont bivouaqué au Palais-Royal et sur divers points de la capitale.

Le mouvement a été commencé par les carlistes. Les républicains ont voulu en profiter; ce sont eux qui ont agi aujourd'hui. MM. de Vitrolles, de Conny, le curé de Saint-Germain l'Auxerrois et plusieurs autres ont été arrêtés : des mandats d'amener ont été lancés contre M. l'archevêque de Paris et contre M. Ferdinand de Berthier.

M. Marchais, officier de l'état-major du général La Fayette, a donné sa démission en même temps que lui; il est secrétaire de la Société « Aide-toi, le ciel t'aidera »; il a traité de « soldats du Pape » un peloton de la 2ᵉ légion. Un sergent a voulu l'arrêter; il lui a donné un soufflet et a abattu son shako; les gardes nationaux, après l'avoir conduit aux Tuileries, voulaient le tuer. Le colonel Jacqueminot a eu toutes les peines du monde à les en empêcher. M. Marchais a été relâché sous la caution du général La Fayette.

L'esprit de la garde nationale s'est amélioré dans la journée; la même chose arrivera à toute troupe opposée à la populace. Les insultes l'animent contre elle. La garde nationale a fini par sentir que des églises on en viendrait aux monuments et des monuments aux maisons particulières; la vue de la profanation des églises lui a fait effet.

Le Roi est affligé de ces désordres. Le soir, beaucoup de gardes nationaux ont acheté des cartouches et ont chargé d'eux-mêmes leurs armes. Plus de force dans le gouvernement, plus de détermination à agir, auraient rétabli l'ordre plus promptement.

16. — On n'est pas sans inquiétude : une bande de peuple s'est portée à Conflans, maison de campagne de l'archevêque, et l'a pillée. Le Roi est venu passer la revue des bataillons de la garde nationale et de la ligne stationnés dans les Tuileries : il a été accueilli par des acclamations. Pendant ce temps-là le peuple est venu jeter de la boue et s'efforcer d'abattre les fleurs de lis et les reliefs de l'arc de triomphe représentant la campagne d'Espagne de M. le Dauphin. Comme on ne donnait pas d'ordres, deux compagnies de la 7ᵉ légion, près de la

grille, l'ont fait ouvrir, sont sorties d'elles-mêmes et ont repoussé la populace; puis on a envoyé des ouvriers ôter les bas-reliefs. Des gardes nationaux de la banlieue, ivres, trouvant que les ouvriers allaient trop lentement en besogne, ont maltraité le colonel d'état-major de la garde nationale, Peyre.

La journée s'est passée en démonstrations de troupes de la garde nationale et de la ligne : les républicains ont proclamé un nommé Guyot dictateur. La garde nationale, très montée contre les anarchistes, se plaint de n'avoir pas eu ordre d'agir, et crie que cela recommencera toujours si on ne châtie pas vigoureusement les factieux. Il n'y avait pas de commissaire de police avec les légions, pour faire les sommations.

Le Roi a fait enlever les fleurs de lis de la grille de son palais : il est fâcheux que cela n'ait pas été fait plus tôt ou plus tard; on cède à des cris populaires, ce qui augmente l'audace des factieux.

Hier, mardi gras, au moment où sur plusieurs points de la capitale on était prêt à en venir aux mains, il y avait foule sur les boulevards pour voir passer les masques; le bœuf gras faisait une pompeuse entrée au Palais-Royal; le Roi et sa famille étaient au balcon pour le contempler. Le soir, il y avait des bals; j'ai été moi-même à deux, chez le prince Aldobrandini et chez le baron de Rothschild, ce dernier bal, nombreux et brillant. A trois heures et demie du matin, on a entendu le rappel d'un bataillon; cela a fait partir beaucoup de monde. Ce mélange de masques, de joie et d'émeutes est un spectacle curieux : notre nation est singulière.

17. — Un habitant de Montrouge est venu prévenir le comte de Lobau que l'on pillait de ce côté. Il y a envoyé le duc d'Otrante avec un détachement de garde nationale à cheval; vingt et un pillards, avec leur chef, ont été arrêtés et conduits à la préfecture de police.

A la suite d'une longue conversation avec le comte de Lobau, je me suis rendu chez le Roi : le lieutenant-colonel Boyer, son aide de camp, m'a introduit. J'ai dit au Roi :

« Général Castellane. — Le comte de Lobau n'est prévenu de rien par la police; il vient de savoir par hasard qu'on pillait à

Montrouge; il en a été de même, ces jours derniers; de plus, on n'a vu aucun commissaire de police près des légions pour faire, si besoin était, les sommations, afin de dissiper les attroupements. Le comte de Lobau n'a reçu aucune espèce d'ordre des ministres, et il n'entend pas parler des préfets.

« Le Roi..— Je ne suis pas le gouvernement.

« Général C. — Sire, cela est vrai, mais cela vous intéresse, et moi-même, je ne m'en mêle que par zèle.

« Le Roi. — Je le sais bien.

« Général C. — Il faudrait que le gouvernement fît quelque chose, une proclamation, pour dissiper les rassemblements.

« Le Roi. — Je sais bien que la garde nationale n'est pas bonne. (C'était, je pense, une question.)

« Général C. — Sire, on trompe Votre Majesté, la garde nationale ne voulait pas, il est vrai, défendre les églises dans le premier moment; le soir, elle était très fâchée de ne l'avoir pas fait, elle est très disposée à maintenir l'ordre. C'est déjà bien assez d'avoir cédé sur les fleurs de lis, au commandement des rassemblements, mais il faut donner des ordres.

« Le Roi. — Voyez M. de Montalivet de ma part, pour lui dire de tenir M. le comte de Lobau au courant; cela regarde aussi le préfet de police. Ne faudrait-il pas aller chez le maréchal Soult, le général Pajol ?

« Général C. — Non, cela ne regarde pas le maréchal Soult; si Votre Majesté le veut, j'irai chez M. de Montalivet ou chez le préfet de police.

« Le Roi. — M. de Montalivet; cela vaut mieux, vous avez votre voiture, il sort d'ici, allez-y. Dites au comte de Lobau qu'il y a, à neuf heures du soir, un conseil chez M. Laffitte, qu'il s'y rende. »

Le Roi avait l'air entièrement renversé; il sortait d'un long conseil dans lequel il avait été probablement question de la séance de la Chambre des députés, où M. Benjamin Delessert, dans un discours à la fois ferme et modéré, s'est plaint de la faiblesse du ministère, qui ne sait réprimer aucun désordre, soit de la part des carlistes, soit de celle des républicains, qui laisse dévaster les églises et abattre les croix. Ces paroles

avaient d'autant plus de poids qu'elles sortaient de la bouche d'un protestant.

J'ai trouvé le comte de Montalivet qui arrivait chez le comte de Lobau; je me suis acquitté de mes commissions vis-à-vis d'eux. M. de Montalivet s'est plaint de ce que les préfets ne lui rendaient aucun compte, et il a dit qu'il commençait aussi à être bien ennuyé. Je les ai laissés. En sortant, j'ai rencontré le duc d'Orléans qui entrait chez le comte de Lobau : cela m'a prouvé que mon discours avait fait effet sur le Roi.

18. — Des explications sur les derniers événements ont été données à la Chambre des députés, par le ministre de l'intérieur Montalivet, le préfet de police Baude, le préfet de la Seine Odilon Barrot, le ministre de l'instruction publique Barthe, le procureur général Persil. Il résulte de la discussion que le préfet de la Seine et le préfet de police sont en opposition au ministère. Le renvoi de M. Odilon Barrot ou son élévation au ministère sont imminents.

19. — Un prêtre sortant de dire la messe a été frappé, rue de Sèvres, de deux coups de couteau par un homme qui traînait de vieilles futailles et qui a quitté sa petite charrette pour courir après lui. Le prêtre s'est réfugié dans une boutique; l'assassin l'y a poursuivi et a été arrêté.

Un autre prêtre de plus de soixante ans, sortant de l'église des Missions, a été battu, traîné par les pieds dans les ruisseaux de la rue du Bac, jusqu'à la rue de Sèvres, d'où il a été retiré par le peuple des mains des misérables qui se rendaient coupables de ces cruels excès contre un vieillard. Cela prouve à quel point on est parvenu à animer certaines portions du peuple contre le clergé.

La discussion sur la situation du pays continue à la Chambre des députés; les deux discours les plus remarquables ont été ceux de MM. Kératry et Guizot. Ils ont reproché au ministère son inaction, son indécision, sa soumission à l'influence du Roi, qui veut gouverner; ce qui fait que le ministère n'est pas réellement le gouvernement, comme il devrait l'être (1).

(1) M. Guizot ne pensait probablement pas alors que, ministre, il se soumettrait aveuglément aux volontés du Roi et mettrait son beau talent

Le soir, le Roi effrayé a dit que sa popularité s'en allait, que les masses l'abandonnaient; il pense sérieusement à prendre un ministère de l'extrême gauche, MM. Mauguin, Salverte et Cie. C'est, je crois, un pauvre remède et qui peut compromettre sa couronne; c'est sur le centre gauche, Casimir Périer, Delessert, qu'il faudrait s'appuyer, parce que c'est là l'opinion de la France.

Madame Adélaïde est, à ce qu'on m'assure, grande protectrice d'Odilon Barrot.

20. — La vieille princesse de Craon reste chez elle le dimanche; sa famille est très nombreuse, de sorte qu'il y a toujours assez de monde qui se succède, ce soir-là, dans son petit appartement. Les Beauvau, les Mortemart, une jolie Anglaise, Mme Titchborne, née Seymour, les Noailles, Just et Alfred, forment le fond de cette soirée. Mme de Craon est dans son grand fauteuil; Mlle d'Alpy, son amie, qui est spirituelle, fait le thé. Les maîtresses de la maison sont bienveillantes, et la conversation est intéressante.

Mme Dosne, dont on a fait dernièrement le mari receveur général à Brest, conduit M. Thiers, sous-secrétaire d'État des finances. Ce fils d'une marchande de fruits du marché d'Aix a, comme auteur et comme rédacteur du *National*, montré un grand talent. M. Thiers, protégé de M. Laffitte, est allé, l'été dernier, au lac Majeur, s'entendre avec les *carbonari* d'Italie. Il dirige le président du conseil et ne manque pas d'influence sur le Roi. Un ami de M. Thiers me disait hier : « Le ministère va prendre une marche plus à gauche; on se jette enfin où est la force. Odilon Barrot ne vient pas, cette fois-ci, au ministère, mais il reste préfet de la Seine, où il est aussi utile; Montalivet s'en va. »

Aujourd'hui, tout est changé; Odilon Barrot quitte la préfecture de la Seine; on s'en réjouissait à la soirée du comte Roy.

M. Baude, ancien rédacteur du journal *le Temps*, malgré son esprit, s'est montré bien médiocre préfet de police; il est

au service de ses caprices, ce qui les perdit l'un et l'autre. (*Note du maréchal.*)

remplacé par M. Vivien, procureur général à Amiens, avocat à Paris avant la « Glorieuse (1) ». L'avocat est très à la mode; cette profession tient lieu d'expérience dans toutes les carrières; il est étonnant qu'on ne leur ait pas encore donné de régiment ou de vaisseau à commander.

Avoir renvoyé M. Odilon Barrot est une action pour le Roi; cela semblerait annoncer qu'il sent que son alliance avec l'extrême gauche ne peut le mener qu'à être détrôné; il lui faudrait maintenant le courage et la force de caractère nécessaires pour suivre une marche ferme, pour contenir au lieu de caresser, comme il l'a fait jusqu'alors, cette minorité factieuse qui crie bien fort et veut se faire croire majorité.

22. — Une ordonnance du Roi insérée au *Moniteur* porte que M. le comte de Bondy est nommé préfet de la Seine, en remplacement de M. Odilon Barrot. Celui-ci se vantait d'avoir enfoncé deux ministères; étant de l'opinion de ceux qui troublaient l'ordre, il était disposé à les laisser faire. Comme on en a peur, on l'a mis au Conseil d'État, en service ordinaire, ce que je trouve une faiblesse inutile. Homme de talent à la tribune, cet avocat est un détestable administrateur. Ce que l'on ne comprendrait guère, si cela n'était pas vrai, c'est que le général Sébastiani a été chez lui, pour lui offrir l'ambassade de Constantinople, qu'il a refusée avec hauteur.

23. — Le général Lamarque a prononcé, à la Chambre des députés, un grand discours prêchant la guerre. Une femme des tribunes lui a jeté une couronne qui est tombée dans le couloir. Le voilà assimilé aux comédiens.

28.—On a fait une caricature de M. de La Fayette en enfer. Il est monté sur un cheval noir (il tient à en avoir toujours un *blanc*), il a un drapeau blanc à la main, et il passe la revue de gardes du corps.

Treize maréchaux de camp ont été promus, par ordonnance du 27 février, au grade de lieutenant général; six l'avaient été précédemment.

J'ai observé à M. le maréchal Soult que c'était un peu fort

(1) On appelait ainsi la révolution de Juillet.

de me faire passer sur le corps Tiburce Sébastiani, parce qu'il est frère du ministre des affaires étrangères, et que, s'il a été six mois à la tête d'une brigade en Morée, j'en ai commandé une quatre ans en Espagne. Le maréchal Soult, battu sur tous les points, s'est retranché dans ces paroles : « Je suis ministre »; puis il a ajouté : « J'ai lu votre inspection, elle est telle que tout officier général doit s'en glorifier. — Vous prouvez, lui ai-je répondu, qu'il est égal de bien ou mal servir. » Notre conversation a été vive sur les ganaches, objet de sa préférence. M. le maréchal Soult, ministre de Louis XVIII en 1815, a fait une promotion ridicule d'officiers généraux, voltigeurs de Louis XIV; ministre de Louis-Philippe en 1831, c'est le tour de ceux de Napoléon, qui sont incapables de faire la guerre. Cette promotion est faite tout entière dans l'intérêt des individus et non dans celui de l'État. Avancer des vieillards infirmes, exhumés de la retraite, ayant perdu entièrement l'habitude des troupes, sert à surcharger le budget, à décourager ceux qui peuvent rendre des services au pays. De plus, je suis le seul inspecteur, après la révolution de Juillet, dans l'arrondissement duquel la discipline ait été maintenue et dans lequel aucun régiment n'ait osé renvoyer des officiers.

1er mars. — Le général Sébastiani a avancé, aujourd'hui, que le gouvernement était sûr de ne plus avoir d'émeutes. Ce soir même il y en a eu une assez considérable composée d'ouvriers; elle a été au Palais-Royal et a été vite dissipée.

Une caricature représente le ministre Sébastiani en caniche; il se dresse sur ses deux pattes de derrière et gesticule avec ses deux pattes de devant, en regardant tendrement un gros pâté sur lequel est écrit : « Belgique .» Un John Bull, de l'autre côté, lui fait signe de n'y pas toucher, et pendant ce temps-là, un garde national le pique par derrière pour le faire avancer.

7. — On trouvait singulier, ce soir, chez M. Roy, que M. Vatout, intendant du Roi, qui, par courtisanerie, rabat, comme Sa Majesté, son col sur sa cravate, se fit le champion de M. Odilon Barrot; il était appuyé contre la cheminée et défendait avec force son ami contre tous les députés, scanda-

lisés de son discours. Ceux-ci sont peu édifiés de la force du gouvernement et sont décidés à s'en aller tous, après le vote des douzièmes, pour attendre la dissolution dans leurs départements.

8. — On a reçu la nouvelle de la prise de Varsovie par les Russes, après un combat sanglant. Le général Sébastiani a eu l'incroyable impudence de dire à la tribune : « Nous avons reçu des nouvelles affligeantes de Pologne. » Et nous sommes en paix avec la Russie!... S'il y avait un homme auquel il fût interdit de s'apitoyer publiquement sur le sort des Polonais, c'était le ministre des affaires étrangères; la politique l'exige. Ce soir, un attroupement s'est porté à l'ambassade de Russie, en criant : « A bas les Russes! Vivent les Polonais! » Les émeutiers ont cassé quelques vitres et se sont sauvés à l'approche de la garde nationale. Des étudiants en droit et en médecine, avec un drapeau couvert d'un crêpe, se sont rendus chez le général La Fayette pour demander au Comité polonais de provoquer, dans Paris, un mouvement en faveur de la Pologne; le général La Fayette leur a donné des conseils de sagesse. Ils ont crié, en passant devant l'ambassade de Russie : « Guerre! Guerre! Vivent les Polonais! » Puis ils ont porté le drapeau sur la tombe des morts de Juillet, devant la colonnade du Louvre.

Des émeutiers ont été à Sainte-Pélagie, afin de mettre en liberté les détenus politiques. A la seconde sommation du commissaire de police, ils se sont sauvés à toutes jambes, ne voulant pas attendre le feu de la garde nationale. Des rassemblements se sont rendus au Palais-Royal et se sont dispersés dans différentes directions, à la première sommation. Quelques personnes ont été arrêtées. Au résumé, ces rassemblements ont été peu nombreux; les masses sont ennuyées de voir une poignée de factieux troubler l'ordre; la hardiesse de ces derniers commence à diminuer, depuis qu'ils voient qu'on a pris contre eux la décision d'agir vigoureusement.

Un groupe a arrêté la voiture de la marquise de Sémonville, femme du grand reférendaire, et lui a fait crier : « Vive l'Empereur! »

11. — On n'a encore rien fait pour la nomination du ministère, grâce à l'indécision du Roi. Il est inutile de relater ici la variété des combinaisons de chaque jour; l'accouchement est bien difficile.

12. — On assure que la composition du ministère est enfin définitivement arrêtée : M. Casimir Périer, président du conseil, ministre de l'intérieur; M. Béranger, garde des sceaux; M. le baron Louis, ministre des finances; M. Sébastiani reste aux affaires étrangères, le maréchal Soult à la guerre, M. d'Argout à la marine, M. Barthe à l'instruction publique.

On fait pour M. de Montalivet un petit ministère du commerce et des beaux-arts; cela lui faisait trop de peine de s'en aller, le Roi n'a pas voulu lui causer ce chagrin.

M. Casimir Périer a mis pour condition que le Roi n'assisterait au conseil que deux fois la semaine, son intervention journalière dans les affaires entravant tout. De plus, il veut qu'on déploie la force pour maintenir l'ordre, puis qu'on conserve la paix à tout prix, ce qui me semble impossible. L'intervention autrichienne dans les affaires d'Italie donne une grande force à l'opinion qui veut la guerre; c'est là le ver rongeur de ce nouveau ministère qui est composé d'éléments hétérogènes. Casimir Périer et Soult sont deux pots de fer qui ne voudront se céder ni l'un ni l'autre; ce sont d'ailleurs deux paons dans une cage. Le baron Louis, qui a des idées d'ordre très arrêtées dans les finances, s'arrangera aussi difficilement avec le maréchal Soult pour les dépenses. Casimir Périer n'a point dans le ministère tous les gens qu'il aurait désirés; il y a donc lieu de croire qu'il évincera peu à peu tous ceux de l'ancien cabinet que le Roi garde par faiblesse, parce qu'il lui est désagréable de leur déplaire en face.

13. — Nous avons enfin un ministère; il a été signé à quatre heures de l'après-midi par ordonnance de ce jour : M. Casimir Périer est nommé ministre de l'intérieur, président du conseil, le baron Louis ministre des finances, M. Barthe ministre de la justice, président du Conseil d'État, le comte de Montalivet ministre de l'instruction publique et des cultes, le comte d'Argout ministre du commerce et des travaux publics, le vice-

amiral de Rigny ministre de la marine. Le maréchal Soult conserve la guerre; M. Sébastiani conserve les affaires étrangères.

Ce dernier voulait rester à tout prix. Le maréchal Soult a d'abord dit qu'il voulait être président du conseil, qu'il pouvait bien entrer dans un ministère où il y avait déjà un président, mais que, lorsqu'on en nommait un, cela devait être lui : on lui a répondu qu'alors on le remplacerait. Il a demandé qu'il n'y eût pas de président. M. Casimir Périer lui a dit de se décider, s'il voulait être simple ministre; que, dans le cas contraire, il allait proposer au Roi le maréchal Jourdan. Le maréchal Soult, qui voulait avant tout garder sa place, a mis alors un grand empressement à accepter.

15. — Les émeutes deviennent très difficiles à faire pour les étudiants; les ouvriers qui voient que cela les prive d'ouvrage commencent à tomber à coups de bâton sur ceux qui se rassemblent; ils en ont conduit aujourd'hui dix-sept à la préfecture de police.

18. — Le nouveau ministre des finances a proposé à la Chambre des députés une augmentation de 0 fr. 55 sur la contribution foncière et de 0 fr. 50 sur les patentes. Il faut espérer que, plus tard, nous recueillerons les avantages de la glorieuse révolution de Juillet; il faut avouer que jusqu'à présent elle nous coûte cher.

20. — Le Roi a passé une revue des troupes de ligne et de six bataillons de gardes nationaux, sur la place du Carrousel; il a été bien accueilli. Les anarchistes, sachant que le gouvernement est bien décidé à dissiper les rassemblements par la force, n'ont eu aucune envie de bouger. Ce n'est point comme sous le précédent ministère, où ils étaient encouragés par une partie des agents du pouvoir.

Première réception de M. Casimir Périer, président du conseil, au ministère de l'intérieur; il y avait beaucoup de monde. Sa femme, fort dévote et malade, ne fait jamais les honneurs de chez lui. Ce sont Mmes Augustin et Joseph Périer, ses belles-sœurs, qui s'en acquittent fort bien. Mme Foy, veuve du général, femme d'esprit qui est encore belle, y représente aussi; elle est très liée avec le premier ministre.

21. — Le gouvernement a défendu aux fonctionnaires de prendre part aux associations à 0 fr. 25 par mois, pour l'expulsion des Bourbons et pour la défense du territoire. Cette cotisation est en réalité destinée à soutenir les journaux révolutionnaires, la *Tribune*, la *Révolution*, etc., qui sont au moment de fermer boutique, faute d'abonnés.

22. — Le gouvernement voulait distribuer des croix de la Légion d'honneur à la garde nationale de Paris. Au lieu de faire faire les propositions par les chefs, on a voulu faire élire des candidats par les gardes nationaux; il en est advenu que beaucoup de compagnies ont refusé d'en nommer, disant qu'aucun ne l'avait méritée plus que l'autre. On a fait une caricature qui a pour titre : *Giboulée de mars;* elle représente un garde national qui, avec un parapluie, pare une pluie de croix en criant : « Fichu temps! »

23. — Concert à la cour. Il n'était pas très nombreux; c'est le dernier de l'année et probablement la queue des listes.

Le Roi était en colonel d'infanterie de ligne. Il a longtemps causé avec le ministre des affaires étrangères Sébastiani. Sa Majesté a tenu à le conserver, lors de la formation du dernier cabinet, parce qu'elle aime à faire avec lui de la petite diplomatie.

Le discours dans lequel le général Sébastiani a dit, la semaine dernière : « On sait bien quand la guerre commence, mais pas quand elle finit », l'a ridiculisé. Le *Figaro* a tous les jours une colonne remplie de mauvaises plaisanteries sur le compte de ce ministre. Ce journal le prétend fils d'un tonnelier; il se trompe. Lorsque le général Sébastiani épousa Mlle de Coigny, on répandit le bruit que Sébastiani était parent de Napoléon. L'Empereur fit venir M. de Talleyrand et le chargea de dire à Sébastiani qu'il ne le croyait pas assez impudent pour s'établir son parent, mais que le laisser dire était déjà beaucoup trop, et que, si ces bruits continuaient, il retirerait à la famille de Coigny les biens rendus par lui en considération de ce mariage. Il ajouta : « Sébastiani est le fils d'un fermier de mon oncle l'archiprêtre. »

Bonaparte l'avait, en sa qualité de Corse, avancé en Italie.

Sébastiani était, à l'époque du 18 brumaire, à Paris, colonel du 9e de dragons; il contribua beaucoup au succès de la journée en faveur de Bonaparte. Napoléon ne l'avait jamais oublié; il avait toujours protégé le comte Sébastiani, malgré ses étonnantes surprises à la guerre. Cet officier général est vaniteux, mais il est obligeant, et il a de la générosité dans le caractère.

24. — Une brochure de M. de Chateaubriand a paru aujourd'hui; elle est écrite contre la résolution, prise aujourd'hui par la Chambre des députés, qui prononce l'expulsion de la branche aînée des Bourbons, et qui ordonne que l'administration de leurs biens sera remise aux Domaines et qu'ils devront les vendre dans le délai d'un an.

M. de Chateaubriand explique son refus de serment à Louis-Philippe; il parle de ses vœux pour la légitimité et pour Henri V, contre lequel il prendrait cependant parti si les armées étrangères voulaient le ramener.

27. — Grande revue du Roi au Champ de Mars, pour la remise des drapeaux aux troupes de ligne; il y avait 34 bataillons, dont 6 de garde nationale, 44 escadrons, 54 pièces de canon. Le comte de Lobau a commandé. La tenue des régiments est bonne, en général, mais l'instruction se sent de ce que beaucoup de chefs de corps et d'officiers, qui ont absolument oublié leur métier, ont été placés dans les régiments. Plusieurs en avaient été chassés pour des raisons qui n'étaient pas du tout d'opinion.

30. — La première note faite par le général Sébastiani sur l'entrée des Autrichiens était vive. L'ambassadeur Appony, auquel on l'a communiquée, a déclaré que, si on l'envoyait, on pouvait regarder les hostilités comme commencées, que l'Autriche ne craignait point la guerre; le conseil s'est assemblé, une autre note beaucoup plus douce a été rédigée; elle est partie hier.

2 avril. — Le ministre Périer vient de destituer quelques fonctionnaires pour n'avoir pas voulu cesser de faire partie de l'association pour la défense du pays et l'exclusion des Bourbons.

M. Odilon Barrot a cessé d'être conseiller d'État, M. Alexandre de Laborde également, et de plus ce dernier n'est plus aide de camp du Roi. Le lieutenant général Lamarque, commandant supérieur des départements de l'Ouest, est mis en disponibilité. MM. Voirhaye, premier avocat général près la cour royale de Metz, Stourm et Lebreton, substituts près le tribunal de première instance de la Seine, sont aussi destitués.

M. Casimir Périer est très décidé à suivre la ligne de conduite qu'il s'est tracée. Reste l'indécision du caractère du Roi, qui peut le porter à changer son ministère. La position est très compliquée : embarras dans les finances, embarras à l'intérieur, embarras à l'extérieur; si M. Périer nous tire de tous ces embarras-là, on pourra le proclamer un grand ministre, car sa besogne n'est pas facile.

3. — C'était un des jours de réception du Roi, qui reçoit tous les quinze jours, le dimanche, à huit heures du soir. On a la faculté d'aller se donner des coups de poing pour parvenir à sa personne. Il n'y a ni rang, ni ordre; on tourne devant lui et devant la Reine, les princes et les princesses, qui sont debout et parlent à chacun.

On veut à la Chambre des députés discuter beaucoup l'histoire des neuf millions que le Roi a touchés à compte sur la liste civile. Une partie de cet argent a été donnée. M. Benjamin Constant a reçu 340,000 francs, M. Mauguin 220,000 francs, à condition de rester tranquilles; ils ont pris l'argent sans tenir compte de leurs promesses. M. de Chateaubriand, dont le désintéressement l'a porté à renoncer à la pairie et à la dotation de 12,000 francs, a reçu du Roi 100,000 francs pour ne pas écrire. Aussi, dans le seul pamphlet qu'il a fait paraître et qu'il annonce comme devant être l'unique et dernier, il ne traite pas mal la personne du Roi. Cette affaire s'est traitée par Madame Adélaïde; il voulait vendre son hospice, et ses terrains, rue d'Enfer, 3 ou 400,000 francs; on a préféré lui donner tout bonnement 100,000 francs.

4. — J'ai causé avec le président du conseil, M. Casimir Périer; j'en ai été très content. C'est un homme ferme et de mérite; il est très poli.

8. — On a des nouvelles du duc de Mortemart du 26 mars; il a parlé à l'Empereur de Russie du regret que notre gouvernement éprouvait pour les dégâts causés à son ambassade et pour les injures dont sa personne a été l'objet dans quelques-uns de nos journaux. L'empereur Nicolas a fort bien pris la chose; il a répondu qu'il savait bien que c'était l'œuvre de quelques factieux, qu'il ne les confondait pas avec le Roi et la nation; que, non dans son intérêt, mais dans celui de la France, il voudrait la voir débarrassée de ce petit nombre de brouillons.

13. — La séance de la Chambre des députés a été remarquable, à propos du crédit de 100 millions demandé par le ministère. Les honneurs de la séance ont été à M. Casimir Périer, dont le discours ferme et fort a fait grand plaisir. Ce qui prouve la faveur dont il jouit et le respect qu'on lui porte, c'est qu'on n'a pas ri du tout d'un accident qui lui est arrivé à la tribune et qui, pour tout autre, eût excité l'hilarité de l'assemblée : le pont-levis de sa culotte s'est déboutonné, un huissier l'en a averti. Au bout d'un moment, ce diable de pont-levis, dont les boutonnières étaient apparemment trop larges, est tombé une seconde fois. On l'a laissé achever son discours sans l'en prévenir, pour ne pas le troubler.

15. — Dix-neuf prévenus d'une conspiration républicaine, parmi lesquels : Trélat, président de la société des Amis du peuple, Cavaignac, etc., ont été acquittés par le jury. Quelques amis de Trélat ont dételé son fiacre pour le traîner; quelques groupes ont cassé des réverbères près de la place Saint-Michel. Les fauteurs de troubles ont cherché à remuer la population; mais la masse veut la paix, et les ouvriers sont ennuyés des agitateurs qui les privent de travail.

16. — Dans un conseil des ministres, le commandement des troupes de ligne et de la garde nationale a été donné au comte de Lobau.

Des rassemblements se sont formés près du pont au Change; un commissaire de police marchait avec chaque colonne; les sommations ont été faites, les housards et la garde nationale ont chargé; des coups de sabre, des coups de baïonnette ont

été donnés. On cherchait à repousser la masse des émeutiers sur le faubourg Saint-Antoine, où les ouvriers les attendaient avec des bâtons : avertis de leur côté, les émeutiers se sont sauvés dans d'autres directions.

J'ai dîné chez le ministre de la marine, l'amiral de Rigny; sa belle-sœur fait les honneurs de chez lui; il fait très bonne chère, et je le consigne ici, parce que depuis longtemps c'est une habitude perdue par nos ministres. Le baron Louis, son oncle, ministre des finances, était du festin; il est vraiment d'un leste étonnant avec ses soixante-seize ans.

17. — Malmenés hier par les troupes, les agitateurs ne se sont montrés, vers la place Saint-Michel, que pour prouver leur existence; ils se sont promptement dissipés à l'approche des troupes.

Il est arrivé, sous le règne précédent, que des condamnations de journalistes ont, dans l'opinion, fait plus de tort que de bien au gouvernement; ici, au contraire, l'opinion fait justice du jury qui a acquitté les républicains; elle est très prononcée contre ces derniers.

Jamais je ne vis autant de monde chez un ministre que ce soir, jour de réception de M. Casimir Périer. Chez ce président du conseil, les salons et la galerie de l'hôtel de l'intérieur étaient combles; on pouvait à peine s'y remuer.

20. — La prorogation des Chambres a eu lieu aujourd'hui.

Le Roi s'est rendu à la Chambre des députés et a prononcé un discours. Celui-ci avait été fait par M. Casimir Périer; il a été changé par le Roi, de sorte que cette séance, que le premier ministre n'avait arrangée que pour cela, n'a pas produit l'effet qu'il en attendait.

25. — Le Roi est fort triste. Il se soumet avec chagrin à voir le pays gouverné par les ministres; c'est cependant une des premières conditions du gouvernement représentatif. Le joug de M. Périer lui est au fond désagréable; il cherchera toujours à reprendre le petit tripotage des affaires.

M. le duc de Dalberg a reçu, il y a quelque temps, une lettre d'une jolie femme de la cour de Vienne, chanoinesse d'origine polonaise, qu'il croit éprise du duc de Reichstadt.

Elle m'a paru curieuse, et j'en ai extrait les passages suivants :

« Vienne, 16 mars 1831.

« Vous me rendrez heureuse de m'obtenir ce que je vais « vous expliquer; je vois souvent et avec un plaisir extrême « un jeune homme auquel la nature semble avoir empreint « l'aristocratie du génie. Esprit, profondeur, finesse, raison, « nobles sentiments, grâces extérieures : voilà plus de qualités « qu'il n'en faudrait à un héros de roman, mais mon jeune « homme appartient à l'histoire, et je ne vous en parle que « pour vous faire partager l'intérêt qu'il m'inspire. C'est un « aigle élevé dans un poulailler. Au reste, on ne comprend « pas les aigles dans le pays où vous êtes; on préfère les ani- « maux domestiques qui sachent barboter dans la boue et « qu'on puisse nourrir à peu de frais dans la basse-cour jus- « qu'à ce qu'il plaise au maître de les chasser dehors. Qu'est-ce « que cela a de commun avec mon jeune aiglon? Sa nature « généreuse l'empêche de ramper; il peut encore vivre long- « temps dans une cage, mais il ne se laissera jamais couper « les ailes par qui que ce soit. »

29. — Beau bal chez l'ambassadeur d'Angleterre. On s'y entretenait de la nouvelle, arrivée le matin, que le choléra-morbus, qui était dans l'armée russe, s'est déclaré dans l'armée polonaise. On craint que ce fléau ne finisse par nous atteindre.

30. — Le *Moniteur* contient l'article suivant : « M. le comte Guilleminot, ambassadeur du Roi à Constantinople, est rappelé. »

Le général Guilleminot a passé une note au Divan lui signifiant de déclarer la guerre à la Russie, attendu que la France allait commencer les hostilités contre la Russie, l'Autriche et la Prusse. Le Sultan a répondu qu'il n'en ferait rien, que la France ne lui paraissait pas assez maîtresse chez elle pour faire la guerre aux autres, et qu'il voulait s'en tenir à ses traités avec la Russie. Puis il a communiqué la note du général Guilleminot et sa réponse aux ambassadeurs de Russie, de Prusse et d'Autriche, qui se sont empressés d'en

donner connaissance à leurs cours respectives et à leurs ambassadeurs à Paris. Ceux-ci ont reçu cette dépêche avant-hier, au moment où notre gouvernement recevait la copie de la note envoyée au Sultan par notre ambassadeur à Constantinople.

Dans un conseil de nos ministres tenu sur-le-champ, on a décidé le rappel immédiat du général Guilleminot afin de satisfaire les puissances. Celui-ci prétendra sûrement n'avoir agi qu'en vertu d'instructions; notre gouvernement prétend qu'il n'en a pas donné dans ce sens.

Le corps diplomatique n'aime point à avoir des rapports avec M. Sébastiani; il ne se fie point à sa franchise. C'est M. Casimir Périer qui traite directement toutes les affaires importantes; c'es pour cela qu'il trouve moins d'inconvénient à conserver M. Sébastiani.

M. Casimir Périer eut, par l'arrivée de Pozzo di Borgo chez lui, à midi, le premier avis de la note du général Guilleminot. L'ambassadeur se plaignit fortement de ce qu'on trompait son gouvernement. Casimir Périer, qui est colère, entra en fureur et dit que, si le général Sébastiani avait fait pareille chose, il le renverrait immédiatement. Il le fit venir; le ministre des affaires étrangères dit qu'il n'y était pour rien. A deux heures, autre visite de l'ambassadeur d'Autriche au président du conseil.

A huit heures du soir, arriva le courrier du général Guilleminot qui disait que, vu les circonstances, il avait cru devoir passer cette note; cela tira d'embarras M. Sébastiani, qui était dans de petits souliers.

Il est bien possible, malgré cela, qu'il y ait dans les instructions de Sébastiani-Laffitte des choses que Sébastiani-Périer serait bien aise de désavouer.

2 mai. — Le Roi a passé au Champ de Mars une revue de 32,000 hommes de toutes armes, pour la distribution des drapeaux. Le pantalon garance relève beaucoup notre infanterie, qui est petite en taille.

5. — On a placé sur la colonne de la place Vendôme des fleurs et des couronnes. Une assemblée de décorés de Juillet

a eu lieu à la Grande Chaumière, MM. Cavaignac, Trélat et autres républicains y étaient en force. Ils ont décidé à la presque unanimité d'adopter le ruban bleu avec liséré rouge, choisi par le Roi, de ne pas prêter le serment, de refuser l'exergue donné par le Roi, de ne point recevoir de lui cette décoration, attendu que c'est une récompense nationale qui leur a été accordée par une loi, pour une action qui a eu lieu avant qu'il fût proclamé Roi. Ils se sont alors fait délivrer du ruban fabriqué exprès par un des attaquants de la Bastille, qui se trouve aussi décoré de Juillet, et ils sont sortis de cette réunion le ruban à la boutonnière. Le gouvernement n'a encore pris aucun parti, on croit qu'il les laissera faire, et alors la décoration tombera d'elle-même.

Le rédacteur du *Figaro* a été acquitté pour un article contre la famille royale; la défense a été encore plus piquante et plus injurieuse que l'article. Les jurés acquittent tout le monde dans les procès de presse.

On prétend que M. Odilon Barrot, étant préfet de la Seine, a choisi parmi les électeurs seize cents noms de gens disposés à la tolérance pour ces délits. Le tirage au sort en produit donc exclusivement de cette couleur, et la liste est valable jusqu'au mois d'octobre.

8. — J'ai quitté Paris, ce qui m'ennuie fort, pour me rendre au conseil général de l'Allier.

10. — Le préfet Dunoyer nous a fait un long rapport, où il a parlé beaucoup politique, ce qui ne nous regarde pas, et où il a donné son avis sur les attributions plus ou moins convenables du conseil général, ce qui ne le regarde pas. M. Dunoyer, ancien rédacteur d'un journal, n'a ni la connaissance des hommes, ni celle des choses; son rapport n'a été qu'un long article de gazette.

Je me suis opposé au vœu de la formation en bataillons des gardes nationales du département; cela tend à donner de l'influence aux petits bourgeois des villes sur les paysans, fort mécontents déjà de se rendre au chef-lieu de canton pour les revues; la majorité a adopté l'avis opposé.

14. — Lors de la première victoire des Polonais, on a tiré

le canon à Moulins. M. Dunoyer a dit que comme préfet il s'y opposait, mais que les canonniers pouvaient faire l'exercice à feu; les salves ont eu lieu; il a reçu la Légion d'honneur quelques jours après.

20. — Séance de clôture du conseil général; je pars pour Sarliève, où sont mes parents.

2 juin. — Par ordonnance du 31 mai, la Chambre des députés a été dissoute; les collèges électoraux sont convoqués pour le 5 juillet, les Chambres pour le 9 août.

30. — Je m'étais établi, le 11 juin, à Bourbon-l'Archambault, pour y prendre les eaux; on m'avait ordonné des douches froides sur les yeux pour ma vue affaiblie par les neiges de Russie et par le soleil d'Espagne; elles ont été efficaces. Après avoir pris dix-sept douches, j'ai quitté aujourd'hui Bourbon.

En arrivant à Moulins, j'ai lu un article de la *Gazette constitutionnelle de l'Allier*, qui tournait en ridicule mes visites aux électeurs pendant mon séjour à Bourbon. J'ai été chercher M. Tarbouriech, chef d'escadron en retraite du 30e de dragons, qui m'a, il y a dix ans, rendu le même service dans une occasion semblable. J'ai été avec lui chez un jeune M. Bodin, rédacteur de cette feuille : nous l'avons trouvé qui se faisait faire la barbe. Je l'ai accosté en lui disant :

« — Quel est l'insolent coquin auteur de la lettre de Bourbon ? Il faut me le dire, car je veux lui faire l'honneur de me battre avec lui.

« M. Bodin. — Vous devez sentir que ma délicatesse ne me permet pas de vous le nommer.

« Général Castellane. — Alors, monsieur, ou vous démentirez l'article, ou cela sera avec vous.

« M. B. — Je le veux bien.

« Général C. — Alors, monsieur, achevez votre barbe; nous allons vous attendre dans votre bureau, M. Tarbouriech et moi. »

Là-dessus, M. Bodin s'est retiré dans le petit cabinet à côté. A sa rentrée, je lui ai dit :

« — Monsieur, il faut que vous envoyiez chercher un témoin.

« M. Bodin. — Mais, général, la partie n'est pas égale; je n'ai rien à perdre.

« Général Castellane.—Je ne me laisserai jamais manquer par personne; c'est une tuile tombée sur ma tête, je la ramasse.

« M. B. — Général, je ne vous connais pas personnellement, mais bien de réputation; je ne puis pas avoir eu l'intention de vous manquer. Cet article n'est pas de moi. Qu'est-ce qui vous paraît une insulte?

« Général C. — L'article en lui-même et particulièrement la fin.

« M. B. — Si vous voulez, je vais faire devant vous un article dans lequel je dirai que je n'ai jamais eu l'intention de porter préjudice à votre considération.

« Général C. — Écrivez-le, monsieur, nous verrons. »

Là-dessus, ce petit journaliste à moustaches, lieutenant de grenadiers de la garde nationale, s'est mis à écrire devant nous. Pendant ce temps, je causais avec M. Tarbouriech de choses et d'autres. Il nous a lu ensuite un assez long article, que nous avons trouvé satisfaisant. Le singulier est qu'en finissant, il nous a raconté du mal des journalistes qui s'attaquent aux personnes, et le chagrin que lui cause un autre article, inséré dans sa gazette, contre M. des Roys, dans lequel il n'est, non plus, pour rien (1).

7 juillet. — Je me suis présenté aux élections et j'ai été battu par M. de Tracy. J'ai pour moi la satisfaction de m'être refusé à tout mandat impératif, et je ne reste pas, comme beaucoup de candidats, à cheval sur une plate profession de foi.

Je suis parti de Moulins pour Paris à onze heures du matin.

(1) Cette *Gazette constitutionnelle* me portait naguère aux nues : elle avait changé de style dans l'intérêt de M. de Tracy, mon concurrent. Cette proposition faite à son rédacteur de nous rafraîchir d'un coup d'épée produisit un article à ma louange qui se terminait ainsi :

« Nous rendons justice aux sentiments de courage et de loyauté qui ont toujours distingué M. de Castellane, sur les champs de bataille comme dans la vie privée! » Et le journal ne m'attaqua plus. (*Note du maréchal.*)

CHAPITRE XIV

Le Roi tient des propos aristocratiques; le duc d'Orléans en tient de démocratiques. — Émeute du 14 juillet 1831. — Je vais aux différents théâtres. — Henri Monnier. — M. de Sémonville confie au duc d'Orléans la garde des drapeaux pris à Ulm par l'Empereur sur les Autrichiens. — Arrivée de l'empereur don Pedro à Paris. — Cérémonies commémoratives de la révolution de Juillet. — Fêtes superbes. — Don Pedro y assiste; son costume singulier. — Le comte de Lobau est nommé maréchal de France. — Révolte du 56e de ligne à Grenoble. — Hostilités entre la Belgique et la Hollande. — Le maréchal Gérard est nommé général en chef de l'armée du Nord. — Duel entre le maréchal Sébastiani et le général Lamarque. — Révoltes dans différents régiments. — Scandale à la Chambre le 15 août 1831. — Réception du duc d'Aumale, âgé de neuf ans, dans la 9e légion de la garde nationale. — Je vois le dey d'Alger chez le président du conseil. — Le prince d'Orange et le duc d'Orléans. — Discussion à la Chambre des députés sur l'hérédité de la pairie. — On distribue à profusion les croix de la Légion d'honneur. — Don Pedro à Meudon. — Le maréchal Soult et le général Decaen. — Émeutes du 16 au 20 septembre 1831, à propos de la prise de Varsovie par les Russes. — On me donne le commandement du département de la Haute-Saône. — Le Roi s'établit aux Tuileries et y reçoit pour la première fois le 2 octobre.

9 juillet. — Le Roi, dans une conversation avec quelqu'un de ma connaissance, a tenu les propos les plus aristocratiques; il a été frappé, dans le voyage qu'il vient de faire, du petit nombre de factieux, mais aussi de l'inertie des masses.

On rencontre, dans les promenades, des jeunes gens portant des gilets blancs avec de grandes pointes par-dessus leurs habits. On appelle ces gilets « à la Robespierre ». Ils ont des cocardes tricolores à leurs chapeaux ronds. D'autres mettent un œillet rouge à leur boutonnière; ces derniers sont des napoléoniens; les carlistes ont des rubans noirs à leurs chapeaux gris.

11. — Si le Roi tient des propos aristocratiques, le duc

d'Orléans en tient, dit-on, de fort démocratiques; il faut que cela soit dans la politique des princes, que le souverain en exercice et celui en espérance soient en opposition de paroles.

Le prince royal dit qu'il aurait préféré cinq guerres à voir le prince de Cobourg roi des Belges.

Une petite ambassade républicaine envoyée à Bruxelles est venue rendre compte à M. de La Fayette qu'il n'y avait, pour le moment, rien à faire dans ce pays-là.

12. — Raspail, Trélat, d'autres jeunes républicains ont été arrêtés; ils méditaient une grande émeute pour le 14 juillet.

On s'est emparé, à la barrière, de deux pièces de canon que l'on faisait entrer dans une charrette.

13. — Le jury a acquitté Grivel, Mathé, Malo et autres faiseurs d'émeutes; leur délit était bien prouvé. On menace les jurés, on les effraye; c'est fâcheux.

Les « Amis du peuple » ont arrêté dans leur réunion qu'ils se rassembleraient demain au Châtelet et au quai aux Fleurs; ils doivent y prendre un arbre de la liberté, le porter processionnellement, par la rue Saint-Martin et le boulevard, à la place de la Bastille; ils ont désigné les individus pour la garde d'honneur. La fête a été annoncée par un programme imprimé. Le préfet de police a fait arrêter plusieurs conjurés et a affiché une proclamation contre les attroupements; un grand déploiement de forces est préparé, et l'on a pris la résolution d'agir vigoureusement.

Ce soir, de petits imprimés circulaient pour donner contre-ordre à l'attroupement. La *Tribune* annonce que ce contre-ordre pour la fête du 14 juillet est l'œuvre de la police.

14. — Deux cents individus se sont présentés à midi sur le pont Neuf, autant sur le pont au Change; des sergents de ville, soutenus par un détachement de garde nationale, ont suffi pour arrêter ces jeunes gens armés. Trois cents jeunes gens chargés par un peloton de housards, sur la place de la Bastille, ont été repoussés sur des ouvriers qui débouchaient du faubourg Saint-Antoine et qui ont administré la bastonnade à ces héros. Trois cents autres émeutiers se sont promenés, par rangs de trois, sur les boulevards; parvenus aux Champs-

Élysées, ils ont voulu couper un arbre pour le planter place Louis XV : ils ont maltraité le maire Lefort et un adjoint. Un bataillon de la 1re légion est arrivé au pas de course et a dissipé vertement, à coups de baïonnette, le rassemblement; le fils du dentiste Desirabode, qui menaçait le maire de ses pistolets, a été tué. Un escadron du 1er de housards, survenu, a fait courir les perturbateurs dans toutes les directions. La garde nationale et la ligne sont fort animées contre eux. Ce soir, les chapeaux gris, à large cocarde tricolore, avaient disparu, car les ouvriers tombent dessus à coups de bâton. On croit la manie des émeutes calmée pour quelque temps.

15. — J'ai été aux Variétés; on y donnait l'*Intérieur des comités révolutionnaires,* drame en trois actes. Toutes les allusions contre la République et les excès révolutionnaires ont été applaudies à outrance. *Les croix et le Charivari*, vaudeville, critique ingénieuse des distributions de la Légion d'honneur faites depuis quelque temps à tort et à travers, a eu du succès.

16. — La reine dona Maria et la marquise de Loulé sont arrivées à Brest sur la corvette *la Seine*, venant de Rio de Janeiro.

18. — J'ai été au théâtre du Palais-Royal, salle Montansier; elle est petite, mais nouvellement restaurée; on n'y jouait plus depuis bien des années. On y donnait le *Comte de Saint-Roman,* les *Grisettes*, les *Guerillas*, le *Salon de 1831*, vaudevilles. Sauf Lepeintre et Mlle Déjazet, les acteurs sont médiocres et composés du rebut des autres petits théâtres.

Le journal *le Temps,* qui avait 10,000 abonnés, n'en a que 8,200; ce journal change trop souvent d'opinion. M. Coste, le rédacteur, voulait avoir une forte subvention du ministère Périer; le président du conseil la lui a refusée, alors son journal est devenu hostile au ministère.

20. — J'ai vu au Vaudeville la *Famille improvisée*, scènes épisodiques dans lesquelles M. Henri Monnier, auteur de la pièce, joue plusieurs rôles avec un grand talent. Cette pièce est très amusante. M. Monnier change avec une étonnante facilité de costume, de visage et de voix. La troupe du Vaudeville est bonne en général. . . . .

22. — L'avenir est fort embrouillé, le ministère est inquiet, la Chambre des députés renferme beaucoup de petites gens à petites idées, étrangers aux affaires, qui arrivent avec la volonté de détruire l'hérédité de la pairie, de diminuer le budget à tout prix et d'attaquer la centralisation outre mesure. Périer ne veut point M. Laffitte pour président de la Chambre; on lui opposera M. Dupin. On prétend que si l'opposition triomphe dans cette question, M. Périer se retirera. Le discours du trône n'était pas encore achevé dans la soirée; il y a eu conseils sur conseils pour sa rédaction.

23. — Le discours du Roi aux Chambres a été très long et peu significatif, comme le sont tous les discours de la couronne aux Chambres. M. Casimir Périer annonce qu'il se retirera du ministère si M. Laffitte est nommé président de la Chambre. Il est fâcheux que la bataille s'engage sur ce terrain : des députés modérés se proposent de donner leurs voix à M. Laffitte, ils trouvent que les appointements de président seraient une indemnité pour les pertes qu'il a éprouvées depuis la révolution de Juillet. Il est courageux et bien pour le ministère de porter M. Dupin à la présidence, car il n'est aussi violemment attaqué que parce qu'il a défendu à la tribune les véritables principes du gouvernement représentatif. Si M. Périer triomphe dans cette question, il sera ensuite bien fort.

J'ai été au théâtre des Nouveautés; on y donnait le *Voyage de la Liberté*, pièce historique de MM. Fontan, Muller et Desnoyers. Comme tous les ouvrages de circonstance, la pièce n'a pas le sens commun, mais c'est une curiosité du moment actuel; elle est violemment dans le mouvement, et l'esprit révolutionnaire n'y manque pas.

Un homme part après les événements de Juillet pour fuir la Révolution; il la trouve partout où il arrive, en Belgique, en Pologne, etc. Le parterre était du mouvement; les chants de guerre ont été applaudis à outrance; les critiques du ministère et du juste milieu ont été accueillies par de vives acclamations. Au dernier acte, plusieurs rois fous arrivent sur la scène, et les trônes sont suffisamment vilipendés. Dans les entr'actes, le parterre a chanté la *Marseillaise* et l'a fait jouer par l'orchestre.

L'aspect de la salle était révolutionnaire et curieux, il n'y avait foule qu'au parterre, les loges étaient presque entièrement dégarnies.

25. — Le grand référendaire de la Chambre des pairs, Sémonville, m'avait engagé à me trouver à l'ouverture de la séance, me disant qu'elle serait curieuse et se refusant à m'expliquer le pourquoi. Cinquante drapeaux pris par l'Empereur, à Ulm, entouraient l'enceinte circulaire du président. M. de Sémonville a annoncé qu'il les avait conservés dans la voûte de la salle; il a dit à M. le duc d'Orléans qu'il lui confiait leur défense. Ce prince lui a répondu très convenablement. Cette petite comédie a été bien jouée; je ne sais pas trop ce que cela signifie; ce qui est positif, c'est que M. de Sémonville était enchanté; les tours de passe-passe lui font toujours plaisir.

Le ministère trouvant trop d'opposition pour M. Dupin, c'est définitivement M. Girod de l'Ain qu'il porte à la présidence, en opposition à M. Laffitte; on commence à croire que ce dernier sera battu.

26. — Les nouvelles de Pologne sont mauvaises; le général Chlapowsky a été forcé de se réfugier sur le territoire prussien. Je l'ai beaucoup connu lorsqu'il était officier d'ordonnance de Napoléon; c'est un petit homme, très spirituel, qui l'échappa belle en ma présence à Wagram, où un boulet rasa le haut de son chapeau.

Don Miguel, après l'entrée de la flotte française dans le Tage, sous les ordres du contre-amiral Roussin, s'est soumis aux satisfactions que la France exigeait.

L'Empereur don Pedro est arrivé à Paris; il a assisté à un concert chez le Roi. La marquise de Loulé, sa sœur, et lui sont dans une mauvaise position d'argent; ils n'ont eu le temps de rien emporter, tant la révolution a été subite à Rio de Janeiro.

27. — Le Roi, ayant à côté de lui l'empereur don Pedro et les ducs d'Orléans et de Nemours, s'est rendu à la place de la Bastille, où l'on avait dressé un catafalque. Il a posé la première pierre du monument pour les victimes de Juillet. Le

Roi s'est rendu de là au Panthéon; les décorés de Juillet l'escortaient. Il a prononcé un discours assez guerroyant, puis il a scellé les tables d'airain qui portent cette inscription : *Noms des citoyens morts en combattant pour les lois et pour la liberté les 27, 28 et 29 juillet 1830.*

Un hymne funèbre a été chanté par les acteurs de l'Opéra; la cérémonie n'a pas été fort digne.

Après le départ du Roi, la voiture de M. de La Fayette a été entourée par douze jeunes gens bien mis, suivis de deux cents personnes de la dernière populace, qui l'ont accompagné chez lui en criant : « Vive La Fayette ! » De là, ils se sont rendus chez M. Laffitte, où ils ont crié : « Vive Laffitte ! » Environ mille décorés de Juillet, rangés douze par douze, entremêlés de quelques dames à médaille, ont précédé le Roi au Palais-Royal, où ils ont formé un carré. Le Roi en a fait le tour, donnant la main à tous ceux qui l'entouraient.

Au moment où don Pedro montait à cheval pour retourner chez lui, ils ont manqué, soit par enthousiasme, soit par malice, et en criant : « Vive l'empereur constitutionnel ! » de le jeter en bas de son cheval, le nez sur le pavé. Deux aides de camp du maréchal Soult l'ont retenu, heureusement. La tranquillité n'a pas été troublée; beaucoup de jeunes gens portaient à leur chapeau rond une grande cocarde tricolore couverte d'un voile, d'autres un crêpe au bras, avec les nombres 27, 28, 29 en blanc, rouge et bleu.

Sa Majesté, à l'occasion de l'anniversaire de Juillet, a autorisé M. de Laborde à reprendre près de lui ses fonctions d'aide de camp; il a rappelé à leurs fonctions les officiers d'artillerie et du génie, les élèves de l'École d'application qui avaient pris part aux associations nationales.

Dans son voyage de l'Est, Louis-Philippe a cajolé les membres de ces associations, que son gouvernement repousse, et leur a donné la main. Ce n'est pas ainsi qu'il prendra de la force; aussi dit-on qu'il est trop pour un président, et pas assez pour un roi.

28. — La fête d'aujourd'hui a été remarquable; je ne me rappelle en avoir vu une aussi belle que sous le Consulat. Le

matin, au Champ de Mars, il y a eu des courses de chevaux et d'hommes à pied, des exercices de trois Bédouins. Je ne les ai pas vus. A deux heures j'ai été aux Champs-Élysées. La gauche de l'avenue de Neuilly, jusqu'au grand carré, était remplie de boutiques et de saltimbanques; cela ressemblait à une foire de campagne. On avait élevé, dans le grand carré des Champs-Élysées, deux théâtres où l'on donnait différentes représentations; il y avait aussi des orchestres pour des danses, et en route une foule de traiteurs, de cafetiers, de marchands de gâteaux et de poisson, sous des tentes.

J'ai été, à trois heures, voir les joutes entre le pont Royal et le pont Louis XVI; le nombre des spectateurs était immense. Les maisons particulières et les bâtiments publics ont été illuminés le soir; les Champs-Élysées étaient remarquables; l'avenue de Neuilly avait, entre chaque arbre, une rangée de lampions soutenue par une planche cintrée; il en était de même autour du grand carré, d'où l'on apercevait l'illumination des Invalides. Les danses, les illuminations des boutiques et des différentes salles de bal qui avaient été construites, la foule de peuple qui se divertissait, tout cela donnait aux Champs-Élysées l'aspect d'un séjour de fées.

29. — Dès huit heures du matin, la garde nationale de Paris et de la banlieue, ayant vis-à-vis d'elle la troupe de ligne, était en bataille de la barrière du Trône à l'arc de triomphe de l'Étoile. La garde nationale a offert à boire à la ligne. Le Roi, accompagné de l'empereur don Pedro et d'un nombreux état-major, a passé devant les troupes : parti à huit heures du Palais-Royal, il s'est placé à une heure au pied de la colonne de la place Vendôme, où les troupes ont défilé jusqu'à sept heures du soir. La garde nationale et la ligne ont crié à force : « Vive le Roi! » Sa Majesté portait l'uniforme de la garde nationale avec le grand cordon de la Légion d'honneur par-dessus; don Pedro l'avait aussi par-dessus son habit vert à épaulettes, car le Roi le lui a donné il y a deux jours.

Don Pedro est un assez bel homme au teint basané; il portait, la corne en avant, un chapeau uni surmonté d'un immense panache vert de plumes de coq. Cet ex-empereur

devait se trouver étonné de se voir à la suite du roi des Français.

Un homme du peuple voyant l'habit et le grand plumet vert de don Pedro, demandait ce que signifiait ce chasseur à la suite du Roi. On a donné à cet empereur le sobriquet de don Perdreau.

Sur un avis télégraphique du colonel de gendarmerie de Strasbourg, annonçant la nouvelle donnée par des courriers qui passaient, on a fait courir le bruit de la prise par les Polonais de 14,000 Russes, de 80 pièces de canon, et l'on s'en réjouissait. J'ai entendu, dans quelques groupes crier : « A bas Nicolas! Vivent les Polonais! »

Un bataillon de la garde nationale, en passant sous les fenêtres de Pozzo di Borgo, a fait entendre les mêmes cris. Le soir, un rassemblement s'est porté également sous les fenêtres de cet ambassadeur de Russie, en vociférant les mêmes choses.

30. — Le Roi avait eu la haute imprudence d'annoncer la victoire des Polonais à la garde nationale, sans en être sûr : il a fait aussi, sur la place Vendôme, compliment au comte de Lobau de sa nomination de maréchal de France. Il faut espérer qu'il n'en sera pas pour sa promotion comme de la victoire des Polonais, qui s'est trouvée fausse. En attendant, le général Mouton reçoit les compliments, mais ni lui ni le général Clauzel n'ont reçu leurs brevets comme ils s'y attendaient, et un ministre m'a raconté hier au soir que cela n'était pas fait, mais que cela se ferait.

Le *Moniteur* du 31 juillet contient la nomination des lieutenants généraux comtes Clauzel et de Lobau au grade de maréchal de France. Il ne pouvait y en avoir que douze; cela en fait quatorze, car les maréchaux ducs de Raguse et Bourmont ne peuvent pas être rayés sans jugement.

1er août. — La grande question de la présidence est décidée. M. Girod de l'Ain a obtenu 181 voix contre 176 données à M. Laffitte. La faible majorité obtenue par le ministère ne prouve pas que sa majorité ne serait pas plus forte pour toute autre question.

Les ministres se sont rassemblés, ce soir, chez le ministre des finances pour délibérer sur leur démission.

2. — Les ministres ont donné leur démission. Les rentes ont fait une nouvelle dégringolade aujourd'hui, sur la nouvelle de la retraite de M. Périer, seul homme d'État que nous ayons.

Pour la nomination du vice-président, il y a eu une majorité de 55 voix en faveur du ministère. Cet événement pourrait peut-être faire revenir M. Périer sur sa décision; sa retraite est un malheur public. Il a été très net dans toute cette affaire.

Trois cents personnes se sont portées hier soir au Palais-Royal, criant : « A bas les Russes! Vivent les Polonais! Guerre! A bas les ministres! » La force armée a dispersé cette foule.

3. — J'ai rencontré le prince Paul de Wurtemberg revenant de Londres, où il a été voir sa fille, la grande-duchesse Michel, qui arrive de Russie; il m'a raconté qu'à Saint-Pétersbourg on est exaspéré contre la France, mais que les événements de Pologne ne permettent pas à la Russie de rien entreprendre contre la France d'ici deux ans. Le prince Paul de Wurtemberg ne croit pas non plus possible une alliance solide entre l'Angleterre et la France, par la raison que les institutions qui les régissent sont les mêmes seulement dans la forme et non dans le fond; l'Angleterre est gouvernée par l'aristocratie; en France, la démocratie règne et veut usurper tous les pouvoirs.

Une des raisons déterminantes de M. Casimir Périer pour donner sa démission a été les contrariétés qu'il a éprouvées de la part du Roi, qui caresse toujours l'opposition, croyant par là se montrer un grand politique.

Le duc d'Orléans a été chez M. Périer pour le supplier de rester. On disait ce soir qu'il se laissait toucher; le maréchal Soult a la rage d'être président.

Le 56e de ligne, à Grenoble, a, le 28 juillet, commis un grand acte d'indiscipline envers son colonel, nommé cependant depuis la révolution de Juillet. Les soldats lui ont for-

mellement désobéi en mettant des petits drapeaux tricolores au bout de leurs fusils. Poursuivi par le peuple, le colonel a couru des dangers, et, le soir, on lui a donné un charivari.

La faute de tout cela est au maréchal Soult, qui ménage les officiers républicains par considération pour leur parti. Dans une armée, pour maintenir l'ordre et la discipline, il faut traiter les gens selon leurs œuvres, ne pas les juger sur leurs opinions, mais sur leurs actions. Ceux qui crient le plus fort dans le sens du parti dominant du jour sont ordinairement des gens qui veulent couvrir par des paroles leur mauvaise manière de servir. Lorsque, au lieu de les punir, on les récompense, on organise le désordre.

4. — Un supplément du *Moniteur* annonce que le roi de Hollande a dénoncé l'armistice et reprend les hostilités.

Le roi Léopold réclamant le secours d'une armée française, celle-ci lui a été accordée ; cette nouvelle inattendue a engagé le ministère à rester.

5. — Le maréchal Gérard, nommé général en chef de l'armée du Nord, a fait le choix des officiers de son armée. Le Roi, au moment où le maréchal Gérard, son ami, s'occupait de faire ses équipages, l'a prié de choisir des chevaux dans ses écuries. Sa Majesté donne par là une grande preuve d'attachement au maréchal (1).

6. — J'ai été au théâtre du Palais-Royal; on donnait le *Philtre champenois*, pièce fort gaie, et les *Chansons de Béranger*, vaudeville dans un méchant esprit, mais amusant. On fait arriver le marquis de Sémonville, sous le nom de marquis de Carabas, un drapeau autrichien à la main, faisant allusion à sa scène de la Chambre des pairs. Mlle Déjazet joue très bien le rôle d'une danseuse.

7. — Les Hollandais font quelques progrès en Belgique; notre armée ne pourra y entrer que dans quelques jours, car encore faut-il le temps de la rassembler.

On prétend que plusieurs ambassadeurs font leurs préparatifs de départ, dans l'attente d'ordres de leur gouvernement;

(1) Le maréchal Gérard était le petit-fils de Mme de Genlis, qui avait élevé le Roi.

le fait est que, sous tous les rapports, l'avenir est embrouillé, et qu'il le devient chaque jour davantage.

10. — A la discussion de l'adresse, à la Chambre des députés, on a été étonné de voir le comte Clauzel attaquer violemment le ministère qui l'a nommé maréchal de France, il y a quelques jours.

11. — On s'entretenait depuis hier d'un duel entre le ministre des affaires étrangères Sébastiani et le général Lamarque. Ce dernier avait dit à la tribune que M. Lebeau était le « Sébastiani de la Belgique ». Il n'y avait eu ni rencontre ni explication. Le général Sébastiani est sorti aujourd'hui de la Chambre des députés avec le général Jacqueminot et M. de Rumigny, aide de camp du Roi; ils ont fait appeler le général Lamarque. M. Sébastiani lui a dit de prendre des témoins : le général Lamarque a répondu que ceux-là suffisaient.

On a envoyé chercher des pistolets et on est parti pour le bois de Boulogne. Là, le général Jacqueminot les a priés de s'expliquer. Le général Sébastiani a exposé ses griefs; le général Lamarque lui a répliqué : « Je ne sais pas pourquoi vous vous choquez d'être comparé à M. Lebeau, homme d'esprit que j'estime; je voudrais, moi, lui être comparé. » Sébastiani a répondu : « Il faut que vous répétiez ces paroles-là à la tribune. » Le général Lamarque s'y est refusé. Par accommodement, il a été convenu qu'on échangerait des lettres. Là-dessus, on s'est rendu au cabaret voisin, le restaurateur de la porte Maillot; on n'a pas fait plumer de canard, mais on s'est procuré du papier. Chacun s'est écrit sa lettre en sa présence, on a échangé les dépêches devant témoins, et cela a été chose terminée.

Je ne conçois pas une affaire accommodée sur le terrain. Avant de s'y rendre, c'est très bien, cela arrive tous les jours; sur place, cela est au moins ridicule.

12. — On a reçu, par le télégraphe, la nouvelle que le roi de Hollande avait donné l'ordre au prince d'Orange d'évacuer la Belgique avec ses troupes.

L'entrée des nôtres et les négociations de l'Angleterre ont amené ce résultat; notre campagne se bornera à une marche militaire.

13. — Le courrier annonce que quatre officiers du 7e de ligne ont été renvoyés par leurs camarades assemblés en jury; le 11e de ligne, désigné pour l'armée du Nord, a reçu l'ordre de revenir à Ham, au moment où il allait passer la frontière, car les soldats voulaient renvoyer vingt-six officiers, sous prétexte de carlisme. Le *Journal officiel* dément en partie cette nouvelle, assurant que les vingt-six officiers n'ont pas été renvoyés, et que, vu la fermentation qui existe dans ce régiment, il a été seulement retenu à Soissons.

Le 11e de ligne est commandé par un colonel Sausset, conspirateur de son état; nommé commandant de place à Arras après la révolution de Juillet, il en a été rappelé parce qu'il y formait des clubs. Le maréchal Soult lui a ensuite donné un régiment à désorganiser. Il est temps de réprimer de pareils actes. C'est là le triste résultat que l'on a obtenu pour avoir caressé et récompensé, au lieu de la punir, l'insubordination qui s'est manifestée dans plusieurs régiments, après les événements de Juillet.

14. — Le maréchal Gérard a eu une attaque de goutte en arrivant à son armée; il se fait porter en voiture.

Les Belges ont été encore défaits devant Louvain : les Hollandais les ont saboulés d'importance dans toutes les rencontres. Les masses indisciplinées sont bonnes uniquement à servir de but aux boulets; elles se sauvent en désordre avec une facilité extraordinaire. Les cris de guerre sans cesse répétés dans le congrès belge sont couverts de ridicule par la conduite de leurs troupes; la fanfaronnade de ces gens-là a été poussée au point qu'ils se sont opposés un moment à l'entrée des troupes françaises, devant lesquelles seules les Hollandais ont déclaré qu'ils voulaient se retirer.

15. — Les Hollandais ont commencé le 14 leur mouvement de retraite, conformément à la convention conclue entre le maréchal Gérard et le prince d'Orange.

Il y a eu un scandale à la Chambre; on allait voter sur un article additionnel concernant la Pologne, et la clôture de la discussion avait été prononcée, quand M. Périer est monté à la tribune, voulant, aux termes du règlement, en qualité de

député, dire un mot sur la position de la question. Un tumulte s'est élevé dans l'assemblée pour l'en empêcher; il a déclaré qu'il usait de son droit de ministre du Roi de parler quand il le voulait, aux termes de la Charte, et qu'il était décidé à rester à la tribune pour défendre ce droit de la couronne. Le tumulte a été alors porté à son comble. On a assiégé la tribune, un député Jousselin, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées, a montré le poing au président du conseil. La séance a été suspendue. Le président de la Chambre s'est couvert de son chapeau rond, spectacle assez grotesque. Les députés feront bien de reprendre un uniforme; peut-être alors se respecteront-ils davantage eux-mêmes. On s'est retiré dans les bureaux après ce scandale, et la presque unanimité a déclaré que M. Périer était dans son droit. Le président, en rentrant dans la salle à sept heures, a exhorté la Chambre à plus de dignité à l'avenir; la séance a été remise à demain. Ce soir, j'ai vu chez Mme Joseph Périer Casimir Périer qui racontait qu'une assemblée où il y a une aussi grande quantité d'imbéciles est une calamité. Le président du conseil est plus content de ses rapports avec le Roi. S'il pouvait lui donner du caractère, cela serait heureux pour le pays.

16. — Le maréchal Soult a présenté un projet de loi sur le recrutement. A l'article « Avancement », on a omis de parler des princes de la famille royale, on compte probablement les improviser, comme par le passé, colonels à l'âge de quinze ou seize ans. En Russie et dans les gouvernements absolus, les princes suivent la hiérarchie des grades.

17. — L'adresse de la Chambre des députés a été portée au Roi. Le Roi, dans sa réponse, a parlé de sa satisfaction de ce que la Chambre appréciait le zèle de ses fils à se rendre en Belgique.

18. — On a assemblé le second bataillon de la 9e légion de la garde nationale, sous le commandement de son colonel, le baron Schonen, pour incorporer dans ses rangs, en qualité de chasseur, M. le duc d'Aumale, âgé de neuf ans. Le colonel lui a fait un discours; il lui a répondu, puis ce prince a monté la garde au Palais-Royal. Cela a été ridicule.

Nous voudrions laisser 25,000 hommes en Belgique, ainsi que le maréchal Soult l'a annoncé à la tribune; malgré cela, nous l'évacuerons promptement, et si nous nous retirons, le mouvement fera tout ici pour renverser le ministère Périer. La Belgique est un cercle vicieux dont il est difficile de sortir. L'Angleterre menace; grands et petits diplomates s'accordent à dire qu'ils ne savent pas comment on terminera cette question belge. On l'a demandé au prince de Talleyrand, qui a répondu : « Par hasard. »

25. — C'était le jour de réception du président du conseil; le dey d'Alger y avait dîné. C'est un petit homme de soixante-six ans, portant des lunettes; sa mise était fort simple : de larges culottes blanches, un gilet blanc avec un surtout gris. Il parle volontiers avec le secours de son interprète. Il avait emporté quatorze millions. Les Juifs, auxquels il les a confiés, lui en ont volé la plus grande partie; il doit posséder beaucoup de pierreries. Le dey se loue beaucoup du maréchal de Bourmont.

25. — Le maréchal Macdonald, duc de Tarente, a donné sa démission de grand chancelier de la Légion d'honneur, à cause de la profusion ridicule avec laquelle on distribue des croix.

26. — Les ducs d'Orléans et de Nemours sont de retour à Paris. On cite une jolie phrase du prince d'Orange pendant l'entrevue qu'ils ont eue avec lui; dans leur marche rétrograde, le duc d'Orléans désirait que les Hollandais lui cédassent un quartier pour son régiment. Le prince d'Orange y consentit avec beaucoup de politesse, ajoutant : « Il n'y a qu'une « chose que des jeunes princes avides de gloire comme vous « doivent désirer vivement et que je ne puis pas leur accorder, « ce sont des coups de fusil. » Le prince d'Orange s'est vaillamment conduit; il a eu un cheval tué sous lui devant Louvain et un autre blessé d'un coup de baïonnette. Il a bien dirigé les troupes hollandaises contre les Belges qui ont été mis en déroute sur tous les points; il est vrai que leurs beaux officiers patriotes, qui criaient beaucoup avant le commencement des hostilités, n'avaient aucune expérience, mais ils

avaient de bonnes jambes, et ils l'ont prouvé par leur manière de fuir.

27. — M. Périer a proposé à la Chambre des députés sa loi sur la pairie; après un long plaidoyer en faveur de l'hérédité, il a conclu contre, vu les circonstances.

Le projet de loi qu'il a présenté ne satisfait personne : ceux qui tiennent à l'hérédité sont fâchés de voir le ministère l'abandonner, puisqu'il est pénétré de sa nécessité. Les démolisseurs ne veulent pas plus de la nomination des pairs par le Roi que de l'hérédité. On ne concevrait pas, connaissant le caractère de M. Périer, son abandon de l'hérédité, si on ne le savait étayé de la faiblesse du Roi; ce dernier parle de la suppression de l'hérédité comme d'une chose remarquable et qu'il fait avec joie; il est persuadé qu'en nommant les pairs à vie, son autorité y gagnera. Il faut savoir si une Chambre de courtisans serviles sera plus utile à sa conservation qu'une Chambre indépendante. M. de Salvandy, auquel il parlait de la suppression de l'hérédité, lui a répondu, il y a deux jours : « J'ai prédit à la branche aînée des Bourbons ce qui lui est « arrivé; je désire que mes prévisions soient moins heureuses « avec la branche cadette. J'aimerais mieux, dans l'intérêt de « la couronne de Votre Majesté, lui voir abandonner l'héré« dité du trône que l'hérédité de la pairie, qui lui est plus « nécessaire. »

Un ministre étranger qui a été ce soir chez le Roi m'a raconté que celui-ci était fort gai; il jouait au billard avec don Pedro.

28. — Le Roi, dans ses tournées, a distribué les croix à pleines mains, violant les ordonnances de la Légion d'honneur à faire plaisir. Le lieutenant général Brayer, commandant de la division de Strasbourg, a reçu le grand cordon. Il faut, pour l'obtenir, d'après les statuts, cinq ans de grand officier; on ne s'en est aperçu que la grâce faite, et lui, maintenant, tient à conserver son cordon et ne veut pas se borner au titre de grand officier, auquel seul il pouvait prétendre, n'étant que commandeur. On assure qu'il n'y a pas de galopin diplomatique qui, après avoir été envoyé deux fois en courrier, ne reçoive la Légion d'honneur.

29. — Le grand chancelier de la Légion a fait rapporter l'ordonnance rendue en faveur du général Brayer, qui est furieux de n'être que grand officier après avoir porté le grand cordon.

Pendant l'été, le soir après dîner, il y a beaucoup de monde aux Tuileries dans la grande allée des orangers, au bas de la terrasse des Feuillants. Vers neuf heures du soir, après la fermeture du jardin des Tuileries, beaucoup de gens vont s'asseoir sur le boulevard de Gand près du café de Paris. La diminution des jours oblige maintenant à renoncer à la promenade du soir; elle est remplacée par une autre, de trois à cinq heures, sur la terrasse des Feuillants.

1er septembre. — J'ai dîné chez le M. le maréchal Soult, ministre de la guerre, avec le dey d'Alger, qui cause volontiers avec l'aide de son interprète; il prend goût à Paris et il s'y fixera probablement; il s'est fort amusé à l'Opéra.

3. — Le Roi a détaché un piqueur, vingt-cinq chevaux et six voitures auprès de don Pedro; les palefreniers demandent tous à revenir au Palais-Royal, l'ex-empereur les bat. Il est continuellement à l'écurie; il prétend qu'en France on ne sait pas panser les chevaux. Don Pedro a fait sortir une voiture de la remise et s'est couché dessous pour mieux la voir; l'ayant trouvée mal lavée, il a fait venir deux palefreniers pour exécuter cette opération en sa présence. Don Pedro s'ennuie à Meudon, il veut revenir à Paris; le Roi traite à merveille don Pedro et toute sa famille. La princesse dona Maria a treize ans; elle ressemble à une tour. Dînant, il y a deux jours, chez le Roi et ayant apparemment trop mangé, elle se mit à caresser son ventre avec sa main.

7. — M. le bailli de Ferrette, grand prieur de l'ordre de Malte, ancien ministre plénipotentiaire du grand-duché de Bade, est mort le 5 septembre, à quatre-vingt-deux ans. Il avait une grande fortune, et laisse une foule de petits legs. Il laisse à Mme Damoreau-Cinti, qu'il a entretenue longtemps, sa montre et un vieux piano; au prince de Talleyrand, une tabatière avec une miniature de Petitot. Depuis deux ans, la santé du bailli de Ferrette l'avait forcé de renoncer a

l'Opéra, dont il était l'habitué du balcon le plus déterminé.

15. — La non-répression des actes d'indiscipline est bien mauvaise pour l'armée. L'esprit est tel, dans certains régiments, qu'on ose à peine punir les sous-officiers et les soldats; on risque de les voir renvoyer leurs officiers; ce mauvais esprit a même gagné quelques régiments de cuirassiers, qui sont, en général, les corps les plus tranquilles. Le maréchal Soult a fait de belles circulaires en faveur de la discipline sans les soutenir par ses actes; il tolère les fautes des officiers qui tiennent au parti du mouvement, et caresse et emploie les incapacités. La situation de l'armée est alarmante; il faudrait un caractère droit, un esprit ferme pour y rétablir la subordination.

16. — La nouvelle de la prise de Varsovie par les Russes a produit une petite émeute. Le Roi est à Neuilly; des groupes ne s'en sont pas moins portés au Palais-Royal, en criant : « A bas Louis-Philippe! A bas les ministres! A bas les traîtres! » On a cassé les vitres du ministère des affaires étrangères. Le député Marmier, colonel de la 1re légion de la garde nationale, faisait, au moment où les carreaux ont été cassés, une visite à la marquise de Praslin, fille du général Sébastiani, qui loge chez son père; il n'a pu sortir par les boulevards et a été obligé de s'en aller par une porte de derrière, pour faire battre le rappel afin d'assembler un bataillon de la légion. On a mis des troupes à l'ambassade de Russie, pour en défendre l'entrée.

17. — L'émeute a continué : l'aspect de Paris est grave; la plupart des gardes nationaux ne se sont pas rendus à leurs compagnies au rappel. Des groupes stationnaient depuis dix heures du matin devant le ministère des affaires étrangères. MM. Périer et Sébastiani, passant à onze heures en voiture sur la place Vendôme, ont été arrêtés; ils sont descendus et ont montré un grand sang-froid, en demandant à la populace de quel droit elle arrêtait leur carrosse. Le général Dariule, commandant de la place, les a aperçus de sa fenêtre et est arrivé avec sa garde; le rassemblement s'est dissipé; MM. Périer et Sébastiani ont continué leur chemin. Ils allaient chez le garde des sceaux Barthe, qui loge sur cette même place.

Des rassemblements ont crié vers une heure, dans les jardins du Palais-Royal : « A bas Louis-Philippe! Les ministres à la lanterne! » Des chaises ont été brisées. Un bataillon du 3ᵉ léger a fait évacuer le jardin, et des dragons ont balayé les rues adjacentes. On a pillé un armurier rue de Richelieu; la garde nationale est survenue et a blessé plusieurs émeutiers. On a cassé les réverbères de la rue de Richelieu, à la nuit tombante; on a dételé, sur le boulevard Montmartre, des omnibus, des voitures de place, pour en faire des barricades; des arbres ont été sciés et des pierres lancées de cet endroit contre les patrouilles; elles ont délogé ceux qui étaient retranchés et en ont blessé plusieurs. Quatre escadrons de carabiniers venus de Versailles ont balayé les boulevards. Le Roi est revenu de Neuilly au Palais-Royal, où des rassemblements, partant de la place Maubert et du marché Lenoir, voulaient aller le chercher. Les ministres ont dîné chez Sa Majesté, et M. Casimir Périer lui a signifié qu'il entendait ne plus être entravé.

Vers huit heures et demie du soir, les théâtres ont été fermés par ordre de l'autorité : la multitude s'y portait. Beaucoup de gardes nationaux ont des crêpes au bras.

M. Hitier, ancien précepteur de mon fils, maintenant employé au ministère des affaires étrangères, a vu à sept heures du soir, sur les boulevards, près des bains chinois, huit soldats du 3ᵉ léger, en patrouille, qui étaient entourés de populace et qui avaient l'air d'en avoir peur. M. Hitier a engagé les soldats à agir avec plus de vigueur. Là-dessus, le peuple s'est jeté sur lui, lui a donné des coups de bâton et l'a accablé de coups de pied. Il s'est sauvé dans une boutique dont le propriétaire a fermé la porte. La maison a été entourée par le peuple, qui voulait ravoir Hitier pour l'achever. La patrouille de huit hommes, dégagée par le mouvement du peuple sur M. Hitier, a été chercher d'autres soldats aux affaires étrangères. Ils sont revenus vingt. Le marchand a dit au peuple qu'il allait remettre Hitier à la garde; elle l'a ramené au milieu de ses rangs au ministère des affaires étrangères.

18. — Un rassemblement considérable s'est formé vers une heure au Palais-Royal; le Roi a paru sur le balcon. On a

crié un peu : « Vive le Roi! » et aussi : « A bas Louis-Philippe! Vive Napoléon II! Vivent les Polonais! A bas les ministres!!! » La voiture de M. Casimir Périer était dans la cour, on a voulu la briser. Les troupes ont fait évacuer le Palais-Royal; on y a arrêté assez de monde; des espions adroits marquaient les péroreurs au dos avec du blanc, les sergents de ville arrivaient et les arrêtaient; quelques charges ont eu lieu, le soir, sur les boulevards Bonne-Nouvelle et Montmartre.

A l'ouverture des Variétés, les émeutiers ont attaqué le théâtre pour empêcher de jouer : il y avait là quatre gardes municipaux qui ont fermé les grilles et qui ont reçu des pierres jusqu'à l'arrivée d'un piquet de la garde nationale. Ce détachement est resté pendant le spectacle et a dissipé la foule à plusieurs reprises. On a chanté un hymne sur les Polonais, dont la finale est : « Varsovie est tombée, les soldats français crient vengeance. » Le parterre a crié : *Bis!* et a répété en cœur : « Vengeance », à plusieurs reprises. Je suis sorti des Variétés après la seconde pièce; il y avait sur le boulevard de grosses patrouilles de garde nationale et de la ligne, et plus de curieux qu'autre chose.

19. — Vers midi, il y a eu du tumulte comme hier, au Palais-Royal : on a arraché des placards injurieux contre le Roi : on y comparait les 1,500,000 francs qu'il touche provisoirement du Trésor, par mois, en attendant la fixation de sa liste civile, à la misère du peuple. On y disait que le Roi trahissait en laissant écraser par les étrangers les Polonais, notre avant-garde. On a fait, à trois heures, évacuer le jardin du Palais-Royal et fermer les grilles des Tuileries.

Plus de dix mille personnes attendaient à six heures du soir, sur la place Louis XV, la fin de la séance de la Chambre des députés. Plus tard, les carabiniers ont chargé et fait évacuer la place; les émeutiers n'aiment pas ces colosses qui ont le bras bon; ils les appellent les « luisants », à cause de leurs cuirasses jaunes. Le nombre des curieux, parmi lesquels figuraient des femmes, était considérable. L'émeute devient un spectacle pour le Parisien. Ces groupes de peuple, ces troupes

de ligne, la garde nationale en mouvement, sont un passe-temps pour les oisifs. Chacun veut voir l'émeute, et en conséquence contribue à l'augmenter. Trois émeutiers, voulant, dans la soirée, passer par-dessus la grille du Palais-Royal, ont été tués par la garde.

20. — L'émeute tire à sa fin; une seule charge a eu lieu dans la journée, rue Vivienne, sur un rassemblement qui menaçait le Palais-Royal. Des sergents de ville sont arrivés à temps pour empêcher l'horloger Oudin d'être pillé; des émeutiers qui feignaient d'être poursuivis commençaient cette besogne. Dans ces quatre jours d'émeute, 152 personnes ont été blessées, 5 sont mortes; 180, parmi lesquelles 78 blessés, ont été arrêtées. Le procureur du Roi a dit que son pouvoir se borne à en retenir une partie six semaines en prison, sûr que s'il les met en jugement, le jury les acquittera. On a reconnu dans cette émeute qu'il n'y avait pas de carlistes, mais force napoléoniens et républicains. Elle s'est montrée plus hostile qu'aucune autre.

21. — La séance de la Chambre des députés s'est distinguée par des scènes de corps de garde : le président du conseil Périer a été très net; il a avoué à M. Mauguin qu'il a toléré huit jours à Paris la reine Hortense et son fils: qu'il a même à se reprocher de n'en avoir pas parlé à ses collègues, mais au Roi seul, et qu'il en prend la responsabilité. Il a fort malmené M. Mauguin, et ce dernier a répliqué avec force.

Le choléra a paru à Berlin, le 3 septembre; il fait d'affreux ravages à Vienne. On compte plusieurs personnes considérables parmi les victimes. Cette maladie s'avance lentement vers nous.

23. — Un ordre du ministre de la guerre, daté d'aujourd'hui, me prescrit de me rendre à Vesoul pour y prendre le commandement du département de la Haute-Saône et celui d'une brigade de cavalerie composée du 2e et du 9e de chasseurs, en garnison à Vesoul et à Gray. Cette destination ne me plaît nullement, elle ne me semble bonne à rien pour mon avenir. et fort ennuyeuse quant au présent. Je désire d'ailleurs une brigade d'infanterie, arme dans laquelle, une fois arrivé au

grade de lieutenant général, je désire suivre ma carrière.

Dans mon opinion, la cavalerie légère doit être, à la guerre, jointe à l'infanterie; il ne resterait donc de disponibles que les divisions de cuirassiers et de dragons pour les lieutenants généraux purement officiers de cavalerie, et c'est avec l'infanterie qu'on fait réellement la guerre et qu'on peut acquérir une véritable gloire.

25. — La Hollande et la Belgique ont fait remettre à la conférence de Londres leurs projets de traité de paix.

La considération personnelle de M. de Talleyrand à cette conférence est grande : il conserve à un âge avancé toute sa tête, et il a beaucoup de crédit sur les autres diplomates.

26. — J'ai dîné chez le comte de Sales, ambassadeur de Sardaigne. C'est un grand homme maigre et blême, d'environ cinquante-cinq ans, les cheveux blancs, un grand nez pointu; sa figure n'est pas sans agréments, quoiqu'il ressemble à un cadavre ambulant. C'est un des diplomates les mieux informés; il a plus de justesse que d'étendue dans l'esprit; il est fort poli et très dévot. Nous étions vingt personnes à table, parmi lesquelles l'ambassadeur d'Autriche Appony, celui d'Espagne Ofalia. M. de Sales fait une excellente chère; son dîner était un véritable festin de grand seigneur, et ils sont rares maintenant. Les gens ont tous des gants de fil blanc et font leur service avec un soin particulier. J'étais à côté de M. Fagel, ministre de Hollande, homme d'esprit.

27. — J'ai vu le général Bonnet, qui commande tous les départements de l'Ouest; il a cinquante-cinq mille hommes de troupes sous ses ordres. A son dire, ces troubles de la Vendée, dont les journaux libéraux font tant de bruit, ne sont rien. Il y a quelques bandes de réfractaires qu'on ne peut atteindre; voilà tout.

La misère est fort grande à Paris; il y a quarante mille ouvriers sans ouvrage.

1er octobre. — Le Roi est venu s'établir aux Tuileries : on a mis en vedette, à l'arc de triomphe du Carrousel, un garde national à cheval et un housard du 6e regiment. La garde intérieure est disposée comme sous Charles X; au lieu de la

garde royale, il y a un mélange de la garde nationale et de la ligne. Le colonel Feisthamel, de la garde municipale, a été nommé gouverneur des Tuileries. Le Roi n'a pas voulu coucher dans la chambre de Louis XVI; il y a mis un billard. Il loge en bas, dans l'appartement de M. le Dauphin; la Reine occupe celui de Mme la Dauphine, son amie intime; cela lui fait, raconte-t-on, de la peine.

La famille royale affectait une grande répugnance à habiter les Tuileries. Elle n'était pas en sûreté au Palais-Royal, où dans la dernière émeute on a forcé une des portes. Les boutiquiers du Palais-Royal ont déclaré que le Roi devait baisser leur loyer, s'il continuait à l'habiter, car les émeutes leur faisaient du tort; le Roi, fort avare, s'est alors décidé à s'établir aux Tuileries. Il économise sur les 1,500,000 francs payés chaque mois par le Trésor, en attendant la fixation de sa liste civile; il donne, il est vrai, quelques dîners.

Lorsque Louis-Philippe est venu reconnaître les Tuileries pour s'y établir, il a trouvé des fleurs de lis dans les tentures de la salle du Trône; il en a été fort effrayé, et s'est empressé de les faire disparaître.

On a entouré de planches les deux parterres situés près du château, pour en faire un jardin réservé. Deux hommes du peuple se demandaient pourquoi ces planches : « Tu ne vois pas, dit l'un d'eux à son camarade, que le Roi veut faire ici des boutiques comme au Palais-Royal, parce que cela rapporte? »

2. — Leurs Majestés ont reçu pour la première fois dans la salle du Trône et dans celle qui la précède : gens de costumes divers y étaient réunis; c'était une bousculade. Le Roi, suivi de sa famille, a fait le tour des deux salles, où les grades étaient confondus. Les députés étaient, pour la plupart, en frac; ils ont manqué étouffer. Notre ambassadeur en Espagne, Eugène d'Harcourt, avait l'ancien uniforme de député, sans fleurs de lis; ceux de ses collègues qui ne voulaient pas d'uniforme, comme contraire à l'égalité, en étaient choqués.

MM. les députés de l'extrême gauche ont dû se convaincre, à cette réception, de la nécessité d'être mis autrement que les

pleutres. Il y avait à chaque porte deux hommes en habit noir, apparemment gens de louage; le Roi s'est approché de l'un d'eux avec politesse et lui a dit : « De quel département, monsieur, êtes-vous député? » Il a répondu : « Sire, je suis huissier de Votre Majesté. » Les huissiers du Roi, au Palais-Royal, étaient en habit bleu de ciel, avec des épées. Sa Majesté a craint que ce costume ne parût trop digne, dans le palais des Tuileries, pour un roi citoyen; tous les huissiers sont donc en frac noir.

Les salles étaient mal éclairées; celle des Maréchaux, où se tenaient les gardes du corps sous Charles X, n'était occupée que par des huissiers qui écrivaient les noms de ceux qui entraient.

Le texte des discours du Roi était : « Je suis venu aux Tuileries parce qu'on m'en a témoigné le désir. » La famille royale était sombre et paraissait triste de se trouver dans ce palais.

J'ai trouvé au château le lieutenant général Guilleminot, notre ex-ambassadeur à Constantinople. Je lui ai dit que, lors de son rappel, j'avais soutenu que je le connaissais assez pour être sûr qu'il n'avait pas agi sans ordre. Il m'a répondu : « Vous avez eu raison, j'ai reçu plus que des ordres, et dans dix jours je ferai connaître la vérité. » Cela se rapporte assez à ce qu'a dit un journal, que le Roi lui avait donné des ordres directement. Sa Majesté passe pour faible et pour avoir la réputation d'aimer à tromper, croyant par là arriver plus sûrement à son but et acquérir la réputation d'un homme fin et adroit.

3. — Le Roi a reçu le corps diplomatique. Plusieurs ambassadeurs m'ont raconté ce soir que les Tuileries leur avaient paru un désert, et que Sa Majesté n'avait pas du tout l'air d'y être établie.

M. Thiers, qui est le plus *petit* orateur de la Chambre, montre un grand talent; il a fait un discours à la fois savant et spirituel en faveur de l'hérédité de la pairie.

CHAPITRE XV

Je pars pour Vesoul. — M. Amédée Thierry. — Ma conduite vis-à-vis des sous-officiers du 2e de chasseurs. — Le général Morand à Besançon. — Caractère du général Savary, duc de Rovigo. — Le maréchal Soult soigne les partisans de Napoléon II. — On distribue à profusion l'ordre de la Légion d'honneur. — Folie du général Bertrand. — Nomination de pairs. — Troubles à Lyon. — Je reçois l'ordre de partir avec ma brigade pour Besançon et Lyon. — Je pars le 26 novembre 1831 de Vesoul. — Émeute à Chalon au moment du passage du duc d'Orléans et du maréchal Soult dans cette ville. — Souffrances des soldats pendant le trajet de Chalon à Mâcon. — Incurie des autorités civiles. — J'arrive devant Lyon le 29 novembre, et j'occupe immédiatement le faubourg Saint-Just. — Les ouvriers nous remettent leurs armes. — Conseil de guerre pour arrêter les dispositions de l'entrée à Lyon. — Je suis chargé de commander l'avant-garde. — Grande revue sur la place Bellecour. — Détails sur les événements de Lyon. — Cruauté des émeutiers. — Dislocation de l'armée. — Je reste à Lyon jusqu'au 27 décembre. — Intrigues du général Marbot contre moi. — Opinion du général Lallemand sur lui. — Je reviens à Paris, sur un ordre du ministre de la guerre.

4 octobre. — Je quitte Paris, me dirigeant sur Vesoul, où je vais prendre le pauvre commandement dont M. le maréchal Soult m'a gratifié; je ne compte pas y faire de vieux os, mais je commence par obéir. Je m'arrête à Reuil chez mes parents.

11. — Je suis parti le 9 de Reuil avec Kieffer, mon domestique alsacien, ancien housard du Bas-Rhin, et je suis arrivé aujourd'hui à trois heures et demie du matin à Vesoul.

J'ai reçu les corps d'officiers de la garnison de Vesoul, qui se compose du 2e chasseurs et de la compagnie de vétérans de la Haute-Saône. Le colonel Wimpfen, dont j'ai trouvé le régiment indiscipliné en 1829, à mon inspection, me redoutait fort.

M. Amédée Thierry, ancien précepteur du duc de Valençay, est un petit jeune homme à lunettes, autrefois professeur

d'histoire à Besançon; il fait le préfet avec succès à Vesoul depuis la révolution de Juillet. C'est M. Guizot qui l'a fait préfet; il a de l'esprit et de la politesse dans les manières; sa figure est chafouine.

12. — J'ai passé la revue de la compagnie des quarante-cinq vétérans de la Haute-Saône; ils sont habillés et n'ont pas encore de fusils; ils sont logés chez les bourgeois, chose peu favorable à la discipline, surtout dans une première formation.

13. — J'ai passé la revue d'ensemble du 2e chasseurs. Les effets sont assez bien entretenus; ce qui est à remettre dans ce régiment.

Deux maréchaux des logis, ayant insulté un adjudant-major, avaient mérité d'être traduits au conseil de guerre; ils ont demandé à me parler, j'ai été au quartier. Ils se sont plaints de prétendues vexations de leurs officiers : le seul fait articulé par le maréchal des logis Arnaud, l'orateur, a été d'avoir été appelé « mauvais sous-officier ». « Cela n'est pas une insulte, lui ai-je dit; si vous servez mal, vous avez été traité comme vous le méritez; vous ne pouvez articuler aucun mauvais traitement, vous êtes un calomniateur. Vous avez cru trouver en moi un appui pour les insubordonnés; vous vous trompez; indiscipline et moi n'entrerons jamais par la même porte; j'y périrais plutôt. La subordination est aussi nécessaire aux sous-officiers qu'aux officiers; s'ils ne respectaient pas les épaulettes, la troupe à son tour enverrait promener les maréchaux des logis. J'aurai les yeux sur vous; à la première faute d'insubordination, vous serez cassé. » Cela les a calmés, et mon discours a fait le meilleur effet sur le régiment.

Plusieurs officiers du 2e chasseurs venant de la demi-solde, où ils étaient depuis quinze ans, ne savent rien; quelques-uns ont de la bonne volonté, les autres prétendent qu'ils ne peuvent rien apprendre; aussi le régiment manœuvre mal.

15. — Dans le département de la Haute-Saône, les élections municipales se sont faites en haine de tout ce qui porte un habit; les paysans veulent exploiter à leur profit les revenus communaux, qui sont énormes dans ce département. On croit

qu'il résultera de l'exécution de la nouvelle loi une grande dilapidation des biens communaux.

16. — Il m'a fallu passer la revue des trois cents hommes de la garde nationale de Vesoul, pour leur être agréable. Le baron Bouvier, jeune homme possédant 25,000 francs de rente, les commande; ils sont très fiers d'être habillés.

16. — Soirée chez le sous-intendant militaire Ponçot. Les femmes de la société, à Vesoul, étaient au grand complet, au nombre de cinq.

M. Cassaing, intendant de la division à Vesoul, qui a beaucoup d'esprit, m'a raconté qu'au dernier voyage du Roi, chacun avait la manie de le haranguer. Le maréchal de camp baron Dellard, commandant de la place, petit bonhomme de quatre pieds huit pouces, tourné en sergent de voltigeurs, avait aussi préparé son discours. Louis-Philippe arriva le soir; il pleuvait. Le général Dellard était sur le glacis, son papier à la main, éclairé par un sergent avec un falot. Le maréchal Soult se précipita sur lui au début de sa harangue, lui refusant ce droit et le bourrant comme un canon.

22. — Je me suis rendu de Vesoul à Besançon pour voir le lieutenant général Morand; le pays est joli et tourmenté; beaucoup de montagnes.

L'aspect de Besançon est triste. Les Francs-Comtois sont de braves gens tranquilles et paisibles sous tous les gouvernements, mais ils ne sont pas bouffons; leur accent est lamentable; les femmes sont remarquables par leur force et non par leur grâce.

Le lieutenant général Morand a fait longtemps manœuvrer le 56e sur la place; j'ai dîné chez lui. Il a été un de nos généraux les plus distingués de la Grande Armée; sa probité a toujours été connue. Il est fils d'un juge de ce pays, et il a reçu une bonne éducation. J'ai retrouvé chez lui le marquis de Longuerue, qui est colonel chef d'état-major de cette division. C'est un de mes anciens camarades; nous avons été ensemble à l'état-major de l'Empereur.

24. — De Besançon je vais à Gray. J'ai reçu la visite de corps du 9e chasseurs en arrivant.

25. — Revue du 9e chasseurs. Il y a eu, il y a six semaines, un mouvement d'insubordination parmi les sous-officiers. Les officiers du 9e, comme ceux du 2e, sont convaincus que tant que je commanderai la brigade, ils n'ont rien à craindre de leur sous-officiers; ils savent que je ne tolérerai jamais l'indiscipline par faiblesse ou autrement, comme cela n'est que trop commun maintenant.

26. — J'ai dîné chez M. Martin, ancien député, aveugle, beau-père d'Ernest de Castellane; j'ai été très bien reçu dans cette maison. Je suis parti ensuite de Gray pour Vesoul.

29. — Le général Savary, duc de Rovigo, est nommé commandant général des troupes à Alger; on ne conçoit guère le choix de cet ex-ministre de la police de Napoléon, qui, lorsqu'il était son aide de camp, était l'espion reconnu du quartier impérial. En conséquence, il était craint de tous et décrié de chacun, au point qu'un autre aide de camp de l'Empereur dit un jour, en 1808, à mon père, dans le salon de service de Marac : « Vous voyez bien Savary; il vous étouffe de caresses. Eh bien! si l'Empereur lui disait de vous tuer, il viendrait à vous, vous prendrait tendrement la main et vous dirait : « Mon ami, j'en suis au désespoir, je suis forcé de vous « envoyer dans l'autre monde; l'Empereur le veut ainsi. »

En me creusant la tête, je ne m'explique cette nomination que par l'amitié du général Savary pour le général Sébastiani, notre ministre des affaires étrangères, depuis longtemps l'ami intime de Mme Savary.

Le 2e de chasseurs n'est point aussi indiscipliné qu'on me l'avait fait craindre; il se montre disposé à l'obéissance et me témoigne de la confiance; il est vrai qu'ils savent à qui ils ont affaire. Les actes d'indiscipline qui ont eu lieu sur plusieurs points sont dus, en grande partie, à la faiblesse et à l'incapacité des officiers généraux employés. La plupart de ceux qui ont été rappelés de la retraite à l'activité n'étaient pas les meilleurs; ils ont, de plus, perdu toute habitude du métier, et ils n'inspirent aucune confiance aux troupes, qui sont disposées à s'en moquer. Dans les circonstances difficiles, quelques-uns d'entre eux ont faibli. Les événements de Tarascon,

dans lesquels s'est trouvé impliqué le 2e de chasseurs, ne seraient pas arrivés sans le général Garavaque, commandant la subdivision. Un mois avant les événements, il avait fait former le cercle aux officiers et sous-officiers du 2e de chasseurs et leur avait dit : « Au moindre propos des carlistes, il faut leur passer votre sabre au travers du corps. » Lorsque les officiers voulurent ensuite arrêter le désordre, les soldats leur répondaient : « Nous avons l'ordre du général. » Quelque temps après, le général Aymar, envoyé par le ministère de la guerre, leur parla dans un sens contraire, mais le mal était fait, et le général Garavaque n'en a pas moins conservé le commandement de la subdivision de Marseille.

31. — Par ordonnance du 15 octobre, M. Bernard Simon est nommé lieutenant général; il était maréchal de camp depuis le 23 juillet 1814; il était aide de camp de l'Empereur, et après les événements de 1815, il passa au service des États-Unis d'Amérique. Il n'est rentré en France que depuis les événements de Juillet. Je ne sais si c'est une prévision du maréchal Soult, mais le fait est que si Napoléon II venait, il trouverait les emplois importants entre les mains des plus chauds et des plus dévoués partisans de son père.

2 novembre. — On annonce une fournée de cinquante pairs. Le ministère, convaincu de la nécessité, fait de son mieux pour faire passer la non-hérédité. C'est la peur qui nous gouverne, et la peur est une mauvaise conseillère. Le Roi a peur de tout; nos ministres ont peur des journaux; chacun a peur de n'être pas soutenu par son chef s'il est obligé de montrer de la vigueur dans l'exercice de ses fonctions. Dans le militaire, les bons officiers sont découragés; s'ils veulent faire servir, on les traite de carlistes.

Le maréchal Soult a peur de ce qu'on appelle les patriotes; il soigne aussi les partisans de Napoléon II, parce que, comme beaucoup de gens, il n'a pas confiance en la durée de tout ceci.

Le laisser-aller, très fort dans notre armée dès avant les événements de Juillet, a fait depuis d'immenses progrès; cela ne peut pas être autrement, d'après les encouragements don-

nés aux dénonciateurs et, sur beaucoup de points, à l'indiscipline. Les mauvais sujets, les mauvais serviteurs, sont tous de grands patriotes qui veulent couvrir de leur opinion leur méchante manière d'agir. Lorsqu'un supérieur les punit pour manquer à leurs devoirs, ils sont toujours prêts à crier qu'ils ont affaire à un carliste et qu'ils sont victimes de leur bonne manière de penser. La peur de ces propos fait que beaucoup de chefs aiment mieux laisser mal faire. M. Casimir Périer lui-même, malgré tout son caractère, est atteint de la contagion; sa conduite pour la loi sur la pairie le prouve.

4. — Le lieutenant général Guilleminot a donné des explications à la Chambre des pairs sur sa conduite à Constantinople. M. Sébastiani ayant lu à la Chambre une de ses dépêches, le lieutenant général Guilleminot a dit qu'il allait suivre son exemple et lire une dépêche de ce ministre des affaires étrangères, qui était un document irrécusable. M. Sébastiani s'est levé vivement pour s'y opposer, cette lecture pouvant entraîner les plus graves inconvénients. Le général Guilleminot n'a pas insisté. Cette opposition du ministre des affaires étrangères lui donne, dans le fait, gain de cause.

7. — Un comte Lauer, qui est de Mayenne, capitaine au 11e de dragons, était en garnison à Vesoul; il s'y est pris d'une belle passion pour la fille d'un tailleur et l'a épousée aujourd'hui. Son père, que j'ai connu, était général de brigade, commandant la gendarmerie, grand prévôt de l'armée en Russie; je l'ai vu plus d'une fois rudement bourré par l'Empereur pendant cette campagne.

8. — J'ai fait monter à cheval à l'improviste le 2e de chasseurs; je n'ai pu avoir au bout de quarante-deux minutes que cinquante hommes. Le régiment a mis une heure et quart pour être prêt; il sera plus leste la prochaine fois.

Les ministres se remuent tant qu'ils peuvent pour faire adopter la loi des députés sur la pairie, et cela, par peur, car ils sont, au fond, pour l'hérédité. Un des ministres a offert à mon père toutes sortes de faveurs pour lui et pour moi s'il voulait voter pour la loi; mon père a repoussé ces propositions comme il le devait.

11. — M. Augustin Thierry, membre de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur, frère de M. Amédée Thierry, préfet de la Haute-Saône, vient d'épouser Mlle de Quérangall, fille d'un contre-amiral en retraite. C'est, dit-on, une savante de vingt-huit ans, assez agréable. Son mari en a trente-quatre, est aveugle et à moitié paralysé. C'est un historien d'un grand mérite.

16. — Les profusions d'ordre de la Légion d'honneur continuent. Dans le seul petit département de la Haute-Saône, je viens de recevoir douze brevets pour des officiers, sous-officiers et soldats retirés; on vient d'en distribuer trois cent soixante-quatorze dans la seule garde nationale de Paris.

18. — J'ai toujours considéré le général Bertrand, même du temps de l'Empereur, et malgré l'éloge qu'on en fait aujourd'hui, comme un courtisan doucereux et médiocre. Il avait dès lors d'étranges distractions. Mme de Castellane me mande de Paris à ce sujet :

« Ceux qui avaient toujours connu le général Bertrand pour un homme silencieux, modeste, réservé, s'inquiétaient de le voir, depuis quelque temps, bruyant, bavard, irascible, donnant enfin des signes non équivoques de quelque dérangement dans ses facultés mentales. Hier, la folie s'est déclarée, mais malheureusement c'est la tribune qu'il a choisie pour cet exploit. Il était question de la proposition de M. de Briqueville. Il demande la parole pour un fait personnel, il marmotte un préambule et puis dit qu'il faut éclairer la Chambre sur la différence qu'il y a entre dîner et coucher, qu'on peut dîner chez un proscrit, que l'on ne peut pas y coucher. A chaque fois qu'il revenait sur ces mots, il faisait un grand geste de son bras, tapait sur la tribune comme un sourd et faisait raisonner les *r*.

« L'Assemblée s'étonne, puis s'égaye lorsque le général Bertrand s'écrie qu'il requiert la peine de mort contre tous ceux qui coucheraient avec Charles X. Alors M. Laffitte, son ami, s'élance à la tribune et dit que la Chambre est satisfaite des explications de l'honorable général... mais lui ne veut pas descendre de la tribune, rudoie M. Laffitte, recommence ses

explications sur la différence qu'il y a entre dîner et coucher, et cite à l'appui tous les proscrits depuis le cardinal d'York jusqu'à Bonaparte. Il paraît qu'il est complètement fou. »

Mme du Cayla, cette ancienne favorite de Louis XVIII, est en ce moment retirée à l'île de Jersey; elle se donne pour croire à ce Dauphin Louis XVII, auquel M. de La Rochejaquelein et d'autres fous croyaient seuls jusqu'à présent.

21. — Le Roi, par une ordonnance du 19 novembre, a nommé trente-six pairs à vie. En tête figure le comte d'Aubusson, pair des Cent-jours, ancien chambellan de l'Empereur, qui a épousé en secondes noces la mère de ma femme; jusque-là on s'étonnait, à cause de son nom, de ne pas le voir faire partie de la Chambre des pairs.

Parmi eux on remarque le lieutenant général comte d'Anthouard, officier d'artillerie distingué. C'est de lui que Paul-Louis Courier parle dans une lettre datée de Plaisance en 1804, sur la manière dont, étant son colonel, il fit délibérer ses officiers pour la reconnaissance de Bonaparte comme empereur. Le lieutenant général comte Drouot, également de l'artillerie, ancien aide de camp de Napoléon, très capable; le lieutenant général Exelmans, brave soldat; le lieutenant général comte de Flahaut, ancien aide de camp de l'Empereur.

Le comte Foy, fils mineur de feu le lieutenant général; il était au collège en retenue quand on est venu lui annoncer sa nomination.

Le ministère a trouvé que la loi adoptée par les Chambres, qui confirmerait les grades et les décorations des Cent-jours pour prendre rang à dater seulement de la promulgation de la loi, serait un attentat à la prérogative royale; le Roi ne l'a pas acceptée.

Épuisé par cet acte de courage et en craignant le mauvais effet dans le parti du mouvement, le ministère exécute la résolution des Chambres, comme si elle avait force de loi; seulement, le maréchal Grouchy, malgré ses bons et glorieux services, ayant eu, à l'occasion de la bataille de Waterloo, de vifs démêlés avec le maréchal Gérard, qui est l'ami du Roi, on ne le fait simplement que maréchal de France honoraire.

25. — Des troubles graves ont éclaté à Lyon, lundi 21; au départ du courrier, la fusillade et la canonnade roulaient sur plusieurs points. Cinq ou six mille ouvriers avaient attaqué la garde nationale et la troupe de ligne; voilà du positif. Des marins arrivés hier à Gray assurent que, dans la nuit du lundi au mardi, époque de leur départ, on se battait encore, que le préfet et le lieutenant général commandant étaient entre les mains des rebelles; ils ont ajouté que les troupes arrivent de tous les points pour secourir la garnison, et que Lyon est déjà cerné par la cavalerie et la garde nationale. Ces dernières nouvelles me paraissent mériter confirmation. Quelqu'un arrivant de Besançon a dit au préfet qu'à Lyon il y avait quatre cents cadavres dans les rues.

J'ai reçu à trois heures et demie, par estafette, l'ordre ci-joint du général Morand :

« Général,

« Au reçu de la présente, organisez et mettez en marche sur-le-champ quatre escadrons du 2e régiment de chasseurs qui viendront coucher ce soir même à Rioz et demain à Besançon. Envoyez un officier qui arrive ici ce soir pour y établir le logement. Je vous préviens que j'envoie le même ordre directement au colonel du 9e de chasseurs, pour aller coucher aujourd'hui à Auxonne, demain à Seurre, le 27 à Chalon par Tournus et Mâcon. Vous vous mettrez de votre personne à la tête du 2e, et à votre passage à Besançon, je vous donnerai des instructions ultérieures sur ce mouvement. »

Il m'a fallu faire revenir l'escadron qui était à Faverney, à cinq lieues. A dix heures du soir, 545 chevaux de troupe, 609 hommes et 30 officiers du 2e de chasseurs à cheval étaient en marche, bien organisés, pourvus de tout, jusqu'aux fers de rechange.

26. — Je suis parti de Vesoul à neuf heures et demie du matin, en poste, et je suis arrivé à trois heures de l'après-midi à Besançon, un peu après le 2e de chasseurs qui n'a

laissé en arrière ni un homme ni un cheval. Le général Morand m'a prié à dîner et m'a donné l'ordre de me rendre en poste à Chalon pour y prendre le commandement d'une colonne de troupes de sa division; il a reçu une estafette du ministre de la guerre pour presser la marche des troupes. A dix heures du soir, il m'a remis une dépêche pour le ministre de la guerre, et je suis parti. A Dôle, j'ai vu en passant le commandant du 3ᵉ bataillon du 56ᵉ, soit de 800 hommes, auquel j'ai prescrit de hâter sa marche pour arriver à Chalon le 28, ainsi que le 5ᵉ bataillon du 3ᵉ d'artillerie. A Seurre, j'ai trouvé le 9ᵉ de chasseurs. Le lieutenant-colonel Hautreux, brave militaire de peu de tête, l'a perdue entièrement, ce qui prouve que pour faire bien et vite, il ne faut pas mettre de précipitation. Au lieu de 750 chevaux qu'il pouvait m'amener, il en avait bravement 483, et il a, par-dessus le marché, laissé son étendard au dépôt; heureusement que j'avais prévu qu'il comprendrait mal l'ordre peu clair du général Morand, et de Besançon, j'ai donné l'ordre qu'un détachement fût envoyé de suite du dépôt aux escadrons mobilisés. La tenue se ressent de la précipitation de M. Hautreux; on a oublié les fers de rechange, les ouvriers, les hommes à pied. Au lieu de cela, le 2ᵉ de chasseurs, que j'ai mis en mouvement, est complètement bien.

Je suis arrivé à Chalon à cinq heures du soir, un peu après le 9ᵉ de chasseurs, et j'ai expédié une estafette au ministère de la guerre à Mâcon. Le prince royal et lui étaient arrivés à Chalon le 26, et ils s'étaient établis, à onze heures du soir, à l'hôtel du Parc.

Les officiers de la garde nationale ont voulu faire à Son Altesse Royale une pétition pour le renvoi des ministres; ils se sont ravisés et se sont contentés de laisser faire le désordre. Des groupes nombreux ont crié jusqu'à deux heures du matin sous les fenêtres du prince : « A bas les ministres! A l'eau Soult! » Ces propos ont impatienté le maréchal, qui est descendu deux fois dire au sous-préfet de dissiper le rassemblement. Les pompiers, partie la plus disciplinée de la garde nationale, ont refusé le service; les cris : « A l'eau Soult! » ont redoublé.

J'ai la certitude et je tiens de Joseph Périer, frère de Casimir, président du conseil, que le maréchal Soult, effrayé de cette réception, dit au prince royal qu'il ne fallait pas aller plus loin et qu'il convenait qu'ils s'en retournassent tous les deux à Paris. Heureusement, M. le duc d'Orléans s'opposa vigoureusement à cet acte de faiblesse du ministre de la guerre (1).

On a aussi crié, dit-on, un peu : « A bas Louis-Philippe! Vive la République! » — Un homme qui a crié une fois : « Vive Charles X! » a eu de la peine à échapper à la populace, qui voulait le tuer. On a aussi crié : « Vivent les ouvriers de Lyon! A bas les machines à vapeur! » Le prince royal et le maréchal Soult sont partis à six heures du matin et ont couché à Mâcon.

Les troubles de Lyon ont été graves; les régiments de la garnison ont perdu beaucoup de monde et ont été forcés de sortir de la ville avec le lieutenant général Roguet. Lyon est au pouvoir des ouvriers, qui, après quelques pillages partiels, ont établi une sorte d'ordre. Le préfet Dumolard, qui y est resté, exécute ce qu'ils veulent; il n'est plus le préfet du gouvernement, mais le préfet des ouvriers : ce n'est pas la chose la moins curieuse de notre époque. Le général Roguet lui a écrit pour l'assurer qu'il n'entrerait pas avec les troupes.

L'ordre est arrivé pendant la nuit au sous-préfet de Chalon de mobiliser cinq cents hommes de la garde nationale de Chalon, qui devront partir demain matin pour Lyon, avec quatre pièces d'artillerie.

28. — Je me suis embarqué à quatre heures, après avoir fait délivrer une double ration de vin et quarante-huit cartouches par homme au 56ᵉ. Nous avons débarqué à Mâcon à dix heures et demie du soir. Nous étions sur le bateau à vapeur *le Célérifère*, qui traînait à la remorque trois bateaux; j'ai eu soin d'aller dans tous visiter les soldats qui ont beaucoup souffert du froid. Arrivé à Mâcon, nous avons éprouvé une grande difficulté à la mairie pour faire loger les hommes.

(1) Ce passage a été ajouté en marge du *Journal* par le maréchal.

Le secrétaire a dit bravement qu'il ne pouvait délivrer de billets de logement que si on envoyait trois secrétaires pour les faire, et qu'il lui fallait trois heures pour cette opération. En attendant, les soldats étaient morfondus sur le quai. Il a été prouvé que le sous-intendant avait prévenu la mairie à une heure. J'ai été faire lever le maire, et ce n'est que vers une heure du matin que j'ai pu avoir de la paille pour le 56e, qui a rudement souffert du froid. Les officiers ont couché sur la paille dans la salle de l'hôtel de l'Europe. Au moment où je venais de me coucher, à quatre heures du matin, le chef d'escadron Foy, aide de camp du ministre de la guerre, m'a réveillé. Le ministre m'annonce que je suis sous les ordres du général Morand, qui commandera les troupes sur la rive droite de la Saône et du Rhône; il me prescrit de me mettre en marche sur Grézieux et de me garder de manière à éviter toute surprise. Il défend que personne se rende à Lyon, qu'il y ait aucune communication avec la ville sans un ordre de sa part. Les troupes seront payées sur le pied de rassemblement; la discipline la plus exacte devra être observée.

J'ai trouvé à Mâcon le général Dukermont, commandant du département, qui est sourd; il a une brigade de réserve composée de deux bataillons du 54e, qu'on laisse en arrière parce qu'ils sont composés de Lyonnais et de deux bataillons de garde nationale mobilisée.

29. — Nous n'avons pu nous embarquer qu'à dix heures; j'ai fait délivrer double ration de vin au 56e, et j'ai envoyé l'ordre aux troupes restées en arrière de me rejoindre à marches forcées.

Le 56e a eu bien froid pendant la nuit; j'ai parcouru les rangs des soldats. « Mes amis, leur ai-je dit, dans notre état, il y a de bons et de mauvais jours. Vous avez souffert; ce n'est pas la faute de votre général. — Nous le savons bien, répondaient-ils dans toutes les compagnies, vous êtes resté jusqu'à une heure du matin à la municipalité pour nous faire loger; nous vous suivrons partout. — C'est bien, mes camarades, double ration de vin, et ce soir en débarquant, quatre lieues à faire. — Nous les ferons. »

En passant devant Trévoux, nous avons appris que le prince royal et le ministre de la guerre étaient au camp de Rilleux-Fontaine, pour passer la revue des troupes du général Roguet. Après avoir touché à Fontaine et nous être assurés que les ouvriers de Lyon n'habitaient pas Saint-Rambert, qui est à deux mille toises de Lyon, nous sommes débarqués à quatre heures. A cinq heures, nous nous sommes mis en marche après avoir fait charger les armes; nous avons passé à l'extrémité du faubourg de Vaise en marchant par sections, moi en tête. Si je n'avais pas pris ce parti, nous serions débarqués trop loin pour pouvoir arriver à Grézieux, comme j'en avais l'ordre. Il y a quatre lieues de Saint-Rambert; nous sommes arrivés à huit heures du soir, par un bon froid.

Mes 800 hommes sont entassés dans ce pauvre village, mais les habitants nous ont bien reçus; l'adjoint au maire et le curé nous ont accueillis de leur mieux; j'ai fait de suite mon rapport au maréchal Soult.

La conduite du préfet Dumolard est vraiment singulière; il a écrit au colonel du 49e, qui marchait sur Lyon, qu'il n'avait ni le droit ni le pouvoir d'y entrer; en conséquence, qu'il eût à s'arrêter.

J'ai donné l'ordre que personne ne se déshabillât dans ma brigade, et j'en donne moi-même l'exemple.

Le 25, à quatre heures du soir, j'ai reçu l'ordre à Vesoul de mettre mes troupes en marche; ce soir 29, j'ai traversé un faubourg de Lyon avec un bataillon. Je peux à peine croire moi-même à ce résultat; il m'a fallu pour cela faire grande dépense d'activité; les fatigues ne sont rien pour moi, une fois en mouvement, car j'aime mon métier de goût. La plus grande récompense qu'un homme puisse avoir, c'est la conscience d'avoir bien fait.

30. — J'ai établi les cantonnements de ma brigade et mon quartier général à Craponne. Les ordonnances se sont succédé pendant la nuit; avis m'a été donné des nominations du lieutenant général Brun de Villeret comme chef d'état-major général, et du lieutenant général Lallemand comme commandant de la cavalerie de l'armée.

1er décembre. — Ce matin est venu l'ordre d'occuper un village en arrière de Fourvières et d'y rallier le 9e de chasseurs, qui doit y être arrivé. J'ai fait charger les armes au 56e. Parvenu à une grande manufacture dont toutes les fenêtres étaient garnies d'ouvriers, à environ deux kilomètres de Saint-Just, ceux-ci se sont mis à crier : « Les voilà ! les voilà ! » Je me suis porté à la section de voltigeurs formant mon avant-garde, et j'ai dit à haute voix au lieutenant qui la commandait, de manière à être entendu des ouvriers : « Si l'on tire sur vous à l'entrée du faubourg, vous vous arrêterez et vous ferez enfoncer la porte de la maison d'où seront sortis les coups de feu, mon intention étant de ne passer outre qu'après avoir fait jeter par les fenêtres ceux qui auront tiré. » Des gamins se sont mis à courir en avant de nous, et nous sommes entrés sans résistance. J'étais en avant du bataillon, près des voltigeurs, lorsque j'ai aperçu, sur une place, des émeutiers.

Mon aide de camp Despinoy, avec les quatre voltigeurs de la pointe, leur a crié : « De par le Roi, posez vos armes ! » Tremblants, ils les ont jetées par terre. « Ramassez-les et mettez-les en faisceaux; nous ne sommes pas faits pour prendre cette peine », leur a dit le capitaine Despinoy. Ils l'ont fait sans souffler, s'informant s'il fallait y ajouter les tambours, les sabres et les gibernes; sur la réponse affirmative, ils en ont complété les faisceaux.

Il y a eu un mouvement assez théâtral lorsque le bataillon du 56e, me craignant compromis, a débouché pendant cette opération au pas de course. On m'a demandé ce qu'il fallait faire des ouvriers : « Prendre leurs noms et les laisser courir. »

Un de nos détachements s'est emparé du télégraphe; on en a agi de même avec les ouvriers qui l'occupaient. Nous avons trouvé, à la barrière Saint-Georges de Lyon, un poste de la garde nationale que nous avons occupé. Le chef de bataillon Foliau a prié les gardes nationaux, par mon ordre, de s'en aller, en leur observant que nous étions habitués à nous garder nous-mêmes. Nous nous sommes établis militairement avec des grand'gardes et des postes. J'ai été logé et fort bien reçu chez le doyen des commissaires-priseurs, M. Rous-

set, ancien commissaire de police. On n'a cessé pendant la nuit de m'amener des canuts (ouvriers en soie). Ils prétendaient toujours avoir de belles choses à m'apprendre pour ma sûreté, et moi de leur répondre en les priant de ne pas s'en occuper, car j'avais des coups de fusil à leur service s'ils bougeaient. Mes grenadiers du 56e les escortaient toujours comme des malfaiteurs; ils avaient, au fait, suffisamment mauvaise mine.

2. —Nos soldats sont très animés, à cause des cruautés exercées à Lyon sur leurs camarades. Les habitants nous traitent comme des libérateurs.

Le mot « faubourg Saint-Just » n'était pas dans l'ordre du maréchal Soult, mais la description géographique du point à occuper l'indiquait parfaitement. J'ai compris que le ministre de la guerre voulait se réserver de me blâmer de m'être trop avancé si je ne réussissais pas.

J'ai été confirmé dans cette idée par ce propos de M. le duc d'Orléans : « Nous avons été un moment inquiets de vous; nous craignions que vous ne vous fussiez trop avancé. » Le ministre de la guerre m'a écrit une lettre de satisfaction.

Dès la pointe du jour, j'ai visité mes postes et j'ai été voir à leur quartier général les lieutenants généraux Lallemand et Morand.

Je me suis rendu au quartier général de M. le duc d'Orléans, établi à un château près de Vaise. J'y ai appris que j'étais convoqué pour quatre heures avec tous les officiers généraux.

Le ministre de la guerre a fait venir le lieutenant général Hulot; en qualité de son ancien aide de camp, il veut lui donner le commandement de Lyon.

On nous a assemblés en espèce de conseil de guerre pour arrêter les dispositions de l'entrée à Lyon; le maréchal Soult nous a dit de nous asseoir. Il n'y avait pas assez de chaises, les maréchaux de camp sont restés debout. Cette réunion se composait : du prince royal, du maréchal Soult, des lieutenants généraux Roguet, Morand, Lallemand, Brun de Villeret; des maréchaux de camp Boudinhou, Dukermont et moi. Le duc de Dalmatie a été assez drôle à l'endroit du général Duker-

mont, qui met toujours la main à son oreille lorsqu'on lui parle. A propos d'un bataillon de garde nationale de Saône-et-Loire qu'on ne savait où prendre, le maréchal Soult impatienté s'est écrié : « Vous, Brun, vous êtes aveugle; le général Dukermont est sourd comme une bécasse : il est tout simple que vous ne vous entendiez pas. » Cela a été la seule chose gaie de ce conseil de guerre, où les amours-propres de nos officiers généraux ont percé. On a décidé d'entrer sur quatre colonnes, la première étant celle de M. le duc d'Orléans. Cette colonne sera commandée par le lieutenant général Lallemand, le plus spirituel et le mieux tourné des lieutenants généraux de l'Assemblée. On m'a mis sous ses ordres, ce qui a choqué le général Morand, qui m'a alors enlevé le bataillon du 56e, au grand déplaisir de ce bataillon et au mien.

On a réglé que le général Roguet entrerait par Serin avec une partie de ses troupes et le bataillon de la garde nationale de Lyon qui a emporté le drapeau et qui est resté avec lui. Une fois arrivé à l'Hôtel de ville, ce bataillon remettra au maire le drapeau, puis les fusils, ce qui sera d'un bon exemple, la garde nationale étant dissoute par ordonnance du 28 novembre.

J'ai dit : « Qui commandera les postes ? » Le général Roguet a répondu : « Le commandant de la place. » Le maréchal Soult a dit : « Vous conserverez chacun vos corps; c'est moi qui commande. » Le prince royal nous a priés à dîner, et ainsi a fini l'histoire.

3. — Le 2e de chasseurs m'a rejoint. Je me suis rendu au quartier général de M. le duc d'Orléans pour lui donner un de mes chevaux arrivé avec ce régiment, en échange du cheval de troupe du 9e de chasseurs qu'on lui avait envoyé. Mon obligeance, par parenthèse, a pensé lui faire casser le cou sur la place Bellecour. Mon cheval ruait et se cabrait; je le lui ai échangé pendant la revue avec celui sur lequel j'étais. J'ai appris en arrivant que l'ordre de marche était changé : la nuit porte conseil. On a découvert la nécessité d'une avant-garde pour précéder le prince royal, et on m'en a chargé avec un détachement de cavalerie et deux bataillons du 24e de ligne.

Entrant le premier, je regardais fixement les ouvriers, qui m'ôtaient alors leurs chapeaux; je leur faisais en revanche un petit signe d'épée.

Je suis arrivé sans obstacle, au milieu de la foule, sur la place Bellecour, où se sont massés les 18,000 hommes de belles troupes de toutes armes des différentes colonnes.

Le prince royal nous a passés en revue; nous avons défilé devant lui. Il y a eu peu d'enthousiasme sur son passage. Le duc d'Orléans est fort en déférence vis-à-vis du maréchal Soult et toujours prêt à s'en rapporter à lui.

J'ai occupé le faubourg de la Guillotière avec une brigade de cavalerie et trois bataillons du 35e de ligne. Nous avons dîné chez le prince royal, établi à l'hôtel de l'Europe.

Il y a eu du mal à Lyon, mais pas autant qu'on l'a raconté. Les ouvriers restent organisés par centuries; on se laisse aller à des idées de douceur; cela recommencera.

4. — Je suis sous les ordres du lieutenant général Lallemand, qui est homme d'esprit et de bonnes manières; il est fort obligeant pour moi, il a l'air militaire. Il y a eu grande parade sur la place Bellecour. Le ministre de la guerre et le duc d'Orléans ont remarqué qu'il n'y avait que le général Lallemand et moi parmi les officiers généraux qui fussent convenablement en uniforme. Le duc d'Orléans est fort bien à la tête des troupes; il a l'air tout à fait militaire.

Je me suis établi à Lyon; la Guillotière est trop loin pour la transmission des ordres. Je suis logé sur la place Bellecour, chez la marquise de Quinson, femme de soixante-quinze ans, très polie, enchantée de m'avoir chez elle comme un gage de sécurité, car on ne cesse pas d'être inquiet au sujet des ouvriers.

On a fait des arrestations, entre autres celle d'une femme qui a achevé avec une hache le lieutenant Lecourbe, du 12e de dragons, blessé à la cuisse. La cruauté des femmes a été portée à un point tel, pendant l'échauffourée de Lyon, qu'on en a vu jeter dans le Rhône les blessés, après leur avoir crevé les yeux.

6. — Le prince royal a remis, sur la place Bellecour, les drapeaux aux régiments qui n'en avaient pas; il a fait connaître

les grades et décorations accordés aux régiments qui ont combattu à Lyon.

Le colonel Dejean, du 12e de dragons, a été nommé maréchal de camp. Ce brave et digne militaire a eu quarante dragons hors de combat sur cent soixante qui étaient avec lui. M. de Kerversau, capitaine, a été nommé chef d'escadron; son cheval ayant été tué, il avait pris celui d'un dragon blessé et il avait renouvelé la charge, sans casque.

Le maréchal de camp du génie Fleury a eu la plaque de grand officier de la Légion d'honneur. Il ne l'a pas volée, car, sans lui, la garnison de Lyon eût été prisonnière.

Les ouvriers remettent peu ou point les armes; les perquisitions ne produisent pas grand'chose. On a tiré, à cinq heures du soir, de l'autre côté du Rhône, un coup de fusil à balle sur un groupe de chasseurs du 2e, aux Brotteaux; un autre, à six heures, sur deux chasseurs de piquet sur la place Louis XVI; aucun n'a été atteint. Les ouvriers tiennent les plus mauvais propos.

7. — Parade. M. le duc d'Orléans a fait manœuvrer l'infanterie à son commandement. Le préfet des ouvriers, Dumolard, est remplacé par M. de Gasparin, préfet de l'Isère.

8. — La dislocation de l'armée est arrêtée; le lieutenant général Hulot, fort brave homme, qui a de bonnes manières, est nommé commandant de la 7e division. Je cesse d'être sous les ordres du lieutenant général Lallemand; j'ai eu à m'en louer pendant le peu de temps que nous avons été ensemble. Je passe sous les ordres du général Hulot; ma brigade doit rester cantonnée dans les environs de Lyon, jusqu'au 20 décembre, époque à laquelle le 2e de chasseurs retournera à Vesoul avec moi, et le 9e à Gray.

9. — Le désarmement s'opère très lentement. M. le duc d'Orléans et le ministre de la guerre sont partis de Lyon pour Saint-Étienne, d'où ils se rendront directement à Paris.

On craint toujours à Lyon des incendies. Il y a un corps de citoyens organisé sur le papier, sous le titre de « bataillon de volontaires du Rhône »; la plupart des chefs étaient de la garde nationale et sont connus par leurs opinions républicaines.

Un des plus influents, le fameux Lacombe, a été un des plus ardents à diriger les ouvriers contre les troupes; il est connu comme la plupart des instigateurs de la révolte, et cependant il se promène librement. On arrête les pauvres diables, voilà tout; on craint apparemment les grands coupables et on les ménage.

Le maréchal Soult a pris deux bonnes mesures : il a aboli les tarifs des ouvriers et a ordonné le renouvellement de leurs livrets, pour faciliter le renvoi des vagabonds étrangers à la ville.

12. — J'ai été visiter les cantonnements de Saint-Just, occupés par le 9e de chasseurs, et ceux de Sainte-Foy et de la Mulatière, occupés par le 2e de chasseurs. Les cavaliers sont trop éparpillés; à cela près, ils sont très bien. Les soldats disent que les habitants sont très affables, parce qu'on leur donne à boire; les habitants disent que les chasseurs sont de braves gens, parce qu'au besoin ceux-ci poussent la brouette et qu'on est bien aise d'avoir le fumier de leurs chevaux.

J'ai été à Pierre-Bénite, hameau à quelque distance d'Oullins, où il y avait un incendie; j'avais recommandé qu'on n'y envoyât des chasseurs qu'ensemble et avec leurs chevaux, le feu pouvant être mis par les malveillants comme moyen d'éparpiller les troupes.

14. — Le désarmement va mieux; les ouvriers ont rendu une partie des armes pillées.

M. Reyre, maire de la Guillotière, a montré, lors des événements, une grande vigueur; il avait offert et obtenu du général Roguet, non sans peine, de diriger une colonne pour tourner la Croix-Rousse. Le mouvement réussit, le général Roguet fit ensuite retirer cette colonne, on ignore pourquoi.

On a retrouvé noyés deux ouvriers encore tenus par un dragon blessé; ils voulaient le jeter dans le Rhône, et il les a entraînés avec lui.

Un officier blessé avait donné sa montre et sa bourse à un ouvrier pour le conduire à l'Hôtel-Dieu; ce misérable, arrivé près du Rhône, prit le sabre de l'officier, le lui passa au travers du corps et le jeta à l'eau.

15. — Les rapports du préfet du Rhône annonçaient qu'aujourd'hui les ouvriers proclameraient Henri V; dès sept heures du matin nous étions sous les armes; à onze heures, les troupes sont rentrées dans leurs quartiers. Je me suis rendu à l'Hôtel de ville auprès du général Hulot, qui m'avait prévenu, hier, qu'en cas d'attaque, j'étais chargé de défendre les Terreaux et le pont Morand; il avait changé d'avis, et il m'a parlé de m'envoyer du côté de Bellecour. J'ai insisté pour que la place de chaque officier fût déterminée, pour qu'il connût les troupes avec lesquelles il devait agir. Ce brave homme était comme égaré; j'ai pris le parti de lui dire que j'allais attendre chez moi ses ordres, ne voulant pas avoir l'air de me mêler de ce qui ne me regarde pas. Cela m'a encore bien prouvé qu'il ne suffit pas d'être un loyal et honnête homme, courageux de sa personne, quand on remplit des fonctions importantes.

Le préfet Gasparin est homme de tête, de mérite et de caractère; le médecin Prunelle, maire de la ville, a de l'esprit. Les ouvriers, suivant eux, n'ont pas huit cents fusils maintenant; ils ne craignent donc pas d'émeute armée, mais des rassemblements de gens demandant du pain. Il n'y a pas pour dix jours de subsistances à Lyon, et cela les effraye. On a limité le nombre des boulangers, afin d'exiger d'eux une réserve d'un mois et demi de farine; les ouvriers ne les payant pas, la plupart sont très pauvres et ont eux-mêmes fait perdre beaucoup aux marchands de farine de la Haute-Saône et de la Haute-Marne, qui approvisionnent Lyon par la Saône. Ces négociants, ne recevant pas d'argent, ne font plus d'envois, ou du moins très peu.

15. — On me mande de Paris, du 12 décembre, qu'on y a lu une lettre du général Marbot, qui a la prétention d'être le factotum de M. le duc d'Orléans, pleine de fiel et de mauvaise volonté sur mon compte. Cela ne m'étonne nullement. C'est un homme essentiellement envieux, faux, et jaloux des faveurs de son prince, que je suis très loin de vouloir lui ravir. M. le duc d'Orléans n'a pu s'empêcher de remarquer ma bonne manière de servir. Voilà un crime affreux aux yeux de

M. Marbot; il a fait de son mieux pour détruire ces bonnes dispositions du prince.

M. Marbot a pour ami M. Demonts, colonel du 9e de chasseurs, chef de corps entièrement incapable, qui m'a fait une petite tracasserie auprès de M. le duc d'Orléans, à propos d'un détachement du dépôt incorporé dans les escadrons mobilisés. J'avais cent fois raison.

Son Altesse Royale en a parlé au général Lallemand, sous les ordres duquel j'étais alors. On m'a demandé un rapport sur cette grande affaire d'où il est résulté que M. Demonts était un sot que tout embarrassait. Le lieutenant général Lallemand me disait à cette occasion : « Il n'y a rien de si pitoyable que ces *commérages* d'aides de camp de prince qui, n'ayant rien à faire, parlent, tranchent, s'enquièrent et jugent chacun à tort et à travers pour se donner de l'importance. »

17. — Lyon est parfaitement tranquille, seulement on n'ose pas percevoir l'impôt de quotité sur les pauvres; la vente des meubles d'un ouvrier amènerait à l'instant une émeute. Cette espèce de capitation, de l'invention de M. Laffitte, a produit un mécontentement général : c'est un grenier à révoltes.

20. — Au moment où ma brigade se mettait en marche pour la Haute-Saône, elle a reçu contre-ordre et est rentrée dans ses cantonnements.

Une lettre du ministre de la guerre, parvenue pendant la nuit par estafette, autorise le général Hulot et le préfet Gasparin à garder, jusqu'à nouvel ordre, les troupes qui sont encore à Lyon et qui ne font pas partie de la garnison. Des troubles survenus à Grenoble en sont cause. Les révoltés ont brûlé les registres des contributions directes. Le lieutenant général Meunier Saint-Clair, qui commande, s'est contenté d'envoyer des troupes à la poudrière, à l'arsenal, aux autres établissements. Il ne voulait faire prendre les armes à ses soldats qu'après la réunion de la garde nationale; celle-ci s'étant refusée à marcher, le « faisant fonction de préfet », voyant que le général Meunier Saint-Clair ne bougeait pas, lui a fait une réquisition en règle. Alors il s'est décidé à se mettre en

mouvement, et les troupes ont rétabli promptement l'ordre.

Le général Meunier Saint-Clair commandait, en 1815, une brigade à Lyon. Le maréchal duc de Tarente le plaça sur le pont de la Guillotière, avec ordre de faire feu sur les troupes de Napoléon. Voici par lui-même le récit de ce qui se passa.

« Je donnai l'ordre à un sergent d'ajuster un officier du 4ᵉ de housards qui se présenta; ce sergent, au lieu d'obéir, cria : « Vive l'Empereur! » Je fus ramené à Lyon par ma brigade; je suivis ainsi l'Empereur jusqu'à Paris. »

Il raconte cela comme la chose la plus simple du monde; il lui faut avant tout quelqu'un qui lui donne des ordres.

25. — J'ai été à Lyon à une soirée chez M. Velay, fabricant aux Terreaux; sa femme est jolie. Malgré la tristesse des temps, on a fini par y danser au piano. Les négociants dînant de deux à trois heures, on apporte à neuf heures du jambon et de la bière; j'avais déjà remarqué cet usage chez d'autres fabricants; on met alors des serviettes sur les tables de jeu.

27. — Le 2ᵉ de chasseurs a quitté Lyon hier pour retourner à Vesoul; le 9ᵉ est parti aujourd'hui pour Gray. J'ai eu, jusqu'à la fin, à souffrir du laisser-aller introduit dans ce régiment par le colonel Demonts.

Le général Hulot m'a témoigné tous ses regrets de ne pas me conserver à Lyon : au dire du général Préval, directeur du personnel, le maréchal Soult a eu d'abord l'intention de m'y laisser.

Au moment du départ de mes régiments, le général Hulot me remet l'ordre suivant, qu'il vient de recevoir :

« Paris, 24 décembre 1831.

« Je vous annonce que vous êtes autorisé à venir à Paris « pour y recevoir une autre destination, dès que les régiments « composant votre brigade auront l'ordre de M. le lieutenant « général Hulot de rentrer dans leur garnison respective. « J'informe de cette disposition M. le général Hulot, comman- « dant la 7ᵉ division militaire.

« *Signé :* Maréchal duc DE DALMATIE. »

Je ne comprends pas le mot « autorisé ». J'ai demandé un congé, et ceci n'est pas une permission : l'avenir me donnera la clef de cette énigme.

30. — Après avoir pris congé de la respectable Mme de Quinson, bonne et aimable, j'ai quitté Lyon à regret avec le capitaine Despinoy, mon aide de camp.

CHAPITRE XVI

Intrigues du général Marbot contre moi. — Visite au maréchal Soult. — Abolition de l'hérédité de la pairie. — Bals aux Tuileries. — Hostilité du faubourg Saint-Germain contre le Roi et la famille royale. — Affaire du prince de Léon avec le duc d'Orléans. — Troubles en Belgique. — *Robert le Diable* à l'Opéra. — M. Vatout et la discussion sur la dotation de la couronne. — Bals chez Casimir Périer, Rothschild, Trafford, etc. — Frédéric de Falloux. — Réduction générale des appointements. — Albert de Berthier est enfermé à Sainte-Pélagie sous la prévention d'avoir voulu écraser le Roi. — Événements d'Ancône. — Carnaval de 1832. — Le maréchal Soult s'oppose à la réduction des traitements. — Le choléra fait son apparition à Paris. — Panique générale. — Le duc d'Orléans visite les hôpitaux. — Réflexions sur la révolution de Juillet.

1832

2 janvier. — Je me doutais que mon remplacement à ma brigade était le produit d'une intrigue. J'ai parlé plus haut d'une tracasserie du général Marbot, aide de camp du duc d'Orléans, jaloux de la bienveillance que me témoignait ce prince; j'ai dit comme son protégé le colonel Demonts, du 9e de chasseurs, tenait mal son régiment. Ce brave incapable mit un jour sur son rapport à Lyon que ses chasseurs ne pouvaient pas faire la soupe, et il me demanda de lui en donner les moyens. Je lui répondis de faire comme dans le 2e, qui était dans la même position. Cela l'émoustilla, et ses chasseurs mangèrent la soupe le lendemain. Avant mon arrivée à la brigade, le colonel Demonts n'allait jamais à la manœuvre et donnait pour raison à ses officiers qu'il ne connaissait pas la nouvelle ordonnance. Avec son jugement faux, il se choquait sans savoir pourquoi; je lui écrivis, à propos de mes plantons dont on avait oublié les fourrages, ajoutant qu'il était néces-

saire qu'il mît plus d'exactitude à exécuter les ordres donnés. J'avais agi, avec lui, en faisant la part de son incapacité, avec une politesse excessive, et il m'écrivit cependant, à Lyon, une lettre qui me prouva qu'il croyait être assez soutenu pour lutter, à l'occasion, avec son officier général.

Voici sa lettre :

« Francheville, 9 décembre 1831.

« MON GÉNÉRAL,

« Si mon régiment était réuni dans un bivouac, je pourrais « tout voir par moi-même et faire exécuter à la lettre et sur-le-« champ les ordres que je reçois à chaque instant. Le capi-« taine de distribution a eu tort de refuser les vivres et four-« rages à vos deux hommes, il sera puni, c'est tout ce que je « puis faire.

« Quant aux reproches que vous m'adressez sans cesse, « mon général, je vois que c'est un parti pris ; je tâcherai « néanmoins de ne plus vous laisser le moindre prétexte pour « m'en adresser de nouveaux, mais, mon général, j'ai l'hon-« neur de vous prévenir que, dès mon retour à ma garnison, « je m'occuperai de vous débarrasser au plus tôt d'un colonel « qui n'a pas eu le talent de vous convenir. »

Voici ma réplique :

« Lyon, 10 décembre 1831.

« J'ai reçu, Monsieur le colonel, la lettre que vous m'avez « fait l'honneur de m'écrire de Francheville, le 9 decembre ; « j'ai eu besoin, en la lisant, de me rappeler, pour ne pas « vous infliger les arrêts, que vous étiez un brave et ancien « militaire, auquel je devais passer un mouvement d'impa-« tience.

« Vous saurez que je ne cherche pas de prétextes pour vous « adresser des reproches, mais qu'il est de mon devoir, lorsque « le service n'est pas monté dans un régiment de ma brigade « comme il devrait l'être, de m'en plaindre à son colonel. Je

« connais à fond le 9ᵉ chasseurs, il renferme d'excellents élé-
« ments.

« Vous me prévenez que rentré dans votre garnison, vous « vous occuperez de me débarrasser au plus tôt d'un colonel « qui n'a pas eu le talent de me convenir. En fait de service, « je m'efforce toujours d'agir avec justice et sans passion; « suivant qu'on sert plus ou moins bien, je donne des éloges « ou je blâme mes subordonnés; cette dernière nécessité m'est « toujours fort pénible.

« Je sais, au reste, que vous désirez depuis longtemps le « commandement d'un régiment de grosse cavalerie, qui est « plus approprié à vos goûts. Je suis loin d'être disposé à « m'opposer au succès de vos démarches à cet égard. »

Mon rappel fut la suite d'une intrigue concertée entre le général Marbot et lui.

Le maréchal Soult est mal disposé pour moi depuis notre querelle au sujet d'une promotion de généraux; cela l'a amusé de saisir à la volée cette occasion de me faire une petite niche. Il a raconté au Roi qu'il voulait me placer ailleurs. Sa Majesté lui a fait cette observation : « Mais êtes-vous bien sûr, monsieur le maréchal, que cela lui convienne? » Le maréchal l'a affirmé.

Je me suis donc présenté chez le maréchal Soult, et voici notre conversation :

Maréchal Soult. — Il y a eu des plaintes d'un chef de corps sur la rudesse de vos manières; il faut y prendre garde.

Général Castellane. — Bien, monsieur le maréchal; j'avais un très mauvais colonel dans ma brigade; il m'a amené des chasseurs sans chemise; j'ai cru devoir le lui dire, je pense même avoir fait beaucoup moins que mon devoir à cet égard.

Maréchal Soult. — Vous avez eu tort; je sais, au contraire, qu'il n'y a rien à redire à vos troupes pour la discipline, que vous remplissez vos devoirs, que vous êtes un bon officier.

Général Castellane. — Monsieur le maréchal, le général Marbot est ami de M. Demonts; il s'est mêlé à Lyon de détails de ma brigade qui ne le regardaient pas.

Maréchal Soult, *un peu embarrassé*. — Je n'ai pas su cela; je voudrais que vous obtinssiez les mêmes résultats, comme d'autres, sans qu'il y eût de réclamations.

Général Castellane. — Je ne sais ce que les autres font; ce qui est positif, c'est que ma conscience ne me reproche rien. Est-ce que M. le lieutenant général Hulot n'a pas rendu bon compte de moi?

Maréchal Soult. — Au contraire, il voulait absolument vous conserver.

Général Castellane. — Je désire, monsieur le maréchal, avoir une brigade d'infanterie.

Là-dessus, il ne m'a répondu ni oui ni non, et nous nous sommes quittés, lui, au fond, embarrassé de ce que, au lieu de me fâcher, j'avais l'air de prendre pour bon tout ce qu'il me racontait.

Le maréchal Soult, en sortant de notre conversation, a dit au général Préval : « Le général Castellane a le diable au corps pour avoir une brigade d'infanterie; il faudra lui en donner une. »

Il y avait à la réception du jour de l'an, aux Tuileries, une foule de femmes de toutes sortes; on s'était plus attaché à la quantité qu'à la qualité. Le Roi m'a bien traité. M. le duc d'Orléans y était pour la première fois en uniforme de maréchal de camp. On lui aura donné ce grade illégalement, comme celui de colonel, apparemment pour la campagne de Lyon. Son Altesse Royale ne savait pas mon aventure et m'a remercié avec beaucoup d'obligeance de mes bons services à Lyon.

4. — Séance scandaleuse de la Chambre des députés, où, à propos du mot sujet, prononcé par M. le ministre de l'instruction publique Montalivet, la gauche a fait un train effroyable; la séance a été suspendue.

Le soir, quelques individus se sont portés à Notre-Dame pour y sonner le tocsin. La police, qui en était prévenue à l'avance, en a arrêté huit dans le clocher; ils avaient aussi mis le feu dans l'église.

6. — Grand bal magnifique chez lord Granville, ambassa-

deur d'Angleterre. Je ne sais pourquoi il m'a paru triste; les apparences de guerre et la situation du pays assombrissent les idées. M. le duc d'Orléans y était.

7. — Il y a eu un bal chez le duc et la duchesse de Crillon, par suite du mariage de leur fille avec M. Pozzo di Borgo, neveu de l'ambassadeur de Russie; il était joli, mais on y était triste, grâce aux circonstances.

9. — La loi abolissant l'hérédité de la pairie est insérée dans le *Bulletin des lois*. Treize pairs ont donné leur démission : MM. les ducs d'Avaray, de Duras, de Feltre, de Fitz-James, de La Rochefoucauld, l'abbé duc de Montesquiou, le marquis de Rougé, les comtes d'Arjuzon, Lecoulteux de Canteleu, d'Orglandes, de Sainte-Suzanne, les barons de Beurnonville et de Glandevès. Le président n'a pas lu leurs lettres; la majorité de la Chambre a décidé qu'elles seraient déposées aux archives; M. Pasquier s'est contenté de dire : « La pairie n'étant plus héréditaire, ces messieurs ont cru devoir donner leur démission. » Le ministre d'Argout a ajouté pour en empêcher la lecture : « Ils pourront les faire imprimer. »

Le Roi, jusqu'ici, était fort optimiste, il est maintenant très triste, il le laisse même trop voir. Il est vrai que notre situation intérieure et extérieure se rembrunit chaque jour. On a distrait Rambouillet de la dotation de la couronne, cela a été très sensible au Roi.

Les lieutenants généraux Achard et Jamin ont remplacé à l'armée du Nord les lieutenants généraux Teste et Barrois qui ne peuvent plus monter à cheval. Sur cent lieutenants généraux ou maréchaux de camp promus ou rappelés de la retraite, il n'y en a pas quinze en état d'aller au trot, de la place Louis XV à Saint-Cloud.

10. — Il y a, chaque mardi, chez le grand référendaire Sémonville, qui trouve toujours moyen à chaque révolution de garder sa place et ses gros appointements, une petite sauterie avec de la limonade bien claire.

11. — Bal de 2,000 personnes aux Tuileries; on dansait dans la salle des Maréchaux et dans les deux galeries suivantes. Il y a eu, à une heure du matin, un beau souper en

fer à cheval dans la galerie de Diane : les femmes étaient très bien mises; société mêlée. Il y avait peu de ce qu'on appelle le faubourg Saint-Germain ; beaucoup de femmes, opinion à part, ne veulent pas se trouver dans la même chambre que Mme de Feuchères. Des gens de bonne compagnie qui allaient l'année dernière au Palais-Royal ne vont pas aux Tuileries cette année. Les hommes étaient en uniforme.

Le don Pedro dansait comme un perdu, priant les plus jolies femmes; il leur dit quand elles lui plaisent : « *Je vous aime comme un mâtin.* » Cet empereur en disponibilité est un sauteur en liberté comme on en a peu vu. La reine doña Maria saute aussi avec une grande disgrâce; elle est grande pour son âge, prise dans les épaules, fort grosse avec de petits yeux. L'impératrice, née Beauharnais, est fort jolie. Sa mère, la duchesse de Leuchtemberg, avait une noble tournure. Le marquis et la marquise de Loulé étaient aussi au nombre des courtisans. Le don Pedro a l'air enchanté de grossir la suite de Louis-Philippe.

12. — Le maréchal Soult est souffrant depuis quelque temps, il n'a pu ce soir assister à sa réception. Au fond, M. Périer et lui se détestent, et, si le maréchal n'était pas difficile à remplacer, il ne serait plus ministre de la guerre depuis longtemps.

18. — Il y a eu samedi dernier, 14, à un bal chez M. de Rothschild, une scène désagréable : le prince de Léon voyant passer le duc d'Orléans, s'est écrié : « Voilà le grand Poulot », de manière à être entendu de ce prince. Le duc de Richelieu, MM. de Blancmesnil, Gérard de Chabot et autres ont renchéri sur les plaisanteries. C'était de mauvais goût; il n'est jamais permis d'insulter les femmes, les princes et les prêtres, attendu leur impossibilité de vous en demander raison.

Le chef de bataillon Gérard, aide de camp de M. le duc d'Orléans, ignorait l'insulte faite à son prince; ayant appris que cela était répété partout, il a cru, étant de service ce jour-là auprès du duc d'Orléans, qu'il devait aller trouver M. de Blancmesnil pour lui demander une explication. Celui-ci lui a répondu qu'il n'était pas l'auteur du propos, que c'était

M. de Léon. Le chef de bataillon Gérard a été, en conséquence, chercher le général Marbot, son camarade, de même grade que M. de Léon, et ils se sont rendus chez celui-ci. Ce dernier leur a répliqué qu'il n'avait pas tenu le propos de « Poulot » dans l'intention d'insulter M. le duc d'Orléans, qu'il sait le respect qu'il lui doit, et qu'il était étonné, au reste, que si M. le duc d'Orléans se croyait insulté, il ne se présentât pas lui-même comme M. le duc de Berry l'avait fait dans une semblable circonstance. A quoi les aides de camp ont répondu que leur démarche était faite à l'insu du prince royal; qu'ils venaient de leur propre mouvement (cela était vrai) lui demander raison de l'insulte qu'on leur avait rapportée. M. de Léon aurait alors répété : « Manquer au prince royal n'était pas mon intention. »

Les uns blâment, les autres approuvent la démarche des aides de camp, il en résultera un bien : le prince royal ne sera plus exposé à ces petites insultes; il ne les provoque pas, elles sont donc d'autant plus déplacées. Sa tenue et sa politesse sont remarquables.

En Belgique, le général belge Niellon, commandant des deux Flandres, a mis la ville de Gand en état de siège; en vertu d'un décret impérial de 1811, il y a suspendu la liberté de la presse. Le général Niellon, après sa désertion, en 1817, de mon 5e de housards à Chartres, où il était maréchal des logis chef, s'est sauvé à Bruxelles. Il y est resté comme comédien jusqu'en 1826, époque à laquelle il est allé en Russie en qualité de secrétaire d'un officier général. Il est revenu en 1828 à Paris, et a proposé au libraire Sautelet, place de la Bourse, de publier la relation de son voyage; celui-ci ne l'accepta pas. Niellon, voulant alors faire l'opération lui-même et ayant besoin d'argent, a fait des faux; il a été condamné à dix ans de travaux forcés, à la marque et à une heure d'exposition, par contumace, car il s'est enfui de nouveau à Bruxelles, où il a repris son métier de comédien. A l'époque de la révolution belge, il s'est mis à la tête d'une bande nombreuse, a pris le titre de général, et a eu l'adresse de se faire confirmer dans ce grade. Il est maintenant maréchal de camp, gouver-

neur de Gand, et il est très bien dans l'esprit du roi Léopold.

Notre ministre à Bruxelles, le général Belliard, a été frappé d'apoplexie; il était bien avec le roi Léopold et avec le ministre d'Angleterre près cette cour. C'est un embarras de plus pour l'arrangement des affaires de Belgique.

20. — J'ai été à l'Opéra, voir *Robert le Diable,* pièce en cinq actes aussi froide que la salle. Les amateurs font grand cas de la musique de Meyerbeer; on lui doit le succès de ce drame. Une décoration du cloître d'un couvent, où des religieuses, rappelées à la vie par le diable, se mettent à danser en chemise, est remarquable; il y a aussi à la fin une belle décoration où l'on voit un prêtre officiant dans une église. Depuis la révolution de Juillet, on a la liberté de mettre sur la scène les cérémonies de l'Église.

21. — La Chambre des députés a voté, outre la dotation en biens-fonds de la couronne, une liste civile de douze millions; elle a accordé au prince royal un million de rente, à la majorité de six voix seulement. Dans la discussion, un député ayant dit à la tribune que les courtisans dévoraient à l'avance la liste civile, M. Vatout a demandé la parole pour un fait personnel et s'est défendu en prenant la chose pour lui. A sa descente de la tribune, M. Dupin lui a dit : « Vous n'êtes pas, monsieur, un courtisan, mais un employé. » Il est en effet bibliothécaire particulier du Roi, dont il affecte d'être aussi le « frère »,—prétendant que feu M. le duc d'Orléans, Égalité, l'a eu de Mme Vatout, belle limonadière de Versailles, avec laquelle ce prince a vécu pendant quelque temps. Il fait de son mieux pour ressembler au Roi comme tournure et comme figure.

22. — La salle Taitbout où s'assemblent les saint-simoniens a été cernée par la troupe. M. Desmortiers, procureur du Roi, a enjoint à l'assemblée de se dissoudre, elle voulait résister; à la voix de M. Barrau, l'un des chefs de la hiérarchie saint-simonienne, elle s'est retirée dans le plus grand calme. MM. Enfantin et Rodriguez, chefs de cette prétendue religion, ont été arrêtés chez eux, et leurs papiers ont été saisis; ils prêchaient le partage et la communauté des biens, même celle des femmes; ils distribuaient ensuite leurs richesses suivant la

capacité de chacun, de sorte que tel qui avait 20,000 livres de rente et qui leur en faisait abandon, pouvait être réduit à 600.

Grand dîner chez le comte de Sales, ambassadeur de Sardaigne, où étaient tous nos ministres, sauf M. Casimir Périer et M. le maréchal Soult. Le général Pajol m'a appris que ce ministre lui a refusé pour moi la brigade d'infanterie vacante à Paris, prétendant que c'est parce que je suis de Paris, que j'y ai servi, et qu'il m'en donnera une ailleurs.

23. — Magnifique bal chez M. Casimir Périer, président du conseil. Il y avait deux mille cinq cents invitations et des figures de toutes les couleurs, des femmes très parées, je n'en ai pas vu dix de celles que je rencontre habituellement dans le monde. Le faubourg Saint-Germain tient parfaitement rigueur au gouvernement. Je ne compte pas dans ces dix femmes celles du corps diplomatique qui, comme de raison, y étaient toutes. M. le duc d'Orléans et M. le duc de Nemours y étaient : il est possible que leur présence ait contribué à empêcher d'y venir plusieurs personnes de ce qu'on appelle le faubourg Saint-Germain, et qui habitent dans tous les quartiers. J'y ai mené mon fils aîné Henry, qui débute cette année dans les bals; il a cinq pieds sept pouces, dix-sept ans; sa tournure et sa figure ont du succès.

29. — L'un des frères aînés du baron de Rothschild, le baron Salomon (ces braves juifs sont tous barons), a donné un bon concert avec Mme Malibran, Lablache, etc., les grands talents enfin. Le président du conseil, les personnages marquants français et étrangers s'y trouvaient. La baronne Salomon est fort polie, le baron Salomon horriblement laid; il est en même temps beau-père de son frère James. Ce dernier, quoique effroyable, est cependant l'Adonis des Rothschild; sa femme est agréable.

30. — Grand bal chez M. Trafford, Anglais, qui habite l'ancienne maison du cardinal Fesch, rue de la Chaussée d'Antin. Il avait fait construire sur le jardin une magnifique salle de bal. Le souper était bien servi; il y avait huit cents personnes. Cette fête, également soignée dans son ensemble et dans ses détails, a été fort belle. Le comique était le jeune

Frédéric de Falloux. Ce petit bonhomme, avec un grand nez, une mise recherchée et une tournure ridicule, s'est fait le complaisant et l'intendant des menus de M. Trafford (1). Il recevait positivement les compliments sur la bonne manière dont les choses étaient arrangées. M. Trafford, Anglais de trente-six à quarante ans, immensément riche, a été blessé grièvement au cou à la bataille de Waterloo; il s'est fixé à Paris depuis trois ans et y donne un ou deux bals chaque hiver. Il y avait à celui-ci de fort jolies femmes; une d'elles portait des lis, et quelques jeunes gens ont bu à la santé de Henri V.

31. — M. le duc d'Orléans et le prince de Léon ont eu directement, en présence des généraux Flahaut et Baudrand, chez le vicomte de Rohan-Chabot, une explication qui est rapportée de la manière suivante par le journal ministériel *la France nouvelle :*

« Si nous sommes bien informés, M. le duc d'Orléans, « fatigué des bruits mensongers que certaines feuilles se « plaisent à répandre depuis quelques jours sur une préten- « due scène qui se serait passée au dernier bal de M. de Roths- « child, et dans laquelle on attribuait à M. le prince de Léon « quelques expressions offensantes pour lui, aurait aujour- « d'hui demandé à ce prince une explication.

« Cette explication aurait eu lieu d'une manière fort hono- « rable, en présence de MM. les lieutenants généraux de « Flahaut et Baudrand. Il en serait résulté de la part du « prince de Léon un désaveu complet de toutes les intentions « offensantes qu'on lui avait faussement attribuées, et notam- « ment des allégations controuvées qui ont été publiées dans « la *Tribune.* »

M. de Léon a de plus signé un papier qui lui a été présenté par M. le duc d'Orléans et qui est une parole d'honneur de n'avoir pas voulu l'offenser.

1er février. — Le Roi a donné un grand bal; comme la dernière fois, peu de personnes du faubourg Saint-Germain. Une

(1) Il ne se doutait certainement pas qu'il se ferait prêtre et qu'il irait a Rome figurer parmi les Monsignori; c'était le frère de M. Alfred de Falloux, depuis ministre. (*Note du maréchal.*)

Anglaise y a reconnu son marchand de rubans, et mon fils Henry, le premier garçon de son tailleur. Mme D..., femme du célèbre marchand de nouveautés, y figurait également. Des chefs de bureau du ministère de la guerre y étaient aussi; tout cela apparemment comme faisant partie de la garde nationale, où l'on envoie douze billets par légion.

2. — La police était informée de menées carlistes bêtement conduites, selon l'usage de ce parti; il y avait aussi des républicains mêlés dans cette affaire. Les conspirateurs devaient cette nuit, à deux heures du matin, attaquer les Tuileries, en arrivant par le Louvre. On en a arrêté cinquante, armés, dans un café, rue des Prouvaires, où ils avaient dîné; ils ont résisté, un sergent de ville a été tué par un décoré de Juillet; plusieurs gardes municipaux et aussi quelques-uns des leurs ont été blessés. On en a pris qui arrivaient quatre par quatre, dans des fiacres; les voitures étaient visitées sur le pont Neuf. Un d'eux, armé de pistolets, a tiré sur un garde municipal et l'a manqué; ce dernier l'a tué et l'a jeté dans la Seine.

Un rassemblement de deux cent cinquante personnes a été dispersé sur le boulevard derrière l'Observatoire, un autre à la Bastille; il y a eu trois cents arrestations. Cette conspiration a passé inaperçue; dans l'après-midi, beaucoup de gens ignoraient encore les événements de la nuit; on est habitué à l'émeute, cela ne fait plus d'effet.

Les arrêtés sont un ramassis de républicains avec quelques carlistes; ces derniers ont plus agi par leur argent que par leurs personnes.

3. — Le député Alexandre de Laborde, aide de camp du Roi pour la garde nationale, est célèbre par ses distractions. Étant de service, il s'est trompé de jour dans la série des mots d'ordre, et en a donné un différent à la garde nationale et à la ligne qui était de garde aux Tuileries, de sorte que les patrouilles s'arrêtaient respectivement. Il n'est heureusement pas résulté d'accidents. Le chef de bataillon de la garde nationale est venu réveiller M. de Laborde, qui a reconnu qu'il avait donné des mots d'ordre de jours différents.

M. Casimir Périer a été chez le comte Appony pour dire à cet ambassadeur d'Autriche que M. le duc d'Orléans allant à ses bals, le Roi désirait qu'il ne priât point les personnes qui n'allaient point aux Tuileries. Mme Appony a répondu que, comme il n'y avait pas quinze femmes de sa société allant aux Tuileries, elle préférait ne pas faire danser et qu'elle ne donnerait plus de bals.

Lady Granville, à laquelle le premier ministre a fait la même demande, a répondu qu'elle serait très fâchée d'être privée de la présence de M. le duc d'Orléans; que si les gens de sa société ne lui convenaient pas, elle s'en affligeait, mais qu'elle ne changerait rien à sa liste, et qu'elle continuerait à donner des bals comme par le passé.

7. — M. l'abbé duc de Montesquiou, membre de l'Académie française, l'un des treize pairs de France qui ont dernièrement donné leur démission, est mort le 5 février, au château de Cirey. Il fut le premier ministre de l'intérieur sous Louis XVIII après la Restauration; il avait été membre de l'Assemblée constituante. C'est un des principaux auteurs de notre charte, dans laquelle il a, sans s'en douter, mis plus de liberté qu'il n'avait l'intention de le faire, car il voulait que les Chambres ne fussent que des conseils. C'était un homme d'esprit, un prêtre qui n'était pas dévot le moins du monde; il ne remplissait aucune fonction de son ministère, il était cependant vêtu en abbé.

11. — La Chambre des députés a encore été absurde aujourd'hui, elle a pris en considération la proposition de M. Portalis, pour l'abrogation de la loi relative à la célébration des fêtes et dimanches. C'est pour empêcher qu'on ne fasse payer 5 francs d'amende à ceux qui travaillent publiquement ces jours-là. Cette loi était tombée en désuétude, et cette belle proposition va alarmer la conscience d'une foule d'habitants des départements de l'Ouest et du Midi. Il ne faut pas confondre ce petit M. Portalis avec le comte Portalis, pair et premier président de la Cour de cassation.

12. — Bal chez la marquise de Cadore, née Lagrange, sœur de la duchesse d'Istrie et de la vicomtesse de La Ferronnays,

et la plus spirituelle des trois. Son mari, M. de Champagny, fils aîné du duc de Cadore, est sourd; il a trois frères et plusieurs sœurs atteints de cette infirmité. Les trois cadets Champagny dansaient, ce soir, comme des perdus, hors de mesure, gesticulant et courant de la manière la plus comique du monde, de sorte qu'il était difficile de les regarder sauter sans rire.

15. — Les députés ont réduit les appointements des archevêques de 25 à 15,000 francs, et ceux des évêques de 15,000 à 10,000 francs. La plupart des conseillers généraux faisaient, avant la révolution de Juillet, des allocations supplémentaires aux évêques; elles leur ont été retranchées. Cette mesure des députés n'est pas propre à rattacher le clergé déjà mécontent au système actuel.

16. — Bal chez le comte et la comtesse de Châteauvillars; il y avait quinze cents personnes. On avait construit sur le jardin une immense salle. A droite, se trouvait un orchestre de violons pour la contredanse; à gauche, un autre d'instruments à vent pour la valse; ils jouaient alternativement. Il y avait beaucoup de carlistes (M. et Mme de Châteauvillars l'étant fort), mais c'était des carlistes de seconde classe. Mme de Méry, belle-fille d'un conseiller à la cour royale, plus laide que le diable, avait d'énormes lis sur la tête; son mari en avait à la boutonnière; une douzaine d'autres femmes en portaient, ou bien des feuilles vertes. C'est d'une sottise sans exemple, cela pouvait amener des disputes, car il existait dans l'assemblée un grand nombre de personnes d'autres opinions, et probablement même que le carlisme y était en minorité. Je ne connais au bal d'autre politique que celle des entrechats.

Dans une des pièces, on admirait le portrait de Mme de Châteauvillars, suffisamment laide, et ayant pour pendant celui de Mme la duchesse de Berry, qui n'a jamais été belle.

Mme de Châteauvillars était affligée de ces emblèmes blancs et verts, elle disait hautement que son intention n'avait pas été de faire de son bal une démonstration politique; sa composition le prouvait bien. J'y ai vu le maréchal Grouchy, les généraux Exelmans, Piré, etc.

17. — Magnifique bal chez lady Granville; c'est toujours elle qui donne les plus belles fêtes de Paris. M. le duc d'Orléans y était : on avait raconté que MM. de Léon et de Blancmesnil ne s'y trouveraient pas, à cause de leur histoire avec le prince royal; je les y ai vus.

18. — La duchesse de Duras, douairière, née Noailles, est morte. Elle avait quatre-vingt-sept ans; elle était en enfance depuis deux ans. Avant, c'était une autorité pour les usages de la société.

J'ai dîné chez l'amiral de Rigny, ministre de la marine. Quoique nos ministres soient à la portion congrue, réduits à 80,000 francs d'appointements, celui-là, par exception, fait bonne chère. La comtesse de Bassompierre, sa sœur, fort aimable personne, fait très bien les honneurs de chez lui. J'étais à côté du lieutenant général Bonnet, qui commande dans les départements de l'Ouest, où, quoi qu'on fasse, il est difficile d'empêcher des bandes de vingt-cinq à trente chouans de courir le pays; la haine des jeunes gens pour le service militaire est la base de ce désordre.

20. — Bal chez le comte Roy. Il y a eu un moment où les danseurs étaient tellement pressés que cela ressemblait plutôt à une colonne serrée en masse qu'à une contredanse. C'est à peu près de même partout, maintenant. La soirée a fini à minuit, suivant la souveraine décision du maître de la maison contre laquelle personne ne souffle, parce qu'il a 1,500,000 livres de rente et qu'il est cassant.

23. — Le maréchal duc de Trévise est nommé ambassadeur en Russie; comme c'est lui qui a fait sauter le Kremlin à Moscou, il y a de l'à-propos dans cette nomination.

27. — On s'est fort occupé, ces jours-ci, d'une histoire de M. Albert de Bertier, qui avait manqué d'écraser le Roi. Il a écrit à la *Quotidienne*, de Sainte-Pélagie où il est enfermé, la lettre dont j'extrais le passage suivant :

« Voici les faits qui ont donné lieu à mon arrestation; le « public jugera lui-même ma culpabilité.

« Conduisant un cabriolet sur le Carrousel, je voyais che- « miner, en avant de mon cheval, dans la direction que je

« suivais, une personne en frac bourgeois, à pied, et tenant « le bras à une dame. Comme elle ne se rangeait pas près des « maisons, pour me permettre le passage, et que mon cheval, « impatient, se trouvait en ce moment fort animé, je multi- « pliai à haute voix, et avec une énergie progressive à mesure « que je m'en approchais, les avertissements et les cris de : « Gare ! » Le personnage, que je n'avais aperçu que par der- « rière, finit par se ranger à droite, et, lorsqu'il se retourna, « j'aperçus une énorme cocarde tricolore à un chapeau, ce « qui me fit reconnaître seulement alors le roi Louis-Phi- « lippe. Je continuai sans l'avoir ni renversé, ni froissé, ni « même éclaboussé. »

29. — M. de Rayneval, qui était ambassadeur à Vienne à l'époque des événements de Juillet, est envoyé à Madrid. C'est notre plus grande capacité diplomatique; du temps de l'Empereur, il avait déjà de la réputation. M. Sébastiani l'avait pris en grippe; depuis que M. Périer a pris par intérim le portefeuille des affaires étrangères, M. de Rayneval travaillait en secret chez celui-ci. Il n'a pas fait un sou d'économies dans ses grandes missions diplomatiques.

Le marquis Eugène d'Harcourt, qu'il remplace à Madrid, n'a pas réussi dans cette capitale; il est spirituel, mais taquin. La révolution de Juillet n'étant pas en odeur de sainteté en Espagne, il n'avait rien de ce qu'il faut pour y représenter la France; il est physiquement le plus petit homme qu'on puisse rencontrer.

5 mars. — Le gouvernement a rappelé le capitaine de vaisseau Gallois, qui commandait la flotte à Ancône, et le colonel Combes du 66e qui avait l'ordre d'occuper cette place; ils ont réussi, grâce à leur vigueur, à s'emparer d'Ancône sans effusion de sang. Cela a évité à notre expédition la honte de revenir sans avoir pris terre. Le corps diplomatique a jeté les hauts cris de notre brusque entrée. Le président du conseil a eu peur, et a cru faire un grand acte politique en rappelant ses agents, pour avoir bien exécuté les ordres qu'il a donnés sans en calculer les conséquences. Ce n'est pas avec de semblables faiblesses qu'un pays peut se faire respecter à

l'étranger, et que le gouvernement peut être bien servi. Le Pape a aussi très mal pris la chose; il a fait une protestation énergique à notre ambassadeur contre notre entrée à Ancône, il n'a pas voulu voir à son passage le général Cubières, qui va y commander. M. Casimir Périer avait conçu l'expédition d'Italie comme un moyen de succès parlementaires; elle ne réussit pas mieux vis-à-vis des deux Chambres que des puissances. C'est une résolution inexplicable, bizarre, prise apparemment dans un accès de colère par M. Périer, qui est sujet à l'emportement.

6. — La pluie est venue déranger la promenade des masques sur les boulevards. On a vu cependant des masques habillés en archevêque, en Charles X, en Juste-Milieu; un représentait le comte de Lobau (1), avec un chapeau de papier, une figure de dogue, une seringue pour plaque de la Légion d'honneur; un autre représentait Louis-Philippe, c'était un gros homme ayant d'immenses favoris, un chapeau gris et une immense cocarde tricolore, qui courait après tous les décrotteurs pour leur donner la main. Les sergents de ville voulaient l'arrêter; le peuple s'y est opposé.

L'Angleterre voit avec jalousie notre occupation d'Alger; cette expédition a été faite par M. de Polignac, malgré cette puissance, comme le constatent les archives des affaires étrangères. Ce ministre s'est même refusé à prendre aucun engagement d'évacuation, comme on l'a faussement avancé dernièrement au Parlement. L'Angleterre s'oppose, en ce moment-ci, à une expédition arrêtée en conseil des ministres contre Constantine. M. le prince de Talleyrand, nommé, après la révolution de Juillet, ambassadeur à Londres, voulait l'évacuation d'Alger, pour plaire à l'Angleterre. M. Molé, alors ministre des affaires étrangères, s'y opposa en menaçant de sa démission. Alger fut conservé. Jusqu'ici, cette colonie ne nous est bonne à rien, mais avec le temps elle doit être une précieuse ressource pour la France.

8. — Le gouvernement s'est ravisé; le colonel Combes,

(1) Le comte de Lobau venait de réprimer une émeute en dissipant les rassemblements au moyen de pompes à incendie.

du 66ᵉ, n'est pas rappelé. C'est un bon officier, ancien chef de bataillon de la vieille garde impériale. Après Waterloo, il s'en fut en Amérique. Il est rentré en activité après les événements de Juillet, comme lieutenant-colonel du 24ᵉ de ligne, et il a été nommé dernièrement, à Lyon, colonel du 66ᵉ, où il y a beaucoup d'officiers de la garde royale. Il est modéré d'opinions, et je l'ai vu fort en colère de ce que, dans un journal libéral, on avait attaqué ces officiers. Le gouvernement a craint que les journaux du mouvement ne jetassent feu et flamme, s'il exécutait l'injuste projet, qu'il avait eu d'abord, de le rappeler pour satisfaire les puissances. Un journal ministériel annonce, au contraire, qu'il sera récompensé, et que le capitaine de vaisseau Gallois, qui commandait la flotte, perd son commandement. On a, apparemment, trouvé plus facile d'offrir celui-là en holocauste.

Les Autrichiens ont mieux pris qu'on ne s'y attendait la nouvelle de notre entrée à Ancône, et, au fait, il doit leur être assez égal que nous ayons douze cents hommes dans une place démantelée. Il y a une chose qu'on doit calculer, pour la politique, dans ce moment-ci, c'est la peur que chacun a de la guerre. C'est comme la paresse des hommes dans les affaires sur laquelle on devrait toujours compter, et qu'on ne fait jamais entrer en ligne de compte.

13. — La Chambre a fait une réduction de 120,000 francs sur les traitements des maréchaux de France; celle de 700,000 francs sur les traitements des officiers généraux a été rejetée à une majorité de trois voix.

14. — Il est échappé, hier, à la tribune un mot malheureux au maréchal Soult : « Je renoncerai plutôt à ma vie, a-t-il dit, qu'à mon traitement »; ce n'était pas cela qu'il voulait dire, mais qu'il tenait avant tout à sa dignité de maréchal de France. Il a défendu de son mieux les officiers généraux, pour lesquels le général Lamarque a aussi parlé. L'avocat Dupin, qui n'aime pas et qui jalouse le militaire, a été pour les réductions; 454,000 francs ont été retranchés sur le chapitre de la disponibilité des officiers généraux. Le ministre de la guerre a eu beau leur parler de l'effet moral que cette réduc-

tion ferait sur l'armée, qu'ils faisaient plus en un jour contre elle que la Restauration pendant quinze ans : cela n'a rien produit sur la Chambre. Toutes ces économies de bouts de chandelles pour les contribuables, attendu qu'ils n'en payeront pas un sou de moins, sont funestes au gouvernement de Juillet; cela le déconsidère, et cela lui fait une foule d'ennemis.

J'ai dîné chez la duchesse de Vicence. J'étais à côté du général anglais sir Robert Wilson; il y avait à ce dîner : le baron de Vitrolles, le comte Beugnot, le comte de Forbin, directeur du Musée, le comte de Celles; ce dernier, voulant en finir avec la Belgique, s'est fait naturaliser Français.

M. de Vitrolles a raconté que Royer-Collard, parlant des événements de Juillet, disait : « Les Bourbons n'ont jamais voulu me consulter; si, même au dernier moment, ils m'avaient fait appeler, je les aurais fait vivre un an de plus, mais pas davantage. »

15. — Le ministre de la guerre a répété à la Chambre qu'il tenait plus à son traitement de maréchal qu'à la vie; le député Jollivet l'a mené fort mal à cette occasion. Le duc de Dalmatie en a été affecté au point d'en pleurer dans le couloir. Un député du centre, M. Clément (du Doubs), le voyant dans cet état, s'est mis aussi à fondre en larmes. « J'ai bien vu pleurer des femmes, disait-il, mais jamais je n'ai vu un pareil spectacle. » Le maréchal Soult s'en est allé au ministère de la guerre, disant qu'il allait donner sa démission; il est revenu à la Chambre au bout de deux heures. Le maréchal Gérard et M. Dupin sont allés le chercher, ils l'ont trouvé dans son cabinet, la tête dans ses mains, et disant : « Après quarante ans de service, être ainsi traité par un galopin! » Ce patriote Jollivet n'a été aussi violent que parce que, il y a trois jours, le ministère lui a refusé une place qu'il demandait.

M. Casimir Périer, le soir à sa réception, était fort mécontent de cette scandaleuse séance, il parlait aussi de se retirer. Les militaires sont exaspérés contre la Chambre; plusieurs officiers généraux parlent ouvertement de la nécessité d'un 18 brumaire.

16. — Le maréchal Clausel est monté à la tribune, pour

affirmer que le ministre de la guerre s'était trompé hier en avançant que M. le maréchal Bourmont n'avait pas prêté serment; que c'était à lui-même qu'il l'avait remis, lorsqu'il avait pris le commandement de l'armée d'Afrique, le 2 septembre 1830; il l'avait transmis immédiatement au ministre de la guerre. Le maréchal Bourmont sollicitait de plus l'autorisation de passer quelque temps en Italie ou en Belgique. Le maréchal Clausel a ajouté : « Je rends cet hommage à la vérité pour ne pas m'exposer à un reproche mérité de M. le maréchal Bourmont, si je n'avais pas envoyé sa lettre. »

18. — Le Roi a reçu ce soir les hommes, c'était une véritable bataille pour entrer, tout le monde est pêle-mêle pour arriver à la porte, après laquelle on défile devant lui. Le soldat de la garde nationale y bouscule le maréchal de France, le vieillard y est bousculé par l'adolescent; ce mode de réception n'a ni dignité, ni convenances. Il faut, au reste, qu'on soit bien persuadé qu'il ne doit point y en avoir, puisque j'ai vu un vieux lieutenant général en retraite faire une scène au général Athalin, aide de camp du Roi, le factotum du palais, de ce qu'on ne l'avait pas laissé entrer en fiacre dans la cour des Tuileries; il trouvait cela d'une grande impertinence.

19. — M. Périer, quoiqu'il parle toujours de l'expédition d'Ancône comme d'une belle chose, en est, au fond, très embarrassé. Le corps diplomatique a été furieux d'apprendre que notre garnison réparait les brèches de cette place.

Le capitaine de vaisseau Gallois avait des instructions si vagues qu'en arrivant à Ancône, il avait fait imprimer une proclamation, dans laquelle il disait que la France apportait l'étendard de la liberté, et il engageait les Italiens à secouer le joug du Pape. Le colonel Combes n'obtint qu'avec peine de lui qu'elle ne fût pas publiée; malgré cela, des exemplaires en ont été envoyés à Vienne à M. de Metternich, qui en a adressé un à notre ministère.

Nos soldats, à Ancône, font des petits drapeaux tricolores en papier sur lesquels ils mettent les devises que les Italiens leur donnent et qu'ils vendent deux sous. Un des principaux chefs des insurgés italiens s'est rendu à Ancône, où il se pro-

mène, bras dessus, bras dessous, avec le général Cubières; celui-ci est dans une position très délicate.

21. — Le maréchal Soult commence à être fatigué physiquement des attaques dirigées contre lui à la Chambre. Je ne serais pas étonné que, malgré sa passion du pouvoir, il ne finît par s'en aller.

On parle d'une caricature qui représente le Roi se promenant sur la place Vendôme avec son architecte; il regarde la colonne en disant : « Mon Dieu, combien cela ferait de pièces de six liards! »

25. — M. Périer vient de s'engager avec le corps diplomatique à ne point envoyer de renforts à Ancône; à cette condition, pour ne pas humilier notre ministère, nos troupes y resteront pour le moment.

Le général Jacqueminot, chef d'état-major de la garde nationale de Paris; M. Tourton, général de brigade de la même arme; M. de Montalivet, capitaine d'état-major, ont été demander au rédacteur de la *Tribune* raison d'un article très injurieux pour M. le maréchal comte de Lobau, commandant de la garde nationale. Un M. Belmontet, qui a été précepteur du fils de feu le comte Germain, s'en est déclaré l'auteur et prêt à choisir un de ces messieurs pour se battre avec lui; les rédacteurs ont ajouté qu'il y avait soixante-sept officiers de l'état-major de la garde nationale, et qu'ils se présenteraient aussi soixante-sept de leur côté, si messieurs de l'état-major voulaient en tâter. Le général Jacqueminot s'est rencontré au bois de Boulogne avec M. Belmontet, ils ont tiré deux coups de pistolet l'un sur l'autre, la redingote du général Jacqueminot a été percée d'une balle, les témoins ont fait cesser le combat. La *Tribune* déclare que c'est une affaire finie entre MM. Jacqueminot et Belmontet, mais non entre les autres officiers de l'état-major de la garde nationale et les rédacteurs de la *Tribune*.

26. — Voici un spirituel mot du baron de Humboldt : « La diplomatie actuelle de l'Europe, c'est l'enseignement mutuel de la peur. »

28. — Décidément le choléra est à Paris, le cuisinier de

M. de Lobau en est mort; aussi, à son arrivée à la Chambre, on l'approchait avec précaution. Le député Baillot est très fâché de lui avoir donné la main; douze malades ont été portés à l'Hôtel-Dieu, quatre sont morts; c'est dans la Cité particulièrement que ce fléau se montre.

29. — M. Périer se frotte les mains et se croit sûr de la paix; le comte Orloff, envoyé extraordinaire de Russie auprès du roi de Hollande, l'a engagé à en finir, et lui a annoncé que son auguste maître ne le soutiendrait pas, s'il renouvelait les hostilités contre la Belgique, et qu'il s'entendait avec la conférence pour les moyens coercitifs à employer : la séparation de la Belgique d'avec la Hollande étant nécessaire au maintien de la paix générale.

30. — Beaucoup de personnes effrayées du choléra se sauvent de Paris; on prétend que plusieurs n'ont pu avoir de chevaux de poste, et qu'elles sont inscrites pour en avoir dans cinq jours; il n'y a pas un mot de vrai, on a des chevaux autant qu'on en veut.

31. — A la promenade des Tuileries où il y avait affluence, on parlait exclusivement choléra.

1er avril. — Des rassemblements ont lieu à la porte des apothicaires : on se plaint du renchérissement de certains médicaments : le camphre a été porté de 5 francs à 24 francs. Une partie du peuple nie l'existence du choléra et accuse l'autorité d'en propager le bruit pour faire partir les gens riches. On s'installe dans les cabarets pour prouver que le vin et l'eau-de-vie ne sont pas nuisibles.

Les chiffonniers ont brisé, à la Croix-Rouge, trois des nouveaux tombereaux destinés au nettoyage, prétendant que ceux-ci leur enlèvent leurs moyens d'existence.

2. — Les chiffonniers ont voulu jeter des tombereaux à l'eau, et ils en ont brûlé plusieurs; un sergent de ville a été abîmé, des réverbères ont été brisés, des charges de cavalerie ont dispersé les chiffonniers. On a voulu délivrer les prisonniers de Sainte-Pélagie; la garde, attaquée par ceux du dedans et du dehors, a fait feu, un prisonnier a été tué.

Il y a eu cent morts du choléra dans les vingt-quatre

heures. Le duc d'Orléans visite les hôpitaux avec M. le président du conseil. Il s'est promené dans les rues avec M. le duc de Nemours, et il a passé devant les troupes qui étaient sous les armes, prêtes à repousser l'émeute.

3. — Il y a eu cent vingt-sept morts. M. de Martignac est mort à cinquante ans, non du choléra, mais par suite d'une maladie de langueur, qui le consumait depuis longtemps. Une notice sur lui, dans le *Journal des Débats*, en fait un éloge juste et mérité : il avait une facilité d'improvisation admirable, une séduction de langage irrésistible. Cet ancien ministre laisse des regrets bien vifs, la France fait en lui une grande perte.

On a pris de bonnes mesures préventives pour les troupes; des ceintures et des chaussettes de laine leur ont été délivrées. On les fait rentrer au soleil couché, les cabarets leur sont interdits.

4. — Il y a eu cent huit morts. Le préfet de police Gisquet, pour repousser une calomnie contre l'administration, a fait une circulaire imprudente : il annonce que des misérables ont le projet de jeter des fioles et des paquets de poison dans les cabarets et dans les étaux de boucherie. Les gens du peuple, disposés à croire à l'empoisonnement et non au choléra, racontent que deux hommes sont morts dans un cabaret; que le maître, pour prouver que son vin n'était pas empoisonné, en a bu, et qu'il est tombé sur le coup. Le résultat de l'analyse de tous les prétendus objets empoisonnés, vin, lait, liqueurs, a été que rien n'avait la plus légère apparence de poison.

Plus de dix personnes ont été victimes de la fureur du peuple. Un juif portant une boîte de camphre à son nez a été assailli et martyrisé; un homme regardant dans un puits a été maltraité; deux individus, soupçonnés d'empoisonnements, ont été arrachés à la garde nationale, près l'Hôtel de ville, et jetés à l'eau. Un nommé Dufort, employé au ministère des travaux publics, ayant avancé la tête dans une boutique de marchand de vin pour regarder l'heure, a été assailli comme empoisonneur et massacré. Un jeune homme a été mis en morceaux sur le quai Voltaire. M. Hippolyte Royer-Collard,

chef de division au ministère des travaux publics, a échappé à un pareil sort en se réfugiant dans un poste. Vers le milieu du jour, beaucoup de gens raisonnables croyaient eux-mêmes à l'empoisonnement; on avait mis des cadenas aux tonneaux d'eau.

La légèreté du préfet de police Gisquet est très coupable; il devait être la dernière personne à accueillir de semblables bruits sans preuves.

5. — M. Gisquet, préfet de police, est nommé conseiller d'État en service extraordinaire : quoiqu'on connaisse sa liaison intime avec M. Périer, son ancien associé, on s'étonne de cette faveur, au moment où chacun crie contre lui pour sa jeunesse d'hier, pour ne rien dire de plus.

Il y avait peu de monde à la réception du président du conseil : il était souffrant, sa famille était un peu en émoi, parce qu'il a la diarrhée, et qu'on prétend que c'est souvent le prélude du choléra. Il y a des gens très effrayés et qui font même à l'avance des remèdes. J'ai vu devant moi Mme de Marescot fort grondée par son médecin, parce qu'elle s'était mise à boire de l'eau de menthe, alors qu'elle se porte le mieux du monde. Celle-là n'y tient pas; comme beaucoup d'autres, elle part. Son mari, qui n'est pas rassuré non plus, s'est mis un emplâtre de poix.

6. — L'épidémie va *crescendo*. On a commencé aujourd'hui à dissimuler le nombre des malades, pour ne pas effrayer. Les journaux l'avouent même, disant qu'on n'a pas eu le temps d'en faire le relevé.

M. Casimir Périer a décidément le choléra; le docteur Broussais lui a appliqué force sangsues, il s'en tirera. Sa perte eût été un malheur pour le pays, sa maladie a produit une baisse de 0 fr. 60 à la Bourse. L'état cholérique de l'atmosphère donne une foule d'indispositions à des gens qui ne sont pas atteints de l'épidémie.

Le ministère voulait faire voter un second budget; il est forcé d'y renoncer, les députés ont, au plus haut point, l'amour de retourner dans leurs familles.

7. — Deux cent quatre-vingt-deux morts. Au milieu de cet

affreux désastre, la terreur de certaines gens est fort comique. Tout ce qui a plus de 200,000 livres de rente a un effroi épouvantable. Le baron de Rothschild a fait peindre sa maison au chlore. Le marquis d'Aligre est hors de lui; il n'ose pas s'éloigner de son médecin Biette; d'un autre côté, il voudrait partir; dans cette indécision, sa tête s'en va.

Les députés sabrent les délibérations, adoptent les lois à la course; ils siégeront demain dimanche, tellement ils sont pressés de se sauver. M. Casimir Périer a encore été mal aujourd'hui; ce soir, il était hors de danger.

8. — L'épidémie fait d'immenses progrès et de grands ravages. L'émigration de Paris devient plus considérable. Les classes aisées, d'abord ménagées, commencent à être attaquées. Deux cent quatre-vingt-quinze morts.

9. — Trois cent quatre-vingt-cinq morts. Le duc de Mortemart qui a vu le choléra à Saint-Pétersbourg, le trouve ici bénin. Le choléra a gagné les villes et les villages environnants, Rouen, Meaux, Mantes.

Les prétendants sont déjà sur les rangs pour la présidence du conseil. La perte de M. Périer sera une calamité publique; on parle du prince de Talleyrand pour le remplacer, ce qui étonne chacun.

11. — Trois cent soixante et un morts. M. Crignon-Bonvallet, député de Loir-et-Cher, a succombé; cela a augmenté l'ardeur de ses collègues à galoper les lois.

13. — La Chambre des députés ne s'est plus trouvée en nombre pour voter, il y avait terreur parmi les députés présents. Un membre a réclamé auprès des questeurs pour qu'ils voulussent bien fermer les vasistas. M. Dumeylet a répondu : « C'est impossible :... je ne sais comment faire... Les uns disent : « Si l'on ouvre, je m'en vais... » Je ne sais vraiment pas comment faire. » *A droite :* « Prenez le juste milieu. »

14. — Le nombre des malades est tellement considérable que le gouvernement n'a pas osé le mettre dans les journaux, on s'est contenté d'un article d'excuses assez embrouillé. La journée a été horrible, le nombre des morts à domicile est excessif. Le nombre total des morts s'élève à douze mille

depuis le commencement de l'épidémie. La comtesse de Champlatreux, fille du comte Molé, atteinte à sept heures du soir du choléra, a cessé d'exister à trois heures du matin; elle avait vingt ans, c'était la favorite de son père.

Le général La L..., qui a toujours été très brave sur le champ de bataille, a eu une belle peur du choléra, il a sonné son domestique à trois heures du matin : « Regarde-moi bien, je suis très changé, n'est-ce pas? — Pas du tout, monsieur. — Non, dis-moi la vérité, je dois être horrible. — J'assure monsieur qu'il est à son ordinaire. — Apporte-moi un balai et une brosse. » Là-dessus le général La L... se met à frotter, puis, ayant reconnu qu'il en avait la force, il s'est recouché. Il est parti ce matin pour la campagne, après avoir rempli une malle de médicaments.

16. — M. Casimir Périer, lors de sa visite à l'Hôtel-Dieu avec M. le duc d'Orléans, fut frappé. Il dit à ce prince à la porte de la salle : « Monseigneur, n'entrons pas ici. » M. le duc d'Orléans reprit : « Monsieur, le vin est tiré, il faut le boire. » Pendant la visite, M. Périer était hors de lui, le jeune prince, au contraire, touchait et consolait les malades avec beaucoup de calme. Remonté en voiture, M. Périer, tout ému, dit au général Baudrand : « Avez-vous des sels? avez-vous des sels? avez-vous des sels? » Cela se passait le lundi 2 avril; le mardi, dînant chez sa belle-sœur, Mme Joseph Périer, elle le crut fou, il marmotta à plusieurs reprises : « Les ingrats, les coquins! » L'affaire de Grenoble l'avait fort tourmenté; cette visite à l'Hôtel-Dieu l'avait bouleversé, le jeudi il tomba malade. Mme Casimir Périer a été prise également par le choléra.

Mon père, ma belle-mère et mes deux enfants aînés sont partis pour Genève; le choléra frappant les vieillards, je suis heureux de voir mon excellent père hors de Paris.

M. le duc d'Orléans se conduit bien, il visite les hôpitaux civils et militaires, montre dans les casernes qu'il ne craint pas l'épidémie, et s'occupe du bien-être des troupes; on se les attache ainsi. J'ai causé aujourd'hui métier avec ce prince : j'ai été satisfait de sa manière de voir sur le militaire, et de

ses sentiments. Il m'a raconté qu'il a eu hier une prise avec le maréchal Soult, à mon endroit, lui disant : « Je regarde comme un manque de déférence personnelle que vous n'ayez pas encore donné une destination au général Castellane. » Le maréchal Soult a répondu : « Trop de gens s'intéressent au général Castellane. » Le Prince lui a répliqué : « Cela prouve qu'il offre beaucoup de garanties. » Puis le maréchal a fini par lui dire : « Sous très peu de jours, vous serez satisfait. » Le général Préval m'a proposé une brigade d'infanterie à l'armée du Nord : je lui a fait l'observation que cette armée ne marchant pas, je préférais celle qui était vacante à Paris. La conversation de M. le duc d'Orléans a fait effet. La seule observation du maréchal Soult au général Préval a été de lui demander s'il était bien sûr que cette brigade me convînt.

17. — Sous l'Empereur, le maximum des conséquences suivait toujours les événements; ainsi une bataille gagnée renversait un trône. Depuis la Restauration, au contraire, les événements n'entraînent que le minimum des conséquences. La guerre d'Espagne, en 1823, aurait dû amener la guerre générale, elle n'a point eu lieu; celle de Turquie, faite par les Russes avec un tel succès qu'il n'a dépendu que d'eux d'entrer à Constantinople, aurait dû renverser l'Empire ottoman : il est debout. La révolution de Juillet aurait dû amener la guerre générale et la guerre civile : la paix existe. Notre petite expédition d'Ancône, qui insultait à la fois le Pape et l'Autriche, était bien propre à brouiller les cartes; les puissances en ont pris de l'humeur, la Russie particulièrement, puis les choses en sont restées là. Un hasard nous a même servi pour adoucir l'Autriche : le capitaine de vaisseau Gallois qui commandait l'expédition d'Ancône a un frère qui est fort dans le mouvement, il a servi en Pologne, et il est réfugié en Galicie. Le capitaine lui a écrit que *contrairement à ses instructions* il avait débarqué à Ancône, enfoncé les portes, désarmé les troupes papales et arboré le drapeau tricolore dans la place, en demandant pardon au prolégat de la liberté grande. L'Autriche a intercepté cette missive et l'a envoyée à notre gouvernement.

Alger est un sujet de discussions avec l'Angleterre; mais une fois que les puissances seront comme moi persuadées que l'évacuation de cette colonie entraînerait la chute du gouvernement actuel, elles renonceront à la demander. Il est entièrement faux que le ministère Polignac ait pris aucun engagement à cet égard. Les souverains n'étaient certes pas disposés à donner leurs plus belles tabatières à ceux qui sont venus leur annoncer la révolution de Juillet faite par trente mille ouvriers, mais ils sentent que le gouvernement de Louis-Philippe est leur seule ancre de salut contre la propagande révolutionnaire, et que la République qui suivrait entraînerait en Europe des malheurs incalculables. Il faudrait donc une grande maladresse et une insigne faiblesse du ministère pour que notre occupation d'Alger ne fût pas consentie définitivement par les puissances.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

CHAPITRE XIII

CHAPITRE XIV

CHAPITRE XV

CHAPITRE XVI

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME DEUXIÈME.

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 986.

A LA MÊME LIBRAIRIE :

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 986.



